

Université Lumière Lyon 2  
**Ecole doctorale : Sciences Sociales**  
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme  
**Département d'Histoire**  
*Laboratoire : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes*

# Athènes au XIX<sup>e</sup> siècle : de la bourgade à la capitale

**Par Myrto DIMITROPOULOU**

*Thèse de doctorat en Histoire*

Dirigée par Jean-Luc PINOL

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2008

Devant un jury composé de : Jean-Luc PINOL, Professeur des universités, Université Lyon 2  
Konstantinos Kostis, Professeur d'université, Université d'Athènes Olivier Faron, Professeur des universités, Ecole Normale Supérieure Lettres et sciences humaines Eugénia Bournova, Associate professor, Université d'Athènes,



# Table des matières

Contrat de diffusion . . .	6
Remerciements . . .	7
Introduction . . .	14
A. Le choix d'Athènes . . .	14
B. Le choix de la période . . .	17
C. La problématique de la recherche . . .	18
D. Sources et méthodologie . . .	21
1. Quelques notes sur l'historiographie grecque . . .	21
2. Les sources . . .	22
Prologue : Les images de la ville . . .	28
Chapitre I. La période 1800-1862 . . .	28
A. Athènes au début du XIX <sup>e</sup> siècle : une petite ville aux rues étroites . . .	28
B. Athènes lors de la Révolution « <i>Une ville entière en ruine</i> » . . .	30
C. Athènes, capitale du royaume grec . . .	31
Chapitre II. La période 1863 – 1912 . . .	41
A. Les travaux d'infrastructures . . .	47
B. Les progrès techniques . . .	49
C. L'entrée dans le XX <sup>e</sup> siècle . . .	51
Première partie : Les comportements démographiques . . .	54
Chapitre III. La population athénienne pendant la deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle . . .	54
A. La création du Dème d'Athènes et son évolution . . .	55
B. La division de la ville d'Athènes en secteurs . . .	57
C. L'évolution extraordinaire de la population athénienne . . .	61
D. Les Athéniens : une population masculine, célibataire et jeune . . .	65
Chapitre IV. Les mariages . . .	71
A. Le lieu du mariage . . .	74
B. L'âge au premier mariage . . .	76
C. La saisonnalité des mariages . . .	79
D. Unions et milieu social . . .	81
E. Mariages et origine géographique . . .	83
F. Le second mariage . . .	85
Chapitre V. La dot . . .	87
A. La constitution de la dot : le code civil transcrit la pratique . . .	87
B. Les contrats de mariage athéniens . . .	88
Chapitre VI. Les décès . . .	102
A. Mortalité générale . . .	102
B. Par sexe et par âge . . .	107
C. Mourir à l'hôpital . . .	121
Chapitre VII. L'immigration . . .	125
A. Le poids du phénomène . . .	126

B. A la recherche de l'âge à l'arrivée à Athènes . . .	127
C. État civil des immigrants . . .	128
D. Les liaisons entre Athènes et le reste du pays . . .	129
E. Lieu d'origine . . .	130
<b>Deuxième partie : Les structures socioprofessionnelles . . .</b>	<b>137</b>
<b>Chapitre VIII. Les résultats des recensements et la constitution de la composition professionnelle de la population de la capitale . . .</b>	<b>137</b>
<b>Chapitre IX. La hiérarchie des métiers . . .</b>	<b>143</b>
A. Les sources utilisées . . .	143
B. La classification . . .	144
<b>Chapitre X. Les salaires et le pouvoir d'achat . . .</b>	<b>161</b>
A. Salaires et honoraires . . .	162
B. Pouvoir d'achat et niveau de vie . . .	166
<b>Chapitre XI. Revenus et fortunes . . .</b>	<b>178</b>
A. Les revenus de biens immobiliers . . .	178
<b>Chapitre XII. L'évolution des groupes socioprofessionnels . . .</b>	<b>191</b>
<b>Chapitre XIII. Le travail des femmes et des enfants . . .</b>	<b>197</b>
A. L'activité féminine au XIX <sup>e</sup> siècle . . .	197
B. Le travail des enfants . . .	210
<b>Chapitre XIV. Profession et lieu d'origine . . .</b>	<b>213</b>
<b>Chapitre XV. La répartition dans l'espace . . .</b>	<b>226</b>
A. La maison athénienne . . .	227
B. Le lieu de résidence . . .	232
C. Les baux de locations athéniens . . .	239
<b>Conclusion . . .</b>	<b>249</b>
<b>Annexes . . .</b>	<b>254</b>
<b>Etat civil et législation . . .</b>	<b>256</b>
Le décret royal de 1836 . . .	256
La nouvelle loi de 1856 . . .	257
Les actes de décès . . .	258
<b>Dénombrements, mouvements et résultats statistiques de recensements de la population . . .</b>	<b>265</b>
Les années du roi Othon . . .	266
Les années du roi Georges I <sup>er</sup> . . .	267
<b>Le recensement de 1879 pour la ville d'Athènes . . .</b>	<b>271</b>
<b>Bibliographie et sources publiées . . .</b>	<b>291</b>
<b>Ouvrages antérieurs à 1950 . . .</b>	<b>291</b>
Récits des voyageurs et guides de l'époque . . .	291
Encyclopédies . . .	292
Guides commerciales . . .	292
Publications officielles . . .	293
Textes législatifs . . .	294

<b>Autres publications et articles . .</b>	<b>295</b>
<b>Ouvrages contemporains . .</b>	<b>298</b>
<b>Ouvrages sur la Grèce . .</b>	<b>298</b>
<b>Ouvrages sur Athènes . .</b>	<b>304</b>
<b>Bibliographie générale . .</b>	<b>307</b>

## Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

---

## Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse, M. Jean-Luc Pinol pour la confiance qu'il m'a porté au cours des différentes étapes de ce travail ainsi que pour ses conseils sur le fond et sur la forme de cette thèse. Je le remercie aussi de sa patience.

E. Bournova, est le professeur qui m'a initié à l'histoire sociale et la personne qui m'a transmis la passion de la recherche. Sa direction, son écoute, ses conseils, sa disponibilité sur le long terme m'ont permis de mettre un point final à cette thèse. Elle restera pour moi un maître.

Je dois beaucoup à M. le professeur Maurice Garden qui avec détermination et grande générosité jusqu'au bout m'a fait part de ses conseils si précieux et qui a relu de nombreux chapitres, avec toute l'exigence tranquillissante de sa compétence d'historien de la ville.

Je souhaite remercier aussi le personnel du Service de l'Etat civil de la ville d'Athènes et tout particulièrement Mme Giakoumaki et M. Grigoris Kambouris ainsi que le personnel du Conseil National du Notariat Hellénique d'Athènes et en particulier Mme Konstantina Gouma pour leur aide et compréhension lors de mes recherches aux archives. J'adresse également un merci tout particulier à M. Alexandros Potamianos, professeur à l'Ecole Polytechnique de Crète et à M. Georges Panopoulos, Dr en Droit pour leurs conseils précieux à l'aboutissement de cette recherche.

Enfin, je réserve un immense merci à mon entourage familial et à mon compagnon qui m'ont encouragé du début jusqu'à la fin et qui n'ont jamais cessé de croire en moi. Tout particulièrement, à mes parents, Thodoros et Lila, économistes, qui ont soutenu la conversion de leur fille ex-économiste et qu'ils ont tout fait pour faciliter ce long trajet. A ma sœur Leeda, qui était toujours à coté de moi, avec des mots justes et des embrassades chaleureuses. A Kostas parce qu'il continue à être compagnon de voyage. Et à Ariadne parce qu'elle me pose les questions les plus difficiles. Qu'ils me permettent de leur dédier ce travail.



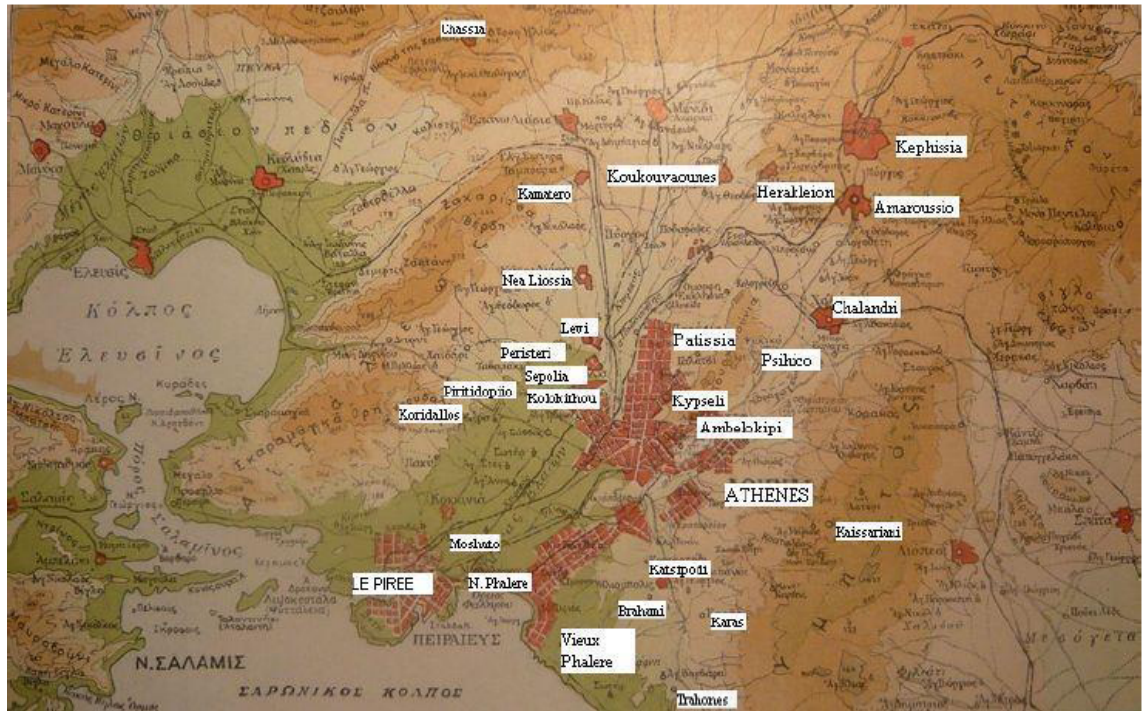
*La Grèce actuelle*





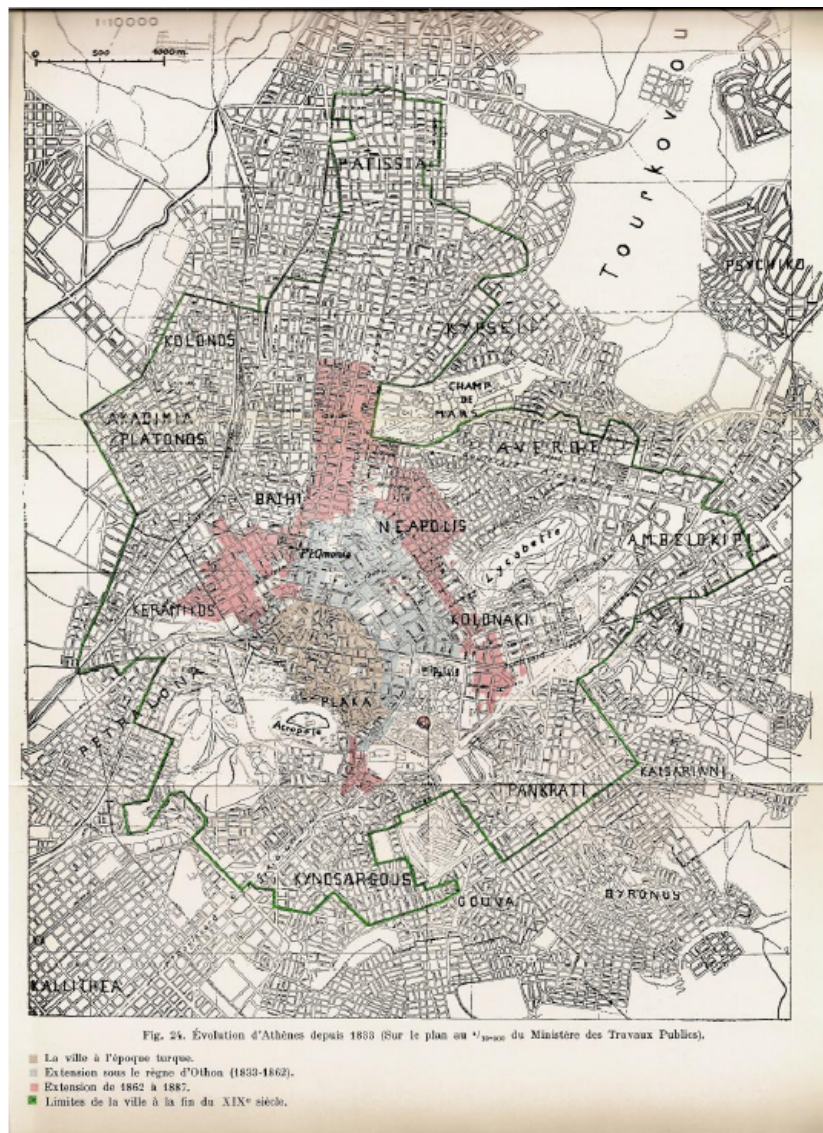
*Carte de la Vielle Grèce, à l'échelle de 1 : 200.000, 1852*

Source : Dépôt de la guerre. Carte de la Grèce l'échelle de 1 : 900.000 servant de tableau d'assemblage à la grande carte en 20 feuilles, 1852. Archive littéraire et historique grecque.



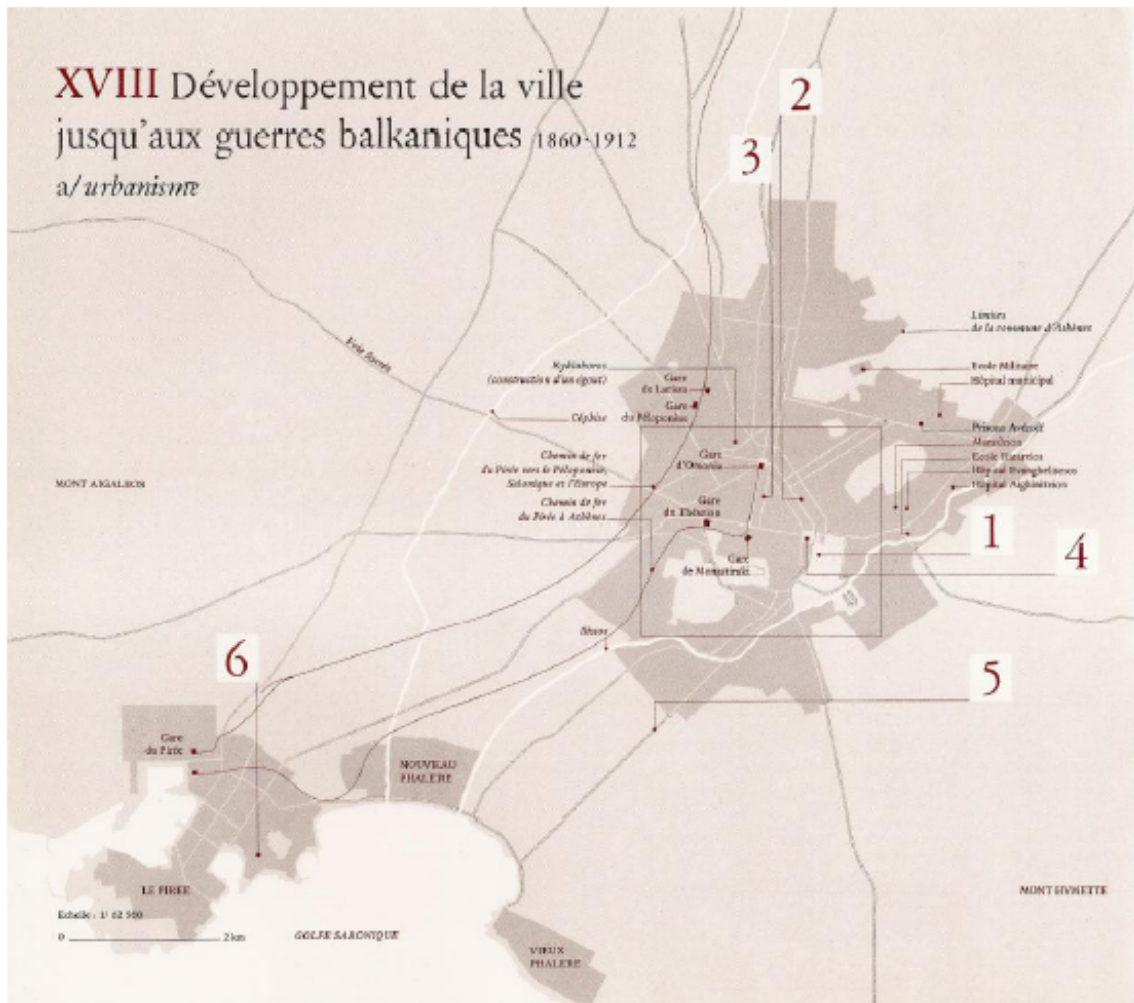
*Athènes et ses faubourgs*

Source : Encyclopédie Moderne Eleftheroudakis, Athènes, éditions #. Nikas & Cie, 1927, p. 320.



*Evolution d'Athènes depuis 1833 (à l'échelle de 1 : 10.000)*

Source : Lya et Raymond Matton, Athènes et ses monuments du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, Athènes, IFA, 1963.



*Le développement d'Athènes, 1860-1912 (à l'échelle de 1 :62.500)*

Source : Jean Travlos, *Athènes au fil du temps : atlas historique d'urbanisme et d'architecture*, Boulogne, Editions Joel Cuenot, 1972.



# Introduction

Le protocole de Londres reconnaît en février 1830 que la Grèce est un pays indépendant et il la met sous la protection des trois Puissances Protectrices : la France, la Grande Bretagne et la Russie. En 1832, la Grèce est proclamée monarchie héréditaire avec la signature des trois Puissances Protectrices. Les frontières du jeune pays sont très restreintes pendant cette époque : elles couvrent tout juste 47.5 milliers de km<sup>2</sup> et incluent les périphéries et les départements que nous appelons aujourd'hui la *Vieille Grèce*<sup>1</sup>.

L'administration s'est tout de suite préoccupée de la question du siège du gouvernement. Parallèlement des discordes éclatent par les articles de presse entre plusieurs villes souhaitant revendiquer ce rôle<sup>2</sup>. Les deux villes qui ont le dessus sont Corinthe et Athènes. Corinthe, ville du Péloponnèse, est synonyme tout d'abord de la continuation du rôle souverain du Péloponnèse (participation importante lors de la Guerre d'Indépendance), alors que cette région centrale de la Grèce agglomère un nœud d'axes routiers et se trouve entre deux mers. La ville d'Athènes ne complète aucun de ces critères. C'est le poids de l'histoire et du symbolisme qui est lié à son nom qui lui rapporte la victoire.

En 1834 la Ville d'Athènes est donc proclamée capitale du jeune Etat grec. Lors de cette période Athènes n'est donc qu'une petite « cité » couverte de ruines, détruite par la guerre et presque désertée par ses habitants, alors que sa surface ne couvre que 1.27 km<sup>2</sup>. Les premiers voyageurs qui arrivent en ville pleins d'espoirs et d'enthousiasme parce qu'ils souhaitent admirer de près l'Acropole ne cachent pas leur déception devant ce qu'ils aperçoivent. Cependant cette image va progressivement changer. Les *Guides* étrangers vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'évoquent en tant que « ville européenne », alors qu'aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle, dans le *Guide* qui a été publié pour les jeux Olympiques de 1906, Athènes est caractérisée comme « la ville blanche », car l'utilisation du marbre blanc est très répandue pour couvrir les façades des bâtiments publics et privés. En 1910 la surface de la capitale couvre environ 20km<sup>2</sup>. Derrière ce développement urbain se cache l'accroissement de la population de la ville : en 1834 elle regroupe tout juste 1% de la population totale du pays, quand en 1907 elle regroupe 6% de la population totale mais aussi 40% du total de la population urbaine.

## A. Le choix d'Athènes

Pour justifier le choix d'Athènes il est nécessaire de faire une brève description de l'urbanisation en Grèce pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et même au début du XX<sup>e</sup>, le royaume s'agrandit suite à des annexions successives : en 1864 des îles

<sup>1</sup> Il s'agit des périphéries actuelles : Péloponnèse, Attique, Grèce continentale, Eubée, le département de Cyclades et les îles de Sporades.

<sup>2</sup> Entre elles : Nauplie (jusqu'à alors capitale), Egine (première capitale), Mégare, Tripoli.

ioniennes, en 1881 de la Thessalie et la région d'Arta, et enfin avec la majorité de la Grèce du Nord actuelle et les îles de l'Archipel, après les guerres balkaniques de 1912-1913. Grâce à ces annexions mais aussi grâce à l'accroissement naturel de la population et aux Grecs de l'étranger qui regagnaient le pays (et qui s'installaient surtout à Athènes, au Pirée et à Phthiotide)<sup>3</sup>, en un siècle, la population du pays a presque quintuplé : de 938.765 habitants en 1821, elle atteint les 5.016.889 habitants en 1920.

Tableau 1 : Population, surface et densité de la Grèce au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle

Année <sup>4</sup> du Recensement	Population	Surface	Habitants/ km <sup>2</sup>
1821	938.765	47.516	19,76
1828	753.400	47.516	15,86
1838	752.077	47.516	15,83
1839	823.773	47.516	17,34
1840	850.246	47.516	17,89
1841	861.019	47.516	18,12
1842	853.005	47.516	17,95
1843	915.059	47.516	19,26
1844	930.925	47.516	19,58
1845	960.236	47.516	20,21
1848	986.731	47.516	20,77
1849	998.217	47.516	21,01
1850	995.913	47.516	20,96
1851	998.134	47.516	21,01
1852	1.003.191	47.516	21,11
1853	1.035.527	47.516	21,79

*Suite du tableau de la page précédente*

Année du Recensement	Population	Surface	Habitants/ km <sup>2</sup>
1854	1.041.270	47.516	21,91
1855	1.050.650	47.516	22,11
1856	1.062.627	47.516	22,36
1861	1.096.810	47.516	23,08
1870 <sup>5</sup>	1.457.894	50.211	29,04
1879	1.679.470	50.211	33,45
1889 <sup>6</sup>	2.187.208	63.606	34,39
1896	2.433.806	63.606	38,26
1907	2.631.952	63.211	41,64
1920	5.016.889	127.000	39,50

Sources: Office National Statistique de Grèce, Résultats des recensements de la population grecque, 1889 et 1907. M. Chouliarakis, (1974). D. Fragkos, (1980).

<sup>3</sup> Nicolai Tondorov, *La ville balkanique, XV<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Themelio, 1995, tome 2, p.455.

Dans l'espace qui constitue en 1830 le royaume indépendant, il n'existait pas encore de villes importantes. « Même avant la révolution, la majorité de la population vivait à la campagne et la guerre a vidé complètement la plupart des bourgs qui existaient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La population qui était concentrée dans les villages, ne dépassait jamais les 2.000 habitants par village, et ne peut pas être considérée à cent pour cent comme une population urbaine »<sup>7</sup>. Les premières références officielles sur la population urbaine, apparaissent dans le recensement de 1879, puis dans celui de 1907. Dans ce dernier, on relève un tableau qui présente la taille des chefs-lieux des départements et des villes ayant 5 000 habitants au moins, en 1907 d'après chaque recensement pour la période 1853-1907<sup>8</sup>.

A partir de ce tableau et en acceptant la répartition<sup>9</sup>, selon laquelle les agglomérations de 2.000 à 5.000 habitants sont des bourgades, celles de 5.000 à 10.000 sont de petites villes et celles de plus de 10.000 habitants sont de « grandes » villes, on peut construire le tableau suivant :

**Tableau 2 : Répartition par taille des chefs-lieux des départements et des villes ayant 5.000 habitants au moins, en 1907 d'après chaque recensement depuis 1853-1907<sup>10</sup>**

Année	Jusqu'à 2.000 habitants	%	De 2.001 à 5.000 habitants	%	De 5.001 à 10.000 habitants	%	De 10.001 à 20.000 habitants	%	Plus de 20.001 habitants	%	N de Villes
1853	3	11,54	13	50,00	6	23,08	3	11,54	1	3,85	26
1856	4	15,38	14	53,85	3	11,54	4	15,38	1	3,85	26
1861	4	14,29	13	46,43	8	28,57	2	7,14	1	3,57	28
1870	4	12,90	12	38,71	10	32,26	3	9,68	2	6,45	31
1879	1	2,94	12	35,29	14	41,18	2	5,88	5	14,71	34
1889	1	2,44	9	21,95	19	46,34	7	17,07	5	12,2	41
1896	0	0,00	6	14,63	23	56,10	7	17,07	5	12,2	41
1907	0	0,00	2	4,88	25	60,98	9	21,95	5	12,2	41

Sources: Office National Statistique de Grèce, Résultats statistiques du recensement général de la population grecque le 27 octobre 1907, Athènes, 1909, Tableau 14, p.104-105.

Dès le recensement de 1861, on constate que le pourcentage des villes ayant jusqu'à 5.000 habitants commence à diminuer et celles des villes, petites ou grandes, commence à s'accroître à un rythme rapide. Mais ceci est dû au fait que les résultats du recensement de 1870 incluent les régions des îles ioniennes, annexées en 1864. Ainsi, apparaissent trois nouvelles grandes villes : Argostoli, Zante et Corfou. La même chose survient avec le recensement de 1889, qui englobe les régions de Thessalie et d'Arta. Encore trois grandes villes s'ajoutent : Larissa, Trikala et Volos qui dépasse les 20.000 habitants en 1907. Le seuil de 100.000 habitants sera dépassé seulement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et seulement par une ville : Athènes, dont la population atteint en 1889, 110.262 habitants.

<sup>7</sup> Constantinos Tsoukalas, *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce*, Athènes, éditions Themelio, 1992, p.164-165.

<sup>8</sup> Office National Statistique de Grèce, *Résultats statistiques du recensement général de la population grecque le 27 octobre 1907*, Athènes, 1909, Tableau 14, p.104-105. Voir annexes, Tableau 1, p.313-315.

<sup>9</sup> Christos Loukos, « Les petites villes en Grèce (1830-1912). Problèmes de définition et de hiérarchie » in *Cahiers d'histoire*, tome 43, No 3-4, 1998, p.589.

<sup>10</sup> Pour les estimations sur l'effectif total de la population urbaine : voir annexes, Tableau 2, p.316.



Tableau 3 : Villes apparaissant sous la rubrique de plus de 20.000 habitants dans le tableau 2

	1853	1856	1861	1870	1879	1889	1896	1907
<b>Athènes</b>	30.590	30.969	41.298	44.510	65.499	110.262	123.001	167.479
<b>Hermoupolis</b>	19.981	16.830	18.511	20.996	21.540	22.104	18.760	18.132
<b>Patras</b>	15.854	15.131	18.342	16.641	25.494	33.529	37.985	37.724
<b>Pirée</b>	5.434	6.057	6.452	10.963	21.618	34.327	50.200	73.579
<b>Corfou</b>	-	-	-	-	24.420	27.633	28.371	28.254
<b>Trikala</b>	-	-	-	-	-	13.610	21.149	17.809
<b>Volos</b>	-	-	-	-	-	11.029	16.788	23.563

En effet, « l'une des caractéristiques de l'évolution de l'espace urbain en Grèce est l'urbanisation vive qui se concentre dans la région de la capitale, en association avec la stabilité ou le déclin des autres centres urbains, surtout durant la période des années 1880-1885 et jusqu'aux guerres balkaniques de 1912-1913 »<sup>11</sup>. La ville d'Athènes est donc, jusqu'aux guerres balkaniques, le centre urbain par excellence du jeune royaume. Par ailleurs, la documentation abondante qui demeure inexploitée, et le manque d'études font de ce choix un défi très séduisant.

## B. Le choix de la période

Ce que nous avons voulu faire au départ, c'est étudier la constitution de la capitale à partir de sa fondation en 1834 et analyser la mobilité sociale et géographique de ses résidents. Mais nous avons rencontré deux problèmes. Tout d'abord la disponibilité des sources nous a imposé comme point de départ la décennie 1860. Sinon l'archive des actes de mariages est lacunaire -vu que les cérémonies ne sont pas régulièrement enregistrées- ce qui ne nous permet pas d'étudier la mobilité. Le point d'arrivée correspond au début des deux guerres balkaniques en 1912 – 1913, après lesquelles, un nouveau chapitre commence pour la capitale.

La période qu'on étudie (1860-1910) est une période des forts rythmes de croissance de la population de la capitale, qui pendant un demi-siècle gagne en moyenne plus de 2.000 habitants par an. En même temps l'infrastructure athénienne s'améliore avec la mise en chantier des grands travaux publics : liaison par voie ferrée d'Athènes au Pirée (1869) achevée en 1904 ; construction des grands boulevards (Syggrou 1903) et d'hôpitaux ; premières installations du tout à-l'égout (1882) ; premiers asphaltages des rues (1905) dans les quartiers du centre. L'automobile (1896), qui se généralise vers 1909, le téléphone (1908), l'électrification de la ville (1910) vont donner une allure européenne à la capitale grecque.

Une image très intéressante de la société athénienne au tournant du siècle est donnée par la *Grande Encyclopédie Hellénique* publiée en 1926<sup>12</sup>.

**« La société de la capitale, habituée à la vie sous le joug, ne connaissait pas les aisances matérielles et ne sentait pas les besoins que crée la prospérité de la**

<sup>11</sup> Constantinos Tsoukalas, 1992, p.178.

<sup>12</sup> *Grande Encyclopédie Hellénique (sous la direction de Pavlos Drandakis)*, Tome 2, deuxième édition, Athènes, Editions Pirsos, 1926, p. 174. (Bibliothèque Gennadios).

**civilisation, elle vivait dans des conditions très simples. Des besoins de la vie aujourd'hui considérés comme indispensables pour les plus modestes manières de vivre, étaient totalement inconnus ou étaient considérés comme du luxe ou étaient jugés comme des sottises. Diverses professions (...) étaient inconnues ou provoquaient le rire, la risée, la colère, l'exaspération ou le déshonneur. Les boutiques des fleuristes, les parfumeries, les écoles de danse, les polissoirs des chaussures étaient inconnus et sont apparus à Athènes après 1882 ».**

L'utilisation de l'habillement européen est faite progressivement et lentement :

**« C'était un spectacle hilarant de voir des personnes habillées moitié européen et moitié grec. Des ateliers de tailleur des vêtements et de chapeaux (fessi) grecs commençaient à fermer. Des Italiens et des Allemands ouvraient des ateliers européens pour les hommes et des Françaises pour les femmes »<sup>13</sup>.**

Pour une meilleure compréhension de la constitution de la nouvelle capitale nous étudierons la période de 1860 à 1910.

## C. La problématique de la recherche

Le sujet de ma thèse sont les Athéniens et mon but est d'étudier la population athénienne afin de couvrir le manque des données par les statistiques. Le stimulus pour ma recherche était d'un côté la perception que la mortalité infantile en Grèce, commence à diminuer déjà à partir la décennie de 1860. D'autre côté la perception qui prédomine, tant dans des études de l'entre-deux-guerres que dans des études plus récentes, qu'Athènes pendant le XIX<sup>e</sup> mais aussi aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle, était une ville parasitaire. La caractérisation même d'Athènes par le sociologue C. Tsoukalas « comme un monstre parasitaire et anti-productif »<sup>14</sup> (comme réponse aux recherches qui essayaient d'expliquer et interpréter l'existence ou non d'industrialisation en Grèce), suivait la capitale grecque pendant des années. Les chercheurs qui ont adopté cette caractérisation, ont souligné la multiplication des fonctionnaires, le développement des services personnels et des professions libérales et l'existence d'un nombre important des commerçants. Pendant les dernières années cependant, des historiens (comme C. Agriantoni) ont commencé à souligner qu'Athènes pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, est finalement devenue aussi une ville de la manufacture<sup>15</sup>.

Selon Jean-Luc Pinol, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, les villes peuvent être distinguées à de divers types, selon les différents fonctionnements qu'elles réunissent et qu'ils les caractérisent. Conformément à cette typologie, les métropoles réunissent, à des degrés différents, tous les fonctionnements d'une ville : les fonctionnements industriels, commerciaux, financiers, culturels et administratifs<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> Grande Encyclopédie Hellénique, 1926, p.175.

<sup>14</sup> Constantinos TSOUKALAS, 1992, p.209.

<sup>15</sup> Christina AGRIANTONI, « Economie et industrialisation dans la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle », in Vassilis Kremmydas, (dir.), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.145-176.

<sup>16</sup> Jean-Luc PINOL, *Le monde des villes au XIXe siècle*, Athènes, éditions Plethron, 2000, p. 57-58.

La question centrale de ma recherche était d'étudier si pendant le XIX<sup>e</sup> siècle la capitale grecque était en effet une ville anti-productive ou une métropole qui tout simplement réunissait tous les fonctionnements du jeune Etat grec. D'ailleurs, la Grèce au moins jusqu'à l'entre-deux-guerres, n'a pas acquis une industrie puissante, mais elle était un pays rural : 40% approximativement du PNB du pays provenait de l'agriculture.

Faute d'une monographie traditionnelle à la française comme celles-ci pour Lyon, Paris, Bordeaux ou Milan, c'est-à-dire d'une monographie qui s'appuie sur des sources primaires et non seulement sur les tableaux statistiques des recensements pour la capitale grecque, à laquelle ces questions aient répondu, j'ai voulu étudier certains secteurs de la société athénienne. Le but principal était d'étudier les comportements démographiques ainsi que l'étude de la composition, de l'évolution, de la hiérarchie et de la classification des groupes socioprofessionnels de la société athénienne afin d'étudier la ségrégation sociale dans l'espace de la ville, soit une approche classique pour les historiens de la ville. Bien que classique cette approche m'a semblé nécessaire puisque Athènes n'a pas fait l'objet d'études de ce type jusqu'alors. Des géographes, des architectes et des urbanistes essayaient parfois de combler le vide mais les archives restaient inexploitées et les historiens devaient répondre à ce challenge.

Cette étude est inscrite dans la problématique de l'histoire sociale telle qu'elle s'est développée dans l'historiographie française et les sources utilisées sont les sources classiques de l'histoire sociale. Pourtant, il faut noter que la qualité, la plénitude et les informations que ces sources offrent, diffèrent substantiellement des sources françaises.

Plus précisément, les sources sur lesquelles ma recherche s'appuie sont les actes de décès et de mariage, le fond d'archives du notaire d'Athènes Vouzikis, le Guide Commercial de la Grèce de 1905 d'Igglesis et les résultats statistiques publiés des recensements. A ce jour, même si ces sources sont considérées comme classiques dans la méthodologie de l'histoire sociale, seule la quatrième source a été exploitée pour la ville d'Athènes.

Pourtant, en ce qui concerne les recensements grecs du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut noter que ces publications n'incluent que les résultats statistiques sous forme de tableaux et elles couvrent un seul volume qui ne dépasse jamais les 200 pages. Les 4 volumes du recensement de 1907 constitue la seule exception. Cependant, les tableaux de 1907 qui concernent les professions sont donnés à niveau de province et non de municipalité, comme c'est le cas dans les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle. Les résultats du recensement de la ville d'Athènes de 1879, effectivement uniques, couvrent à peine 8 pages comme je le montre dans les annexes. Il est évident donc qu'en comparaison, par exemple, au recensement de la ville de Paris de 1891 qui couvre 900 pages, une recherche historique ne peut pas s'appuyer seulement sur les recensements grecs.

Il y a quelques années on ne concevait pas l'existence d'archives pouvant permettre l'étude et l'application de la méthodologie de l'histoire sociale en Grèce. En effet il n'y a pas de « révolution d'archives » notée en Grèce, à l'opposé de la France qui en a connue une dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant la totalité du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Le temps que doit passer un chercheur pour repérer les archives (dans différentes institutions) est aussi important que celui dont il a besoin pour les dépouiller. L'imagination (pour repérer les archives), comme la patience (pour attendre la publication d'une autorisation d'accès et dépouillement)

<sup>17</sup> Lors de son séminaire de 15 novembre 2001, Claude-Isabelle Brelot a parlé sur la « révolution d'archives » qu'a connue la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> et pendant le XIX<sup>e</sup> siècle : le classement des archives, la reconstitution du fond des archives, la création d'un personnel spécialisé...

sont deux qualités indispensables pour un chercheur. Cette procédure qui prend tellement de temps et qui a des résultats douteux décourageait les chercheurs potentiels pendant de nombreuses années. Cependant aujourd'hui des efforts importants commencent à être observés. L'enregistrement dans des catalogues et la numérisation d'archives importantes provenant des Archives Générales d'Etat grecques, de l'Archive Historique de l'Université, du Musée Benaki, sont des indicateurs du fait que le climat change en ce qui concerne la recherche<sup>18</sup>.

Bien entendu, les archives des sources les plus importantes d'histoire sociale (actes de naissance, de mariage et de décès) ne forment pas toujours une série exploitable. En effet enregistrer ces événements est pour les citoyens de cette époque une habitude étrangère. A partir du moment où les cérémonies du baptême, du mariage et de l'enterrement sont effectués par les popes, une déclaration à l'église et à la paroisse est bien suffisante. Mais les archives ecclésiastiques qui peuvent combler ce trou restent hermétiquement fermées au chercheur<sup>19</sup>. Néanmoins à partir de 1925 et surtout après 1930 l'enregistrement au Service de l'Etat Civil commence à être plus répandu dans la plupart des départements, ce qui permet d'exploiter ces archives dans le cadre d'une étude.

Athènes semble être une exception à la règle présentée plus haut, tout au moins en partie<sup>20</sup>. L'archive du Service de l'Etat Civil date de 1859. Cependant les actes de mariage du Service de l'Etat civil présentent des lacunes importantes, et l'accès aux actes de naissances n'est pas autorisé. Cependant les actes de décès sont une archive complète et elle n'a pas été dépouillée jusqu'à présent. Il s'agit d'un trésor inestimable pour le chercheur et pour l'histoire sociale de la capitale de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est évident donc qu'au moins pour Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle, et avec les sources connues, il est impossible d'étudier l'histoire démographique de la ville ou même, que nous appliquions les méthodes du L. Henry pour la reconstitution des familles. Mais nous pouvons aborder quelques-uns de ces aspects qui restent inconnus jusqu'au jour d'aujourd'hui. Certains vont considérer ce travail «incomplet». Pourtant, chaque archive existante doit être exploitée et publiée, de façon à ce que progressivement, un par un, les morceaux du puzzle trouvent leurs places. Tout de même, Athènes a droit à son histoire.

Dans la première partie introductive, nous verrons la ville comme elle est vécue par ses habitants mais aussi comment elle est perçue par les voyageurs étrangers.

<sup>18</sup> En novembre il a été déclaré que l'archive historique du Dème d'Athènes va être fondé et fonctionnera au sein de la mairie de la capitale. Nous attendons de savoir quelles seront les archives qui y seront présentées et quelles seront les conditions de consultation pour les chercheurs.

<sup>19</sup> La conclusion de Violetta Hionidou démographe, pose des problèmes quand elle affirme que : « *la démographie historique grecque a un très grand avenir. [ ] Il faudra travailler sur des recherches démographiques locales grecques portant sur au moins 100 ans et sur des populations de taille moyenne. [ ] La méthode qui donnera des indices démographiques fiables – c'est-à-dire pas seulement des indices bruts – est celle de la reconstitution des familles* ». Pourtant, ce type d'enquêtes ne peut se réaliser en Grèce puisqu'on ne dispose pas les trois types d'actes d'état civil vieux de cent ans : même pas pour la totalité du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, V Hionidou n'a pu travailler que sur certaines îles qui exceptionnellement dispose ces sources. Espérons que les archives de l'église (baptêmes, mariages et sépultures) seront accessibles très prochainement. V. HIONIDOU, « Démographie », in Kostas Kostis ; Socratis PETMEZAS, *La croissance de l'économie grecque pendant le XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1914)*, Athènes, Alpha Bank Fond Historique, Athènes, 2006, p.81-102.

<sup>20</sup> Il se passe la même chose dans la ville du Pirée. Grâce à l'Archive Historique de la Municipalité du Pirée, fondée en 1957, des archives notables ont été regroupées comme les listes nominatives des recensements, les registres des impôts, le registre d'Etat Civil etc.

Nous observerons son développement géographique, sa construction ainsi que l'évolution de ses infrastructures. Dans la deuxième partie nous étudierons les comportements démographiques des habitants de la capitale. Bien sûr faute des actes de naissance et d'une série complète des actes de mariage il ne s'agit pas d'une étude sur l'évolution des comportements mais plutôt d'une étude des caractéristiques démographiques de la population athénienne. Tout d'abord nous examinerons l'évolution de la population de la ville. Par la suite nous nous pencherons sur la nuptialité. Il est certain qu'à cause des lacunes dans les actes de mariage du Service de l'Etat Civil, nous ne pouvons pas tirer de conclusions ou présenter des résultats définitifs. Cependant ces résultats nous permettront d'approcher les comportements et les tendances de certains groupes sociaux. Par ailleurs, la présentation des contrats de constitution de dot va nous permettre d'éclairer les pratiques et les habitudes des athéniens en ce qui concerne le mariage. Nous étudierons par la suite l'évolution de la mortalité et les caractéristiques qu'elle présente. Enfin, nous examinerons les caractéristiques du mouvement migratoire vers la capitale.

La troisième partie de cette thèse concernera la composition socioprofessionnelle des habitants de la capitale telle qu'elle résulte de l'exploitation statistique des actes de décès du Service de l'Etat Civil. Après avoir présenté la classification des groupes socioprofessionnels et leur hiérarchie au sein de la société nous allons suivre leur évolution au cours des 50 années visées par notre recherche. Aussi, en exploitant les baux de location, nous allons examiner le niveau des loyers et des revenus ainsi que la distribution des dépenses journalières des athéniens. Enfin, nous examinerons l'existence de réseaux des migrants et la répartition des différents groupes sociaux dans l'espace afin d'étudier une éventuelle ségrégation sociale.

Bien sûr, notre étude est une approche classique, mais le manque de recherches historiques concernant Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle nous oblige à répondre tout d'abord à des questions qui ont été déjà élucidées pour d'autres capitales européennes. Vu qu'Athènes est une ville nouvelle, où tout commence à partir du début, notre étude doit bien commencer par le début aussi.

## D. Sources et méthodologie

### 1. Quelques notes sur l'historiographie grecque

La bibliographie sur Athènes durant l'Antiquité est énorme, mais elle est minime sur Athènes contemporaine. Ce ne sera pas une exagération si on dit qu'en Grèce existe le paradoxe d'en connaître plus sur Athènes de Périclès que sur Athènes des années ottomanes et surtout sur Athènes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

La capitale grecque du XIX<sup>e</sup> siècle a fait l'objet de nombreux ouvrages ou articles, mais un nombre assez faible d'entre eux sont des études scientifiques. La plupart de ces publications sont des chroniques journalistiques, des narrations nostalgiques ou de simples descriptions de divers quartiers. Même si on a certaines connaissances sur les bâtiments de la ville, les divers styles architecturaux, la vie culturelle, la vie politique, on ne sait presque rien sur la société et ses structures. Qui étaient les Athéniens, d'où venaient-ils, quelles professions exerçaient-ils ?

Pour l'histoire d'Athènes pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Première Guerre Mondiale, nous disposons de quelques articles et monographies, qui, le plus souvent, se limitent à la description de divers aspects de la capitale grecque –la planification, l'architecture, les églises, les premières maisons, les quartiers-, ce qui rend la tentative de synthèse pratiquement impossible<sup>21</sup>.

Jusqu'à présent, le livre de référence sur Athènes est celui de l'urbaniste Constantinos Biris publié en 1966. Biris a étudié l'architecture à l'École Polytechnique d'Athènes et par la suite, il a travaillé à la Mairie d'Athènes où pendant 40 années, il était le directeur des services techniques. C'est lui qui a organisé le bureau d'urbanisme de la Mairie et qui a fait la topographie générale d'Athènes du début du XX<sup>e</sup> siècle. En plus Biris fut le responsable de plusieurs régularisations du plan de la ville de la décennie de 1930 à l'après Deuxième Guerre Mondiale. Sa monographie *Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*<sup>22</sup> est un ouvrage indispensable pour chaque chercheur qui travaille sur Athènes puisqu'il nous procure des informations sur les plans, les toponymes, l'évolution architecturale et l'urbanisme de la ville. Quelques monographies en histoire sociale de la région athénienne concernent le XX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Finalement, il faut mentionner les travaux importants sur Athènes, faits par des géographes et qui concernent l'histoire de la capitale de l'après-guerre<sup>24</sup>.

## 2. Les sources

---

### I. Les sources manuscrites

<sup>21</sup> À titre indicatif : Christina Agriantoni, Maria Christina Chatziioannou, *La filature de soie d'Athènes*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherche, 1995. Maro Kardamitsi – Adami, *Lorsque Athènes était construite. Les bâtiments publics du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Libro, 1999. Aliko Solomou – Prokopiou, Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Les premiers jeux olympiques internationaux*, Athènes, Association historique et ethnologique de Grèce, 2004. Par ailleurs, on dispose un nombre des livres écrits surtout par des architectes et des urbanistes, qui concernent la planification de la ville et la vie et l'œuvre des architectes contemporains. Tels sont les livres de Eleni BASTEA, Dimitris FILIPPIDIS, Alexandros PAPAGEORIOU – VENETAS... De plus, existe une surabondance de livres qui ont été écrits par écrivains non-historiens et qui décrivent de divers quartiers de la capitale ou la quotidienneté d'Athéniens. Tels sont les livres de Yannis Kairofilas ou de Liza Micheli. L'étude de Maurice Garden et Eugénie Bournova, « *La population d'Athènes et de sa région dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle* », in *Revue Ta Istorika*, n. 43, 2005, p.373-396, constitue une exception unique pour l'étude de la population des villes grecques et l'emploi des sources grecques.

<sup>22</sup> Constantinos Biris, *Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Melissa, 1995 (deuxième édition).

<sup>23</sup> Spyridon Karavas, *Evolution du comportement électoral dans l'agglomération d'Athènes, 1926 – 1964*, Doctorat de 3ème cycle, Université Lumière, Lyon II, 1989, et la dernière recherche publiée en 2002, en histoire urbaine, celle de Eugénie Bournova, *De Nouvelles Kidonies à la ville d'Egaleo. La construction d'une ville au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Ville d'Egaleo et éditions Plethron, 2002, sur la construction de la ville d'Egaleo, limitrophe de la ville d'Athènes. Il s'agit d'une monographie à partir de sources classiques d'histoire sociale c'est-à-dire les actes d'état civil, les procès-verbaux du conseil municipal, les recensements et l'histoire orale qui tend à esquisser le passage d'une agglomération créée par des réfugiés d'Asie Mineure dans les années 1920 à une ville ouvrière grâce à l'immigration dans les années 1950 et 1960, et enfin à la ville contemporaine avec une place importante des couches moyennes.

<sup>24</sup> Il s'agit surtout des travaux de Guy Burgel, *Athènes : étude de la croissance d'une capitale méditerranéenne*, Athènes, Editions Exantas, 1976, et Thomas Maloutas, *Athènes, Habitation, Famille*, Athènes, éditions Exantas, 1990.

## a. L'état civil

Une question très importante pour l'histoire d'une ville est celle des comportements démographiques de sa population. L'approche longitudinale et donc le suivi générationnel aurait permis une analyse explicative des phénomènes et la recherche des facteurs et des processus causaux. C'est certain que l'analyse longitudinale est indispensable à la compréhension de la dynamique interne des phénomènes démographiques. S'agit-il en effet des phénomènes dus à une baisse de la mortalité et à une hausse de la nuptialité, de la fécondité et des naissances ? Ou bien sont-elles conséquence d'un mouvement migratoire important vers la capitale ? Pourtant, pour suivre et étudier une génération on a besoin de tous les trois types d'actes de l'état civil : les naissances, les mariages et les décès<sup>25</sup>. Malheureusement pour la période étudiée, la Mairie d'Athènes ne dispose que d'un nombre très limité d'actes de mariage qui n'est pas représentatif du nombre réel de mariages célébrés à l'époque. Pour l'ensemble de la période 1856–1910 on ne dispose que de 3.294 actes de mariage pour une population qui est de 43.371 en 1861 et de 175.430 habitants en 1907. Malgré les lacunes importantes présentées par cette source, j'ai décidé de dépouiller le total des actes de mariage du Service de l'Etat Civil afin d'éclairer quelques facettes des comportements démographiques des athéniens. Par ailleurs, l'accès des chercheurs aux archives des actes de naissances<sup>26</sup> n'est pas autorisé.

Pourtant, le fond d'archive des actes de décès est complet. Selon Valaoras<sup>27</sup>, pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et pour le total du pays, l'enregistrement officiel des décès est effectué –en moyenne– pour 82% des décès. Nous pouvons donc considérer que les résultats tirés de l'analyse statistique des actes de décès du Service de l'Etat Civil sont représentatifs de la société athénienne. A cause du volume des actes de décès, j'ai choisi de faire trois coupes chronologiques : J'ai commencé le dépouillement des actes de décès de la décennie 1859<sup>28</sup>-1868. Il s'agit au total de 11.838 actes de décès. Par la suite, j'ai dépouillé 11.790 actes de décès qui couvrent la période 1879-1884 et finalement, j'ai dépouillé encore 11.536 actes qui concernent la période 1899-1902. Cette approche ne permet qu'une étude « statique » mais on n'a pas d'autre choix.

De chaque acte je relève la date du décès, le sexe, l'âge au décès, l'état civil, la profession, le lieu d'origine et les lieux d'habitation et de décès de la personne décédée.

Le dépouillement systématique de cette source nous fournit des renseignements non seulement sur la mortalité et ses caractéristiques mais aussi sur la profession de la personne défunte, le lieu d'origine—surtout après 1861– et le lieu d'habitation. Pour ce dernier, je n'ai pas l'adresse exacte mais l'indication de la paroisse dans laquelle habitait la personne décédée. L'exploitation statistique de ces données me permettra tout d'abord de présenter les groupes socioprofessionnels et le lieu d'origine des habitants d'Athènes. Ensuite, la

<sup>25</sup> Pour une présentation de la législation concernant le système de l'état civil en Grèce, et pour une description des actes de décès et de mariage voir Annexes, p.317-327.

<sup>26</sup> L'excuse officielle des responsables est que les actes de naissance du Service de l'Etat Civil peuvent concerner des adoptions qui doivent rester secrètes. Il n'y a pas longtemps, E. G. Skiadas (maire adjoint) a fait publier un livre sur le Service de l'Etat Civil d'Athènes et ses archives. Il s'agit d'un simple enregistrement du nombre d'actes comportés par chaque tome. Leur dépouillement de données tellement importantes pour l'histoire démographique, et pour la reconstitution virtuelle des familles de la capitale Grecque par des chercheurs historiens a été bloquée pour cause d'adoptions effectuées il y a 150 ans !

<sup>27</sup> Vasilios G. Valaoras, « A reconstruction of the demographic history of modern Greece », in *The Milbank Fund Quarterly*, April 1960, Vol. XXXVIII, No. 2, Tableau 4, p.135.

<sup>28</sup> Date à laquelle débutent les actes de décès.

comparaison des professions avec le lieu d'habitation à Athènes et le lieu d'origine m'aidera à esquisser une image plus complète de la ville. Est-ce qu'il y avait une répartition sociale et un lien avec l'origine géographique des habitants ? Les actes de décès sont la seule source qui nous fournit des informations sur le lieu d'origine de la personne. C'est sûr qu'en tant qu'unique source pour étudier le mouvement migratoire vers la capitale, ce n'est pas facile à traiter. On ne peut pas savoir à quel moment les personnes sont arrivées, à quel âge, si elles sont venues seules ou en famille, quel était leur statut social ou leur profession ainsi que celle de leurs parents. Bien entendu, on ne peut pas connaître l'afflux total vers la ville et on se contente de travailler sur les personnes que la ville retient. Malgré les problèmes que cette source présente, elle reste la seule disponible pour étudier l'apport extérieur.

### **b. Les actes notariés**

« Les contrats de mariage restent le véritable document de masse pour l'histoire sociale... »<sup>29</sup> écrivait Maurice Garden dans son ouvrage *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Dans les archives notariales on trouve tous les actes qui ponctuent la vie des individus : du contrat de mariage -donc de la naissance d'une famille- jusqu'au testament, en passant par l'ensemble des actes économiques que sont les ventes ou les prêts<sup>30</sup>. Eugénie Bournova m'a guidé à adapter la méthode française d'histoire sociale pour étudier la société athénienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à utiliser les archives notariales. Suite alors à ses conseils et démarches j'ai travaillé sur le fond d'archives conservé au Conseil National du Notariat Hellénique à Athènes et plus précisément on a réussi à avoir la permission de consulter le fond d'archives du notaire D. G. Vouziki. Le choix de ce notaire vient de l'archiviste même, qui a considéré que ce fond coïncide avec la période sur laquelle je voulais travailler.

Le Conseil National du Notariat Hellénique à Athènes tient à sa disposition un fond d'archives d'environ 300 notaires. On ne connaît pas le chiffre exact parce que l'archiviste ne nous le communique pas et il n'y a pas de catalogue public : il faut noter que le public n'a pas accès à ces fonds et cette institution sert seulement à procurer des copies d'actes précis demandées par les intéressés ou les avocats. Selon l'archiviste donc, la majorité de ces notaires a travaillé pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et un petit nombre au début du XX<sup>e</sup> siècle et le fond d'archives le plus récent dont le Conseil dispose date des années 1920.

#### **b.a. Le notaire**

En 1879 il existait 24 bureaux de notaires<sup>31</sup> à Athènes ; en 1905, selon le guide d'Igglessis, les notaires étaient 32<sup>32</sup> et en 1926 ils étaient 129<sup>33</sup>. Cependant dans l'inventaire et les archives du Conseil National du Notariat Hellénique à Athènes pour la décennie 1880, il n'y a que les fonds de 11 notaires.

<sup>29</sup> Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'édition « Les belles lettres », 1970, p. 219.

<sup>30</sup> Olivier Faron, « Projet d'étude des archives notariales milanaises pour la période moderne et contemporaine », in *Mélanges de l'école française de Rome, Italie et Méditerranée*, tome 112, 2000-1, p.206.

<sup>31</sup> Recensement de l'année 1879. Le premier enregistrement officiel du métier.

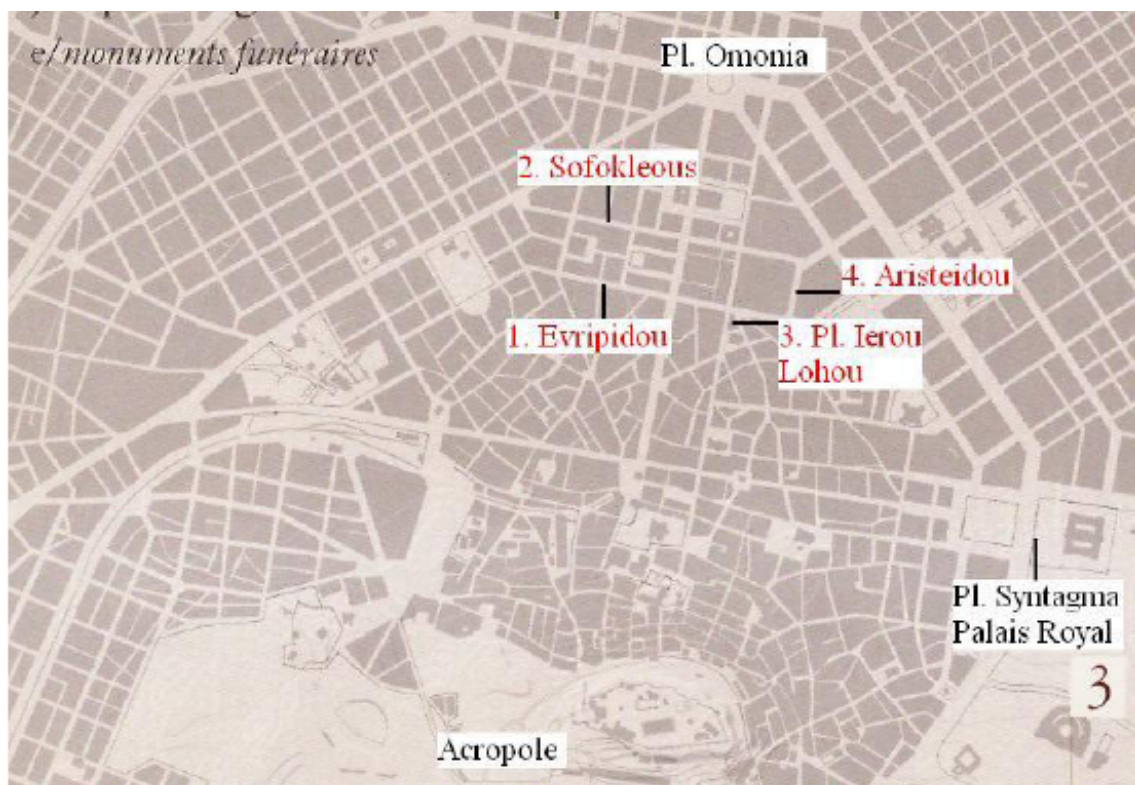
<sup>32</sup> Le recensement de 1907 enregistre 51 notaires, mais ce nombre concerne aussi toute la province de l'Attique. La population d'Athènes représentait cette année-ci un peu moins de 50% de la population de la province.

<sup>33</sup> Statistique de la justice en 1926. C'est cette année-là qu'il est publié pour la première fois.



La carrière de D. G. Vouzakis a duré 33 ans, de septembre 1886 à 1919. Le premier acte notarié qu'il rédige est une procuration, le 2 septembre 1886. Jusqu'à la fin décembre de la même année, il a rédigé presque 280 actes. Il rédige chaque année, pour les années qui suivent, un peu moins de 1.000 actes. Puis au début du siècle suivant, le nombre des actes diminue à 900 environ. L'augmentation du nombre des notaires au sein de la capitale semble influencer le nombre de clients de Vouzakis. Les archives de ce notaire comportent donc environ 31.000 actes notariés mais malheureusement leur répertoire a été égaré.

Vouzakis déménage son bureau 4 fois lors de ces trois décennies ; il reste toujours cependant dans le centre commercial de la capitale. Il a fait ses premiers pas à la rue Evripidou, « chez *Elpida veuve d'Ant. Helmi* ». Deux ans plus tard, Vouzakis aménage un nouveau bureau sur la rue Praxitelous, à la Place du Ierou Lohou dans un local appartenant à G. Papadopoulos. En 1896, le bureau du notaire est abrité dans un appartement au rez-de-chaussée de la demeure de G. Botassis, sur la rue Sofokleous. Enfin, deux ans avant sa retraite, il exerce à la rue Aristidou, dans un bâtiment appartenant aux héritiers de Michail S. Patoussa, un de ses clients les plus fidèles. Les quatre rues que nous venons de mentionner forment un «Π» et sont en voisinage immédiat avec les Halles, certaines banques (La Banque Nationale, le Crédit Industriel) et différents bâtiments publics qui étaient importants à l'époque (le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Marine, La Bourse, Le Tribunal de première instance, l'Aréopage, la Poste). La clientèle de D. G. Vouziki vient de tout le dème d'Athènes<sup>34</sup>.



Les différentes adresses du bureau du notaire Vouzakis

<sup>34</sup> Le terme « dème » signifie la Municipalité. A l'époque, le dème d'Athènes comporte les régions de : Amaroussio, Héraklio, Karas, Kifissia, Kolokyntou, Koridalos, Levi, Brahami, Nea Liossia, Peristeri, Patissia, Sepolia, Trahones, Chalandri, et Chassanio. La population totale de toutes les régions ensemble en 1889 ne dépasse pas les 8.000 habitants.

Source : détail de la carte « XVIII Développement de la ville jusqu'aux guerres balkaniques 1860-1912. Monuments funéraires », in Jean Travlos, *Athènes au fil du temps : atlas historique d'urbanisme et d'architecture*, Boulogne, Editions Joel Cuenot, 1972.

C'est très rare (en tout cas pour le fond des actes notariés de G. Vouzikis) de trouver un titre, une mention, en tête de l'acte ; il faut lire tout le document pour comprendre de quel type d'acte il s'agit. Pour toutes ces raisons, j'ai commencé ma recherche avec le fond d'archives de G. Vouzikis, en espérant qu'à l'avenir j'aurai la possibilité de consulter le fond d'un autre notaire.

De chaque acte notarié, je retiens les données suivantes : le numéro et la date de l'acte, le type de l'acte, les acteurs intéressés avec indication de leur nom, de leur profession et de leur lieu d'habitation quand elles sont mentionnées, la nature du bien échangé, le montant de l'opération et les conditions de l'opération.

La documentation notariale représente un véritable océan archivistique. Le grand nombre de ces documents rend indispensable le choix d'un échantillon représentatif. Deux coupes ont été faites. La première concerne la période 1886-1891 pour laquelle j'ai dépouillé 1.298 actes. La deuxième concerne la période 1905-1909, pour laquelle 1.295 actes ont été dépouillés. Les actes notariés que j'ai dépouillés sont les baux de location, les contrats de mariage, les inventaires après décès, les testaments, les engagements des domestiques et des employés et la vente des divers produits agricoles.

## II. Les sources imprimées

### a. Dénombrements, mouvements et résultats statistiques de recensements de la population

Depuis la création de l'état grec et jusqu'en 1913, 22 recensements<sup>35</sup> de la population grecque ont eu lieu, dont 14 étaient de simples dénombrements de la population et 2 ont eu lieu après l'annexion de nouveaux territoires<sup>36</sup>. Pour les 14 dénombrements des années 1828, 1838-1845, 1848-1856, on dispose seulement du nombre de la population réelle du royaume. Le recensement de 1861 est le premier « vrai » recensement comme on l'a caractérisé, puisque c'est à partir de cette année que les directeurs du Bureau de l'Economie Publique, commencent à appliquer les règles fondamentales établies lors des congrès internationaux de statistique. Pour ce recensement et pour ceux qui ont suivi (des années 1870, 1879, 1889, 1896 et 1907), on ne dispose que de tableaux statistiques sommaires sur le sexe, l'âge, l'état civil, le niveau d'éducation, la religion et la profession de la population.

Parallèlement à ces recensements et dénombrements de la population de l'Etat sont publiés des tableaux avec les mouvements de la population. Pourtant, l'utilisation de ces publications pose de sérieux problèmes<sup>37</sup>. Par exemple, en 1868, le nombre de mariages pour la ville d'Athènes serait de 629 tandis que pour la province d'Attique dont fait partie Athènes, il serait de 430 : ce qui est apparemment faux. En plus, pour les années 1865-1867 le nombre d'actes de décès ne coïncide pas avec les chiffres donnés par la publication du mouvement annuel.

<sup>35</sup> Pour une description analytique et une appréciation des Statistiques en Grèce : Yiannis Bafounis, *La statistique grecque au XIXe siècle*, Athènes, Association des études néohelléniques, 2006.

<sup>36</sup> Pour une présentation des méthodes suivies dans chaque recensement, voir annexes p.328-334.

<sup>37</sup> Pour une présentation critique et analytique de cette source : Maurice Garden, Eugénie Bournova, 2005.

## b. Récits des voyageurs de l'époque

Selon Jean-Luc Pinol, avant d'entrer dans une ville, dans ses maisons et étudier la manière dont ses habitants ont vécu, il faut examiner l'image que les hommes de l'époque avaient formée sur cette ville<sup>38</sup>. Pour cette raison, j'ai essayé d'utiliser des récits des voyageurs (la bibliothèque municipale de Lyon possède un assez large nombre d'ouvrages), des journaux de l'époque et la littérature grecque de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Bien qu'Athènes soit une nouvelle capitale européenne, fondée en 1834, elle est une ville pleine d'histoire grâce à ces monuments datant de l'Antiquité. La combinaison de ces deux éléments attire les visiteurs étrangers. Ces voyageurs –historiens, journalistes, auteurs, professeurs ou même militaires- ont souvent dépeint leurs impressions dans des livres, journaux, articles ou souvenirs personnels. Il est certain que chacun de ces voyageurs a vu la capitale grecque d'une façon très personnelle, influencée par sa manière de vivre et ses propres expériences. Mais la lecture attentive de ces sources nous donnera l'occasion de construire une première image de la ville à cette époque et de son évolution sur la longue durée.

## c. Le Bottin grec

Le premier guide commercial est publié par Miltiadis Boukas en 1875 et concerne les villes les plus importantes du pays. Suivent les guides annuels de C. Makridis, dès 1891, de Konstantinos Daskalakis, et celui de Koussoulinos en 1900<sup>39</sup>. Ces guides visaient à moderniser le monde commercial grâce à la communication entre les patentés des petites et des grandes villes. L'enregistrement des patentés était optionnel, ce qui fait que les lacunes de cette source dépendent du bon gré des personnes concernées. Ce qui explique aussi le nombre diminué des patentés dans ces publications<sup>40</sup>. Le guide de N. Igglessis, publié pour la première fois en 1905<sup>41</sup> est certainement le plus complet par rapport aux précédents, même si selon son propre éditeur, il présente des lacunes importantes<sup>42</sup>. Il enregistre en tout 265 catégories différentes et 9.300 patentés. Son originalité vient du fait qu'il s'agit du seul guide, et même de la seule source connue, qui enregistre l'adresse des habitants de la capitale. Bien entendu ce catalogue n'est pas complet, vu qu'il n'enregistre que 13.000 personnes alors que la population d'Athènes en 1907 touche les 167.000 habitants. Cependant le dépouillement de cette source nous aidera à saisir la répartition des activités professionnelles au sein de la capitale.

<sup>38</sup> Jean-Luc Pinol, *Le monde des villes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Plethron, 2000, p.20.

<sup>39</sup> Ces guides se trouvent à la bibliothèque Gennadios. Nous ne trouvons des guides de Makridis que les tomes des années 1891 et 1899.

<sup>40</sup> Par exemple, dans le guide de Makridis pour l'année 1891, 114 médecins et 167 avocats sont enregistrés, alors que dans le guide de Daskalakis, de 1900, nous ne comptons que 50 médecins et 36 avocats.

<sup>41</sup> Le guide d'Igglessis sera publié systématiquement. La Chambre de commerce et d'industrie d'Athènes dispose de la totalité de ces guides.

<sup>42</sup> L'éditeur considère que le problème vient du fait que la liste des commerçants qui lui a été communiquée par les précepteurs d'impôts ne détaille pas le type du commerce.

# Prologue : Les images de la ville

## Chapitre I. La période 1800-1862

### A. Athènes au début du XIX<sup>e</sup> siècle : une petite ville aux rues étroites

---

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle Athènes était encore dans l'empire ottoman. Il s'agissait d'une petite ville d'environ 12.000<sup>43</sup> habitants. Le plan de la ville a été dessiné par Fauvel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous les ordres du gouvernement français. A l'époque Fauvel était le consul français à Athènes. La ville présentée sur ce plan couvre une surface de 1.270 hectares<sup>44</sup> et est entourée des remparts de Hasékis<sup>45</sup>. Ces remparts contournaient la région habitée mais aussi des étendues non construites, surtout vers le Nord, le Nord-Est et l'Est. En effet dans ces zones les remparts s'élevaient à 100-300 mètres des habitations. Les habitants cultivaient les étendues restées libres entre les habitations et les remparts<sup>46</sup>. Ludwig Ross la décrit comme « une petite ville, de 6 à 8.000 habitants, entrecoupée par des rues étroites et diagonales, avec des potagers et des cours dans la région de la pente est et aux pieds de l'Aréopage et de l'Acropole. A l'Ouest, elle s'étendait jusqu'au Palais royal actuel, puis s'étirait au Sud-Est jusqu'à la porte d'Hadrien et du côté de l'ancien théâtre, au bas du côté sud de l'Acropole »<sup>47</sup>.

<sup>43</sup> Lila Leontidou, *Les villes de silence, Athènes-Pirée, 1909-1940*, Athènes, éditions Banque Hellénique de Croissance Industrielle – Fondation culturelle et technologique, 1989, p.47.

<sup>44</sup> C. Biris soutient qu'à l'intérieur du mur la superficie du « pays d'Athènes » est de 1.163 hectares, dont 772 sont habités. Cette vieille ville, si nous la transposons à la ville actuelle, arrivait jusqu'à la rue Thrassilou, Aishinou, Pittakou, Lekka, Praxitelous, Evripidou, Sarri, jusqu'à l'église des Agioi Assomati, au Théssio et à l'Aréopage. C. Biris, *Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Melissa, 1995 (b'), p.19.

<sup>45</sup> Les remparts Hasékis ont été construits en 1778 sous le commandant principal Hatzi Ali Hasseki pour contrer les attaques des Albanais. Pour une grande partie ils reprennent la fortification de Thémistocle et se maintiennent jusqu'à ce qu'Athènes devienne capitale de la Grèce. Ils députaient devant l'Acropole et passaient par l'actuelle place de Théssio, la région des Agioi Assomati, arrivaient vers la région de la place Koumoundourou actuelle, et continuaient vers la rue Evripidou, traversaient la rue Socratous et la rue Athinas et arrivaient à la rue Sofokleous. Par la suite ils longeaient la place Klathmonos, pour arriver jusqu'à la rue Amalias au pont d'Hadrien et de là ils se dirigeaient vers le coin de la rue Macriyiannis et le théâtre d'Hérode, où ils tournaient vers le Nord et arrivaient de nouveau à l'Acropole. C. Biris, 1995, p.10-14.

<sup>46</sup> Dimitrios Eginitis, « Plan de la ville », in *Athènes, Encyclopédie Moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.320-321.

<sup>47</sup> Ludwig Ross, archéologue allemand. Il a été le premier professeur d'archéologie nommé à l'Université d'Athènes en 1837. In Ekaterini Koumariou, *Athènes. La ville-les hommes. Récits et témoignages. XII<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Potamos, 2005, p.311.



*Plan d'Athènes, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les remparts Hasékis*

Source : Louis François Sébastien Fauvel, Plan d'Athènes, Guillaume Antoine Olivier, Atlas pour servir au voyage dans l'Empire Ottoman..., Paris, année 9 (1800/1 – 1807), Bibliothèque Gennadios in Ekaterini Koumarianou, Athènes. La ville-les hommes. Récits et témoignages. XIIe-XIXe siècle, Athènes, éditions Potamos, 2005, p.227.

John Cam Hobhouse<sup>48</sup>, qui visite Athènes en 1810 environ, note qu'il a fait « le tour des remparts en marchant d'un pas vif en 47 minutes » ce qui peut donner une idée du périmètre et de la taille même de la ville. Dans la suite de la description de ses impressions sur la ville, il donne par ailleurs les éléments suivants: « On estime le nombre d'habitations à Athènes entre 1.220 et 1.300 ; 400 de ces maisons environ sont habitées par des Turcs et le reste par des Grecs et des Albanais, ces derniers habitant dans 300 environ de ces maisons. Il existe aussi 7 à 8 familles françaises sous la protection du Consul français. Ces maisons ne sont ni bien construites, ni spacieuses, au contraire de celles des riches Grecs d'Ioannina ou de Lévadie, et les rues sont étroites et irrégulières. Beaucoup de ces rues sont bordées des deux côtés par des passages élevés tellement larges que les rues sont transformées en une sorte d'allée sale. Le bazar [...] est loin d'être riche en denrées, mais il y a assez de cafés, où le plus souvent s'amassent les Turcs les plus paresseux qui s'amuse en jouant aux échecs et en fumant des *narguilés* ».

<sup>48</sup> Anglais, homme politique et savant, ami de Lord Byron, in E. Koumarianou, 2005, p.196.

## B. Athènes lors de la Révolution « Une ville entière en ruine »

---

La révolution a été proclamée à Athènes le 25 avril 1821. Elle dure jusqu'en 1830, date à laquelle le protocole de Londres est signé et reconnaît que la Grèce est indépendante. Athènes change trois fois<sup>49</sup> d'administration lors de cette période ; Les Grecs et les Ottomans détiennent tour à tour la ville. Les perdants, à chaque fois, sont isolés sur l'Acropole et beaucoup d'Athéniens se sauvent dans les îles du Golfe Saronique. En 1830, Athènes est en ruine. Les descriptions de la ville de cette période, obtenues grâce à des voyageurs et des écrivains de l'époque, sont révélatrices.

Dionissis Sourmelis écrit dans *l'Histoire d'Athènes* quelques années plus tard: « J'ai trouvé toute la ville en ruines, avec la plus grande part de l'olivieraie brûlée, les jardins, les vignobles et les champs réduits en cendres. Les quartiers de Patission et de Sepolia étaient amorphes, nus, et présentaient une vue misérable »<sup>50</sup>. Le voyageur et historien français J.F.Michaud, présent à Athènes en 1830, écrit : « Voici Athènes [...] il n'y existe pas de rue tracée au jour d'aujourd'hui. Nous marchons dans des tas de débris éparpillés, à travers un sentier qui a été formé au milieu des débris, en sautant à chaque pas afin d'éviter des tas de pierres, des morceaux de murs, des tambours de colonnes, éparpillés (allongés) dans la poussière... Aujourd'hui, il n'y a même pas de rue publique, de place publique, ni un jardin, un monastère, une église. Nous avons croisé des hiboux, [...] symbole du désert aphone. C'est les seuls habitants d'Athènes dont on a eu pitié ces dernières années... »<sup>51</sup> Alexandre Rizos Ragavis, lors de sa première visite à Athènes en 1830 s'est trouvé devant une ville qui « était couverte de nouveaux décombres sans forme sur des ruines ». Un an plus tard, lors de sa deuxième visite et alors que les Turcs avaient déjà l'Acropole en leur possession, la situation reste la même : «... Je suis resté à Athènes dans la vieille demeure à la fontaine de Borée [...]. Je la nomme demeure car à cette époque, presque dans toute Athènes, il n'y en avait pas en meilleur état. Il s'agissait cependant littéralement d'une ruine »<sup>52</sup>. En août 1832, Ludwig Ross s'écrie : « Ceci n'est pas la célèbre Athènes. Il ne s'agit que d'un tas de ruines, une immense masse grise [...] sans forme, de cendre et de poussière, à travers laquelle surgissent une douzaine de palmiers et de cyprès, les seuls résistant à la désertion totale »<sup>53</sup>. Aux environs de la même période [1832-1833], J. L. Lacour, rattaché au régiment du général Maison, rend visite à Athènes : « Le cœur est blessé en arrivant à Athènes. De nouveaux vestiges couvrent les anciens [...] Étroits, obscurs, bourbeux et irréguliers petits chemins. Magasins sales, puants avec des marchandises que même les vendeurs paysans ambulants de nos foires mépriseraient. Le tout est encerclé par un gros mur... »<sup>54</sup>.

<sup>49</sup> Bien que les Ottomans se rendent en juin 1822, rien ne reste stable. Pour les quatre années qui suivent, les Ottomans tenteront encore au moins trois attaques ayant pour résultat la désertion de la ville par les Athéniens. Après l'invasion de Kioutahi à Athènes en août 1826, les Athéniens s'enferment à l'Acropole, où ils resteront jusqu'en mai 1827. La sortie des assiégés se fera avec la signature du traité du mois de mai 1827, selon lequel Athènes se rend aux Ottomans, et qui a comme résultat le départ des assiégés en bateau vers Salamine et Egine tout d'abord, puis par la suite vers Poros, Hydra, Syros et Tinos.

<sup>50</sup> Maître athénien, archiviste-paléographe, combattant de 1821. In C. Biris, 1995, p.9.

<sup>51</sup> C. Biris, 1995, p.9.

<sup>52</sup> Fanariote et homme de Lettres, poète, auteur théâtral, professeur d'archéologie à l'université d'Athènes et diplomate. In E. Koumariou, 2005, p.285.

<sup>53</sup> A. Politis, *Les années Romantiques : idéologies et mentalités en Grèce 1830-1880*, Athènes 1993, p.74.

<sup>54</sup> J. L. Lacour, *Excursions en Grèce dans les années 1832 et 1833*, Paris, 1834, p.170.

La description d'Alphonse de Lamartine<sup>55</sup> qui se trouvait à Athènes en août 1833 nous donne une image détaillée de la ville détruite. « Nous avons avancé un peu et nous sommes entrés dans la ville, c'est à dire dans un labyrinthe compliqué de petites ruelles couvertes de murs démolis, de tuiles cassées, de pierres et de marbres gisant de tous côtés; Nous montions et descendions de la cour d'une maison démolie sur les marches, ou même sur le toit d'une autre: et entre ces petits taudis blancs et misérables, des ruines d'autres ruines, quelques salles et d'étouffants taudis où s'entassaient des familles de villageois grecs. [...] Nous sommes sortis des ruelles anonymes et où personne n'avait jamais mis les pieds, en passant de temps en temps par des failles dans des murs, des maisons sans toits ou par des débris empilés sur la poussière blanche du sol d'Athènes. Lors de notre descente vers l'intérieur de la profonde et déserte vallée, sous l'ombre du Thésio, de la Pnika, de l'Aréopage et de la Colline des Nymphes, nous découvrions une grande surface occupée par une nouvelle ville qui s'étalait à notre gauche, similaire à tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Un énorme et triste embrouillé de cabanes démolies, des morceaux de murs qui étaient encore debout, des toits engloutis, des potagers et des cours dévastés, des tas de pierres qui barraient la rue et dégringolaient sous nos pieds ; Le tout avec un teint de récente destruction, ce sombre et languissant gris fané, qui n'a ni le caractère saint de la vétusté ni le charme de la truite. Aucune trace de végétation, hormis trois ou quatre palmiers ressemblant à des *minarets* turcs qui sont restés sur la ville en ruine; de temps en temps quelques insignifiantes maisons avec un style moderne, construites récemment par certains Européens ou *roums* de Constantinople. Des maisons rustiques de France ou d'Angleterre, des toits s'élevant sans grâce, beaucoup de petites fenêtres, absence de véranda, de lignes architecturales, de décor; auberges éphémères construites en attendant la prochaine destruction; Rien qui rappelle les palais construits par les peuples civilisés croyant en eux-mêmes et aux générations futures ».

Lors de cette période la réduction de la population est dramatique. Alors qu'en novembre 1824 le recensement<sup>56</sup> avait enregistré 9.040 habitants, au début de l'année 1831 leur nombre ne dépassait pas les 4.000<sup>57</sup>. Pour le nombre de maisons, au début du XIX<sup>e</sup> siècle selon C. Biris l'ancienne cité comprenait 1.500 maisons et 124 églises alors dans le recensement de 1824, 1.065 maisons sont enregistrées, distribuées dans 35 paroisses<sup>58</sup>.

Le 31 mars 1833, après l'accord des Forces Protectrices et l'arrivée d'Othon à Nauplie, la garde ottomane abandonne l'Acropole.

## C. Athènes, capitale du royaume grec

### 1. Les premiers plans de la ville

Le gouvernement transitoire après Capodistria avait, dès le mois de mai 1832, attribué à Stamatis Kleanthis et Eduard Schaubert, élèves de Karl Friedrich Schinkel, architecte allemand néoclassique, l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme d'Athènes. Il n'avait pas

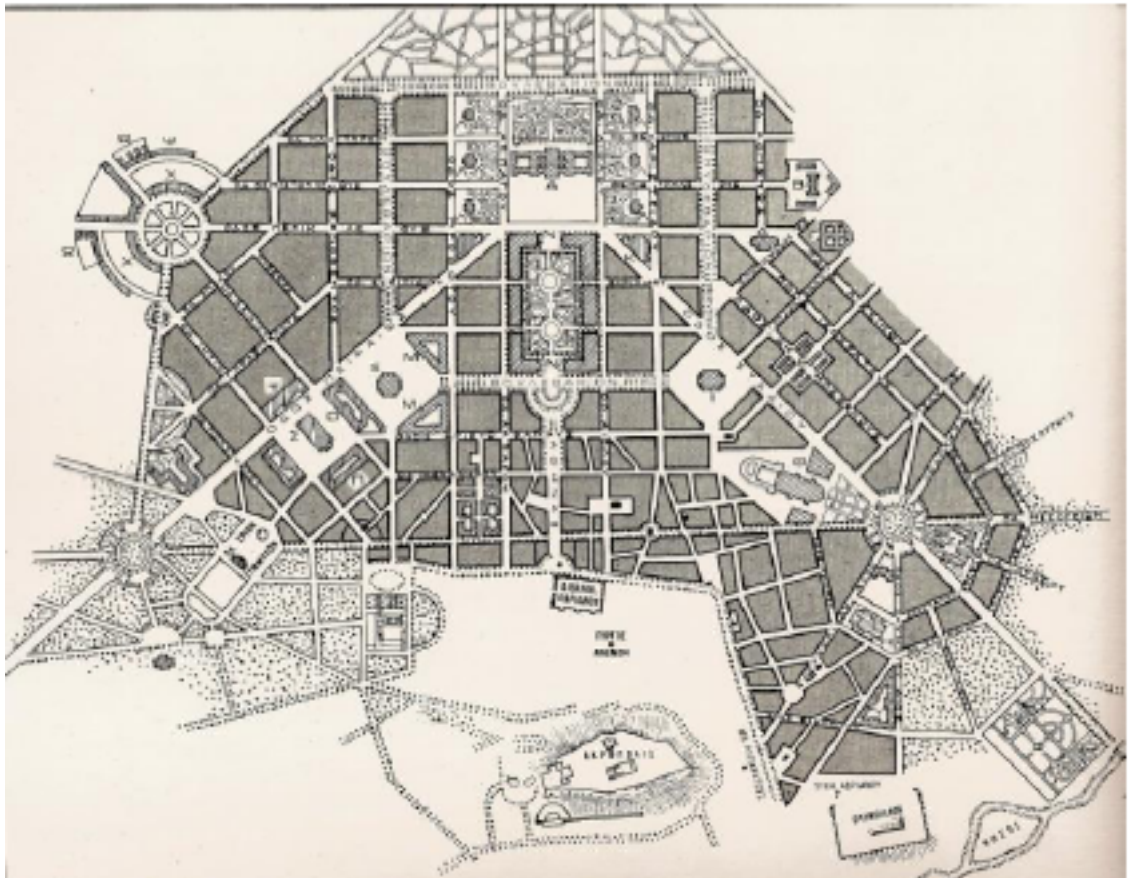
<sup>55</sup> Homme politique français et poète. In E. Koumarianou, 2005, p.300-301.

<sup>56</sup> *Journal d'Athènes*, numéro 21, 12 novembre 1824, (Bibliothèque centrale du parlement).

<sup>57</sup> Ioannis Travlos. *Evolution de l'urbanisme d'Athènes de l'époque préhistorique au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, 1960, p.235-36.

<sup>58</sup> Leonidas Kallibretakis, « Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Archéologie de la ville d'Athènes. Conférences scientifiques janvier – mars 1994*, Athènes, 1996, p. 174. Georg Maurer, qui est arrivé à Athènes en 1833 lors de la première visite d'Othon notait qu'« Athènes, qui avant la guerre libératrice comptait 3.000 maisons, n'en a même pas 300 de nos jours ».

encore été décidé qu'Athènes serait la capitale du royaume. Le projet a été rédigé et soumis en décembre 1832, puis approuvé le 29 juin 1833 par le Régent, enfin confirmé par le décret royal le 6 juillet de la même année<sup>59</sup>. Selon ce plan les remparts de Hasékis auraient été démolis et la ville se serait étendue à l'Ouest, au Nord et à l'Est. Dans ce projet la zone de la vieille ville, au Nord de l'Acropole, aurait été expropriée, (protégée) et des fouilles auraient été effectuées. Le triangle des rues Stadiou, Pireos et Ermou aurait été le noyau de la ville, et il était prévu que le Palais royal, ainsi que différents ministères auraient été construits sur la place d'Omonia.



*Le plan d'Athènes de Kleanthis et Schaubert. 1833*

Source : C. Biris, Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Athènes, éditions Melissa, 1995 (b'), p.28.

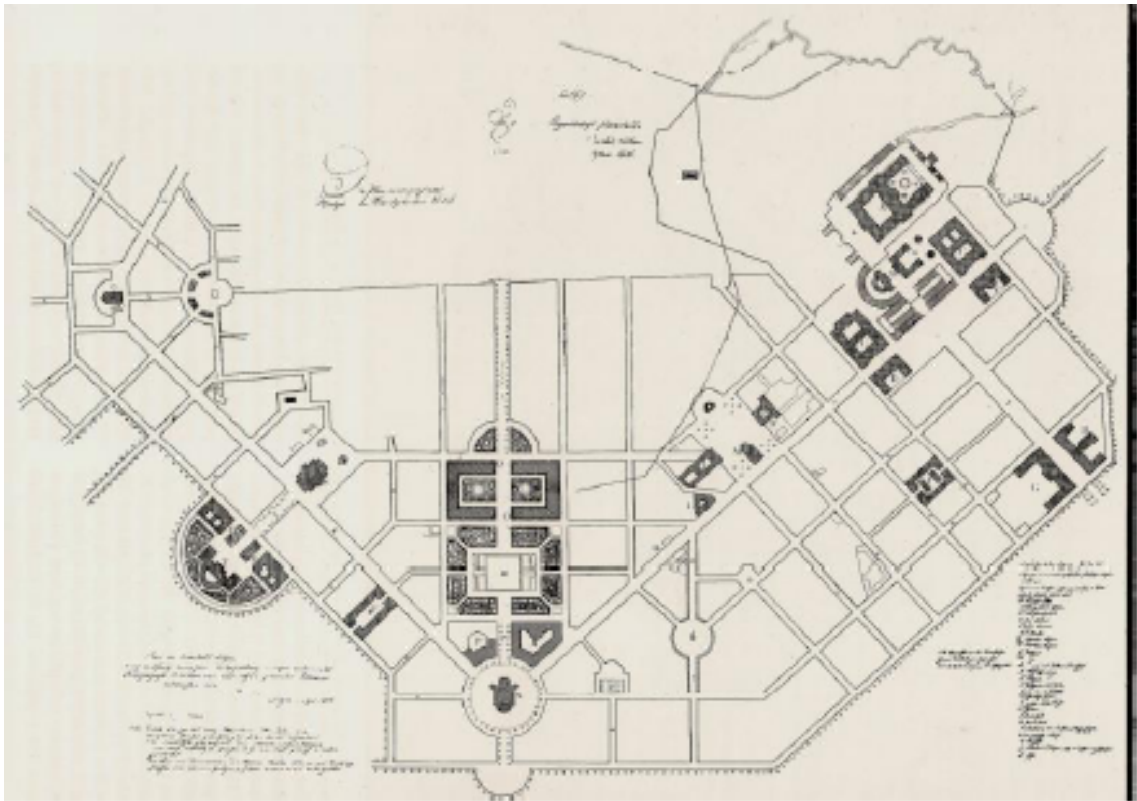
Cependant, alors qu'à la fin de l'année 1833 le plan commençait à être mis en œuvre et les habitants ont réalisé l'étendue de la zone des expropriations, des protestations se sont élevées de la part des propriétaires. Une vague d'accusations de spéculation ont été lancées. Le mécontentement général a conduit le Régent à ordonner la suspension de l'application du projet le 11 juin 1834<sup>60</sup>. Le célèbre architecte bavarois Leo von Klenze, est appelé de Munich pour examiner le projet. Sa visite de juillet en septembre 1834 a abouti à l'élaboration d'un nouveau projet, ou plutôt à une révision de celui qui était prévu

<sup>59</sup> Leonidas Kallibretakis, 1996, p.177.

<sup>60</sup> C. Biris, *Les premiers plans d'Athènes*, Athènes, 1933, p.13-15.



initialement<sup>61</sup>. Les points principaux de ce plan consistaient à diminuer la surface des fouilles –avec pour limite la rue Adrianou, à rendre les rues plus étroites et donner de la surface aux places, et faire disparaître les avenues à l’intérieur de la ville. (Il a été proposé d’exploiter les ruelles existantes avec de petites corrections et légers redressements au lieu de nouvelles rues droites (sur tracé orthogonal) et enfin le Palais royal a été déménagé et par conséquent tout le centre administratif de la ville de la place d’Omonia sur la colline d’Agios Athanassios, au-delà des rues Ermou et Pireos. Selon le plan de Klenze la ville aurait dû couvrir une surface de 2,102 kilomètres carrés, au-delà desquels l’extension aurait été interdite<sup>62</sup>.



*Le plan de Klenze. 1834*

Source : C. Biris, 1995, p.37.

Le plan de Klenze a été approuvé le 18 septembre 1834. Le même décret proclame Athènes Capitale du Royaume<sup>63</sup>. Le projet Klenze est mis en oeuvre immédiatement, deux mois et demi avant qu’Athènes obtienne le titre de capitale. Cependant les modifications de Klenze diminuent les problèmes sans les éliminer. Le début des démolitions pour l’ouverture des nouvelles rues Eolou, Ermou et Athinas, ont provoqué des réactions de la part des habitants. Le gouvernement ne leur avait pas accordé, comme convenu, un terrain dans un endroit différent. Les travaux ont été interrompus maintes fois, pour continuer grâce à des renforts policiers, et sous les protestations de la Municipalité même. Vu les difficultés qu’avait le gouvernement pour soutenir économiquement les expropriations prévues, il a été décidé le 11 novembre 1836 que la surface archéologique serait diminuée. Cette décision

<sup>61</sup> C. Biris, 1933, p.16-21.

<sup>62</sup> Dimitrios Eginitis, 1927, p.321b.

<sup>63</sup> Corinthe, Nauplie, Argos, Tripoli, Syros et la région de Mégare étaient candidats pour le titre de la capitale du royaume. Mais Athènes avait d’office plus de probabilités de l’obtenir grâce à son ancien prestige.

est connue comme la modification Hansen - Shaubert<sup>64</sup>. D'autres changements, plus limités, surviennent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La conséquence des changements répétés a été la préservation d'une grande partie de la ville ancienne, et donc le retardement de l'extension prévue de la capitale dans ses nouvelles limites. Finalement, la ville a été réorientée en direction du Palais royal<sup>65</sup>.

### 2. La jeune capitale

Othon, la Cour, le Régent et des ministères s'installèrent le 10 décembre 1834 à Athènes, où, à cette époque, on dénombrait 7.028 habitants et 1.836 familles. Par la suite, « toute la société afflua à Athènes avec pour résultat le dépeuplement presque entier de Nauplie »<sup>66</sup>. Dépourvu de palais royal le roi s'installa dans sa nouvelle maison à la rue Kontostavlou. « Mais trouver des logements tolérables pour les régents et leurs familles la famille royale, les ministres, les diplomates étrangers, les employés grecs et étrangers, les militaires etc. jusqu'aux indispensables techniciens n'était pas une mince affaire dans cette petite ville où un carreau de verre était considéré comme un luxe et où nous voyions un poêle en fonte pour la première fois »<sup>67</sup>. D'ailleurs, le déménagement des meubles, des archives du royaume, des fournitures, du Pirée à Athènes se fait non sans mal vu que le trajet n'était pas encore aménagé et, à cette époque, n'existaient que les carrosses de la cour ou ceux des militaires. Tout le monde utilisait des chameaux, des chevaux, des mules et des ânes pour leurs transports<sup>68</sup>.

L'archéologue L. Ross décrit la situation après la désignation d'Athènes comme capitale. « Tout ce qui était plus ou moins habitable c'est à dire des petites églises à demi démolies et des églises, des mosquées et des Hammams, sont devenus des casernes provisoires, des étables, des commerces, des tribunaux, des magasins de chaussures etc. [...] Le besoin grandissant ou tout au moins très urgent de nouvelles et confortables habitations a provoqué une frénésie immobilière inhabituelle. Toute personne ayant un petit terrain tachait, comme il le pouvait, de trouver un peu d'argent et construisait tout de suite avec comme perspective l'augmentation sans risque de son capital de 20 à 30%. Il ne s'agit pas d'une exagération. L'argent était tellement rare que pendant de longues années la Banque Nationale Grecque a défini l'intérêt des emprunts de 8 à 10%. Dès qu'une maison était prête, elle était achetée. Les gens ne demandaient même pas si la chaux avait eu le temps de sécher. Presque tout l'argent pour les constructions sortait de Grèce. Car en dehors de la chaux et des pierres, le reste devait être importé de l'étranger, comme de Trieste, Malte, Salonique: des bois, des vitres, du fer, des couleurs etc. Parce que les forêts locales ne pouvaient être exploitées. Il n'y avait pas de routes ni de moyens de transport. D'ailleurs, pendant les premières années, des marbres de Camora (Italie) étaient importés, car les gisements de marbre locaux, suffisants pour approvisionner l'Europe entière, n'étaient pas encore accessibles »<sup>69</sup>.

<sup>64</sup> C. Biris, 1933, p.22-32.

<sup>65</sup> Leonidas Kallibretakis, 1996, p.181.

<sup>66</sup> E. Koumariou, 2005, p.291.

<sup>67</sup> E. Koumariou, 2005, p.318.

<sup>68</sup> E. Koumariou, 2005, p.318.

<sup>69</sup> E. Koumariou, 2005, p.318.

Cette frénésie immobilière est mentionnée par Ross, et est d'ailleurs confirmée par les plans topographiques de Bailer (1834) et Stauffert (1836) : En effet ces plans montrent qu'environ 1.000 maisons ont été construites lors de ces deux années<sup>70</sup>. Malgré cela, la situation de la capitale ne s'est pas énormément améliorée. Ainsi, Charles Holte Bracebridge, qui visite Athènes en 1836, note que la ville « est en ce moment une ruine. Les rues sont presque désertes et presque toutes les maisons n'ont pas de toits. Les églises ne sont que des murs nus et des tas de pierres et de terre.[...] Peu de maisons, une ou deux qui sont construites un peu mieux que les autres, et deux séries d'abris en bois où le Bazar se tenait, étaient les lieux habitables dont Athènes pouvait être fière. Elle se remet vraiment lentement des conséquences de la guerre récente »<sup>71</sup>.

Le baron Constantin Bélios, installé à Vienne, arrive à la capitale lors de la même année, et nous donne une vision globale des maisons à cette époque: « Les maisons d'Athènes, qui ont été construites en un laps de temps très court, ont été édifiées avec économie et rapidement, avec de la boue et du bois, dans le but de faire des profits ; Les propriétaires des maisons les ont construites pour qu'elles leur rapportent un revenu de 20% et 25%, sans même qu'ils pensent, ces idiots, que ces maisons ayant des murs d'à peine 5 doigts d'épaisseur ne tiendront même pas 5 ans et qu'elles devront être démolies. Ces maisons ont été construites sans style particulier, sans aménagement, par des techniciens qui ne connaissent pas les règles de cet art. Le froid et le vent pénètrent par les fenêtres et par les portes. Ainsi dans la plupart des maisons, pour se chauffer pendant quelques instants, brûle-t-on des charbons dans des braseros [...] Lorsque quelqu'un marche dans la maison, le plancher vibre intensément. [...] Un homme ayant vécu dans un monde civilisé ne pourrait vivre que dans très peu de maisons, peut être 10 ou 15 »<sup>72</sup>. Charles Reynaud qui visite Athènes quelques années plus tard décrit dans son journal de voyage l'intérieur des maisons. « ... le salon qui est destiné à être vu par les étrangers est entouré d'un divan et décoré avec un certain luxe, pendant que la chambre à coucher est à peine garnie d'un mauvais lit et d'un coffre pour renfermer les vêtements »<sup>73</sup>.

Raoul Rochette qui arrive au port du Pirée en 1838 évoque le fait qu'il existe des carrosses qui vont du port à la capitale et que la rue est franchissable. « J'avais à choisir entre de nombreux vieux carrosses, l'ancien landau allemand et le corricolo napoléonien, ou bien l'omnibus français. Et ce car la nouvelle civilisation d'Athènes se sert de tous les éléments de nos vieilles civilisations européennes »<sup>74</sup>. Cependant lorsqu'il arrive à Athènes, ces impressions sont similaires aux voyageurs cités précédemment : « C'est une ville sans routes, dans laquelle ils ont commencé à construire un palais, une image assez fidèle d'un pays où un roi a été installé rapidement avant même de savoir comment exister en tant que peuple. Partout, nous pouvons trouver l'image de la catastrophe à proximité de l'image de l'initiative. Il s'agit d'un Chaos dans lequel de l'ancien et la nouveauté se retrouvent au même moment, au même instant. [...] Où malheureusement, tout ce qui est construit aujourd'hui, à cause de sa fragilité, finit par ressembler à ce qui avait été construit avant et s'était effondré. En quelques mots, cette ville malheureuse semble toute ancienne et vieillie [...] En voyant

<sup>70</sup> C. Biris, 1995, p.47.

<sup>71</sup> E. Koumariou, 2005, p.334.

<sup>72</sup> C. Biris, 1995, p.48.

<sup>73</sup> Charles Reynaud, *D'Athènes à Baalbek (1844)*, Paris, Furne et C<sup>e</sup>, Libraires – Editeurs, 1846, p.12 (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>74</sup> E. Koumariou, 2005, p.347.

leurs maisons, nous pensons qu'ils sont satisfaits de vivre aujourd'hui et qu'ils ne sont pas sûrs d'exister demain »<sup>75</sup>.

Jean – Alexandre Buchon (1841)<sup>76</sup> enregistre une différence dans la construction du quartier nord-ouest par rapport au reste de la ville : « ... La rue Ermou sépare la ville en secteurs. D'un côté les vieux marchés, les vieilles rues, la vieille ville [...] De l'autre, les nouveaux quartiers, les cafés, les centres commerciaux de mode, la richesse, le corps diplomatique, la Cour. Une sorte de trottoir, souvent interrompu, au long de cette longue rue dénonce surtout ce qu'ils aimeraient avoir plutôt que ce qu'ils ont en réalité ».

Pendant des décennies les limites d'Athènes prévue par les plans sont restées essentiellement celles de la vieille ville. Omonia et la partie Sud de la rue Pireos, aujourd'hui au centre ville, sont restées pratiquement désertes jusque dans les années 1870-1880<sup>77</sup>. Lorsqu'en mars 1841 Hans Christian Andersen vient à Athènes, il visite le « nouveau théâtre » Boukoura et écrit : « le théâtre se trouve un peu en dehors de la ville [...] en sortant de ce bâtiment [...] on pouvait voir s'étendre devant nous toute la vallée, nue et entourée de montagnes. Vide et sérénité »<sup>78</sup>. Ce théâtre était situé là où nous trouvons aujourd'hui la petite Place Theatrou (*place du théâtre*), derrière le marché des légumes au centre de la ville. Dans la décennie 1840 l'aménagement et l'organisation de la ville s'est tenue surtout au Nord de la rue Adrianou. Le côté nord-ouest de la ville se construisait avec un rythme plus poussé alors qu'à l'est, c'est à dire vers la rue Stadiou et Boulevariou (aujourd'hui rue de l'Université) le vide dominait. En ce qui concerne les constructions, nous pouvons dire que c'est la rue Eolou qui a été primordiale et où ont été construits les centres commerciaux et les centres de vie sociale et politique<sup>79</sup>.

<sup>75</sup> E. Koumariou, 2005, p.350.

<sup>76</sup> Journaliste et historien. In E. Koumariou, 2005, p.362 – 363.

<sup>77</sup> L. Kallibretakis, 1996, p.182.

<sup>78</sup> Hans Christian Andersen, *Voyage en Grèce*, Athènes, éditions Estia, 1999, p.41.

<sup>79</sup> C. Biris, 1995, p.77.



1852. Plan de la ville d'Athènes à l'échelle de 1 : 200.000

Source : Dépôt de la Guerre, 1852, 1:10.000, feuille 10. Archive littéraire et historique grecque.

Lors de la décennie 1850 le rythme de construction s'est ralenti, si on le compare à celui de la première décennie. Les quartiers de la ville ancienne sous la rue Adrianou ont continué à être les plus peuplés, puis, en deuxième place, vient la partie ouest de la nouvelle ville. Avec le temps la ville s'étend vers la partie nord-est de la ville qui s'appelait Neapoli (c'est-à-dire la ville nouvelle)<sup>80</sup>. Sur la carte française de 1854, il semble d'une part que la construction s'est étendue même au-delà de la rue Akadimias et d'autre part que la place d'Omonia et en général toute la région nord de la rue Sofokleous ne sont pas encore construites. Aussi, l'agglomération ouest de Metaxourgio est restée au même niveau qu'en 1837<sup>81</sup>. Il se trouve encore en dehors de la ville au début de la décennie 1860 et constitue une limite de l'agglomération sur la carte de 1862, où il apparaît que le chantier vient juste de commencer à se diriger vers l'ouest d'Omonia.

<sup>80</sup> C. Biris, 1995, p.99.

<sup>81</sup> Christina Agriantoni, « Athènes au XIX<sup>e</sup> siècle. Le quartier Metaxourgio », in *Archéologie de la ville d'Athènes. Conférences scientifiques janvier – mars 1994*, Athènes, 1996, p.198.

Des agglomérations commençaient à se former au-delà des avenues périphériques. Par conséquent le gouvernement confia à une commission d'officiers et d'architectes l'aménagement d'un nouveau plan et d'un compte rendu qui définirait la manière de déterminer l'étendue de la ville. La commission rendit non seulement le plan, mais aussi un diagramme indiquant la zone au sein de laquelle il serait interdit de construire sans permis préalable<sup>82</sup>. A la fin du règne d'Ottoman, la ville s'étendait vers l'est jusqu'à la place Kolonaki et à travers des petits îlots dispersés jusqu'à la rue Solonos. C'est là que la nouvelle ville commençait à se construire (Neapoli). A l'Ouest avec une densité de chantiers, elle s'étendait jusqu'aux quartiers du Keramikos et de Metaxourgio où se situaient par ailleurs les légions de l'artillerie et du Génie civil. Vers le Nord, elle s'étendait jusqu'à la Banque nationale de la place Omonia. Enfin, vers le quartier de Makryiannis qui se situe au nord un petit quartier s'est créé. A l'emplacement du quartier de Psirri de notre époque se trouvait la place la plus centrale et la plus ancienne : la place Iroon (*la place des Héros*)<sup>83</sup>.

### 3. Les travaux d'infrastructures

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle la capitale grecque doit faire face à des problèmes importants qui resteront sans issue, même jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle : l'absence d'un réseau d'approvisionnement en eau qui couvre les besoins des habitants et la poussière des rues. D'ailleurs, de grandes épidémies de fièvre typhoïde (pour les années 1849, 1853, 1854, 1880 et en 1881) et de diarrhée (la période 1876 – 1884)<sup>84</sup> ont souvent touché la capitale.

Lors des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville tire son approvisionnement en eau de puits privés ou publics, de fontaines publiques dont le débit variait, selon les saisons, mais aussi des sources et des fleuves Illissos, Eridanos et Kifissos<sup>85</sup>. Dans les maisons, l'approvisionnement en eau n'était possible que grâce à des puits. Cependant, le fait que dans les régions habitées la surface du sol soit engorgée des filtrats des égouts ce qui rendait cette eau dangereuse pour la santé<sup>86</sup>. Les quelques canalisations et citernes qui existaient étaient anciennes, et avaient un sérieux besoin de restauration et de maintenance. La communauté réussit à réunir un certain montant pour la restauration de l'aqueduc. Ils le font par le biais d'une collecte auprès des habitants, augmenté de la donation de Paparrigopoulos et d'un prêt accordé par le Gouvernement<sup>87</sup>. En octobre 1834 finalement, la Commission des constructions se charge de la réalisation des travaux<sup>88</sup>.

<sup>82</sup> P. P. Kalligas, « Topographie et climat », in *Athènes, Encyclopédie moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.320–321.

<sup>83</sup> Georges Aspreas, « Histoire » in *Athènes, Encyclopédie moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.359–361.

<sup>84</sup> Clon Stéphanos, « La Grèce au point de vue naturel, ethnologique, anthropologique, démographique et médical », Extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Masson, 1884.

<sup>85</sup> Eftihia Nestoridou, « Le problème d'approvisionnement en eau et les premières études », in *Journal Kathimerini, Sept Jours, L'approvisionnement en eau d'Athènes*, 24 mars 2002.

<sup>86</sup> C. Biris, 1995, p.55.

<sup>87</sup> C. Biris, 1995, p.55.

<sup>88</sup> Le témoignage de Christopher Wordsworth, voyageur et topographe anglais, provoque surprise; Il note en effet, après sa visite à Athènes vers 1835 : « L'approvisionnement en eau de la ville de l'ancien aqueduc est abondante et de très bonne qualité ». In E. Koumariou, 2005, p.337.

Les années suivantes la municipalité tenta d'augmenter la quantité de l'eau et le nombre des fontaines publiques par différentes réparations, sans que ces efforts ne fournissent de résultat particulièrement remarquable. En 1839, St. Kleanthis avec I. Eslin, Verthaim et Th. Ralli ont proposé la mise en place d'une compagnie spécifique : la Compagnie des Eaux d'Athènes. Cependant le conseil municipal considéra que l'échange avec cette compagnie serait une « abominable spéculation » et rejeta toute proposition.

Malgré les fréquentes réparations auxquelles participait la Municipalité, le système d'égouts de la capitale n'était pas en meilleure situation que le système d'approvisionnement en eau. La vieille ville était la seule qui avait des égouts sous terrain dès les temps anciens. Lors de la décennie 1850, et alors certaines rues commençaient à être construites, un grand égout voûté a été construit sur la rue Stadiou (1857), de la rue Voukourestiou vers la rue Iktinou, en traversant la rue du Jardin du Peuple<sup>89</sup>.

A la fin des années 1834, la rue Eolou a été tracée et ouverte, ainsi que ses rues adjacentes, les rues Ermou et Athinas, et le mur d'Hasékis a été démolé. A la même période on ouvre la rue vers le Pirée, achevée en 1836. Par la suite sont aménagées la rue Adrianou et les autres rues autour de l'Agora. Cependant, une vingtaine d'années plus tard, la plupart des rues n'étaient pas encore praticables. Un don de 50.000 francs français du bienfaiteur Michail Tossitsas et de 30.000 de la reine Amélie a permis au Gouvernement de commencer les travaux. Les premières rues construites sont celles qui rayonnent autour du site archéologique de l'Acropole et pour leur revêtement, a été utilisé le système Mac Adam. Ensuite, sont construites les rues principales de la région Nord-Ouest et Nord-Est de la ville. Finalement les places Syntagma, Klathmonos, Omonia et de Varvakio sont-elles aussi pourvues en dégagements<sup>90</sup>.

Enfin, notons que l'éclairage de la capitale se faisait avec des lanternes à huile jusqu'à la fin des années 1860. Lors des premières années il n'y avait pas plus de 15 lanternes, qui avaient été pendues aux endroits de la ville les plus importants, et qui étaient allumés et surveillés par la police. En 1840 elles ont augmenté pour atteindre les 80, dont seulement les 20 cependant étaient allumées lors des nuits de lune. E. About note d'ailleurs vers 1854 : « Si l'almanach fraude ou la lune se cache, il est permis aux Athéniens de se briser dans le noir »<sup>91</sup>.

#### 4. La capitale à la fin du règne d'Othon

Antoine Proust<sup>92</sup> enregistre avec beaucoup de détails l'image de la ville et de la société à la fin des années 1850. « Sans compter ces deux rues principales (Ermou et Eolou), toutes les autres ont été faites tant bien que mal pour le désespoir de ceux qui considèrent l'agencement orthogonal comme critère de la perfection urbaine et pour la grande allégresse de ceux qui espèrent qu'ils verront la ville enfouie venir en surface pour mettre de côté les cabanes rongées. [...] En quelques mots, alors que nous avons tourné dans toute Athènes et nous avons vu toutes ces facettes, du Lycabette jusqu'aux rochers de l'Aréopage, de l'Hymette à Pendeli, nous avons abouti à la conclusion qu'Athènes, avec ses 45.000 âmes, était un grand village commun, sans personnalité. [ ] Cette bourgade germanique aux grandes dimensions était la seule note discordante dans l'harmonie de la nature. [...] Les

<sup>89</sup> C. Biris, 1995, p.102.

<sup>90</sup> C. Biris, 1995, p.102.

<sup>91</sup> Edmond About, *La Grèce contemporaine*, Athènes, éditions Tolidi, p.260.

<sup>92</sup> Antoine Proust., *Un hiver à Athènes de 1857*, Athènes, éditions Imros, 1990, p.32, 35, 76-77, 79.

rues d'Athènes ont une physionomie particulière. Elles n'ont pas le désordre bruyant des routes de Naples ni l'activité méthodique des routes de Londres. Nous pouvons uniquement les comparer avec certaines routes de nos villes de province, où les urbains oisifs se baladent et cancanent en formant des petits rassemblements sur les trottoirs. Athènes donne l'image d'une ville où tu ne sais pas quoi faire. Les hommes se tiennent dans la rue pendant presque toute la journée, en compagnie du soleil. Les commerçants ont un pied dans leur magasin et l'autre en dehors; les clients ajoutent à l'arithmétique non gracieuse des échanges de quelques mots amicaux et tantôt ils discutent avec un passant, tantôt ils font des commérages sur un autre. Le magasin d'Alexandre, entre autres, est un des meilleurs bureaux de renseignement. Si vous vous arrêtez pendant une heure au croisement de la rue Ermou et Eolou, devant le café la « *Belle Grèce* » [ ], vous aurez la satisfaction de voir défiler devant vos yeux toute Athènes. Le premier qui se présentera vous nommera chaque personne, une à une, par son nom. Celui-ci est un ministre à pot - de - vin, celui-là est le ministre de bronze (incorruptible). [...] Le dimanche tout ce monde se déplace vers ce carrefour, du café la « *Belle Grèce* » à la promenade de Patission. Les hommes vont et viennent en conversant toujours et les femmes, qui ce jour-ci sortent de chez elles, les suivent quelques pas plus loin. Autour d'un kiosque, à l'intérieur duquel l'orchestre militaire se tient, la foule fait sa promenade. Par la suite chacun rentre, non chez soi mais dans la rue. Lors des nuits estivales qui sont chaudes, la plupart dorment dans la rue et font sentir leur présence par leurs murmures, qui sont une sorte de monologue intérieur, un écho de la conversation du jour précédent; car le peuple grec est le plus spirituel et le plus bavard de tous les peuples ».

Cependant, quelques années plus tôt About<sup>93</sup> note pour la capitale du jeune royaume : « Cette capitale symptomatique n'a pas de racines. Elle ne communique pas avec le reste du pays par des routes. Elle n'envoie pas à l'arrière-pays ses produits industriels. Sa population n'a rien à attendre de son gouvernement, ne tourne pas son regard vers Athènes avec espoir. La ville n'a pas de banlieues. Les rares villages qui l'entourent ne se soucient même pas de son existence. [...] En un mot, si le gouvernement était déplacé à Corinthe, rien ne pourrait retenir la population de 20.000 habitants, et tu verrais Athènes en très peu de temps aussi déserte et détruite qu'Egine et Nauplie ».

### 5. Les derniers événements de la période

Cette période finit par des troubles. Les échos de la guerre de Crimée, accélèrent les changements politiques et conduisent au renversement d'Othon en 1862.

Jusqu'à l'arrivée du nouveau roi lors la période du gouvernement transitoire, la capitale devient le théâtre de violences entre les deux partis politiques qui s'opposent. Dimitri Vikelas<sup>94</sup> arrivé à Athènes une semaine après les événements de juillet 1863, touché par tout ce qu'il voit, n'en croit pas ses yeux. Dans son courrier à Livadas et dans *Clio* de Trieste il écrit :

**« Le changement dans la physionomie de la capitale est tel que tu ne peux douter des événements qui ont eu lieu. La banque nationale et toutes les demeures se trouvant sur la place Loudovikou, ainsi que la façade droite du palais, sont couvertes de trous de balles. En dehors de ces lieux, où les événements ont eu lieu, dans toute la ville il est possible de voir de temps en temps des maisons**

<sup>93</sup> Edmond About, p.163.

<sup>94</sup> Prosateur, écrivain, poète et traducteur. Il a vécu la plupart des années de sa vie à Londres et à Paris. Il s'est installé à Athènes en 1900. In E. Koumariou, 2005, p.414-415.



**percées par des balles. Il y a des taches de sang sur les pavés à beaucoup d'endroits. A proximité de la Banque, le mur d'une maison est noir de sang car des soldats y ont été assassinés. Dans plusieurs endroits de la rue, il y a encore les pierres qui ont servi aux campements provisoires [...]. Cependant, le reste des transformations de l'apparence de la ville provoque une impression plus grande encore. Avant mon départ la ville regorgeait de soldats qui faisaient des rondes, ou circulaient à pied ou en véhicule, ou encore qui jouaient aux cartes dans les cafés. Les casernes étaient bondées, les officiers et surtout les sous officiers faisaient traîner leur épée sur les trottoirs ou bien caracolait sur les places [...] Maintenant, il n'y a plus de soldat dans les rues, les casernes sont désertes et il n'y a même pas de gardes pour garder leurs portes fermées. Il n'y a que la garde nationale qui fasse des sentinelles. La Banque Nationale est alternativement détenue par les Anglais, les Français ou les Russes ; nulle musique n'est entendue ; beaucoup de maisons restent fermées vu que leurs habitants sont partis pour aller au Pirée, en province ou à l'étranger. La morosité générale règne. [...] Espérons que le roi arrive vite ! ».**

En effet, le roi

George I arrive en Grèce le 17 septembre 1863 et se met à la tâche deux jours plus tard.

## Chapitre II. La période 1863 – 1912

Cette période correspond au règne de George I, et il s'agit d'une période importante pour la capitale car elle voit sa population augmenter d'une manière importante, ainsi que sa taille. Sa physionomie change et ses infrastructures s'améliorent.

Lorsqu'en 1860 est publié le premier guide officiel d'Athènes sous la commande de la municipalité d'Athènes<sup>95</sup>, l'écrivain, en introduction, note : « Cela fait seulement 25 ans depuis (qu'Athènes a été proclamée capitale) et cette bourgade misérable s'est transformée en une ville resplendissant de beauté. Partout, des demeures de pierre de l'Hymette s'élèvent, embellies avec du marbre pentélique. La vallée et les collines sont vertes et couvertes d'arbres. Des plantations florissantes, des arbres, ont remplacé les marécages, de belles rues carrossables relient les banlieues à la ville, les larges et grandioses avenues facilitent la circulation au cœur de la ville. [...] Athènes est déjà la ville la plus belle de l'Orient [...] Quelles que soient les imperfections de notre ville à l'heure actuelle, l'étranger ne peut qu'être indulgent. Car il faut se souvenir de ce qu'Athènes était il y a seulement vingt-cinq ans... »<sup>96</sup>.

Cependant, lorsque quelques années plus tard, en février 1865, M.G. Hinstin<sup>97</sup> rend visite à Athènes, ses impressions ne diffèrent pas beaucoup de celles des voyageurs de la période précédente : « Nous voilà donc, pour le moment à Athènes, si vous le voulez bien.

<sup>95</sup> *La nouvelle Athènes. Description résumée de la capitale grecque avec le départ des bateaux à vapeur, l'analogie des monnaies grecques vers celles qui sont étrangères e.t.c.*, Athènes, éditions A. Sakellariou, 1860. Re-publié par le service culturel de la mairie d'Athènes en 2001.

<sup>96</sup> *La nouvelle Athènes...*, 2001, p.17-18.

<sup>97</sup> M. G. Hinstin, *Souvenirs d'Athènes*, Lille, Imprimerie de L. Danel, 1865, p.5. (Bibliothèque Municipale de Lyon).

On y éprouve tout d'abord, je l'avoue, une assez vive déception. On arrive la tête meublée de poétiques souvenirs; l'imagination se représente la glorieuse cité dans son ancienne splendeur et l'on voit une petite ville moderne, mal bâtie, mal entretenue, qui n'est guère plus imposante, qu'un de nos modestes chefs-lieux de préfecture ».

Les impressions du représentant diplomatique des Etats Unis à Athènes lors de la période 1867 – 1874, Charles Tuckerman, qu'il a rendu publiques en 1872 étaient plus positives : « Si quelqu'un avance des quartiers commerçants et denses vers les parties les plus neuves de la ville, la vue est plutôt attirante. Les rues sont larges, les trottoirs propres et, en dehors de quelques déchets, qui obligent les passants à descendre sur la rue, les trottoirs d'Athènes ne sont pas inférieurs à ceux d'autres villes.[...] »<sup>98</sup>.

Cependant, la vérité est que lors de cette période, la ville d'Athènes change énormément, non seulement ses limites, mais sa physionomie et ses infrastructures. Au début de la période les constructions, surtout dans les régions en dehors de la vieille ville, continuaient à être disparates, alors que la ville s'étendait de plus en plus. En 1858 le conseil municipal a demandé au gouvernement la mise en place d'une commission pour travailler au tracé définitif du plan d'Athènes. Cette commission était composée d'officiers, d'architectes, d'ingénieurs, du Maire et du directeur de la Santé ; ses travaux se sont terminés en 1860 ; selon le plan de la commission, la ville -avec aussi l'allongement des tracés- aurait dû couvrir une surface de 2,7<sup>99</sup> kilomètres carrés, elle était divisée en 4 parties par le croisement des rues Ermou et Eolou. Ce plan, finalement, n'a jamais été validé par le ministère à cause surtout du coût des expropriations nécessaires à l'unification des espaces archéologiques. Ainsi quelques années plus tard, en 1864, le gouvernement demanda un nouveau plan d'aménagement de l'urbanisme, cette fois-ci à la direction du Génie civil et de l'Armée. Selon ce plan, qui a été d'ailleurs construit sur la base des tracés de la commission de 1860<sup>100</sup>, la ville couvrait une surface de 3 kilomètres carrés<sup>101</sup>. Par rapport à sa population, qui ne dépassait pas les 42.000 habitants- la densité de population ne dépassait pas les 140 personnes par hectare. La ville était séparée en 4 comme l'avait fait la commission précédente. Pour le secteur sud-est les tracés des rues s'étendaient jusqu'aux Colonnes du temple de Zeus olympien, la rue Makriyiannis et le fleuve Illissos<sup>102</sup>. Le secteur nord-est allait jusqu'aux rues Stournari, Arahovis, Z. Pigis, Didotou, Sina, Skoufa, Pindarou, Anagnostopoulou et la place Kolonaki. Le secteur nord-ouest s'étendait jusqu'au torrent de Kikloros et de la rue de Salamine. Enfin le quartier sud-ouest<sup>103</sup> respectait le plan initial de la commission en unifiant l'espace archéologique.

Le cautionnement des plans de nouvelles banlieues prouve par ailleurs l'extension de la capitale lors de cette période, notamment après les années 1870. La décision d'ouvrir la rue

<sup>98</sup> C. Biris, 1995, p.164.

<sup>99</sup> P. P. Kalligas, in *Athènes, Encyclopédie moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.320-321.

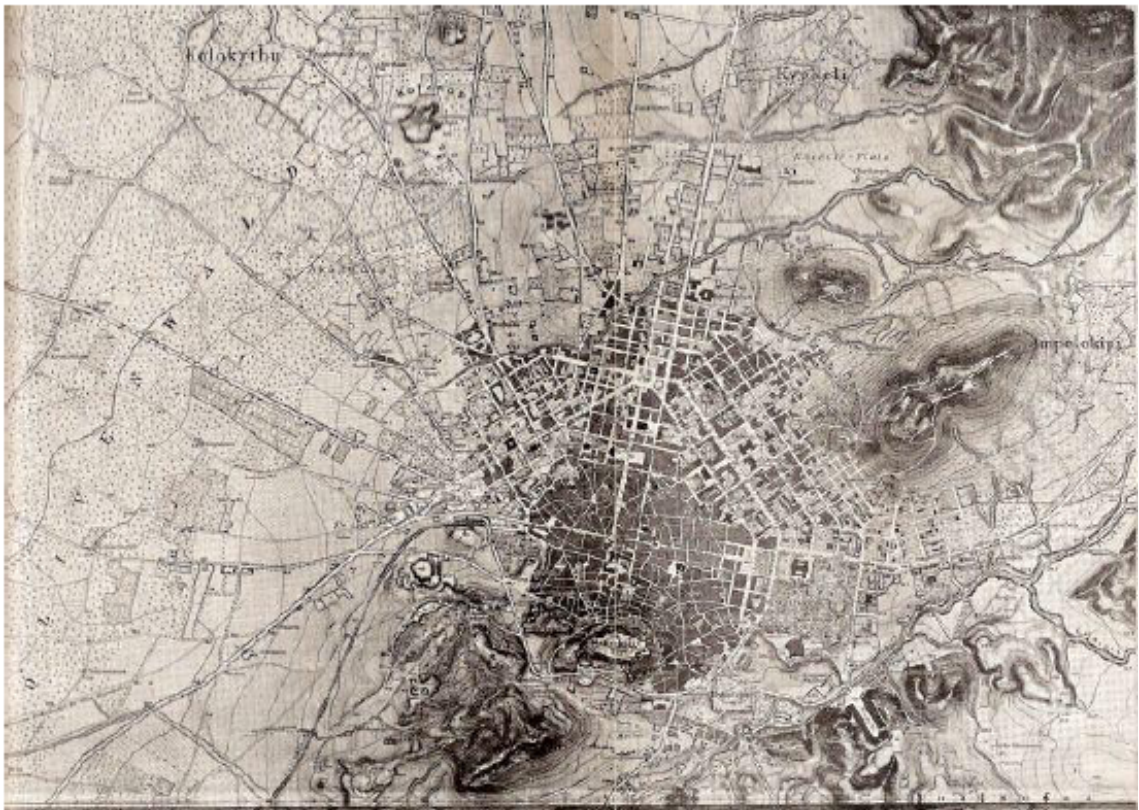
<sup>100</sup> C. Biris, 1995, p.161.

<sup>101</sup> A Paris, qui représentait en 1896 une surface de 80 kilomètres carrés, la densité de la population était de 326 habitants par hectare. La ville de Detroit en 1880 couvrait une surface de 30 kilomètres carrés et présentait une densité de population de 40 habitants par hectare. Jean-Luc Pinol, *Le monde des villes au XIXe siècle, Athènes*, éditions Plethron, p.186-187.

<sup>102</sup> Lorsque ce premier secteur sud-est a été cautionné en mai 1864 avec une expansion dans les quartiers de Makriyiannis et d'Illissos, il a été soutenu que ceci «concerne la formation d'un quartier à caractère rural englobant les agriculteurs de Plaka», C. Biris, 1995, p.162.

<sup>103</sup> Cette partie – au moins jusqu'en 1966, année à laquelle a été publié le livre de Biris, n'a jamais été validée officiellement à cause des expropriations et de leur coût important.

Patission en 1841 étend la ville vers cette direction. La construction du Musée national et de l'École polytechnique permet à cette tendance de se développer. En 1871, à une distance d'à peine un kilomètre du plan de 1869, le plan d'une banlieue indépendante est validé entre la rue Ziller, Sp. Lambrou, Naxou et Anafis : il s'agit du quartier de Ano Patissia<sup>104</sup>. Quelques années plus tard, en 1879, le plan du quartier de Kato Patissia est aussi validé : il est défini par les rues Patission, Agiou Meletiou et Knossou. Aussi, aux alentours de 1881, parce que de belles maisons sont construites en grand nombre, le quartier Ambelokipi cesse d'être considéré comme une banlieue et se trouve rattaché au centre<sup>105</sup>. Le quartier de Kallithea, au sud-ouest de la ville, obtient en 1884 lui aussi un plan validé et enfin, pour le quartier du Vatrathonissi le premier plan est réalisé en 1886<sup>106</sup>.



*Plan d'Athènes de Kaupert. 1875*

Source : Lya et Raymond Matton, *Athènes et ses monuments du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Athènes, IFA, 1963.

<sup>104</sup> C. Biris, 1995, p.163.

<sup>105</sup> A. Geogalas, « La ville Nouvelle », in *Athènes, Encyclopédie moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.371-382.

<sup>106</sup> Christina Agriantoni, « Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La genèse d'une grande ville », in Aliki Solomou -Prokopiou et Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers Jeux Olympiques Internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.113.

L'expansion de la ville ne suit donc pas de plan préconçu, mais elle est directement influencée par la disposition des bâtiments publics<sup>107</sup>, l'ouverture de nouvelles rues et bien entendu le fait que le Palais s'est finalement dressé Place Syntagma (Place de la constitution). Selon le plan d'urbanisme de Kleanthi -Shaubert, le Palais aurait dû être construit sur la rue du Pirée, alors que selon le plan Klenze, près du Céramique. Dans les deux cas, la seule mention de l'endroit où serait logé le roi avait eu comme résultat la construction de bâtiments et de demeures dans ces quartiers, pour bénéficier du voisinage royal. Finalement, le palais royal ayant été placé à Syntagma et cela a entraîné la construction de nouvelles demeures princières autour de la place. L'ouverture de l'avenue Alexandras (lors de la période 1876-1878) quant à elle, ainsi que la construction des prisons Averoff, a entraîné l'extension de la ville vers la rue Hippocratous. L'hôpital Evangelismos et des casernes sur la rue Kifissias (aujourd'hui V. Sofias) ont eu le même résultat. Enfin, la capitale s'est étendue vers l'est après les restaurations du Palais de Zappio, du Stade Panathénien et l'ouverture de l'avenue Syggrou<sup>108</sup>.

En février 1878, grâce à la ratification de la loi « sur la création d'un corps d'ingénieurs », pour la première fois un bureau des travaux publics a été organisé au sein du Ministère de l'Intérieur. Ce bureau était responsable de la validation de plans et de l'extension du plan d'urbanisme. Il faut noter qu'alors qu'à la fin des années 1878 la surface du plan couvrait 3.203 hectares ; jusqu'en 1907 ce service a validé en tout soixante réaménagements pour une superficie totale de 15.980 hectares<sup>109</sup>.

Les limites de la capitale ne sont pas les seules à être modifiées. Sa physionomie aussi change. Les constructions en dehors du vieux centre commencent à être plus denses, sa partie Est est « décorée » par des bâtiments monumentaux terminés –ou encore en construction-<sup>110</sup> qui avaient été expropriés mais aussi par des jolies maisons toutes neuves. La vieille maison athénienne, avec sa cour, son potager et ses vérandas a laissé sa place à l'ordonnancement classique<sup>111</sup>.

Par ailleurs, le calme politique de la période des premières années du règne de George I a pour résultat l'installation de riches familles grecques de l'étranger à Athènes. La hausse du niveau de vie en ce qui concerne l'économie et le social va avoir une forte influence sur le développement de la construction de la ville. A partir de 1870 le gouvernement comprend qu'il ne pourra jamais construire les ministères prévus. Les terrains de l'avenue Kifissias sont par conséquent libérés ce qui permet la construction privée<sup>112</sup>. Cette avenue, ainsi que les autres rues autour de la place Syntagma, commencent à recevoir de très belles demeures avec des porches richement ornés de colonnes. Des noms connus de la diaspora grecque – originaire d'Egypte, Russie, Roumanie...-non seulement s'installent en ville mais ils y

<sup>107</sup> Maro Kardamitsi-Adami, « Athènes et les Athéniens », in Aliko Solomou-Prokopiou et Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers jeux Olympiques internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.140.

<sup>108</sup> Manolis B. Marmaras., *L'immeuble à plusieurs étages d'Athènes. Le début de l'exploitation des terrains de la ville*, Athènes, éditions Banque Hellénique de Croissance Industrielle – Fondation Culturelle et Technologique, 1991, p.95.

<sup>109</sup> C. Biris, 1995, p.274.

<sup>110</sup> La Vieille Assemblée, Le Palais Royal, le Palais Mélathrôn, l'Eglise Catholique, la clinique ophtalmologique, l'Académie, l'Université, la Bibliothèque nationale, l'école Arsakio, le Palais Méla, le Théâtre royal, le Théâtre municipal, la Mairie, le Zappio, le musée archéologique, l'école polytechnique....

<sup>111</sup> Maro Kardamitsi – Adami, 2004, p.141.

<sup>112</sup> Maro Kardamitsi – Adami, 2004, p.142.

installent aussi une partie de leurs activités économiques et commerçantes, et contribuent ainsi au renforcement de l'économie nationale. De cette manière, le premier hôtel particulier à s'installer sur l'avenue Kifissias est celui d'Irini Stournari alors que les premiers à acheter un terrain sont Andreas Syggros, Aristidis Hatzifotiou-Papoudof, Stephanos Skouloudis, Ioannis Vouros et suivent les hôtels particuliers de Psiha, Harokopos, celui de Stathatos, de Kazoulis, Embirikos, P. Kalligas, Zlatanov – Voglis. Une série de ces hôtels particuliers a été aussi édifiée sur l'avenue Amalias<sup>113</sup>. Le Comte DeMoüy en 1881 écrit dans ses lettres: « (La rue Kifissias) est bordée de resplendissantes demeures, construites par des riches Grecs et qui auraient été caractérisées comme un palais dans des pays différents. Un peu moins amie avec la notion d'Égalité, [...], la rue Filellinon, [...], a de chaque côté de beaux bâtiments et c'est sur cette rue que se trouve l'ambassade autrichienne, [...], (La rue Stadiou) a été définie comme la rue des demeures de luxe et des bâtiments publics. L'imprimerie Nationale et l'école Arsakio s'y trouvent aussi »<sup>114</sup>.

Bien sûr, la ville avait encore beaucoup de surfaces non construites et l'amélioration n'était visible que dans quelques-uns de ses quartiers. Dionissios Tavoularis, lorsqu'il écrit ses mémoires, note pour les premières années de la décennie 1870 : «...les pluies fortes n'étaient pas rares, elles étaient torrentielles et formaient des torrents d'eau mais que balayer ? En dehors des rues Ermou, Eolou, Panepistimiou, Stadiou et Athinas, où se trouvaient dispersées quelques maisons d'un étage ou un peu plus grandes, (dans le reste de la ville) il y avait des enclos, des champs, des jardins, des fabricants de savates, des étables, des fabricants de lait ; et les deux trois places –mis à part la place Syntagma- étaient remplies de poubelles et des déchets des cafés et des hôtels. Alors, les rues Sepolion, Liossion, Aharnon, Aristotelous, Filis et 3' Septembriou n'étaient que des sentiers, ravins et fossés. Il était possible à partir de la rue Patission d'arriver jusqu'à l'École polytechnique et le musée, qui avait déjà été fondé mais dont la construction se faisait lentement »<sup>115</sup>.

Cependant, on note dans les impressions des voyageurs étrangers en ce qui concerne le visage et la vie de la capitale que les commentaires commencent à être plus positifs, malgré quelques critiques touchant aux problèmes du milieu urbain. Quelques années auparavant les commentaires positifs ne visaient que l'Acropole et plus généralement les anciens monuments de la ville. Le Comte DeMoüy<sup>116</sup> note de manière caractéristique que « la grande avenue qui relie le Pirée à Athènes, [...] est une belle avenue. Sur la rue du Pirée il existe de petites maisons avec des volets verts et des balcons, une crèche, un orphelinat et un conservatoire ». Il décrit la « grande place qui s'appelle place Omonia [place de la concorde] », la rue Stadiou qu'il soutient être « la plus belle de la ville » avec de grands trottoirs pavés, et la rue Filellinon « large et bien aérée ». Aussi, Elie Cabrol note en 1889 que « ... toutes ces rues (*Pireos, Stadiou, Panepistimiou, Akadimias* et la rue de Patissia sont de véritables boulevards, dignes des plus grandes villes »<sup>117</sup>.

Grâce à DeMoüy, nous disposons par ailleurs une description plus analytique des rues centrales de la capitale au début de la décennie 1880 : « La rue Stadiou est la plus belle

<sup>113</sup> Maro Kardamitsi – Adami, 2004, p.142-145.

<sup>114</sup> Kostas Sardelis, « Les impressions d'un étranger pour la vieille Athènes » in *Journal d'Athènes de 2000*, Athènes, Editions Filippotis, 2000, p.120.

<sup>115</sup> Acteur du théâtre grec moderne. E. Koumariou, 2005, p.418.

<sup>116</sup> K. Sardelis, 2000, p.120–121.

<sup>117</sup> Elie Cabrol, *Voyage en Grèce. Notes et impressions*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890, p.19. (Bibliothèque Municipale de Lyon).

de la ville. De trois à cinq heures en hiver et de cinq heures à huit heures en été, tous les habitants d'Athènes flânent sur les trottoirs de la place qui existe sur cette rue. En longeant cette rue vers le haut ou vers le bas, tu peux rencontrer les personnes que tu veux rencontrer. Dans la rue Stadiou il n'y a presque pas de centres commerciaux. [...] Beaucoup de rues aboutissent à la place de Syntagma ; il s'agit d'un point central. S'y rencontrent la rue Stadiou, comme nous l'avons dit auparavant, puis la rue Kifissias qui s'étend au long du côté gauche du jardin royal [...] Au centre de la place et exactement en face du palais royal, la rue Ermou commence et traverse tout le long de la ville du Nord au Sud. Cette rue est une rue commerçante et coupe perpendiculairement la rue Eolou, qui est aussi occupée par des centres commerciaux »<sup>118</sup>.

Mais dans le guide de Wilberg de 1886, après les informations pratiques qui sont offertes au futur voyageur qui rendra visite à la capitale grecque et une description détaillée de la ville, les écrivains aboutissent au fait que « par la construction de ses nouveaux quartiers, (...), Athènes est devenue l'une des villes les plus propres et les plus régulières de l'Orient, et elle a pris un aspect tout à fait européen »<sup>119</sup>. A cette phrase, le guide Hachette de 1890 complète : « ... et les descriptions, si piquantes et si pittoresques qu'on en donnait il y a quelques 30 ans ne lui conviennent plus en aucune façon, tant les progrès ont été rapides »<sup>120</sup>.

Dans le cadre de cette période, trois ans après l'appauvrissement de l'Etat en 1893 et un an après la malheureuse issue de la guerre entre la Grèce et la Turquie en 1897 Athènes doit organiser les premiers Jeux Olympiques modernes. Les compétitions auront lieu dans le stade de Panathénaïque, restauré<sup>121</sup> alors que le Zappio servira de village olympique ; il avait déjà été inauguré en 1888. Avec l'opportunité de l'organisation des Jeux Olympiques, la municipalité accorde un versement de 100.000 drachmes pour couvrir des rues de graviers, la mise en place de deux mille réverbères supplémentaires et la réfection des caniveaux. Dans le cadre de ces préparatifs la rue Pinakoton (c'est à dire la rue Harilaou Trikoupi aujourd'hui) a été prolongée jusqu'à l'avenue Alexandras et la rue Stissihorou a été ouverte et l'aplomb rocheux de la rue Omirou renforcé, et des ponts ont été construits sur l'Illissos, à « Metz » (sur la colline d'Ardittos), et au Temple d'Agios Spiridon près du Stade<sup>122</sup>.

Quand les jeux ont été clôturés, que les fêtes étaient finies et que les visiteurs sont partis, Athènes a finalement fait face à la réalité et aux problèmes qui en découlent. Emmanuel Roidis note la situation de la capitale d'une manière assez réaliste dans une série d'articles écrits en été 1896.

**« ...la transition de cette place aristocratique (de Syntagma), non en champs, mais en une sorte de tzifoutohori rappelant ces villages de la Pologne russe a été assez rapide [...] Cent quarante pas seulement, et nous parlons de petits pas [...], séparent la place de Syntagma de la rue Voulis. Cette rue s'est améliorée en un court laps de temps. [...]. Ce progrès ne concerne cependant pas les**

<sup>118</sup> K. Sardelis, 2000, p.122, 124.

<sup>119</sup> Athènes et ses environs. Manuel du voyageur. Avec une carte et un plan de ville, 5e édition, Athènes, Editeur Karl Wilberg, L'imprimerie L'union, 1885, p.11. (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>120</sup> Grèce : Athènes et ses environs, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1890, p.29. (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>121</sup> Lors du règne d'Othon, l'architecte E. Ziller achète à Koniaris la région Stadiou (18 hectares) contre 2.000 drachmes, et en 1869 il fait les premières fouilles. Plus tard, le roi Georges I achète pour l'Etat Grec cette région, contre 10.000 drachmes. Les plans d'aménagement du Stade sont réalisés par l'architecte Anastassios Metaxas. Il est inauguré en 1896 au cours des Jeux Olympiques.

<sup>122</sup> Eleftherios G. Skiadas, *Le petit Romios, Journal pour Athènes*, Période D', Année 18<sup>ème</sup>, Feuille 100, juillet 2004, p.8.

**constructions, vu que rien n'a été fait pour désinfecter et restaurer cette rue. Là où la rue Voulis se croise avec la rue Mitropoleos une fosse remplie d'eaux sales, qui n'ont jamais été évaporées par les rayons du soleil, sont toujours là. Lorsqu'il pleut, cette fosse se transforme en une rivière jaune, alors que lorsque le temps est aride il est modifié et devient un marécage vert. Après avoir dépassé cette fosse le passager est obligé de descendre du trottoir en essayant de trouver une étroite sortie au milieu de la rue vu que le marchand de légumes, qui soutiennent que le trottoir est trop étroit, s'est étendu sur une partie importante de la rue avec des paniers, des cruches, des poubelles et des tabourets. [...]. Cette occupation est continuée par le boucher, dont les crochets qui pendent à tous vents menacent les yeux du passant, alors que des moutons y sont accrochés, la tête en bas, venant d'être abattus. [...] D'autres moutons sont égorgés dans le magasin et d'autres attendent leur tour. Sur le plancher gisent des intestins et des entrailles [...] Plus loin se trouve le couturier (installé lui aussi dehors) puis après lui les boutiques des cordonniers à ciel ouvert. Tout de suite après les expositions sur le trottoir de bassines, robinets, tuyaux de toutes sortes des honorables ferblantiers, amènent le passant au point qu'il ne peut plus avancer. J'ai admiré des scènes pareilles en d'autres lieux aussi, comme à Naples, en Sicile, à Venise, mais uniquement dans les faubourgs et les quartiers populaires décentralisés »<sup>123</sup> .**

## A. Les travaux d'infrastructures

Même si au cours de cette période beaucoup d'améliorations peuvent être observées en comparaison avec la période précédente, les problèmes principaux d'Athènes ne sont pas réglés, et continuent à gêner les Athéniens pour de nombreuses années encore.

Dans le domaine de l'irrigation, pendant toutes ces années, les autorités municipales s'étaient orientées surtout vers le nettoyage et la stérilisation des anciens aqueducs. Mais à la fin de la décennie 1860 cependant, et à cause de la sécheresse, l'attention de la municipalité s'est tournée vers la « source de Dexameni ». Des travaux ont permis de retrouver, lors d'investigations hydrologiques les veines de cette « source », l'ancienne citerne de l'époque d'Adrien ; elle a été restaurée en 1871. Avec cette citerne, l'aqueduc vers Agio Dimitri a lui aussi été retrouvé mais détruit par la chute de murs. Alors une canalisation maçonnée a été construite allant de Dexameni à Agio Dimitri, passant par les rues Xanthipou, Xenokratous, Dinokratous, Gelonos, Panagi Kiriakou, Alexandras et Panormou. A cause de l'habitat très dense de la région, l'eau qui se trouvait dans la canalisation était facilement polluée. Donc, des conducteurs d'acier ont été disposés : un de 600 mm de diamètre jusqu'à la rue Karachristou, et à partir de là jusqu'à la citerne municipale et la citerne d'Hadrien, deux encore de 400 mm de diamètre<sup>124</sup> .

Cependant le rythme soutenu des constructions de la capitale lors de la décennie 1870, son expansion au-delà du vieux centre et celle du réseau de distribution, l'augmentation

<sup>123</sup> Emmanouil Roidis, « La rue Voulis », publié dans le journal *Estia*, 2 juin 1896. In, Emmanouil Roidis, *Narrations, Athènes, Editions Nefeli, 1988, p.228 – 233.*

<sup>124</sup> Anastasios Pappas, « A Athènes des temps modernes », in *Journal Kathimerini, Sept Jours, L'approvisionnement en eau d'Athènes*, 24 mars 2002, p.19.

de la population ainsi que de l'utilisation de l'eau dans des jardins et l'arrosage des rues augmentent périodiquement la demande. En effet en 1889<sup>125</sup>, alors que la population de la capitale s'élève à 150.000 habitants, l'Attique souffre encore une fois d'une intense période de sécheresse et les sources d'eau potable dont disposait la municipalité ne peuvent fournir qu'entre 15-30 litres par habitant par jour<sup>126</sup>. Les seules régions irriguées de manière satisfaisante sont le centre de la ville et la région autour de la place de Syntagma. Dans les autres quartiers, l'eau est distribuée avec parcimonie et pas tous les jours. Selon les distances et les points importants, il y avait des fontaines publiques, avec un bassin devant pour abreuver les bêtes de somme. Lors des périodes de grande sécheresse les habitants ne pouvaient s'approvisionner en eau que par ces fontaines, et ce parfois que pour quelques heures et selon les jours<sup>127</sup>. Lors de ces périodes d'aridité ou de pollution de l'aqueduc, les vendeurs d'eau jouaient un rôle important. Les «fontainiers», employés par la municipalité, offraient de l'eau des fontaines publiques et les «porteurs d'eau», grâce à des tonneaux et des cruches chargés sur leurs chariots, portaient et vendaient de l'eau venant des régions en dehors d'Athènes comme Maroussi, Pendeli, Kaissariani, la source d'Agia Zoni ou la grande fontaine de Kypseli (sur la rue Fokionos Negri). Le porteur d'eau Spiros Louis, 1<sup>er</sup> vainqueur Olympique au Marathon de 1896, demanda pour récompense une carriole afin de déplacer plus facilement ses cruches d'eau<sup>128</sup>.

De 1880 jusqu'aux débuts de la décennie 1920, beaucoup d'études seront menées<sup>129</sup> sur l'initiative de la Mairie, de l'Etat et de Banques afin de faire face au problème d'approvisionnement d'Athènes en eau. Mais à chaque fois le manque de fonds rend impossible l'application des propositions. L'accord entre l'Etat grec et l'entreprise américaine Ulen, pour la construction du barrage de Marathon, est signé en décembre 1924 et confirmé quelques mois plus tard, en avril 1925.

Une raison récurrente de la pollution du réseau d'approvisionnement en eau et des puits –utilisés par les Athéniens surtout pour le ménage de la maison- constituait les égouts absorbants, dans lesquelles se faisait l'évacuation des eaux, vu que dans la plupart de la ville il n'y avait pas d'égouts. En 1866 l'égout voûté de la rue Stadiou a été prolongé jusqu'à la place d'Omonia (en passant par les rues Athinas et Efpolidos), et en 1890 jusqu'aux rues Pireos et Zinonos. En 1882 une colonne centrale a été construite sur la rue Marnis, sur le courant de Vathia. Elle ne faisait cependant qu'éloigner les déchets des bordures de la ville vers le quartier de Prophitis Daniil où ils étaient versés à la campagne. D'ailleurs ces eaux étaient utilisées par les jardiniers pour leurs cultures ; ils arrosaient leurs légumes avec. Il est calculé qu'en 1893, alors qu'il y avait un besoin d'un réseau d'égouts d'une longueur de

<sup>125</sup> Le manque d'eau dans la capitale est souligné dans les notes du Comte De Moüy en 1881 comme dans celles de Elie Cabrol en 1889.

<sup>126</sup> Aujourd'hui, la consommation d'eau moyenne des Athéniens (tous usages compris) est d'environ 270 litres d'eau par personne par jour. Eftihia Nestoridou, 2002, p.23.

<sup>127</sup> C. Biris, 1995, p.255.

<sup>128</sup> Eftihia Nestoridou, 2002, p.23.

<sup>129</sup> Nous mentionnons (de manière caractéristique) la proposition Angelopoulou - Quellenek pour l'irrigation par le lac Stymphale. Aussi la proposition de Tzouras pour l'exploitation des sources du fleuve Kifissos en 1899. Puis enfin la proposition de 1906, venant de la commission spéciale des Ingénieurs qui aboutissait au fait que les besoins en eau pouvaient être couverts par des sources de l'Attique.



84.420 mètres (selon l'étude de Quelleneck), la longueur de ceux qui existaient ne dépassait pas les 11.500 mètres<sup>130</sup>, c'est à dire 1/8 de ce qui était nécessaire<sup>131</sup>.

Après 1922, la ville n'avait toujours pas d'égouts, ni de colonne centrale d'égouts et les épidémies de typhus, d'entérite et de fièvre continuaient à frapper la population. En 1928 la construction d'une colonne centrale d'égouts venait d'aboutir. Elle allait de la région du Prophète Ilias jusqu'au Nouveau Phalère. Puis des égouts souterrains ont été créés dans 17 courants découverts de la ville. En 1930 une loi réglemente la bonne construction de fosses d'aisance dans les habitations<sup>132</sup>.

Au début de cette période, mais aussi la plupart du temps, la majorité des rues restaient non pavées ; Couvertes de graviers, usées par les roues des carrosses, les chariots et les sabots des bestiaux, elles présentaient un problème majeur de la capitale, à cause de la poussière en été et de la boue en hiver. C'est seulement en 1905, sous le maire Spiridon Mercouris qu'on commença à goudronner les rues à Athènes. La première rue à l'être (par l'entreprise The London Asphalt Co. et contre 20 francs le mètre carré)<sup>133</sup> est la rue Eolou puis les rues autour du théâtre municipal. A la fin de la même année c'est le tour des rues Stadiou, Athinas, Panepistimiou et de la place Omonia, et en 1906 la place Syntagma et les rues qui en partent.

## B. Les progrès techniques

La création de l'usine de la Compagnie Française de Gaz à Athènes a été décidée en 1857. Cinq ans plus tard, les infrastructures du gaz d'éclairage sont inaugurées et ainsi la capitale en bénéficie pour la première fois. Cependant, l'utilisation de l'éclairage au gaz s'est généralisée seulement pendant les années 1880 dans tous les commerces et presque toutes les habitations de la capitale, alors que parallèlement l'éclairage municipal a augmenté. On est passé en effet de 250 lanternes à 800 lanternes en 1880 et à 2.700 lanternes en 1891. Avec l'accord qui a été signé entre la municipalité et la compagnie d'éclairage au gaz en mars 1907 la ville s'est illuminée par des lanternes fonctionnant grâce au système Auer ; en mai 1907 il existait 4.000 lanternes de ce type<sup>134</sup>. En 1889 le gouvernement donne son accord pour la production et la distribution de lumière et de puissance électrique à la Compagnie Générale de travaux forfaitaires. Cependant les résultats de cet essai ne sont pas concluants et seul le centre de ville reçoit l'électricité (c'est à dire la région qui était délimitée par les rue Panepistimiou, Sofokleous, Athinas et Ermou).

En 1894, K. Nikolaidis fonde la Compagnie Grecque, représentant la compagnie française Thomson Houston de la Méditerranée et achète la compagnie précédente. En 1902 un changement notable apparaît : Nikolaidis fonde dans la région du Nouveau Phalère une usine plus grande, qui produit de l'électricité de 3.000 kilowatts, 5.500 volts, 25 périodes ce qui couvre les besoins d'Athènes, ceux du Pirée, et rend service aux industries et aux

<sup>130</sup> En 1832 il y avait à Paris 37 kilomètres d'égouts souterrains et en 1850 le réseau d'égouts couvrait une distance de 358 kilomètres. Maurice Garden, « Paris », in J. L. Pinol (dir), *Atlas historique des villes de France*, Hachette, Centre de Cultura Contemporània de Barcelona, 1996, p.41.

<sup>131</sup> A. Georgalas, « La nouvelle ville », in *Athènes, Encyclopédie moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.371-382.

<sup>132</sup> C. Biris, 1995, p.300.

<sup>133</sup> C. Biris, 1995, p.253.

<sup>134</sup> A. Georgalas, 1927, p.371-382.

transports. En 1910 alors que le maire était Spiridon Merkouris, la municipalité installe sur ses deux places centrales c'est à dire Syntagma et Omonia un éclairage électrique puissant effectué par des lampes électriques photovoltaïques et les années suivantes voient l'éclairage électrique s'étendre jusqu'aux rues Panepistimiou, Amalias, Pireos et Agiou Konstantinou.

A la fin de la décennie 1860, en février 1869, le chemin de fer reliant le Pirée à Athènes, plus précisément avec le quartier du Théssio, est achevé. A cette époque ce quartier n'était pas encore considéré comme faisant partie du centre ville. Comme l'écrivent aussi les guides Wilberg et Hachette « La gare est à l'entrée de la ville, à l'extrémité sud de la rue d'Hermès; Distance 10 kilomètres ; Trajet en 25 minutes »<sup>135</sup>. Le passage souterrain reliant le chemin de fer avec Omonia, au croisement de la rue Athinas et Lykourgou, c'est à dire avec le centre-ville est construit en 1895. Au début la partie Monastiraki - Omonia était reliée par une seule ligne et c'est pour cette raison que les rames, pour la partie Théssio - Omonia, circulaient avec deux locomotives, l'une au devant et l'autre à l'arrière du train. En septembre 1904, le chemin de fer se transforme en train électrique (grâce à la Compagnie Electrique Grecque) et parallèlement la ligne est dédoublée sur tout son trajet. Les trains étaient composés de 3 à 6 compartiments, dont 2 ou 3 étaient des voitures électriques et le reste des voitures remorquées.

Le tramway a fait son apparition à Athènes pour la première fois aux débuts des années 1880. La compagnie belge Laminoirs, Forges et Fonderies de Jemmapes, Victor Demerbe et Cie, met en circulation en 1882 des appareils légers, fermés en hiver, de 16 places, et ouverts en été, de 20 places, tirés par trois chevaux<sup>136</sup>. Les premières lignes reliaient le centre d'Athènes avec les banlieues (de cette époque) –Patissia, Ambelokipi, Kolokyntou- et Omonia avec Zappio, la région du Gazi et le quartier du Keramikos. Cette même compagnie a fondé en 1887<sup>137</sup> le premier tram à vapeur reliant Athènes avec le Phalère, composé de 5 à 7 voitures légères, de 24 places lorsqu'il était fermé et de 28 places lorsqu'il était ouvert. Le tram partait de la rue Panepistimiou, à l'Académie ; de là, traversant les avenues Panepistimiou, Amalias et les rues Dionissiou Aeropagitou, Dimitrakopoulou et Thisseos, elle arrivait aux quartier de Tzitzifis où deux lignes se séparaient: l'une allant vers le Vieux Phalère et l'autre vers le Nouveau Phalère<sup>138</sup>.

<sup>135</sup> Au départ, le chemin de fer, qui fonctionnait à la vapeur, effectuait tous les jours 8 trajets. Les Dimanches il effectuait 9 trajets aller-retour, de 6 heures du matin à 7 heures du soir et le prix du ticket s'élevait à 1 drachme pour la première classe, 75 centimes pour la deuxième classe et 45 pour la troisième classe. C. Biris, 1995, p. 171. Selon le Guide français de 1890, un train partait d'Athènes toutes les demi-heures, à partir de 6 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Après 8 heures, le train continuait à circuler jusqu'à minuit ; un train partait toutes les heures. Les billets coûtaient pour un simple allé : 95 centimes pour la première classe, 60 centimes pour la deuxième classe et 50 centimes pour la troisième classe. Pour les tickets aller-retour, il fallait payer : 1.60 drachmes pour voyager en première classe, 1.05 drachmes en deuxième classe et 0.85 drachmes en troisième classe.

<sup>136</sup> Le premier bus tiré par des chevaux a circulé à Nantes en 1826 et commencera à se généraliser à partir de 1830. Jean-Luc Pinol, 2000, p.119.

<sup>137</sup> Il vaut la peine de noter qu'à l'Ouest les trams sont électriques déjà depuis 1890. Jean-Luc Pinol, 2000, p.122.

<sup>138</sup> Le Guide Hachette en 1890 note les trajets suivants: 1) Lignes urbaines a) Omonia – Gare ferroviaire d'Athènes- Pirée, b) Omonia – Ilissos. 2) Lignes des banlieues a) Omonia – Agios Loukas, b) Omonia – Kolokyntou, c) Omonia – Ambelokipi, d) Palais Royal – Vieux et nouveau Phalère (carrefour – tramway à vapeur). Les prix des tickets étaient les suivant: du point de départ à la première station 15 centimes et de la première station à chaque station consécutive 10 centimes. Pour les enfants de 4 à 8 ans les prix étaient respectivement de 10 centimes et 5 centimes.

Le tramway était lent sur les montées et très bas, ce qui donnait l'impression qu'il se traînait par terre. Le peuple le baptisa *Le Cul Bas*. Les passagers étaient souvent obligés, sur la montée du quartier Gargaretta, de descendre des voitures et de pousser.

En février 1885, après 3 ans de travaux, la Compagnie anglaise inaugure la première partie du chemin de fer reliant Athènes au Laurion. Il partait de la place d'Attique jusqu'à Kifissia (en 45 minutes). Quatre mois plus tard, la deuxième partie allant du Nouveau Iraklio à Laurion (trajet de 4.5 heures) est inaugurée. Quatre ans plus tard, avec la fin de la construction de la ligne de la rue Kodriktonos à la rue du 3<sup>e</sup> Septembriou, la station est transférée de la place Attiki à la place Laurion, à côté d'Omonia<sup>139</sup>.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les deux premières voitures apparaissent, elles ont d'ailleurs arrêté de fonctionner quelques années plus tard (avant la fin du siècle proprement dit). La première automobile qui « a réussi » à Athènes était l'automobile à essence de l'héritier Constantin. Aussi, les années d'après, l'utilisation de ce moyen de transport s'est tellement répandue les années suivantes, qu'en 1909 la Grèce prend part à un congrès à Paris pour l'établissement de règles d'utilisation et de circulation de ce nouveau moyen de transport.

Enfin en 1908 deux appareils téléphoniques ont été installés à la poste d'Athènes. Les appels se faisaient par un appareil dynamoélectrique mécanique et manuel, et la conversation se faisait au moyen d'une colonne électrique emboîtée dans l'appareil. Le réseau était aérien, tissé de fils électriques de bronze nus.

## C. L'entrée dans le XX<sup>e</sup> siècle

La construction d'Athènes, dès la fin du XIX<sup>e</sup>, est devenue sensiblement dense, surtout à l'ouest, vers les quartiers de Petralona, Rouf, Votanikos et Akadimia Platonos. Le Thésio et Petralona seront d'ailleurs les régions qui se développeront les décennies qui suivent, surtout à cause de l'usine de Pouloupoulos qui y a été placée (1895), de l'usine de l'éclairage au gaz, des abattoirs municipaux et des mégisseries mais aussi à cause de l'ouverture de la rue Apostolou Pavlou en 1907. À l'est cependant, le Lycabette est entouré par des immeubles et des maisons commencent à encercler l'ensemble des collines de l'Acropole–Philopappou, qui depuis des années tenaient lieu de frontières au sud-ouest de la ville<sup>140</sup>.

En 1907 la superficie de la capitale couvre une surface d'environ 19 kilomètres carrés<sup>141</sup> et la densité est de 75 habitants par hectare<sup>142</sup>. En 1908 Athènes est d'ailleurs séparée pour la première fois officiellement en 59 quartiers par l'ingénieur de la ville Athanassios S. Georgiadis.

En 1916, L. de Langalerie publie un article avec le titre « Athènes et son peuple », où il essaye de décrire l'Athénien moderne, sa mentalité et ses habitudes :

<sup>139</sup> Dans le même guide, il est possible de trouver les prix pour les trajets Athènes -Kifissia. Voir annexes, Tableau 4, p.335.

<sup>140</sup> C. Agriantoni, 2004, p.115.

<sup>141</sup> Aleka Karadimou -Gerolympou, « Villes et urbanisme », in Ch. Hadziiossif (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, 1900-1922, Les débuts, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.228.

<sup>142</sup> En rapport avec la surface de la ville en 1879, qui couvrait 4 kilomètres carrés, la surface a été multipliée par 5. Cependant la densité de la population a diminué de moitié. Ceci est dû au fait que la population athénienne, d'une part, lors de cette période a doublé, et d'autre part que l'étendue de la ville suivait plutôt les intérêts privés plutôt que ses besoins véritables.

**« Nous croyons connaître la Grèce : nous l'ignorons. Ce que nous en savons nous lie plus à son passé qu'à son présent. Combien est grande leur déception de se trouver en face d'une cité purement moderne, avec de larges avenues bien tracées, des squares plantés de palmiers, des maisons neuves richement ornées, mais d'un style qui sent la recherche et l'effort. C'est qu'Athènes se compose de deux villes : la ville antique, [...], et la ville moderne. Depuis 40 ans surtout, Athènes n'a cessé de s'embellir à sa façon et de s'étendre. Pour l'instant, Athènes reste toutefois ce qu'elle était encore hier : une ville bien construite, mais froide et mal tenue, où l'étranger, forcé d'y séjourner longuement, sent vite l'ennui le gagner, parce que les Grecs vivent en général entre eux, et ils n'aiment pas le contact de ceux qui ne sont pas des leurs. Les cafés sont pleins, et on en compte jusqu'à 20 sur une superficie de 500 mètres. Mais la consommation est nulle. Le Grec a l'horreur de l'absinthe, et les apéritifs lui sont inconnus. Il se contente pendant des journées et de soirées entières, de siroter un verre d'eau. Dans la rue, du monde, beaucoup de monde même par moments. Mais la foule qui la peuple n'a ni cette vie, ni cette animation qui caractérise certains de nos grands centres comme Paris ou Marseille. Elle devient toutefois bruyante aux jours de fête, lorsque les Grecs, sous l'influence de quelque événement heureux, manifestent publiquement leur joie. Ils le font en tirant dans les rues et sur les places, des coups de feu. (...). Les Grecs sont prodigues en gestes. A cela, en général, se borne leur agitation. En revanche, le Grec est particulièrement badaud. Pour la moindre chose, il stationne des heures entières et cela n'importe où, sur les toits, sur les arbres, partout où il trouve de la place »** <sup>143</sup> .

Cette période s'achèvera avec les deux Guerres balkaniques (1912-1913). Puis un nouveau chapitre commence pour la capitale : «La période des Guerres balkaniques représente le premier pas, mais important, vers le bond final. Le séjour et le passage d'un nombre important de personnes en ville à cause de la mobilisation générale a poussé tout à coup à une grande excitation. Les hôtels, les restaurants, les cafés ainsi que d'autres centres ont engrangé en quelques jours de grands bénéfices. C'est à partir de ce moment que le coût de vie a augmenté mais parallèlement la vie industrielle et commerçante de la ville a commencé à être tonifiée d'une manière extraordinaire »<sup>144</sup>.

En un siècle, Athènes, ville nouvelle du XIX<sup>e</sup> siècle, fondée une seconde fois en 1834, se métamorphose de la simple bourgade misérable qu'elle était en une capitale européenne, en changeant radicalement son image, ses infrastructures, son implantation. Vers 1892, Deschamps Gaston écrivait dans son journal de voyage au sujet d'Athènes :

**« Lorsqu'on flâne au hasard, à travers la ville, on est tenté, tout d'abord, de trouver les rues trop droites, les trottoirs trop réguliers, les boulevards trop larges, les maisons plates, banales ou gauchement emphatiques. (...) Et pourtant, telle qu'elle est, cette ville est charmante, de jour en jour plus douce et plus**

<sup>143</sup> L. de Langalerie, « Athènes et son peuple », in *Revue politique et littéraire, Revue Bleue*, No 19 – 2e semaine, 54e année, 30 sept – 7 oct 1916, p.605-608. (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>144</sup> « Athènes », *Grande Encyclopédie Hellénique* (sous la direction de Pavlos Drandakis), Tome B, Athènes, éditions Pirsos, 1926, p.167-168.

*chère, comme ces femmes que l'on est tenté d'abord de ne point voir, et que l'on aime davantage à mesure qu'on les connaît mieux »<sup>145</sup>.*

<sup>145</sup> Gaston Deschamps, *La Grèce d'aujourd'hui, Paris, Armand Colin et Cie, 1892, p.23-24. (Bibliothèque Municipale de Lyon).*

# Première partie : Les comportements démographiques

## Chapitre III. La population athénienne pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Comme nous venons de le voir, Athènes, une bourgade de 1.27 km<sup>2</sup> en 1834, réussit en moins d'un siècle à devenir une ville moderne qui représente une surface de 20 km<sup>2</sup>. Hormis cette évolution urbaine nous avons aussi remarqué l'augmentation de sa population : en 1834 elle représentait 1% du total de la population du pays alors qu'en 1907 elle rassemble 6% de la population, mais aussi 40% de la population vivant au sein des villes grecques.

Malheureusement, l'accès des chercheurs aux archives des actes de naissances n'est pas autorisé. Par ailleurs le nombre d'actes de mariage de l'Etat civil conservés aux archives est trop limité et les données qu'offrent les publications officielles pour le *Mouvement de la population* sont problématiques, tout au moins en ce qui concerne les naissances et les mariages<sup>146</sup>. Ces publications fournissent seulement trois informations sur le dème (commune) d'Athènes : 1) le nombre de mariages, de naissances et de décès pour chaque année, 2) les naissances par mois et 3) les décès par mois.

Tableau 1 : Mouvement de la population du dème d'Athènes

Année	Mariages	Naissances			Décès			Ecart N-D		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1860	211	379	395	774	559	420	979	-180	-25	-205
1864	294	500	462	962	616	483	1099	-116	-21	-137
1865	282	570	502	1072	589	646	1235	-19	-144	-163
1866	276	483	411	894	413	316	729	70	95	165
1867	210	634	596	1230	554	459	1013	80	137	217
1868	629	578	499	1077	1008	886	1894	-430	-387	-817
1869	264	435	390	825	595	439	1034	-160	-49	-209
1870	246	504	417	921	774	630	1404	-270	-213	-483
1871	271	573	562	1135	835	688	1523	-262	-126	-388
1872	265	620	573	1193	895	677	1572	-275	-104	-379
1873	239	528	484	1012	825	702	1527	-297	-218	-515

Source : Ministère de l'Intérieur, Mouvement de la population des années 1860, 1864, 1865-1867, 1868 - 1869, 1870-1873

<sup>146</sup> G. Sereléa souligne aussi le sous-enregistrement des mariages dans les recensements grecs des années 1870 et 1879. Selon elle la sous-estimation va de 32% à Péloponnèse à 38% pour les Iles Ioniennes à 40% pour la Grèce Continentale et à 45% pour les Cyclades. G. Sereléa, « Regards sur la nuptialité et la fécondité en Grèce pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue de Recherches Sociales*, No 32, 1978, p. 42-50.

Dans leur article « *La population d'Athènes et de sa région dans la seconde moitié du XIXe siècle* » Maurice Garden et Eugénie Bournova traitent les données du mouvement naturel du département d'Attique- Béotie pendant les deux décennies 1864-1883 et comparent les comportements urbains (Athènes et Le Pirée) et les données des communes rurales de l'Attique et de la Béotie. Leur conclusion est que, « seule la mise à disposition des registres des paroisses, à condition que les événements démographiques y soient correctement consignés, pourrait permettre d'aller plus loin dans l'étude de l'évolution démographique ».

Par rapport aux naissances, ils observent une surnatalité masculine qui dans l'ensemble paraît excessive par rapport aux moyennes européennes, donc un sous enregistrement systématique des naissances féminines, particulièrement important dans la ville d'Athènes, mais perceptible un peu partout. L'indice de « masculinité » pour la ville d'Athènes s'établit à 111 pour la décennie 1864-1873 et grimpe même à 118 pour la décennie suivante 1874-1883, avec des pointes annuelles supérieures à 130. Pour les communes rurales de l'Attique, l'indice moyen sur les vingt années s'établit à 109, avec une augmentation de l'écart d'une décennie à l'autre (107 à 111). Pour Athènes même ils soulignent la médiocrité des relevés des naissances de 1879 à 1885. « Alors que de 1875 à 1878 sont enregistrées de 1.300 à 1.400 naissances annuelles dans la ville (maximum de 1.420 en 1876), dès 1879 ce nombre s'effondre pour se situer entre 600 et 700 naissances annuelles, et même seulement 332 en 1883 ».

Par rapport aux décès ils écrivent : « impossible de se prononcer à partir des publications imprimées sur une qualité meilleure de l'enregistrement des décès ». Mais aussi au niveau des mariages ils remarquent un sous enregistrement. Les taux de nuptialité « que l'on peut calculer à partir des données publiées sont dans l'ensemble d'une grande faiblesse, et s'y ajoute cette conjoncture spécifique à la ville d'Athènes, déjà relevée avec les données concernant les naissances (de 1880 à 1883, il ne se célébrerait quasi plus de mariages dans la capitale grecque, le taux de nuptialité descend en dessous de 2‰, et la remontée au dessus de 10‰ en 1885 ne signifie que récupération partielle). [...] Des taux de natalité supérieurs à 30‰ sont difficilement compatibles avec des taux de nuptialité inférieurs à 6‰, la fécondité des couples mariés n'étant pas, semble-t-il, considérable dans cette Grèce de la seconde moitié du dix-neuvième siècle ».

Enfin, les archives ecclésiastiques sont inaccessibles. Les seules données fiables et représentatives proviennent des actes de décès de l'Etat civil.

## A. La création du Dème d'Athènes et son évolution

---

Le Dème d'Athènes a été créé pour la première fois par la loi du 27/12/1833 « *au sujet de la constitution du Dème de l'Etat* » qui a été appliquée à Athènes –comme dans les autres villes- en mai 1835. Quelques années plus tard le Décret Royal du 30/8/1840<sup>147</sup> « *sur la fusion des Dèmes de la région d'Attique* » arrêtaient que « les jusqu'au jour d'aujourd'hui Dèmes de province de l'Attique c'est à dire les Dèmes d'Athènes, d'Amaroussio, d'Acharné, de Chassia, de Phylé, de Cropia, de Lauréotique et du Pirée se fondent en cinq Dèmes c'est à dire les Dèmes d'Athènes, de Phylé, de Cropia, de Lauréotique et du Pirée ». Selon ce Décret le Dème d'Athènes est composé de la ville d'Athènes, des villages qui étaient

<sup>147</sup> G. P. Paraskevopoulos, *Les démarques d'Athènes (1835-1907)*, Athènes, 1907, réimpression photographique, 2001, p.135.

rattachés au dème d'Amaroussio<sup>148</sup> et des environs d'Athènes<sup>149</sup>. Dix ans plus tard, par le Décret Royal du 19/3/1850<sup>150</sup>, le Dème d'Amaroussio redevient autonome.

Le Décret suivant concernant la séparation des Dèmes a été publié quelques sept décennies plus tard (1924), mais encore une fois les frontières du Dème d'Athènes n'ont pas été clairement délimitées et l'appartenance de certains faubourgs était encore discutée. Par exemple il n'a pas été précisé si le lieudit du Koridallos appartient au Dème d'Athènes, si le site du Piritidopio appartient à Athènes ou au Brahami et si le hameau du Psihico appartient au Chalandri<sup>151</sup>. Il est cependant certain selon ce Décret que les agglomérations Hérakléion, Amaroussio, Képhissia, Brahami, vieux Phalère, Moshato et Nea Liossia ont été séparées du Dème d'Athènes pour constituer des communautés séparées. Les villages Koukouvaounes et Kamatero ont continué à faire partie du Dème d'Athènes.

Le tableau 2 présente pour chaque recensement, de 1879 à 1907, les villages et lieudits enregistrés comme appartenant au Dème.

**Tableau 2 : Villages, lieudits et faubourgs recensés au Dème d'Athènes d'après chaque recensement depuis 1879-1907<sup>152</sup>**

<sup>148</sup> Donc les villages suivants : Amaroussion, Hérakléion, Képhissia, Chalandri, Brahamion, Logothesi, Kariton, Kalogreza, Moni Pentélis, Tourali, Yéraka, Adami, Pelika, Moni Helidonous.

<sup>149</sup> Sepolia, Patissia, Kypseli, Ampélokipi, Omorfi Ekkliasia, Karas, Trahones, Xassanion, Keratsini, Derbissagou.

<sup>150</sup> G. P. Paraskevopoulos, 2001, p.188.

<sup>151</sup> N. K. Verros, « Le Dème d'Athènes », in *Athènes, Encyclopédie Moderne Eleftheroudakis*, Athènes, éditions N. Nikas & Cie, 1927, p.382-385.

<sup>152</sup> Si l'on compare le recensement de 1884 (deuxième recensement après celui de 1879 qui est en fait le premier dénombrant en détail les régions du Dème) à celui de 1879 on observe que lors du recensement de 1884 il manque tous les sites qui étaient rattachés au Dème d'Amaroussion (Amaroussion, Hérakléion, Képhissia, Chalandri et Brahami). Par ailleurs les hameaux considérés comme étant les « banlieues » d'Athènes en 1840 (Karas, Trahones, Chassani) sont aussi absents. La première hypothèse qui nous vient à l'esprit est qu'Athènes s'étend et les faubourgs qui l'entouraient s'y fondent. Cependant ces trois derniers hameaux refont leur apparition dans le recensement de 1889 en tant que parties du Dème d'Athènes ; il est de même pour les sites d'Amaroussion. Aussi, 8 autres sites sont absents en 1879 alors qu'ils existent lors du recensement de 1884. Ils réapparaissent d'ailleurs (avec pour exception les sites de Katsipodou et de Kaissariani) dans le recensement de 1889, avec 3 autres : Ceux du Vieux et du Neuf Phalère et les Faubourgs de Eleona. Dans le recensement de 1907 il est noté que « dans la population de la ville d'Athènes sont compris les habitants des hameaux suivants, qui se trouvent plus ou moins près de la ville ». Ces hameaux sont 35 au total, mais ici je ne mentionne que les 10 qui, dans le passé, étaient enregistrées comme régions séparées du Dème.



<b>Dème d'Athènes</b>				
<b>1879</b>	<b>1884</b>	<b>1889</b>	<b>1896</b>	<b>1907</b>
Athènes	√	√	√	√
Amaroussion		√	√	√
Ampélokipi	√		√	
Hérakléion		√	√	√
Képhissia		√	√	√
Kolokithou	√	√	√	<i>Faubourg</i>
Koridallos		√		<i>Faubourg</i>
Kypseli	Patissia et Kypseli		√	
Levi		√		<i>Faubourg</i>
N. Liossia		√	√	√
Patissia	Patissia et Kypseli	√	√	<i>Faubourg</i>
Peristeri		√	√	<i>Faubourg</i>
Sepolia	√	√	√	<i>Faubourg</i>
Chalandrion		√	√	√
Karas		√	√	√
Trahones		√	√	√
Brahami		√	√	√
Chassani		√	√	<i>Faubourg</i>
Katsipodou				
Moni Pentéli		√		<i>Banlieue</i>
Moni Petraki		√		

*Suite du tableau de la page précédente*

<b>1879</b>	<b>1884</b>	<b>1889</b>	<b>1896</b>	<b>1907</b>
Moni Kaesariani				<i>Banlieue</i>
	Faubourgs d'Eleona	<i>Banlieue</i>		
	Vieux Phalère			√
	Neuf Phalère			

Source : Résultats statistiques des années 1879, 1889, 1896, 1907.

## B. La division de la ville d'Athènes en secteurs

L'œuvre de l'académicien, homme de lettres D. Gr. Kabouroglou est riche d'informations concernant la division administrative d'Athènes pendant la domination ottomane<sup>153</sup>. En effet après avoir consulté des représentations imagées, des diagrammes et des informations rapportées par des voyageurs, il aboutit au fait qu'Athènes se divisait en arrondissements quadrilatéraux, les *platomena*. Cette division était liée au système de fortification qui apparemment a persisté jusqu'en 1687, c'est à dire jusqu'à l'affrontement des Ottomans avec les Vénitiens. La ville a été abandonnée pour de nombreuses années et elle est restée non fortifiée jusqu'à la construction des fortifications en 1778. C'est lors de la même période que les premiers *mahalades* (quartiers) ont dû apparaître, sans délimitation spécifique. Petit à petit l'église qui existait dans chaque quartier lui offrait aussi son nom.

<sup>153</sup> D. Gr. Kabouroglou, *La Vieille Athènes*, Librairie G. Vassiliou, Athènes, 1922, p.87–117.

La division de la ville a tout d'abord été judiciaire, puis policière et enfin Ecclésiastique. La première division judiciaire d'Athènes a été faite avec le Décret Royal du 20 mai/1<sup>er</sup> juin 1836 « au sujet de la composition d'un deuxième tribunal de la paix au sein de la capitale »<sup>154</sup>. La ville a été séparée en deux : la partie Sud et la partie Nord, démarquées par la rue Ermou. Il n'y a pas encore eu d'études au sujet de l'évolution des divisions policières, surtout pour la période 1833-1852<sup>155</sup>. Selon l'adjoint du maire, responsable du Service de l'Etat civil, c'est le Décret Royal « sur l'organisation du service de la police administrative d'Athènes et du Pirée » émis en 1852 qui a été une étape importante pour cette division. Ce Décret divisa Athènes « en quatre secteurs, délimitées par le croisement des rues Ermou et Eolou, qui comprenaient aussi ses banlieues »<sup>156</sup>. La division d'Athènes en paroisses était plutôt irrégulière jusqu'en 1858 et elle se modifiait selon le contexte et selon les équilibres intimes de l'évêché<sup>157</sup>. En 1856 le Décret Royal « sur la division des paroisses en villes, agglomérations et villages »<sup>158</sup> est émis et il sera mis en œuvre grâce à un arrêté ministériel de 1858<sup>159</sup>. Selon ce Décret le Dème d'Athènes, qui en 1858 englobait donc Amaroussio, Képhissia et Chalandri, a été divisé en 23 paroisses : la ville d'Athènes et ses faubourgs étaient séparés en 20 paroisses alors qu'une paroisse a été formée pour Amaroussio, Képhissia et Chalandri.

Le seul recensement du XIX<sup>e</sup> siècle dont les tableaux publiés se réfèrent au niveau du dème, soit de la commune, est celui de 1879. Les tableaux publiés du recensement de 1879 concernant la ville d'Athènes sont au total huit (8)<sup>160</sup> ! Bien que peu nombreux, ils nous donnent une image d'Athènes en 1879.

Dans ce recensement est donc restituée, pour la première fois, la population de la ville séparée en 6 secteurs *de police* : cette information apparaît aussi dans les tableaux des recensements des années 1884 et 1896 mais pas dans les autres recensements. Les six secteurs en question portent uniquement comme nom une lettre majuscule (A, B, C, D, E, F) et il n'y a pas référence à leurs limites.

Je n'ai pas réussi à trouver quelque Décret ou quelque Loi supprimant les 4 divisions d'Athènes et délimitant les 6 secteurs *de police*. La loi ΓΠΞΕ' (3165)<sup>161</sup> « Sur la police de l'Etat » divise la ville d'Athènes en 9 circonscriptions avec une délimitation précise. Cependant cette loi ne se réfère pas à une loi précédente pour l'abolir, tout au moins en ce qui concerne les divisions administratives de police.

En 1905 le maire d'Athènes, Spiridon Merkouris, confie à Athanasios Georgiadis, ingénieur de la ville d'Athènes, la tâche de déterminer, fixer, délimiter et nommer de manière précise les quartiers de la ville. Les travaux ont duré deux ans. En mai 1908 les propositions

<sup>154</sup> Journal Officiel No 21, 1836.

<sup>155</sup> E. G. Skiadas, *Les quartiers d'Athènes. La première division officielle (1908)*, Athènes, éditions du Dème d'Athènes, 2001, p.165.

<sup>156</sup> Journal Officiel, No 47, 1852, p.294 b.

<sup>157</sup> E. G. Skiadas, 2001, p.27.

<sup>158</sup> Décret Royal 8 juin 1856. Journal Officiel, No 26, 1856.

<sup>159</sup> Décret ministériel 30 mai 1858. Journal Officiel No. 26, 1858.

<sup>160</sup> L'intégralité de la partie du recensement de 1879 qui concerne la ville d'Athènes, est présenté dans les annexes, p.336-343.

<sup>161</sup> Ministère de guerre, *Lois No 3165 Sur la police d'état*, Athènes, Imprimerie Min. de guerre, 1906. (Bibliothèque centrale du Parlement).

ont été déposées au conseil municipal d'Athènes pour être cautionnées. La carte, œuvre de A. Georgiadis, a été publiée presque aussitôt après le cautionnement du Conseil Municipal (mai 1908) et l'émission du Décret Royal dans le Journal Officiel du gouvernement (juin 1908)<sup>162</sup>. En suivant l'étude de Georgiadis le conseil municipal a décidé que la ville serait divisée en quatre parties<sup>163</sup> et 59 quartiers. Il s'agit des mêmes quartiers qui ont été utilisés pour le recensement de 1920.

E. G. Skiadas se trompe lorsqu'il mentionne que « les mêmes axes (des quatre secteurs de 1852) ont été suivis pour les découpages judiciaires et policiers, à partir du règne d'Othon jusqu'à ce jour (1908) »<sup>164</sup>. Comme nous l'avons dit plus haut, les recensements officiels se servent de 6 secteurs *de police*, comme le mentionne d'ailleurs Mansolas<sup>165</sup>. Par conséquent pour un certain laps de temps, au moins de 1879 au recensement de 1896, Athènes était divisée en 6 secteurs. La seule preuve « archivistique » dont nous disposons est la carte republiée par C. Biris qui porte le titre « Plan d'Athènes de 1892. Editions Pallis & Kodzias. Echelle 1:6.000 »<sup>166</sup>. Selon la carte de 1892 la capitale est donc séparée en 6 secteurs dont les limites sont présentées au tableau 2. Sur cette carte sont par ailleurs enregistrées la totalité des rues de chaque partie ainsi que les ministères, les bâtiments publics, les banques, les casernes, les églises, etc.

---

<sup>162</sup> E. G. Skiadas, 2001, p.44. Les pages 41-53 rapportent en détail les différents stades des travaux de A. Georgiadis ainsi que la description de la carte.

<sup>163</sup> De l'Est à l'Ouest, les axes étaient les rues Kifissias, Vassileos Georgiou, Ermou et Pireos. Du Nord au Sud les axes étaient formés par les rues Patission, Eolou, Akropoleos, Dionissiou Areopagitou, Falirou et l'avenue Syggrou.

<sup>164</sup> E. G. Skiadas, 2001, p.49.

<sup>165</sup> Ministère de l'Intérieur, « Recensement de la ville d'Athènes », in *Statistique de la Grèce. Population de l'année 1879*, Imprimerie S. K. Vlastou, 1881, p.49.

<sup>166</sup> C. Biris, *Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Melissa, 1995 (b'), p. 225. Il vaut la peine de noter ici que la plupart des livres –que nous connaissons– se servent de cartes très utiles. Cependant presque aucun écrivain ne mentionne leur provenance, ce qui aiderait pourtant les chercheurs suivants à faire économie du temps précieux.

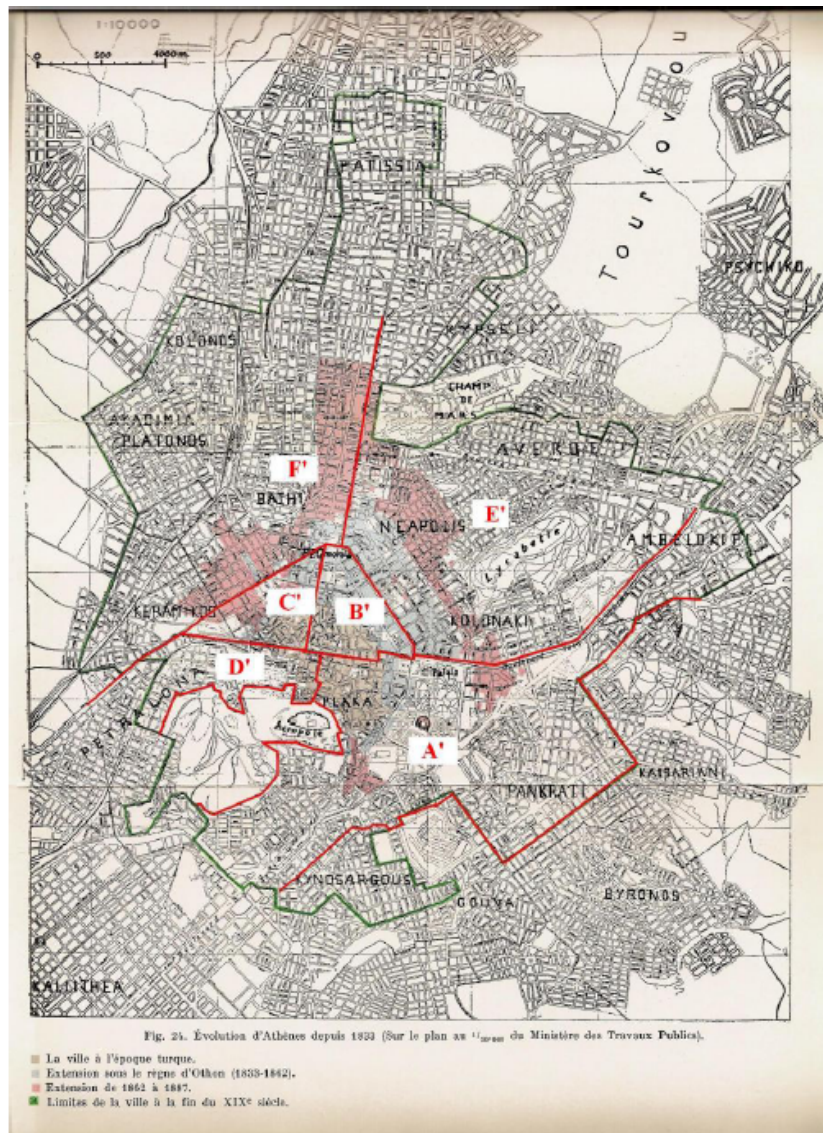


Plan d'Athènes de 1892. Editions Pallis & Kodzias. A l'échelle 1 : 6.000

Source : C. Biris, 1995, p. 225

Tableau 3 : Les limites de six secteurs d'Athènes (Plan de 1892)

Secteurs	Rues - Limites
A	Pl. Megalis tou Genous Sxolis – Bd. Vas. Sofias – Bd. Amalias - Othonos - Ermou - Eolou – Markou Avriliou - Pritaniou - Stratonos - Thrassilou – Dion. Areopagitou (toute) - Mitseon – Tsami Karatassi - Philopappou - Kallirois - Vouliagmenis - Imittou & la région derrière le Stade.
B	Pl. Omonia – Athinas – Ermou – Pl. Syntagma – Vas. Georgiou I – Panepistimiou – Pl. Omonia.
C	Pl. Omonia – Athinas – Ermou – Pireos – Pl. Omonia.
D	Theoria – Markou Avriliou – Aioulou – Ermou – Pl. Assomaton – Eptahalkou – Thessalonikis – Dimofontos – Kimeon – Akamantos – Ag. Marina – Ap. Pavlos (toute). Elle comprend l'Ancien Agora.
E	Asklipiou – Bd. Alexandra – Assimaki Photila – Metsovou – Patission – Panepistimiou – Bd. Vas. Sofias – Gennadiou I. (jusqu'à la rue Isavron).
F	Pl. Omonia – Patission – St. Meletiou – Bd. Konstantinoupoleos – Dialeon – Agathimerou – Pireos – Pl. Omonia (elle comprend aussi les rues Iraklidon, Eiadnis, Vitonos et Persefonis)



### Les six secteurs d'Athènes

Source : « Evolution d'Athènes depuis 1833 (sur le plan au 1/10.000 du Ministère des Travaux Publics) », dans Lya et Raymond Matton, Athènes et ses monuments du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, Athènes, IFA, 1963.

## C. L'évolution extraordinaire de la population athénienne

Athènes était la seule grande ville du royaume de Grèce, tout au moins jusqu'aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une ville nouvelle qui est refondée au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui arrive en un laps de temps très court à devenir, d'un petit village qu'elle était, une grande ville.

Si on veut connaître la véritable population d'Athènes il faut connaître sa population flottante et sa population mobile. Malheureusement les recensements en général, ne donnent pas de données –en ce qui concerne la ville- sur les soldats qui se trouvaient au sein de la capitale le jour du recensement (population flottante). Par ailleurs les données

concernant la population mobile sont, elles aussi, insuffisantes. Les chiffres dont nous disposons des recensements nous aident cependant à obtenir une image de l'évolution démographique de la ville et du Dème.

**Tableau 4 : Évolution de la population de la ville et du dème d'Athènes à travers le XIX<sup>e</sup> siècle**

Année	Ville d'Athènes	Taux moyen annuel d'accroissement	Dème d'Athènes	Taux moyen annuel d'accroissement
1834	7.028		7.223	
1853	30.590	6.6	31.122	6.6
1856	30.969	0.4	33.436	2.4
1861	41.298	5.7	43.371	5.2
1870	44.510	0.8	48.107	1.2
1879	66.834	4.5	68.677	3.9
1884	81.675	4.0	84.903	4.2
1889	107.251	5.4	114.355	5.9
1896	111.486	0.6	128.735	1.7
1907	167.479	3.6	175.430	2.8

Sources : Dénombrements des années 1853, 1856. Résultats statistiques des années 1861, 1870, 1879, 1889, 1896, 1907. Journal Ermis, 8 juillet 1884, p.227.

A partir de 1834, date à laquelle Athènes est proclamée capitale de l'Etat grec, la population de cette ville ne cesse d'augmenter. Le très fort taux moyen annuel d'accroissement de la première période est sûrement dû au fait que la ville « rattrape » les dégâts causés par la guerre de l'Indépendance. Lors de la période qui suit, entre 1853-1856, et plus précisément vers 1854 –tout d'abord au Pirée puis par la suite à Athènes du 14 octobre au 18 décembre- une épidémie de choléra frappe la capitale<sup>167</sup>. Il semble que cette épidémie a plus touché la capitale que les hameaux du Dème. L'évolution du taux brut moyen annuel d'accroissement pendant les années qui suivent (1851-1861) est attribuée, selon C. Tsoukalas, à l'occupation triennale de la région de la capitale (1854 – 1857) par les troupes françaises et anglaises. « La concentration importante de soldats et d'officiers dans une ville encore petite avait pour résultat un prompt développement de services ainsi que l'augmentation de la demande en denrées, ce qui a provoqué une sorte de « pluie d'or » pour les artisans et les commerçants locaux »<sup>168</sup>. Nous observons dans la décennie 1860 une nouvelle diminution du taux brut moyen annuel de l'accroissement. Lors des premières années de cette période le paysage politique est loin d'être calme : tout d'abord nous notons la rébellion contre Othon qui a d'ailleurs mené à son expulsion, puis les « épisodes du mois de juin ou *louniana* », c'est à dire les combats sanglants qui visaient à la prise du pouvoir. Mis à part ces combats, un autre fait dramatique pour la capitale : les 4 épidémies enregistrées par Clon Stéphanos. Pour les années 1863 et 1864,

<sup>167</sup> « Tant que la maladie sévissait au Pirée, Athènes n'en fut point atteinte. Ce n'est que plus tard qu'elle s'infecte par un petit bateau venant des îles et qui aurait pris terre clandestinement aux parages de l'Attique. Sur 20.000 habitants, qui étaient alors restés à Athènes, 1.500 environ en sont morts. Bon nombre de malades, transportés dans divers villages de l'Attique, n'ont transmis la maladie qu'à Céphissie et à Amarousi ». Clon Stéphanos, « La Grèce au point de vu naturel, ethnographique, anthropologique, démographique et médical », in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Masson, 1884, p.515.

<sup>168</sup> C. Tsoukalas, *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce*, Athènes, éditions Themelio, 1992, p.178.

il mentionne une *petite* épidémie de variole de septembre à février avec 50 décès et une épidémie *intense* de scarlatine avec 130 décès alors qu'en 1868 il note deux épidémies : Une de typhus exanthématique « *Gravité et mortalité relativement faible (1 :8 à peu près)* » et une épidémie générale de méningite cérébro-spinale qui avait comme conséquence 57 décès<sup>169</sup> à Athènes. Pouvons nous supposer que ces épidémies ont gardé les provinciaux loin de la capitale ? La hausse du taux moyen annuel d'accroissement pour la période 1870 – 1879 nous surprend pourtant. En effet, Clon Stéphanos enregistre 3 épidémies de maladies infantiles au sein de la capitale : une épidémie *intense* de scarlatine, une *assez grave* de rougeole et une *meurtrière* de variole<sup>170</sup>.

L'accroissement de la population spectaculaire lors des périodes qui suivent (zénith dans les années 1880 avec 5% d'accroissement par an<sup>171</sup>) ne peut être seulement attribué au mouvement naturel de la population de la ville<sup>172</sup>. Même si les publications officielles sur le *mouvement de la population* sont assez problématiques –surtout en ce qui concerne l'enregistrement des naissances et des mariages- elles nous aident cependant à faire quelques conclusions. Maurice Garden et Eugénie Bournova font l'observation, dans leur article<sup>173</sup>, que lors de la période 1861-1884, période où la capitale voit sa population doubler « cette augmentation se fait malgré le déficit important dans le mouvement naturel de la population de la capitale –un déficit de 11.500 naissances» et concluent que « l'importante augmentation de la population de la capitale est aidée tout d'abord par une vague intense d'immigration vers elle ; lors de cette période en moyenne 2.000 personnes par an tentent de s'installer à Athènes ». La très faible augmentation par rapport à la période précédente, notée au début de la décennie 1890, peut être attribuée aux conséquences de la crise des raisins secs (en 1892-93) et de la crise des finances publiques de 1893. Ces deux phénomènes ont entraîné le désespoir d'une grande partie du monde agricole et ont « congelé » le commerce et l'industrie<sup>174</sup>. Cependant le fait est que lors des deux décennies qui ont suivi la fondation de la capitale, la population d'Athènes a quadruplé, en 1879 elle a été multipliée par 9 et en 1907 par 24.

<sup>169</sup> Clon Stéphanos, 1884, p.516, 519, 521, 526.

<sup>170</sup> Clon Stéphanos, 1884, p.517, 519, 520.

<sup>171</sup> Ces chiffres sont en effet très élevés. Au sein de la plus grande ville européenne (et mondiale) – capitale du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est à dire Londres, pour toute la période 1801-1911, le taux moyen annuel d'accroissement ne dépasse jamais les 2%. Dans la deuxième ville européenne (et en troisième place au niveau mondial), Paris, le taux pour la totalité du XIX<sup>e</sup> siècle est de 1.7%. Bien entendu, la période 1856-1861 il touche les 7,3% mais les années qui suivent, il est un peu plus élevé que celui d'Athènes. Lisbonne, lors de la période 1801 –1911 a un taux moyen de 0,9% (avec un pic lors de la période 1878-1890 de 1.9%). Enfin, Madrid, lors de la période 1897 – 1910 a un taux moyen annuel d'accroissement de 0,9%. Voir <http://www.cch.kcl.ac.uk/legacy/teaching/av1000/numerical/problems/london/london-pop-table.html>, *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894. Teresa Rodrigues Veiga et Maria Joao Guardado Moereira, « Lisbon in the last two centuries: an example of the difficult relations between urban growth, migration and death », in Laurinda Abreu (ed.), *European health and social welfare policies*, Czech Republic, 2004, p.172.

<sup>172</sup> Si nous croyons les données des *Statistiques du mouvement de Population*, pour la période 1860-1873, les trois années 1865-1867 sont les seules où les naissances dépassent les décès.

<sup>173</sup> Maurice Garden, Eugénie Bournova, « La population d'Athènes et de sa région dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in la revue *Ta Istorika*, n. 43, 2005, p.373-396.

<sup>174</sup> Christina Agriantoni, « Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la genèse d'une grande ville » in Aliki Solomou - Prokopiou et Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers Jeux Olympiques Internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.111.

Tableau 5 : Population de la ville d'Athènes par secteur et taux moyen annuel d'accroissement (%)

Secteurs de la ville d'Athènes	1879	1884		1896	
	Population	Population	Taux moyen annuel d'accroissement	Population	Taux moyen annuel d'accroissement
A	11.149	12.697	3	21.273	4
B	7.108	7.926	2	10.673	2
C	11.952	13.412	2	12.232	-1
D	7.121	7.733	2	11.201	3
E	12.221	15.599	5	30.849	5
F	11.496	15.116	5	25.258	4
Adition	151	0		0	
Total	61.198	72.483	3	111.486	4

Source : Résultats statistiques de recensements des années 1879, 1884, 1896.

La population présentée par le tableau 5 pour les années 1879 et 1884 n'est pas la population totale de la ville. En effet, à part la population athénienne présentée pour ces deux ans, un tableau supplémentaire enregistre en détail le nombre de personnes qui, au moment du recensement, se trouvaient au sein de quelque établissement philanthropique, éducatif, ou bien à l'armée. Le total de ces personnes s'ajoute donc par la suite à la population de la ville. Les personnes qui ont été recensées collectivement lors de la première période représentent 8% de la population de la capitale en 1879, alors qu'en 1884 ils en représentent 11% ! Ce qui apparaît clairement dans le tableau 5, c'est que les secteurs qui présentent le taux moyen annuel d'accroissement le plus important sont celles qui comprennent les nouveaux quartiers, comme les secteurs E, F et A. La plus grande partie du secteur E correspond au quartier de Neapoli qui est le nouveau quartier Est de la ville et qui a commencé à être construit à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture de l'avenue Alexandras (1876-78) été une raison de plus pour qu'Athènes s'édifie de ce côté. Enfin, ce secteur comprend aussi Ampélokipi qui a cessé d'être considéré comme faubourg et a été rattaché à la ville d'Athènes en 1881. La fondation de l'Hôpital Evangelismos en 1881 a peut-être contribué à la poussée de la construction d'immeubles dans ce secteur. Le secteur F est le plus grand et toute la partie Ouest de la rue Patission (Station du chemin de fer Larissis, place Victoria, Agios Panteleimonas etc.) ainsi que les actuels quartiers du Gazi et Metaxourgio y sont inclus jusqu'à la rue Kostantinoupoleos. C'est à dire des quartiers qui dans leur majorité ont commencé à se construire vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin le secteur A, deuxième en superficie, renfermait le quartier central de Plaka, les quartiers de Makryiannis et de Koukaki et le quartier de Vatrachonissi (Pankrati aujourd'hui). Comme nous l'avons mentionné dans la première partie le plan original du quartier de Vatrachonissi a été tracé en 1886. La construction du Palais de Zappio (1888) et du stade Panathénien pour les Jeux Olympiques de 1896 ont été facteurs de l'élargissement de la capitale vers cette direction.

A l'antipode, les secteurs qui avaient un taux moyen annuel d'accroissement moins élevé que celui de la ville en général lors de ces deux périodes (c'est-à-dire les secteurs B, C, D) ils sont délimités avec plus de précision et ils font partie de l'agglomération originelle de la capitale. Le seul secteur qui ne faisait pas partie de la « vieille ville », D, comporte la région d'Ano Petralona qui s'est cependant développé après la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, surtout grâce à la fondation de l'usine de Pouloupoulos (industrie chapelière) en 1894.



La diminution de la population dans le troisième secteur est étonnante ; ce secteur correspond au quartier commercial de Psirri. Ses limites renferment aussi les Halles qui ont été construites lors des années 1880 (1879-1886). Selon le recensement de 1896, la population des femmes a diminué de 15% et il y a 3% d'hommes de moins. Nous n'avons pas réussi à trouver une raison poussant presque 1.000 femmes à abandonner leur résidence. Peut être que quelques maisons ont été démolies afin de construire les Halles -même si nous n'avons pas trouvé de témoignages qui indiquent ce fait. Cependant l'endroit où sont les Halles n'abritait pas 1.180 personnes. Nous pensons par conséquent qu'il s'agit d'une erreur arithmétique.

La comparaison des taux moyens annuels d'accroissement présentés dans les tableaux 4 et 5 montre que les chiffres diffèrent. Lors de la première période (1879-1884), alors que la population totale de la ville augmente avec un taux moyen annuel de 4%, la population des 6 secteurs augmente de 3% par an, c'est-à-dire à un rythme plus lent. Lors de la période qui suit (1884-1896) il se passe le contraire. Nous rappelons que la décennie 1870 marque le début d'un développement important de la population athénienne, qui touche son zénith lors de la deuxième moitié de la décennie 1880, pour diminuer brusquement au début de la décennie suivante. Nous voyons donc –la première période- que derrière cette augmentation de la population de la capitale se cache en grande partie la population flottante et mobile. Au contraire, la période 1884 – 1896, alors que le taux moyen annuel de la population des 6 secteurs augmente, le taux moyen annuel d'Athènes diminue. Pouvons nous supposer que le taux de la population flottante et mobile d'Athènes diminue ? Malheureusement nous ne détenons des données que pour les années 1879 et 1884. Les personnes qui ont été recensées collectivement lors de cette période augmentent de 9.6% par an ! D'ailleurs, les groupes qui présentent l'augmentation annuelle la plus importante sont les militaires et les personnes qui ont été enregistrées dans quelque hôtel de la capitale : 11%! Tout de suite après on trouve les personnes enregistrées au sein de quelque établissement philanthropique (6% d'augmentation annuelle moyenne). La fondation en 1881 du plus grand hôpital de la capitale, (Evangelismos, 150 lits) a certainement augmenté le nombre de patients pouvant être hospitalisés à Athènes.

### D. Les Athéniens : une population masculine, célibataire et jeune

---

Une des caractéristiques principales de la population athénienne est qu'elle est principalement masculine. Lors de la totalité de la période étudiée, 5.5 habitants sur 10 de la ville ou du Dème sont des hommes<sup>175</sup>.

**Tableau 6 : Structure de la population par sexe**

<sup>175</sup> Comme le note V.Valaoras, dans tous les recensements d'avant la première guerre mondiale, il y a une sérieuse lacune en ce qui concerne les femmes pour tous les groupes d'âges. Vasiliou G. VALAORAS, « A reconstruction of the demographic history of modern Greece », *The Milbank Fund Quarterly*, April 1960, Vol. XXXVIII, No. 2, p.117.

Année	Dème d'Athènes					Ville d'Athènes				
	H	F	Total	H	F	H	F	Total	H	F
				%	%				%	%
1870	25.260	22.847	48.107	53	47					
1879	37.134	31.543	68.677	54	46	34.205	29.169	63.374	54	46
1884	47.243	37.660	84.903	56	44	45.400	36.275	81.675	56	44
1889	63.112	51.243	114.355	55	45	59.311	47.940	107.251	55	45
1896	71.647	57.088	128.735	56	44	61.841	49.645	111.486	55	45
1907	93.984	81.446	175.430	54	46	89.811	77.668	167.479	54	46

Source: Résultats statistiques des recensements de la population des années 1870, 1879, 1884, 1889, 1896 et 1907.

Le taux de masculinité à Athènes de 1870 à 1907 tourne autour de 120 (minimum 111 en 1870 et maximum 126 en 1896) alors qu'aujourd'hui le taux de masculinité est de 92. Pourtant, les articles de cette époque parlent du contraire. Le journal « *Nea Efimeris* » du 18 avril 1889 (c'est à dire deux mois après le recensement de 1889) rapporte un épisode qui a eu lieu au sein d'un quartier central de la ville, Anafiotika, aux pieds de l'Acropole :

**« ... non seulement les gens fermaient hermétiquement les portes de leur maisons et les fenêtres de façon à ce que les recenseurs ne puissent y pénétrer. Mais en plus, ils les insultaient. Même un huissier de police, qui travaille donc dans le public, a refusé catégoriquement de recenser sa famille : - Moi je n'ai qu'un enfant et ils me le prendront lors de la mobilisation, qu'il disait. Je ne le recense pas. - Mais mon frère, répondait le recenseur, ce n'est rien. Ce n'est pas la mobilisation, ce n'est rien. Nous voulons juste savoir combien nous sommes dans le monde (c'est à dire la population) - Eh, je ne t'écoute pas. Toi, petit garnement, tu veux m'instruire (le recenseur avait 19 ans) ? Tu crois que moi je n'ai pas de connaissances, depuis 1879 ? Et il a finalement réussi à ne pas recenser son fils ».**

Le même déséquilibre des sexes apparaît aussi pour les naissances : « l'indice de masculinité est presque toujours supérieur à 110. Il s'établit à 111 pour la décennie 1864-1873 et grimpe même à 118 pour la décennie suivante, avec des pointes annuelles supérieures à 130 »<sup>176</sup>. Comme nous le verrons plus tard, cette supériorité des hommes s'est aussi observée lors du dépouillement des actes de décès. Cet important surplus de la population masculine prouve l'importante vague d'immigration (surtout masculine) vers Athènes. Athènes, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, est la ville de la manufacture, du petit commerce, et de la force publique ; trois catégories socioprofessionnelles qui emploient surtout des hommes. La répartition de la population athénienne par secteur (cf. Tableau 7), indique que le taux de masculinité le plus fort est dans les secteurs B et D soit dans le noyau historique de la ville. Le deuxième secteur regroupe beaucoup de services publics, comme différents ministères, l'imprimerie nationale et la cour des Comptes ; de services judiciaires comme le tribunal de première instance et la cour d'appel, et trois banques.

Tableau 7 : Taux de masculinité par secteur de la ville

<sup>176</sup> Maurice Garden, Eugénie Bournova, 2005.

Secteurs de la ville	Année du recensement		
	1879	1884	1896
A	110	101	121
B	123	112	172
C	121	107	121
D	134	111	142
E	111	100	128
F	104	102	104
Total	115	104	125

Une deuxième caractéristique de la population athénienne est le fort taux de célibat, principalement chez les hommes. Comme le note Alexandre Mansolas (Directeur du Bureau d'Économie publique de 1864 à 1880), on trouve à Athènes le pourcentage d'hommes mariés le plus bas de tout l'état grec (en Grèce 32,5%) et en même temps le pourcentage le plus élevé d'hommes célibataires<sup>177</sup> (en Grèce 64,6%). Par rapport aux femmes, les pourcentages athéniens ne se différencient pas beaucoup des « nationaux » : en Grèce 4 femmes sur 10 sont mariées, 5 sont célibataires et 1 est veuve.

Tableau 8 : État matrimonial de la population de la ville d'Athènes : 1861, 1879 et 1907<sup>178</sup>

	1861			1879			1907		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Mariés	28	33	30	27	30	28	29	34	31
Célibataires	70	52	62	71	55	64	69	53	62
Veuf(ve)	2	15	8	2	15	8	2	12	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

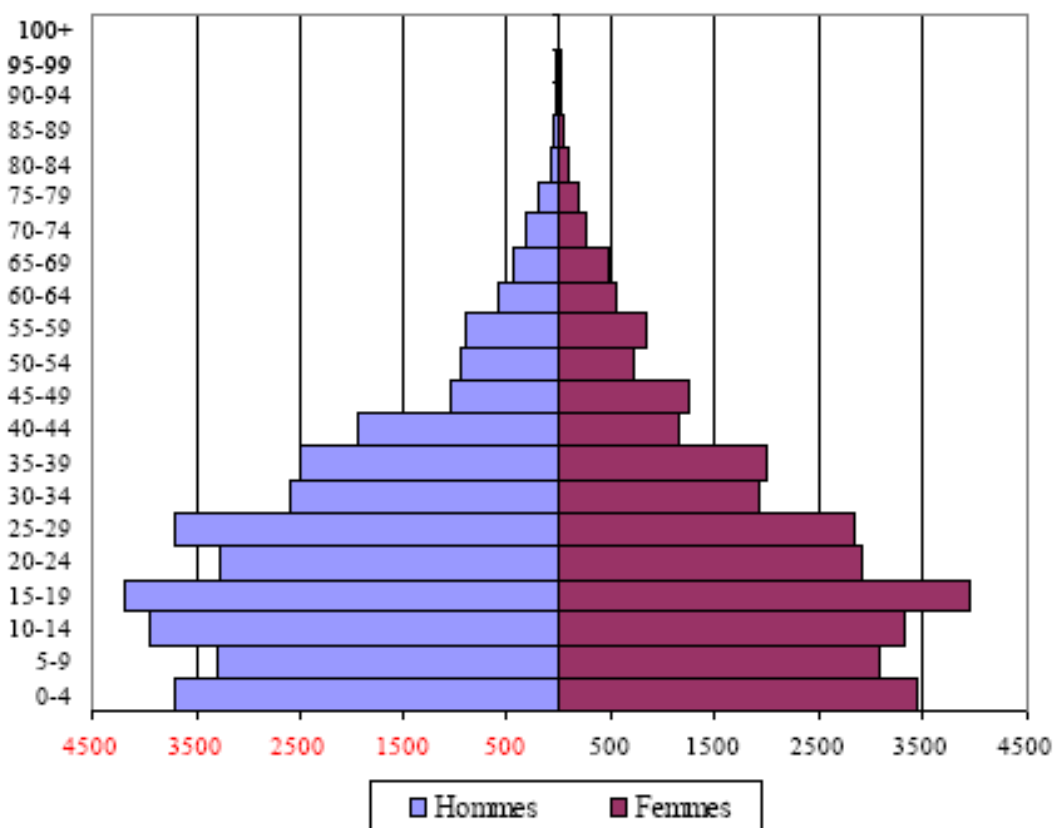
Source: Résultats statistiques des recensements de la population des années 1861, 1879 et 1907.

Une première remarque concerne la stabilité relative dans la répartition de la population athénienne selon l'état matrimonial. Comme nous le verrons plus tard, les Athéniennes se marient relativement tôt alors qu'au contraire les hommes réalisent leur premier mariage à un âge avancé. Un résultat immédiat de ces comportements différents est l'importante différence d'âge entre les mariés. Ce fait justifie en amont la différence de taux d'hommes célibataires et de femmes célibataires et en aval l'importante domination des femmes veuves par rapport aux hommes veufs. Enfin, la permanence du taux important des célibataires témoigne d'un mouvement migratoire intense d'hommes célibataires vers la capitale. La seconde remarque concerne la répartition par sexe : les femmes célibataires semblent plus nombreuses qu'auparavant et ceci peut être parce que les immigrantes commencent aussi à arriver dans la capitale.

<sup>177</sup> Dans la capitale française, lors de toute la durée du XIX<sup>e</sup> siècle les célibataires constituent en moyenne 51% de la population. Le taux le plus important qui est enregistré en 1836 et en 1881 est de 53% de célibataires sur le total de la population parisienne. *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894.

<sup>178</sup> Pour les chiffres absolus, voir annexes, Tableau 5, p.344.

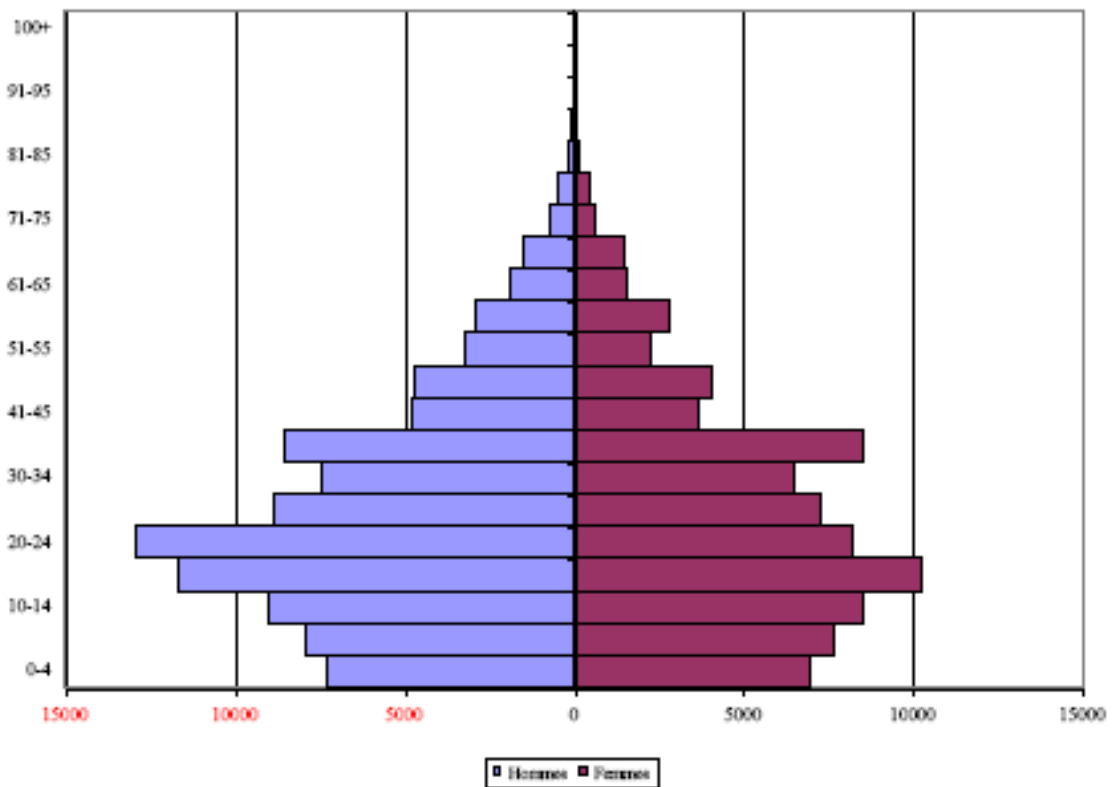
Le tableau de la répartition de la population par âge et par sexe des habitants d'Athènes en 1879<sup>179</sup>, est le seul concernant le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est à ce moment que la population urbaine commence à augmenter pour atteindre son pic lors des années 1880. L'image qui en résulte, nous est donc précieuse pour comprendre la composition de la population juste avant le grand pic. Le tableau publié du recensement du 1907<sup>180</sup>, nous permet de créer la pyramide des âges pour le début du XX<sup>e</sup> siècle, et donc suivre l'évolution de la population pour presque 30 ans.



Graphique 1 : La pyramide des âges de la ville d'Athènes en 1879

<sup>179</sup> La classification des groupes d'âges qui est utilisée, soit de 1 - 5 ans, de 5 - 10 ans – est mal définie car ces groupes quinquennaux comportent finalement le même âge deux fois. Ceci constitue un sérieux problème pour construire la pyramide des âges. Nous savons que le responsable de cette publication, A. Mansolas, a été formé à l'école des statisticiens français : on peut donc supposer que lorsqu'il note 5-10 ans il n'inclut pas les personnes ayant 10 ans. Pour le tableau analytique, voir annexes, Tableau 6, p.345.

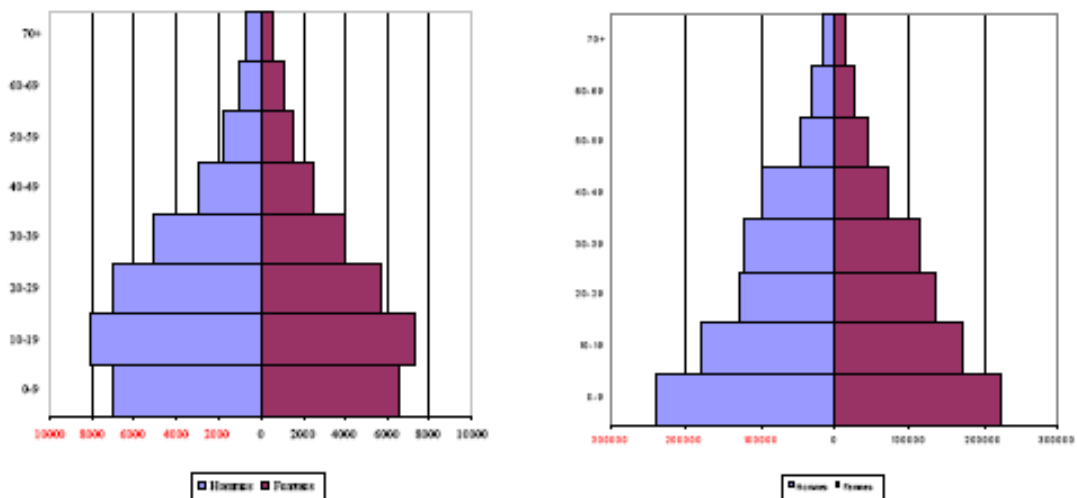
<sup>180</sup> Encore une fois, les tranches d'âge sont mal définies dans le tableau publié soit : 0-1 ans, 2 ans, 3 ans et ceci jusqu'à 34 ans. Par la suite une tranche d'âges 35-40 ans (soit 6 ans) et in continue avec les tranches d'âge de cinq ans (c'est-à-dire : 41-45 ans, 46-50 ans jusqu'à 96 -100 ans) et on finit avec 100 ans et plus ! J'étais donc obligée de suivre ce classement pour les âges supérieurs à 35 ans. Pour le tableau analytique, voir annexes, Tableau 7, p.346-347.



Graphique 2 : La pyramide des âges du dème d'Athènes en 1907

Les pyramides des âges ci dessus ont une forme toupie, caractéristique d'une population en forte croissance et jeune. Elles présentent aussi des rétrécissements et des gonflements continuels. La tendance à arrondir les âges influence de manière importante les années qui finissent par un 0 ou un 5. La reconstruction de ces pyramides des âges par décennie leur donne une forme plus régulière.

a) Ville d'Athènes b) Grèce



Graphique 4 : Pyramide des âges en 1907 du dème d'Athènes et de Grèce

a) Dème d'Athènes b) Grèce

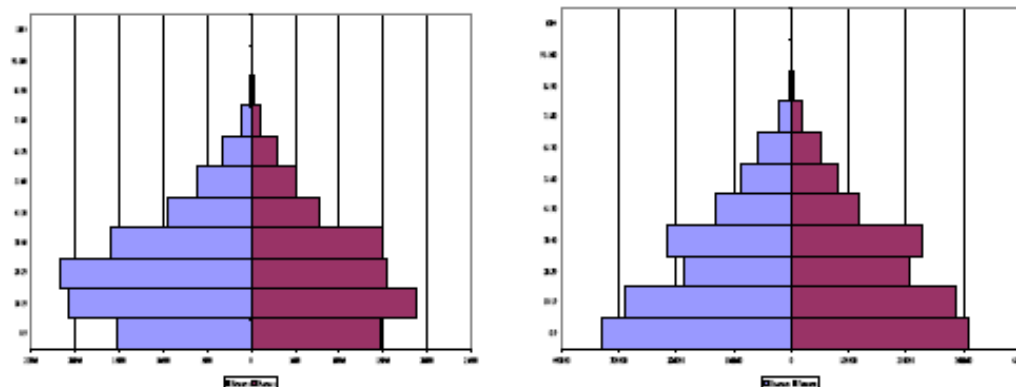


Tableau 9 : Répartition de la population par groupes d'âges en 1879 et en 1907 (%)

Tableau 9 : Répartition de la population par groupes d'âges en 1879 et en 1907 (%)

Groupes d'âges	1879		1907		1879 (%)		1907 (%)	
	Athènes	Grèce	Athènes	Grèce	Athènes	Grèce	Athènes	Grèce
0-14	20.802	648.835	47.390	940.443	33	39	27	36
15-59	38.679	918.013	118.613	1.527.368	62	56	68	58
60+	3.378	86.462	9.320	162.570	5	5	5	6
<b>Total</b>	<b>62.859</b>	<b>1.653.310</b>	<b>175.323</b>	<b>2.630.381</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: Résultats statistiques des recensements de la population des années 1879 et 1907.

Pendant la période 1879-1907, les enfants de 0-9 ans sont moins représentés à Athènes qu'au niveau national et il y a un excédent des garçons tant au niveau national qu'au niveau local. Pour la population athénienne on observe un gonflement principalement pour la tranche de 10-19 ans mais aussi pour celle de 20-29 ans. Ces gonflements font la grande différence entre la répartition de la population athénienne et celle de la population nationale et ils sont le résultat des nouveaux arrivants. En effet, selon les actes de décès du Service de l'Etat civil, 3,6 personnes sur 10 en 1879 et 4,5 sur 10 en 1902 qui trépassent à la capitale sont nées hors de la ville<sup>181</sup>. Les immigrants sont majoritaires parmi les personnes décédées à l'âge de plus de 15 ans. Nous parlerons des immigrants dans un prochain chapitre.

Dans les années 1870 plus d'un tiers des habitants sont âgés de moins de 15 ans alors que les personnes âgées de plus de 60 ans constituent 5% de la population<sup>182</sup>. Presque

<sup>181</sup> En 1879, si nous ne prenons pas en compte les petits enfants de 0 à 4 ans, les immigrants représentent 60% de la population athénienne alors que si nous soustrayons aussi les jeunes âgés jusqu'à 14 ans, 7 sur 10 des personnes mourant à la capitale n'y sont pas nés. Respectivement, pour 1902 les pourcentages sont 68% et 76%. Nous parlerons de l'origine des immigrants plus en détail dans le chapitre VII.

<sup>182</sup> A Paris, en 1891, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 19% de la population de la ville alors que celles qui sont âgées de plus de 60 ans les 8%. A Lisbonne, la moyenne pour la totalité du XIX<sup>e</sup> siècle est de 36% pour les personnes jusqu'à 15 ans et de 8% pour les personnes de plus de 65 ans. A Bordeaux pour la période 1876-1881 3 personnes sur 10 sont âgées de moins de 15 ans alors qu'une personne sur 10 de plus de 60 ans. *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine, Paris, 1894*. T. Rodrigues Veiga et M. Joao Guardado Moereira, 2004, p.179. Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au XIXe siècle*, Paris, 1972, p.30.

trente ans plus tard, et probablement à cause de la chute du taux de natalité (on passe de 40.4‰ à 33.6‰)<sup>183</sup> la part de la population jeune diminue de 3% au niveau national mais de 6% pour la capitale. En ce qui concerne cette dernière, la diminution de la population jeune en faveur de la population active est certainement due au grand flux migratoire. En comparaison donc avec le reste du pays, Athènes semble dominer en ce qui concerne la population économiquement active mais faillir en ce qui concerne les jeunes personnes<sup>184</sup>.

## Chapitre IV. Les mariages

Les actes de mariage qui sont conservés au service de l'Etat Civil d'Athènes sont postérieurs à 1862. Au premier abord, ces actes semblent suivre une chronologie complète. En réalité la plupart des tomes renferment peu d'enregistrements alors que d'autres sont carrément absents (*Les tomes des années 1866 et 1869*). De plus, quelques tomes que nous avons enregistrés se sont volatilisés pendant le dépouillement des actes (200 en tout).

L'archive dénombre 3.294 actes de mariages datant de 1862 à 1910. Lors de la même période la population estimée pour le Dème d'Athènes est de 43.371 habitants en 1861 et de 175.430 en 1907. L'année 1871 est la « meilleure » pour les mariages selon les *Statistiques de la Grèce* et les *mouvements annuels de la population*. Cependant cette année là seulement 18% de ces mariages sont enregistrés dans les actes du Service de l'Etat Civil.

**Tableau 10 : Nombre d'actes de mariage inventoriés aux archives municipales et selon les publications sur le Mouvement de la population**

<sup>183</sup> V. VALAORAS, 1960.

<sup>184</sup> Même en comparaison avec la population du dème voisin du Pirée (paroisse d'Agios Nicolaos), une ville – port qui concentre la majorité de l'activité industrielle du pays, la population économiquement active d'Athènes est plus importante. En 1870, année où commence dans le Pirée une forte augmentation de la population, (pic pour la période 1879-1889), les piréotes de jusqu'à 15 ans constituent 36% de la population, le groupe 15-59 ans les 55% alors que les personnes de plus de 60 ans représentent 10% de la population. S. Marre, *Les enfants du Pirée. Mobilités, trajectoires individuelles, et identité nationale dans un dème de la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse du 3e cycle sous la direction de Pierre Guillaume, Université Michel de Montaigne -Bordeaux III, mai 2005, p.51, 58.

Année	Actes de mariage (Service de l'état civil)	Mariages officiellement comptabilisés (Publications du Mouvement)
1860	1	211
1864	24	294
1865	33	282
1866	12	276
1867	7	210
1868	28	629
1869	9	264
1870	36	246
1871	39	271
1872	24	265
1873	21	239
Total	234	3.187
Moyenne par an	22	290

Sources: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel. Publications du Mouvement de la population des années 1860, 1864, 1865-67, 1868-69, 1870-73

Tableau 11 : Nuptialité à Athènes (en ‰)

Année	Mariages relevés l'année	Mariages enregistrés ultérieurement	Nombre total d'actes de mariage	Population du dème d'Athènes	Nuptialité ‰
1870	36	3	39	48.107	0.81
1879	27	10	37	68.677	0.54
1884	47	6	53	84.903	0.62
1889	71	16	87	114.355	0.77
1896	66	12	78	128.735	0.62
1907	121	2	123	175.430	0.75

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Les actes de mariage du Service de l'Etat Civil qui sont conservés dans les Archives Municipales à Athènes semblent concerner une partie de la population en particulier. Nous notons en effet une « sur-représentation »<sup>185</sup> des hommes qui travaillent dans la force publique (25%) et l'administration publique<sup>186</sup> (9%) mais aussi des hommes qui exercent

<sup>185</sup> Nous aborderons la composition socioprofessionnelle de la population dans la troisième partie de la thèse.

<sup>186</sup> Nous savons que ces deux catégories socioprofessionnelles (personnes exerçant dans l'Administration et la Force publique) jouissent de droits particuliers qui peuvent d'ailleurs être transmis à leurs enfants: des retraites, des dots etc. dans le cas où ils se marient. Dans un document judiciaire de 1893 j'ai trouvé le texte suivant : « ...La fille (de la signataire de la demande) a le droit d'être dotée par le Fonds Mutuel car son père mort était lieutenant de l'infanterie et pour que le contrat de mariage soit rédigé elle a besoin d'un acte de mariage afin que tout cela soit déclaré ; mais faute de cet acte pour cause d'une omission du prêtre, elle a besoin d'une décision du tribunal pour le certificat du mariage ». De plus, 4 contrats de mariage conservés au fonds de D.G. Vouzakis témoignent qu'entre les autres biens offerts par la personne qui dote le futur mari bénéficiera après le mariage d'une certaine somme venant du



une profession libérale (12%). A l'opposé il y a une sous-représentation des artisans (9%), des agriculteurs (7%) et des ouvriers (2%). Nous remarquons que dans notre échantillon 97% des hommes et 86.5% des femmes signent l'acte de mariage alors que le recensement d'Athènes en 1879 témoigne un illettrisme de 46% chez les hommes et de 61% chez les femmes. 31% des hommes illettrés sont des agriculteurs, 25% sont des artisans et 7% travaillent dans la force publique. 24% des femmes illettrées se marient avec un artisan, 18% avec un homme travaillant dans la force publique et enfin 14% épousent un agriculteur.

Tableau 12 : Dème d'Athènes. Structure socioprofessionnelle selon les actes des mariages

Profession		%
Monde de l'artisanat et de la boutique	287	9
Administration publique	283	9
Agriculteurs, pêcheurs, <i>propriétaires</i>	215	7
Force publique	821	25
Arts	41	1
Transport	43	1
Ouvriers	52	2
Sans profession	61	2
Commerçants	365	11
Professions libérales	404	12
Employés	369	11
Rentiers, Industriels, Banquiers	45	1
Hauts Salaires	254	8
Ambulants	16	0
Mendiants - Condamnés	0	0
Clergé	4	0
Inconnue	34	1
<b>Total</b>	<b>3.294</b>	<b>100</b>

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Tableau 13 : Niveau d'instruction des conjoints

Hommes	Femmes			Total
	inconnue	signature	Pas de signature	
<b>Signature</b>	82	5	1	88
<b>Pas de signature</b>	60	2.706	342	3.108
<b>Inconnue</b>	0	14	84	98
<b>Total</b>	142	2.725	427	3.294

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Nos résultats ne peuvent qu'être mentionnés à but indicatif pour certaines catégories socioprofessionnelles car elles sont sous-représentées dans notre échantillon. Nous pensons malgré tout qu'il est important de présenter les comportements démographiques qui tournent autour du mariage car ils peuvent offrir un portrait de la vie urbaine.

Caisse Mutuel de l'armée car la future mariée est orpheline de son père militaire. Actes notariés n<sup>o</sup> 941 du 22 octobre 1887, n<sup>o</sup> 1.908 du 22 septembre 1888, n<sup>o</sup> 3.744 du 20 mai 1890 et n<sup>o</sup> 4.582 du 23 février 1891.

## A. Le lieu du mariage

Nous notons que les mariages qui sont enregistrés dans les actes du Service de l'Etat Civil et qui sont célébrés à l'église, dans quelque chapelle ou bien au domicile du prêtre ne sont que 474 (15%) sur 3.211<sup>187</sup>. La plupart des mariages (82%) sont célébrés à domicile, un petit nombre de cérémonies ont eu lieu dans un hôtel et quelques-unes d'entre elles dans un bâtiment public (Banques, Ministère, Mairie, Université, Prison).

Tableau 14 : Lieu de célébration du mariage

Lieu	N	%
Maison	2.634	80
Eglise	364	11
Chapelle	90	3
Domicile du prêtre	20	1
Hôtel	73	2
Bâtiment public	16	0
Hors Athènes	11	0
Etranger	3	0
Inconnue	83	3
Total	3.294	100

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

En ce qui concerne les mariages célébrés dans un hôtel, dans 28% des cas le mari travaille dans un Corps de la Sécurité, dans 25% des cas il exerce une haute profession libérale (c'est surtout des avocats) ou il s'enregistre tout simplement en tant que « commerçant », dans 13% des cas.

Un peu plus de 4 mariages sur 10 célébrés dans une maison se déroulent au domicile familial. Pour le reste de ces mariages nous notons une ambiguïté : le nom de l'hôte ne concorde pas avec le nom du mari ou avec celui de la femme ; ceci ne veut pas dire, toutefois, que la maison n'appartienne pas à un membre de la famille. La version la plus plausible est qu'il s'agisse d'une maison louée par la famille de la mariée. Le mariage, même s'il est modeste, est l'une des cérémonies les plus importantes et il demande des dépenses énormes ; c'est pour cela qu'il est rare d'effectuer une cérémonie dans un domicile qui n'est pas familial.

La cérémonie nuptiale est strictement une affaire de famille et surtout celle de la famille de la mariée. En effet 8.5 mariages qui ont lieu dans une demeure familiale (37% des mariages) sur 10 se déroulent chez la famille<sup>188</sup> de la mariée<sup>189</sup>. Uniquement 175 mariages

<sup>187</sup> En Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi après l'adoption du Code Civil en 1946, seul le mariage religieux est reconnu. Ceci signifie cependant, comme le note le professeur et rédacteur du Code Civil, G. Balis dans son exposé « Le mariage a gardé son caractère exclusivement religieux jusqu'au jour d'aujourd'hui. Pour cause de conflits enracinés entre l'Eglise et l'Etat ou bien à cause du manque de concorde religieuse, le mariage politique a été introduit dans les mœurs d'autres pays ; ceci est loin d'être le cas chez nous. [ ] ... Nous n'avons aucune raison de remplacer l'ancienne cérémonie religieuse par une bureaucratie du mariage », « Discours introductif sur le Code Civil, devant sa majesté le roi », 17 décembre 1939, *Journal Officiel*, numéro 91, tome A', 15 mars 1940.

<sup>188</sup> Dans certains cas pour lesquels le lieu de célébration est le « domicile » ou la « résidence » de la mariée, et non pas la « résidence » des parents, soit le cas le plus habituel, les parents de l'épouse sont déjà morts. Il s'agit de la même chose pour les 19 mariages pour lesquels la cérémonie a lieu chez un oncle ou chez d'un frère de la mariée.

<sup>189</sup> Par ailleurs deux mariages célébrés en dehors du département de l'Attique sont célébrés au village de la mariée.

sont célébrés dans un domicile de l'entourage familial du marié ; dans la plupart des cas il s'agit du domicile ou de la demeure même du futur époux. Malgré le fait que la mariée aille souvent habiter avec sa belle-famille lors du mariage la famille du marié se limite à offrir quelques cadeaux. Pour finir, c'est plutôt dans la paroisse de la mariée que le mariage a lieu. En tout cas c'est ce que nous pouvons affirmer pour les mariages pour lesquels nous possédons l'adresse de la famille du couple.

Au premier abord les choses semblent compliquées lorsqu'on se penche sur les paroisses où les mariages sont célébrés. Dans les actes du Service de l'Etat Civil nous remarquons que d'une part il est noté le nom et la paroisse du prêtre qui célèbre le mariage (qui d'ailleurs signe l'acte) et de l'autre le lieu où le mariage est effectué. Si le mariage n'a pas été célébré à l'église, c'est la paroisse à laquelle appartient la maison ou l'hôtel qui est mentionnée. Nous avons rencontré 97 mariages (8%) qui ont été célébrés chez un membre de la famille du couple où la paroisse du prêtre diffère de celle à laquelle appartient l'immeuble où se passe la cérémonie. Ce phénomène est observé dans la plupart des cas lorsque le mariage est célébré chez un membre de la famille de la mariée (64%) ! Ce taux atteint le 14% lorsque le mariage est célébré chez des tiers. Un fait encore plus remarquable : la moitié des mariages effectués à l'église sont signés par un prêtre appartenant à une paroisse différente ! En effet, comme aujourd'hui, les futures mariées souhaitent être unies par les liens du mariage par le prêtre qui avait marié leurs parents ou qui les avait baptisées. Nous trouvons donc les origines de cette tradition depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est dans les paroisses qui appartiennent aux deux secteurs de la ville regroupant un nombre important d'habitants que la plupart des mariages sont célébrés<sup>190</sup> : dans la paroisse de Agios Konstantinos qui appartient au 6<sup>ème</sup> secteur, (11% des mariages célébrés) et dans les paroisses de Zoodohou Pigis (12%) et d'Agios Dionissios (6%) qui appartient au 5<sup>ème</sup> secteur. Le troisième secteur de la ville n'enregistre pas beaucoup de mariages même s'il s'agit d'un des secteurs les plus peuplés de la ville. Comme nous le verrons dans la troisième partie, ce secteur présente un caractère plus populaire. Mais comme nous avons déjà montré, dans la source que nous utilisons, il y a une sur-représentation des hautes et moyennes couches sociales. C'est ainsi que nous justifions la sous représentation que nous venons d'observer pour le 4<sup>ème</sup> secteur aussi.

Tableau 15 : Population et nombre de mariages selon les secteurs de la ville

Secteurs de la ville	Actes de mariage		Population	
	N	%	N	%
A	455	19	11.149	18
B	324	13	7.108	12
C	250	10	11.952	19
D	244	10	7.121	12
E	699	29	12.221	20
F	477	19	11.496	19
Total	2.449 <sup>191</sup>	100	61.047	100

<sup>190</sup> Selon le recensement de 1879 les 3 secteurs les plus peuplés étaient la 3<sup>ème</sup> (qui regroupait 20% de la population de la capitale), la 5<sup>ème</sup> (20%) et le 6<sup>ème</sup> (19%) secteur.

Sources: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel. Ministère de l'Intérieur, Population 1879, Athènes 1881, p.50.

## B. L'âge au premier mariage

---

L'âge au premier mariage<sup>192</sup> est une des informations les plus importantes pour la démographie historique<sup>193</sup>. Les âges déclarés au Service de l'Etat Civil représentent plutôt l'image que les gens ont d'eux-mêmes au moment où ils se déclarent. E. About écrit en 1854 :

**« Un nombre assez important de la population athénienne ignore son âge. A chaque fois que nous demandons à Petros quel âge a t'il, il répond sans gêne : « Ma mère l'avait noté quelque part, mais a perdu le papier ». Quel bonheur, cette ignorance, qui permet de vivre leur jeunesse de manière effrontée. Lorsque Petros est allé prendre les passeports pour ses jeunes patrons et pour lui-même, il leur donnait à l'un 35 ans, à l'autre 40 et à lui-même il se donnait l'âge heureux des 25 ans »<sup>194</sup>.**

Maurice Garden et Eugénie Bournova concluent dans leur article sur la Crète au début du XX<sup>e</sup> siècle « (...) les populations méditerranéennes sont encore indifférentes à cette notion d'exactitude ou de précision en ce qui concerne l'âge. Dans des pays où il n'y a pas de documents d'identité, pas d'état civil laïc, l'âge est une apparence, plus ou moins vraie, plus ou moins connue par l'entourage, peut-être même par l'individu lui-même »<sup>195</sup>.

A Athènes l'âge moyen au premier mariage est assez élevé, surtout chez les hommes. Malheureusement la qualité de nos sources ne nous permet pas d'examiner plus en détail – par décennie par exemple- la période que nous étudions et nous ne pouvons pas déterminer l'évolution d'une certaine tendance : l'information sur le rang du mariage commence à apparaître systématiquement après 1896. L'âge moyen au mariage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> est de 33 ans pour les hommes et de 24 ans pour les femmes.

A Milan<sup>196</sup> lors de la première moitié du XIX<sup>e</sup>, les hommes se marient pour la première fois vers les 30.4 ans et les femmes vers les 26.4 ans. (D'ailleurs, la moyenne d'âge au premier mariage a tendance à augmenter lors de cette période, tant pour les hommes –de 29

<sup>192</sup> Selon le Code Civile (article 1.350), pour se marier, l'homme doit avoir 18 ans et la femme 14 ans.

<sup>193</sup> En effet il influence la natalité possible, au moins dans le cadre de la famille légitime. Cependant les données que nous possédons pour Athènes provenant des *Statistiques annuelles du mouvement de la population* sont lacunaires ; en plus, elles ont été remises en cause par les chercheurs. Maurice Garden, Eugénie Bournova, 2005. Sinon, les actes de mariage du Service de l'Etat Civil présentent, elles aussi, des lacunes importantes. Par conséquent nous ne nous pencherons que sur les données qualitatives que nous rencontrerons lors du dépouillement des actes de mariages du Service de l'Etat Civil ; nous espérons que dans le futur des réponses complémentaires seront données.

<sup>194</sup> **Edmond About, *La Grèce contemporaine*, Athènes, éditions Tolidi, p.141.**

<sup>195</sup> Maurice Garden, Eugénie Bournova, « Compter les Crétois ou avoir vingt ans en Crète en 1900 » in *L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale. Parcours d'un historien. Mélanges offerts à Pierre Ponsot*, Madrid, Casa de Velázquez et PUL, 1994, p.399.

<sup>196</sup> Olivier Faron, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1860)*, Rome, 1997, p.352.

à 31 ans- que pour les femmes –de 24 à 27 ans. A Paris, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'homme se marie en moyenne pour la première fois à 28.6 ans et la femme à 25 ans<sup>197</sup>. Nous pouvons donc dire qu'à Athènes -en comparaison avec les deux exemples précédents- les hommes se marient à un âge plus avancé et les femmes se marient plus jeunes. Il semble que les hommes trouvent assez tard l'aisance financière qui leur permette de fonder une famille.

Pour la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle nous disposons des informations sur deux îles : Dans l'île de Syros<sup>198</sup> et pendant la période 1845-1853, l'âge moyen au premier mariage était les 28 ans pour les homes et les 20 ans pour les femmes. En 1873 dans l'espace urbain de l'île de Leucade<sup>199</sup> les âges moyens au premier mariage étaient conformemnt les 31 et les 24.5 ans. Quelques décennies plus tard, pendant les années 1910, dans la ville de Volos, l'âge moyen au premier mariage était pour les homes les 32 ans et pour les femmes les 24 ans<sup>200</sup> tandis que dans l'île de Paros<sup>201</sup> était 29 et 24 conformément. Lors de la période 1929-1950, dans le milieu rural<sup>202</sup>, les hommes se marient pour la première fois à 31 ans et les femmes à 25 ans. Dans le Dème voisin, Egaleo<sup>203</sup>, lors de la période 1934-1944, les hommes se marient pour la première fois à 29 ans et les femmes à 24 ans. L'âge de la femme au premier mariage tourne presque toujours autour de la même valeur alors qu'il se passe le contraire pour les hommes. Ce fait est peut être révélateur d'une réalité financière différente au sein de la capitale.

La différence d'âge entre les époux est plus importante que nulle part ailleurs, même à Athènes au XX<sup>e</sup> siècle. Pour la totalité des actes la différence d'âge moyenne est de 9 ans<sup>204</sup>. A Milan, lors de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la différence d'âge moyenne est de 4.8 ans et d'ailleurs cette différence peut être déjà considérée comme importante vu que le reste de l'Italie présente une différence d'âge moyenne de 3.8 ans en 1861 et de 4 ans en 1881<sup>205</sup>. C'est une différence d'âge qui déjà depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle a tendance

<sup>197</sup> Maurice Garden, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle : une micro – analyse quantitative », in *Annales de Démographie Historique*, 1998, p.111 – 133.

<sup>198</sup> Yannis BAFOUNIS, « Les mariages à Hérmoupolis (1845-1853) ». Les phénomènes démographiques d'une ville moderne pendant le grec XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue Mnimon* 1983-1984, Vol. 9, p.217.

<sup>199</sup> Matoula TOMARA-SIDERI ; Nikos SIDERIS, *Constitution et succession de générations en Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle. La chance démographique de la jeunesse*, Athènes, Secrétariat général de nouvelle génération, 1986, p.160.

<sup>200</sup> Ntina MOUSTANI, « Les livres paroissiaux et les paroissiens de Agios Konstantinos de Volos : Essai de reconstitution des familles (1913-1922) », Intervention dans le Congrès international d'histoire économique et sociale. *Quêtes théoriques et enquêtes empiriques*. Rethymnon décembre 2008. Consultable sur <http://www.hdoisto.gr/synedrio/contributions.asp?l=2>.

<sup>201</sup> Vasilis S. GAVALAS, « Family formation and dissolution in an Aegean island », in *Journal biosoc. Sci.*, 2004, p.2-3.

<sup>202</sup> Eugénie Bournova, *Démographie historique et histoire du quotidien. A Rapsani de 1900 à 1950*, Athènes, éditions Plethron, 1995, p.33.

<sup>203</sup> E. Bournova, *De Nouvelles Kidonies à la ville d'Egaleo. La construction d'une ville au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Ville d'Egaleo et Plethron, 2002, p.55.

<sup>204</sup> A Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle la de différence d'âge moyenne est d'un an et demi alors qu'à Rouen –lors de la même période- la différence d'âge de plus de deux ans n'est rencontrée que chez l'élite de la société. Maurice Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1970, p.91, Olivier Faron, 1997, p.356.

<sup>205</sup> Olivier Faron, 1997, p.355.

à diminuer : en 1901 la moyenne de la différence d'âge entre les époux milanais est de 3.6 ans. Athènes semble donc être un cas bien particulier.

**Tableau 16 : Groupes d'âge au mariage entre célibataires, 1896-1910**

	Femmes							
Hommes	-20	21-24	25-29	30-34	35-39	40+	Total	%
-20	5	1	0	0	0	0	6	0.4
21-24	75	53	3	0	0	0	131	8.6
25-29	150	199	64	2	1	0	416	27.4
30-34	96	198	122	14	3	2	435	28.7
35-39	37	103	123	28	9	1	301	19.8
40+	4	39	81	56	34	15	229	15.1
<b>Total</b>	<b>367</b>	<b>593</b>	<b>393</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>18</b>	<b>1.518</b>	<b>100.0</b>
<b>%</b>	<b>22.9</b>	<b>39.1</b>	<b>25.9</b>	<b>6.6</b>	<b>3.1</b>	<b>1.2</b>		

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

La différence des comportements selon les sexes et les différentes tranches d'âges est incontestable. 62% des femmes sont déjà mariées avant 25 ans alors que seulement 9% des hommes de moins de 25 ans le sont. Ceux-ci se marient, dans la plupart des cas (64%), après 30 ans. Les couples appartenant à la même tranche d'âge (maximum 5 ans de différence) sont rares : nous en avons rencontré 11% ; nous avons rencontré 13 mariages où l'épouse est plus âgée que l'époux (1%). Vu que nous savons que le comportement démographique des ménages dépend en grande partie de l'âge de la femme au moment de son mariage<sup>206</sup> et que celui-ci influence par ailleurs le nombre d'enfants mis au monde, nous nous attendrions à un nombre plus important de naissances légitimes. Pour la période 1860- 1889 V. Valaoras<sup>207</sup> estime le taux de natalité en Grèce à 40‰ ; dans les statistiques du *mouvement annuel de la population*<sup>208</sup> il est transcrit pour la période 1870-1880 que la natalité à Athènes<sup>209</sup> ne s'élève qu'à 20‰! A Berlin<sup>210</sup> à la fin de la décennie 1870 le taux de natalité est de 42‰ alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle il baisse pour atteindre les 25‰. Il est notable que le taux de natalité en Grèce est assez important au cours de cette période<sup>211</sup>.

La forte différence d'âge des conjoints explique certainement l'augmentation de la population des veuves. D'autres questions importantes surviennent de ce fait : à quel point est-il facile pour une veuve de se remarier et –si elle se remarie- à quel âge le fait-elle ? Est-il encore possible pour elle de faire des enfants ? Nous essaierons de proposer quelques hypothèses dans un chapitre suivant.

<sup>206</sup> Maurice Garden, 1970, p.91.

<sup>207</sup> Vasilios G. VALAORAS, 1960, p.115–139.

<sup>208</sup> Cependant nous ne sommes pas convaincus de la véracité des renseignements trouvés dans les statistiques du *mouvement annuel de la population*.

<sup>209</sup> M. Garden, E. Bournova, 2005.

<sup>210</sup> Jean – Luc Pinol, *Le monde des villes au XIXe siècle*, Athènes, éditions Plethron, 2000, p.191.

<sup>211</sup> En Allemagne et en Suisse entre 1875 et 1880 le taux de natalité dans les villes est de 41‰, en Italie pour la période de 1862 à 1891 il est de 37.2‰ alors qu'en France, en 1850 en pleine période de recul démographique, le taux de natalité n'atteint même pas 30‰. Jean –Luc Pinol et François Walter, *La ville contemporaine en Europe*, Tome I Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, Athènes, éditions Plethron, 2007, p. 98. Jacques Houdaille, « Histoire de la fécondité en Italie », *Population*, 33e année, No. 4/5 (Jul – Oct, 1978), p.1019–1025. Jean – Luc Pinol, 2000, p.190.

Il est intéressant de croiser l'âge au premier mariage<sup>212</sup> avec l'année de naissance des individus.

**Tableau 17 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et l'année de naissance. Mariages célébrés entre 1896 et 1910**

Décennie de naissance	Effectif des mariages	Age moyen hommes	Effectif des mariages	Age moyen femmes	Ecart
1851-60	162	44.4	15	40.7	3.7
1861-70	546	35.7	113	33.0	2.7
1871-80	764	29.2	770	25.0	4.2
1881-90	132	24.6	714	21.4	3.2
1891-95			30	17.5	
Total	1.634	33.0	1642	24.0	9.0

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Nous sommes persuadés que lors des années 1850 l'âge au mariage n'était ni 44 ans pour les hommes, ni 40 ans pour les femmes. Par ailleurs l'âge au mariage en 1860 est plus élevé que celui que nous avons calculé. Aussi, comme nous le verrons plus bas, la moyenne d'âge au décès pour les hommes lors de la décennie 1860 est de 25 ans. Nous pouvons donc supposer qu'il s'agisse de mariages qui ont été enregistrés lors de la période 1896-1910 mais qui ont été effectués auparavant ; l'âge enregistré est finalement celui déclaré par les époux au moment où ils sont allés enregistrer leur mariage. Mais vu qu'il est impossible de corriger de manière arbitraire les données, nous nous limitons donc à mentionner ce problème de l'âge avancé au premier mariage.

### C. La saisonnalité des mariages

Le mouvement mensuel des mariages est un signe des pratiques religieuses ou d'habitudes culturelles. A Athènes, lors de la période étudiée, les cérémonies semblent suivre le calendrier ecclésiastique comme en témoigne le déclin du nombre de mariages en mars et en août. Les périodes de jeûne les plus importantes pour le calendrier orthodoxe sont la *Sarakosti* (qui dure 50 jours, avant Pâques), les deux premières semaines du mois d'août (Assomption) et les 40 jours qui précèdent Noël. Il ressort clairement que pour les orthodoxes- au contraire des catholiques<sup>213</sup>- Pâques et l'Assomption sont des fêtes plus importantes que Noël ; elles sont donc plus respectées. Ce n'est donc pas par hasard que les trois mois qui enregistrent le plus de mariages, c'est à dire février, avril et juillet, sont les mois qui précèdent ou suivent ces grandes fêtes.

**Tableau 18 : Répartition mensuelle des mariages**

<sup>212</sup> Nous rappelons que les informations sur le rang du mariage apparaissent de manière systématique à partir de 1896. L'année de naissance a été calculée grâce à l'âge déclaré à l'Etat Civil.

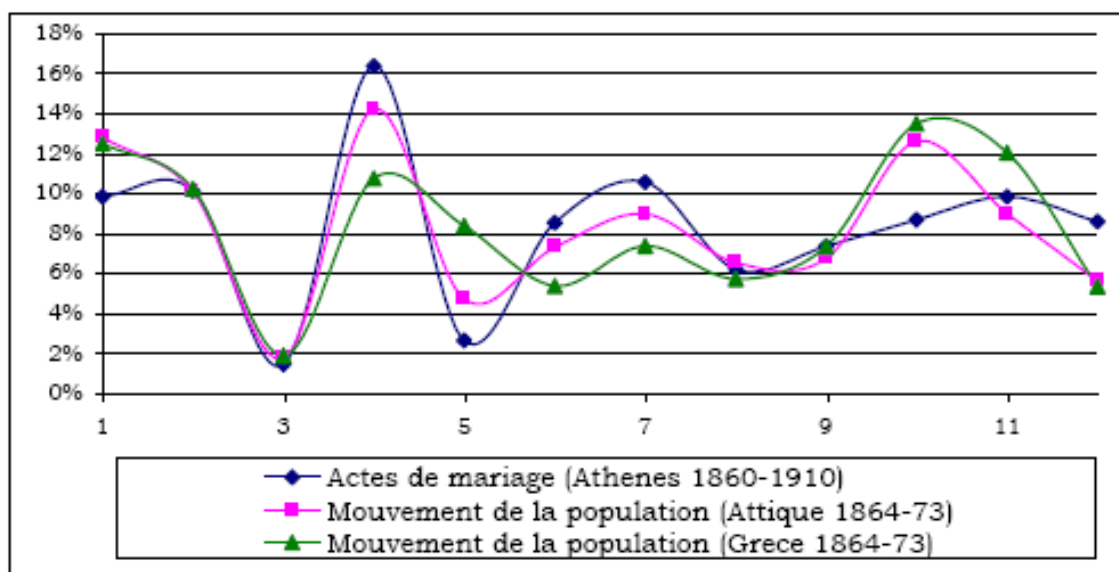
<sup>213</sup> Par exemple à Milan lors de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'Avent est plus respecté que le Carême mais l'auteur observe une désacralisation de l'avent. O. Faron, 1997, p.362.

Mois	Actes de mariage Mairie d'Athènes		Mouvement de la population-Attique		Mouvement de la population-Grèce	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Janvier	323	10	538	13	10.975	12
Février	332	10	424	10	8.982	10
Mars	47	1	74	2	1.652	2
Avril	538	16	598	14	9.441	11
Mai	86	3	198	5	7.364	8
Juin	280	9	307	7	4.711	5
Juillet	347	11	377	9	6.464	7
Août	203	6	274	6	5.016	6
Septembre	241	7	283	7	6.435	7
Octobre	285	9	530	13	11.850	13
Novembre	323	10	378	9	10.576	12
Décembre	282	9	236	6	4.673	5
Inconnue	7	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3.294</b>	<b>100</b>	<b>4.217</b>	<b>100</b>	<b>88.139</b>	<b>100</b>

Sources: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes 1862-1910. Dépouillement personnel. Publications du Mouvement de la population des années 1864, 1865-67, 1868-69, 1870-73

La comparaison du département de l'Attique et du reste du pays nous permet d'observer que les tendances générales restent les mêmes mais qu'elles présentent quand même une intensité différente. Cependant le fait qu'au mois de décembre, un mois de jeûne, les mariages à la capitale représentent presque le double de ceux qui sont célébrés dans le reste du pays sous-entend une tendance à s'éloigner des pratiques religieuses traditionnelles. Les différences remarquées lors des mois estivaux juin et juillet semblent être un produit de plusieurs facteurs. Ce laps de temps concorde avec la période de l'intense activité dans le milieu rural ce qui décourage les agriculteurs à se lancer dans l'organisation de ce type de cérémonies. Il reste toutefois difficile d'interpréter la grande divergence qui suit: en avril les mariages sont plus fréquents que dans le reste du pays et en octobre ils sont moins nombreux.





Graphique 5 : Répartition mensuelle des mariages (%)

Sources: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel. Publications du Mouvement de la population des années 1864, 1865-67, 1868-69, 1870-73

## D. Unions et milieu social

Il est intéressant de voir à quel point les choix en matière de nuptialité dépendent de la catégorie socioprofessionnelle à laquelle appartient l'époux ou la conjointe. Malheureusement les actes de mariage du Service de l'Etat Civil d'Athènes n'ont pas apporté de données concernant la profession du père de la mariée ou même concernant la profession de la mariée. Il n'est donc pas possible de déterminer son statut social<sup>214</sup>. Par conséquent notre analyse se limitera à l'étude du comportement de l'époux.

Tableau 19 : Age moyen au premier mariage selon la profession (1893-1910)

<sup>214</sup> Sur 3.294 actes de mariage du Service de l'Etat Civil nous n'en avons rencontré qu'un mentionnant la profession de la mariée. Il s'agit de A. Magoula, 24 ans, originaire d'Andros, illettrée, qui se déclare « ex-servante sans emploi ». Son époux est G. Psarros, 27 ans, de Chalkis, servant de profession. Leur mariage est célébré en 1864 dans la maison de Ar. Balanou sur la rue Eolou, dans la paroisse de Zoodohou Pigis.

Profession	Hommes	Femmes	Ecart
Administration publique	35.3	25.0	10.3
<i>(dont les hauts fonctionnaires)</i>	37.0	24.5	12.5
Militaires	35.0	24.8	10.2
Professions libérales	32.4	23.4	9.0
Manufacturiers – Banquiers - Rentiers	32.6	24.1	8.5
Artisans – petit commerce	29.7	22.7	7.0
Agriculteurs	32.8	24.0	8.8
Transport	28.4	22.0	6.4
Professions du bâtiment	27.0	21.4	5.4
Ouvriers	27.0	21.4	5.4
Commerçants ambulants	27.0	21.3	5.7
Total des actes	33.0	24.0	9.0
<i>Reste des actes (sans Services publics, Militaires, Pr. Libérales)</i>	31.1	23.4	7.7

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Comme il apparaît dans le tableau 19 les fonctionnaires et les hommes qui appartiennent à un Corps de la Sécurité forment le groupe qui se marie à l'âge le plus avancé et qui présente la différence d'âge moyenne entre les deux conjoints la plus importante. Par ailleurs, les hauts fonctionnaires attendent encore plus pour se marier, et dans la plupart des cas ils choisissent des femmes plus jeunes, presque toutes « lettrées »<sup>215</sup> ! La catégorie qui présente la différence d'âge la plus importante entre les deux conjoints est en même temps celle qui est caractérisée par l'un des taux d'illettrisme féminin les plus bas. Il semble que l'instabilité politique<sup>216</sup> de cette période a fortement influencé les fonctionnaires<sup>217</sup>. De la même manière, la précarité de la profession militaire faisait que les hommes se mariaient à un âge avancé.

A l'opposé se trouvent ceux qui se marient plus jeunes : les maçons, les ouvriers, les petits commerçants et les commerçants ambulants. Chez ces couples, nous observons la différence d'âge moyenne au mariage la moins importante et nous rencontrons les épouses les plus jeunes.

Comme nous l'avons déjà mentionné, dans les actes de mariages du Service de l'Etat Civil il existe une sur-représentation des fonctionnaires, des personnes travaillant au sein d'un Corps de la Sécurité et des personnes exerçant une profession libérale. Si nous ôtons de notre échantillon ces trois catégories professionnelles nous découvrons que l'âge moyen au premier mariage est de 2 ans de moins chez les hommes pour les autres catégories professionnelles (31 ans)<sup>218</sup> et que la différence d'âge moyenne des conjoints est minime : elle diminue de 6 mois.

<sup>215</sup> 1% d'entre elles sont illettrées.

<sup>216</sup> La Grèce changea 65 fois de gouvernement entre le 26 mai 1862 et le 6 octobre 1910. Rien qu'en novembre 1865, le pays change de gouvernement 5 fois.

<sup>217</sup> E. About écrit en 1854 : « Les fonctionnaires, mal payés, dans un futur incertain, certains d'être renvoyés dès le prochain changement du gouvernement, ne pensent pas à l'Etat comme nous le faisons chez nous. Ils ne pensent qu'à se faire des amis, à s'occuper de gens puissants et à se faire de l'argent ». E. About, p.201. Une autre preuve de la situation des employés politiques : D. Gr. Kambouroglou baptisa dans une de ses publications en 1878 la Place du Nomismatokopiou où se trouvait le ministère des finances et où les fonctionnaires allaient retirer leur dernier salaire, « Place Clathmonos » (Place des Pleurs). Cette place porte encore aujourd'hui le nom de Place Clathmonos (Place de Pleurs).

<sup>218</sup> Age identique à celui qui est observé au sein de l'espace rural.

L'âge avancé des agriculteurs et de leurs épouses surprend. Ces chiffres sont gonflés par les *propriétaires* qui constituent 77% de cette catégorie professionnelle ; ils ont un comportement complètement différent par rapport au reste de cette catégorie. Les *propriétaires* se marient pour la première fois à 34 ans et les femmes qu'ils choisissent sont âgées en moyenne de 25 ans. Au contraire les agriculteurs, les cultivateurs (paysans) et les bergers se marient bien plus tôt : A 29 ans. Leurs femmes sont plus jeunes : elles ont 22 ans.

En conclusion nous pouvons dire que les hommes appartenant aux couches populaires sont ceux qui se marient à un âge plus petit, qui choisissent une jeune fille assez jeune, et qui n'ont pas une différence d'âge importante avec leurs conjointes. Il semble que pour cette catégorie de la population la jeunesse de la mariée est sa dot. Au contraire il semble que les hauts fonctionnaires retarde beaucoup le mariage et l'écart d'âge avec la conjointe est plus important. Entre ces deux extrêmes -en ce qui concerne l'âge de l'époux, l'âge de la mariée et la différence d'âge entre les conjoints- se trouvent les couples où l'époux exerce une profession libérale ou il est « manufacturier – banquier - rentier », c'est à dire qui appartient à l'élite de la société athénienne.

## E. Mariages et origine géographique

L'origine de l'individu semble influencer l'âge au premier mariage tout autant que sa profession.

Tableau 20 : Age moyen au premier mariage selon l'origine géographique d'un conjoint

Hommes nés à Athènes	
âge homme	31.9
âge femme	23.6
écart	8.3
Hommes immigrants	
âge homme	32.8
âge femme	23.8
Ecart	9.0
Femmes nées à Athènes	
âge homme	32.3
âge femme	23.2
Ecart	8.1
Femmes immigrantes	
âge homme	32.8
âge femme	24.3
Ecart	8.5

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Il semble que les immigrés –grecs ou non- se marient à un âge plus avancé (d'à peu près un an) que les Athéniens. La comparaison avec la population parisienne -où les immigrés de sexe masculin se marient deux ans plus tard que les autochtones et les immigrées trois ans plus tard que les parisiennes- avec la population athénienne nous fait penser qu'Athènes permet une insertion plus rapide des immigrés<sup>219</sup>.

<sup>219</sup> M. Garden, 1998, p.116.

Il est cependant intéressant de voir le tableau précédant plus en détail et d'analyser les comportements différents selon le lieu d'origine de l'individu. Ce qui est surprenant, c'est que les hommes les moins âgés lors de leur premier mariage ne sont pas les Athéniens mais les personnes qui viennent de l'étranger : les hommes que nous rencontrons sont surtout des employés (16%) mais ils exercent aussi une profession libérale (15%), se déclarent commerçants (14%) ou artisans (13%). A l'opposé, l'âge le plus avancé est rencontré chez les hommes originaires de la Grèce Continentale et des îles du Golfe Saronique. Les hommes qui viennent de ces deux départements travaillent dans la Force publique (47% et 41% respectivement). Les femmes athéniennes d'origine et celles qui viennent des îles du Golfe Saronique se marient plus jeunes alors que les femmes qui se marient plus âgées sont celles qui viennent de l'étranger.

**Tableau 21 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le lieu d'origine (entre célibataires)**

Lieu d'origine	Hommes	Femmes
Athènes	31.9	23.2
Attique (hors Athènes)	32.6	23.8
Cyclades	31.6	24.9
Péloponnèse	33.6	23.8
Iles du Golfe Saronique	34.2	23.2
Grèce Continentale	34.2	24.2
Reste du pays actuel	31.7	24.1
Etranger	31.2	26.3

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

4.5 mariages sur 10 se font entre immigrés, 4.1 mariages sont mixtes alors que nous notons uniquement 1.4 mariages sur 10 entre des athéniens d'origine. Il est d'ailleurs important d'analyser plus en détail les taux d'endogamie à l'intérieur de chaque région.

**Tableau 22<sup>220</sup> : Se marier entre soi selon le lieu d'origine**

Lieu d'origine	Mariages possibles (selon le nombre d'hommes ou femmes originaires de...	Mariages célébrés entre soi	%
Athènes	688	411	60
Attique (hors Athènes)	68	13	19
Cyclades	279	45	16
Péloponnèse	469	87	19
Iles du Golfe Saronique	79	8	10
Grèce Continentale	213	41	19
Reste du pays actuel	305	65	21
Etranger	251	39	16

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

<sup>220</sup> Les résultats sont présentés par périphérie afin de faciliter la lecture du tableau. Cependant les chiffres qui concernent l'endogamie sont mentionnés dans les mêmes départements ou les mêmes pays (pour l'étranger).

La propension de se marier entre soi reste forte pour les migrants étrangers, et pour être plus précis, chez les Italiens : Pour cette population, sur 26 mariages possibles, 19 sont finalement célébrés. Ce comportement italien est d'ailleurs observé à Paris<sup>221</sup>. Les Italiens sont les seuls étrangers rencontrés qui sont représentés dans les catégories professionnelles des artisans et des ouvriers dans les actes de mariage du Service de l'Etat Civil. Les Italiens qui se marient aux Italiennes sont le plus souvent dans une de ces deux catégories. Il est logique que des artisans et des ouvriers, étrangers à ce nouveau pays, ce nouveau milieu urbain, qui ne connaissent pas la langue, choisissent d'épouser une des leurs.

Les immigrés grecs qui présentent un fort taux d'endogamie sont les habitants de deux îles de Cyclades : De los (100%) et de Sérifos (50%). Les habitants des périphéries et des départements de la Grèce actuelle mais qui à l'époque étaient sous une autre occupation, qui présentent un fort taux d'endogamie sont les habitants de Léros (100%), de l'île de Mytilène (75%) et l'Epire (56%). Cependant les effectifs sont trop petits<sup>222</sup> pour pouvoir en tirer des conclusions fiables. Nous pouvons quand même affirmer que dans 4 cas sur 5 l'endogamie est observée dans les habitants venant des îles sous domination grecque ou ottomane. Enfin notons que les originaires de Laurion, de Marathon, de Salamine et d'Oropos présentent un taux d'endogamie de 100%, mais l'effectif est trop petit (1 ou 2 mariages). Nous pouvons cependant dire que (comme à Paris) les jeunes ne viennent pas à la ville pour rencontrer des natifs de leur région mais bien pour tenter une aventure nouvelle et non de provincial transplanté<sup>223</sup>.

## F. Le second mariage

Nos sources (recensements, statistiques annuelles du mouvement de la population, actes du Service de l'Etat Civil) ne nous renseignent pas sur la raison des dissolutions des mariages : s'il s'agit du divorce ou du décès d'un des deux conjoints. Nous ne pouvons qu'être témoin du fait –grâce aux actes de mariages du service de l'Etat Civil- qu'ils se remarient. A Milan<sup>224</sup> la cause principale de séparation (62% pour la période de 1800 à 1860 et 69% pour la période 1850-1899) est le décès de l'époux ; O. Faron attribue ce phénomène à la grande différence d'âge des conjoints qui s'élève à plus de 5 ans. A Athènes cette différence est presque double et les divorces ne sont pas une pratique très répandue au XIX<sup>e</sup> siècle ; nous considérons donc que le décès du mari doit être la raison principale de la rupture du mariage. Dans le recensement de 1879 il n'y a pas de données concernant les divorces. Sauf si ce type d'information est caché derrière la mention mystérieuse « *Non vérifié* » lorsqu'il s'agit de renseigner la situation familiale des Athéniens. Dans le tableau publié du recensement de 1907, les divorcés ne comptent que 552 personnes, ce qui fait moins de 0,3% de la population du dème. Dans nos archives on relève 10 divorces aux archives, dont les trois sont accompagnés des décisions du tribunal et (pour 2 des 3) par une décision de l'évêque qui parle d'un mariage spirituellement déchiré (1906) et de divorce ecclésiastique (1908). Dans les trois cas rencontrés la demande de rupture du mariage est déposée par le mari : dans deux de nos cas la femme est accusée d'avoir abandonné le

<sup>221</sup> M. Garden, 1998, p.121

<sup>222</sup> Pour Léros, 2 mariages, pour los 1 mariage, pour Mytilène 3 mariages sur 4 mariages possibles, pour l'Epire 3 sur 4 et pour Serifos 1 sur 2.

<sup>223</sup> M. Garden, 1998, p.123.

<sup>224</sup> O. Faron, 1997, p.370.

domicile conjugal et la troisième d'adultère. Le mariage le plus bref sur les 10 rencontrés est celui de I. E. et A. P. ; Ils se sont mariés en janvier 1883. Un an plus tard il est noté dans l'instance de divorce :

***Un bon dimanche, l'épouse a nettement et catégoriquement refusé de suivre son mari vers leur domicile familial. A cette époque elle habitait chez son père au Pirée avec comme excuse la visite de ses parents. Son mari l'a attendu jusqu'au 11 février 1884. Puis il a demandé à ses amis D. P. et A. Z. d'aller prier l'épouse, de sa part, de revenir. Ces amis n'ont pas trouvé sa femme chez sa mère mais chez sa tante, K. H. B. Lorsqu'ils lui ont demandé de retourner chez son mari, elle refusa. Vu que cet essai échoua l'époux demanda la rupture du mariage et exigea à ce que les démarches légales soient effectuées.***

Le tribunal proclama le mariage dissous en janvier 1885. Le mariage le plus long rencontré (22 ans) est celui de K. A., 26 ans, porte drapeaux de l'armée de mer et F. M., 25 ans. Tous deux étaient originaires d'Athènes et il s'agissait pour tous les deux de leur premier mariage.

On rappelle que selon les tableaux publiés des recensements de la période étudiée les veufs représentent environ 2% de la population athénienne alors que les veuves entre 12 et 14% . Ces données prouvent qu'à Athènes les veufs se marient plus facilement que les veuves et que les hommes meurent plus tôt.

Tableau 23 : Veuvage et Remariage

Hommes	Femmes			Total
	1 <sup>er</sup> mariage	2 <sup>ème</sup> mariage	3 <sup>ème</sup> mariage	
1 <sup>er</sup> mariage	0	107	2	109
2 <sup>ème</sup> mariage	124	28	0	152
3 <sup>ème</sup> mariage	1	1	0	2
Total	125	136	2	263

Source: Actes de mariages de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel

Le veuvage ne semble pas être un obstacle à un deuxième ou, plus rarement, à un troisième mariage : 9% des hommes et 8% des femmes (sur le total des actes où nous avons des renseignements sur le rang de mariage) se remarient. D'ailleurs la différence d'âge entre les deux époux reste importante : elle s'élève à 10 ans ! L'âge moyen au deuxième mariage est de 42 ans pour les hommes et de 32 pour les femmes<sup>225</sup>. Il semble donc que la femme, lorsqu'elle se remarie, soit encore à un âge lui permettant de faire des enfants.

Les deuxièmes et troisièmes mariages concernent surtout les personnes employées par un Corps de la Sécurité (30%), puis les fonctionnaires (15%) et les hommes qui exercent quelque haute profession libérale (15%). Les catégories qui ne sont pas du tout concernées par les seconds mariages sont les rentiers, les marins et les marchands ambulants. Et bien sûr, les clercs et les étudiants (même si ces derniers effectuaient un deuxième mariage nous

<sup>225</sup> A Milan en 1861, l'âge moyen de l'homme lorsqu'il se remarie est de 47 ans alors que la femme a 31 ans à son second mariage. O. Faron, 1997, p.374.

ne les retrouverions pas en tant qu'étudiants). Nous pouvons donc affirmer que le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> mariage est indépendant de la catégorie socioprofessionnelle de l'époux<sup>226</sup>.

Les actes de mariage conservés à la ville d'Athènes ne constituent pas un échantillon statistique puisque à part le petit nombre, ils semblent concerner certains groupes socioprofessionnels de la population athénienne. On est donc très prudent en ce qui concerne les hypothèses avancées suite au traitement statistique de ces actes de mariage.

En ce qui concerne les hommes, l'âge au premier mariage est particulièrement élevé (en comparaison avec celui dans d'autres villes européennes), preuve d'une réalité économique différente à la capitale. Les hommes qui travaillent dans l'administration publique et dans la force publique semblent être ceux qui retardent le plus leur premier mariage. Suivent les hommes qui appartiennent à l'élite athénienne : ceux qui exercent une profession libérale, les banquiers, les rentiers etc. Bien sûr, c'est logique que ces hommes soient mariés à un âge avancé : la profession qu'ils exercent exige des études universitaires ou la formation d'un capital important. Les couches populaires au contraire, les ouvriers et les colporteurs, se marient à un âge nettement plus bas.

Enfin, Athènes se présente en tant qu'une ville qui permet l'intégration facile des immigrés : la différence d'âge au premier mariage entre un immigré et un Athénien diffère d'un an seulement. Le pourcentage élevé des mariages mixtes - 45% (c'est-à-dire des mariages entre un immigré et un Athénien), semble confirmer notre hypothèse.

## Chapitre V. La dot

### A. La constitution de la dot : le code civil transcrit la pratique

Le Code Civil<sup>227</sup> grec a été mis en vigueur pour la première fois le 1<sup>er</sup> juillet 1941<sup>228</sup>. Cependant, à cause de la Deuxième Guerre Mondiale et de l'Occupation, le Code Civil a été mis en vigueur à nouveau en février 1946<sup>229</sup>.

Le Code Civil ne s'est pas trop éloigné de l'ancien droit en ce qui concerne la dot et l'obligation de constituer une dot<sup>230</sup> pour la future mariée. La dot est donc la fortune accordée à l'homme par son épouse ou par un autre individu pour le compte de l'épouse, dans le but de *soulager le mari du poids du mariage*<sup>231</sup> (article 1406). Le père était obligé de constituer une dot pour sa fille. Son importance dépendait de sa fortune, du nombre de ses descendants et du statut social de l'époux. Il était dispensé de cette obligation si la fille

<sup>226</sup> Le même phénomène est observé à Milan, O. Faron, 1997, p.380.

<sup>227</sup> Pour une présentation courte de l'histoire du Code Civil grec, voir annexes, p.348.

<sup>228</sup> « En donnant ainsi un temps suffisant à l'étude du Code ». A. P. Tampakopoulos, 1940.

<sup>229</sup> Décret Législatif « sur la révision du Code Civil et de sa loi introductive », *Journal Officiel*, No 151, 10 janvier 1946, p.760.

<sup>230</sup> Il faut noter qu'en France, pendant le XIXe siècle, il existe deux types de contrats de mariage : le régime dotal et les régimes de communauté. Le premier régime -observé surtout dans le Midi- fait que la dot est bien individualisée par rapport au reste des biens des époux. Les régimes de communauté sont fréquemment des régimes de communauté réduite aux acquêts. Florence Laroche - Gisserot, « Pratiques de la dot en France au XIXe siècle », in *Annales ESC*, novembre-décembre 1988, no 6, p.1433-1452.

<sup>231</sup> Article 1398 : « L'homme porte le poids du mariage ».

possédait des biens qui pourraient correspondre à sa dot ou bien dans le cas où il risquait de ne plus pouvoir subvenir à ses propres besoins s'il constituait cette dot<sup>232</sup> (Article 1495). Si le père était mort ou n'était pas en position de constituer la dot l'obligation revenait à la mère. Enfin, notons que si la fille avait déjà été dotée pour un mariage précédent par sa mère ou son père, elle ne jouissait plus de ce droit (Article 1496).

D'après le droit en vigueur à l'époque, l'époux avait le droit de gestion et d'usufruit sur la dot pendant le mariage. Lorsque la dot était transférée sans avoir été évaluée (c'est à dire lorsque l'époux avait l'usufruit mais la femme gardait la nue propriété) l'époux, même sous l'accord de l'épouse, n'avait pas le droit de liquider ou d'hypothéquer la dot. Cependant, la liquidation était possible si elle visait au remplacement du bien doté par un autre bien immobilier, et si cela était bénéfique à la femme. En effet, dans un contrat de mariage<sup>233</sup> de 1902, le père même de l'épouse (qui est celui qui assure la dot), Ioannis S., fabricant d'instruments de musique, donne à son futur gendre Avgerinos A., commerçant, le droit de liquider la maison de sa fille Chrissoula (maison qui fait partie de sa dot) s'il la remplace par une maison ou un terrain de valeur égale. Sinon, dans le cas où la dot serait non évaluée, si le mari n'avait pas les moyens de nourrir la famille et les revenus de la dot n'étaient pas suffisants, la dot était rendue à la femme qui –par décision judiciaire- pouvait liquider la maison qui faisait partie de la dot<sup>234</sup>. Si la dot était évaluée (c'est à dire le mari avait la pleine propriété) il avait le droit de propriété sur les biens mobiles mais non des biens immobiliers, sauf s'il était mentionné dans le contrat que l'évaluation se faisait pour cause de vente<sup>235</sup>.

Mais que se passait-il lorsque le mariage prenait fin ? En Grèce c'est le régime de la séparation des biens qui est en vigueur. Chacun des époux conserve la propriété de ses biens personnels. Si le mariage prenait fin pour cause du décès de la femme, la dot revenait à ses héritiers selon leur classe héréditaire : tout d'abord les descendants (enfants, petits enfants), les ascendants (parents), puis les membres voisins de la famille (frères, neveux)<sup>236</sup>. Dans le cas d'un divorce, même pour faute de l'épouse, l'époux ne pouvait garder la dot et se devait de la rendre à l'épouse<sup>237</sup>. Il pouvait garder les biens mobiliers mais pour seulement un an<sup>238</sup>.

## B. Les contrats de mariage athéniens

---

### 1. La représentativité de la source

<sup>232</sup> « Le père est obligé de doter sa fille si sa fille ne dispose pas de sa propre fortune », Consultations de légistes, *Thémis*, Tome 1890, p.189.

<sup>233</sup> Acte notarié n° 17.054 du 3 février 1902.

<sup>234</sup> *Thémis*, Tome 1893, p.137.

<sup>235</sup> Yiannis Yiannitsiotis, *L'histoire sociale du Pirée. La constitution de la classe urbaine. 1860-1910*, Athènes, éditions Nefeli, 2006, p.174.

<sup>236</sup> Christos Loukos, *Mourir à Syros pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Les témoignages des testaments*, Héraclio, Presse Universitaire de Crète, 2000, p.105.

<sup>237</sup> Arrêt No 1065 (1890), *Thémis*, Tome 1890, p.425 et Arrêt No 411 (1905), *Thémis*, 1905, p.442. Il est mentionné aussi qu'auparavant à Athènes il y avait une tradition qui faisait que si la personne recevant la dot (l'époux) mourait et il n'avait pas d'enfants, la dot retournait à la personne qui a donné la dot (le père) et non à sa veuve.

<sup>238</sup> Arrêt No 1536 (1892), *Thémis*, 1893, p.540-541.



Il est difficile d'évaluer le nombre de mariages accompagnés d'un contrat de mariage<sup>239</sup> puisque seulement un petit nombre de mariages ont été enregistré au Service de l'Etat Civil d'Athènes. Nous savons cependant que 94% des contrats de mariage rédigés par Vouzikis concernent des mariages qui n'ont pas été enregistrés au Service de l'Etat Civil.

La coutume de la dot<sup>240</sup>, bien qu'elle concerne l'ensemble de la société, ne fait que rarement objet de contrat en présence de notaire. Elle est en principe un transfert<sup>241</sup> de bien(s) mobilier ou immobilier sur parole. Les biens immobiliers sont transférés en présence de nombreux témoins lors des fiançailles (cérémonie familiale qui a comme but de se prononcer sur la valeur de la dot) ou, le plus souvent, la semaine avant la célébration du mariage. Les biens immobiliers sont transmis sur parole en présence des témoins, aussi bien juste avant le mariage qu'après, selon l'accord passé. Cet accord sur parole est pratiqué, pas seulement au XIX<sup>e</sup> mais aussi pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle et il est reconnu de l'Aréopage.

Notons que la Grèce ne possède pas encore de Cadastre et que presque le tiers<sup>242</sup> de transferts des biens se fait jusqu'aujourd'hui sans titre de propriété. En cas de recours à la justice le fait de justifier - par des témoins toujours - le droit de l'usucapion<sup>243</sup> règle le problème du manque de titre.

**Tableau 24 : Nombre de contrats de mariage<sup>244</sup> dans le fond d'archives de D. G. Vouzikis**

<sup>239</sup> D. Psyhoyos dans son étude sur la municipalité de Myrtountion, bourg du Péloponnèse, conclut que pour la période de 1857 à 1905 les contrats de mariage sont signés dans seulement 3% des mariages célébrés. Dimitris Psyhoyos, *Economie et famille dans la Grèce agricole du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Centre national des recherches sociales, 1987, p.174. Dans Rapsani, un bourg en Thessalie, pour la période 1929-1946 les contrats de mariage sont signés dans 6,4% des mariages célébrés. Eugénie Bournova, 1995, p.73.

<sup>240</sup> Professeur Aglaia KASDAGLI a récemment (2001-2004) dirigé une recherche très importante sur les contrats de dot passés devant un notaire. Le but de ce programme était le repérage et l'enregistrement de contrats de dot dans des différentes régions de Grèce pour la période 1500 – 1830 et la construction d'une base de données électronique. On attend avec impatience les résultats de cette recherche.

<sup>241</sup> Pendant les années 1980 et 1990, de nombreuses recherches ont été faites sur l'histoire de la famille, la constitution de la dot et la dévolution des biens, surtout par des anthropologues. Ces études concernent surtout l'espace rural et les îles pendant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles mais aussi pendant des périodes antérieures. A titre indicatif on note les recherches de E. KALPOURZI et de A. KASDAGLI sur les sociétés maritimes pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, de I. Beopoulou sur le village Trikeri de Pélion, de M. COUROUCLI sur le village Episkepsi de Corfou pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, de DASKALOPOULOU-CAPETANAKI sur les villages autour de Kalabrita en Péloponnèse pendant le deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de R. CAFTANZOGLU sur le village de Syrrako en Epire pendant la période 1850-1930, de S. PETMEZAS sur le village Zagora du Pélion pendant la période 1750-1850, de E. FRIEDL sur le village de Vassilika en Eubée ou de J. CAMPBELL sur les Sarakatsani des années 1950, de B. VERNIER sur l'île de Karpathos ou de M. E. KENNA sur l'île de Anafi des années 1930. Pour l'espace urbain et surtout pour la capitale grecque, on ne dispose que le travail de P. SANT-CASSIA et C. BADA sur Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le but de ce chapitre n'est pas d'étudier la famille athénienne et ses structures. D'ailleurs, les sources existantes sur la capitale grecque ne me permet pas une telle étude. Dans ce chapitre je présente les 100 contrats de dot repérés dans le fond d'archives du notaire. Bien sûr je ne peux pas arriver à des conclusions définitives à partir de cet échantillon. Pourtant, par cette présentation je veux montrer les différences essentielles entre les contrats de mariage français et les contrats de dot grecs en tant que source pour l'histoire sociale. D'autre côté, j'espère que cette présentation constitue un premier stimulus pour une éventuelle étude sur la pratique de dot dans l'espace urbain grec à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>242</sup> On saura la proportion exacte lors de l'achèvement de la procédure d'enregistrement des biens dans le Cadastre.

<sup>243</sup> Le Code Civil de 1946 définit la période en 20 ans.

<sup>244</sup> Rappelons que le dépouillement de cette base de données touche les années 1885-1891 et 1905-1909.

Année	Contrats	Actes de Mariage – état civil	Nombre de mariages précédés par un contrat de mariage
1887	8	39	
1888	15	73	1
1889	10	87	1
1890	9	69	2
1891	18	69	1
1892	1	60	
1895	1	77	
1897	1	48	
1900	1	137	
1902	1	146	
1903	3	155	
1904	1	129	
1905	7	141	1
1906	8	139	1
1907	11	124	1
1908	7	93	
1909	7	123	1
Total	109	1.709	9

Source : Fond d'archive de D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Dans la société athénienne du XIX<sup>e</sup> siècle, où le travail salarié n'est pas très répandu chez les femmes, il est de règle que les hommes « exigent » une dot. La dot était tellement importante dans cette société, que nous avons trouvé des contrats dans les archives de Vouzikis où des parents mettaient leurs filles au service de familles athéniennes en tant que servantes afin qu'elles puissent constituer une dot<sup>245</sup>. Mais comme le dit Dimitris Gerondas dans *l'Histoire d'Athènes sous l'Empire Ottoman*, où il décrit les traditions de la société athénienne :

**« Perception grecque, stable et ancrée est que si une femme se marie sans la dot qui lui correspond ceci pèsera sur elle car elle occupera dans le futur, en tant que femme, une place moins importante au sein de la famille »<sup>246</sup>.**

Selon D. Gerontas il existait jusqu'en 1821 à Athènes l'habitude d'accompagner les trousseaux par un document rédigé en présence d'un notaire. Dans plusieurs cas cependant des mariages ont été célébrés et des dots ont été délivrées en se basant sur le « *xofilli* » une sorte d'inventaire où la personne qui constituait la dot enregistrerait en détail tout ce que celle-ci comportait<sup>247</sup>. *L'inventaire manuscrit* est une liste de forme similaire, souvent mentionnée dans le contrat de mariage comme une liste qui est conservée par les contractants et où

<sup>245</sup> De manière indicative : Acte notarié n° 4.642 du 18 mars 1891.

<sup>246</sup> Dimitrios A. Gerontas, *Histoire d'Athènes sous l'Empire Ottoman. Deuxième période 1687-1821, Tome D', Athènes, éditions Pamos, 1995, p.437.*

<sup>247</sup> Dimitrios A. Gerontas, 1995, p.438. Le *xofilli* était délivré au mari avant le mariage, afin qu'il connaisse le contenu de la dot. Par la suite la valeur de la dot était décidée. Si les deux familles étaient d'accord, ils appelaient le notaire pour valider la dot. Beaucoup de mariages cependant ont été célébrés, et beaucoup de dots attribuées, sans l'intervention du notaire. Le notaire n'intervenait que dans le cas où régneraient des doutes concernant l'entente future des deux parties.

sont notées -le plus souvent- les biens mobiliers faisant partie de la dot. L'accord sous seing privé (même si la loi soulignait que seuls les contrats de mariage notariés étaient valables)<sup>248</sup> était donc une autre forme de réaliser le transfert du trousseau dont la liste exhaustive était difficile de s'en rappeler même si elle avait fait l'objet de fortes négociations.

Cependant, Edmond About écrit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour Athènes :

**« Même si les mariages sont célébrés de manière assez frivole à la campagne, il ne se passe pas la même chose en ville. Le séjour à Athènes habitue les esprits à la spéculation : Lorsque de nouvelles dépenses apparaissent devant toi, il faut que tu prévoies plus de gains. Un jeune homme ne demande pas uniquement la femme mais aussi la dot. Malheureusement les dots sont moins nombreuses que les femmes. Une fille qui a 6.000 francs en liquide et qui a l'habitude de porter des plumes n'est pas une affaire frivole »**<sup>249</sup>.

## 2. Les indications mentionnées

Quelles sont les informations mentionnées dans un contrat ? Tout d'abord, le nom et la profession des contractants (le futur époux et les parents de la future mariée) et le nom de l'épouse. La profession de la fille n'est jamais indiquée. Le rang du mariage est souvent noté pour les deux époux, mais pas toujours : 9 hommes et femmes sur 10 concluent leur premier mariage.

Les biens qui composent la dot sont plus ou moins toujours les mêmes. D'abord l'immobilier. Des champs, des terrains à bâtir et des maisons et puis les biens mobiliers : des trousseaux (le plus souvent ce sont des ustensiles pour la maison, linge et des vêtements) et des espèces. Malheureusement il est rare de rencontrer une description complète des effets qui sont offerts. La plupart des fois sont mentionnés de manière générale comme « *des ustensiles ménagers divers et des vêtements et des bijoux* » ou bien il est écrit que « *tout est noté dans le catalogue manuscrit qui a été échangé* ». Dans plus du tiers des contrats (36%), le futur époux contribue par une somme d'argent<sup>250</sup>. En général les biens immobiliers, l'argent en espèce et les effets de dot représentent un poids équivalent dans la dot et chacune de ses catégories représente environ 30% de chaque dot<sup>251</sup> alors que la part de la dot qui vient du mari constitue 8% de la dot. Ces équilibres sont différents, comme nous le verrons, selon la valeur de la dot. Pour chaque terrain à bâtir ou maison offert(e), le notaire note précisément le mode d'acquisition : Par achat, dot ou suite à un prêt.

Contrairement aux contrats français, nous n'avons d'indications ni sur l'âge des contractants, ni sur leur origine géographique, ni sur leur domicile exact, ni sur la fortune de l'époux. Comme dans tous les autres actes notariés, le domicile n'est indiqué que d'une manière générale: « Athènes ».

<sup>248</sup> Arrêt No 600 (1904), *Thémis*, 1905, p.624.

<sup>249</sup> **Edmond About, p.141.**

<sup>250</sup> Selon D. Gerondas la *donation avant le mariage* était une habitude ancrée depuis longtemps à Athènes. Cette coutume semble venir des 6 livres d'Armenopoulos, où sont les ordres des Nouvelles de Léon comme ils ont été modifiés à travers les usages, qui sont par ailleurs cités par Armenopoulos. D. A. Gerondas, 1995, p.448. Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve cette habitude dans d'autres régions du pays aussi comme dans le département d'Achaïa au nord du Péloponnèse Sofia Daskalopoulou-Kapetanaki, « Installation, dot, héritage. Différenciations par sexes », in E. PAPATAXIARCHIS ; Th. PARADELLIS, *L'anthropologie et le passé. Contributions à l'histoire sociale de la Grèce moderne*, Athènes, éditions Alexandria, 1993, p.291-306.

<sup>251</sup> Les biens immobiliers 34%, l'argent 30% et les trousseaux 28%.

### 3. Les contractants

Les contrats de dot qui sont rédigés le jour même du mariage sont peu nombreux (19%). La plupart des contrats (57%) sont rédigés entre 1 an et 2 jours avant le mariage. Enfin, le quart des dots concerne des cérémonies célébrées de 3 semaines à 20 ans après le mariage ! En effet, dans ces cas le responsable de la dot l'avait promise lors du mariage mais n'avait pas encore rédigé de document notarié. Nous avons aussi rencontré des cas où le contrat de mariage est effectué bien après la cérémonie dans le but d'y ajouter quelque nouvel objet à la dot. Nous avons rencontré un cas particulier : le mari, afin de recevoir la dot, a attendu pendant un an sans la mariée (en faisant du chantage) :

**« Ioannis T. et Victoria, épouse de Ioannis T., en septembre 1890, ont donné leur fille Marigo en premier mariage à Spiridonas S. (commerçant dans la peinture à l'huile), pour son premier mariage aussi. [...] Pour qu'il finisse par prendre Marigo, qu'il n'avait pas acceptée lors du mariage, ils lui ont donné les vêtements qu'ils lui avaient promis, d'une valeur de 3.700 drachmes »<sup>252</sup>**

En règle générale en Grèce les contrats de dot sont toujours faits entre la famille de l'épouse<sup>253</sup> et le futur époux. La plupart des fois c'est le père, exclusivement, qui offre la dot. Il y a cependant des cas où les deux parents donnent la dot ; chacun d'eux offre la partie de la fortune qui lui revient de sa propre famille<sup>254</sup>. Il y a même un cas où la mère – avec le père qui est encore en vie- est enregistrée comme personne qui offre la dot. Il s'agit d'Angéliki, épouse de Stéphanos D. M.<sup>255</sup> (ex-proviseur et maintenant retraité), qui réside 30 rue Kolokinthous. Angéliki, pour donner sa fille Cléopâtre en premier mariage au médecin Alexandros P. T., offre une dot de 3.000 drachmes (97£<sup>256</sup>). Comme D. Gerondas<sup>257</sup> le note d'ailleurs, lors de l'empire ottoman selon le droit coutumier Athénien l'habitude était que les deux parents dotent leurs enfants. Ce devoir était indépendant et distinct de celui du père<sup>258</sup>.

Il semble que cette tradition est conservée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Si le père est décédé c'est la mère et/ou le frère qui intervient. Rarement, d'autres personnes constituent la dot, comme un oncle ou un parrain. Dans les trois cas la personne

<sup>252</sup> Acte notarié n° 5.144 du 31 août 1891.

<sup>253</sup> Seule exception les régions de la Grèce du Nord et le Magne (Péloponnèse) où c'était le système de *brideprice* ou *bridewealth* qui dominait. E. P. ALEXAKIS, *Le prix de la fiancée*, Athènes, 1985. C. CARAVIDAS, *Agrotika*, Athènes, 1977.

<sup>254</sup> De manière indicative : Acte notarié n° 22.973 du 18 avril 1908. Les époux Sideri et Christos P. (*propriétaire*) proposent à Konstantinos M., fabricant de cigarettes, pour son mariage avec leur fille Sophia : de la part du père, des trousseaux d'une valeur de 1.500 drachmes, un terrain dans le quartier de Petralona d'une valeur de 1.200 drachmes, une maison dans le même quartier d'une valeur de 3.000 drachmes et un bout de terrain cultivable dans le hameau Kandili d'Athènes, d'une valeur de 250 drachmes. Les deux premiers biens immobiliers viennent d'un achat qu'il a fait en 1877 et la parcelle lui revient de sa mère par héritage. De la part de la mère, deux stremmes (0,2 hectares) de vignobles avec des oliviers dans le hameau Palia Peronia d'Athènes d'une valeur de 2.000 drachmes, qui lui vient de sa dot, qu'elle a obtenue en 1873.

<sup>255</sup> Acte notarié n° 583 du 30 mai 1886.

<sup>256</sup> Pour l'évolution de la valeur de change entre la drachme et la livre pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, voir annexes, Tableau 8, p.349.

<sup>257</sup> D. A. Gerontas, 1995, p.430-431.

<sup>258</sup> Ceci allait à l'encontre du droit romain et des six livres d'Armenopoulos, qui obligeaient la mère à présenter une dot uniquement dans des cas exceptionnels, comme nous l'avons remarqué plus haut.

constituante la dot est la mère restée veuve et ses enfants, dont la future mariée. Ils offrent à l'époux une partie de leur héritage qui vient du père<sup>259</sup>.

Dans 16 autres contrats trouvés, la future mariée est celle qui offre la dot à son futur époux. Nous savons qu'un père n'a aucune obligation de constituer une dot à partir du moment où la fille possède déjà sa propre fortune. Ce cas est observé lorsqu'elle est héritière après le décès de l'un de ses parents –ou de ses deux parents- ou sinon dans le cas où elle en serait à son deuxième mariage, ce qui fait que sa dot lui a été retournée après la rupture du premier mariage. Elle peut aussi hériter de son époux si ce dernier l'a désignée comme héritière dans son testament. Nous rappelons que les époux ne sont pas compris dans la catégorie des héritiers ab intestat. Très rarement, c'est la mariée qui constitue sa propre dot en travaillant. Enfin, nous connaissons quelques cas où les femmes se sont occupées d'un membre de la famille qui n'a pas de descendants et ceux-ci leur léguaient une certaine fortune par héritage ou par don s'ils étaient encore en vie.

Sophie, fille de P. K.<sup>260</sup>, pour épouser le professeur Nicolaos A. en 1891 lui donne comme dot un piano d'une valeur de 1.300 drachmes (40£), des vêtements, des objets utiles à la maison et des bijoux d'une valeur de 11.000 drachmes (339£) et une maison au centre commercial de la capitale, au croisement des rues Evripidou et Praxitelous d'une valeur de 67.700 (2.088£). Cette maison, de 380 m<sup>2</sup>, a été obtenue par héritage après le décès de son père, par donation de sa mère Roza et par échange entre elle, sa sœur Thérèse épouse de Ioannis S. R. et ses frères Nicolaos et Constantinos en 1888 et 1891.

Dans quatre des cas rencontrés, lorsque c'est la mariée qui offre la dot, il s'agit d'un deuxième mariage. Eleni, épouse donc d'Ioannis P., sage-femme, constitue sa dot et offre à son mari Ioannis, ouvrier, huit ans après leur mariage, une maison dont la valeur n'est pas estimée, d'environ 400 m<sup>2</sup>, dans le quartier de Pitharadika (à côté du Pedio tou Areos (*Champ de Mars*)). Cette maison lui avait été donnée en tant que dot par sa mère lors de son premier mariage vingt ans auparavant<sup>261</sup>. Aspasia, veuve de Nic. K., trois jours avant son mariage avec Stephanos T., commerçant, lui offre comme dot de différentes prétentions financières et une maison dans la rue Evagelistria. Elle déclare avoir obtenu ces biens après le décès de son mari<sup>262</sup>. Dans les deux autres cas, les futures mariées offrent beaucoup moins : l'une donne de l'argent en espèce et l'autre des vêtements et des meubles. Le moyen de leur obtention n'est pas mentionné<sup>263</sup>.

Le cas de Apostoliki A., domestique, est assez intéressant. Le 14 juin 1889 elle signe deux contrats chez Periklis P., médecin, à la rue Agiou Konstantinou, à côté de la place Amoussias. Les contractants, dans le premier de ces contrats, sont elle-même et Periklis P. :

**« ...Apostoliki A. a été employée chez son parent Periklis P. en tant que domestique du 1<sup>er</sup> janvier 1883 jusqu'au jour d'aujourd'hui, c'est à dire pour une durée de 6 ans, 5 mois et 15 jours, avec 25 drachmes pour salaire mensuel ; elle doit donc recevoir 1.950 drachmes en tout. Elle a été payée 600 drachmes il y a quelques temps, et a reçu encore 600 drachmes en espèce aujourd'hui,**

<sup>259</sup> Actes notariés n° 1.301 du 3 mars 1888, n° 4.530 du 4 janvier 1891 et n° 4.572 du 2 février 1891.

<sup>260</sup> Acte notarié n° 5.481 du 30 novembre 1891.

<sup>261</sup> Acte notarié n° 860 du 27 septembre 1887.

<sup>262</sup> Acte notarié n° 1.589 du 20 juin 1888.

<sup>263</sup> Acte notarié n° 3.090 du 6 octobre 1889 et Acte notarié n° 4.574 du 21 février 1891.

**devant moi. Elle recevra les 750 drachmes qui lui sont dues dans un an à partir d'aujourd'hui, sans intérêts, mais si cette somme ne lui ai pas été donnée après ce délai, avec des intérêts pour le retard. Par ailleurs, pour montrer sa gratitude et congratuler le comportement exemplaire d'Apostoliki, Periklis P. lui offre 150 drachmes, qu'elle recevra en même temps que les 750 drachmes... »<sup>264</sup>.**

Dans le contrat qui suit le deuxième contractant est Marcos S., aubergiste, habitant d'Athènes, qui est par ailleurs le futur époux d'Apostoliki.

**« (Apostoliki) dans le but d'agir selon les lois saintes et divines de l'Eglise Orthodoxe, pour se marier en premier mariage légal avec Marcos S., pour lequel il s'agit du deuxième mariage légal, dimanche prochain, le 18 juin 1887, elle transfère et offre en tant que dot à son futur mari, Marcos S. 1) des vêtements, des meubles et des ustensiles d'une valeur de 600 drachmes 2) 600 drachmes en espèce, qu'elle a compté devant lui 3) concède et transfère la somme de 900 drachmes qui lui sont dus par Periklis P. »<sup>265</sup>.**

Nous ne pouvons pas savoir pourquoi dans le reste des contrats les femmes apparaissent seules. Nous savons que le père d'Ilektra T.<sup>266</sup> est décédé. Mais elle déclare avoir acheté le bien immobilier qu'elle concède comme dot à Giorgos D., employé du Ministère des finances lors d'une enchère publique. Le fait qu'elle offre des actions nous laisse supposer qu'elle les a héritées de son père. La valeur totale de sa dot est une de plus importantes passées devant Vouzikis. Nous pouvons par ailleurs supposer qu'Eleni A.<sup>267</sup>, qui se déclare « couturière », rassemble sa dot grâce à l'argent qu'elle gagne de son métier.

Nous ne savons rien des autres mariées, sauf qu'elles déclarent comme occupation « au foyer » ou « sans occupation » et qu'elles offrent toujours pour dot de l'argent en espèce et quelques objets. Ces dots ont une petite valeur (la moins prestigieuse étant d'une valeur de 48£ et la plus prestigieuse, de 134£). Enfin, les hommes qui épousent ces femmes sont le plus souvent des artisans (forgeron, cordonniers) mais proviennent aussi de couches sociales modestes (charretier, maçon...) S'agit-il de femmes orphelines, qui n'ont pas de frères pour leur constituer une dot ? Dans un guide de la ville en 1860, nous lisons :

**« Aujourd'hui, au Amalio (Il s'agit d'un orphelinat pour les filles) [...] existent 100 filles orphelines de 6 à 14 ans [...] Lorsqu'elles quittent l'institution elles peuvent travailler en tant que servantes au sein d'une famille honnête ou épouser quelque jeune ouvrier. Elles peuvent lui offrir en tant que dot ce qu'elles ont gagné de leurs ouvrages manuels qu'elles ont confectionnés lors de leur séjour au sein de l'orphelinat »<sup>268</sup>.**

S'agit t'il d'immigrées, apparemment de servantes, célibataires, à Athènes ? D'habitude, après le mariage, les femmes qui étaient servantes cessent de travailler. Dans 4 des contrats

<sup>264</sup> Acte notarié n° 2.656 du 14 juin 1889.

<sup>265</sup> Acte notarié n° 2.657 du 14 juin 1889.

<sup>266</sup> Acte notarié n° 5.556 du 28 décembre 1891.

<sup>267</sup> Acte notarié n° 20.914 du 16 janvier 1906.

<sup>268</sup> *La nouvelle Athènes. Description résumée de la capitale grecque avec le départ des bateaux à vapeur, l'analogie des monnaies grecques vers celles qui sont étrangères etc., Athènes, éditions A. Sakellariou, 1860. Re-publié par le service culturel de la mairie d'Athènes en 2001, p.46.*

de mariage, les parents de la femme déclarent en tant que lieu de résidence des régions lointaines d'Athènes (Syros, Santorin, Sparte, Léviadie).

Il y a aussi de rares contrats où c'est le mari qui offre la dot. Mais il s'agit de mariages qui ont eu lieu dans le passé. Souvent, le mari a vendu la dot de son épouse « pour son propre bénéfice » et il procède au contrat pour la remplacer et pour la rendre à l'épouse. Dans ces cas, nous ne savons pas s'il s'agit d'un échange équitable. En 1887, le boucher Ilias K. admet que sa femme lui avait offert comme dot 5.835 drachmes, sans qu'ils aient signé de contrat de mariage. Ils procèdent donc maintenant à la rédaction du contrat afin que cette somme lui soit rendue car il l'avait déjà dépensée. Cependant, Vassiliki a reçu cette somme après le décès de son mari<sup>269</sup> ! Apparemment, ces couples n'ont donc pas rédigé de contrat de mariage mais le mari a tout de même reçu la dot de la part de la famille de la mariée. Des pressions de la part de l'entourage familial de la mariée, la non-existence d'héritiers, des faux mouvements financiers du mari sont souvent les raisons qui poussent le mari à payer un notaire afin que la fortune de la mariée soit définie officiellement.

Enfin, l'employeur de la jeune fille apparaît dans deux cas comme la personne qui constitue la dot. Dans ces cas la mariée est caractérisée *fille adoptive*. Les pères mettaient souvent en service leurs filles mineures en échange de la formation d'une dot par le patron. Il est mentionné dans certains des contrats que le patron sera responsable du *placement* de la jeune fille. D'après les contrats, cette dot était le plus souvent composée d'effets vestimentaires, de lingerie et d'ustensiles ménagers. Ce phénomène était répandu dans le vieil Athènes, cette dot était une « contre prestation, en récompense de son travail (de la jeune fille), souvent après de longues années »<sup>270</sup>.

#### 4. La valeur des dots

Pour cette présentation, nous avons gardé la valeur absolue des apports et non leurs valeurs moyennes. Comme Maurice Garden le note : « ... Nous pensons que la valeur moyenne et les proportions par rapport à cette moyenne sont moins significatives que les différentes tranches de fortune, même s'il s'agit encore de chiffres qui ont surtout un intérêt comparatif, ce qu'il faut retenir c'est bien la valeur absolue de ces apports : une somme de 10 000 l. représente une certaine place dans la hiérarchie des fortunes, une dot de 300 l. une autre –mieux définie par son chiffre que par sa valeur relative par rapport à une moyenne »<sup>271</sup>.

Tableau 25 : 1887 - 1909: Répartition de la valeur des dots

	Apports au mariage	Nombre total de contrats	
		N	%
1	Jusqu'à 116.10 £	42	41
2	116.11 - 464.41 £	34	34
3	464.42 - 870.78 £	25	25
	Total	101	100

Source : Fond d'archive de D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

<sup>269</sup> Acte notarié n° 764 du 20 août 1887.

<sup>270</sup> D. A. Gerontas, 1995, p.435.

<sup>271</sup> Maurice Garden, 1970, p.219.

Afin de présenter la répartition de la valeur<sup>272</sup> des dots, nous les avons séparées en trois catégories : la première tranche correspond aux salaires journaliers d'un ouvrier sans qualification dans l'industrie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>273</sup> jusqu'à deux ans de travail, la deuxième correspond à plus de deux ans de travail jusqu'à 8 ans et la troisième à plus de 8 ans de travail. Notons ici que l'attribution d'une valeur à la dot est en réalité faite de manière arbitraire, sans mention d'estimation d'un expert. Aussi, la mention suivante accompagne tous les contrats en ce qui concerne les biens mobiles : « *tous ces biens ont été évalués par les contractants entre eux* ».

Tableau 26 : 1887 – 1909 : Composition de la dot selon sa valeur (%)

Valeur	Apports au mariage dont :				Total
	Trousseaux	Liquide	Biens immobiliers	Donation d'époux	
Jusqu'à 116.10 £	37	26	32	5	100
116.11 - 464.41 £	30	37	22	11	100
Plus de 464.42 £	21	30	43	6	100
Valeur moyenne	29	31	32	7	100

Source : Fond d'archive de D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

En ce qui concerne les dots de petite valeur, l'argent en espèce ne figure que dans très peu de cas. De même, il est très rare que les futurs époux contribuent en liquide lors de la constitution de la dot. Faute d'argent liquide, les parents essayent tout de même de garantir quelque bien immobilier et certains objets utiles au foyer. Bien entendu jamais de bijoux. En 1887, le commerçant Petros N. dote sa sœur Marigo afin qu'elle célèbre son premier mariage avec Michail M., tailleur, dans une semaine à partir de la signature du contrat. Les biens mobiliers qu'il offre sont :

**« un duvet, deux couvertures, 5 paires de draps, 6 robes, trois douzaines de serviettes, 6 paires d'oreillers, 6 jupons, 4 nappes, de la lingerie, un matelas, un lit en fer, un coffre, une bassine, une marmite, 6 verres d'eau, 6 cuillères à soupe, 6 couverts, 6 verres pour le Raki, un vase pour les friandises, 6 tasses pour le café, deux vases pour la table, douze mouchoirs pour les mains, douze assiettes et un plat d'une valeur totale de 470 drachmes »<sup>274</sup>.**

Ces dots sont d'une petite valeur, mais dans 50% des cas, on offre un champ de culture quand on vient d'un village limitrophe<sup>275</sup> ou une petite maison –voir même une chambre-

<sup>272</sup> La valeur moyenne de l'ensemble des dots données pendant la période 1886-1909 touche les 473£. Il vaut la peine de marquer que pendant la même période approximativement (1880-1892 et 1900-1905), à la municipalité agricole de Myrtountion qui se trouve dans le département d'Élide au Péloponnèse, la valeur moyenne des dots qui ont été données était de 150£ approximativement, c'est-à-dire le 1/3 de la valeur des dots athéniennes. Dimitris Psychoyos, 1987, p. 173.

<sup>273</sup> En 1911 – 1913, comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le salaire moyen d'un ouvrier non qualifié dans l'industrie s'élevait de 3 à 5 drachmes, c'est à dire 0.16£. Christina Agriantoni, « Industrie », in Ch. Hatziosif (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle, 1900-1922 les débuts*, Tome A, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.199.

<sup>274</sup> **Acte notarié n° 797 du 4 septembre 1887.**

<sup>275</sup> Eugénie Bournova qui étudie le monde rural dans l'entre-deux guerres, soutient que la famille donne aux filles du liquide afin que la terre reste aux garçons. Si l'argent liquide n'était pas suffisant, ils donnaient alors un morceau de terrain. Cependant, les filles ne sont pas exclues de l'héritage puisque tous les enfants –selon la loi- possèdent les biens de manière indivise et égale. E. BOURNOVA, 1995, p.78.



quand on vient d'un faubourg ou d'Athènes même. Dans un pays où règne « la passion de la propriété immobilière » et l'« envie » d'une maison individuelle<sup>276</sup> et où la construction des maisons ne nécessitait pas encore quelque technique difficile, il semble que la priorité est moins l'épargne que l'acquisition d'une maison.

La dot la plus modeste est rédigée en 1888<sup>277</sup>, entre un exploitant agricole, père de la mariée (Christos A. N.), résidant du village Kalamos, et le futur époux, exploitant agricole également (Christos S. D.), habitant du village Kiourka. Le père offre pour dot à sa fille Dimitra, quelques vêtements, habits, et des ustensiles pour le foyer d'une valeur de 200 drachmes. Le mari, de son côté, offre à sa future femme « *la moitié par indivis d'un vignoble de 4 stremmes (0,4 hectares) dans le village Kiourka et la moitié d'une maison indivise, c'est à dire deux chambres et la cour qui leur correspond, toujours dans le village Kiourka. L'autre moitié de la maison appartient à sa sœur Maria* ». La contribution du futur mari est estimée à 250 drachmes. En réalité elle est beaucoup plus élevée que celle du père, puisqu'il apparaît excessif que le trousseau d'une villageoise soit de valeur équivalente à un petit vignoble et la moitié d'une maison. La fortune totale du futur couple s'élève à 14.5£, somme qui correspond à 225 journées de travail d'un ouvrier agricole.

En ce qui concerne la profession du mari dans les contrats de dot de petite valeur le mari relève souvent du monde de l'artisanat (33%), et moins souvent de l'agriculture (23%). Au contraire dans les dots de grande valeur les époux sont des commerçants (36%), exercent une profession libérale (16%) ou ils ont un revenu régulier : fonctionnaires (16%) et des militaires (12%).

Dans les dots de très grande valeur, les trousseaux représentent la part la moins précieuse de la dot. Le bien le plus important, c'est le bien immobilier. Ce bien immobilier est presque toujours une maison dans un quartier central de la capitale.

La dot la plus importante<sup>278</sup>, d'une valeur de 7.165£, est assez intéressante ; elle révèle une histoire. Le mariage a été célébré en 1906 mais le contrat de mariage a été rédigé un an plus tard. Les contractants sont d'un côté le père de l'épouse, Michail S. P., rentier, et de l'autre le couple : l'époux Konstantinos G., tanneur, et l'épouse Ekaterini. Ekaterini, jusqu'au moment du contrat, est mineure. George G., épicier et apparemment père de Konstantinos, est mentionné comme tuteur temporaire de la mariée. Selon le contrat :

**« Ekaterini s'est mariée en 1906 sans posséder sa propre fortune. Alors elle se tourna contre son père, avec l'accord de George G., devant le tribunal de première instance, et demanda à Michail S. P. de lui constituer une dot proportionnelle à sa fortune... ».**

Ce mariage a sans doute été célébré sans le consentement du père. Nous ne savons pas pourquoi il finit par consentir. Peut être la naissance d'un rejeton ? De toute façon, par ce contrat, nous savons que les deux époux « *en jugeant que continuer le combat devant la justice était désavantageux et malséant, ont interrompu le jugement pour régler pacifiquement les différences* ». Le père rassemble une dot et :

**« 1) offre des biens mobiliers et des vêtements d'une valeur de 14.300 drachmes  
2) une maison avec un commerce à l'entrée, d'une superficie de 700 m<sup>2</sup>, qui se trouve à Athènes, au croisement des rues Patission et Halkokondili, d'une valeur**

<sup>276</sup> C. Biris, 1995, p.198.

<sup>277</sup> Acte notarié n° 2.041 du 30 octobre 1888.

<sup>278</sup> Acte notarié n° 22.135 du 14 mai 1907.

**de 180.000 drachmes et 3) transfère tous les loyers mensuels de la maison (en tout 542 drachmes tous les mois) ».**

## 5. Contrats de mariage et milieux sociaux

Il semble qu'à Athènes, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>279</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, les contrats de mariage ne concernent pas toute la société de la même manière.

Le régime matrimonial de la Grèce était celui de la séparation des biens. Par conséquent les futurs mariés n'avaient pas besoin de rédiger un contrat devant un notaire pour enregistrer la fortune des époux avant le mariage, comme il était de coutume dans des pays où la communauté des biens est observée (comme il s'agit en France). Le contrat de mariage est sans aucun doute encore un « outil » -comme le sont les testaments où les donations- qui permet l'évolution de la stratégie familiale pour gérer la fortune. Des stratégies qui diffèrent certainement selon le statut social et la situation économique des personnes qui offrent la dot.

Tableau 27 : Profession des donateurs et des receveurs (%)

	Famille de la mariée	Epoux	Clientèle <sup>280</sup>
<b>Hommes</b>			
Agriculteurs - <i>propriétaires</i>	30	18	20
Artisans- petit commerce	11	17	13
Ouvriers	5	6	3
Commerçants	7	22	22
Fonctionnaires	4	7	5
Professions Libérales	2	7	5
Militaires	1	7	2
Transport	2	3	3
<b>Femmes</b>			
Ménagère	35	5	13
Sage femme	1		
Couturière	1		1
Domestique	1		
<b>Divers</b>		8	13
Total	100	100	100

Source : Fond d'archive de D. G. Vouzakis. Dépouillement personnel.

On peut supposer que la grande proportion des agriculteurs/ *propriétaires* et le résultat de leur souci de valider juridiquement leur fortune par des titres<sup>281</sup>. Comme nous le verrons

<sup>279</sup> Pourtant, à Paris, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont les milieux les plus aisés qui passent par les bons offices d'un notaire. Adeline Daumard, « Structures sociales et classement socio-professionnel. L'apport des archives notariales au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue Historique*, Janvier – Mars 1962, Tome CCXXVII, p. 139-154.

<sup>281</sup> Lors de l'Empire ottoman, la terre, en friche ou cultivée, était sous la propriété de l'état. Après la fondation de l'Etat grec, du droit de conquête, du droit romain et des traités internationaux qui ont été introduits, un paysage confus a été formé en ce qui concerne les terres et les constructions ; la propriété individuelle ne dépassait pas la moitié du total de la terre. Pendant des décennies les terres de l'Etat étaient génératrices de conflits entre l'Etat et les agriculteurs, qui essayaient de se les approprier. Avec la loi de

dans le chapitre qui suit, la catégorie des *propriétaires* est une catégorie sociale distincte, qui a comme caractéristique la possession immobilière et pas uniquement des champs de culture.

En tout cas en ce qui concerne l'élite athénienne celle-ci est pratiquement absente des contrats de mariage dépouillés bien qu'elle constitue bon partie de la clientèle du notaire. Peut être que cette partie de la population assure la fortune de la fille avec d'autres types d'actes, comme par exemple par des donations ou des achats fictifs. Il n'est en effet pas rare de trouver une vente d'un bien immobilier faite entre le père ou la mère et leur fille.

Les futurs maris sont en majorité des artisans, des commerçants et des agriculteurs<sup>282</sup>. Notons cependant que la présence des maris exerçant une profession libérale est plus importante que celle des pères des épouses. Ces maris sont considérées comme étant le « gendre idéal ». Il s'agit cependant des métiers qui demandent un certain capital pour commencer leur carrière. En 1906<sup>283</sup>, Christos K. S., pharmacien, offre à son futur gendre Nikolaos M., pharmacien aussi, comme dot de sa fille Evdokia, en dehors d'une maison à deux étages sur la rue Maizonos 31, dans le quartier de Vathia, d'une valeur de 18.000 drachmes (652£), sa pharmacie qui se trouve en bas de chez lui et où il travaillait jusqu'à ce jour. La pharmacie, meublée, se trouve au croisement des rues Léka et Kolokotroni, c'est-à-dire dans le centre commercial, et il est *estimé* par les contractants qu'elle coûte 5.000 drachmes (181£). Par ailleurs il lui offre le permis d'exercer de la pharmacie d'une valeur de 10.000 drachmes (362£). En 1890, l'ophtalmologue Léonidas K., pour épouser Eleni, accepte de la part de la mère de sa future épouse Kondilo, veuve de Dimitrios Z., de l'argent liquide : 4.900 drachmes (158£)<sup>284</sup>. Mais les dots que reçoivent l'avocat Ioannis T. en 1890 et le médecin Giorgos C. B. en 1906 sont aussi composées à 70% et 75% d'argent liquide (446 et 521£ respectivement)<sup>285</sup>. Enfin, le commerçant Giorgos I. A., d'Hermoupoli<sup>286</sup> donne à son futur gendre Konstantinos G. E., docteur de Droit et caissier de l'Université Nationale, 130.000 drachmes argent comptant (4.200£) et une maison de 1.280 m<sup>2</sup> sur la rue Kiklovorou, en face du Musée Archéologique dans le quartier Vathia d'une valeur de 35.000 drachmes (1.131£). Konstantinos G. E. réapparaît dans les contrats quelques années plus tard en 1890 en tant que caissier de l'Université Nationale tout d'abord, de la banque Nationale ensuite, et en 1905 il se déclare « *propriétaire* ». Enfin, dans le guide Igglessis de 1905 nous le retrouvons en tant que retraité. Il semble qu'il n'ait jamais exercé la fonction d'avocat mais qu'il soit devenu fonctionnaire (d'où sa retraite) mettant en location des maisons et des terrains. Il est probable qu'il a investi l'argent liquide de sa dot généreuse dans l'achat d'immobilier.

## 6. Dot et droits d'héritage

1871 et avec la première réforme agricole, une longue période de privatisation de ces terres a commencé en les séparant en petites propriétés. Eugénie Bournova, Georges Progoulakis, « Le monde rural, 1830-1940 », in Vassilis Kremmydas (dir.), *Introduction à l'histoire économique néo-hellénique, XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.45-104.

<sup>282</sup> A l'opposé de la composition socioprofessionnelle de la capitale, où les ouvriers appartiennent aux trois groupes principaux alors que les agriculteurs arrivent en quatrième place.

<sup>283</sup> Acte notarié n° 21.096 du 8 avril 1906.

<sup>284</sup> Acte notarié n° 3.433 du 10 février 1890.

<sup>285</sup> Actes notariés n° 3.425 du 8 février 1890 et n° 21.694 du 1 novembre 1906.

<sup>286</sup> Acte notarié n° 4.242 du 20 octobre 1890.

Il a été soutenu que la dot est en fait un héritage *pre-mortem* qui est reçu par la femme le jour où elle se marie<sup>287</sup>. Nous n'avons relevé que 18 testaments<sup>288</sup> pour les années 1886-91 et 1905-09 dans les archives de Vouziki. Les enfants sont très rarement mentionnés comme héritiers dans ces testaments. La femme est généralement l'héritière exclusive. L'épouse n'était pas ab intestat héritière<sup>289</sup>. Elle ne pouvait être héritière que si le testament le mentionnait. Malheureusement nous n'avons pas les contrats de dot des hommes qui rédigent un testament. Par conséquent nous ne pouvons pas comparer la valeur de la dot qui lui a été donnée avec la fortune qui est laissée à sa femme *mortis causa*. Cependant, dans un testament de 1907<sup>290</sup> Andreas S., *propriétaire*, désigne sa femme Panayiota, de la famille de Konstantinos T., comme héritière principale de sa fortune. Il cède donc à Panayiota tous ses biens meubles et les bijoux qui existent dans leur maison, 40.000 drachmes en liquide et le loyer mensuel de 133 drachmes qui sont reçus de Christos T., entrepreneur. Il précise cependant que les 40.000 drachmes qu'il laisse à sa femme comprennent aussi les 6.000 drachmes qui provenaient de sa dot. Malheureusement, nous n'apercevons pas quelque donnée indiquant la date du mariage ou de l'offre de la dot.

Nous savons que la fille n'est pas exclue de l'héritage paternel<sup>291</sup> vu que tous les enfants sont égaux devant l'héritage ab intestat. Mais si la fille a déjà été dotée, dans le testament elle reçoit le complément de sa part héréditaire. C'est ce qui apparaît aussi dans les archives de Vouziki.

Dans l'un de ces testaments, Dimitrios K., ex-tanneur et *propriétaire* actuellement, désigne comme héritiers son fils Christos, ses deux filles Zoi veuve de V. S. et Marigo, épouse d'Apostolos F. et ses deux petits- enfants, enfants de sa fille décédée Anna. Sa volonté est que ses biens soient divisés de la manière suivante :

**« A chacune de mes filles, Zoi et Marigo, je laisse 25 drachmes à chacune car je les ai assez dotées. A chacun des mes petits enfants je laisse aussi 25 drachmes vu que j'avais assez doté leur mère (et ma fille) Anna. Le reste de ma fortune, mobile et immobilière, quelle que soit sa valeur, je la laisse à mon fils Christos »**

<sup>292</sup>

Aussi, Maria, veuve de Stavros T., habitant d'Amaroussion, désigne comme héritiers ses 7 enfants : 3 fils et 4 filles et elle leur laisse :

**« Toute ma fortune mobilière et immobilière afin qu'ils la séparent en parties équivalentes, en dehors du vignoble qui se trouve dans le hameau de Glykovrissi,**

<sup>287</sup> Florence Laroche - Gisserot, 1988.

<sup>288</sup> Un nombre pas négligeable d'études sur la dévolution des biens a été mené pour des différentes régions de la Grèce. Le but de ces recherches était l'étude de la transmission des biens par dot et/ou par héritage et du lien entre la transmission et le sexe et le rang des enfants d'une famille. La manque des sources adéquates pour Athènes ne me permet pas une telle étude. Dans ce chapitre je ne fais que présenter les rares testaments trouvés dans le fond d'archive de Vouziki en essayant de faire quelques premières hypothèses pour la ville d'Athènes.

<sup>289</sup> Jusqu'à l'introduction de la loi 2310/1920, seulement le conjoint pauvre avait droit héréditaire.

<sup>290</sup> Acte notarié n° 22.625 du 5 novembre 1907.

<sup>291</sup> Arrêt No 849 (1890), *Thémis*, Tome 1890, p.378.

<sup>292</sup> **Acte notarié n° 5.040 du 3 août 1891.**

**d'une superficie de deux stremmes (0,2 hectares), que je laisse en supplément à  
ma fille Chrissoula qui est célibataire »<sup>293</sup>**

Enfin, Theodoros A.<sup>294</sup> désigne sa femme et ses 4 enfants (2 filles et 2 garçons) comme héritiers. Il mentionne aussi qu'après le décès de sa femme, il veut que sa fortune soit distribuée de la manière suivante : A l'une de ses filles qui est mariée et qui a déjà été dotée, il laisse un terrain de 320m<sup>2</sup> au lieu dit d'Agios Ioannis Theologos. A sa fille célibataire il laisse une maison avec une boutique en tant que dot. Le reste de sa fortune est divisé en deux parties égales qui sont laissées à ses deux fils.

De temps en temps, à la fin du contrat de mariage, le couple déclare qu'il « remercie et est redevable » et qu'il n'a aucun autre droit ou demande sur le reste de la fortune de la personne qui a rassemblé la dot »<sup>295</sup>.

Les exemples connus par les différentes régions du pays montrent qu'il existe une corrélation très nette entre le mode de dévolution des biens et le mode de production dominant de chaque région : les femmes n'héritent pas de moyens de production essentiels. C'est-à-dire des animaux et des troupeaux dans les sociétés pastorales, des terres dans les communautés d'exploitation agricole et des barques dans les communautés maritimes<sup>296</sup>. Selon notre échantillon une épouse sur deux<sup>297</sup> reçoit comme dot un bien immobilier (55% des cas) surtout dans le cas où elle se marierait avec un agriculteur – *propriétaire*. Il paraît donc que dans le milieu urbain le foyer devient une affaire des filles.

Vu qu'en Grèce c'est le régime de la séparation des biens qui domine, il n'y a pas de raison spécifique pour rédiger un contrat. La famille n'a pas besoin de document pour régler ses affaires, les témoins suffisent. Par ailleurs, si le parent ne laissait pas de testament, tous les enfants étaient égaux en ce qui concerne leur droit d'héritage. Par conséquent, les filles – à travers la dot et souvent avant le décès du parent- recevaient une part d'héritage, alors que les garçons devaient attendre plus longtemps pour la recevoir. Nous pensons simplement que nous nous trouvons devant une société qui continue de régler ses affaires familiales soit avec des contrats privés soit *sur parole*, une société encore « étrangère » au poids légal que procure un contrat devant un notaire. Ou comme l'écrit Françoise Saulnier-Thiercelin pour un village en Crète vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « on tente d'abord de résoudre entre soi les problèmes liés à la transmission des biens, car une intervention extérieure comme celle du notaire démontrerait aux yeux de la communauté villageoise l'incapacité des membres de la famille à s'entendre et leur caractère intéressé »<sup>298</sup>.

<sup>293</sup> Acte notarié n° 2.260 du 22 janvier 1889.

<sup>294</sup> Acte notarié n° 24.480 du 30 décembre 1909.

<sup>295</sup> Actes notariés n° 1.301 du 3 mars 1888, n° 3.237 du 14 novembre 1889 et n° 23.921 du 25 avril 1909.

<sup>296</sup> E. PAPATAXIARCHIS ; S. D. PETMEZAS, « The devolution of property and kinship in late and post ottoman ethnic Greek societies. Some demo-economic factors of 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> century transformations », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p. 217-241.

<sup>297</sup> Selon P. Sant-Cassia et C. Bada les dots qui contenaient des maisons concernent 64% des familles qui n'avaient que de filles et 18% des familles où existaient des filles et de fils. Paul Sant Cassia ; Constantina Bada, *The making of the modern Greek family : Marriage and exchange in nineteenth - century Athens*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p.45.

<sup>298</sup> Françoise Saulnier-Thiercelin, « Principes et pratiques du partage des biens l'exemple crétois », in Colette Piault, *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, Paris, L'Harmattan, 1985, p.47-66.

## Chapitre VI. Les décès

### A. Mortalité générale

---

Au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>299</sup>, la communauté scientifique savait déjà que les données concernant les décès étaient enregistrées avec plus de précision que celles concernant les naissances ou les mariages. Par conséquent, elles sont plus dignes de confiance. Cependant, les données que nous trouvons dans les diverses publications sont soit fragmentaires, soit suspectes. C'est un fait : la mortalité à Athènes reste une grande inconnue. Le dépouillement des actes de décès qui se trouvent au Service de l'état civil à Athènes permet néanmoins quelques lignes directrices. Nous garderons toutefois toujours en tête les problèmes présentés par cette source<sup>300</sup>.

#### 1. Un taux national fort

Malheureusement, pour la Grèce, il n'y a pas beaucoup de données disponibles sur la mortalité. Des chercheurs<sup>301</sup> qui ont étudié la démographie en Grèce aboutissent à la conclusion suivante : Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, grâce au contrôle des grandes épidémies, à la longue période de paix et à l'amélioration du système de production et de circulation des produits alimentaires de base, la mortalité se stabilise, à des pourcentages élevés cependant. Ils notent par ailleurs qu'après 1890, la diminution de la mortalité, lente jusqu'alors, s'accélère. Ce fait est attribué à la réduction de la mortalité infantile et juvénile mais aussi à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les grandes villes. Ces chercheurs considèrent que le XX<sup>e</sup> siècle marque le commencement d'une diminution accélérée de la mortalité infantile<sup>302</sup>.

Conformément aux *Statistiques du mouvement annuel de la population*<sup>303</sup>, la mortalité en Grèce lors de la décennie 1864 - 1878 était de 20.7‰. Cette donnée est certainement

<sup>299</sup> « Pour ce qui concerne le degré d'exactitude, les publications officielles expriment des doutes ; cependant, en ayant égard aux résultats de la présente étude, on est conduit à croire que les inexactitudes en question, surtout pour les données de la mortalité, sont beaucoup moindres qu'on ne le suppose communément et qu'elles n'empêchent point d'arriver à des conclusions qui ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité ». Clon Stéphanos, 1884, p.442.

<sup>300</sup> Nous avons fait face à quelques anomalies lors du dépouillement de certains tomes. Par exemple, il existe des données mentionnées deux fois, d'autres ne sont pas numérotées correctement, et il existe aussi des tomes où des mois entiers n'apparaissent pas. Plus en détail : en 1867 il manque le mois de janvier, en 1884 il manque la moitié du mois de janvier, en 1900 il manque 1056 actes qui concernent les mois d'avril jusqu'au mois de novembre, en 1900 il manque les 2/3 du mois de janvier, 5 jours en février et 6 jours en décembre. Enfin, en 1902 il manque 6 jours du mois de décembre.

<sup>301</sup> V. Valaoras, 1960, p.115–139. G. S. Siampos, *Evolution démographique de la Grèce, 1821 – 1985*, Athènes, 1973.

<sup>302</sup> Aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle, la mortalité infantile commence à diminuer dans presque tout le continent européen. Carlo A. Corsini et Pier Paolo Viazzo (ed.), *The decline of infant and child mortality. The european experience : 1750-1990*, Hague, Martinus Nijhoff Publishers/Kluwer Law International, 1997, p.xiii.

<sup>303</sup> Dans ce recueil de données, la population est calculée en fonction du nombre de naissances et de décès qui ont été enregistrés pour l'année précédente, et non sur des enregistrements officiels.

erronée<sup>304</sup>. En France, pendant le Second Empire, la mortalité oscillait entre 22 et 24‰ tandis qu'en Allemagne, en 1868, la mortalité était de 28‰. En Italie méditerranéenne voisine, lors de la même période approximativement (1862-1871) la mortalité était de 30.3‰ ; elle s'est approchée de 21‰ lors de la période de 1902 à 1911 (21.3‰)<sup>305</sup>. Les problèmes portés par ces statistiques ont conduit deux chercheurs, V. Valaoras (1960) et G. Siampos (1973) à corriger ces chiffres et à proposer chacun ses propres estimations en ce qui concerne la mortalité en Grèce.

Tableau 28 : Taux de mortalité en Grèce selon Valaoras et Siampos (‰)

Périodes	Valaoras	Siampos
1860-69	25.7	34.2
1870-79	24.3	31.7
1880-89	25.0	30.0
1890-99	22.6	28.4
1900-09	20.5	26.3
1910-19	-	22.9

Source : Valaoras V., «A reconstruction of the demographic history of modern Greece », dans *Milbank Memorial Fund Quarterly*, April 1960, Vol. XXXVIII, No. 2, p.132. Siampos G., *Evolution démographique de la Grèce Moderne*, Athènes, 1973.

Les estimations des deux chercheurs présentent de grandes divergences. En comparant les taux de mortalité grecque proposée par les deux chercheurs avec les taux de mortalité des pays méditerranéens (Italie, Espagne et Portugal)<sup>306</sup>, on constate que les taux proposés par Valaoras sont constamment plus bas que ceux des autres pays alors que ceux de Siampos sont toujours plus élevés. En tous cas, si nous supposons que le taux réel se situe quelque part entre les deux taux proposés à chaque fois par les deux chercheurs, et si nous comparons cette moyenne à la mortalité des pays ci-dessus, nous voyons bien qu'en Grèce la mortalité est toujours plus élevée qu'en Italie et au Portugal. Aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle, l'Espagne fait exception car elle présente une mortalité plus basse qu'en Grèce, qui s'élève à 25%.

## 2. Un taux athénien encore plus fort

Nous disposons de peu de données pour Athènes. Elles proviennent des *Statistiques du mouvement annuel de la population* sur la période de 1864 à 1883, d'un article du « *Panellinos Sintrofos* »<sup>307</sup> (*compagnon panhellénique*) de 1892 et de l'article de 1917

<sup>304</sup> A la fin de la décennie de 1860 il est admis que la mortalité en Angleterre était de 22.4‰ et que depuis elle a présenté une tendance à diminuer, comme en Suède (20,5‰) mais ces pays sont en réalité des exceptions. Patrice Bourdelais, *L'âge de la vieillesse*, Paris, 1993, p.394-395.

<sup>305</sup> Patrice Bourdelais, 1993, p.394-395. Jacques Houdaille, 1978.

<sup>306</sup> La mortalité en Italie est de 26,7‰ lors de la période 1862-1911, au Portugal de 21,3‰ pour la période 1886-1911 alors que pour l'Espagne s'élève à 24,9‰ lors de la période 1901-1910. Alain Monnier, « L'Italie, l'Espagne et le Portugal : situation démographique » in *Population*, 35<sup>e</sup> année, No 4/5 (Juil-Oct) 1980, p.927-957.

<sup>307</sup> « La mortalité à Athènes de Mars à Avril 1891 », in *Panellinos Sintrofos, Calendrier Politique, Economique et statistique de l'année 1892*, Athènes, 1891, p.464-465

du professeur Constantinos Savvas pour la période de 1899 à 1908<sup>308</sup>. Conformément à ces sources, la mortalité à Athènes de 1864 à 1883 s'établit entre 16‰ (1866) et 40.5‰ (1868)<sup>309</sup>, valeurs plutôt « extrêmes », que nous avons des difficultés à considérer comme pertinentes. Selon l'article de « *Panellinios Sintrofos* », la mortalité vers 1892 ne dépasse pas les 20‰ tandis qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, C. Savvas propose un taux de mortalité de 23.5‰ pour la capitale. Cependant, le calcul de la mortalité grâce aux registres des décès du Service de l'état civil d'Athènes donne l'image suivante.

Tableau 29 : Taux de mortalité pour le dème d'Athènes (‰)

Année	Dème d'Athènes		
	Population du dème d'Athènes	Nombre des actes de décès	Mortalité
1861	43.371	773	17,8
1870	48.107	1426	29,6
1879	68.677	1652	24,1
1884	84.903	1749	20,6
1889	114.355	2043	17,9
1896	128.735	2765	21,5
1907	175.430	4623	26,4

Sources : Résultats statistiques des recensements de la population des années 1861, 1870, 1879, 1884, 1889, 1896 et 1907. Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Les lacunes constatées dans les archives du Service de l'état civil d'Athènes expliquent le faible taux de mortalité de 1884. Il y manque (pour l'un des deux volumes) le mois de janvier. Les pourcentages de 1861, de 1889 et de 1896 qui sont inférieurs à 20‰ et à 22‰ semblent par ailleurs invraisemblables<sup>310</sup>. Quelques exemples d'autres villes européennes le confirment : le département de la Seine, pour la période 1860 - 1862 présente une mortalité de 24‰, Lisbonne lors de la période de 1878 à 1890 de 28‰, Rome pendant les périodes 1872-1881 et 1882 - 1891 présente un taux de mortalité de 30.5‰ et de 26.2‰, Toulouse de 27‰ tandis qu'il existe aussi des villes comme Lille et Rouen qui ont un taux de mortalité supérieur à 32‰<sup>311</sup>.

### 3. Sans grandes épidémies...

<sup>308</sup> C. Savvas, « La mortalité des douze villes principales de la Vieille Grèce », in *Bulletin sanitaire du congrès de médecine*, No 2, Avril, 1917, p.161-190.

<sup>309</sup> Les moyennes quadriennales oscillent entre 22.7‰ pour la période 1864-67 et 30.4‰ pour la période 1868-71. M. Garden et E. Bournova, 2005.

<sup>310</sup> « Tout taux de mortalité inférieur à 20, voire 22‰, dans la période 1860-1885 est suspect de sous – enregistrement ». M. Garden, E. Bournova, 2005. Cependant pour l'année 1861, que j'ai dépouillé, la lacune est majoritairement observée pour les enfants de 0 à 10 ans.

<sup>311</sup> Maurice Garden, « Mortalité », in Yves Lequin (dir.), *Histoire des Français XIXe-XXe siècles, un peuple et son pays*, Paris, A. Colin, 1984, p.296. Teresa Rodrigues Veiga, Maria Joao Guardado Moreira, 2004, p.181. Seronde – Babonaux Anne-Marie, *De l'urbs à la ville. Rome croissance d'une capitale*, Edisud / Mondes Méditerranéens, 1980, Tableau 28, p.177.



Clon Stéphanos n'enregistre pas de grande épidémie en 1870 à Athènes, même s'il s'agit de l'année la plus mortifère selon les archives du Service de l'état civil d'Athènes. Il mentionne de façon caractéristique que lors de la période 1870 – 1871, des cas de diphtérie aient été observés dans la capitale ; Cependant comme il le souligne, cette maladie « *prend un caractère légèrement épidémique* »<sup>312</sup>. Grâce au dépouillement analytique des volumes de 1879 et à une comparaison avec les autres années, nous observons une lacune principalement lors des mois estivaux. Il s'agit d'une époque particulièrement « létale » pour la capitale. Le taux de mortalité semble par conséquent plus faible. Enfin, il n'existe pas d'épidémie connue en 1907.

Lorsque nous comparons le nombre de décès qui ont été déclarés au Service de l'état civil d'Athènes avec le nombre de décès communiqués par les Statistiques et par C. Savvas, nous observons que, presque à chaque fois, le plus grand nombre de décès est enregistré au Service de l'état civil d'Athènes. En 1899 et en 1906 uniquement, au Service de l'état civil d'Athènes ont été déclarés 554 et 197 de décès de moins que ceux enregistrés par Savvas<sup>313</sup>. Il semble donc que la mortalité dans la capitale est plus élevée que celle indiquée par les statistiques officielles ou par les médecins de l'époque.

#### 4. Malgré le manque d'infrastructures

Les problèmes d'hygiène publique et de santé qui existaient dans la capitale lors de cette période sont connus. Tout d'abord, les rues athéniennes pleines de poussière et de boue, elles n'ont été asphaltées qu'après 1905 et uniquement pour celles qui étaient centrales<sup>314</sup>. Par ailleurs, les réseaux de canalisation étaient insuffisants. Il existe même des témoignages mentionnant que les déchets écartés par l'égout central en 1882 vers le quartier du Prophitis Daniel étaient utilisés par les jardiniers pour arroser les légumes consommés par les Athéniens. Par ailleurs il existait des égouts à ciel ouvert dans certains quartiers centraux<sup>315</sup>. Un problème très important était par ailleurs le réseau insuffisant d'approvisionnement en eau potable. La plupart des maisons étaient approvisionnées en eau par des puits qui se trouvaient dans les cours, mais sa qualité était douteuse. Le rapport rédigé par A. Christomanos, P. Pamboukis et A. A. Christomanos, après l'examen de l'eau de la citerne, de l'aqueduc et des fontaines municipales d'Athènes est caractéristique. Entre autres ils mentionnent :

**« Vu que les puits des maisons sont en voisinage immédiat avec les toilettes et que leur eau n'est pas souvent renouvelée, elle est remplie de bactéries et par**

<sup>312</sup> Clon Stéphanos, 1884, p.523.

<sup>313</sup> Surprenant : pour l'année 1901, Savvas n'enregistre que 10 décès de plus, alors que le Service de l'état civil d'Athènes n'a pas d'informations sur le mois de janvier pour 4 volumes, et que dans un autre il manque le mois de décembre. C'est à dire des mois (comme nous le verrons par la suite) avec une mortalité importante. Aussi, en 1902, alors qu'au Service de l'état civil d'Athènes il manque 20 jours du mois de décembre, 35 décès de plus par rapport à ceux publiés par Savvas y sont enregistrés.

<sup>314</sup> La première rue qui a été asphaltée était la rue centrale et commerciale Eolou en 1905, par « The London Asphalte company Limited ». Ensuite, en 1906, « The Neuchatel Asphalte Company Limited » a asphalté la place d'Omonia et parties de deux autres rues centrales : Panepistimiou et Pireos. Ont suivi les rues près des places d'Omonia et de Syntagma et autour de la Banque Nationale. G. P. Paraskevopoulos, Les démarques d'Athènes, (1835-1907), Athènes, Dème d'Athènes, p.465-473.

<sup>315</sup> Le journal *To Asti*, en janvier 1896 publie : « Les routes et les passages des quartiers hors du centre de la ville où sont accumulés des excréments constituent un danger pour la santé publique. Au quartier de Vathia existent des marais qui sont des foyers de microbes. (...) Au quartier de Psirri les égouts à ciel ouvert se remplissent les routes d'eaux sales. Le quartier de Vatrachonissi souffre de manque d'eau. Les abattoirs qui se trouvent derrière l'Acropole, menacent l'empoisonnement de l'air de la ville... ».

**conséquent n'est pas toujours salubre, comme l'est l'eau municipale circulant de la ville vers les maisons. Le comité demande aux habitants de la ville de garder leurs citernes propres, de les vider souvent et de se contenter de boire l'eau qu'elles contiennent [...] Les cas de typhus abdominaux observés de manière sporadique dans la ville ne sont pas dus à l'eau communale mais aux citernes privées des habitants »<sup>316</sup>.**

Enfin était dangereux pour la santé publique l'abattage des animaux chez les bouchers de la ville. Les nouveaux abattoirs du quartier de Tavros – c'est-à-dire en dehors des limites de la ville de l'époque - pourvus d'approvisionnement en eau potable et d'égouts, ont été construits lors des années 1914 - 1916. Le typhus et en général les maladies intestinales étaient endémiques à Athènes. Les conditions d'hygiène dans la plus grande - et nous dirions même la seule - ville de Grèce ne semblent pas changer radicalement, sauf très tard après la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la mortalité ne semble pas - au moins jusqu'en 1907- présenter des tendances au fléchissement. Enfin, il ne faut pas oublier l'existence des hôpitaux dans ce centre urbain : nombreux étaient ceux qui venaient à Athènes pour mourir<sup>317</sup>.

## 5. Athènes ville mourir ?

En ce qui concerne les différents comportements au sein de l'espace urbain et de l'espace rural conformément à la *Statistique du mouvement annuel de la population*, il semble qu'en Grèce en règle générale, les villes sont plus mortifères que les villages. Notons qu'il s'agit d'un fait constaté dans d'autres pays européens<sup>318</sup>. M. Garden et E. Bournova, en examinant les données pour le département l'Attique - Béotie (un habitat profondément dispersé, sans véritable centre urbain en dehors de la capitale et du grand port), aboutissent à la même conclusion dans leur article « La population d'Athènes et de sa région dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ». Plus précisément, les dernières années de la période qu'ils étudient montrent une pression poussée et continue de la mortalité urbaine, alors que le nombre des décès semble presque stable dans les communautés rurales. Entre 1880 et 1883 ce sont 58,6% du total des décès de l'Attique - Béotie qui sont enregistrés à Athènes - Le Pirée : la triste réputation de mourir des grandes villes gagne la Grèce alors même que la capitale garde encore une taille modeste. A partir de 1875, l'écart se creuse entre l'agglomération urbaine et les zones rurales de l'Attique et de la Béotie.

La période étudiée est donc une période de mortalité élevée tant pour la Grèce que pour sa capitale. Les conditions de vie à Athènes pendant ce demi-siècle resteront difficiles vu que les grands problèmes de la ville (manque d'égouts, approvisionnement en eau potable insuffisant et rues non pavées) ne trouveront que des solutions partielles. Comme nous le verrons cependant, le pourcentage des enfants sur le nombre total de décès qui sont enregistrés à Athènes diminue, la part des personnes âgées et la durée moyenne de vie

<sup>316</sup> Le résumé de l'exposé est publié dans le journal *Empros* du 29 novembre 1896.

<sup>317</sup> Comme nous le verrons par la suite, l'écrasante majorité de personnes qui meurent dans un des hôpitaux d'Athènes sont des immigrants grecs ou étrangers.

<sup>318</sup> Lors de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Prusse la mortalité urbaine est de 31.5‰ et la mortalité dans le milieu rural de 29.8‰. Lors de la même période en Angleterre la mortalité urbaine est de 26.9‰ et dans le milieu rural elle s'élève à 20.6‰ alors qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> elle s'élève à 18.9‰ dans le milieu urbain et de 16.7‰ dans le milieu rural. Enfin, en France pendant la période de 1886 à 1891 la mortalité dans les villes françaises est de 24‰ et de 19,9‰ dans les campagnes. Jean-Luc Pinol, François Walter, 2007, p.107.

augmente. Pour la capitale, cette période coïncide avec le début d'une amélioration, même limitée, de l'hygiène publique.

## B. Par sexe et par âge

### 1. Mortalité infantile et juvénile

Conformément à G. N. Makkas<sup>319</sup> la mortalité infantile en Grèce pour la période 1900-1908 - mais aussi pour la période à partir de 1870 - est de 106‰! (Makkas prend en compte les enfants ayant achevé la première année de leur vie comme nourrissons) tandis que pour les 12 villes les plus grandes, elle atteint 177‰. Makkas et Savvas attribuent ce phénomène à la grande mortalité des bébés exposés à l'hospice des petits enfants. Selon eux, la mortalité juvénile (qui selon eux concerne les enfants de 2 à 4 ans) en Grèce est de 30.4‰ tandis que dans les grandes villes elle est de 50.5‰. Pour les enfants de 5-9 ans et de 10-14 ans, ils constatent que les pourcentages nationaux sont assez proches des pourcentages urbains. Ils concluent donc que la mortalité infantile n'est pas très élevée (sauf dans les centres urbains) mais qu'au contraire, les autres tranches d'âges sont plus touchées par la mort.

L'absence d'actes de naissance du Service de l'état civil d'Athènes mais aussi de données pour la composition d'une pyramide des âges de la population de la capitale, ne nous permet pas de calculer à partir de l'enquête primaire, la mortalité infantile et juvénile pour Athènes. Un croisement des données présentées par la *Statistique du mouvement annuel de la population* avec les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes, nous permet une première approche.

Tableau 30 : Mortalité infantile à la deuxième moitié du XIXe siècle

Année	Garçons			Filles			Total		
	Naissances	Décès	Mortalité ‰	Naissances	Décès	Mortalité ‰	Naissances	Décès	Mortalité ‰
1860	379	126	332.5	395	150	379.7	774	276	356.6
1864	500	153	306.0	462	150	324.7	962	303	315.0
1865	570	177	310.5	502	167	332.7	1072	344	320.9
1866	483	204	422.4	411	143	347.9	894	347	388.1
1867	634	211 320	332.8	596	191*	320.5	1230	402*	326.8
1868	578	216	373.7	499	255	511.0	1077	471	437.3
1879	611	248	405.9	578	213	368.5	1189	461	387.7

Sources : Résultats statistiques de Mouvement de la population des années 1860 – 1868. Recensement de la population 1879. Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Il est prouvé encore une fois combien les données de ces publications sont douteuses, en ce qui concerne les naissances principalement. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la mortalité infantile en Angleterre est de 150‰, et dans des villes comme Manchester ou Liverpool elle touche les 200‰ ou même les 225‰. Les villes allemandes, vers 1875, enregistrent une

<sup>319</sup> Les données de la recherche de Makkas sont publiés dans l'article de C. Savvas « La mortalité des douze villes principales de la vieille Grèce », p.186-187.

mortalité infantile de 211‰ tandis qu'en Espagne au début du XX<sup>e</sup> siècle la mortalité infantile dans les villes est de 199‰. A Milan dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la mortalité infantile est (avec un pic de 275‰ en 1864) de 209‰. Pour la France<sup>321</sup> de 1887 à 1891, la mortalité infantile est de 26,8% à Bordeaux, de 29,4% à Paris, de 36,9% à Marseille et de 24,9% à Toulouse. La période de 1909 à 1913 est caractérisée par une chute importante de ces pourcentages : ces mêmes villes enregistrent respectivement une mortalité infantile de 8.7%, 14.6%, 15.4% et 13.6%. Enfin, au Portugal en 1902 la mortalité infantile est de 189‰. Il est donc évident que si nous ne pouvons pas présenter de conclusion définitive sur le niveau et l'évolution de la mortalité infantile à Athènes, elle n'est certainement de 177‰ comme les contemporains l'affirment.

Les chiffres absolus des décès infantiles enregistrés au Service de l'état civil d'Athènes nous permettent au moins de constater l'évolution du nombre de décès, donc aussi d'un changement possible de la part de la mortalité infantile sur le total des décès<sup>322</sup>.

**Tableau 31 : Nombre des décès infantiles par année et par sexe<sup>323</sup>**

Année	Garçons	Filles	Total
1859	161	101	263
1860	126	150	276
1861	70	69	146
1862	128	113	246
1863	157	168	325
1864	153	150	308
1865	177	167	345
1866	204	143	348
*1867	211	191	402
1868	216	255	471
<b>Moyenne de la période</b>	<b>160</b>	<b>151</b>	<b>313</b>
<b>Total de la période</b>	<b>1.603</b>	<b>1.507</b>	<b>3.130</b>
1879	248	213	461
1880	291	286	577
1881	336	264	600
1882	301	298	600
1883	233	213	447
*1884	273	247	521
<b>Moyenne de la période</b>	<b>280</b>	<b>254</b>	<b>534</b>
<b>Total de la période</b>	<b>1.682</b>	<b>1.521</b>	<b>3.206</b>

*Suite du tableau de la page précédente*

<sup>321</sup> Pierre Guillaume, 1972, p.290.

<sup>322</sup> Nous rappelons encore une fois que nous avons rencontré des lacunes partielles ou totales pour certains mois, sur 5 des 20 années dépouillées. L'absence des trois mois hivernaux est importante puisque - comme nous le verrons dans le prochain sous-chapitre - l'hiver est l'époque la plus critique pour les nourrissons. Pour 4 années le problème touche le mois de janvier, pour 2 années le mois de décembre, pour une année le mois de février alors qu'en 1900 il touche les mois d'avril à novembre, voir note 300, p.123. Dans le tableau 31, les années qui présentent ce problème sont désignées par un astérisque (\*).

<sup>323</sup> **Pour certaines années il y a des cas où nous connaissons l'âge du nourrisson mais non son sexe. Pour ces années en particulier, le total est supérieur à la somme.**

Année	Garçons	Filles	Total
1899	344	296	646
*1900	268	235	505
*1901	465	439	907
*1902	479	492	972
<b>Moyenne de la période</b>	<b>389</b>	<b>366</b>	<b>757</b>
<b>Total de la période</b>	<b>1.556</b>	<b>1.462</b>	<b>3.030</b>

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

En tenant en compte ces lacunes nous observons une augmentation permanente de la valeur absolue des décès infantiles. Cependant le pourcentage des décès infantiles sur le nombre total de décès qui sont enregistrés au Service de l'état civil d'Athènes n'évolue pas. Ils constituent 26%, 27% et 26%<sup>324</sup> (pour les 3 périodes respectivement) de l'ensemble des décès enregistrés. On observe une stabilité relative de la mortalité infantile pendant ces cinq décennies qui se maintient à un niveau élevé. En France<sup>325</sup>, pour la période 1887-1891, le pourcentage des décès infantiles sur le nombre total des décès est de 13% à Bordeaux, de 16% à Paris, de 19% à Marseille et de 15% à Toulouse. Lors de la période de 1909 à 1913, pour toutes les villes citées ci-dessus, les pourcentages sont tombés de 4 à 5 unités.

Les choses sont différentes lorsqu'il s'agit des petits enfants de 1 à 4 ans. Les décès juvéniles diminuent, pour les chiffres absolus mais aussi pour la part qu'ils prennent sur le nombre total de décès : Sur les 2.203 décès d'enfants, c'est à dire 19% du nombre total de décès la période 1860, les décès juvéniles sont réduits à 1.397 c'est à dire 12% du nombre total de décès au début du XX<sup>e</sup> siècle, donc de 7 unités de pourcentage. Par ailleurs, les décès des jeunes de 10 à 14 ans diminuent d'une unité.

Tableau 32 : Rapport du nombre des décès juvéniles et du nombre total des décès

Age	1860		1880		1900	
	N	%	N	%	N	%
0-11 mois	3.113	26	3.206	27	3.030	26
1-4 ans	2.203	19	1.790	15	1.398	12
5-9 ans	591	5	612	5	327	3
10-14	339	3	303	3	224	2
Total de décès	11.837		11.790		11.586	

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle le taux des décès infantiles à Athènes reste stable, contrairement à ce que V.Valaoras et G.Siampos ont avancé comme hypothèse ; on note cependant que la mortalité juvénile présente une réduction importante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Comme le remarque P. Guillaume « La mortalité infantile est moins due à la maladie qu'au manque de soins ou à l'inadaptation des soins donnés pour faire face à la fragilité

<sup>324</sup> Presque trente ans plus tard, lors de la période de 1934 à 1940, dans la municipalité voisine d'Egaleo les décès infantiles continuent à représenter le quart des décès enregistrés au Service de l'état civil d'Athènes. E. Bournova, 2002, p.59.

<sup>325</sup> Pierre Guillaume, 1972, p.290.

du jeune enfant. La lutte contre la mortalité infantile fut affaire d'éducation »<sup>326</sup>. Le manque d'éducation de la société grecque est illustré dans divers articles médicaux de l'époque. Selon Anastasios Zinnis les femmes des couches populaires mais aussi des médecins de l'époque ne recommandaient pas aux nourrissons du lait de vache ou de chèvre car ils avaient « l'idée tordue » qu'il provoquait des diarrhées. Ainsi un grand nombre de mères offrait à leur bébé, en tant que nourriture supplémentaire déjà à partir du deuxième mois de leur vie, de la farine de riz mélangée avec du beurre ou de l'huile<sup>327</sup>. Les femmes de familles riches confiaient l'allaitement de leurs enfants à des nourrices. Contrairement aux pratiques françaises, elles n'envoyaient pas les nourrissons en province, mais au contraire les nourrices venaient habiter la capitale, dans les familles<sup>328</sup>. Les scientifiques de l'époque s'élèveront contre la fin prématurée de l'allaitement et contre l'allaitement par des tiers et souligneront les avantages du lait maternel. En tout cas, des articles des débuts du XX<sup>e</sup> siècle « font de la propagande » pour « l'allaitement maternel »<sup>329</sup>. Comme le note aussi E. Bournova pour la Crète aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle : « L'hygiène générale, grand facteur de progrès dans la lutte contre la mortalité notamment infantile avant l'invention des antibiotiques, semble y avoir été particulièrement absente »<sup>330</sup>.

Le quart des nourrissons (de 0 à 11 mois) meurt avant qu'il ait le temps de compléter son premier mois de vie ; Les 2 premiers jours semblent d'ailleurs être très importants. S'ils réussissent à survivre le premier mois, ceci n'implique pas qu'ils aient dépassé entièrement le risque, puisque jusqu'au 6<sup>ème</sup> mois une nouvelle fois le risque est accru<sup>331</sup>. A partir du 7<sup>ème</sup> mois il existe une réduction continue des décès.

Il n'existe pas des différences importantes en ce qui concerne la répartition mensuelle des décès infantiles et juvéniles. Pour les nourrissons (de 11 mois inclus), les mois les plus dangereux sont les mois les plus chauds, principalement juin, puis juillet et mai<sup>332</sup>. À cause des lacunes importantes dans les archives en février pour la décennie de 1860, le nombre des décès infantiles est sérieusement sous évalué pour les mois hivernaux. En tout cas il est évident que l'été (avec pour causes de décès les plus communes les problèmes gastriques et intestinaux) et l'hiver (à cause de la bronchite et de la pneumonie) sont les deux époques les plus dangereuses pour les nourrissons. D'ailleurs, pour les enfants de 1 à 4 ans, les 3 mois estivaux sont les plus dangereux, avec le mois de juillet en première place, alors que l'automne semble les influencer de façon plus importante que l'hiver<sup>333</sup>.

<sup>326</sup> Pierre Guillaume, 1972, p.158.

<sup>327</sup> A. Zinnis, *La mortalité infantile à Athènes*, Athènes, 1877.

<sup>328</sup> A. Zinnis, *Etude sur les principales causes léthifères chez les enfants au-dessous de cinq ans et plus spécialement chez ceux de 0-1 an à Athènes*, Athènes, 1880.

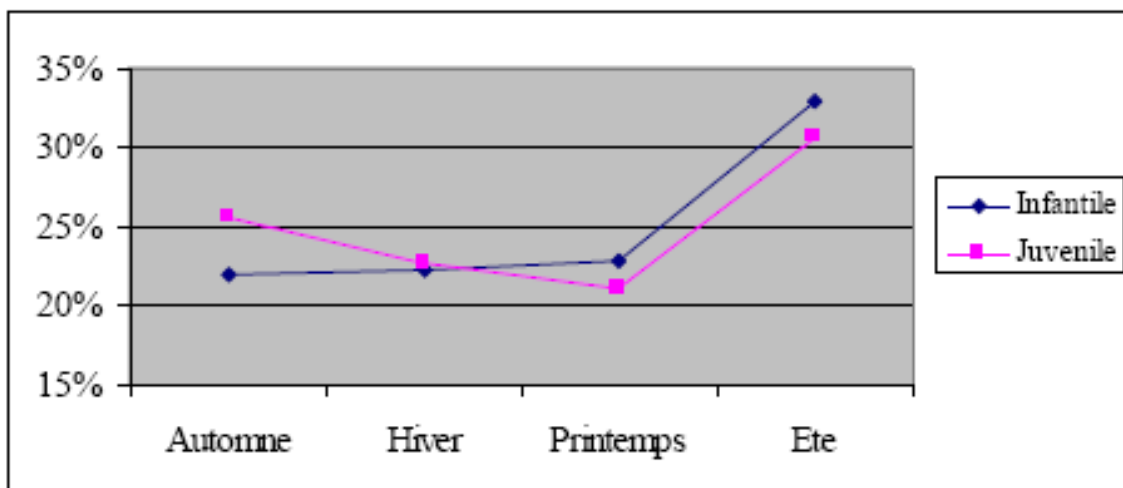
<sup>329</sup> M. Melissinos, *Le nourrisson*, Athènes, 1904. Repris dans Maria Korassidou, *Lorsque la maladie menace*, Athènes, 2002, p.201.

<sup>330</sup> E. Bournova, « La mortalité en transition dans une ville méditerranéenne. Rethymno au début du XX<sup>e</sup> siècle » in *Histoire Urbaine*, No 21, Avril 2008, p.5-30.

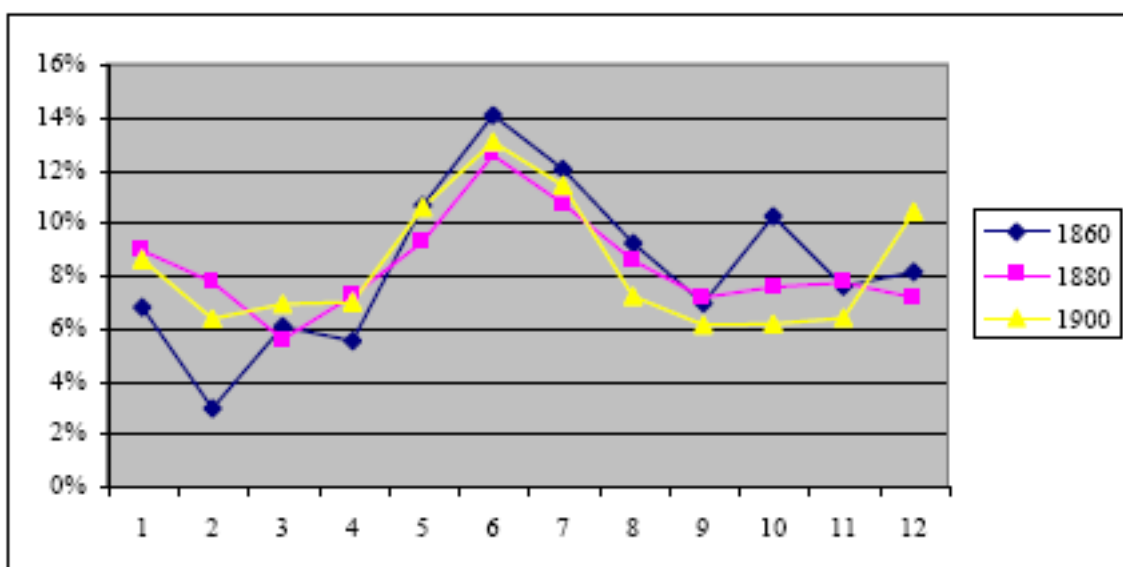
<sup>331</sup> A Milan, la période cruciale est jusqu'au 5<sup>ème</sup> mois. O. Faron, 1997, p.329.

<sup>332</sup> Dans d'autres villes occidentales, les mois les plus mortifères sont le mois d'août et de janvier. O. Faron, 1997, p. 331.

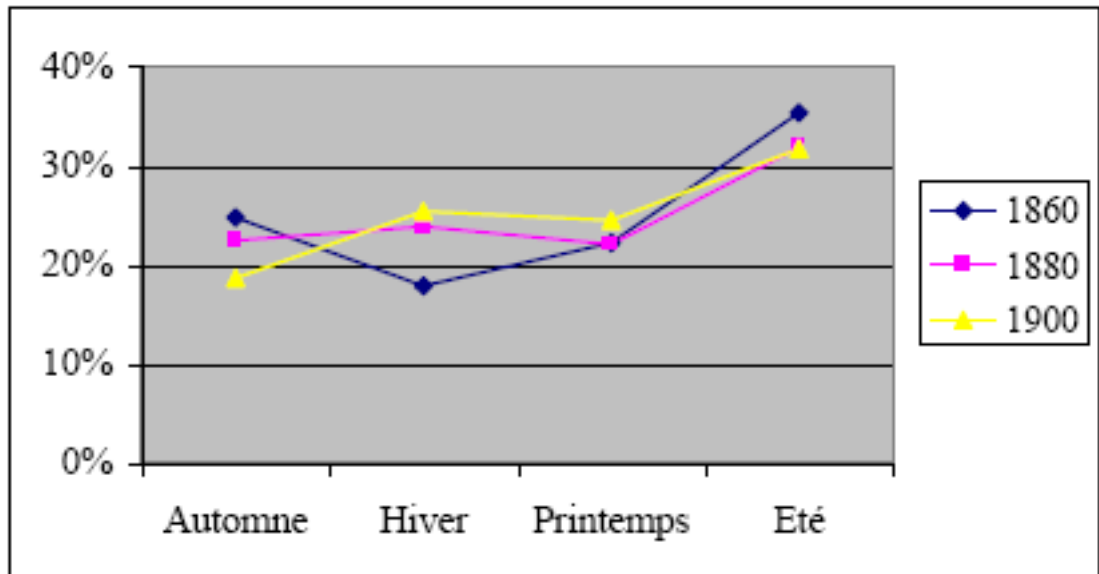
<sup>333</sup> A Milan les saisons les plus mortifères pour les enfants (1-4 ans) est le printemps et l'été alors que pour les nourrissons l'automne et l'hiver. O. Faron, 1997, p.330.



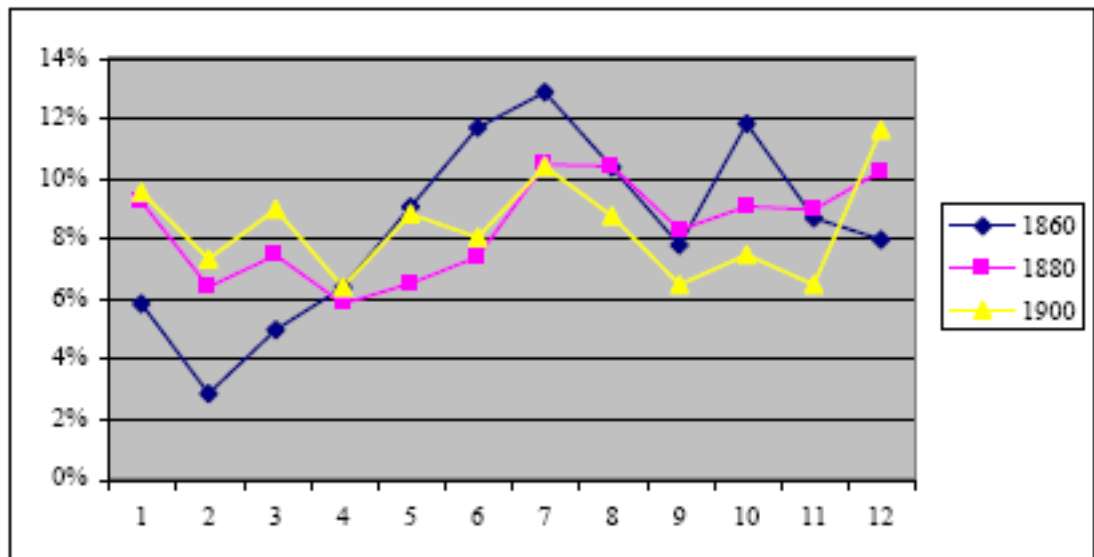
Graphique 6 : Répartition saisonnière des décès infantiles et juvéniles (1860-1910)



Graphique 7 : Rythme mensuel de décès infantiles

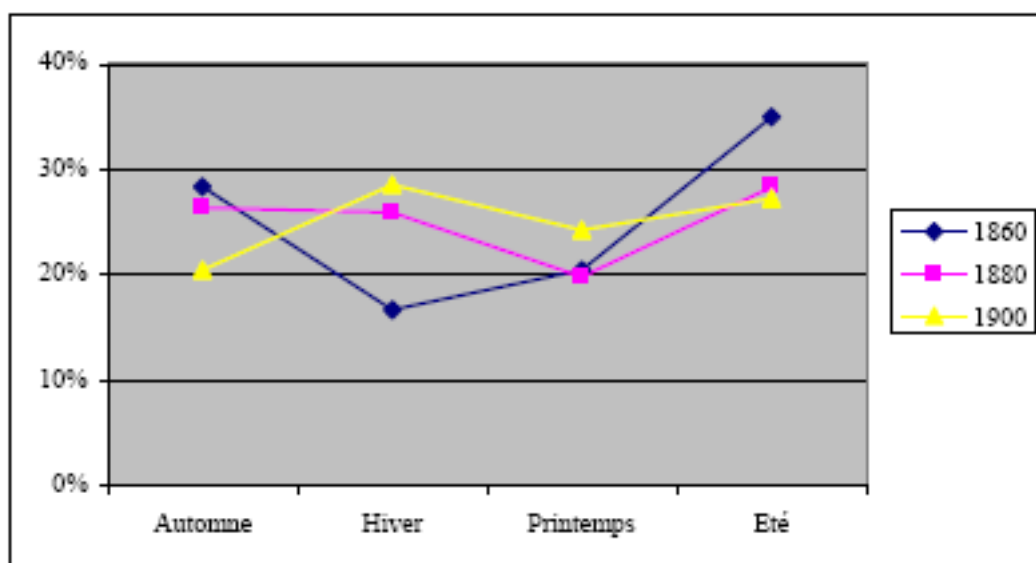


Graphique 8 : Rythme saisonnier de décès infantiles



Graphique 9 : Rythme mensuel de décès juvéniles





Graphique 10 : Rythme saisonnier de décès juvéniles

Admettons que les professions enregistrées dans les actes de décès du Service d'état civil d'Athènes nous permettent d'apercevoir la population de la capitale. Ainsi, nous pouvons étudier les paramètres socio-économiques qui influencent la mortalité. Nous savons grâce à d'autres villes européennes que « les différences économiques jouent fortement sur le niveau de la mortalité infantile, qui apparaît comme un véritable indicateur, non seulement des conditions hygiéniques générales mais aussi des écarts sociaux. [...] Le revenu a une influence directe sur le niveau de mortalité. [...] L'appartenance sociale constitue un facteur d'explication presque automatique »<sup>334</sup>.

Tableau 33 : Décès par catégorie socioprofessionnelle, 1879-1902 (%)

Profession	Décès d'hommes de plus de 15 ans	Père d'infant
Artisans - boutiquiers	21	32
Commerçants	8	13
Transport	2	6
Professions du bâtiment	3	6
Commerçants ambulants	1	2
Agriculteurs	13	9
Fonctionnaires	7	3
Militaires	9	6
Employés	6	4
Professions libérales	3	1
Ouvriers	11	10
Divers	17	8
Total	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

<sup>334</sup> O. Faron, 1997, p.333.

Le tableau ci-dessus présente le pourcentage des hommes (de plus de 15 ans) qui meurent à Athènes en fonction de la catégorie socioprofessionnelle déclarée, ainsi que le pourcentage des pères qui ont déclaré le décès de leur enfant<sup>335</sup>.

On ne connaît pas le nombre moyen d'enfants par famille selon les différents métiers ou les catégories socioprofessionnelles afin d'utiliser le nombre de décès infantiles comme indicateur du niveau de vie du chef des familles.

On peut cependant noter que l'ouvrier athénien ne peut être comparé à celui qui vit à Londres ou à Paris, car dans ces métropoles les conditions de travail et d'existence étaient plus dures à cause de l'entassement des ouvriers dans des logements insalubres. On verra plus loin que le logement populaire à Athènes correspond à des chambres louées dans des maisons particulières. Ceci permettait aux ouvriers athéniens d'avoir un meilleur habitat.

Selon les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes, 25% de la population masculine âgée de plus de 15 ans qui meurt à Athènes pendant la période de 1879 à 1902 est née à Athènes tandis que 75% des décédés sont des immigrés ! En comparant l'origine du père des nourrissons mourant à Athènes lors de la même période, nous constatons qu'un peu plus d'un tiers des nourrissons ont un père athénien et que les deux tiers restant sont des enfants d'immigrés, c'est-à-dire un peu moins que la proportion des immigrés sur l'ensemble de la population masculine de plus de 15 ans. Par conséquent il ne semble pas exister d'importantes différences entre les immigrés et les autochtones en ce qui concerne la mortalité infantile.

Tableau 34 : Décès par lieu de naissance, 1879-1902 (%)

Lieu de naissance	Hommes de plus de 15 ans	Père des enfants
Athènes	25	32
Hors Athènes	75	68
Total	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

## 2. Les enfants abandonnés ou les décès à l'Hospice des enfants abandonnés

L'Hospice municipal des enfants abandonnés a commencé à fonctionner en septembre 1859, initialement dans un bâtiment près de la Cathédrale, puis à proximité du quartier d'Agioi Theodori, pour fonctionner à partir de 1875 dans le bâtiment de la rue Pireos sur la place Koumoudourou, (pinacothèque municipale actuelle)<sup>336</sup>. L'Hospice accueillait des

<sup>335</sup> 47% de décès de nourrissons de la période 1879-1885 et 56% de décès infantiles de la période 1899-1902, sont déclarés par leur père.

<sup>336</sup> Les informations sont différentes. Certains considèrent que 1875 (ou 1874) est l'année du début de son fonctionnement, lorsque qu'il a été installé à la place Koumoundourou. D'autres soutiennent qu'il a commencé à fonctionner en septembre 1859. Enfin, C. Biris soutient que le début du fonctionnement de l'Hospice date de 1848. En tout cas selon les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes, le terme d'« Hospice des enfants abandonnés » est enregistré pour la première fois en octobre 1859. Avant le mois d'octobre de l'année 1859 il existe habituellement l'annotation « *élevés par le dème d'Athènes* ». Enfin, il existe un nombre important de décès d'enfants « *abandonnés* » ou « *illégaux* » qui n'ont pas été enregistrés à l'Hospice mais dans différentes paroisses (25) de la capitale, surtout celle d'Agios Philippos (12%), d'Agios Georgios (11%), de Vlassarous (9%), d'Agioi Anargiri (8%) et d'Agios Dimitrios (8%).

enfants nouveau-nés mais aussi des orphelins plus âgés qui étaient originaires d'Athènes et du Pirée mais aussi du reste du pays. Cependant la grande mortalité des « Nourris par le Dème d'Athènes » a conduit les contemporains à nommer l'Hospice « *Vrefoktoneio* (tueur de nourrissons) ». Pourtant, l'Hospice d'Athènes est considéré par les experts comme le berceau de la pédiatrie en Grèce. En effet, les enfants abandonnés servaient de « martyres » pour éduquer les étudiants mais aussi pour les divers travaux de recherche des professeurs qui touchaient par exemple le système d'alimentation des nourrissons, l'utilisation de divers médicaments, le contrôle des succès des vaccinations etc.<sup>337</sup>

Selon l'article de C. Savvas, le fait que la mortalité infantile soit élevée dans l'espace urbain est attribué à la mortalité accélérée des enfants abandonnés à l'Hospice. Etant donné que nous ne connaissons pas le nombre exact de naissances illégitimes<sup>338</sup> et des nourrissons qui ont été accueillis par cette institution, nous ne sommes pas en mesure de connaître leur mortalité. En tout cas, conformément aux données du Service de l'état civil d'Athènes et pour tout le long des trois périodes étudiées, le nombre absolu des décès des enfants abandonnés est presque stable. Sur ce cinquantenaire, ils constituent 7% du nombre total des décès qui ont été enregistrés au Service de l'état civil d'Athènes et 27% de l'ensemble des décès infantiles.

**Tableau 35 : Evolution du nombre des décès des infants illégitimes**

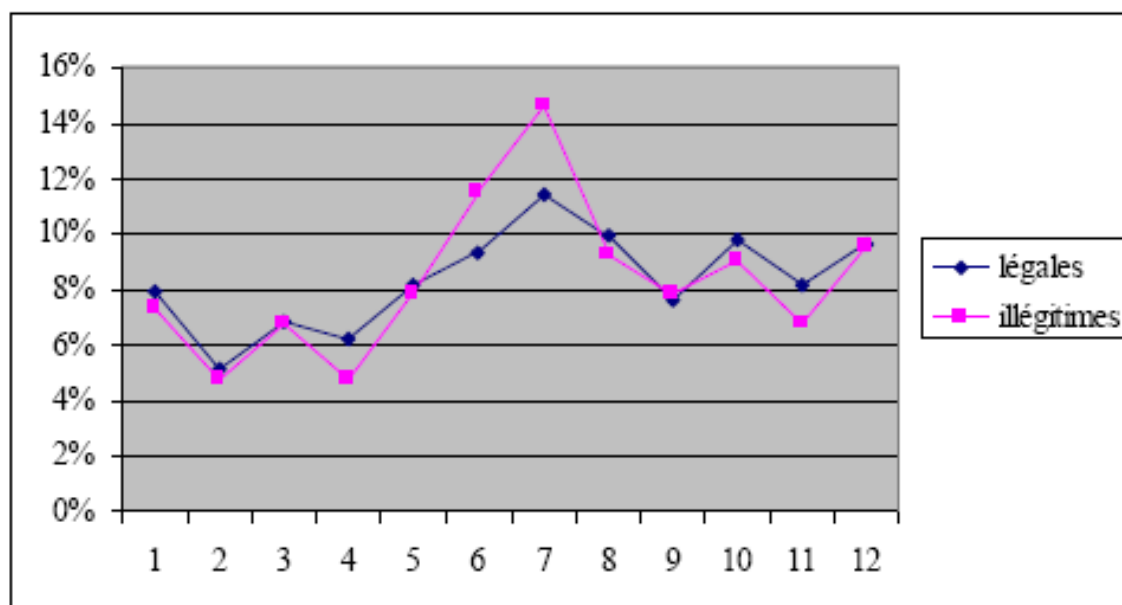
	1860	1880	1900
N des décès des infants illégitimes	828	861	842
Nombre total des décès infantiles	3.130	3.206	3.030
Nombre total des décès	11.837	11.790	11.586

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

La répartition mensuelle des décès des nourrissons abandonnés ne diffère pas de celle des « *légitimes* ». Les périodes mai - août surtout, mais aussi décembre - janvier sont les plus létales. Pour les décès juvéniles cependant, alors que la tendance reste stable pour les « *légitimes* », juin et juillet semblent influencer davantage les enfants abandonnés. Les causes de décès restent les mêmes (gastro-intestinales l'été et broncho-pneumonies l'hiver). Cependant l'*atrophie* et l'*athrepsie* semblent être responsables pour 25 à 38% des décès des enfants abandonnés.

<sup>337</sup> S. Loukopoulou, K. Maniati, N. Andreou, A. Stiga, P. Mexi, B. Galiaki, G. Tsoukalas, I. Tsoukalas, *History of the Pediatric Clinic of the University of Athens during the Public Nursery's period (1879-1915)*, (Ann Clin Pediatr Univ Atheniensis 2004, 51(1): 78-90)

<sup>338</sup> La Statistique du mouvement annuel de la population pour la période de 1865 à 1867 donne le nombre de naissances illégitimes pour le Département d'Attique et de Béotie. Les chiffres qui sont proposés par cet ouvrage sont vraisemblablement faux, vu que pour les deux premières années le nombre de décès des enfants abandonnés à la municipalité d'Athènes est plus élevé que celui des naissances, alors que pour la troisième année la mortalité s'élève au taux extraordinaire de 883%!!! Aussi, d'après des chiffres obtenus auprès de la *Maternité*, lors de la période de 1837 à 1857 54% des naissances étaient effectuées par des femmes mariées ou veuves et 46% par des femmes non mariées. N. Kostis, « Bref rapport sur la Maternité d'Athènes », in *Iatriki Efimeris*, 27, 2/8/1858. Repris dans M. Korassidou, 2002, p.79.



Graphique 11 : Rythme mensuel des décès juvéniles pour les enfants légitimes et illégitimes

Les petites filles - comme on le prévoyait pour un pays où uniquement les fils étaient considérés comme dignes d'assurer la descendance de la lignée - sont celles qui sont principalement abandonnées à l'Hospice des petits enfants : presque 6 sur 10 enfants abandonnés qui y meurent sont des filles. Enfin, 8.5 sur 10 des décès d'enfants abandonnés sont des nourrissons (de 0 à 11 mois). Les deux premiers jours de la vie sont cruciaux pour les nourrissons.<sup>339</sup> Jusqu'au 4<sup>ème</sup> mois les pourcentages sont maintenus à des niveaux élevés, alors qu'après le 5<sup>ème</sup> mois le nombre de décès a tendance à diminuer.

### 3. Mortalité des adultes

Dans les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes il existe un déséquilibre marqué entre les deux sexes : pendant toute la période (de 1859 à 1902) nous trouvons 100 décès de femmes pour 128 décès d'hommes. Ce déséquilibre est observé par ailleurs à travers les résultats de la *Statistique de mouvement annuel de la population* (tant en ce qui concerne les décès que les naissances), et grâce aux tableaux statistiques des recensements de 1879 et de 1884<sup>340</sup>.

Tableau 36 : Taux de masculinité (%)

<sup>339</sup> La 10<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 25<sup>ème</sup> journée sont caractérisées par un important nombre de décès de nourrissons qui meurent avant d'avoir complété un mois de vie ; ceci montre une tendance à arrondir les âges.

<sup>340</sup> Les seuls recensements qui fournissent des tableaux statistiques sur Athènes.

Source	Taux de masculinité
années 1860	130
années 1880	124
années 1900	130
mouvement 1864-1883	125
recensement 1879	116
recensement 1884	129

En ce qui concerne les âges avancés (de plus de 80-90 ans), les morts féminines sont constamment plus nombreuses que les morts masculines. Selon le recensement de 1879 il existe plus de femmes âgées que d'hommes âgés, mais aussi il existe plus de femmes de 20 ans à 59 ans que d'hommes de la même tranche d'âge. Il n'est donc pas surprenant que nous trouvions dans les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes un surplus masculin important, ce qui justifie totalement la chute des décès masculins pour les années qui suivent.

Selon la même source, lors de la dernière période (de 1899 à 1902), les décès des filles sont plus nombreux que ceux des garçons pour les âges de 2 à 19 ans seulement ; ceci nous fait penser à un sous-enregistrement.

Tableau 37 : Taux de masculinité par groupe d'âge

Groupe d'âge	Actes de décès			Recensement
	1860	1880	1900	1879
0-1	107	108	103	106
2-9	114	104	97	107
10-19	105	105	99	111
20-29	196	139	162	121
30-39	156	172	181	130
40-49	211	201	196	124
50-59	240	239	210	117
60-69	192	181	173	101
70-79	146	109	147	114
80-89	96	115	93	95
90-99	68	72	80	81
100+	49	44	73	57
Total	130	124	130	116

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

La situation de la santé publique à Athènes ne rejoint pas celle observée dans d'autres villes européennes<sup>341</sup> où les pratiques de Pasteur ont déjà été appliquées. Il semble en tout cas que le domaine de la santé publique prend son essor (même s'il ne s'agit que d'une petite amélioration) lors de ce cinquantenaire. Comme nous l'avons vu plus haut, la part des enfants qui meurent sur le total des décès diminue de 10 unités alors que le nombre de personnes âgées augmente de façon considérable<sup>342</sup>. Aussi, la durée de vie

<sup>341</sup> En France du milieu du Second Empire, 40% des décès touchent les jeunes de moins de 15 ans, 20% les jeunes adultes de 15 à 44 ans et 40% les personnes âgées de 45 ans et plus. En 1911 ces taux deviennent respectivement 20%, 20% et 60%. Maurice Garden, 1984, p.300.

<sup>342</sup> Nous rappelons cependant que lors de la dernière période notre source est lacunaire.

moyenne (calculée à partir de la moyenne des âges des décédés d'une année) progresse. Les hommes mourraient en moyenne à 25 ans dans les années 1860 alors qu'ils atteignaient les 27 ans dans les années 1870 ; ils mourraient à 30 ans lors de la décennie de 1900. L'âge moyen du décès pour une femme était de 22 ans pour la décennie 1860, il est passé à 24 ans pour les années 1880 pour arriver à 26 ans à la fin de notre période ! A Paris pendant la période 1880 – 1885 la durée de vie moyenne d'un habitant était de 28 ans<sup>343</sup>. A Bordeaux l'âge moyen au décès est élevé grâce aux progrès de la médecine et aux répercussions de la révolution microbienne mais aussi à l'évolution de la composition par âge de la population<sup>344</sup>; entre 1883 et 1913 on passe pour les hommes d'un âge moyen de 39 ans à un âge moyen de 49 ans et pour les femmes de 40 ans à 53 ans). Si nous ne retenons que la durée de vie moyenne pour les personnes ayant survécu à leur première année de leur vie, l'amélioration est encore plus perceptible. Pour les hommes, l'espérance de vie s'élève à 33 ans au cours de la première période, à 37 ans au cours de la deuxième période et elle atteint les 43 ans au début du XX<sup>e</sup> siècle. D'autre part les femmes passent d'une espérance de vie de 32 ans à une espérance de vie de 35 ans, pour atteindre une durée de vie moyenne de 41 ans dans les années 1900<sup>345</sup>. Les femmes vivent plus que les hommes, tout au moins dans les sociétés que nous connaissons jusqu'à présent. Nous proposons donc deux explications aux résultats qui sont présentés plus haut. Tout d'abord, les données concernant les femmes, notamment leur décès, n'étaient pas enregistrées à chaque fois. Ce genre de lacune est observé au Portugal au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>346</sup>. Deuxièmement, l'âge au décès des femmes n'était pas exact, fait nous rappelant que nous sommes face à une communauté « sans papiers ». D'ailleurs, la mentalité grecque veut la femme jeune et l'homme mature...

Tableau 38 : Répartition des décès par groupes d'âge pour la période 1859-1902

Groupes d'âges	Années 1860	Années 1880	Années 1900	Total	Années 1860 (%)	Années 1880 (%)	Années 1900 (%)	Total (%)
0-14	6.247	5.913	5.052	17.212	53	50	44	49
15-44	2.530	2.612	2.953	8.095	21	22	26	23
45+	3.032	3.256	3.473	9.761	26	28	30	28
<b>Total</b>	<b>11.809</b>	<b>11.781</b>	<b>11.478</b>	<b>35.068</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

<sup>343</sup> Maurice Garden, 1984, p.309.

<sup>344</sup> P. Guillaume, 1972, p.135.

<sup>345</sup> Trente ans plus tard au dème d'Egaleo l'espérance de vie était pour les hommes de 42 ans et pour les femmes de 49 ans. Lors de la décennie 1940, l'espérance de vie pour les hommes augmente pour atteindre les 52 ans et pour les femmes les 54 ans. Cependant, comme il l'est d'ailleurs précisé, l'augmentation de la durée de vie moyenne n'est pas due à une amélioration de la qualité de vie mais à la grande vague de morts de l'occupation qui ont éliminé les personnes faibles et les personnes âgées. E. Bournova, 2002, p.59, 62.

<sup>346</sup> « ... traditional situation where females received less attention and consequently were more subject to under registration ». Joaquim da Costa Leite « Health and living standards in Portugal in the early twentieth century », in Laurinda Abreu (ed.), *European health and social welfare policies*, VUTIUM Press, 2004, p.189.

Nous avons calculé l'âge moyen au décès en les séparant en groupes d'âges et selon l'origine de la personne décédée <sup>347</sup> afin d'observer si les immigrants meurent à un âge inférieur à celui des autochtones en admettant comme hypothèse qu'immigrants et athéniens ont la même natalité. Les résultats donnent une idée de la vie dans la capitale.

Tableau 39 : Age moyen au décès par sexe et par différents groupes d'âge

	Hommes					
	Tous les âges			15 ans et plus		
	1860	1880	1900	1860	1880	1900
<b>Athéniens</b>	15	12	20	48	48	50
<b>Immigrants grecs</b>	40	46	46	47	49	49
<b>Immigrants étrangers</b>	49	52	49	52	54	50
	Femmes					
	Tous les âges			15 ans et plus		
	1860	1880	1900	1860	1880	1900
<b>Athéniennes</b>	16	14	18	51	48	48
<b>Immigrantes grecques</b>	38	49	48	50	52	51
<b>Immigrantes étrangères</b>	55	54	53	58	59	54

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

La première chose qui saute aux yeux est le très faible âge moyen au décès des Athéniens mais il est dû au fait que dans ce groupe sont inclus tous les âges et surtout les enfants [9 sur 10 des enfants de moins de 14 ans (53%, 50%, 44% de la totalité du nombre de décès pour chacune des périodes respectivement), sont nés à Athènes]. Par contre dans les groupes des immigrants on a affaire à des personnes âgées d'au moins 10 ans afin de pouvoir voyager et immigrer. Finalement l'âge moyen au décès des autochtones (pour les personnes âgées de plus de 15 ans) atteint l'âge moyen au décès des personnes venant des autres régions de la Grèce.

Nous remarquons par ailleurs que l'âge moyen au décès des immigrés étrangers n'est pas différent d'un groupe d'âge à un autre. Nous admettons que les immigrés étrangers arrivent à la capitale après leur 15<sup>ème</sup> ou 20<sup>ème</sup> année et qu'ils viennent à Athènes sans enfants. Il est vrai que nous ne savons pas s'ils sont mariés, mais nous pensons tout de même qu'ils n'ont pas d'enfants. Cette différence d'âge importante entre les étrangers et les Grecs montre que les étrangers qui viennent à Athènes à un âge avancé ont totalement échappé aux périodes cruciales de la vie et ont survécu aux maladies les plus dangereuses. Les pays dont ils sont d'ailleurs originaires sont au Nord, développés et capitalistes (ex. France, « Allemagne »).

<sup>347</sup> Malheureusement (surtout pour la décennie de 1860), dans les actes de décès du Service de l'état civil d'Athènes il n'y a pas toujours d'informations concernant l'origine de la personne décédée. Pour la première période 6.421 actes mentionnent l'origine de la personne décédée (54% de la totalité des actes), pour la seconde 11.864 (99%) et pour la troisième 9.719 (85%). Lors de la première période - où la lacune la plus importante est par ailleurs observée - nous manquons de détails principalement sur les hommes pour ce qui s'agit du genre (55%) et pour ce qui s'agit de l'âge les nourrissons, (33%) et les petits enfants de 1 à 4 ans (21%) mais aussi les enfants et les adultes de moins de 19 ans (11%). 21% des actes où l'origine du décédé n'est pas enregistrée concernent la population active (20-59 ans).

En ayant toujours en tête que l'âge déclaré n'était pas exact<sup>348</sup>, nous pouvons supposer à partir du tableau ci dessus que les migrants à Athènes lors de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne vivent ni ne travaillent dans des conditions difficiles, ou en tout cas dans une situation différente de celle des autochtones. Nous avons déjà mentionné les problèmes d'aménagement du territoire et de la forte densité de population au sein de la capitale. Les gens vivaient surtout dans des petites maisons (privées) ou dans des pièces louées dans ce genre de maisons et faisaient face à ces problèmes de manque d'infrastructures. Comme nous le verrons plus tard, ce n'est pas l'origine qui influence la qualité de vie, mais le statut social.

En ce qui concerne la répartition mensuelle des décès des adultes, nous remarquons que l'hiver<sup>349</sup> est la saison la plus létale avec la tuberculose occupant la première place des causes de décès alors que l'automne ressort pour cause des maladies respiratoires. Athènes, à cette époque, ne rejoint pas encore l'amélioration notée dans les centres urbains européens en ce qui touche le domaine de la santé publique.<sup>350</sup>

**Tableau 40 : Répartition des décès par mois des personnes âgées de plus de 15 ans**

Mois	1860 (N)	1880 (N)	1900 (N)	1860 (%)	1880 (%)	1900 (%)
Janvier	880	1.171	1.122	7.4	9.9	9.7
Février	789	929	950	6.7	7.9	8.2
Mars	799	889	1.023	6.8	7.5	8.8
Avril	896	795	829	7.6	6.7	7.2
Mai	1.111	955	956	9.4	8.1	8.3
Juin	1.186	1.006	1.049	10	8.5	9.1
Juillet	1.215	1.046	1.034	10.3	8.9	8.9
Août	1.065	1.099	796	9	9.3	6.9
Septembre	911	886	737	7.7	7.5	6.4
Octobre	963	941	901	8.1	8	7.8
Novembre	979	1.006	949	8.3	8.5	8.2
Décembre	1.043	1.066	1.240	8.8	9	10.7
<b>Total</b>	<b>11.837</b>	<b>11.789</b>	<b>11.586</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

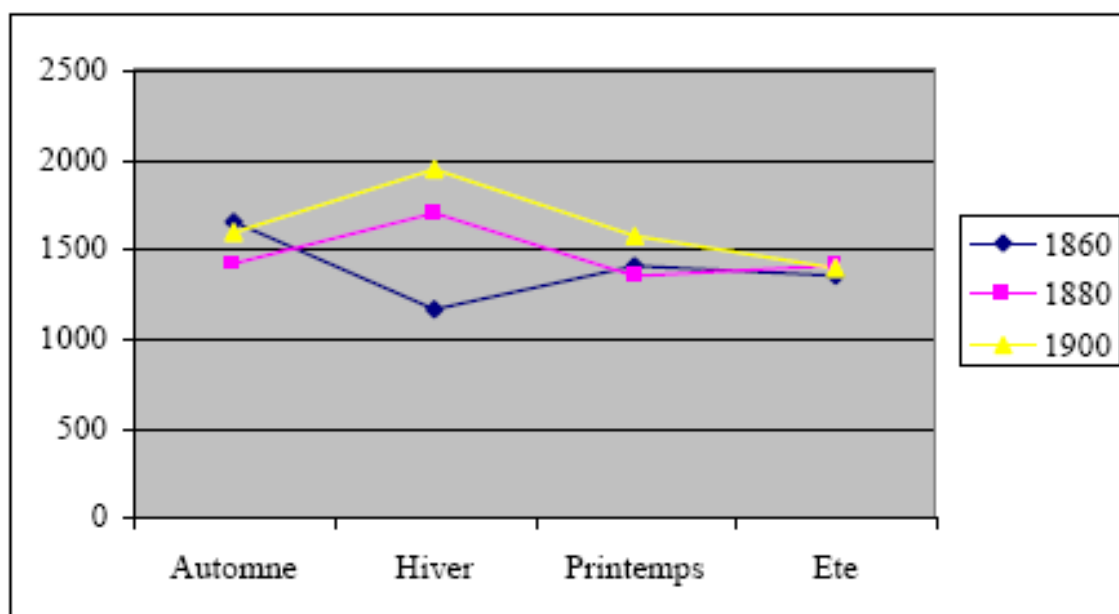
Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

<sup>348</sup> On ne peut pas accepter comme réels –pour les années '60- les âges de 100 ans pour 56 personnes, de 110 ans pour 33 personnes ou même de 120 ans pour 8 personnes, par exemple!

<sup>349</sup> Comme pour les décès infantiles, ceux des adultes ne sont pas bien enregistrés pour le mois de février de la décennie 1860.

<sup>350</sup> Selon C. Savvas, plus ou moins le tiers de la totalité du nombre de décès des 12 plus grandes villes grecques sont dus à des maladies infectieuses « ce nombre est inférieur au chiffre réel, car dans nos calculs, en plus du paludisme, on n'a compté que les maladies le plus infectieuses qui sont très contagieuses ». Lors de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les maladies les plus mortelles sont les maladies contagieuses comme la malaria, la tuberculose et la fièvre typhoïde. C. Savvas, 1917, p.165-166, 179, 181, 185.





Graphique 12 : Répartition saisonnière des décès des personnes âgées de plus de 15 ans

### C. Mourir à l'hôpital

Les soins hospitaliers existent au sein de la capitale depuis sa fondation. Tout d'abord a été fondé l'hôpital militaire (1834), puis un an plus tard la Maternité, quelques années après l'Hôpital municipal ou civil d'Athènes « *Elpis* » (1842, avec deux cliniques : pathologique et chirurgicale) et l'Hôpital ophtalmologique ; les trois situés dans des zones proches du centre de la ville, mais qui étaient encore calmes à cette époque. Les décennies suivantes seront plutôt caractérisées par la volonté de créer des fondations philanthropiques, [l'hôpital des petits enfants en 1848, l'orphelinat « *Amalio* » pour les filles en 1858, l'orphelinat pour les garçons « *Hadjikosta* » en 1860, la maison des pauvres en 1870]. Lors de la décennie de 1880 un deuxième hôpital sera fondé (avec deux cliniques : Pathologique et chirurgicale), le plus grand de la capitale : l'« *Evangelismos* ». A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, d'autres hôpitaux seront créés, plus spécialisés, ainsi que d'autres fondations philanthropiques.

Tableau 41 : Création des hôpitaux à Athènes

	1850	1880	1910
Hôpitaux	4	6	21
Etablissements philanthropiques	0	5	8

Sources : La nouvelle Athènes, Athènes, 1860, pp. 46-47. N. G. Igglessis, Guide de Grèce 1905-1906, Athènes, 1905, p.444-445, 449-450.

Nous avons quelques informations sur le nombre de médecins à Athènes, basées sur des articles de l'époque et différents écrits, mais les sources ne se recoupent pas totalement<sup>351</sup>.

**Tableau 42 : Evolution du nombre des médecins, pharmaciens et sage-femmes**

	1853		1861			1870			1879			1889		1907	
	Grèce	Dème	Grèce	Dème	Attique	Grèce	Ville	Dème	Attique	Grèce	Grèce	Attique	Grèce		
Médecins	274	90	398	120	165	797	203	205	242	1.280	1.500	824	2.988		
Pharmaciens		32	161	62	75	335	73	73	98	447	500	429	1.003		
Sage-femmes	1.300	25	832	32	74	769	82	85	99	820	1.042	221	1.530		

Sources : Fragkos D., La population économiquement active, Athènes, 1980. Résultats de recensements de la population des années 1861, 1870, 1879, 1907.

Nous pouvons observer que le nombre de scientifiques (les infirmières ne sont pas comptabilisées) augmente continuellement<sup>352</sup> et qu'ils sont concentrés à Athènes. Environ un sixième des médecins et des pharmaciens y exerce. En 1879, il y a à Athènes un médecin pour 329 habitants alors qu'à l'échelle nationale, il y a un médecin pour 1312 habitants (281 et 170 habitants respectivement en 1896)<sup>353</sup>. A la fin de la période nous notons une amélioration importante à l'échelle nationale surtout. Cependant la capitale continue de concentrer un grand nombre de médecins par rapport au nombre d'habitants. Par ailleurs la capitale concentrait la plupart des institutions hospitalières du pays.

**Tableau 43 : Evolution de la médicalisation de la population athénienne (ratio)**

	1853		1861			1870			1879			1889		1907	
	Grèce	Dème	Grèce	Dème	Attique	Grèce	Ville	Dème	Attique	Grèce	Grèce	Attique	Grèce		
Médecins	3.779	482	2.756	371	594	1.829	329	335	584	1.312	1.458	414	881		
Pharmaciens		1.355	6.812	718	1.306	4.352	916	941	1.442	3.757	4.374	795	2.624		
Sage-femmes	797	1.735	1.318	1.391	1.324	1.896	815	808	1.428	2.048	2.099	1.544	1.720		

Combien de décès sont enregistrés dans les hôpitaux ? Nous n'avons pas de données sur le nombre de patients ayant été hospitalisés à Athènes<sup>354</sup>. Nous pouvons par contre faire quelques hypothèses. D'après une publication de 1868, 600 à 700 patients indigents

<sup>351</sup> Il est vrai que lors de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle il y existe une confrontation entre les médecins « scientifiques » et thérapeutes « empiriques ». C'est peut être pour ça que les chiffres présentés par ces sources ne se recoupent pas.

<sup>352</sup> 7.498 élèves ont été admis à l'Ecole de médecine de l'Université d'Athènes depuis sa fondation en 1837 à 1900, et 4.697 ont obtenu leur diplôme. A. Skarpalezos (dir.), *D'après l'histoire de l'université d'Athènes*, Athènes, 1964.

<sup>353</sup> I. A. Foustanos, « Surabondance des médecins. Statistiques sur les médecins à Athènes », *Evolution Médicale*, 1896. Repris dans M. Korassidou, 2002, p.155.

<sup>354</sup> Dans le livre « *Elpis* ». *Hôpital général d'Athènes, 1842-2002*, Pirée, Institut de Recherche de l'Histoire Locale et de l'Histoire des Entreprises, 2002, les chercheurs N. Melios et E. Mpaounis, nous informent que l'hôpital tient des archives de dossiers de patients, tenus depuis le mois d'Avril 1897. Cependant après le dépouillement que nous avons effectué, ces archives ne font que transcrire les dates que couvrent chacun des tomes et non le nombre des patients. M.Korassidou, dans son livre *Lorsque la maladie menace*, présente pour certaines des institutions hospitalières d'Athènes le nombre de patients qui y ont été hospitalisés. Ces chiffres cependant proviennent de publications diverses datant de cette époque et ils sont fragmentaires, ils ne suivent pas de suite chronologique.

étaient accueillis chaque année à l'hôpital « *Elpis* »<sup>355</sup>. Selon les décès enregistrés à l'hôpital municipal que nous pouvons trouver au Service d'état civil d'Athènes pour la décennie 1859-1868, en moyenne 15% (sur une population de 650) des patients qui allaient à l'hôpital trépassaient. Comme nous le savons grâce à l'exemple d'autres régions (comme le dème voisin d'Egaleo avant la guerre ou bien les villes de Rethymno ou de Chanée au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>356</sup>), les malades se dirigeaient fréquemment vers les hôpitaux lors du dernier stade de leur maladie, et c'est pour cela qu'ils finissaient par mourir.

La part des malades qui meurent augmente au cours de la période étudiée. Il s'agit lors de la première période de 10% des décès qui sont enregistrés au Service de l'état civil d'Athènes, de 12% lors de la deuxième période ; lors de la troisième période, il s'agit de 20% des décès enregistrés. Vu que lors de ce cinquantenaire le nombre d'hôpitaux est multiplié par 7, le nombre de patients qui peuvent être accueillis s'accroît. Il est donc normal que le nombre de décès augmente dans le milieu hospitalier.

**Tableau 44 : Nombre de décédés aux hôpitaux par sexe**

	1860			1880			1900		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Décédés en hôpital	937	191	1.128	1.029	351	1.380	1.741	612	2.354
Décédés à Athènes	6.696	5.137	11.833	6.531	5.258	11.789	6.580	4.988	11.568

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Qui meurt au sein des hôpitaux ? Pour une majorité écrasante il s'agit d'hommes célibataires et immigrants. Ces hommes proviennent surtout de régions de la vieille Grèce (Péloponnèse, Cyclades, Grèce continentale) et de l'Asie Mineure. Il apparaît cependant un petit changement du comportement des gens face aux hôpitaux. Lors de la première décennie 80% des patients sont des hommes alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle 70% des patients sont des hommes. Aussi, lors de la première période, 65% des hommes sont célibataires alors que 40 ans plus tard ils sont 30% à être seuls. Enfin, nous notons une augmentation du taux des décès des Athéniens (de 7% pendant la décennie de 1860 à 13% au début du XX siècle).

**Tableau 45 : Lieu d'origine des hommes décédés aux hôpitaux (%)**

<sup>355</sup> « Ecrits sur la cité », *Calendrier de la région d'Attique de 1869*, Athènes, 1868, p.351.

<sup>356</sup> E. Bournova, 2002, p.62. E. Bournova, 2008, p.5-30.

Lieu d'origine	1860 (N)	1880 (N)	1900 (N)	1860 (%)	1880 (%)	1900 (%)
Athènes	43	126	212	7	13	13
Attique	23	25	38	4	3	2
Cyclades	57	124	164	9	12	10
Péloponnèse	116	199	448	18	20	27
Iles du Golfe Saronique	37	26	44	6	3	3
Grèce Continentale	63	81	199	10	8	12
Iles ioniennes	21	39	99	3	4	6
Epire	58	57	113	9	6	7
Thessalie	27	44	67	4	4	4
Iles de N. Sporades	4	7	8	1	1	0
Crète	40	49	50	6	5	3
Macédoine	24	46	60	4	5	4
Iles d'Egée	32	60	49	5	6	3
Etranger	102	116	124	16	11	7
Total	647	999	1.675	100	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Ce qui reste stable lors des trois périodes, c'est la situation socio-économique des hommes<sup>357</sup>. Ceux qui meurent le plus dans les hôpitaux athéniens sont les artisans, puis suivent toujours les ouvriers, les agriculteurs, les commerçants et les employés. Sur ces 5 catégories de patients celle des agriculteurs est la seule qui présente plus de décès chez les mariés que chez les célibataires. Les employés sont ceux qui présentent la durée moyenne de vie la plus basse : 31 ans. S'ils sont célibataires elle est de 27 ans alors que s'ils sont mariés, elle est de 51 ans. Au contraire, les commerçants sont ceux qui vivent le plus vu qu'ils atteignent en moyenne leur 44<sup>ème</sup> année (36 ans pour les célibataires et 51 ans pour les personnes mariées). Il est intéressant de noter que les hommes décédés aux hôpitaux, hommes qui relèvent surtout des couches populaires, ont un âge moyen au décès de 41 ans alors que l'espérance de vie moyenne est de 38 ans dans d'autres circonstances.

Tableau 46 : Profession des hommes décédés aux hôpitaux (%)

Profession	1860	1880	1900
Artisans	24	26	22
Ouvriers	20	24	25
Agriculteurs	16	11	13
Commerçants	9	12	15
Employés	13	12	11
Elite	1	2	2
Divers	17	13	12
Total	100	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Tirons quelques conclusions sur les femmes, malgré notre petit échantillon. Les femmes qui meurent à l'hôpital sont aussi immigrées, mais elles proviennent le plus souvent

<sup>357</sup> Vu que le nombre important de patients à l'hôpital militaire modifie le résultat, nous n'avons pas compris les militaires dans nos catégories socioprofessionnelles.

des Cyclades et du Péloponnèse. Lors de la décennie de 1860 à cause de la révolution en Crète, les femmes qui sont originaires de cette île représentent 17% des inscriptions, alors que pour les périodes qui suivent ce taux atteint les 6%. Les Athéniennes, alors qu'elles augmentent en nombre en 1880, diminuent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La différence marquée avec les hommes est que presque 7 sur 10 des femmes qui meurent à l'hôpital sont mariées<sup>358</sup>! Cependant, alors que l'espérance de vie des hommes présente une certaine stabilité lors de la période étudiée, l'espérance de vie des femmes diffère beaucoup d'une période à l'autre. Elle est de 45 ans dans les années 60 et elle baisse à 38 ans dans les années 1900. La différence entre l'espérance de vie des femmes mariées et des femmes célibataires est importante. Elle est de 8 ans au départ et atteint les 14 pour le reste de la période. Chez les femmes qui ont déclaré quelque activité professionnelle, nous trouvons surtout des servantes<sup>359</sup> alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle nous trouvons de nombreuses couturières/modistes. Par ailleurs, les femmes qui sont déclarées avec un métier, sont célibataires, pour leur écrasante majorité (aux années 60, 95% des servantes sont seules).

La mentalité de l'époque interdisait aux femmes de montrer leur corps (surtout à un homme), ce qui les éloignait des soins hospitaliers et médicaux ; cette mentalité commence à changer vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

Tableau 47 : Lieu d'origine des femmes décédées aux hôpitaux (%)

Lieu d'origine	1860 (N)	1880 (N)	1900 (N)	1860 (%)	1880 (%)	1900 (%)
Athènes	25	85	100	17	25	17
Attique	5	9	23	3	3	4
Cyclades	19	56	86	13	16	14
Péloponnèse	17	42	139	12	12	23
Iles du Golfe Saronique	10	24	19	7	7	3
Grèce Continentale	13	30	37	9	9	6
Iles ioniennes	4	15	50	3	4	8
Epire	3	6	17	2	2	3
Thessalie	2	11	14	1	3	2
Iles de N. Sporades	0	2	1	0	1	0
Crète	25	27	35	17	8	6
Macédoine	1	4	13	1	1	2
Iles d'Egée	2	9	19	1	3	3
Etranger	17	26	42	12	8	7
Total	143	346	595	100	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

## Chapitre VII. L'immigration

<sup>358</sup> Pour la situation familiale des femmes au long des trois périodes, nous avons des détails pour 66%, 78% et 87% des cas (respectivement pour chaque période).

<sup>359</sup> C'est parmi les rares métiers féminins enregistrés pour les deux premières périodes.

La période étudiée (1860-1910) est caractérisée par un fort taux moyen annuel d'accroissement (3% pour la totalité de la période), qui touche à son zénith lors des décennies 1870 et 1880. Un facteur important de l'évolution de la population est l'importante vague d'immigration vers la capitale. Presque 2.000 personnes par an arrivent à Athènes, ce qui pèse dans la balance naturelle, pratiquement toujours négative à Athènes.

### A. Le poids du phénomène

---

Jusqu'à présent nous avons vu que les immigrés venus à la capitale sont plutôt des hommes, jeunes et célibataires. Mais quelle est la part qu'ils représentent sur le total de la population athénienne ? Selon les actes de mariage<sup>360</sup> (1862-1910) du Service de l'Etat Civil, uniquement 3 personnes sur 10 qui se marient à la capitale sont d'origine athénienne ; ce phénomène est plus marqué chez les hommes : 2 de ces hommes sur 10 sont nés à Athènes alors que 4 femmes sur 10 y sont nées.

Les données des actes de décès<sup>361</sup> du Service de l'Etat Civil donnent une image différente<sup>362</sup>. Les taux de la première période sont incontestablement déformés aux dépens des Athéniens : l'origine des enfants décédés avant la fin de leur 15<sup>ème</sup> année n'est pas enregistrée dans la majorité des cas<sup>363</sup>. Cependant lors de la période 1879-1884 les Athéniens représentent 64% des personnes décédées. Au début du XX<sup>e</sup> siècle (1899-1902), le taux des Athéniens diminue considérablement et les décès des autochtones ne représentent plus que 50% des décès. Athènes attire, en tant que jeune capitale, un

<sup>360</sup> Il est certain que les actes de mariage du Service de l'Etat Civil seraient la source idéale pour étudier les caractéristiques du mouvement migratoire. Cependant, les actes conservés aux archives constituent un échantillon trop petit et les informations -que l'on peut tirer ne sont pas transposables à la totalité de notre population. Par ailleurs les actes que nous avons dépouillés ne sont pas toujours complétés et (ils) n'offrent pas d'informations sur les parents des couples. Ils ne nous permettent pas alors de tirer des conclusions sur la mobilité géographique et sociale.

<sup>361</sup> Aujourd'hui, les actes de décès sont la seule source représentative et disponible procurant des données et des informations sur l'origine des immigrés -surtout après 1861. L'utilisation de cette source pour étudier le mouvement migratoire vers la capitale est une démarche originale ; elle présente des difficultés et des désavantages. Le flux total des migrants vers la capitale reste un mystère. Les actes de décès ne nous indiquent pas quelles sont les dates de ces flux, l'âge des migrants à leur arrivée, s'ils viennent seuls ou accompagnés de leur famille, leur profession et/ou leur statut social. Il en est de même pour les données sur leurs parents. Il n'est pas possible, par ailleurs, de savoir s'il s'agit d'une migration temporaire ou de longue durée, saisonnière ou permanente, la durée de leur séjour. Nous nous penchons donc exclusivement sur les personnes au sein de la ville ou tout au moins qui meurent en ville. Malgré tout, les actes de décès du Service de l'Etat Civil demeurent la seule source disponible permettant l'étude du mouvement migratoire vers la capitale mais aussi celle des caractéristiques des immigrés. Et c'est cette source que nous utiliserons tout d'abord pour répondre aux questions sur l'ampleur du phénomène, l'âge à l'arrivée, la situation familiale des immigrés et leur origine.

<sup>362</sup> J'ai observé de nombreuses lacunes lors du dépouillement de la première période (1859-1868, période qui correspond au début de la série). Malheureusement l'origine du décédé n'est renseignée que dans 54% des actes. Cet enregistrement lacunaire est observé surtout lorsqu'il s'agit d'enfants d'un âge inférieur ou égal à 15 ans (62%). Les enregistrements lacunaires concernent aussi les adultes (25%) et les personnes âgées (13%). Le dépouillement de la deuxième période (1879-1884) offre des données sur l'origine de la personne décédée dans 99% des cas. Finalement, pour la troisième période (1899-1902), on a des renseignements dans 85% des cas. L'enregistrement lacunaire n'est observé que - à quelques exceptions près - dans les actes de décès des enfants de moins de 15 ans (91%).

<sup>363</sup> Comme nous l'avons déjà mentionné, lors de la totalité de la période étudiée le nombre des décès infantiles et juvéniles est très élevé : presque la moitié des actes de décès du Service de l'Etat Civil concernent des personnes de moins de 15 ans. Aussi, 9 enfants sur 10 en moyenne qui meurent à la capitale y est né.

plus grand nombre d'immigrés que Paris (où en 1850 les immigrés représentent 70% de la population parisienne) ou Lisbonne (où en 1900 les immigrés représentent 60% de la population)<sup>364</sup>.

Tableau 48 : Pourcentage de migrants selon les actes de l'état civil (%)

Actes de :	15 ans et plus	
	Hommes	Femmes
Décès 1879-84	75	61
Décès 1899-1902	78	65
Mariages 1862-1910	78	56

Source : Actes de décès et de mariage de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

A cause de l'enregistrement lacunaire des années 1860 concernant les personnes de moins de 15 ans on se limitera à présenter l'origine des personnes plus âgées pour les deux dernières périodes<sup>365</sup>. L'augmentation de la part des immigrés lors de ces 20 ans est nette ainsi que la part des femmes. Ce nous laisse supposer que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les femmes commencent à arriver en masse dans la capitale.

## B. A la recherche de l'âge à l'arrivée à Athènes

La source utilisée ne nous permet pas d'examiner l'âge exact à l'arrivée des immigrés. Nous pouvons cependant faire quelques hypothèses à ce sujet. Nous avons calculé la part des Athéniens pour chacune des différentes tranches d'âge. La majorité écrasante des enfants d'un âge inférieur ou égal à 10 ans est née à Athènes<sup>366</sup>; cependant pour la tranche d'âge qui suit, nous remarquons que la part des Athéniens diminue considérablement. Les immigrés surpassent toujours les autochtones en nombre, même lorsqu'il s'agit de la population plus âgée. Nous pouvons par conséquent conclure que les immigrés qui arrivent à Athènes, mariés ou non, sont de toute façon sans enfants. Ou tout au moins ils ne sont pas accompagnés par leurs enfants.

Tableau 49 : Proportion des Athéniens de naissance dans les actes de l'état civil (%)

<sup>364</sup> Christine Piette, Barrie M. Ratcliffe, « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIXe siècle », in *Annales de Démographie Historique*, 1993, p.263-302. Teresa Rodrigues Veiga, Maria Joao Guardado Moreira, 2004, p.178

<sup>365</sup> Nous avons des données sur l'origine dans 63% des cas de décès des personnes âgées de plus de 15 ans, pour la première période. Cet enregistrement lacunaire concerne surtout les hommes (60%). Pour la deuxième période nous avons des données dans 99% des cas. L'enregistrement lacunaire concerne encore une fois surtout les hommes (75%). Enfin, pour la troisième période, l'origine est enregistrée dans 98% des cas pour les plus de 15 ans. Le manque d'information concerne toujours plus d'hommes que de femmes (74%).

<sup>366</sup> Le même phénomène est observé à Paris, même si ce n'est pas avec la même intensité; sur les décès enregistrés en 1833, entre 65% et 70% des enfants sont nés au sein de la capitale française. Christine Piette, Barrie M. Ratcliffe, 1993.

Groupe d'âge	Actes de décès			Actes de mariage
	1859-1868	1869-1878	1879-1884	1885-1910
0-4	85	98	96	
5-9	68	89	81	
10-14	49	60	50	
15-19	40	44	39	52
20-24	32	38	33	44
25-29	27	33	28	34
30-34	22	32	24	25
35-39	24	32	24	22
40-44	21	30	25	20
45-49	20	29	26	19
50-54	19	23	25	
55-59	26	23	27	
60-64	21	24	30	
65-69	23	21	26	
70-74	28	28	24	
75+	35	33	32	

Source : Actes de décès et de mariage de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Pendant la période 1879 à 1884, 6 personnes sur 10 âgées de 10 à 14 ans sont athéniennes. Pour la tranche d'âge supérieure, la part des Athéniens chute à moins de 50%. Vers 1900 le nombre des Athéniens qui appartiennent à ces deux tranches d'âge diminue. Il semble donc que les immigrants arrivent à Athènes de plus en plus jeunes.

Ce phénomène diffère selon le sexe de l'immigré. Chez les hommes, pour les deux périodes, dès l'âge de 12 ou/et 13 ans, la part des Athéniens se restreint sensiblement : seulement 3 personnes sur 10 sont autochtones. Il semble que les femmes immigrer vers la capitale à un âge plus avancé. Vers 1880, pour les 20-24 ans, nous trouvons encore plutôt des Athéniennes que des immigrées. Vingt ans plus tard, les immigrées sont les plus fréquentes dans le groupe des 15-19 ans. Nous pouvons donc supposer que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les immigrées arrivent à un âge plus jeune.

On peut conclure que les immigrants qui arrivent à la capitale sont jeunes, et qu'avec le temps ils deviennent de plus en plus jeunes. Par ailleurs, il semble que les hommes se dirigent vers la capitale pour tenter leur chance à un âge plus jeune que les femmes.

## C. État civil des immigrants

Au début du chapitre nous avons vu qu'à Athènes il y a plus de célibataires que de personnes mariées. Malheureusement les données concernant la première période (1859-1868) sont peu nombreuses : nous ignorons l'état matrimonial de 38% des personnes décédées. Pour les deux prochaines périodes, ces informations sont enregistrées dans 88% des cas adultes.

**Tableau 50 : Proportion des célibataires dans les actes de décès selon le lieu de naissance (personnes âgées de plus de 15 ans) (%)**



Lieu de naissance	Hommes		Femmes	
	1879-1884	1899-1902	1879-1884	1899-1902
Athènes	42	41	25	24
Hors d'Athènes	42	41	20	18
Total	42	41	22	21

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

On observe que chez les hommes, la part des célibataires est plus importante que chez les femmes. Nous remarquons cependant que chez les hommes, l'origine géographique n'a pas de rapport avec le célibat. Les immigrés présentent le même taux de célibat que les Athéniens. Pourtant, il y a un fait qui surprend : pour les deux périodes les Athéniennes sont celles qui présentent le taux de célibat le plus important, même si elles se marient à un âge plus jeune que les immigrantes<sup>367</sup> ! On peut supposer donc que les immigrées qui arrivent à Athènes suivent leur mari à la capitale.

## D. Les liaisons entre Athènes et le reste du pays

D'après E. About au début des années 1850 Athènes était reliée seulement au Pirée, à Eleusis (et à partir de là vers Thèbes) et à Kifissia par une route carrossable. En Péloponnèse, deux routes reliaient Kalamaki à Loutraki et à Corinthe, et deux autres routes reliaient Nauplie à Argos et à Methoni. Comme il le note par ailleurs, « ... toutes les routes partant d'Athènes ne sont en fait que des promenades pour les chevaux de la reine »<sup>368</sup>. Une brochure publiée en 1868 donne un témoignage intéressant :

**« Ce pays est non seulement entouré par la mer, qui en fait une presqu'île, mais entrecoupé de nombreux golfes, plus ou moins profonds, dont un, celui de Corinthe, la traverse d'Occident en Orient presque de part en part. Pour les pays de cette configuration, tout en étant très utiles, les routes n'ont assurément pas ce caractère de nécessité absolue qu'elles ont ailleurs, où leur défaut frappe d'impuissance l'agriculture »**<sup>369</sup>.

En réalité, la Grèce n'était reliée que par 150 km de routes carrossables jusqu'en 1862. La mise en place du Service des Voiries en 1867 développe la construction des routes : jusqu'en 1882, 547 km de routes carrossables ont été ouvertes. Cependant, le rythme s'accélère réellement après, lors du Gouvernement de Tricoupis (1883 – 1892), au cours duquel 1.346 km de routes carrossables sont créés<sup>370</sup>.

En Grèce la navigation s'est développée bien plus tôt<sup>371</sup>. Les îles et les ports étaient beaucoup mieux reliés à la capitale que l'arrière pays. Selon le Guide d'Athènes de 1860, Athènes, via le Pirée, était reliée par des bateaux à vapeur grecs avec la partie sud du

<sup>367</sup> Voir, chapitre IV, p.98.

<sup>368</sup> Edmond About, p.101.

<sup>369</sup> Pierre A. Moraitinis, *La Grèce telle qu'elle est, Paris, 1877. Re-édition, Athènes, 1986, p.434.*

<sup>370</sup> Christina Agriantoni, « Economie et industrialisation en Grèce du XIXe siècle », in Vassilis KremmYdas (dir), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.156.

<sup>371</sup> De manière indicative, V. KremmYdas « Commerce et navigation » in Vassilis KremmYdas (dir), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.13-43.

pays, le reste de la Grèce Continentale, le Péloponnèse, les îles ioniennes, les îles du Golfe Saronique et l'île de Syros. La capitale était aussi reliée avec Mytilène, les côtes de l'Asie Mineure mais aussi avec l'Italie. Des bateaux à vapeur français et autrichiens effectuaient parallèlement des trajets plus ou moins vers les mêmes destinations. Mais ils effectuaient aussi et surtout des destinations lointaines, vers l'étranger, par exemple Salonique, Marseille, Trébizonde, Alexandrie, Chypre, etc.)<sup>372</sup>.

A ce qui concerne le réseau ferroviaire grec, il faut noter que les travaux permettant la liaison entre la capitale et le reste du pays ont tardé. Jusqu'en 1880, la seule voie ferrée qui existait couvrait 12 km et reliait Athènes (par la station de Théssio) au Pirée. Cependant, après 1883 et jusqu'en 1905, de nombreuses nouvelles voies vont relier la capitale à des villes importantes comme Larissa, Corinthe, Patras et Chalcis. Des voies ont été créées pour relier par ailleurs certaines villes grecques entre elles<sup>373</sup>. Les chercheurs<sup>374</sup> ont abouti au fait que le réseau ferroviaire grec n'a pas favorisé les grands trajets en train mais a plutôt aidé des régions voisines, fermées depuis des siècles, à s'ouvrir l'une à l'autre ; la plupart des habitants se servaient du réseau pour des petits trajets, couvrant entre 25 et 40 km.

### E. Lieu d'origine

---

Les informations sur le lieu d'origine du décédé, la plupart des fois, ne sont pas précises. Lorsqu'une personne qui décède est originaire d'une île, la seule donnée enregistrée est le nom de l'île. Pour les périphéries de Thessalie, de l'Epire et de la Macédoine, la plupart des fois nous observons que seul le nom de la périphérie est enregistré. Il se passe la même chose pour les pays de l'étranger, où seulement le nom du pays d'origine est enregistré. Nous possédons un peu plus de détails pour le Péloponnèse, la Grèce Continentale et l'Asie Mineure, bien que seules les grandes villes soient mentionnées. Ce fait nous interpelle car nous ne savons pas si la ville enregistrée est le lieu de naissance de l'immigré ou bien un point de passage avant d'arriver à Athènes.

Nous avons procédé de la manière suivante pour étudier l'origine géographique de la population athénienne. Tout d'abord nous avons conservé la séparation actuelle de la Grèce en périphéries mais aussi la division rencontrée dans les recensements de la période entre la « vieille »<sup>375</sup> et la « nouvelle »<sup>376</sup> Grèce (c'est-à-dire des régions qui, lors de la période étudiée, sont encore sous l'empire ottoman ou sous domination anglaise ou italienne mais

<sup>372</sup> *La nouvelle Athènes*, 2001, p.67-68.

<sup>373</sup> Plus en détail, les lignes les plus importantes qui ont été ouvertes au public à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle: en 1883 la ligne Pirgos - Katakolo (Péloponnèse), en 1884 Pirée-Corinthe - Eleusis (et de là correspondance pour Mégare), en 1885 Athènes (Place d'Attique)-Kifissia et Athènes-Laurion, en 1886 Volos - Larissa et Corinthe- Argos - Nauplie, en 1887 Pirée-Patras, en 1890 Leheia - Amaliada - Pirgos - Olympie (Péloponnèse), 1891 Messolongi - Agrinio - Krioneri, en 1900 Athènes - Larissa, en 1902 Pirgos - Kiparissia - Meligala, en 1904 Pirée - Thèbes - Chalcis (et de là correspondance avec Léviade) et enfin en 1905 la ligne Pirée - Melouna.

<sup>374</sup> Leferis Papagiannakis, *Les chemins de fer grecs, 1882 - 1910*, Athènes, 1982, p.190.

<sup>375</sup> La Vielle Grèce comprend les périphéries : Attique, Grèce Continentale et Péloponnèse, le département de Cyclades et les îles de N. Sporades et du Golfe Saronique.

<sup>376</sup> Il s'agit des périphéries (appelées éparchies à l'époque) : des îles ioniennes (annexion en 1864), de Thessalie (annexion en 1881), d'Epire (annexion en 1913), de Crète (annexion en 1913). J'ai regroupé les 3 périphéries de la Macédoine (annexions après 1913), dans une seule catégorie sous le nom « Macédoine ». La catégorie « îles d'Egée » comprend la périphérie des îles au Nord d'Egée (annexion en 1913) et le département de Dodécannèse (annexion en 1947).

qui seront rattachés à la Grèce par la suite)<sup>377</sup>. Nous avons rassemblé dans la catégorie « étranger »<sup>378</sup> le reste des régions de l'empire ottoman mais aussi les originaires d'autres pays comme la France, l'Italie, l'« Allemagne », l'Angleterre, la Russie etc.

Ce qui nous surprend lorsque nous étudions le tableau 51, c'est le faible taux de participation des habitants de l'Attique, c'est à dire du voisinage immédiat de la capitale. Pourtant les Dèmes limitrophes du département de l'Attique se trouvent à cette époque en pleine croissance démographique<sup>379</sup>. Bien sûr, ceci ne veut pas dire que leurs habitants n'ont pas immigré vers d'autres régions. D'ailleurs, en dehors de la route qui joignait Athènes au Pirée, la communication de la capitale avec les autres Dèmes de l'Attique n'était pas facile. Comme le note Emmanuel Benakis dans une lettre pour le journal « *Nea Imera* » (*Nouveau Jour*) en 1912, un villageois habitant dans la région du côté de Marathon avait besoin de deux jours et devait payer à deux endroits des taxes afin de se procurer des fournitures nécessaires à ses cultures<sup>380</sup>.

**Tableau 51 : Lieu d'origine des personnes décédées à Athènes (personnes âgées de plus de 15 ans) (%)**

<sup>377</sup> Nous pensons que la présentation analytique des taux pour l'ensemble des périphéries de la Grèce actuelle, peut paraître utile en tant que point de comparaison pour des futures recherches concernant Athènes du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>378</sup> À ce point il faut mentionner les difficultés confrontées concernant le classement des habitants de la capitale selon leur lieu d'origine. Ce classement a été particulièrement difficile puisque pendant la période étudiée, l'empire ottoman et l'Europe ont vu plusieurs fois leurs frontières changer. Plus précisément, les frontières de l'empire ottoman se trouvent à changement permanent jusqu'en 1923 quand l'empire s'abolit et la République de Turquie est fondée. À titre indicatif nous mentionnons, les changements importants que a entraîné en 1878 le traité de San Stefano : Libération de certains pays comme la Serbie et le Monténégro, autonomisation d'autres (comme la Bosnie et l'Herzégovine lesquelles cependant se trouveront sous la tutelle de l'Autriche) et nomination de la grande hégémonie autonome de la Bulgarie (laquelle n'acquerra pas ses frontières actuels et son indépendance véritable qu'en 1908, en tant que monarchie). En 1878, la Chypre passe à la possession d'Égypte, tandis qu'en 1881 et lorsque l'Égypte passe à la possession de la Grande Bretagne, la Chypre relève à la couronne britannique. En ce qui concerne les autres pays étrangers, les termes trouvés dans les actes de décès comme « Allemagne », « Autriche », « Bavière », « Hongrie », « Saxe », nous ont également posé de problèmes. Nous connaissons que ces événements constituent un chapitre très important de l'histoire mondiale contemporaine. Notre étude s'appuie sur l'étude de trois périodes, pendant lesquelles les frontières de certains pays ne restent pas stables. Nous pensons que, le regroupement à une seule catégorie sous le titre général « étranger », de tous les pays en dehors de la Grèce actuelle, facilite la lecture des résultats statistiques. Les tableaux analytiques cependant, restent à la disposition des intéressés.

<sup>379</sup> Pendant la période 1861 - 1896, les régions de la *Vieille Grèce* enregistrent une augmentation démographique très importante : la population de ces régions augmentera dans 35 ans de 62%, soit d'un rythme annuel de 1.4%. La population de la province de l'Attique (à laquelle appartient Athènes) est en tête puisqu'elle augmente d'un rythme annuel de 3.7%. La population du reste de la Grèce continentale et du Péloponnèse s'ensuit avec un taux de 1.3% tandis que les îles, comme pendant la période antérieure (1839-1861) continuent à perdre leur population puisque le pourcentage de l'augmentation qu'ils présentent n'est que 0,2%. Plus en général nous dirions que pendant cette période, presque toutes les provinces de montagne et les îles approvisionnent les régions de plaines voisines et Athènes. Par règle générale, l'augmentation démographique de cette période a approvisionné les régions où était cultivé le raisin sec (Péloponnèse du Nord et occidental), les plaines et les plateaux qui assuraient une production de céréales plus élevée et la capitale. Ce qui caractérise la période prochaine (1896-1920) pendant laquelle commence l'immigration transatlantique, est l'augmentation démographique importante de la province d'Attique au détriment des plusieurs régions du pays. Pour une présentation plus détaillée cf. Dimitris K Psyhoyos, « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue des recherches sociales*, No 63, 1986, p.133-200.

<sup>380</sup> Christos Hadziiossif (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, 1900-1922, Les débuts, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.11.

	Lieu d'origine	HOMMES			FEMMES		
		1860	1880	1900	1860	1880	1900
Vieille Grèce	Athènes	22	26	24	36	39	35
	Attique	2	2	2	1	1	2
	Cyclades	8	12	13	9	14	16
	Péloponnèse	15	19	23	14	14	17
	Grèce Continentale	7	7	8	4	6	6
	Iles de N. Sporades	0	0	0	0	0	0
	Iles du Golfe Saronique	5	3	3	7	6	3
Annexion 1864	Iles ioniennes	3	3	5	2	3	5
Annexion 1881	Thessalie	3	2	2	0	1	1
Annexion 1913	Épire	7	5	5	2	2	2
Annexion 1913	Crète	7	4	3	12	4	4
Annexions après 1913	Iles d'Égée	4	4	3	3	3	2
Annexions après 1913	Macédoine	4	3	2	1	1	1
	Etranger	13	10	7	9	6	6
	Total	100	100	100	100	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

Au contraire, tout au long de la période étudiée beaucoup d'immigrés viennent des Cyclades et du Péloponnèse, donc des régions de la *Vieille Grèce* ; leur taux augmente d'une période à l'autre, quoique avec une intensité différente pour les deux sexes.

Les départements du Péloponnèse qui alimentent la capitale en immigrés lors des trois périodes –quoique de moins en moins- sont l'Arcadie et l'Argolide, c'est à dire la partie de l'Est et du centre du Péloponnèse. L'Arcadie est un département qui n'est pas relié à la capitale par des voies ferrées ou par des lignes de navigation. Les habitants de la partie sud du Péloponnèse c'est à dire de la Laconie et de la Messénie, comme de l'Achaïe au Nord présentent aussi des taux importants, mais toujours moins élevés que ceux des deux départements précédents. Les hommes qui immigreront de Messénie, sont beaucoup plus nombreux vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (de 6 unités) ; nous attribuons ce phénomène à la crise de raisin sec<sup>381</sup>. Les taux concernant les habitants de l'Achaïe qui sont eux aussi touchés par

<sup>381</sup> Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le raisin sec était le produit principal d'exportation du royaume grec. En 1878 même, le raisin sec représentait 80% du total des exportations du pays. Initialement, principale région productrice étaient les régions dans le nord du Péloponnèse et les îles ioniennes. Consommateurs traditionnels du produit était l'Angleterre et, en second lieu, l'empire Austro-hongrois. « Ce monde apparemment immobile commence à se transformer à partir du milieu du siècle, avec la hausse de la demande anglaise en raisins de Corinthe. En effet, la consommation de pudding se répand alors jusqu'aux couches moyennes et pauvres de la société anglaise. Cette augmentation entraîne l'extension rapide de la culture du raisin sec en Grèce, plus lucratif que les céréales. Dans le nord du Péloponnèse, les terres cultivées, la production et les exportations doublent. Un événement imprévisible provoque une nouvelle croissance de la demande : le phylloxéra, qui touche les vignes françaises à partir de 1870. Les Français utilisent alors le raisin de Corinthe comme substitut pour faire du vin (*staphidite*). Bien que la crise viticole en France soit à l'évidence passagère, les vignobles s'accroissent d'un tiers entre 1878 et 1911. La production française reprend grâce à l'introduction de plants californiens. Elle bénéficie à partir de 1892 de mesures protectionnistes. Une crise de surproduction typique et irrévocable éclate alors en Grèce. L'extension des cultures cesse, mais la crise se prolonge. Entre 1893 et 1911, malgré la réduction de 10 % des surfaces et de la production, 20 % des raisins restent invendus. La crise ne concerne directement que 5 à 8 % de la population — cultivateurs et commerçants de raisin sec. Elle touche cependant rapidement l'ensemble de l'économie sous forme de crise du change : le raisin

cette crise restent stables. Corinthe (la région la plus proche d'Athènes) et l'Elide semblent être des régions qui réussissent à garder leurs habitants –tout au moins ils ne migrent pas vers Athènes- même après la crise des raisins secs qui les a sérieusement touchés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Athènes reçoit des immigrés du Péloponnèse venant de toutes directions et de riches milieux urbains, alors qu'au Pirée, la moitié des immigrés proviennent de Leonidio<sup>382</sup> (Arcadie).

Il semble qu'en opposition avec le Péloponnèse, où la part des adultes de sexe masculin qui immigrèrent est plus importante que celle des adultes de sexe féminin, les immigrées venant du département des Cyclades représentent une part plus importante dans la population des immigrés adultes. Ces personnes viennent principalement des îles d'Andros, de Tinos et de Kéa. La part des habitants venant de ces trois îles décroît tout au long des cinquante années qui suivent car de plus en plus d'îles deviennent point de départ pour les immigrés, un fait sans doute attribué à l'effondrement de la navigation à voile et au développement de la navigation à vapeur vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de la dernière période la part des habitants provenant de Naxos, de Syros<sup>383</sup> et de Santorin (l'île des Cyclades la plus éloignée du Pirée) augmente sensiblement.

Les taux les plus importants des immigrés originaires de la Grèce Continentale, sont ceux des immigrés venant des départements reliés à Athènes ou au Pirée par des routes ou des lignes navigables : la Béotie, l'Etolie -Acarnanie et la Phocide. L'Eubée, malgré sa proximité avec Athènes, n'y sera reliée qu'en 1904 par le chemin de fer qui relie Athènes à Chalcis. Chalcis est d'ailleurs une ville qui verra augmenter beaucoup sa population tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle (en 1907, elle compte presque 11.000 habitants). Il semble que ce soit une ville capable de retenir le reste de la population agricole sur place. Les personnes qui habitent dans le département le plus éloigné de la capitale, l'Evrytanie, sont ceux qui immigrèrent le moins vers la capitale. Il faut noter la hausse spectaculaire- des immigrés provenant de la Phtiotide (Lamia) au début du XX<sup>e</sup> siècle : de 17 unités chez les hommes et de 12 chez les femmes.

Les immigrés provenant des îles du Golfe Saronique voient leur part chuter de manière importante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, même si lors des deux premières périodes ils représentent une part importante de la population athénienne. Nous savons que beaucoup d'Athéniens s'étaient réfugiés dans ces îles –surtout à Egine- lors de la révolution et sont revenus dans leur ville natale après 1834. N'oublions pas qu'à cause de la nature de la source utilisée, les personnes sont étudiées au moment où elles décèdent et non au moment où elles arrivent à la capitale. Quoiqu'il en soit, les deux îles qui approvisionnent Athènes en immigrés sont les deux îles les plus proches du Pirée : Egine et Hydra. Bien que la population d'Hydra ait tendance à chuter dès 1860 et garde cette tendance jusqu'à la fin du siècle, il ne semble

de Corinthe constitue en effet le principal produit d'exportation. La valeur des exportations des années 1892-1895 chute de 75 % par rapport à celle de 1891 et le prix de la livre sterling passe, pour la même période, de 32 à 45 drachmes. L'intervention et les mesures de l'Etat n'a eu que des résultats dérisoires. Il faut attendre 20 ans pour qu'à la faveur d'une hausse générale des prix en Europe le raisin retrouve son cours de 1890 ». Eugénie Bournova, Georges Progoulakis, « Le monde rural grec, 1830-1912 », in *Ruralia*, n 8-2001, p.13-35.

<sup>382</sup> Sébastien Marre, 2005, p.114.

<sup>383</sup> Syros et son port commercial, Ermoupoli, le plus important du pays et protagoniste du commerce transitaire, est l'une des îles les plus touchées par la décadence de la navigation à voile à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le port du Pirée a donc hérité de son rôle primordial.

pas que les résidents de cette île vont à Athènes. Au Pirée voisin cependant, vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les personnes venant de Hydra représentent la plus grande partie de la population<sup>384</sup>.

Finalement, les îles des Sporades du Nord semblent ne pas participer, ou tout au moins presque pas, à la vague d'immigration vers la capitale. L'emplacement géographique des Sporades, isolées et sans lien direct avec le Pirée, a tout naturellement poussé les habitants à immigrer vers la Magnésie voisine où se trouvait d'ailleurs Volos, une ville portuaire importante.

Les habitants des deux périphéries annexées à l'Etat grec lors de la période étudiée présentent un comportement différent. Les habitants de la Thessalie, même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est à dire 20 ans après son annexion, ne semblent pas partir pour la capitale. D'une part, la périphérie de la Thessalie est la plus éloignée d'Athènes. D'autre part, Larissa avec 13.000 habitants est une ville importante déjà pendant la période de l'annexion. Dans le recensement de 1889 deux autres villes, Volos et Trikala, ont vu leur population doubler (pour la première ville) ou tripler (pour la deuxième ville). Enfin, C. Tsoukalas soutient que la vallée de la Thessalie, comme la partie Nord de l'Eubée, sont deux régions qui présentent un faible taux d'immigration. Ce fait est attribué aux grandes propriétés foncières qui existaient dans ces régions<sup>385</sup>.

Au contraire la population venant des îles ioniennes semble immigrer de plus en plus après l'annexion de leur région. Lors de la première période, les plus nombreux migrants viennent de Zante, la seule île où des bateaux à vapeur effectuent des trajets aller-retour hebdomadaires jusqu'au Pirée en 1860. Les personnes venant de Zante constituent 50% de la population des immigrés masculins venant des îles ioniennes et 35% des immigrées qui décèdent à Athènes lors des années 1860. Céphalonie et Corfou (reliées au Pirée tous les 15 jours) sont les autres îles ioniennes qui voient leur population immigrer vers Athènes. Lors de la dernière période, les Céphalotes augmentent de 14 unités ce qui fait qu'ils sont dominants par rapport aux immigrés de Zante. Nous pouvons attribuer cette évolution de la population à la crise des raisins secs qui toucha aussi Céphalonie. Le comportement des habitants de Corfou est différent selon les sexes : alors que les hommes augmentent de 3 unités, les femmes diminuent de 5 unités. Les habitants de Cythère - île très proche de la partie sud du Péloponnèse- diminuent de 6 unités lors de la dernière période alors qu'ils représentaient entre 12% et 14% du mouvement d'immigration vers Athènes pendant les deux premières périodes. A l'opposé la participation des habitants d'Ithaque –surtout des femmes- et de Leucade s'agrandit lors de la fin de notre dernière période. Ces deux îles ont, elles aussi, été touchées par la crise des raisins secs. Enfin, les habitants de l'île la plus petite des îles ioniennes, Paxi, ne semblent pas se réfugier à Athènes, d'où ils sont presque absents.

Les habitants des périphéries qui font partie de la Grèce actuelle, mais qui ne l'étaient pas lors de la période étudiée, ne semblent plus constituer une partie importante de la population de la capitale. Par ailleurs, la vague d'immigration provenant de ces périphéries et départements, semble présenter une tendance à la chute.

La révolution échouée de 1866 en Crète, a entraîné la hausse importante des réfugiés à Athènes ; dans les actes de décès du Service de l'Etat Civil de la première période nous observons que 54% des personnes qui viennent de Crète sont des enfants de moins de 15

<sup>384</sup> Sébastien Marre, 2005, p.110.

<sup>385</sup> C. Tsoukalas, 1992, p.113.

ans, et que 93% des décès crétois ont été enregistrés entre 1867 et 1868. Dès la période suivante, alors que la crise est passée, le taux des Crétois diminue considérablement.

L'Épire semble envoyer exclusivement sa population masculine vers la capitale. Cette population montre des taux importants lors de la première période, identiques à ceux observés pour les immigrés des Cyclades. Il s'agit d'une périphérie d'où viennent beaucoup d'hommes politiques, des militaires, mais aussi des maçons, particulièrement utiles lors des premières décennies de la vie de la capitale. C'est peut être la raison pour laquelle ces personnes sont tout d'abord intégrées dans la force publique puis ensuite se distinguent en tant qu'ouvriers. Il s'agit pourtant d'une périphérie qui, même aujourd'hui, n'a pas de bonne liaison avec la capitale.

Les immigrants de la Macédoine sont aussi surtout de sexe masculin. Il s'agit de la périphérie la plus éloignée de la capitale, où se trouve un carrefour commercial important de la Méditerranée : Thessalonique.

Il est logique que les habitants des îles de Dodécanèse, au sud-est de la Grèce actuelle, sans aucune ligne navigable allant au Pirée, représentent des taux proches de 0% dans la constitution de la population athénienne. Enfin, les îles au Nord d'Égée, voisines des côtes de l'Asie mineure et avec une ligne navigable reliant Mytilène au Pirée tous les seconds vendredis après midis et chaque samedi tous les quinze jours, représentent des taux très bas. Par ailleurs, il semble que ce soit les habitants de Chios et non ceux de Mytilène qui immigreront le plus vers Athènes.

La moitié des immigrés étrangers, comme nous nous y attendions, est originaire de Smyrne et de Constantinople, deux villes où la communauté grecque était très importante. En ce qui concerne les hommes, la Chypre et l'Italie, sont la source secondaire d'immigrés pour la capitale alors que pour les femmes c'est la Russie et l'Italie. Les taux des « Allemands » chutent d'une période à l'autre. Nous savons qu'avec l'éviction d'Othon en 1862 un grand nombre de fonctionnaires et de militaires d'origine « allemande » ont quitté la capitale.

Il semble qu'un changement s'annonce dans la composition de la population immigrée à la capitale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu que le taux des immigrés augmente lors de cette période, celui des femmes un peu plus que celui des hommes. De plus, certaines régions montrent une augmentation de l'immigration féminine beaucoup plus poussée que celui des hommes<sup>386</sup>. Bien sûr, la vague d'immigration vers la capitale reste clairement une affaire de jeunes hommes célibataires. Mais les femmes semblent y participer de façon plus « massive » vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, l'augmentation des immigrées dans la tranche d'âge des 15-19 ans indique aussi cette tendance. La source que nous utilisons ne nous permet pas d'étudier si des familles entières, des jeunes couples ou des frères et sœurs arrivent à la capitale. Mais, nous savons deux choses : D'une part, le taux des immigrés et des immigrées se développe (3% chez les hommes et 4% chez les femmes). D'autre part, le taux des hommes et des femmes célibataires diminue (de 1% chez les hommes et de 2% chez les femmes). Nous avons vu plus tôt que la différence d'âge au premier mariage ne diffère pas de plus d'un an entre les immigrés et les autochtones. Par

<sup>386</sup> Plus en détail : les femmes de Naxos augmentent de 7% alors que chez les hommes nous notons une augmentation de 0%. Les femmes immigrées de Santorin augmentent de 6% alors que les hommes de 3%. Les femmes de Syros augmentent de 7% et les hommes aussi. Les femmes venant d'Eubée augmentent de 5% et le taux des hommes reste stable. Il se passe la même chose à Ithaque et à Corinthe. Enfin, lors de la dernière période, les femmes de la Laconie augmentent de 9% alors que les hommes augmentent de 2%.

conséquent, nous ne pouvons pas parler d'une « insertion » plus facile des immigrés dans la société athénienne. Faut-il donc supposer que les immigrés qui arrivent à Athènes sont mariés ? Il va falloir attendre les chercheurs du XX<sup>e</sup> siècle pour répondre à ces questions.



## Deuxième partie : Les structures socioprofessionnelles

### Chapitre VIII. Les résultats des recensements et la constitution de la composition professionnelle de la population de la capitale

L'intérêt scientifique en ce qui concerne la composition des professions de la population de la capitale du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas quelque chose de nouveau. Ce qui caractérise les études précédentes sur le sujet cependant, c'est qu'elles utilisent systématiquement comme source principale les tableaux des recensements<sup>387</sup>. Le résultat : d'un côté les chercheurs critiquent le vocabulaire utilisé lors du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>388</sup> ; d'autre part leur analyse est basée sur les trois secteurs de production. La conclusion de C. Tsoukalas, quelque peu extrême, marquait pour un bon bout de temps l'historiographie de la capitale : il disait qu'Athènes était un « monstre parasite non productif » où les structures urbaines se sont développées autour et au sein du mécanisme de l'état.

Cependant même la presse de l'époque témoigne des problèmes rencontrés par les recenseurs à chaque fois qu'ils essayaient de compléter leurs documents ; ce qui remet en cause la validité ou la fidélité de cette source. Après le recensement de 1889, le journal *Nea Efimeris* publie un article qui présente comment les Athéniens considèrent le recensement :

**« ...Mais, quels sont les éléments amusants observés dans les actes de recensement ? Il s'agit de perles qui pourraient être intégrées dans un tome volumineux. [ ] Dans un de ces bulletins, sur la colonne consacrée aux professions, quelqu'un complète : « Inactif, à la recherche d'emploi ». Quelqu'un d'autre complète « candidat au suicide », alors que quelqu'un d'autre complète « éventreur », etc.... Des étudiants ont été mentionnés en tant que tueurs de chiens, et des épiciers en tant que professeurs. [ ] Et tout ceci pour une seule et**

<sup>387</sup> Guy Burgel, *Athènes: étude de la croissance d'une capitale méditerranéenne*, Athènes, éditions Exantas, 1978. Constantin Tsoukalas, *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce (1830-1922)*, Athènes, éditions Themelio, 1992. Nikolai Todorov, *La ville balkanique, XVe – XIXe siècle*, Tome B, éditions Themelio, 1995. Christina Agriantoni, *Les débuts de l'industrialisation en Grèce au XIXe siècle*, Athènes, Banque Commerciale de Grèce, 1986. Lila Leontidou, *Les villes de silence, Athènes-Pirée, 1909-1940*, Athènes, éditions Banque Hellénique de croissance industrielle, 1989.

<sup>388</sup> Cependant il y a déjà plus de deux décennies que Jacques et Michel Dupâquier ont publié leur ouvrage, *Histoire de la démographie*, Perrin, Paris, 1985. Dans ce livre, nous trouvons une description analytique de l'évolution des essais des statisticiens et de leurs différentes décisions au cours des différents congrès internationaux en ce qui concerne la méthodologie et le vocabulaire qui doit être utilisé afin d'optimiser les résultats. La Grèce n'est pas à l'écart de ces efforts ; elle participe à des Congrès et le directeur du bureau de statistique, A. Mansolas, essaie d'appliquer tout ce qu'il est possible d'appliquer aux recensements grecs.

**bonne raison. C'est qu'il n'existe pas une loi qui poursuit en justice les gens qui**

**« jouent » avec le recensement et ceux qui ne veulent pas y participer... »<sup>389</sup>**

Les recensements grecs présentent pratiquement les mêmes défauts que ceux du reste de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle si l'on veut constituer un tableau exhaustif des professions vu que, comme le notent Jacques et Michel Dupâquier « Si les données peuvent être considérées comme imprécises les nomenclatures le sont autant »<sup>390</sup>. Il est important par ailleurs de souligner la sous représentation de l'emploi féminin<sup>391</sup>. Mais, la Grèce a dû faire face à encore un problème : Les statisticiens grecs n'ont pas réussi à recenser ou ne se sont pas penchés sur le « statut au sein de la profession »<sup>392</sup>. Dans tous les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi dans celui de 1907, le vocabulaire utilisé pour décrire la position des professions dans la structure économique ne différenciait pas les personnes selon leur position dans la production, mais selon la source de leurs revenus : la terre, l'industrie et les activités tertiaires. De cette façon, la distinction entre patrons et salariés ou entre employés et ouvriers n'est pas claire et par conséquent, la classification de la population en couches sociales est impossible.

Le recensement de 1879 est le seul du XIX<sup>e</sup> siècle apportant quelques informations sur la ville d'Athènes<sup>393</sup>. Le recensement de 1907 est sans hésitation plus détaillé en ce qui concerne le dénombrement des différents emplois, vu qu'il comporte 12 catégories de base et 198 branches. Mais malheureusement les résultats publiés de ce recensement concernent l'ensemble de la périphérie d'Attique. Ce qui signifie que les données numériques concernent la capitale mais aussi le dème industriel du Pirée. Quoiqu'il existe des chercheurs<sup>394</sup> soutenant que ces deux villes sont en fait un seul corps, vu que leurs « banlieues » au XX<sup>e</sup> siècle sont presque confondues, nous croyons que lors de la période étudiée, les deux villes présentent clairement des caractéristiques et des fonctionnements différents et donc chacune doit être étudiée séparément<sup>395</sup>. Par ailleurs,

<sup>389</sup> *Nea Efimeris*, 18 avril 1889, p.108.

<sup>390</sup> Jacques et Michel Dupâquier, 1985.

<sup>391</sup> « Jusqu'en 1914, aucun Etat n'a réussi à recenser correctement l'activité féminine et la domesticité. Cela tient au fait que l'immense majorité des femmes jouaient à la fois le rôle de ménagère et d'aide familiale à domicile. Aussi apparaissent-elles parfois comme « inactives », parfois à la rubrique de leur mari, au gré de l'agent recenseur ». Jacques et Michel Dupâquier, 1985.

<sup>392</sup> En Grèce, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, cette information n'existe pas.

<sup>393</sup> Le chapitre concernant Athènes ne fait que 8 pages. Il a été aussi présenté sous forme d'article, par A. Mansolas, dans la revue *Parnassos* en 1881 (Tome 5, numéro 10). Le recensement de 1861 apporte aussi des informations sur la ville d'Athènes ; cependant elles ne couvrent que 6 catégories professionnelles. Au contraire pour le dème d'Athènes, sont présentées au moins quatre fois plus d'informations (22 catégories).

<sup>394</sup> Constantin Tsoukalas, 1992, p. 171, Christina Agriantoni, « Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La genèse d'une grande ville », in Aliko Solomou - Prokopiou et Ifigénia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers Jeux Olympiques Internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.128.

<sup>395</sup> Lors de la période de 1874 – 75 à Athènes, 8 établissements industriels sont présents; Ils occupent 255 ouvriers environ. Au Pirée, 30 établissements industriels existent, qui occupent environ 1640 ouvriers. A la fin du siècle, les établissements industriels de la ville d'Athènes sont 19 et environ 860 ouvriers y sont comptés. Au contraire, au Pirée, le nombre d'établissements industriels a plus que doublé (76) alors que le nombre d'ouvriers est presque 5 fois plus important que lors de la période précédente (environ 7.690 ouvriers). Christina Agriantoni, 1986, Tableau 12b, p. 407 et Tableau 15b, p.416.

en 1907 la population du Dème d'Athènes représente uniquement 58% de la population de la périphérie de l'Attique et la population du Pirée presque 25%. Nous avons donc décidé de présenter la répartition professionnelle de la population du Dème d'Athènes selon les recensements de 1861, 1870 et 1879. Lors de ces trois années la population de la ville d'Athènes représente presque 93% de la population du dème.

Comme nous l'avons vu, la ville d'Athènes enferme entre ses limites des quartiers agricoles, comme Pankrati ou Ano Petralona. En 1879, 86% des *propriétaires* habitent la ville d'Athènes – ce qui indique que ces personnes n'appartiennent pas forcément à la population agricole, comme nous le verrons plus tard. Seulement 47% des agriculteurs habitent la capitale, mais nous sommes surpris de voir que 73% des bergers y habitent ! Aussi, même si la plupart des industries sont concentrées dans la ville, uniquement 86% des « ouvriers » ont été recensés comme résidents de la ville d'Athènes. Ce qui laisse entendre que les ouvriers agricoles étaient eux aussi enregistrés dans cette catégorie professionnelle. En dehors des fonctionnaires, dont les 99% ont été recensés dans la ville d'Athènes, la totalité des « *scientifiques* »<sup>396</sup>, des commerçants, des industriels mais aussi des ouvrières habite la capitale.

Tableau 1 : Dème d'Athènes: Structure professionnelle selon les recensements de 1861, 1870 et 1879

Profession	1861		1870		1879	
	N	%	N	%	N	%
Industriels	2.263	19	3.884	24	5.653	21
Fonctionnaires du gouvernement	815	7	1.053	7	1.334	5
Fonctionnaires des communes	47	0	58	0	73	0
Agriculteurs	541	5	1.350	8	1.292	5
Propriétaires	915	8	966	6	1.353	5
Bergers	134	1	232	1	211	1
Marine Royale	14	0				
Clergé	174	1	187	1	256	1
Militaires retraités					311	1
Artistes	181	2	361	2	690	3
Voituriers & loueurs de chevaux	208	2	201	1	42	0
Marine de Guerre	22	0				

*Suite du tableau de la page précédente*

<sup>396</sup> D'après le recensement, comme des « scientifiques » sont considérés les instituteurs, les avocats, les journalistes, les médecins, les pharmaciens et les sages femmes, donc les diplômés.

Profession	1861		1870		1879	
	N	%	N	%	N	%
Marins			48	0	83	0
Ouvriers	2.035	17	792	5	3.014	11
Ouvrières			107	1	678	3
Commerçants	1.213	10	2.129	13	3.891	14
« Mécaniciens »					65	0
Avocats	86	1	273	2	349	1
Médecins	90	1	120	1	205	1
Pharmaciens	32	0	62	0	73	0
Institutrices					300	1
Instituteurs	208	2		0	320	1
Journalistes	34	0		0	54	0
Serviteurs de boutiques/ employés	1.763	15	2.570	16	3.805	14
Sages-femmes	25	0	32	0	85	0
Servantes	1.112	9	1.524	10	2.981	11
<b>Total</b>	<b>11.912</b>	<b>100</b>	<b>15.949</b>	<b>100</b>	<b>27.118</b>	<b>100</b>
Population totale	43.371		48.107		68.677	
% population active	27		33		39	
hommes			25.260	57	37.134	62
femmes			22.847	77	31.543	13

Sources : Résultats de recensements des années 1861, 1870 et 1879.

Une première observation concernant ce tableau : les militaires n'y sont pas enregistrés alors qu'il s'agit d'une partie importante de la population de la ville.

Le terme « industriels », apparemment, concerne aussi bien la totalité des artisans que les ouvriers qualifiés du secteur secondaire et non seulement les patrons industriels. L'auteur du guide d'Athènes qui présente l'industrie au sein de la capitale, écrit en 1860:

**« ... L'industrie est apparue sous des besoins très urgents. Mais il n'y a aucun type d'industrie qui marche lorsqu'elle est introduite dans un pays sans que le terrain soit préparé. Nous avons tous eu besoin d'habitations et de vêtements. Ainsi en quelques mois seulement un régiment entier de maçons, de charpentiers et d'artisans d'arts est apparu, car il était facile pour eux de trouver du travail, de faire de l'argent et de créer ainsi une sorte d'entreprise. Mais pour que la laine soit tissée, même de mauvaise qualité, d'autres industries auxiliaires sont nécessaires »<sup>397</sup>.**

Selon Moraitinis<sup>398</sup> vers le milieu des années 1870, existaient à Athènes : Une industrie de Filature de soie, deux moulins à vapeur, une fabrique d'huile [en tout, 184 ouvriers et 61 chevaux] ainsi que quelques établissements de vinification, une teinturerie à vapeur, une fabrique de produits médicaux à vapeur et plusieurs fabriques de meubles. Aussi,

<sup>397</sup> La nouvelle Athènes. Description résumée de la capitale grecque avec le départ des bateaux à vapeur, l'analogie des monnaies grecques vers celles qui sont étrangères e.t.c, Athènes, éditions A. Sakellariou, 1860. Re-publié par le service culturel de la mairie d'Athènes en 2001, p.54.

<sup>398</sup> Pierre A. Moraitinis, La Grèce telle qu'elle est, Paris, Firmin Didot et Cie, 1877, p.293-324.

le guide de Boukas<sup>399</sup> de 1875, enregistre en plus des industries mentionnées plus haut, la chocolaterie de Pavlidis, 6 fonderies de caractères d'imprimerie et 44 imprimeries. Selon l'auteur du guide les coiffeurs, les cordonniers, les horlogers, etc. font partie de l'industrie athénienne. Enfin, le recensement de 1879 enregistre à Athènes 598 industries dont 52 sont des étuves et des boulangeries. Le guide commercial de Makridis écrit pour l'année 1891 :

**« ... En Grèce, on peut discerner en tant que centres industriels : Athènes pour les objets décoratifs, la bijouterie, l'imprimerie, la fabrique de miroirs et de meubles, la photographie, la reliure de livre, le sculpteur de marbre, la filature de soie, le textile, la couture, la chapellerie, le tissage, la cordonnerie, la sculpture sur marbre, la fabrique de carrosses, la pâtisserie, la parfumerie, la production de fleurs, fabricants de vin, de bière »<sup>400</sup>.**

Pour les contemporains le terme « industrie » inclut la manufacture et l'artisanat. Vu que le statut de chaque personne, au sein de l'industrie où elle exerce, n'est pas mentionné, cette catégorie inclut aussi bien les propriétaires des industries ou des ateliers que les ouvriers qualifiés.

La catégorie « propriétaire » (*ktimatias*) est encore une catégorie difficile à appréhender. En terme brut il signifie « propriétaire terrien ». Cependant vers le XIX<sup>e</sup> siècle le terme « propriétaire » ne désigne pas seulement les rentiers et les propriétaires fonciers, mais aussi les propriétaires des terrains qui s'en occupent activement. Par ailleurs, il n'y a pas si longtemps, Y. Yannisiotis<sup>401</sup> dans sa monographie sur la ville du Pirée, a insisté sur le prestige social que sous-entend ce terme pendant de cette période. Cette catégorie, presque plus que toute autre, définit « socialement » les individus qu'elle inclue.

Auparavant, l'historiographie grecque confondait domestique, employé et serviteur<sup>402</sup>. Mais il s'agit d'une interprétation anachronique du mot grec « domestique » (*ypiretis*). Si l'on se réfère aux textes de cette époque nous voyons que le terme *serviteur* ou *domestique* était employé pour désigner les hommes qui offraient toutes sortes de services. Dans le recensement de 1907 aussi, les personnes qui apparaissent dans la catégorie « Service public et municipal » sont désignées comme « employés et serviteur », alors que dans la catégorie générale du « Commerce » il y a une sous catégorie « employés du commerce, serviteurs de boutiques, de bureaux, d'ateliers ». Selon Yannis Bafounis<sup>403</sup> le « serviteur » des recensements n'est pas employé dans la maison du chef de ménage mais plutôt dans son entreprise. Les serviteurs masculins forment une main-d'œuvre composée d'assistants, d'employés et d'apprentis, vivant sous le même toit que leur patron. Par ailleurs, les listes

<sup>399</sup> *Guide commercial, géographique et historique des villes principales de Grèce en 1875 divisé en deux parties*, édité par an par Miltiadis Boukas, Athènes, Imprimerie «Elliniki Anexartisia», 1875.

<sup>400</sup> **Ch. Makridis, *Guide du commerce et de l'industrie de la Grèce, Athènes, 1891, p.25.***

<sup>401</sup> Yannis Yannisiotis, *L'histoire sociale du Pirée. La constitution de la classe urbaine. 1860-1910*, Athènes, éditions Nefeli, 2006, p.55-57.

<sup>402</sup> « Il faut mentionner le nombre important de domestiques et de services personnels [...] Dans les catalogues classés selon les professions, les domestiques semblent plus ou moins aussi nombreux que les artisans, alors qu'ils sont beaucoup plus nombreux que les commerçants. En 1889, pour 1.000 habitants nous trouvons 24 domestiques, c'est-à-dire un taux identique à celui de la France en 1901, c'est-à-dire à l'apogée de la Belle Epoque », C. Tsoukalas. 1992, p.191.

<sup>403</sup> Yannis Bafounis, *La formation d'une ville nouvelle : le Pirée au XIX<sup>e</sup> siècle, 1835 – 1879*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, 1985.

nominatives de la ville du Pirée du recensement de 1879 confirment que les domestiques étaient principalement de sexe féminin<sup>404</sup>.

Il serait donc maladroit de se servir du total des hommes et des femmes « serviteurs » des recensements pour évaluer le nombre de domestiques par ménage. Nous ne pouvons pas nier l'existence de quelques domestiques de sexe masculin<sup>405</sup> ; leur nombre doit être cependant assez restreint<sup>406</sup>. De plus, les hommes domestiques, à l'étranger, étaient employés à des postes plus ou moins inconnus pour la société athénienne : cocher, jardinier, cuisinier, palefrenier. Il est intéressant de faire quelques comparaisons en ce qui concerne les domestiques de sexe féminin. En 1879, pour la totalité du pays, les servantes constituent 3% de la population active, alors qu'en Grande Bretagne les servants représentent 4% de la population active, et en France 2,5% de la population active<sup>407</sup> ! En ce qui concerne le dème d'Athènes, nous trouvons en 1870 16.3 servantes pour 100 ménages (soit 31.8 servantes sur 100 maisons) et en 1879, 18.2 (soit 32.2 sur 100 maisons). Il est difficile d'admettre que lors de cette époque à Athènes, un ménage sur 5 employait une domestique lorsque à Londres l'analogie était de 1 sur 4<sup>408</sup>. Nous en assumons donc que dans la catégorie des « servantes » sont incluses outre les domestiques d'autres employées aussi. L'élite athénienne et les couches moyennes n'avaient certainement pas la possibilité d'employer beaucoup de domestiques pour confirmer leur niveau social et la capitale de l'époque dénombrait très peu de ces familles. Dans le dème voisin du Pirée, tout juste un ménage sur onze employait des domestiques ; par ailleurs il ne s'agissait que d'une ou –rarement– deux filles<sup>409</sup>. Dans les archives du notaire Vouzakis existent des contrats d'embauche de domestiques mais aussi de rétributions de salaires. Malgré le fait que chaque notaire possède un noyau de clientèle stable, nous n'avons pas trouvé de familles même si ses membres résident ailleurs, employant plus d'une domestique. Nous comptons donc en tout environ 3.000 domestiques pour le dème d'Athènes, qui dénombrait alors 9.000 « maisons » et 16.000 ménages ; une partie seulement de ces 3.000 servantes étaient des domestiques au pair ou même contre un petit salaire annuel ou encore contre un devoir moral de constitution de dot.

Lors des années 1861 – 1879, selon les recensements le domaine de l'industrie enregistre le taux le plus important, alors que les commerçants, serviteurs et ouvriers<sup>410</sup> arrivent après suivis des femmes domestiques. Il semble donc qu'Athènes est une ville de l'artisanat et des petites boutiques, des ouvriers qualifiés dans l'artisanat et des employés de boutiques ; En 1861, la population masculine appartenant à l'une de ces catégories constitue 72% de la population économiquement active et en 1879 elle en constitue les

<sup>404</sup> Yannis Yannitsiotis, 2006, p.73-74.

<sup>405</sup> Comme Anastassis, le vieux domestique dans la pièce de théâtre « Hérouveim » de Gr. Xenopoulos (1911).

<sup>406</sup> En Angleterre, en 1851, l'analogie des domestiques de sexe masculin et de sexe féminin était de 1 pour 10, alors que trois décennies plus tard l'analogie est de 1 pour 22. Pamela Horn, *The rise and fall of the Victorian servant*, Sutton Publishing Limited, 2004 (1975), p.79.

<sup>407</sup> Jean – Luc Pinol, 2000, p.243.

<sup>408</sup> Pamela Horn, 2004, p.185.

<sup>409</sup> Yannis Yannitsiotis, 2006, p.73-74.

<sup>410</sup> Le nombre des ouvriers diminue sensiblement lors du recensement de 1870. Ce fait est peut être dû à une faute de typographie, phénomène souvent rencontré dans les résultats des recensements grecs. Il n'y a pas d'autre explication logique pour la diminution observée cette année là.

77%<sup>411</sup>. Entre ces deux dates extrêmes, alors que la population augmente de 58%, les commerçants augmentent de 221%, les *industriels* de 150%, les domestiques de 116% alors que les ouvriers n'augmentent que de 48%. Comme le note Ch. Agriantoni « Athènes était, l'est encore plus devenue une ville de l'artisanat des biens de consommation, puis finalement une ville de l'industrie ; au contraire d'une perception qui prédominait disant que la capitale était une ville anti-productive et parasitaire »<sup>412</sup>.

La présence des personnes exerçant dans l'agriculture et l'élevage montre bien le caractère agricole de la banlieue proche de la capitale. La capitale dépend de ses banlieues pour se nourrir. La diminution des éleveurs et des agriculteurs en 1879 sous-entend la formation d'une agglomération et « l'urbanisation » de la capitale.

Bien que le taux des personnes exerçant une profession libérale reste stable (médecins, pharmaciens, avocats) (2-3%), leur nombre absolu augmente de façon importante en deux décennies : de 201% ! Cette augmentation concerne surtout le nombre d'avocats. En 1879, nous comptons 5 avocats pour 1.000 habitants.

Enfin, même si les résultats des recensements n'apportent pas d'éléments importants sur l'emploi féminin, il est intéressant de remarquer qu'en deux décennies les professions féminines enregistrent une augmentation importante. Les servantes augmentent de 168%, les sages femmes de 240%. Les ouvrières augmentent énormément en comparaison avec le reste des catégories professionnelles : de 536% ! Leur taux reste faible, mais il vaut la peine de s'attarder sur ce changement. S'agit t'il d'une amélioration « qualitative » des résultats des recensements ? Ou bien de plus en plus de jeunes femmes, peut être des célibataires, travaillent à la capitale ?

## Chapitre IX. La hiérarchie des métiers

### A. Les sources utilisées

L'exploitation systématique des archives municipales s'avère nécessaire pour l'étude de la composition socioprofessionnelle de la capitale puisque les tableaux publiés des recensements ne couvrent qu'une période de 20 ans et ils ne sont pas assez détaillés. La source que nous utiliserons principalement est les actes de décès<sup>413</sup>. Les actes que nous avons dépouillés correspondent à des périodes où il n'y avait pas de grandes épidémies, de guerres ou de gros problèmes économiques. Il s'agit donc de périodes « normales ». Selon Valaoras<sup>414</sup>, pour le total du pays, l'enregistrement officiel des décès est effectué lors de la première période pour 82% des décès, pour la deuxième période dans 66% des cas

<sup>411</sup> Ces nombres sont le résultat des effectifs appartenant dans les catégories « industrie », « commerce », « ouvriers » et « domestiques ». Le taux concerne uniquement le total des hommes actifs pour les catégories pour lesquelles nous avons des données pour tous les trois recensements.

<sup>412</sup> Christina Agriantoni, « Economie et industrialisation dans la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle », in V. Kremmydas, (dir.), *Introduction à l'histoire néo-hellénique (XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.155.

<sup>413</sup> Les actes de mariage du Service de l'Etat Civil au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, se caractérisent par la sur - représentation des corps de la Sécurité et des fonctionnaires, mais aussi des hautes professions libérales.

<sup>414</sup> Vasilios G. Valaoras, « A reconstruction of the demographic history of modern Greece », in *The Milbank Fund Quarterly*, April 1960, Vol. XXXVIII, No. 2, Tableau 4, p.135.

et pour la troisième période pour 98% des décès. Nous pouvons donc considérer que les résultats tirés de l'analyse statistique des actes de décès du Service de l'Etat Civil sont représentatifs des groupes socioprofessionnels. Il est certain que cette source ne résout pas la question de la place de chaque individu dans le cadre de son emploi. Mais vu que pour la première période nous trouvons 430 professions différentes et pour la deuxième période 670, nous pouvons discerner plus en détail la réalité de la composition socioprofessionnelle de la population athénienne.

Par ailleurs, nous utiliserons des actes notariés provenant des archives du notaire d'Athènes D. G. Vouzakis des années 1886-1891 et 1905-1909. On y a relevé 609 baux de location de maisons, 485 baux de location de boutiques et 46 contrats d'embauche de domestiques et d'employés en boutique, ainsi que 43 contrats de vente et de location de carrosses, 24 contrats de vente d'équipement de boutiques, 11 de lait, 6 de moût de raisin et 10 de bêtes, mais aussi des contrats d'embauche d'« agriculteurs » et d'« ouvriers » pour effectuer des travaux agricoles. Il s'agit d'une source archivistique très riche, non utilisée jusqu'à présent, qui nous aidera à comprendre la « réalité » de chaque profession.

Finalement, l'utilisation du guide de N. Igglessis de 1905, nous aidera à saisir la répartition des activités professionnelles au sein de la capitale.

Malheureusement, tant pour les actes de décès, que pour le guide d'Igglessis, l'activité féminine est presque inexistante. Sur la totalité des actes du Service de l'Etat Civil nous ne trouvons que 300 femmes dont la profession est enregistrée et il s'agit surtout de servantes. Par ailleurs dans le guide d'Igglessis nous comptons 100 femmes dans la liste avec l'adresse des habitants et 200 dans celle des professionnels. Dans cette source les femmes sont enregistrées surtout en tant que sages femmes ou couturières. Nous nous contenterons donc d'étudier la population adulte masculine. Les actes notariés dépouillés pourtant nous aiderons à esquisser la place des servantes, des couturières, des institutrices et de sages-femmes dans la société athénienne.

## B. La classification

---

La classification des professions constitue un des problèmes les plus importants pour les historiens de l'histoire sociale. En se servant surtout des données des actes de décès du Service de l'Etat civil mais aussi des actes notariés, nous avons créé 16 catégories socioprofessionnelles. Nous nous sommes appuyés sur trois critères : le type d'activité exercée, le statut d'autonomie (à l'opposé des professions salariées), et enfin le prestige social d'une profession.

### 1. « Le monde de l'artisanat et de la boutique »

Il est clair que la source utilisée ne nous aide pas à séparer le patron de l'ouvrier qualifié. Par exemple nous savons par le recensement de 1879 que 143 cordonneries fonctionnaient à Athènes. Selon les actes de décès de la période 1879-1884, 109 cordonniers décèdent dans la capitale. Il est donc certain que l'ouvrier qualifié travaillant en cordonnerie a été enregistré en tant que cordonnier, comme son patron. A mes connaissances, il n'y a aucune source sur la taille des ateliers et sur le nombre des ouvriers travaillant dans ces ateliers pendant le XIXe siècle. On ne dispose des renseignements que pour 1920 quand 91% des industries et manufactures en Grèce étaient de petite taille et occupaient de 1 à 5 ouvriers<sup>415</sup>. Par conséquent –et à cause des sources utilisées– dans cette catégorie du monde de l'artisanat

<sup>415</sup> X. ZOLOTAS, *La Grèce au stade de l'industrialisation*, Athènes, Banque de la Grèce, 1964 (b'), p.117.



et de la boutique sont inclus aussi certains ouvriers ce qui gonfle le pourcentage de cette catégorie.

Dans une société comme celle d'Athènes de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les limites entre la « petite industrie » et l'entreprise artisanale ne sont pas très claires. Pour cette raison nous avons décidé d'intégrer dans cette catégorie les personnes qui connaissent un métier. En effet, maîtriser une technique discerne l'individu par rapport aux autres et nécessite une certaine période d'apprentissage. Par ailleurs, la connaissance d'un métier permet le passage du statut d'employé à l'indépendance. Le boulanger, le pâtissier, le coiffeur, le charpentier, le couturier, le cordonnier et l'horloger sont quelques-uns de ces métiers qui sont inclus dans cette catégorie<sup>416</sup>. Enfin, nous avons inclus dans cette catégorie les entrepreneurs de maisons ; Même si dans le recensement de 1907 ils sont enregistrés dans la catégorie « professions libérales » en tant qu'« entrepreneurs de travaux techniques », nous pensons que lors du XIX<sup>e</sup> siècle l'entrepreneur est en même temps un artisan.

Lors de la décennie 1860 l'âge moyen au décès est pour les artisans - boutiquiers plus bas que la moyenne : de 44 ans au lieu de 46. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'âge moyen au décès de la totalité des hommes actifs hausse à 49 ans, pour les artisans il est de 45. Pour les trois périodes les personnes exerçant dans l'imprimerie ou la reliure présentent l'âge au décès le plus faible : en moyenne, il s'élève à 37 ans. Suivent les personnes exerçant dans le vêtement et la céramique. Au contraire ceux qui travaillent dans le traitement du cuir présentent l'âge au décès le plus élevé (51 ans) en moyenne.

## 2. « Fonctionnaires, employés municipaux et retraités civils »- « Militaires en/ hors service » - « Charge publique »

Les personnes qui exercent dans l'administration et la force publique<sup>417</sup> ont des revenus stables et par conséquent ont un atout par rapport aux personnes qui sont soumis aux variations de l'économie et aux périodes de chômage. Par ailleurs ils n'ont pas le besoin immédiat d'investir une grosse somme d'argent, comme le font les personnes qui fondent une entreprise. Il se peut que la pérennité de l'emploi pour le total des fonctionnaires

<sup>416</sup> Voir Annexes Tableau 11, p.355-357, pour une liste détaillée.

<sup>417</sup> Nous avons inclus dans la première catégorie les maîtres des écoles grecques et les maîtres des écoles primaires. La source que nous utilisons permet de discerner le statut d'un enseignant jusqu'à un certain degré. Lorsque cette séparation n'est pas possible, la personne est classifiée dans la catégorie des employés. Au XIX<sup>e</sup> siècle les enseignants étaient séparés en trois catégories : les maîtres des écoles primaires, les maîtres qui enseignaient dans les écoles grecques, (c'est-à-dire dans les premières classes de l'enseignement secondaire), et les professeurs du Gymnase, (qui enseignaient dans les deuxièmes classes de l'enseignement secondaire, qui correspondent aujourd'hui au Lycée). Les deux premières catégories constituaient clairement un groupe professionnel avec beaucoup d'employés, beaucoup moins bien rémunéré que les professeurs du Gymnase. Par exemple, à Athènes, en 1905, nous comptons 9 écoles grecques, 16 écoles primaires et 6 Gymnases seulement. Source : N. G. Igglessis, *Guide de Grèce de l'année 1905*. Les maîtres étaient assignés à des écoles après des examens devant différents comités ; l'institut de formation des maîtres a été fondé en 1878. Au contraire, les professeurs du Gymnase étaient les seuls maîtres ayant obtenu un diplôme d'université, d'où leur statut social plus élevé et leur salaire plus important. Christina Koulouris, « Le maître comme fonctionnaire », *Journal To Vima*, 21/06/1998, p.B08. Selon le Budget pour 1886 en ce qui concerne les dépenses pour la haute éducation, l'éducation secondaire et l'éducation primaire, le salaire moyen d'un professeur de Gymnase devait s'évaluer à 290 drachmes, alors que celui d'un maître d'école grecque à 150 drachmes environ. *Journal Ermis*, Année E', numéro 52, 21 décembre 1886. Enfin, en 1911, dans la périphérie d'Attique, presque 7 écoles sur 10 étaient des écoles privés. Eleni Kalafati, *Les bâtiments scolaires de l'éducation du premier degré, 1821-1929. Des prescriptions à la planification*, Athènes, Archives Historiques de la jeunesse grecque, 1988, p.124.

commence à être appliquée après 1911 ; mais dans certains corps comme la police, les juges, les diplomates, et même dans quelques services comme la douane, les employés ne semble pas être licenciés souvent<sup>418</sup>. Les quelques licenciements concernaient les employés occasionnels (techniciens, ouvriers, greffier, etc.). Ceux qui travaillent dans le secteur public jouissent d'un statut de stabilité et de sécurité bien qu'ils se plaignent de leur salaire<sup>419</sup>.

A l'opposé du recensement de 1907 mais aussi des classifications proposées par des chercheurs étrangers<sup>420</sup>, nous avons inclus dans ces deux catégories les retraités. En Grèce les seules personnes bénéficiant d'une retraite sont les fonctionnaires et les militaires<sup>421</sup> - ainsi que les employés de la Banque Nationale. Bien entendu, un homme de 60 ans qui est « retraité » jouit d'une réalité économique et sociale différente de celle d'une personne du même âge « ex-épicié » ou qui se déclare « sans emploi ».

Les hauts fonctionnaires (député, professeur d'université, président de l'Aréopage) ainsi que les officiers supérieurs (Amiral, Colonel) ont été classés dans la catégorie « Hauts salaires », vu qu'ils bénéficient d'un salaire et d'un statut social beaucoup plus élevé.

Les hauts fonctionnaires et les officiers sont ceux qui enregistrent l'âge moyen au décès le plus élevé : pour les trois périodes étudiées, elle s'élève à 65 ans en moyenne. Les fonctionnaires qui sont moins haut placés présentent l'âge moyen au décès le plus élevé juste après eux (60 ans). Il se peut que les militaires enregistrent un âge moyen au décès moins élevé (53 ans) mais ils se trouvent tout de même au-dessus de l'âge moyen au décès du reste de la population, qui s'élève à 48 ans en moyenne. Il semble que le revenu stable et la relative stabilité de l'emploi influent sur la qualité de vie.

### 3. « Agriculteurs – Pêcheurs – Propriétaires »

<sup>418</sup> Petros Pizanias, *Salaires et revenus en Grèce 1842-1923. L'exemple de la Banque Nationale*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1985, p.96. Par ailleurs, l'article 5 de la loi du 3 Juillet 1846 « sur l'organisation des ministères » détermine que si un employé a exercé au sein du ministère pour deux années consécutives, il ne peut être licencié. *Economique ou collection de tous les lois organiques, les impôts, la logistique et le reste des lois économiques en cours des décrets royaux et règlements de la fortune de l'Etat ou de l'Eglise*, Athènes, imprimerie Royale, 1859, p.20.

<sup>419</sup> Bien entendu, certains problèmes de nature financière occurred pour cette catégorie aussi. « Les mandats pour le paiement des maîtres de l'école primaire tardent à être diffusés, et beaucoup d'entre eux n'ont pas été payés, il y a trois mois. C'est pour cette raison que les pauvres maîtres d'école primaire sont obligés d'emprunter à des taux très élevés, avec pour résultat la détérioration perpétuelle de leur situation ». Alexis Dimaras, « Un instituteur à Athènes de 1885 », in *Un jour... Quinze histoires de quotidienneté de l'antiquité à notre époque*, Société d'études de culture grecque moderne et d'éducation générale, Ecole Moraiti, Athènes, 1988, p.299-338.

<sup>420</sup> Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville. Lyon fin XIXe – début XXe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.

<sup>421</sup> La première Caisse de retraites en Grèce, fait son apparition en tant qu'institution par le décret du 15 décembre 1836 : il s'agit de la Caisse des retraités de la marine (NAT), qui n'a pourtant commencé à fonctionner qu'à partir de 1861. La même année l'assurance sociale des fonctionnaires a été institutionnalisée alors que quelques années plus tard apparaît celle des officiers de l'armée et de la marine (1852 et 1856). Une des premières fondations d'assurance du pays était la caisse mutuelle des employés politiques (1867) alors que la première caisse de retraite des travailleurs a été fondée en 1867 et appartenait aux employés de la Banque Nationale. Cependant, il va falloir presque un siècle pour que la loi 2.868 « sur l'assurance obligatoire des ouvriers et des employés dans le secteur public » soit votée en 1922. La fondation des assurances sociales (IKA) sera cependant constituée une année plus tard, avec la loi principale 6.298 « sur l'assurance sociale ». La caisse d'assurance des commerçants (TAE) et la caisse des professionnels et artisans (TEBE) ont commencé à fonctionner en 1940. L'organisme des assurances des agriculteurs (OGA), qui couvrait presque la totalité de la population agricole, a été fondé en 1961.

Ce groupe rassemble surtout les agriculteurs et les salariés de l'agriculture mais aussi les « *jardiniers* » (kipouri). « Jardinier » est un nom commun qui peut être utilisé pour décrire aussi bien les maraîchers que pour les horticulteurs ou les pépiniéristes. Comme il est naturel pour une ville qui se trouve à 8 km du port le métier de pêcheur est presque inexistant. 12 personnes qui meurent à Athènes lors des années 1860 exercent ce métier dont 5 meurent à l'hôpital municipal. Pendant la période qui suit (1879-1884) le nombre de ces personnes diminue ; ils sont 5, alors que lors de la dernière période nous n'avons trouvé que deux pêcheurs d'éponges, tous deux décédés à l'hôpital. Il est possible que certains d'entre eux n'habitent même pas en ville.

## I. Les propriétaires

En général, les personnes qui sont enregistrées en tant que *propriétaires* ont des revenus (au total ou une part) venant de la possession et de l'exploitation de la terre agricole ou d'un terrain en ville. En France, les propriétaires sont souvent classés dans l'élite, avec les rentiers<sup>422</sup>. Lors de la période étudiée 7% de la population masculine active athénienne est enregistrée comme *propriétaire* ; ce qui démontre que la totalité de ces personnes n'était certainement pas au sommet de la pyramide de la société athénienne.

Le montant de cette fortune et les bénéfices qu'elle peut apporter sont assez variés. Dans les contrats de mariages des archives de Vouzikis, 18 contractants offrant la dot sont des *propriétaires*. En 1906 Sideris Ap. K. offre comme dot à sa fille Hariklia un terrain de 195m<sup>2</sup> dans le quartier agricole de Kato Patissia, d'une valeur de 18£. Cependant Michail P. est lui aussi *propriétaire*, et offre à sa fille des trousseaux et une maison de 273m<sup>2</sup> à proximité de la place d'Omonia, d'une valeur totale de 7.164£.

Dans les testaments qui existent dans les archives de Vouzikis 4 contractants sont *propriétaires*. Malheureusement seulement l'un d'eux présente une part seulement du montant de la fortune de l'héritage. Il s'agit du testament<sup>423</sup> d'Epaminondas G. S., d'ailleurs hospitalisé à la chambre numéro 3 de l'hôpital de l'Evangelismos. Ses héritiers sont : son ami Athanassios K., avocat, deux neveux et ses deux sœurs, Pigi et Antigoni. Le testateur laisse par ailleurs de l'argent pour la fabrication de statues, pour des donations à 8 églises et pour l'hôpital ainsi que pour les trois infirmières qui se sont occupées de lui. En tout il lègue 53.100 drachmes (1.923£). Le reste de sa fortune, quelle qu'elle soit, il en fait donation à la marine nationale.

Parmi les 19 inventaires après décès qui existent dans l'archive du notaire, l'un concerne la fortune du *propriétaire* Georgios N. I. Les héritiers sont son frère Ioannis, *propriétaire*, sa sœur Marigo, veuve de H. M., et les fils de Marigo : Dimitris, avocat, et Constantin, lieutenant de la gendarmerie. Tous, à part le dernier qui habite à Athènes, sont résidents de Nauplie. Enfin, les autres héritiers sont les deux sœurs Eleni et Eugenia, de la famille d'A. L. (nièces, filles de sa sœur Ekaterini, qui est décédée avant lui<sup>424</sup>) ; elles sont

<sup>422</sup> « C'est la propriété qui porte prestige et respectabilité. [ ] Il est vrai que le terme de propriétaire est équivoque dans les nomenclatures hésitantes du XIXe : il désigne aussi des gens sans véritable patrimoine et qui vivent dans les quartiers riches sans vraiment participer ni de la richesse, ni du pouvoir qui s'y attache ; mais la plupart d'entre eux sont soit des éléments retirés de la vie active et dont les héritiers sont aux affaires, soit toujours des nantis qui vivent de leurs seuls revenus et souvent, nobles ou roturiers, depuis plusieurs générations ». Maurice Agulhon (dir), *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Editions du Seuil, 1998, p.499-500.

<sup>423</sup> Acte notarié n<sup>o</sup> 20.996 du 21 février 1906.

<sup>424</sup> Comme il en résulte par la distribution de la fortune de l'héritage de G.N.I, Acte notarié n<sup>o</sup> 20.017 du 3 février 1905.

représentées par le mari de la première, Christos T., avocat. Eux aussi sont habitants de Nauplie. Il semble donc que la personne décédée était originaire de Nauplie et habitait à Athènes. En 1904, il achète, avec l'aide d'un agent immobilier, du *propriétaire* Them. P. K. une maison au centre ville, à la rue Praxitelous, d'une valeur de 22.500 drachmes (655£). Il semble, des différents contrats d'emprunts qui ont été trouvés lors de l'inventaire<sup>425</sup>, que Georgios ne soit pas arrivé à Athènes avant 1894. La fortune du défunt s'élève à 261.700 drachmes (8.500£, c'est-à-dire l'équivalent de 4.250 salaires d'un ouvrier qualifié) et inclut des actions et des valeurs à la bourse, des bijoux et des meubles, et la maison citée plus haut. Un champ cultivable de 57 stremmes (5,7 hectares) dans le lieu dit Bolati de Nauplie n'est pas inclus dans la fortune.

Dans seulement 7 cas, les personnes déclarent une double activité professionnelle et appartiennent à l'élite de la société athénienne (deux avocats, deux médecins, un courtier et un député)<sup>426</sup>. Dans ce cas nous classons cette personne selon sa seconde activité. Mais dans les contrats ces personnes à double vocation sont à peu près 100. C'est important, vu que ces mêmes personnes à double vocation ne discernent donc pas leur emploi de leur (seconde ?) source de leurs revenus. Le fait que la personne participant à un acte notarié choisisse d'ajouter le terme « *propriétaire* » pour s'identifier, montre clairement la conception sociale du terme. Ces hommes proviennent de toutes les catégories socioprofessionnelles et pas seulement de l'élite. Ils exercent dans l'artisanat (charpentier, imprimeur, tanneur, cordonnier), sont fonctionnaires et militaires, commerçants (vendeur de café, épicier, vendeur de livres, etc.), exercent une profession libérale (médecin, avocat, ingénieur). Nous trouvons par ailleurs un *propriétaire* qui est serviteur de boutique, trois carrossiers et un vendeur de tabac. Enfin, 1 sur 5 de ceux qui déclarent une seconde profession en plus de « *propriétaire* » ajoute qu'il exerçait auparavant un autre métier (charpentier, vendeur d'alcool, mais aussi « sans emploi »). Ces exemples montrent que les *propriétaires* exercent souvent un autre métier.

Il a été soutenu que les hommes se déclarant « *propriétaire* » étaient des hommes d'un âge avancé<sup>427</sup>. Ce fait ne semble pas être confirmé par mon étude. Dans les actes notariés nous trouvons deux étudiants et un soldat qui se déclarent *propriétaires*. Aussi, dans les actes de décès, il y a des *propriétaires* qui décèdent à l'âge de 15 ou de 18 ans.

Bien sûr, quelquefois le terme est utilisé clairement pour des raisons d'identification sociale. Comment expliquer autrement le cas de Konstantinos I. A., douanier originaire de la ville de Volos, propriétaire de deux maisons : l'une au faubourg de Nouveau Phalère et l'autre au centre commercial, sur la rue Evripidou 68. En un an, il loue ces deux maisons à quatre locataires différents. Konstantinos se déclare douanier dans les trois cas où les locataires sont couturier, licencié militaire ou caissier. Mais lorsque le locataire dans le 4<sup>ème</sup> cas est médecin, cette fois il apporte à l'acte notarié la mention, « *propriétaire* ».

Nous nous rappelons par ailleurs du cas d'Konstantinos E., docteur de droit, qui se déclarait *propriétaire* après avoir reçu une dot. Malheureusement le manque d'archives, comme les registres d'impôts, ne nous permet pas d'étudier plus en profondeur la fortune des *propriétaires*. Il semble que la fortune qu'ils possédaient et les revenus qui leurs en revenaient leur offraient un niveau de vie meilleur, vu qu'ils meurent en moyenne 13 ans plus tard que les agriculteurs et 7 ans plus tard par rapport à la moyenne de la population !

<sup>425</sup> En tout, de 1894 à 1904, G. N. I. semble avoir prêté en tout 8.633 drachmes (221£).

<sup>426</sup> Il s'agit d'Andreas Syggros (Constantinople 1830 - Athènes 1899), politicien, banquier et bienfaiteur grec.

<sup>427</sup> Y. Yannitsiotis, 2006, p.56.

Tableau 2 : Agriculteurs, pêcheurs, *propriétaires*. 1860-1910. Age moyen au décès

Profession	Total	
	N	Age moyen au décès
<i>Propriétaire</i>	664	63
Pêcheur	22	41
Agriculteur	652	50
Total du secteur	1.338	56
Total	9.810	48

Source: Actes de décès des années 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

## II. Les locataires des champs : Les jardiniers, les exploitants agricoles, les chevriers

Dans un contrat de location de champs un *propriétaire* (mais aussi des veuves, des médecins, des avocats, des fonctionnaires, des tanneurs) loue à un jardinier (mais aussi à un exploitant agricole, un chevrier) un champ pour une durée assez longue, en moyenne de 4 ans. Le loyer est toujours annuel [en moyenne de 294 drachmes (9.4£) c'est-à-dire de 24.5 drachmes par mois (0.8£)]. Il s'agit de petites étendues, de 0.7 hectares en moyenne, dans des lieux-dits autour de la ville d'Athènes<sup>428</sup>, où sont plantés des arbres fruitiers, des oliviers, des vignes et/ou des légumes. Quelquefois il existe aussi dans le champ une bicoque, une étable, une cuisine et bien sûr de l'eau pour arroser. Le locataire peut donc y habiter. Le plus souvent, il est noté dans le contrat que le locataire se doit d'apporter chez le propriétaire, une certaine quantité de biens : tomates, pommes de terres, griottes, coings, olives, raisins. Le *propriétaire* Dim. K., dans le contrat de location qu'il signe avec le jardinier Georgios P. E., note que le jardinier peut vendre le reste de sa production tous les jours au marché s'il le veut ; mais le dimanche ses bénéfices seront divisés entre les deux contractants.

Les tâches et les devoirs du locataire sont inscrits dans le contrat de manière détaillée. Nous le présentons dans le tableau qui suit.

Tableau 3 : Taches et devoirs des locataires dans les contrats de location de 1886-1909

<sup>428</sup> Agios Savvas, Ambelokipi, Kiphissia, Kolokythou, Moshato, Patissia, Rouf, Sepolia.

Profession du locataire	Se doit de ...
Chevrier	Réparer le cabanon, le mur et la porte du cabanon
Agriculteur	Planter des fruits/légumes/vignes
	Cultiver et prendre soin
	Transformer la location en jardin
	Tailler, arroser, creuser, sulfater
	Remplacer les griottiers qui ont séché
Jardinier	cultiver
	Prendre soin
	Planter des arbres/des légumes/ des fleurs
	Transformer la location en jardin/potager/verger
	Arroser, tailler, mettre de l'engrais
	Surveiller, conserver les limites de la location

#### 4. « Arts »

Notre étude concerne la capitale du pays à une période qui est transitoire entre les vieilles et les nouvelles valeurs, une période qui a à faire découvrir beaucoup d'hommes de lettres, de peintres, de sculpteurs importants, etc. Nous avons donc considéré qu'il serait intéressant d'étudier la part de la population athénienne qui se déclare *artiste*<sup>429</sup>. Quelques-uns de ceux rencontrés dans nos archives sont en même temps *propriétaires*, comme Polivios I. S.<sup>430</sup>, qui déclare comme profession « artiste et *propriétaire* ». Nous trouvons Polivios en tant que client du notaire en 1905 pour la première fois, et jusqu'à la fin de 1910 il a signé en tout 42 actes notariés. Selon ces actes, le peintre loue 3 magasins (dans les quartiers de Monastiraki, de Neapoli et de Vathia), 3 maisons (au quartier de Neapoli), 3 champs (2 à la région campagnarde de Kifissia et 1 au faubourg de Peristeri) et un terrain à bâtir au faubourg de Nouveau Phalère. On le voit aussi prêter de l'argent, en tout 14.000 drachmes (507£) à trois personnes différentes.

Le cas de ce peintre constitue un cas particulier vu que l'absence de contrats concernant les artistes nous pousse à penser qu'ils n'avaient pas de revenus importants.

#### 5. « Transport et Marins »

Dans cette catégorie nous avons classé –en harmonie absolue avec celle du recensement de 1907– les cochers, les charretiers, les porteurs, les canotiers, les hommes de la marine commerciale et les employés du tramway et du chemin de fer<sup>431</sup>. D'ailleurs ces derniers apparaissent uniquement lors de la dernière période (1899-1902). Le nombre des cochers dans les actes de décès du service de l'état civil augmente d'une période à l'autre. Plus en détail : à 55 lors de la première période, ils sont 67 lors de la deuxième période pour arriver finalement à 70 personnes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>432</sup>. Ce résultat s'oppose aux tableaux des

<sup>429</sup> Le recensement de 1907 classe les photographes chez les « artisans ». Les peintres, les acteurs, les sculpteurs et les artistes dans la catégorie des « professions libérales ».

<sup>430</sup> Polivios S., en 1905, selon le guide d'Igglessis, résidait rue Proastiou 15 (aujourd'hui nommée Emmanuel Benaki). Nous pouvons trouver un de ses tableaux au musée de la ville d'Athènes. Il est mort en 1923.

<sup>431</sup> Les chemins de fer grecs, jusqu'en 1914, étaient une entreprise privée.

<sup>432</sup> Cependant ce groupe présente un âge moyen au décès de deux ans de moins que l'âge moyenne au décès de la population : 46 ans.

recensements qui présentent la catégorie des cochers en plein déclin alors que d'autres sources<sup>433</sup> nous montrent que leur nombre augmente pour atteindre les 250 au début du siècle. Peut être que ceci montre que les personnes employées dans le transport constituent une population mobile qui échappe parfois aux méthodes de recensement, ou bien que ces personnes exercent aussi un deuxième métier, et que ce soit ce dernier qu'ils déclarent, ou peut être ils se « cachent » dans la catégorie des « industriels » ou des « ouvriers ». Bien évidemment, les sources utilisées ne permettent pas la distinction entre les propriétaires des voitures et les conducteurs.

Elie Cabrol qui a visité la capitale en 1889 est vraiment intéressé par les cochers ; il les décrit et conseille les futurs visiteurs présomptifs d'Athènes.

**« ...Je signale une particularité curieuse du service des voitures de place: MM les cochers ne savent pas lire ; ils sont incapables de déchiffrer les noms des rues et les numéros des maisons. En revanche, ils ont de la mémoire et connaissent admirablement la ville et même presque tous les noms des habitants. Quand on les prend, on est obligé de leur dire : « Menez-moi telle rue, dans la maison qu'habite monsieur tel, qui est marchand, artisan, député, banquier, militaire etc. » et ils vous y conduisent sans broncher. Il s'ensuit qu'un étranger, même parlant le grec, mais ne connaissant pas à fond la ville, est forcément obligé d'avoir recours à un intermédiaire pour les courses les plus simples. Quant aux prix des voitures, ils sont plus élevés qu'à Paris et à Londres »<sup>434</sup>.**

Dans les archives du notaire il existe 21 contrats de location de voitures. Dans ce contrat il est toujours décrit le type de voiture (landau, victoria, vis-à-vis), le nombre de chevaux et leur âge. Le coût de la location varie de façon importante, même s'il s'agit de biens apparemment identiques. Ainsi, une carriole à deux roues et un cheval de 10 ans se louent en 1889 dans les 3.8£ et en 1906 vers les 2.2£. Peut être qu'elle était considérée dépassée vu que celles à 4 roues étaient déjà très répandues. Cependant, lors de la même année –en 1906-, deux voitures de type Landau avec 2 chevaux entre 7 et 8 ans sont louées par deux propriétaires différents à 2.6£ l'une et l'autre à 7£.

Même s'il est difficile de tirer des conclusions de ces contrats, le tableau qui suit indique les prix moyens de la location d'une voiture selon le nombre de chevaux qui sont inclus dans la location.

Tableau 4 : Prix du loyer d'une voiture selon le nombre des chevaux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle

Nombre des chevaux	Nombre des contrats	Prix moyen du loyer £
0	3	3.6
1 (10-15 ans)	7	3.0
2 (6-12 ans)	9	5.7
3 (9 ans)	1	7.7
4 (12 ans)	1	5.8

<sup>433</sup> N. G. Igglessis, *Guide de Grèce*, 1910.

<sup>434</sup> Elie Cabrol, *Voyage en Grèce, 1889. Notes et impressions*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890, p.22. Bibliothèque Municipale de Lyon.

Des contrats de vente de chevaux lors des années 1905-1907<sup>435</sup> il semble que la valeur d'un cheval s'élève entre 16 et 29£<sup>436</sup>.

Enfin, il existe 22 contrats par le biais desquels les cochers louent des étables. Ces étables se trouvent au sein de la ville même (dans le quartier de Metaxourgio c'est-à-dire à proximité de l'usine de gaz à éclairage) et dans le quartier de Vathia, (c'est-à-dire à côté de la place d'Omonia) ou bien dans des faubourgs agricoles du même comme Patissia ou Sepolia. Le prix moyen du loyer s'élève à 1.9£ par mois. Comme dans le cas des jardiniers, les cochers ont la possibilité d'habiter une pièce annexée à l'étable.

### 6. « Ouvriers »

Dans les actes de décès il est très rare –une fois sur trois- que le terme « ouvrier » est accompagné d'une qualification comme : ouvrier à la Manufacture de tabac, ouvrier de gaz d'éclairage, ouvrier machiniste. Ces gens connaissent un métier, ont une connaissance acquise par l'expérience qui les différencie des autres « ouvriers ». D'ailleurs le fait que la personne qui déclare le décès de l'ouvrier connaisse aussi sa spécialité est important. Peut être qu'il s'agit d'une volonté de la personne de se distinguer des simples ouvriers. Les ouvriers présentent l'une des plus faibles moyennes d'âge au décès : 44 ans contre 48 ans pour le reste de la population.

Dans cette catégorie<sup>437</sup>, nous avons inclus également ceux qui exercent dans la construction<sup>438</sup>, comme les maçons et les tailleurs de pierre. A part quelques exceptions très rares la reproduction du métier d'ouvrier en bâtiment se faisait par le système empirique de la transmission de la technique<sup>439</sup>.

Dans quelques contrats, lorsqu'un *propriétaire* embauche quelqu'un pour cultiver un champ ou pour s'en occuper, cet homme se déclare quelquefois jardinier et d'autres fois « travailleur ». Les quelques ouvriers agricoles sont donc inclus dans cette catégorie.

La réalité de chaque profession est caractérisée par de nombreuses situations. Nous le voyons lors de la lecture des écrits de cette époque. Dans les archives de Vouziki nous trouvons 3 contrats d'embauche d'ouvriers qualifiés. Dans le premier<sup>440</sup> Georges F., commerçant et *propriétaire*, embauche pour un an Angelis I. A., fabricant de bougies. Angelis se doit d'exercer son métier mais aussi d'effectuer toutes les tâches assignées à la boutique ; Georges F., de son côté, se doit de tâcher à veiller à la nourriture de son employé. Dans le deuxième<sup>441</sup>, le commerçant Georges P.<sup>442</sup> embauche dans sa boutique

<sup>435</sup> Actes notariés n° 20.614 du 19 septembre 1905, n° 21.529 du 4 septembre 1906, n° 22.686 du 24 novembre 1907.

<sup>436</sup> Un cheval de 5 ans vaut 800 drachmes (29 livres ou 12 salaires de jardinier) et un cheval de 6 ans 500 drachmes (16 livres ou 7 salaires de jardinier).

<sup>437</sup> Voir Annexes, Tableau 12, p.358 pour une liste détaillée.

<sup>438</sup> Les tableaux publiés du recensement grec de 1907 et du recensement français de 1891 classent les métiers du bâtiment dans l'industrie.

<sup>439</sup> Michalis Riginos, *Formes de travail infantile dans l'industrie et l'artisanat, 1870-1940*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques - Centre National de Recherches, 1995, p.68.

<sup>440</sup> Acte notarié n° 2.903 du 19 août 1889.

<sup>441</sup> Acte notarié n° 2.052 du 2 novembre 1888.



de couture Dimitris S., couturier de vêtements européens, pour un laps de temps de 6 mois. Ses tâches ne se limitent pas uniquement à l'exercice de son métier : il doit aussi diriger la boutique et noter les bénéfices et les dépenses dans les livres correspondants. Enfin, en 1891, Georges T., tourneur, embauche le mécanicien Ioannis Z. pour 10 ans en tant qu'associé dans sa tournerie, à côté de la Cathédrale, dans le centre commercial de la capitale. L'ouvrier doit exercer le métier du charpentier. Il recevra un salaire et tous les mois les gains seront partagés entre les deux partenaires. Bien entendu, pour 5 ans, le patron va recevoir une part des revenus de son associé afin de compléter la moitié de la valeur du capital de l'entreprise.

## 7. « Sans profession et Etudiants – élèves »

Ce groupe est certainement celui qui est le moins homogène –au moins en ce qui concerne le statut social de chaque individu. Cependant la caractéristique commune à tous est le fait qu'ils appartiennent à la population inactive de la capitale. Dans ce groupe nous avons inclus ceux qui se déclarent « ex » ou « sans »<sup>443</sup> mais aussi les soldats, les élèves et les étudiants. Nous savons par de descriptions que très souvent l'étudiant était obligé de travailler pour subvenir à ses besoins<sup>444</sup>. La source que nous utilisons ne nous permet pas de savoir si ces étudiants exerçaient aussi quelque profession. Cependant les hommes qui se déclarent docteurs en droit ou en médecine ont été classés dans la catégorie des professions libérales. Des personnes comme Konstantinos E., malgré son titre de docteur en droit, a fini par devenir fonctionnaire et *propriétaire*.

L'âge moyen au décès est le plus faible rencontré soit 35 ans. Le fait que 64% des personnes qui appartiennent à ce groupe sont des élèves, des étudiants et des soldats explique ce jeune âge.

## 8. « Commerçants »

Malheureusement nous ne possédons pas de données supplémentaires pouvant nous aider à séparer le commerce en gros du commerce au détail. Et bien entendu on ne connaît pas le nombre d'employés qui sont embauchés, ni les recettes. L'imprécision du terme « commerçant » a déjà été pointée du doigt par Igglessis dans l'introduction à son guide

<sup>442</sup> Dans le Guide d'Igglessis de 1905, Georgios P. est enregistré en tant que vendeur de tissus. Sa boutique se trouve sur la rue Eolou, au numéro 6, à côté de la place de Monastiraki. La maison du commerçant se trouvait sur la rue Epikourou, dans le quartier commercial du Psirri.

<sup>443</sup> Malgré le fait que dans cette catégorie peuvent coexister aussi bien les chômeurs manœuvres et les personnes sans occupation en quête d'un poste dans la fonction publique, nous avons été obligé par manque d'informations de rassembler toutes ces personnes à la catégorie « Sans profession ». Antonis Liakos, *Travail et politique en Grèce de l'entre-deux-guerres. Le bureau international de travail et l'émergence des institutions sociales*, Athènes, Institution de recherche et d'éducation de la Banque Commerciale de la Grèce, 1993, p. 397-398.

<sup>444</sup> N. A. Bernardakis écrivait au *Journal des économistes*, le 15 juillet 1870 « On en voit quelques fois, fils de pauvres rayas des provinces les plus reculées de la Turquie, dénués de toutes ressources, supportent, comme jadis à Paris les capets de Montaigu, les plus dures privations, pour arriver à se nourrir du pain de l'intelligence. Il y en a qui s'engagent comme domestiques et se réservent dans la journée quelques heures seulement pour suivre les cours. Nous en avons vu qui se réduisaient pendant des mois entiers au pain et à l'eau pour acheter les livres nécessaires à leurs études. [...] Combien ces jeunes travailleurs sont heureux quand ils sont un peu avancés et peuvent donner des leçons ; alors, souvent même, ils font des économies dont les épargnes font vivre un vieux père, une mère malade, ou viennent au secours d'un frère, ou d'une sœur qui fréquente l'école ». Pierre A. Moraitinis, 1877, p. 90-91. Edmond About écrivait au milieu des années 1850: « Tu trouves des étudiants de toutes sorte à Athènes, sauf l'étudiant qui n'étudie pas. L'élève -mendiant n'est pas rare. L'élève serviteur est le plus répandu de tous ». Edmond About, p.172.

de 1905 et il désigne le ministère comme responsable du manque de données sur les commerçants<sup>445</sup>. Dans cette catégorie sauf les épiciers, les aubergistes, les bouchers etc. nous avons inclus les mandataires et les agents immobiliers.

### 9. « Professions libérales »

Bien entendu, cette catégorie rassemble les diplômés, les métiers qui sont accompagnés d'un prestige social, même si celui-ci n'est pas accompagné toujours d'une fortune importante.

Les professions libérales enregistrent un âge moyen au décès de 4 ans de plus que la moyenne de la totalité de la population : de 52 ans contre 48 ans. Les avocats sont ceux qui enregistrent l'âge au décès moyen le plus avancé : 56 ans

Dans les contrats de mariage, la valeur des dots des épouses quand l'époux exerce une profession libérale, se cumule à un niveau élevé : de 200£ à 1.195£. Ces valeurs sont équivalentes –respectivement- aux salaires d'un ouvrier qualifié de 19 et de 50 ans.

### I. Ingénieur ou mécanicien ?

La profession du « mécanicien » nous a posé problème : le terme grec « mécanicien » est assez vague (ingénieur civil, mécanicien) car la personne peut exercer dans la navigation commerciale ou militaire ou bien dans l'industrie ou l'artisanat, comme dans les travaux publics. Dans le recensement de 1907 les « mécaniciens » apparaissent dans la catégorie des professions libérales mais aussi dans celle des transports (c'est-à-dire en tant que personnes qui travaillent dans des bateaux à vapeur, chemins de fer et usines à vapeur). Il existe des chercheurs comme Chr. Agriantoni<sup>446</sup>, qui soutiennent que les mécaniciens doivent être classés dans l'industrie/artisanat et qu'aurait été un anachronisme de les considérer comme professionnels libéraux.

Les « mécaniciens » apparaissent comme une catégorie distincte pour la première fois dans le recensement de 1879 : 705 « mécaniciens » existaient alors en Grèce et 65 dans le dème d'Athènes. L'Ecole des Ingénieurs étant fondée en 1887 et les 13 premiers ingénieurs ayant terminé leurs études en 1890<sup>447</sup>, il est certain que ces « mécaniciens » ne sont pas de diplômés formés en Grèce. Mais existaient aussi des ingénieurs avant la fondation de l'Ecole grecque, apparemment venant d'universités étrangères, mais aussi des ingénieurs étrangers qui habitaient en Grèce<sup>448</sup>. D'ailleurs, le fait qu'ils soient inscrits dans une catégorie distincte nous fait penser que leur statut n'était pas négligeable.

<sup>445</sup> « Nous pensions diviser les listes des personnes qui exercent un métier en catégories plus précises. Malheureusement les listes qui nous ont été envoyées par ces messieurs les directeurs des affaires économiques classent toutes les personnes exerçant un métier dans une seule et même catégorie ». N. G. Igglessis, *Guide de Grèce*, 1<sup>ère</sup> année, 1905-1906.

<sup>446</sup> Christina Agriantoni, 1986, p.357.

<sup>447</sup> En tout, de 1889 à 1902, 139 ingénieurs diplômés sortent de l'Ecole grecque des arts mécaniques. Yannis Antoniou, 2006, Tableau 5, p.199.

<sup>448</sup> Nous savons que vers le XIX<sup>e</sup> siècle, 180 étudiants grecs étaient inscrits dans des écoles françaises. Plus précisément, entre 1880-1895, 70 étudiants grecs étaient inscrits dans les Grandes Ecoles. Nous savons par ailleurs qu'entre 1855-1900 à Zurich 23 étudiants grecs ont pris leur diplôme. Enfin, en 1880, au pôle des travaux publics du ministère de l'intérieur, 41 mécaniciens ont été embauchés. Yannis Antoniou, *Les ingénieurs grecs. Institutions et idées, 1900-1940*, Athènes, éditions Vivliorama, 2006, p.156, 159, 160.

On rencontre les premiers « mécaniciens » dans les actes de décès les années 1880. 6 d'entre eux sont d'origine étrangère : France, Italie, Autriche, Suisse. A la fin du siècle leur nombre augmente : ils sont 20. Sur les 20 hommes qui meurent à la capitale lors de la période 1899-1902, 10 sont originaires d'Athènes, les 6 autres d'autres régions alors que 4 d'entre eux viennent de l'étranger. Entre temps d'autres spécialisations relatives à la profession d'ingénieur apparaissent, comme les ingénieurs du département (c'est-à-dire fonctionnaires) et les ingénieurs militaires. Un fait qui reste flou est le suivant : nous ne savons pas si tel ou tel ingénieur exerce dans les travaux publics ou dans l'industrie ; s'ils sont allés loin dans leurs études ou s'ils sont spécialisés dans la manipulation de machines spécifiques. Le guide d'Igglessis de 1905 est témoin d'une confusion qui existait pour la profession d'ingénieur : il n'est pas rare de rencontrer la même personne qui est désignée en tant que mécanicien dans la liste des professionnels et « architecte » dans la liste des habitants<sup>449</sup>.

D'ailleurs, dans les actes de mariage<sup>450</sup> il existe 76 « mécaniciens » inscrits qui sont nés vers le milieu des années 1860. Nous avons trouvé 5 d'entre eux qui ont été professeurs à l'Ecole des Arts Industriels et deux d'entre eux qui ont été nommés en tant qu'Ingénieurs du Département. En dehors de ceux-ci, 28 personnes se déclarent machinistes, Ingénieurs du département<sup>451</sup>, chefs de chantiers, mécaniciens de gaz d'éclairage, mécaniciens de la Marine Royale ou ingénieurs civils<sup>452</sup>. L'un d'entre eux était professeur à l'Ecole Polytechnique. Il s'agit de Georgios M. originaire de Patras, qui en décembre 1901<sup>453</sup> et à l'âge de 27 ans, épouse Ekaterini M., 20 ans, d'Athènes. Il s'agit pour tous deux de leur premier mariage et ils signent l'acte. La cérémonie est effectuée dans la maison du père de l'épouse, Kitsos M., fils du général M., à la rue Falirou 3 (dans l'actuelle région de Makriyiannis). G. M. a été professeur de l'Ecole Polytechnique lors de la période 1896-1938 ; il avait fait ses études à l'Ecole des Mines<sup>454</sup>.

On a décidé donc que les 20 « mécaniciens » rencontrés lors de la période étudiée dans nos sources appartiennent aux cadres supérieurs.

### 10. « Employés »

Dans les actes de décès dépouillés, la profession de l'« employé » et celle du « serviteur » sont les plus courantes. Au fil du temps, d'autres mentions se rajoutent : Employé commercial, employé privé, employé en banque, commis, huissier, comptable, mais aussi

<sup>449</sup> Après le croisement des deux listes du *Guide*, (adresse des habitants et adresse des professionnels) sur 24 architectes-exerçant un métier qui apparaissent dans les deux listes, 6 d'entre eux sont enregistrés comme ingénieurs dans la liste avec l'adresse de résidence alors que des 44 mécaniciens – exerçant un métier, 3 sont enregistrés en tant qu'architectes.

<sup>450</sup> Comme nous l'avons déjà mentionné, les actes de mariage du service de l'Etat Civil sont une source d'archives particulière, vu qu'y sont sur représentées l'élite (21%) et les couches moyennes (66%) de la société athénienne alors que le milieu populaire est sous représenté.

<sup>451</sup> D'ailleurs l'un d'eux sera désigné directeur de l'Ecole Polytechnique. Il s'agit d'Aggelos G., originaire de Spetses, qui épouse en 1898 à l'âge de 39 ans Antigone S., 25 ans, originaire d'Athènes, dans la maison du père de l'épouse, à la paroisse des Agioi Theodori. A. G était depuis 1886 ingénieur du département d'Arcadie. Acte de mariage numéro 59, Tome AB, 1898. Lors de la période 1898-1927, il a été professeur et directeur de l'Université Nationale de Technologie. Il dirigeait le domaine des travaux portuaires et hydrauliques et avait étudié aux universités de Dresde et Karlsruhe. Yannis Antoniou, 2006, Tableau 8, p.202.

<sup>452</sup> Leur dernier fils, Kitsos Maltezos (né en 1921) est mort à l'âge de 23 ans, lors de l'Occupation.

<sup>453</sup> Acte de mariage numéro 1, Tome A, 1902.

<sup>454</sup> Yannis Antoniou, 2006, Tableau 8, p.202.

employé à l'hôtel, à l'imprimerie et serviteur d'épicerie. D'ailleurs, avec le temps, l'emploi du terme « serviteur » commence à diminuer : 111 serviteurs meurent à la capitale lors des années 1860, alors que deux décennies plus tard nous en trouvons 93, et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le nombre des *serviteurs* ne s'élève qu'à 50. Au contraire le nombre d'*employés*, surtout des employés dont la qualification est mentionnée, augmente considérablement.

Les employés enregistrent l'âge moyen au décès le plus bas<sup>455</sup> sur le total de la période étudiée : ils meurent dix ans plus tard que les hommes de plus de 15 ans (48 ans contre 38 ans). Ce n'est probablement pas les conditions de travail des employés ou la qualité de leur vie qui entraînent cet âge jeune mais le fait que le serviteur est souvent une jeune personne au début de sa carrière professionnelle.

Tableau 5 : 1859 – 1902. Employés et serviteurs. Age moyen au décès

Profession	N	Age moyen au décès
Employé clairement défini	97	49
«employé»	275	41
«serviteur»	254	32
Total	626	38

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902.

La nature du travail des serviteurs de boutiques et des employés ne semble pas beaucoup varier lorsqu'on se penche sur les détails que donnent les contrats d'embauche. Dans les deux cas il est mentionné que l'employé se doit de travailler « *personnellement, soigneusement et régulièrement au sein et en dehors de la boutique* » et d'« *effectuer tous les travaux que demande son métier* ». Par exemple, Dimitrios K. est embauché en 1888 et en 1889 par des employeurs différents. La première année il est embauché pour 4 mois en tant que « serviteur de boucherie » par Nikolaos P.<sup>456</sup>, boucher ; L'année d'après il est embauché en tant que boucher pour une durée de 8 mois par Stamos H.<sup>457</sup>, vendeur de bêtes. Ses obligations sont exactement les mêmes mais lors du deuxième emploi son salaire est bien plus élevé. Par ailleurs le jour de la signature du contrat, il reçoit trois mois de salaire en avance. Dans les deux contrats, il est mentionné que Nikolaos va devoir voyager en dehors d'Athènes pour acheter des bêtes qui serviront à son métier. Dans le premier contrat il est clairement mentionné que l'employeur se doit de payer toutes les dépenses des allers-retours, ainsi que la nourriture de son employé.

Il est mentionné dans deux contrats d'embauche que si l'employé démissionne, est dispensé ou refuse d'effectuer les tâches qui lui sont assignées, il doit payer à son employeur une somme de 500 drachmes (16£), c'est-à-dire une somme qui correspond à 7 salaires.

Des employés finissent par fonder leur propre entreprise. Dans le guide d'Igglessis de 1905 mais aussi dans les contrats de location de boutiques, nous trouvons trois employés (dont l'un était embauché en tant que *serviteur d'épicerie*) qui ont fini par ouvrir leur propre boutique. Le premier d'entre eux est Ioannis T., vendeur d'alcool, qui en 1891 est

<sup>455</sup> Nous excluons la catégorie des personnes sans activité professionnelle.

<sup>456</sup> Acte notarié n<sup>o</sup> 1.930 du 28 septembre 1888.

<sup>457</sup> Acte notarié n<sup>o</sup> 2.699 du 29 juin 1889.

embauché<sup>458</sup> pour 36 mois par Panagiotis C., vendeur de légumes. En 1905 Ioannis tient un restaurant-bistrot sur la place de Varvakios. C'est en face des Halles, là où se trouve aussi le magasin de légumes de la personne pour qui il travaillait auparavant. Pour ouvrir sa boutique, il a dû investir au moins 21 salaires mensuels<sup>459</sup>.

Dimitris L. est embauché en 1892 pour 6 mois en tant que *serviteur* à l'épicerie d'Alkiviadis K.<sup>460</sup>. Selon ce contrat le serviteur est habitant de la ville de Sparte (Péloponnèse) et il vit à la capitale de manière provisoire. 13 années plus tard cependant, en 1905, il reloue<sup>461</sup> pour 39 mois (donc sa boutique a ouvert plus tôt) une épicerie au quartier de Plaka, sur le croisement des rues Apollodorou et Ariou Pagou<sup>462</sup>. Nous ne connaissons pas la taille de son entreprise mais selon un contrat de vente de 1888<sup>463</sup> l'équipement d'une épicerie a été vendu à 30£ ou 935 drachmes, somme qui correspond à 29 salaires d'un serviteur.

Le dernier cas concerne le boucher Spyridon B.. En 1890 il est embauché pour 6 mois dans la boucherie de (sa famille ?) Panayiotis et Konstantinos B.<sup>464</sup>, à la rue Poliklitou (très proche des Halles). Le salaire mensuel de Spiridon est bien plus haut que le salaire moyen : Il est de 120 drachmes (4 livres). Un an plus tard, il loue<sup>465</sup> une boucherie au croisement des rues Evripidou et Menandrou, c'est-à-dire 4 rues plus loin de la boutique où il exerçait auparavant. En 1905 Spiridon entretient une boucherie sur la rue Adrianou et 4 boucheries sont enregistrées aux noms de ses ex employeurs. Il semble que Spiridon a été employé pour se former mais aussi pour rassembler un capital initial dans le but de créer sa propre entreprise. Les six mois de salaire correspondent au loyer annuel qu'il débourse pour la boutique de sa propre entreprise (720 drachmes).

Nous rencontrons d'autres cas où l'employeur et l'employé ont un lien de parenté. Nous avons deux cas où l'employé est le frère de son employeur<sup>466</sup>. Dans ces deux cas, le salaire de l'employé (pour environ 10 ans) est très peu élevé. Aussi, le règlement des salaires se fait par le transfert de la propriété des meubles et des marchandises de la boutique.

Les cadres supérieurs sont classés dans un groupe à part. Cette distinction vise à mettre en avant une hiérarchie des métiers puisque nos sources nous fournissent que rarement des informations sur le statut des personnes.

<sup>458</sup> Acte notarié n° 5.236 du 20 septembre 1891.

<sup>459</sup> Dans les contrats de vente des années 1888 et 1889, la valeur moyenne des meubles d'un bistrot est de 46£ (1430 drachmes), somme qui correspond à 21 salaires d'un employé commercial.

<sup>460</sup> Acte notarié n° 5.580 du 9 janvier 1892.

<sup>461</sup> Acte notarié n° 20.319 du 8 juin 1905.

<sup>462</sup> Ces deux rues n'existent plus aujourd'hui car des fouilles sont effectuées dans le chantier de l'Ancienne Agora.

<sup>463</sup> Acte notarié n° 1.054 du 22 novembre 1887.

<sup>464</sup> Acte notarié n° 4.319 du 20 novembre 1890.

<sup>465</sup> Acte notarié n° 4.757 du 4 mai 1891.

<sup>466</sup> La première histoire concerne Ioannis T. qui en 1880 est embauché par son frère Dimitrios pour qu'il travaille dans sa boutique de farine, que ce dernier tient à côté de la station ferroviaire, pour une durée de 9 ans. Malheureusement nous n'avons pas pu retrouver Ioannis dans d'autres sources. En tout cas Dimitrios, en 1905, tient une épicerie-brasserie (probablement) à la même adresse. Acte notarié n° 1.486 du 13 mai 1888. La deuxième histoire concerne les frères N. P.. Le frère aîné, *marchand tailleur*, embauche son frère pour une durée de 10 ans et demi en tant qu'employé commercial. Pour régler le salaire, Christos vend à Dimitrios toutes les marchandises de la boutique. Acte notarié n° 4.523 du 1 février 1891.

## 11. « Manufacturier - Industriels - Armateurs - Rentiers – Monnaie (emplois de l'argent, courtier, Bourse) »

Il est certain que certaines personnes de cette catégorie sont économiquement inactives. Cependant toutes ces personnes appartiennent au sommet de la pyramide socio-économique, à l'élite de la société athénienne. Cette population représente une part très faible de la population masculine adulte sur le total des trois périodes étudiées. Lors des années 1860, elle représente tout juste 0.3% de la population masculine alors qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle elle en représente 0.6%. La plupart d'entre eux exercent des professions qui ont un certain rapport avec l'argent (banquiers, boursiers<sup>467</sup>, prêteurs de fonds etc.). Nous remarquons par ailleurs que lors des deux dernières périodes (1879-1884 et 1899-1902) un homme sur deux mourant à Athènes vient de l'Empire ottoman<sup>468</sup>.

Au sommet de tous, Andreas Syggros, banquier né à Constantinople en 1830 avec un père venant de l'île de Chios. Il a fondé dans sa ville natale, avec G. Koronios et Stephanos Skouloudis, la *Banque de Constantinople*. En 1872<sup>469</sup> il s'est installé à Athènes au Mégaron Syggrou, en face du Palais Royal, au 5 de la rue Vassilissis Sophias. Trois ans plus tard, en 1875<sup>470</sup>, il épouse Ifigenia Mavrokordatou, fille de Ioannis et de Aglaia (aïeule de la famille renommée des Fanariotes Mavrokordatos), originaire elle aussi de Constantinople. Leur mariage est célébré chez D. Soutsou (aïeul lui-même de la grande famille de Fanariotes. Il sera plus tard maire d'Athènes) au sein de la paroisse d'Agios Georgios Karitsis<sup>471</sup>. En 1872 il fonde la Banque Générale De Crédit<sup>472</sup> et une décennie plus tard –en 1881- il fonde la Banque de l'Epire - Thessalie. Andreas Syggros a été mêlé à un des plus grands scandales boursiers de l'époque, connu jusqu'à aujourd'hui en tant que les *Laureotiques*<sup>473</sup>. Il a joué

<sup>467</sup> Les boursiers et les courtiers de bourse apparaissent pour la première fois lors de la dernière période, vu que la bourse d'Athènes –et la seule bourse grecque jusqu'à aujourd'hui- a commencé à fonctionner après 1876.

<sup>468</sup> Ces hommes proviennent surtout lors de la première période (1879-1884) des régions comme la Macédoine et Chios. Nous savons en ce qui concerne la Macédoine que la première banque de type occidental, la Banque Ottomane, a été fondée tout juste en 1863. Avant cette date les usuriers et les banquiers privés y étaient très puissants. C'était le plus souvent des Juifs, des Arméniens et des Chrétiens. Mark Mazower, *Thessalonique. Ville des fantômes. Chrétiens, Musulmans et Juifs, 1430-1950*, Athènes, éditions Alexandria, 2004, p.197. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les hommes-banquiers qui meurent à la capitale viennent le plus souvent de Constantinople. Fait qui est en harmonie avec l'arrivée des grecs de l'étranger qui avaient pour but de prendre une part des revenus agricoles par le biais de la fondation d'entreprises de banque et finance. G. B. Dertilis, *Histoire de l'Etat grec, 1830-1920*, Athènes, Librairie Estia, 2006, Tome A, p.416.

<sup>469</sup> En 1921, après la mort de la femme du propriétaire, Ifigenia Mavrokordatou - Syggrou, le Mégaron a été laissé à l'Etat grec pour héberger le Ministère de l'Extérieur.

<sup>470</sup> Acte de mariage No 10, Tome 1875 AB.

<sup>471</sup> Connue aujourd'hui en tant que « la maison jaune », sur la rue Panepistimiou, il s'agit d'un des bâtiments les plus vieux de cette rue. Notons que D. Soutsos avait hérité d'une fortune immense, surtout immobilière, de son père Skarlatos Soutsos ; il en a vendu une grande partie à A. Syggros.

<sup>472</sup> La fondation de cette banque est le premier investissement important des grecs de l'étranger en Grèce. G. Dertilis, 2006, p.411.

<sup>473</sup> En 1863, après l'initiative de l'homme d'affaire italien Giovanni Battista Serpieri, la société de Laurion est fondée. Il s'agit d'une compagnie d'exportation de plomb à Laurion. Lorsque Serpieri a tenté cependant d'exporter de l'or des embouchures, l'état a soutenu que celles-ci lui appartiennent et que l'homme d'affaire tentait de s'enrichir grâce à de l'argent qui pourrait sauver l'économie du pays. Plus l'Etat insistait, plus la rumeur que Laurion cachait des rivières d'or se rependait. La tournure du débat a été l'un des facteurs qui conduira à la chute du gouvernement. Le nouveau président, Ep. Deligiorgis, choisira de résoudre le problème via la vente

un grand rôle en ce qui concerne l'appauvrissement de l'Etat grec en 1893<sup>474</sup> et a été un des mécènes les plus importants du pays. C'est grâce à son argent que le canal de Corinthe a été ouvert, que le Théâtre municipal d'Athènes a été fondé. Sans oublier les prisons de Syggrou, l'atelier des femmes démunies, ainsi que beaucoup d'autres fondations d'intérêt public à Chios et à Constantinople. Il légua de grandes surfaces à l'orphelinat « Amalio ». Par ailleurs il donna de grosses sommes pour ériger entre autres une nouvelle aile à l'hôpital Evangelismos et pour ouvrir une grande avenue, qui porte d'ailleurs son nom, reliant Athènes au Vieux Phalère. Il se faisait élire dès 1885 député de Syros. Andreas Syggros est mort sans enfants à Athènes en février 1899 à l'âge de 68 ans<sup>475</sup>.

Syggros représente l'élite de la société athénienne, mais aussi de l'Etat grec ; nous rangeons aussi dans cette catégorie les industriels comme Angelos Pyrris (1866-1916). Pyrris a fondé au faubourg d'Ambelokipi en 1888 (faubourg qui a été intégrée au dème d'Athènes au début du XX<sup>e</sup> siècle) une usine de fabrication d'étoffes à vapeur dénommée « Pyrris A. et P.S ». En 1904 l'usine fonctionnait avec une force motrice de 80 chevaux, sa production annuelle des étoffes de laines et des draps s'élevait à 43.000£ (1.500.000 drachmes), et elle occupait plus de 200 ouvriers<sup>476</sup>. En 1904, il tient une boutique commerciale de produits en laine avec son frère Alékos<sup>477</sup> sur le croisement de la rue Nteka (aujourd'hui dénommée Mitropoleos) avec la place Kapnikareas, très près de la Cathédrale. Angelos a aussi été conseiller municipal et une des personnes ayant travaillé pour la fondation de l'Association des Industriels et Manufacturiers Grecs ; Il touchait à plusieurs domaines : à la laine, la céramique, au bois et à l'industrie de fabrication de farine<sup>478</sup> etc. Sa maison existe toujours au quartier d'Ambelokipi, derrière la petite église d'Agios Andreas à l'Hôpital Hippocratio.

### 12. « Ambulant - Mendiants – Prisonniers »

Nous insérons dans la couche sociale la plus basse de la capitale les petits marchands et les marchands ambulants qui crient dans la rue, comme le cireur, le vendeur de petits pains chauds, les vendeurs de pistaches, les nettoyeurs de voitures mais aussi les porteurs d'eau

des actions de la société par des fonds privés. L'acheteur sera finalement le banquier A. Syggros. La nouvelle société des métaux de Laurion se transforme en société par actions et tout le monde est hanté par une manie d'obtenir ces actions. Des fortunes entières se font en une nuit mais personne ne s'occupe de la valeur réelle du plomb de Laurion. Les enregistrements des achats des actions de Laurion constituent un des premiers actes financiers qui ont été effectués à Athènes. Au départ, et en quelques mois, le prix de l'action triple. Elle retombe cependant très vite à sa valeur nominative. L'effondrement fera doubler les faillites, envoler les petites épargnes, et amènera finalement à la chute du gouvernement. Jouer avec les actions a entraîné la plus grande crise boursière du siècle. G. Dertilis, 2006, p.423-491. Les événements cités plus haut donnèrent beaucoup d'idées pour exercer ses satires. Dans les « Orismous », à travers « Asmodeos », nous apprenons ce que signifient les mots mine et le dividende. « Mine : l'erreur souterraine » ; « Dividende : Mot ancien, aujourd'hui inutile ». Michail Mitsakis écrira par ailleurs le récit « Un orpailleur Athénien », où le héros Megglidis répète souvent la phrase « nous donnerons les pierres de Dieu, nous donnerons les montagnes de Dieu, et nous recevrons quelques sterling !... »

<sup>474</sup> Il est raconté que A. Syggros a empêché le gouvernement de Tricoups de procéder à un nouvel emprunt car il visait à ce qu'il fasse faillite et à ce qu'il obtienne les privilèges de la banque. Il est d'ailleurs considéré responsable de l'éloignement de Théodoros Diligiannis, alors Premier ministre, du pouvoir, en février 1892.

<sup>475</sup> Acte de décès No 184, Tome AB.

<sup>476</sup> S. Koussoulinos, *Guide de Grèce, 1904*, Athènes, Imprimerie Sp. Koussoulinos, Tome D', p.222. (Bibliothèque Gennadios).

<sup>477</sup> La maison de campagne d'Alekos Pyrris existe encore ; elle abrite un restaurant, le « Baltazar ». Journal *Mikros Romios*, période D', Année 17<sup>e</sup>, No 83, février 2003.

<sup>478</sup> Journal *Imerissia*, <http://www.imerisia.gr/article.asp?catid=13774&subid=2&pubid=316733>.

et les vendeurs de glace. Nous trouvons dans des contrats de location de boutiques de notre notaire 5 d'entre eux : 4 vendeurs de pois chiches et 1 camelot. Les loyers qu'ils doivent déboursier sont assez bas. 3 d'entre eux résident dans une région éloignée du dème ; ce qui sous-entend un caractère assez provisoire de leur installation, tout au moins au début. Dimitrios R., vendeur de pois chiches et habitant du village Krania de Chalcis (Eubée), loue en 1886 une boutique sur la rue Aischilou 9 afin d'exercer son métier. Il renouvelle son contrat les deux années suivantes. En 1888 Dimitrios déclare qu'il est habitant d'Athènes.

Nous avons aussi classé dans cette catégorie les *vendeurs de tabac*. En effet, dans les contrats que nous avons dépouillé, les vendeurs de tabac louent le plus souvent un banc, une fenêtre sur la sortie d'une autre boutique : d'une épicerie, d'un café, d'un coiffeur et d'une pâtisserie. Il n'est pas rare qu'il s'agisse d'une sous-location. Le *commerçant de tabac* il a été classé avec les commerçants.

Nous avons ajouté dans ce groupe populaire les mendiants, les chiffonniers mais aussi les forçats-prisonniers. Il s'agit d'une catégorie qui enfle en nombre (18 pour la décennie 1860, 50 à la fin du siècle), et elle représente 1% du total de la population masculine. Cependant cette évolution n'est pas due à l'augmentation des mendiants, dont le nombre reste presque stable (12 pour les années 1860, 15 pour 1899-1902) mais à l'augmentation du nombre des prisonniers. L'âge moyen au décès pour cette catégorie semble être de 7 ans de plus que du total (55 ans contre 48) et ce à cause des mendiants ! Alors que les prisonniers sont pour leur majorité plus jeunes, (l'âge moyen au décès est de 38 ans) les mendiants sont âgés : en moyenne, ils meurent à 71 ans. Peut être que leur physionomie leur donnait l'image d'une personne très âgée mais qu'en réalité ils ne l'étaient pas. Il est en effet difficile d'admettre que les mendiants ont un âge au décès plus avancé que celui des médecins ou des avocats.

Michail Mitsaskis, dans son récit *Dessin nocturne*<sup>479</sup> décrit de manière détaillée ces personnes qui, minuit passé, alors qu'il y a un bon moment que le reste de la ville s'est endormi, viennent juste de terminer leur journée de travail.

**« Trois heures après minuit, et la place d'Omonia est déserte... [ ] Un par un, progressivement, les commerces, les cafés qui l'entourent, se vident de leurs clients...deux tabacs seulement, sans sommeil, côte à côte, sur le bout de la rue Stadiou, illuminent le trottoir de la lumière blanche sortant de leurs ampoules. Plus loin, au fond [ ], on voit un des cafés à moitié éclairé [ ] un peu après le café Ivi, la musique ambulante, embauchée pour faire plaisir à ceux qui boivent des bières, a fini de jouer la Traviata. Et les garçons qui vont et viennent transportent des sièges, [ ], ramassent les verres qui restent, ballaient les mégots du plancher, ainsi que les coques des pistaches. [ ] Trois-quatre voitures se tiennent sur la place et attendent quelque passager nocturne, avec leurs animaux fatigués, qui dorment presque debout. En face, [ ] éveillé aussi, le kiosque [ ] ; et dedans son vendeur, qui dort assis sur sa chaise, en prenant toute la surface étroite. [ ] Sur un des bancs, à proximité de l'estrade d'où la musique est jouée, [ ] on discerne deux personnes qui sont assises. La première, un homme haut de taille, avec une barbe noire, [ ] en tenant une baguette remplie de nœuds dans sa main est assis à l'une des extrémités ; la deuxième est un petit cireur, âgé au plus de 10 ans, avec sa casquette qui couvre son beau visage [ ] il est assis à l'autre bout. -petits pains chauds !... a retenti une voix, une ombre est apparue dans la pénombre**

<sup>479</sup> Publié dans le Journal *Akropolis* du 16 mai 1893. MITSAKIS Michail, *Proses*, Athènes, 1988, p.234-243.



**du café, entre un tourbillon de poussière, en tenant un grand plateau sur sa tête et un trépied entre ses mains. [ ] Il éteint le gaz dans la brasserie, ses portes se sont fermées, le vendeur de pains chauds s'est éloigné, et seuls le barbu et le cireur étaient encore sur le banc, préparant des négociations dissuasives ».**

### 13. « Clergé »

Selon l'ordre du 3-15 avril 1833 « sur la composition des ministères » 7 ministères ont été fondés. L'un était celui de « l'Écclésiastique et de l'éducation publique » et il est toujours en vigueur ayant sous sa tutelle les deux fonctions. Bien que l'Etat grec a institué un ministère des affaires Ecclésiastiques jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle les curés et le bas clergé vivaient des aumônes et ils ne touchaient pas de salaire contrairement au haut clergé. Le clergé devient salarié par la loi 536/1945 « sur la régulation des revenus du Clergé Orthodoxe de Grèce, de la méthode de paiement de ceux-ci et sur le financement de cette dépense ». La description du clergé d'Elie Cabrol, rencontré lors de son voyage à Athènes, est caractéristique:

**« Le gouvernement rétribue seulement les évêques. Les fidèles payent les prêtres du bas clergé –les papas- et insuffisamment. Pauvres par conséquent, ils sont presque tous forcés pour vivre d'exercer un métier ou de faire un petit commerce. Misérablement vêtus pour la plupart, ils portent toute la barbe, et leurs longs cheveux, que certains entre eux relèvent comme des chignons de femme et qu'ils laissent ensuite tomber sur leurs épaules pendant les offices, sont loin d'être d'une propreté parfaite. On les dit assez ignorants, voire même fanatiques »<sup>480</sup>.**

Alors que le clergé représente une catégorie distincte, nous avons classé le haut clergé soit le Métropolitain, l'Archevêque et les évêques payés par l'état<sup>481</sup> dans un groupe à part.

## Chapitre X. Les salaires et le pouvoir d'achat

Les « contrats d'embauche » et les contrats de « paiement de salaires de domestiques » trouvés dans les archives de Vouzakis permettent d'évaluer pour la première fois le salaire des employés de commerce, des jardiniers et des ouvriers qualifiés mais aussi les honoraires des avocats ou des entrepreneurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Une autre source, les contrats de vente de certains produits -surtout agricoles-, indiquent les revenus par la vente de lait, de moût, etc. Les inventaires après décès enregistrent la fortune du défunt, mais ils sont assez rares. Enfin, les baux de location donnent des informations sur les revenus venant de la gestion de biens immobiliers ou mobiliers. On va essayer d'éclairer, grâce à ces sources, quelques aspects économiques de la vie dans la capitale.

<sup>480</sup> Elie Cabrol, 1890, p.21.

<sup>481</sup> En 1875, les archevêques reçoivent 5.000 (171£) drachmes par an, les évêques 4.000 (137£) et le Métropolitain d'Athènes 6.000 drachmes (205£). En outre de ces appointements, ils perçoivent d'autres bénéfices considérables par les sacrements, les baptêmes, les mariages, les enterrements et les messes, ainsi que par les présents que leur font les prêtres et les couvents. P. Moraitinis, 1877, p.218.

## A. Salaires et honoraires

La période pour laquelle on dispose des données (les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XX<sup>e</sup>) coïncide avec une phase de dévaluation de la drachme qui a lieu entre 1886 et 1905<sup>482</sup>. La drachme et les prix se stabilisent définitivement après 1904-1905 pour retourner au niveau de 1886<sup>483</sup>.

Les recherches en histoire économique sur l'évolution des salaires et des revenus au XIX<sup>e</sup> siècle sont rares, ce qui ne nous aide pas à faire des comparaisons.

Les informations concernant les salaires journaliers des ouvriers dans l'industrie lors du XIX<sup>e</sup> siècle sont très peu nombreuses et très lacunaires. Selon Christina Agriantoni<sup>484</sup> le salaire journalier moyen en 1870 était de 2 à 3 drachmes (0.68– 1.10£) alors que pour les ouvriers qualifiés le salaire journalier était toujours de 4 drachmes (0.13£) et pouvait d'ailleurs dans certains cas atteindre et même dépasser les 10 ou 12 drachmes (0.37£). Elle précise aussi qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le salaire journalier moyen dans l'industrie était pour les hommes entre 3 et 5 drachmes<sup>485</sup>. Cependant d'après Ioannis K. Simantiras, avocat et maître de conférences à l'Université Nationale entre 1884 et 1903, le salaire journalier moyen est moins élevé dans trois types d'industries.

**Tableau 6: 1884-1903. Salaires journaliers moyens dans les industries du Pirée. Prix annuels**

Position	Moulin à farine	Distillerie	Fabrication Mécanique	Moyenne
Spécialisé (dr.)	2.45	2.00	1.00	1.82
Qualifié (dr.)	3.45	4.50	4.00	3.98
Spécialisé (£)	0.07	0.06	0.03	0.05
Qualifié (£)	0.10	0.13	0.11	0.11

Source: Ioannis K. Simantiras, *La question du cours forcé*, Athènes, Imprimerie de Droit L. Ch Veryianitou, 1905, Tableau 25, p.192.

Les salaires journaliers des ouvriers restent stables –en drachmes- sur les deux décennies, sauf la branche de l'industrie de la farine, où ils augmentent de 17% en 1891. Ils restent stables pour une période de 7 ans puis augmentent à nouveau de 14%. Cependant la dévaluation de la drachme diminue le pouvoir d'achat des salaires journaliers.

L'analyse des salaires est présentée dans le tableau 7. Il enregistre les données recueillies dans les contrats d'embauche des employés et des ouvriers. Il présente aussi tous les autres salaires connus de la période étudiée, tirés de sources différentes.

<sup>482</sup> En 1885, le cours du change de la drachme et de la livre d'or est de 0.038, en 1892 elle enregistre une forte chute pour atteindre les 0.027 et en 1910 elle atteint pratiquement sa valeur initiale, c'est-à-dire les 0.039. Cette dévaluation n'est pas due à une décision gouvernementale. En effet, en août 1885, la drachme commence à être dévaluée au sein du marché de change d'Athènes. Pendant cette période, on n'avait pas observé d'inflation importante sauf en 1890 (13%) et en 1894 (8%). G. B. Dertilis, Tome B', 2006, p.540-541.

<sup>483</sup> G. B. Dertilis, Tome B', 2006, p.583.

<sup>484</sup> Christina Agriantoni, 1986, p.197.

<sup>485</sup> Christina Agriantoni, « Industrie », in C. Hadziiosif (ed.), *Histoire de Grèce au XXe siècle*, Tome A', Les débuts, 1900-1922, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.199.

Il semble donc que le salaire moyen d'un ouvrier qualifié qui travaille dans le monde de l'artisanat était de 2£ alors que celui du directeur était de 7.4£. Le salaire d'un jardinier ou d'un ouvrier effectuant des tâches agricoles est un peu plus élevé (2.5£). Les salaires des employés sont très différents et la « fourchette » est assez importante. Dans le commerce, le salaire des employés est plus ou moins le double de celui d'un serviteur : il est de 2.1£, contre 1£. Dans l'administration publique, le garde du vestiaire de l'Hospice des Enfants abandonnés gagnait lui aussi 1£. Le concierge et l'assistant du cuisinier gagnaient un peu plus, alors que le salaire du cuisinier était équivalent à celui de l'employé commercial. Nous voyons donc que les salaires des employés commerciaux ne diffèrent pas beaucoup de celui des différents employés exerçant dans les diverses fondations de l'époque. Les différences sont cependant notables lorsqu'il s'agit de comparer le salaire des employés cités plus haut avec celui des employés de la Banque Nationale (par exemple de l'huissier) : il est 2.5 fois plus élevé que celui de l'employé de commerce. Même le salaire des employés placés au niveau le plus bas de la hiérarchie de la banque était toujours plus élevé que ceux des employés commerciaux. Nous rappelons que les employés de la Banque Nationale étaient aussi les seuls à jouir du privilège de la retraite. Il est donc certain qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme aujourd'hui, les postes à la Banque Nationale sont très attractifs.

**Tableau 7 : Durée du travail et salaire en drachmes et en £**

Année	Profession de l'employeur	Profession de l'employé	Durée du travail (mois)	Salaire mensuel en drachmes	Salaire mensuel en £	Source
1889	<i>Propriétaire &amp; commerçant</i>	Fabriqueur de bougies	12	40	1.3	Vouzikis
1888	Commerçant	Couturier de vêtements européens	6	60	1.9	Vouzikis
1908	Commerçant de Couture	Couturier de vêtements européens. Directeur	12	200	7.4	Vouzikis
1891	Ciseleur	Mécanicien (associé)	120	96	3.0	Vouzikis
	<b>Administration Publique</b>					
1885	Hospice des petits enfants	Garde du vestiaire	12	27	1.0	Journal
1885	Hospice des petits enfants	Concierge	12	40	1.5	Journal
1885	Hospice des petits enfants	Huissier	12	70	2.7	Journal
1886	Administration publique	Maître à l'école grecque	12	150	4.9	Journal
1886	Administration publique	Professeur au Gymnase	12	290	9.4	Journal
	<b>Agriculture</b>					
1889	Ménagère	Jardinier	12	60	2.0	Vouzikis
1909	<i>Propriétaire</i>	Ouvrier - Jardinier	10	60	2.3	Vouzikis
1909	<i>Propriétaire</i>	Ouvrier - Jardinier	18	80	3.1	Vouzikis
	<b>Force Publique</b>					
1890	Force publique	Maréchal de logis	12	71	2.3	Moraitinis
1880	Force publique	Lieutenant	12	145	5.1	Moraitinis
	<b>Employé - Commerce</b>					
1888	Vendeur de Farine	Vendeur de Farine	102	33.3	1.0	Vouzikis
1888	Boucher	Serviteur-Boucher	4	50	1.6	Vouzikis
1889	Vendeur de Bêtes	Boucher	8	80	2.6	Vouzikis
1890	Boucher	Boucher	6	120	3.9	Vouzikis

*Suite du tableau de la page précédente*

Année	Profession de l'employeur	Profession de l'employé	Durée du travail (mois)	Salaire mensuel en drachmes	Salaire mensuel en €	Source
	<b>Employé - Commerce</b>					
1890	Marchand de fruits	Serviteur de fruiterie	13	17.3	0.6	Vouzikis
1890	Marchand de fruits	Marchand de fruits	8	60	1.9	Vouzikis
1891	Marchand de légumes	Marchand de vin	36	60	1.9	Vouzikis
1892	Epicier	Serviteur d'épicerie	6	30	0.8	Vouzikis
1891	Marchand couturier	Employé commercial	124	40	1.2	Vouzikis
	<b>Employés</b>					
1862	Ecole privée des filles	Aide cuisiner	12	33	1.1	A.G.E.
1862	Ecole privée des filles	Concierge	12	40	1.4	A.G.E.
1862	Ecole privée des filles	Cuisinier	12	60	2.1	A.G.E.
1888	Banque nationale de Grèce	Huissier	12	172	5.4	Pizanias
1888	Banque nationale de Grèce	Employé bas placé	12	220	6.9	Pizanias
1888	Banque nationale de Grèce	Employé moyen placé	12	526.5	17	Pizanias
	<b>« Hauts Salaires »</b>					
1890	Administration publique	Chef de division	12	400	12.9	Pizanias
1890	Administration publique	Ministre	12	800	25.8	Pizanias
1880	Force publique	Major	12	388	13.5	Moraitinis
1880	Force publique	Officiers généraux	12	640	22.3	Moraitinis
1890	Banque nationale de Grèce	Supérieur	12	959	31.0	Pizanias

Sources : Fond d'archive du notaire D. G. Vouzikis, 1886-1891, 1905-1909. Société des amis de l'instruction, Budget des recettes et des dépenses pour l'année 1862, Archives Générales d'Etat, Fond Vlahoyanni. Pierre A. Moraitinis, La Grèce telle qu'elle est, Paris, Firmin Didot et Cie, 1877, p.237. Journal Ermis, No 34, 17 août 1886, p.272. Journal Ermis, No 52, 21 décembre 1886, p.417. Petros Pizanias, Salaires et revenus en Grèce, 1842-1923. L'exemple de la Banque Nationale de Grèce, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1985, Tableau 2, p.236-239.

Des archives notariées mais aussi des Guides de l'époque on a relevé quelques renseignements de type économique pour certaines professions dans la capitale.

Tableau 8 : Honoraires de certaines professions athéniennes

Année	Profession	Dr.	£	Notes	
1905	Cocher	1	0.03	Syntagma –Hôpital Militaire	trajet
1905	Cocher	12	0.39	Athènes- Pirée- Athènes	trajet
1905	Cocher	20	0.65	Location journalière d'une voiture	
1909	Avocat	600	23.23	Honoraires et dépenses pour ouverture de testament	
1860	Médecin	5	0.18	Visite	
1887	Géomètre	250	7.92	Mesure, dessin, gravure, division	
1891	Entrepreneur	4700	144.97	Réparation de domicile et construction d'un nouveau domicile au niveau du sol	3 mois
1889	Entrepreneur	450	14.64	Construction d'une chambre, 2 portes, 2 fenêtres, 2 volets, d'une terrasse et d'un puis.	1 semaine

Sources : Fond d'archives de D. G. Vouziki. 1886-1891, 1905-1909. La nouvelle Athènes. [ ], Athènes, éditions A. Sakellariou, 1860, p. 64. N. G. Igglessis, Guide de Grèce 1905-1906, Athènes, 1905, p.444-445, 449-450

Le prix de la course du cocher est sans doute enregistré à titre indicatif vu que les Guides étrangers de l'époque conseillent aux voyageurs de convenir du prix de la course avant de louer le carrosse, c'est-à-dire « faire une *symphonia* », comme en Italie, à Naples principalement »<sup>486</sup>. Et bien sûr, la rémunération de l'entrepreneur de construction ne concerne pas seulement son propre travail mais sert aussi à payer les ouvriers et peut être quelques matériaux. Dans le cas de la rémunération la plus élevée l'entrepreneur va devoir, en 3 mois, réparer le domicile de son client et construire parallèlement à l'autre bout de son terrain une nouvelle maison au niveau du sol. Le deuxième entrepreneur prend en charge un chantier moins important. Il doit construire une chambre avec 4 embrasures et une terrasse.

## B. Pouvoir d'achat et niveau de vie

L'absence d'étude et des données statistiques sur le pouvoir d'achat des salaires et les habitudes alimentaires des athéniens de l'époque nous obligent à essayer de combiner des études des périodes différentes et des données disparates. On va donc s'appuyer sur des études relatives aux habitudes alimentaires 1) de deux ménages de l'élite athénienne au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>487</sup> 2) du monde rural au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>488</sup> 3) de l'entre-deux-guerres<sup>489</sup> et 4) d'une famille de fonctionnaires à Athènes de l'année 1940<sup>490</sup>. Soit de toutes

<sup>486</sup> Grèce : Athènes et ses environs, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1890, p.XXXIII (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>487</sup> Stephanos P. Papageorgiou et Ioanna Pepelasi Minoglou, *Prix et marchandises à Athènes (1834). Comportement social et raisonnement économique de la famille Vassou Mavrovounioti*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1988. Eftihia D. Liata, *Prix et marchandises à Athènes (1839-1846). Un témoignage provenant du registre du commerçant Christodoulou Eftimiou*, Athènes, éditions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1984.

<sup>488</sup> Eugénie Bournova, *Rapsani dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Essai d'économie sociale d'un village grec*. Thèse présentée pour le Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de M. le Professeur M. Garden. Université Lyon II, 1986.

<sup>489</sup> Les résultats de ces deux études sont présentés dans le livre de Michalis Riginos, *Structures productives et salaires journaliers des ouvriers en Grèce 1909-1936. Industrie-Manufacture*, Athènes, Fondation de la recherche et de l'éducation de la banque Commerciale de Grèce, 1987. La première recherche concerne la période 1926-1927 et la région d'Athènes et du Pirée. N. P. Pratsikas, *Recherches sur le coût de la vie et sur le mouvement des prix à Athènes entre 1923-1927*, Athènes 1927. La seconde recherche a été effectuée

les études publiées sur ce sujet en Grèce. Il est impossible de calculer le coût de subsistance des athéniens faute de données et on se limitera à examiner la partie du salaire dépensée pour la nourriture et le loyer.

### 1. « L'abstinence de toute nourriture issue d'être vivant »

Pour se faire une idée du pouvoir d'achat procuré par les revenus de chacun, nous allons exprimer les salaires en quantités équivalentes des produits de consommation de base. Les prix sont présentés dans le tableau 9 ; ils correspondent au prix annuel moyen des produits pour la période 1885-1903 au marché du Pirée<sup>491</sup>. Les prix des produits de consommation de base ne présentent pas tous la même tendance. Certains produits voient leur prix augmenter continuellement [viande de bœuf (selon les statistiques de 1860 seulement 10% du bœuf consommé est importé)<sup>492</sup>, morue (importée à 100%), riz (uniquement une part de la consommation est importée)]. D'autres produits voient leur prix augmenter lors des années 1880 et lors des années 1890, puis diminuer avec l'application des mesures protectrices, pour arriver quand même à un niveau plus important que leur prix initial [haricots (importés en leur grande partie, vu que la production locale équivaut à deux kilos par an par personne), de l'huile, des olives]. Le prix du vin reste stable grâce à l'intervention de l'état pendant toute la période étudiée, alors que le prix du fromage semble diminuer à la fin des années 1890.

Tableau 9: 1885-1903. Prix moyen annuel de quelques produits au marché du Pirée. Prix d'achat en £ par kilo<sup>493</sup>

par le Service général de Statistique de Grèce en 1930. Th. Aïphantopoulos, « Les conditions d'existence des classes ouvrières en Grèce », *Bulletin économique et financier de la Banque d'Athènes*, juin 1932.

<sup>490</sup> Stavros V. Thomadakis, Eugénie Bournova, « Subsistance à l'avant guerre et survie pendant l'Occupation à Athènes : Histoire de la vie quotidienne », in Revue *Ta Istorika*, n. 41, décembre 2004, p.455-470.

<sup>491</sup> Pour tous les prix, voir Annexes, tableau 9, p.350-352.

<sup>492</sup> A. Mansolas, *Renseignements statistiques sur la Grèce*, Athènes, Imprimerie National, 1867, p.92 -96.

<sup>493</sup> Pour le prix du pain, voir Petros Pizanias, 1985, Tableau 3, p.69. Ces prix correspondent au prix moyen du pain de 1<sup>ère</sup> et de 3<sup>ème</sup> qualité des années 1882, 1898 et 1899.

Produit	Prix
Pain 1 <sup>ère</sup> qualité	0.011
Pain 3 <sup>ème</sup> qualité	0.009
Orge	0.005
Viande de bœuf	0.041
Viande caprine	0.033
Riz	0.018
Sucre	0.038
Café	0.110
Haricots	0.011
Huile	0.030
Olives	0.014
Fromage grec	0.039
Vin grec	0.013
Ouzo	0.033
Morue	0.030
Beurre	0.087
Un oeuf	0.002
Pommes de terre	0.004
Oignons	0.005
Tomates	0.007
Raisins	0.006
Pommes	0.013

Source: Ioannis K. Simantiras, *La question du cours forcé*, Athènes, Imprimerie de Droit L. Ch. Veryianitou, 1905, Tableau 24, p. 189-192.

Comment savoir les aliments qui composent le régime des athéniens, et quelles en sont les quantités consommées ? L'étude sur l'entre-deux-guerres soutient que les aliments qui constituent les repas des athéniens sont la viande, le poisson, les légumes secs, les pâtes, le pain et les légumes<sup>494</sup>. En mars 1940, une famille composée d'un couple de fonctionnaires et d'un jeune enfant, consomme en dehors du pain journalier, de la viande trois fois par semaine, du poisson deux fois, des légumes secs une fois par semaine, alors que qu'une fois par semaine la famille se nourrit exclusivement avec des pommes de terres. Les légumes sont présents dans son régime à peine deux fois par semaine alors que les pâtes accompagnent la viande. Le vin n'est consommé que trois fois par semaine. Dans le monde rural aux débuts du siècle, un ouvrier recevant un salaire journalier mange des légumes secs entre 3 et 4 fois par semaine, consomme 1 fois par semaine du poisson de basse qualité et des pâtes une fois par semaine. Par ailleurs, il mange en accompagnement du riz une fois par semaine et des pommes de terre quatre fois par semaine et il n'y pas mention de viande. Le champ de cette étude est localisé dans une région de chasse et d'élevage de bêtes domestiques, par conséquent la viande était incluse dans le régime

<sup>494</sup> L'auteur présente sans critiquer les conclusions des recherches de terrain faites à l'entre-deux-guerres qui concluent que le régime hebdomadaire d'une personne appartenant à la couche sociale la plus pauvre est composé de viande deux fois par semaine, de poisson de basse qualité une fois par semaine, de légumes secs trois fois par semaine et de pâtes une fois par semaine, alors que tous les jours, le pain, les pommes de terres, les légumes frais et le vin, ainsi qu'une quantité assez importante de sucre est consommée. Un régime qui comporte de la viande deux fois par semaine est complètement étranger aux habitudes méditerranéennes et tout particulièrement aux gens pauvres.



alimentaire. Il s'agit de données qui concernent le milieu agricole, où l'autosubsistance joue un rôle primordial ; par conséquent difficile à comparer avec la consommation urbaine.

Les études sur les deux ménages de l'élite athénienne des années 1834 et 1843 sont aussi sujettes de critique. Le régime alimentaire qu'elles proposent concerne des ménages qui incluent des domestiques (dans le premier cas 5 domestiques dans une famille de 7 personnes et dans le deuxième 2 domestiques pour 2 personnes). Il est certain que les domestiques ne mangeaient pas le beurre et le caviar cités dans la liste des produits alimentaires que les auteurs n'hésitent pas à rapporter à l'ensemble des personnes du ménage. Et ils ne buvaient pas de café (trop luxueux aussi), ou de vin comme le faisaient leurs patrons<sup>495</sup>. Le nombre d'œufs consommés est assez frappant dans l'étude de 1834 : 2 œufs par jour par personne. Par ailleurs les légumes sont presque absents dans les deux études mais la campagne est toute proche et on possède des jardins. Enfin, la consommation de viande consommée par ces deux ménages semble très importante. Ils consomment environ 200 grammes par jour soit 73 kilos par an, autant que les Français<sup>496</sup>. Il se peut que ces ménages reçoivent beaucoup puisqu'ils font partie de l'élite athénienne. Autrement les quantités proposées peuvent être consommées dans une famille nombreuse mais pas quand elle ne compte que 2 personnes.

L'article de Roïdis<sup>497</sup>, sur la nutrition des athéniens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous aide à comprendre la réalité de l'époque. Selon lui, donc, le marché alimentaire d'Athènes présente la même image que celle des champs stériles qui encerclent la capitale. Rien ne manque, mais tout est d'une

**« Qualité moyenne, en petite quantité et surtout trop cher. La viande de bœuf ne peut pas être comparée avec celle de l'Italie ou de la Roumanie, mais ni avec celle de Volos ou de Larissa...ce qui est logique vu qu'il n'existe pas de prairies en Attique. Avant que le bœuf arrive de Léviada à Athènes, il faut 5 jours de marche, pendant lesquels l'animal n'est pas suffisamment nourrit et perd le tiers de son poids ».**

Le lait n'est pas crémeux, le beurre n'est pas gras et le fromage est fade. Par ailleurs, les dindons et les poules sont très chers et ils portent peu de viande. Le poisson n'est pas abondant non plus.

**« Les seuls poissons proposés au marché tous les jours sont les fretins, les oblates et les bonites, qui d'ailleurs ne sont pas proposés à des prix avantageux, ce qui aurait aidé à bloquer l'importation de plus en plus importante de morue qui, pour cause des taxes et de la différence du change, est vendue deux fois plus chère qu'en Europe ».**

<sup>495</sup> E. Liata donne des informations concernant les quantités consommées mensuellement pour les années 1840 et 1843. Lors de la première année, 6.3 personnes composent le foyer, et deux d'entre elles sont des domestiques. La deuxième année, le ménage compte 3.7 personnes, dont deux domestiques. Lors de la deuxième année, la quantité de tous les produits de base consommée par chaque personne diminue. Lors de ces deux ans, le nombre de domestiques reste stable alors que le nombre de « maîtres » adultes diminue, ce qui nous donne l'impression que le régime des domestiques est moins riche en quantité que celui de leurs maîtres.

<sup>496</sup> Bartolomé Bennassar, Joseph Goy, « Contribution à l'histoire de la consommation alimentaire du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Annales*, Année 1975, Volume 30, Numéro 2, p.402-430.

<sup>497</sup> Emmanouil Roidis, « Que mangent les Athéniens », in *Œuvres complètes*, Tome E', Athènes, éditions Ermis, 1978, p.211-217.

Les fruits non plus ne sont pas nombreux, et en dehors des raisins ils sont considérés comme produits de luxe. Seuls les légumes sont rencontrés en quantités satisfaisantes.

**« En dehors des asperges et des légumes secs importés, les légumes habituels, les navets, les choux, les choux-fleurs, les aubergines et les radis ne sont pas plus chers qu'ailleurs. Les tomates et les courgettes sont abondantes en été ».**

Malgré les problèmes posés par le régime proposé par l'étude de 1930 il est le seul qui nous donne la quantité consommée par mois de certains produits. Même s'il est anachronique d'appliquer ce régime à la période que nous étudions, il s'agit de la seule source disponible. Selon le régime proposé ci-dessus, la consommation moyenne d'une personne appartenant aux couches populaires est le suivant :

Tableau 10 : 1885-1903. Consommation et coût par personne<sup>498</sup>

	Consommation en kg		Coût en £	
	Mois	Année	Mois	Année
Pain 1 <sup>ère</sup> qualité	9.930	119.160	0.11	1.31
Pain 2 <sup>ème</sup> qualité	10.230	122.760	0.09	1.11
Pâtes	0.690	8.280	0.01	0.17
Légumes secs	1.155	13.860	0.01	0.15
Pommes de terre	1.500	18.000	0.01	0.08
Viande de bœuf	1.545	18.540	0.06	0.76
Poisson basse qualité	0.690	8.280	0.04	0.44
Morue	0.195	2.340	0.01	0.07
Lait	2.055	24.660	0.05	0.59
Beurre	0.135	1.620	0.01	0.14
Fromage	0.420	5.040	0.02	0.28
Huile	1.080	12.960	0.03	0.38
Vin	1.772	21.260	0.02	0.28
Café	0.120	1.440	0.01	0.16
Sucre	0.840	10.080	0.03	0.38
Riz	0.570	6.840	0.01	0.14
Olives	0.240	2.880	0.003	0.04
Légumes	3.090	37.080	0.001	0.01
<b>Total</b>			<b>0.54</b>	<b>6.483</b>

<sup>498</sup> Pour les quantités de consommation de pain nous nous sommes basés sur des données de 1894, selon lesquels en Grèce la consommation moyenne par tête était d'au moins 210 drames (672gr.) par jour. Nous avons cependant conservé l'analogie du pain de 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> qualité proposée par les recherches de l'entre-deux-guerres, qui proposaient une quantité beaucoup moins importante (544gr.) de pain consommé. Il faut noter ici que jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le pain était produit à domicile. Par ailleurs la production et la consommation de pain prêt à la fin du siècle ne dépassaient pas les 3.000 okas par jour. Quantité qui correspond à 34 gr par habitant. Une description détaillée de l'histoire de la consommation et de la qualité du pain en Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle : Lydia Sapounaki - Drakaki, « Prix et qualité du pain : intervention de l'Etat et politique municipale dans les centres urbains de Grèce, (1835-1900) », in « Notre pain ... ». Du blé au pain, Athènes, Fondation Culturelle Technologique de la Banque Hellénique de croissance industrielle, 1992, p.278-291.

Source : pour les quantités, voir Michalis Riginos, 1987, Tableau 9, p.241. Pour les prix voir Ioannis K. Simantiras, 1905, p.189-192. Les calculs sont effectués par moi-même.

Les quantités proposées par cette recherche semblent trop petites pour certains produits par rapport à ce que nous savons d'autres pays de l'Ouest<sup>499</sup>. Plus en détail, la quantité des légumes mais aussi de la pomme de terre est très basse, surtout si on considère l'article de Roïdis selon lequel les légumes sont le seul produit que l'on trouve en abondance sur le marché. La quantité journalière d'huile-36 gr.- semble aussi assez basse, surtout si l'on considère que l'huile est la source principale de matière grasse dans la cuisine méditerranéenne<sup>500</sup>. La consommation d'huile est basse aussi dans le milieu agricole en 1906 (35 g). Il se peut bien sûr que les gens trouvent de la matière grasse animale dans le milieu agricole. Nous pouvons par ailleurs supposer que la faible quantité de viande consommée proposée par l'enquête est dû à la méthode de la recherche : elle ne comptabilise que le bœuf, la viande la plus chère. Les boucheries de la capitale (après les épiceries) font partie des boutiques vendant des produits alimentaires qui sont les plus fréquentés. En 1905<sup>501</sup> 212 boucheries existent au sein du dème, c'est-à-dire on compte 1 boucherie pour 830 habitants. A Paris, ville de grands consommateurs de viande, on comptait à l'époque une boucherie pour 1.000 habitants. La faible consommation de poisson explique aussi le très petit nombre de vendeurs de poissons à Athènes. En 1905 nous n'en trouvons que 31, c'est-à-dire 1 seul pour 5.600 habitants.

La petite quantité de légumes consommée par les couches populaires pendant l'entre-deux-guerres peut être attribuée à un sous-enregistrement. Cependant, nous pouvons interpréter la quantité de l'huile et de la viande qui est indiquée : la plupart des habitants d'Athènes, immigrants internes, gardent des liens avec leur lieu d'origine. L'exemple du maître<sup>502</sup> qui lors de l'Occupation s'approvisionne chez sa ville natale, Sparte, en huile, n'est ni une exception, ni une habitude au XX<sup>e</sup> siècle<sup>503</sup>. On trouve des maisons qui ont dans leur cour un poulailler et un potager<sup>504</sup> même jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Nous pensons donc que les quantités présentées plus haut sont sous évaluées. En réalité les Athéniens consomment des quantités de nourriture plus importantes et les dépenses pour l'alimentation restent à un niveau modéré grâce à leur comportement autosubsistant.

<sup>499</sup> En 1887 à Lisbonne la consommation moyenne annuelle de viande était de 49 kilos et à Porto de 45 kilos. En 1906 la consommation moyenne des ouvriers urbains au Portugal était 360 kilos de pommes de terre, 360 kilos de légumes verts, 72 kilos de légumes secs, 49 kilos de viande et 57 kilos de poisson. Miriam Halpern Pereira, « Niveaux de consommation, niveaux de vie au Portugal (1874-1922), in *Annales*, Année 1975, Volume 30, Numéro 2, p.610-631. Enfin, lors de la période 1886-1890, la consommation moyenne annuelle de vin par personne dans trois villes françaises (Chaumont, Dijon, Toulouse), était de 167 litres alors que celle de la viande était de 62 kilos. Bartolomé Bennassar, Joseph Goy, 1975.

<sup>500</sup> Dans le milieu agricole du Portugal en 1906, les journaliers agricoles et les artisans consommaient 100 grammes d'huile par jour. Miriam Halpern Pereira, 1975.

<sup>501</sup> N. G. Igglessis, *Guide de Grèce 1905-1906*, Athènes, 1905.

<sup>502</sup> S. Thomadakis, E. Bournova, 2004.

<sup>503</sup> Aujourd'hui encore, les personnes qui sont originaires de la province s'y approvisionnent en produits : soit en cultivant leur propre champ soit à travers un réseau de connaissances.

<sup>504</sup> Dans quelques contrats de location de maisons le propriétaire interdit au locataire d'entretenir *des poules, des chèvres, des lapins et des pigeons* dans la cour. Dans seulement deux cas, seuls les dindons sont autorisés. Ce qui confirme que l'élevage domestique de bêtes et d'oiseaux est une activité répandue.

La quantité moyenne annuelle de vin consommée par un athénien, proposée par les deux études de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire 21 litres, ne semble pas non plus correspondre à la quantité réelle de vin consommé <sup>505</sup>. En 1900 à Athènes, le nombre important de vendeurs de vin (400), d'alcool (611), de cafés (583) mais aussi de brasseries <sup>506</sup> (53) témoigne que les Grecs fréquentent ces boutiques pour boire du vin mais aussi de l'ouzo et du raki. Produits qui ne sont pas inclus dans les recherches et qui sont nettement plus chers que le vin résiné <sup>507</sup>. L'habitude de boire du café arabe dans les cafés s'était répandue mais il s'agissait d'un produit de luxe qu'il n'était pas consommé en grande quantité par les couches populaires : le café moulu était mélangé avec du pois chiche moulu afin de faire baisser le coût de la boisson. Le Guide Wilberg <sup>508</sup> donne des indications précises sur comment se boit le café grec, qui ne coûte que 15 centimes de franc français en 1885. Cependant en 1928, la consommation annuelle moyenne d'une personne est de 843gr si on prend en compte les quantités importées tandis que le chiffre proposé par les études citées plus haut et présenté dans le tableau 10, est presque le double ! Malgré le fait qu'il s'agit d'une habitude bourgeoise <sup>509</sup>, cette grosse différence est difficile à interpréter.

La part du salaire que devait déboursier un travailleur pour se nourrir, pendant la période 1886-1903, est présentée dans le tableau qui suit.

Tableau 11 : 1886 – 1903. Salaire et alimentation

Profession	Part du salaire déboursé pour la nourriture
Serviteur	77%
Ouvrier spécialisé	42%
Ouvrier qualifié dans le monde de l'artisanat	36%
Employé	38%
Jardinier	22%
Ouvrier qualifié dans l'industrie	35%

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis, 1886-1891 et 1905-1909. Ioannis K. Simantiras, 1905, p.189-192. Tableau 6 p.199. Tableau 7 p.200-201.

Les taux présentés plus haut représentent la moyenne de la période 1885 – 1903. Des prix extrêmes en ce qui concerne le régime alimentaire sont notés en 1885 et 1901 : en 1885, le régime alimentaire enregistre le coût le plus élevé et son coût atteint les 0.579£ par

<sup>505</sup> Les statistiques de la première décennie de l'année 2000 classent la Grèce bien plus bas que les autres pays méditerranéens producteurs de vin en ce qui concerne la consommation de vin par personne, avec 10 litres par an.

<sup>506</sup> En 1928, selon l'*Annuaire Statistique de la Grèce de 1930*, La consommation totale de bière était de 1.35 litres par personne et par an.

<sup>507</sup> Par exemple en 1885 un litre d'ouzo coûte 0,047£ (1,25drachmes), un litre de mastic coûte 0,059£ (1,56 drachmes) alors qu'un litre de vin est vendu dans les 0,018£ (0,47drachmes).

<sup>508</sup> *Athènes et ses environs. Manuel du voyageur. Avec une carte et un plan de la ville*, 5e édition, Athènes, Editeur Karl Wilberg, L'imprimerie L'union, 1886 (Bibliothèque Municipale de Lyon).

<sup>509</sup> Selon l'étude d'E. Bournova pour le milieu agricole au début du XX<sup>e</sup> siècle, la consommation annuelle moyenne par personne était de 747 grammes, vu qu'elle se cumule entre 480 et 1.3 kilos.

mois et les 0,019£ par jour, alors qu'en 1901 le régime alimentaire enregistre le prix le plus bas de la période : 0.503£ par mois et 0,017£ par jour. La meilleure année pour les ouvriers spécialisés est 1885 ; en effet le coût journalier de la nourriture absorbe 34% de leur salaire. En 1895 ce taux atteint 48%. Les ouvriers spécialisés qui exercent dans la fabrication du vin ne dépensent que 33% de leurs salaires en nourriture alors que ceux qui exercent dans la fabrication mécanique, pour cause d'un salaire très petit, doivent dépenser presque le double de leur salaire (65%) pour se nourrir. Enfin, en ce qui concerne les serviteurs de boutiques : le *serviteur-boucher* qui est embauché en 1888 avec un salaire de 1.6£, en suivant le régime proposé plus haut dépense 41% de son salaire, le *serviteur-marchand de fruits* qui est embauché en 1890 avec un salaire de 0.6£ doit dépenser presque la totalité de son salaire (95%) alors que le *serviteur d'épicerie* dépense en 1892 70% de son salaire pour se nourrir.

Mais ces personnes ne vivent pas forcément seules. Peut-être c'est le cas pour les serviteurs, qui souvent sont des jeunes hommes célibataires. Mais pour les autres qui se marient et fondent une famille, les dépenses pour la nourriture pèsent plus sur leurs salaires. Selon les tableaux du recensement de 1879 le ménage athénien était constitué de 4.2 personnes. Il est donc clair que le coût de la nourriture ne reste pas à un niveau aussi bas comme dans nos calculs précédents. Au contraire, vu que souvent c'est un seul salaire qui fait vivre toute la famille, presque la totalité du budget est absorbé par la nourriture. Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité féminine salariée est limitée, surtout pour les femmes mariées. Vu qu'un seul salaire doit couvrir les besoins de la famille, la quantité et la qualité de la nourriture sont différentes de celle proposée dans le tableau 11.

Dans d'autres villes européennes les dépenses pour la nourriture étaient les plus importantes par rapport au budget total. Par exemple en 1848 à Lyon et à Saint-Étienne l'alimentation absorbe en temps normal entre 58.2% et 71,1% des dépenses d'un ouvrier célibataire, et de 63% à 73% du budget d'une famille de quatre personnes<sup>510</sup>. En 1906, pour les ouvriers parisiens, la part du budget pour la nourriture s'établit à 62%<sup>511</sup>. En Grande Bretagne en 1899 le coût de la nourriture hebdomadaire d'une famille composée de deux adultes et de trois enfants et vivant aux bords de la pauvreté est de 63% de ses revenus<sup>512</sup>. Plus ou moins une décennie plus tard, lors de la période 1913-14, toujours en Grande Bretagne, la couche ouvrière dépensait presque 58% de ses revenus pour sa nourriture<sup>513</sup>. En 1916 au Portugal les dépenses alimentaires absorbaient 70% du budget familial ouvrier<sup>514</sup>.

D'autres exemples grecs sont disponibles et ils montrent eux aussi que l'alimentation absorbe la plus grande partie du salaire. En 1871 l'alimentation représente à Athènes 67% des dépenses d'un maçon moyen et 58% des dépenses d'un ouvrier moyen<sup>515</sup>. Au milieu

<sup>510</sup> Yves Lequin, « Les citadins, les classes et les luttes sociales », in Maurice Agulhon (dir.), *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Paris, Editions Le Seuil, 1998, p.528.

<sup>511</sup> Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991, p.287.

<sup>512</sup> E. J. Hobsbawm, *Histoire économique et sociale de la Grande Bretagne*, Tome 2. De la révolution industrielle à nos jours, Paris, Seuil, 1990, p.148.

<sup>513</sup> E. J. Hobsbawm, 1990, Annexes, diagramme No 45.

<sup>514</sup> Miriam Halpern Pereira, 1975.

<sup>515</sup> Lydia Sapounakis – Dracakis, *La Grèce urbaine et rurale (1835 – 1875): consommations et revenus*, Thèse de doctorat sous la direction de M. S. Asdrachas, Doctorat de l'Université de Paris I, 1989, Tableau 32, p.374 et Tableau 33, p.375.

des années 1910 les couches populaires dépensaient presque 70% de leur salaire pour leur nourriture alors que deux décennies plus tard (1935) ce pourcentage a chuté pour atteindre les 61%<sup>516</sup>. Dans le monde rural de la même période (1936), les dépenses pour l'alimentation représentent entre 48% et 62% des dépenses mensuelles d'une famille<sup>517</sup>.

En Grèce l'alimentation est donc aussi la dépense la plus importante, tout au moins pour les couches populaires. Le pourcentage du budget pour la nourriture se trouve presque au même niveau que celui enregistré dans les autres pays européens. Cependant comme nous l'avons vu les quantités consommées par les Athéniens sont beaucoup plus petites. Fait qui valide ce que dit Roïdis sur l'importance des prix et la modestie imposée de ses habitants en ce qui concerne la nourriture. Cette modestie ne passe pas inaperçue aux voyageurs qui rendent visite à Athènes<sup>518</sup>. Nous pouvons supposer que les salaires journaliers sont tellement bas en Grèce par rapport aux prix qui prédominent au marché qu'ils ne permettent pas aux travailleurs de consommer des portions de nourriture satisfaisantes. Voici comment

décrit Roïdis le repas de la classe ouvrière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

**« A midi, on peut observer des maçons, des tailleurs de pierre et des portefaix ainsi que des autres ouvriers, assis en tailleur sous l'ombre d'un mur et avec devant eux un déjeuner, pas très nutritif mais au moins propre et assez appétissant, du pain sec, un bout de fromage blanc dans une feuille de vigne, de la tomate rouge, du concombre frais et d'autres choses qu'il aurait mangé volontiers lui-même. Nous pouvons dire la même chose pour le repas populaire, sur la petite table devant la porte de l'épicier où il y avait la sardine, le maquereau confit, les olives, les salades romaines et le résiné »<sup>519</sup>.**

Et il conclut, avec l'esprit qui le distingue :

**« ..Il y en a beaucoup aujourd'hui parmi nous qui sommes obligés à embrasser involontairement le dogme de Porphyre « Sur l'abstinence des êtres animés ». Et il y a beaucoup de familles pour lesquelles la viande s'est transformée, d'un plat journalier, en un plat festif ».**

## 2. Le prix du loyer

Nous décrivons de manière détaillée les types de maisons athéniennes de cette période dans un prochain chapitre. Cependant, il faut souligner ici quelques points. A Athènes du XIX<sup>e</sup> il n'avait pas de quartiers exclusivement ouvriers ou des immeubles destinés

<sup>516</sup> Michalis Riginos, 1987, Tableau 12, p.246.

<sup>517</sup> Eugénie Bournova, 1986, p.254.

<sup>518</sup> About note de manière caractéristique que « la nourriture d'un agriculteur anglais suffirait en Grèce à une famille de 6 personnes ». Et un peu plus loin « à huit heures du soir, en été, le bazar prend un visage féérique. C'est l'heure où les ouvriers, les serviteurs, les soldats viennent acheter quelque chose pour leur repas. Les gourmands partagent, entre 7 et 8 heures, une tête d'agneau de 5 sous. Les personnes qui mangent peu achètent un morceau de pastèque rose ou un gros brocoli qu'ils mordent comme une pomme. [ ] le petit peuple d'Athènes mange en plein air ou dans des gargotes qui font une sorte de cuisine italienne. Mais il se nourrit le plus souvent avec des choses qu'il mange dans le creux de sa main. Un bout de poisson confit, un poing de poivrons ou de petites olives, un bout de halva pourrait constituer, pour 3 pièces de 5, le repas gargantuesque d'un Balthazar ». Edmond About, p.56, 259, 264.

<sup>519</sup> **Emmanouil Roïdis, 1978, p.211-217.**

exclusivement aux ouvriers comme dans d'autres pays de l'Ouest (par exemple les bâtiments construits dans le quartier Bloomsbury de Londres en 1850).

Une chose qui caractérise la capitale grecque, c'est que la construction est une initiative privée ; les terrains sont donc petits et assez profonds en arrière<sup>520</sup> ; en aval les maisons ont une hauteur limitée. Par le terme « initiative privée » on désigne une personne et non les sociétés de construction ou les organisations charitables, qui construisaient déjà dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des maisons ouvrières et sociales<sup>521</sup>. C'est dans ces petits terrains qu'a été bâtie la maison typique urbaine athénienne à un ou deux étages, avec ces deux ou trois appartements à louer, qui avaient le plus souvent des entrées autonomes<sup>522</sup>.

Pendant la période étudiée, il n'y a pas eu un manque de maisons à louer. Parfois même l'offre des maisons est si grande qu'elles restent sans locataires. Par exemple en 1879, 616 maisons - 7,5% des bâtiments de la ville- sont vacantes<sup>523</sup>. En 1905 le journal *Estia* revient sur ce fait et dans un article s'est écrit : « *Nous trouvons-nous devant un véritable crac des maisons en locations ? C'est la question qu'on finit par se poser en voyant les panneaux de location rester sur de nombreuses maisons, et les propriétaires soupirer à force de penser qu'elles resteront vacantes toute l'année* »<sup>524</sup>.

A Athènes, l'autoconstruction et le prix relativement faible de la construction garantissent aux couches moyennes la possibilité de construire. Ceci se fait avec investissement de travail personnel au moment de la construction et avec la progression de son achèvement par étapes mais aussi par le moyen de l'acquisition du terrain, qui plusieurs fois résulte de la division de terrains agricoles et de la vente de parcelles, qui se transforment en terrain urbain<sup>525</sup>.

Selon les rapports du Consul anglais<sup>526</sup> un ouvrier moyen qui vit à Athènes en 1871 a besoin de dépenser 17% de son budget mensuel pour la location d'une maison: apparemment il s'agit d'une chambre qui « donne » sur une cour avec une cuisine et un w.c. à partager. La même année un ouvrier étranger qualifié (avec un salaire plus important) dépense 20% de ses dépenses de subsistance mensuelles pour le loyer d'un logement « meublé » à Athènes<sup>527</sup>.

A la fin des années 1880 les familles ouvrières de la région de Lyon dépensent entre 10 et 15% de leur budget pour le loyer<sup>528</sup> alors que les ouvriers de Paris dépensent en 1906

<sup>520</sup> Manos G. Biris, *L'architecture athénienne 1875-1925*, Athènes, Editions Melissa, 2003 (b), p.35.

<sup>521</sup> Jean-Luc Pinol et François Walter, *La ville contemporaine, Tome I, Jusqu'à la seconde guerre mondiale*, Athènes, éditions Plethron, 2007, p.256-258.

<sup>522</sup> Manos G. Biris, 2003, p.35.

<sup>523</sup> C. Biris, *Athènes du XIXe au XXe siècle*, Athènes, Editions Melissa, 1995 (b), p.198.

<sup>524</sup> Journal *Estia*, 2 septembre 1905.

<sup>525</sup> Thomas Maloutas, *Athènes, Résidence, Famille*, Athènes, Editions Exantas, 1990, p.161-167.

<sup>526</sup> Lydia Sapounakis – Dracakis, 1989, Tableau 33, p.375 et Tableau 35, p.377.

<sup>527</sup> Assez d'années plus tard, et selon une étude qui concerne le budget d'un ménage athénien de la couche moyenne en 1939, le loyer d'une maison dans le quartier urbain de Kypseli absorbe 17% des salaires d'un couple de fonctionnaires, voir S. Thomadakis, E. Bournova, 2004.

<sup>528</sup> Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Tome 2, p.19.

16% de leur budget<sup>529</sup>. A Londres les ouvriers dépensent plus de 20% de leur budget et même parfois jusqu'à 30% de leur budget<sup>530</sup>. Les ouvriers dépensent à Berlin entre 17-18% de leurs revenus pour se loger lors de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle<sup>531</sup>. Quelques années plus tard, en 1916, les couches populaires dépensent 6% du revenu familial pour la location de leur maison au Portugal<sup>532</sup> alors que lors de la même période, pour la couche ouvrière de la Grande Bretagne, ce pourcentage est à peu près de 18%<sup>533</sup>. Si les données des rapports consulaires sur Athènes sont vraiment valides, il semble que pour les couches populaires du XIX<sup>e</sup> siècle la part du budget dépensé pour le loyer est au même niveau que celle du reste des pays européens. Il est nécessaire, pour valider cette hypothèse, de procéder à une recherche systématique que nous espérons réaliser dans un avenir proche.

Les actes notariés donnent une image différente. Ci-dessous sont présentées les données tirées des contrats de location.

**Tableau 12 : Salaire et coût du loyer**

	<b>a. Salaire £</b>	<b>b. Loyer £</b>	<b>N de contrats</b>	<b>b / a</b>
Ouvrier qualifié dans le monde de l'artisanat	2.0	1.69	10	85%
Employé du commerce	2.1	0.95	4	45%
Jardinier	2.5	0.78	5	31%

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzakis, 1886-1891 et 1905-1909.

Malheureusement il n'existe pas de recherche similaire en Grèce, ce qui fait que nous ne pouvons pas comparer ces prix moyens. Il semble cependant que le loyer que devaient déboursier les ouvriers et les employés au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> absorbe une partie plus grande de leur salaire que chez leurs collègues européens et que les dépenses pour le loyer dépassent les dépenses pour la nourriture. Si les contrats de location dépouillés sont représentatifs des prix, et donc de la part du salaire mensuel dépensé par les locataires, ou pas, ceci constitue encore une nouvelle piste à explorer.

### 3. Le reste des dépenses

L'approvisionnement en électricité<sup>534</sup> et en eau<sup>535</sup> de toutes les maisons athéniennes est effectué dans l'entre-deux-guerres. Lors de la période étudiée il existe encore des

<sup>529</sup> Christophe Charle, 1991, p.287.

<sup>530</sup> Jean-Luc Pinol, *Le monde des villes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Plethron, 2000, p.258.

<sup>531</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.258.

<sup>532</sup> Miriam Halpern Pereira, 1975.

<sup>533</sup> E. J. Hobsbawm, 1990, Annexes, diagramme No 45.

<sup>534</sup> La période de 1889, où a été érigée la première usine de production d'énergie électrique jusqu'à 1899, était considérée comme une période d'expérience pour le produit. Ce domaine commencera à progresser après la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Par exemple en 1900 le nombre des clients de la Compagnie Electrique Grecque était de 238 alors qu'en 1910 les clients de la C. E. G. était de presque 16 fois plus (3.730). Nicos S. Pantelakis, *L'électricité en Grèce. De l'initiative privée au monopole de l'Etat : 1899-1956*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1991, p.106 et 167.



quartiers comme Neapoli, Metaxourgio, Vathia ou Psirri, où l'eau est commune pour tous les appartements/chambres et où le locataire doit utiliser les puits ou la fontaine de la cour. Seul le centre ville et les rues autour de la place de Syntagma étaient équipées à un point satisfaisant. Lors des périodes de sécheresse, les gens pouvaient s'approvisionner en eau grâce aux fontaines publiques pendant quelques heures et quelques jours par semaine. Souvent le contrat de location prend aussi l'eau en compte et le propriétaire, est celui qui a « la responsabilité de déboursier régulièrement à la Caisse municipale les droits convenus pour l'eau ». En 1889, où il y avait un manque de pluie à la capitale, les contrats présentaient aussi la mention suivante :

**« Si, en cas de sécheresse ou pour cause de raisons indépendantes de la volonté du propriétaire, il y a un manque d'eau à la maison du propriétaire ou sur l'étage en location, le propriétaire n'est pas responsable et le locataire ne peut avoir aucune exigence ou prétention envers le propriétaire ».**

Les Athéniens utilisaient pour de nombreuses années les braseros et le charbon pour se chauffer. Dans les contrats de location le propriétaire cède aux locataires le droit sur le sous-sol pour le stockage de leurs combustibles. Pour l'éclairage ils utilisaient des lampes à pétrole ou des lampes à huile. Dans le milieu rural du début du XX<sup>e</sup> siècle, la consommation mensuelle moyenne de pétrole était de 0,9 litres par personne (le prix moyen d'un kilo de charbon entre 1885 et 1903 était de 0.04£). En 1905 existent 40 commerces de charbon. Quelques-uns se trouvent au centre de la capitale, sur la rue Panepistimiou ou dans le quartier de Kolonaki<sup>536</sup>.

Cependant les dépenses pour le chauffage, l'éclairage et l'eau dans la capitale méditerranéenne devaient absorber un pourcentage du budget familial moins important que pour les familles de la ville anglaise de York en 1899 qui en déboursaient les 5-6%, ou de la totalité de la classe ouvrière en Grande Bretagne qui dépensait 10% de son budget en 1913<sup>537</sup>.

Il est étonnant de constater que le salaire de l'ouvrier qualifié dans l'artisanat à Athènes était un des plus bas des pays de l'Europe Occidentale. Par exemple en 1888 le salaire d'un ouvrier athénien dans la confection était de 1.9£ (60 drachmes) et en 1880 le salaire de son collègue en Angleterre est de 5£ (144drachmes), en France de 3.5£ (102drachmes), en Italie de 3£ (86 drachmes) et en Espagne et en Allemagne de 2.5£ (71 drachmes)<sup>538</sup>. De plus, les salaires journaliers dans le domaine de l'industrie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> sont assez faibles en comparaison à ceux de la période précédente<sup>539</sup>. Aussi, les prix des aliments dans la capitale, selon l'article de l'auteur Emm. Roidis, semblent se trouver au même niveau que ceux des autres pays<sup>540</sup>. La combinaison de ces deux faits semble conduire, ou mieux même, « obliger » les couches populaires de la capitale à exercer une *vie ascétique*. Un choix qui semble être en fait un chemin obligatoire lorsque l'ouvrier a une

<sup>535</sup> La convention entre l'Etat Grec et la compagnie américaine Ulen, avec laquelle la solution du barrage du Marathon a été adoptée a été ratifiée en 1925. Athènes est approvisionnée par ce système jusqu'à nos jours.

<sup>536</sup> N. G. Igglessis, *Guide de Grèce 1905-1906*, Athènes, 1905.

<sup>537</sup> E. J. Hobsbawm, 1990, Annexes, diagramme No 45.

<sup>538</sup> « Salaires journaliers dans le milieu urbain », in *Economiki Epitheorissis*, Année 7, Feuille 84, février 1880, p. 529-532.

(Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches).

<sup>539</sup> Christina Agriantoni, 1999, p.145-176.

<sup>540</sup> Emm. Roidis, 1978, p.211-217.

famille. Ainsi, l'autoconsommation était apparemment la solution obligatoire. Mais en dehors du coût de la nourriture, le coût de la location, comme il est présenté dans les contrats de location, semble être encore plus important pour cette catégorie de la population. En plus, la moitié des contrats sont rédigés à la fin de la période de l'embauchage afin de régler la totalité des salaires. De ce fait on peut conclure que souvent l'argent liquide manquait lors des échanges et ceux-ci étaient donc effectués à crédit. Des difficultés qui sont encore rencontrées au début du XX<sup>e</sup> siècle, et qui touchent non seulement les couches populaires mais aussi les ménages mondains<sup>541</sup>. Ces difficultés cependant dépendent non seulement du niveau du salaire mais aussi des revenus.

## Chapitre XI. Revenus et fortunes

### A. Les revenus de biens immobiliers

---

En dehors de l'étude des salaires, les archives notariées nous permettent aussi d'étudier certaines sources de revenus complémentaires. Quelques Athéniens mettent en location des biens mobiliers (meubles, outils, carrosses) ou/et des biens fonciers, ou/et vendent des produits (le plus souvent) agricoles pour arrondir leurs « fins de mois ». Bien entendu tous les habitants de la capitale ne sont pas forcément propriétaires de biens fonciers qui peuvent être exploités. Comme on peut le voir dans le tableau 13, des personnes, de toutes les catégories socioprofessionnelles, ont accès à la propriété d'un bien foncier, à une échelle différente, bien sûr ; souvent ils arrivent à garantir grâce à lui un revenu supplémentaire, même s'il est moindre. Il s'agit d'un phénomène qui existe même aujourd'hui vu que en Grèce, comme dans le reste des pays méditerranéens, le taux des personnes propriétaires de leur logement est des plus élevés de l'union européenne. Plus précisément, la Grèce arrive en deuxième position après l'Espagne, et le pourcentage des appartements habités par leur propriétaire est de 81%<sup>542</sup>.

**Tableau 13 : Revenu moyen mensuel par la location des biens immobiliers par catégorie socioprofessionnelle, 1886-1909**

<sup>541</sup> Langalerie L. de, « Athènes et son peuple » in *Revue politique et littéraire*, Revue Bleue, 96, 1916, Paris, p.605-608. Bibliothèque Municipale de Lyon.

<sup>542</sup> La périphérie de la capitale enregistre le pourcentage d'appartements habités par leur propriétaire le moins important (70.7%), alors qu'on rencontre le pourcentage de maisons habitées par leur propriétaire le plus élevé dans les milieux agricoles (96,96%). *Journal Kathimerini*, 1 février 2006.

Profession	N de propriétaires	%	Revenu moyen mensuel en £
Monde de l'artisanat et de la boutique	60	15	3.5
Administration publique	37	10	2.9
Agriculteurs	3	1	2.7
Jardiniers	6	2	0.9
<i>Propriétaires</i>	122	30	7.3
Force publique	8	2	2.7
Arts	1	0	1.9
Transport	1	0	1.1
Ouvriers	5	1	2.5
Sans profession	8	2	3.5
Commerçants	79	20	5.7
Professions libérales	37	9	8.3
Employés	14	3	5.5
Industriels, banquiers	4	1	9.5
Hauts salaires	14	3	4.8
Ambulants	3	1	1.9
Clergé	1	0	2.1
<b>Total</b>	<b>403</b>	<b>100</b>	

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Les revenus mensuels moyens provenant de la location des biens immobiliers témoignent d'une hiérarchie entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Les industriels, les banquiers et ceux qui exercent une profession libérale investissent dans l'immobilier d'une grande valeur locative. Les personnes qui ont une fonction importante sont plus modérées dans leur choix immobilier si on croit la valeur moyenne locative de leur propriété. Il va de soit que les *propriétaires* possèdent une fortune immobilière apparemment importante d'où ils tirent leurs revenus. Les commerçants et les employés réussissent aussi à avoir des revenus mensuels pas négligeables qui correspondent à pas loin de trois salaires d'un employé de commerce. Ces employés sont surtout des employés de la Banque Nationale, propriétaires de maisons et de boutiques dans des endroits centraux de la ville. Les ouvriers, les agriculteurs, les jardiniers, les marchands ambulants et les artistes ont un accès limité à la fortune immobilière.

**Tableau 14 : Répartition des propriétaires par catégorie socioprofessionnelle et selon leurs revenus par la location de biens immobiliers, 1886-1909**

Profession	N de propriétaires		
	De 0 à 2€ <sup>543</sup>	De 2,1 à 4€	Plus de 4€
Monde de l'artisanat et de la boutique	29	19	12
Administration publique	19	10	8
Agriculteurs		3	
Jardiniers	6		
Propriétaires	42	31	49
Force publique	3	4	1
Arts	1		
Transport	1		
Ouvriers	4		1
Sans profession	4	1	3
Commerçants	27	25	27
Professions libérales	13	9	15
Employés	2	4	8
Industriels, banquiers			4
Hauts salaires	4	2	8
Ambulants	1	2	
Clergé		1	
Total	156	111	136
%	39	28	34

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

La répartition des revenus issus de la location de biens immobiliers met en valeur les choix d'investissement de chaque catégorie socioprofessionnelle. Les artisans et les fonctionnaires investissent dans l'immobilier de toute gamme mais surtout dans des biens de petite valeur locative. Les « hauts salaires » et les industriels ont dans leur possession des biens de grande valeur locative. Les propriétaires, les commerçants et les professions libérales investissent apparemment selon leur position à l'intérieur de chaque métier. Par exemple il y a des médecins qui mettent en location juste une chambre ou une étable et d'autres une dizaine des biens immobiliers au centre d'Athènes.

### 1. Les bas revenus

Quatre personnes sur dix (156 sur 403), possèdent un bien immobilier dont la valeur locative mensuelle n'atteint pas plus de 2€, somme qui correspond au salaire moyen d'un employé de commerce. Dans 35% des cas les revenus de cette catégorie viennent de la location de petits champs. Dans le reste des cas nous rencontrons des locations de boutiques et de maisons mais aussi de chambres. Il s'agit de biens immobiliers qui se trouvent principalement (58%) dans des faubourgs de la capitale. Le reste de biens immobiliers se trouve dans de nouveaux quartiers (par exemple celui de Pefkakia, dans la nouvelle partie de la ville). Il est rare que le propriétaire possède plus d'un bien immobilier.

Les jardiniers et/ou les ouvriers agricoles peuvent aussi compléter leurs salaires grâce à l'exploitation des arbres fruitiers des terrains dont ils sont locataires ou où ils sont embauchés.

Dans les archives de Vouzikis on trouve des actes de vente du lait et du moût. Le revenu mensuel de la vente du lait d'une vache pour la période de 1889-1909 s'élève de 0.5£ (12 drachmes) à 1.1£ (35 drachmes). En 1891 une vache laitière vaut 27£ (875 drachmes)<sup>544</sup> (amortissement en deux 2 ans environ). Le revenu moyen mensuel provenant de la vente de lait d'un mouton était en 1909 de 0.03£ (1 drachme) environ alors que l'achat d'un mouton était de 0.6£ (16 drachmes)<sup>545</sup>. Le lait est livré au client deux fois par jour (matin et soir) et le producteur se fait payer à la fin de chaque semaine. Au contraire, lorsqu'il s'agit du moût, le paiement se fait entre 3 et 11 mois avant la réception (toujours en septembre) du produit. Le client prépayait donc la production. La moyenne des revenus mensuels venant de la vente d'une demi-tonne de moût est de 0.12£ (4 drachmes) en 1887 alors qu'elle double en 1890, elle s'élève donc à 0.3£ (8 drachmes)<sup>546</sup>.

On s'arrêtera sur les ouvriers qui sont propriétaires des biens fonciers et on donnera quelques exemples. Le premier cas concerne un *fabricant de cigarettes*. Il loue en 1889<sup>547</sup> à un vendeur de tabac, habitant de l'île d'Egine, une maison sur l'île, ce qui lui rapporte 30 drachmes par mois (1£) : somme équivalente au salaire d'un serviteur. Dans le deuxième cas il s'agit d'un *casseur de cailloux*<sup>548</sup>, propriétaire d'une maison dans le quartier de Metaxourgio (tout près de l'ex Filature de soie). Lors de la période 1906-1909 la location de l'étage de la maison à un typographe lui garantit 45 drachmes par mois (1.7£). Enfin il y a aussi le cas de Anagnostis A., maçon<sup>549</sup>, qui loue en 1888 à un caissier du tram hippomobile, une maison à côté de l'Eglise Anglicane de la rue Péta, au centre de la ville. Cette location apporte au maçon 1.9£ (60 drachmes) par mois. Notons cependant que la durée de la location est d'à peine de 5 mois.

## 2. Les revenus moyens

Dans cette catégorie (27% des cas) seulement 1 propriétaire sur 5 possède plus d'un bien immobilier à exploiter. Dans leur majorité, les biens immobiliers qui sont loués sont des maisons et des boutiques (91%) situés dans des quartiers plus centraux que dans le groupe précédent. Par ailleurs, c'est souvent plus d'un appartement qui est mis en location.

L'employé Georgios R., serviteur, originaire du village Korthi de l'île d'Andros, possède une maison *sur une rue anonyme* dans le quartier de Tsakayianni, un quartier en développement au nord-est de la capitale. Il s'agit d'une maison de deux étages, qui dispose d'une buanderie commune à tous les étages ; l'étage du haut abrite 3 chambres. La location de l'étage du haut à un charpentier et de l'étage du bas à un commerçant lui rapporte en 1906 2.5£ par mois. C'est intéressant qu'un homme, qui déclare être serviteur et habitant dans une île et qui gagne un salaire d'1£, peut posséder un bien foncier qui lui rapporte des gains deux fois plus importants que son salaire. Il semble difficile qu'il a obtenu ce bien grâce à l'épargne. En effet en 1889, pour l'édification d'une seule chambre et d'une terrasse dans le quartier de Pankrati, la rémunération de l'entrepreneur est de presque de 15£ (450

<sup>544</sup> Acte notarié n° 5.088 du 13 août 1891.

<sup>545</sup> Acte notarié n° 23.986 du 29 mai 1909.

<sup>546</sup> Notons que 6 vendeurs de lait sur 10 déclarent qu'ils sont jardiniers alors que 5 vendeurs de moût sur 6 se déclarent agriculteurs.

<sup>547</sup> Acte notarié n° 3.193 du 1 novembre 1889.

<sup>548</sup> Actes notariés n° 21.234 du 20 juin 1906, n° 22.359 du 12 août 1907, n° 23.270 du 25 juillet 1908 et n° 24.130 du 8 août 1909.

<sup>549</sup> Acte notarié n° 1.333 du 18 mars 1888.

drachmes)<sup>550</sup>, somme qui correspond à 15 salaires de serviteur. Le coût de la construction d'une maison à deux étages paraît beaucoup trop cher pour un serviteur.

### 3. Les revenus plus élevés

Ce qui caractérise ce troisième groupe (revenus moyens par mois de plus de 4£), c'est qu'au moins 1 propriétaire sur 2 met en location plus d'un bien immobilier. Ces biens (dans leur majorité écrasante des magasins et des maisons –95%) se trouvent surtout dans le centre commercial de la capitale (à côté de la place Omonia et Syntagma, dans le quartier commercial de Psirri, à proximité des banques et des ministères).

Emmanouil S., entrepreneur et *propriétaire*, loue deux maisons à trois étages, l'une dans le quartier de Kypseli et l'autre dans le quartier de Metaxourgio. Le revenu moyen que lui apportent ces locations est de 676 drachmes (26£) en 1909, soit égal à 13 salaires d'un ouvrier qualifié dans l'artisanat. Il s'agit d'une somme plus importante que le salaire du Directeur de la Banque Nationale, qui s'élevait à 600 drachmes en 1905 (19.5£)<sup>551</sup>.

Quelques employés de la Banque Nationale, propriétaires de maison habitent l'un des étages de ses logements et mettent en location le reste. En moyenne les locations leur rapportent 7.9£ par mois, c'est-à-dire un deuxième salaire<sup>552</sup> de la Banque Nationale. L'un d'eux est Konstantinos K., petit-fils (par sa mère Rosa) du chirurgien Heinrich Treiber<sup>553</sup>. Sa maison se trouve sur la rue Ermou, très près du Temple de Agioi Assomati<sup>554</sup>. En 1891 la valeur de cette maison est évaluée à 80.000 drachmes (2.468£). La valeur de la maison paternelle de K. est similaire. Elle se trouve sur le croisement des rues Evripidou et Praxitelous, à proximité du ministère de l'Economie et du ministère de la Marine. Konstantinos est propriétaire du quart de cette maison. En 1906 seule la location de l'étage du milieu lui rapporte 5.4£. L'exploitation de deux autres biens (une maison et une boutique) augmente les revenus mensuels de l'employé lors de la même année ; ils s'élèvent à 11£. Bien entendu, il s'agit d'un cas particulier, vu que la moyenne des revenus du reste des employés est de 4.8£.

L'exemple suivant nous aide à éclaircir la réalité économique et sociale du métier de l'ingénieur qui est mal pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

En mars 1906, donc, Vassilios P. K., médecin, et sa mère Marigo, veuve de P. K., invitent le notaire D. G. Vouzikis au coin de la rue Patission et Irakliou, à côté du Musée Archéologique et très près de l'Ecole Polytechnique. Sur ce coin se trouve la maison achetée en 1899 par l'ingénieur Ioannis P. K.<sup>555</sup>. Le notaire s'est déplacé car il a dû procéder à l'inventaire de la fortune de Ioannis, décédé à l'âge de 49 ans. Sa deuxième femme,

<sup>550</sup> Voir Tableau 8, p.202.

<sup>551</sup> Petros Pizaniyas, 1985, p.239.

<sup>552</sup> Le salaire d'un employé de la Banque Nationale en basse position était de 5.85£ en 1891. Petros Pizaniyas, 1985, p.239.

<sup>553</sup> Treiber a fondé la première apothèque pharmaceutique militaire. Il a aussi été le premier à procéder à une anesthésie par Ether à l'Hôpital Militaire, en 1846.

<sup>554</sup> Ce temple est souvent mentionné dans nos sources en tant que *Assomati Treiber*.

<sup>555</sup> Selon le Guide de Grèce d'Igglessis de 1905, Ioannis est Ingénieur de Gaz et habite au numéro 1 de la rue Vas. Irakliou.

Théodora<sup>556</sup>, est la fille de Nikolaos M., comptable de la Compagnie des Mines de Laurion. L'ingénieur avait-il connu son futur beau-père à Laurion ? En tout cas sa première femme Eleni L.<sup>557</sup> avait trépassé et leurs enfants mineurs étaient maintenant orphelins de père aussi. Enfin, les autres personnes présentes sont le frère de sa femme actuelle, Michail M., médecin, ainsi que la domestique du décédé, Efthimia, fille de Augousti B.<sup>558</sup>. La fortune d'Ioannis, comme elle est enregistrée dans les six contrats qui composent l'inventaire après décès<sup>559</sup>, est constituée de meubles, de bijoux, d'argent liquide et de biens immobiliers (terrains à bâtir et champs). Leur valeur est de 71.000 drachmes (2.574£ ou 1.287 salaires d'un ouvrier qualifié dans l'artisanat) sans compter le prix de la maison citée plus haut. En tout cas en 1906, lorsque Ioannis avait loué à un commerçant de peaux l'étage du milieu et du bas de cette maison, le loyer avait convenu à 4.5£ par mois. En 1907, à la mort d'Ioannis, sa femme loue à un fonctionnaire l'étage du haut de la maison contre 5.5£.

Il est certain que les *propriétaires* sont ceux qui à l'origine ont des biens immobiliers et des étendues à exploiter. Il s'agit aussi du groupe qui présente la fourchette la plus importante en ce qui concerne l'importance de leurs revenus. Par exemple Alexandros D. reçoit 4.4£ par mois en louant une maison sur la rue Praxitelous, au centre commercial de la capitale en 1909. Au contraire Dimitrios S. reçoit 720 drachmes (26,1£) par mois en louant une maison assez proche de la maison d'Alexandros (en face des Halles). Notons quand même, que la location de Dimitrios inclut une maison et une boutique. Enfin, nous pouvons mentionner le cas du *propriétaire* Michail S. P., qui met en tout en location 14 biens immobiliers. En 1908, en ayant mis uniquement 8 d'entre eux en location, il reçoit 1.272 drachmes (47£) par mois en tout.

## B. Essai d'analyse de la composition sociale à Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle

Il y a une chose qui est certain. A partir de nos sources, on ne peut pas faire une analyse concrète des catégories sociales uniquement à partir des métiers. Les frontières sont très floues et on ne peut pas les définir. C'est sûr qu'il y a des fortes différenciations à l'intérieur de chaque métier (ex. les médecins, les commerçants). On va surtout rester à l'étude de la hiérarchie de métiers mais on va prendre le risque de tenter une analyse de la composition socioéconomique de la société athénienne au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 1. Couches populaires

Lors de la période étudiée<sup>560</sup>, la fondation de nouvelles usines-industries est plutôt concentrée au Pirée. En 1865, 2 usines fonctionnent à Athènes, d'une puissance de 48

<sup>556</sup> Selon l'acte de mariage du Service de l'Etat Civil, I. K., 45 ans, ingénieur, originaire d'Athènes, a épousé Th. M., 36 ans, de Constantinople, en novembre 1902. Les deux époux signent l'acte. Le mariage a été effectué chez Harilaos Notaras dans la paroisse de Z. Pigis. Dans l'inventaire, il est mentionné que le contrat de mariage du couple a été retrouvé parmi d'autres documents.

<sup>557</sup> Leur mariage a dû être célébré en 1887 vu que dans un des tiroirs de la maison leur contrat de mariage a été trouvé et il date de cette année là.

<sup>558</sup> Nous savons que Ioannis, lorsqu'il était marié avec sa première femme, avait aussi à son service une domestique, Poulheria Th. M., originaire de l'île d'Andros.

<sup>559</sup> Actes notariés n<sup>o</sup> 21.033 du 8 mars 1906, n<sup>o</sup> 21.038 du 9 mars 1906, n<sup>o</sup> 21.040 du 10 mars 1906, n<sup>o</sup> 21.043 du 13 mars 1906, n<sup>o</sup> 21.044 du 13 mars 1906 et n<sup>o</sup> 21.047 du 15 mars 1906.

<sup>560</sup> La première vague des investissements industriels se réalise lors de la période 1868 – 1874 : Alexandros Mansolas enregistre 22 usines en 1866-7 pour toute la Grèce. En 1875 on en dénombre plus ou moins une centaine. Cependant, comme le souligne P. Moraïtinis « la Grèce n'est pas encore ce qu'on peut nommer un pays industriel, si l'on compare la somme de ses productions

chevaux au total ; en 1875 nous comptons 10<sup>561</sup> usines alors qu'en 1900 environ, leur nombre a augmenté pour atteindre 19 établissements industriels qui utilisent une puissance totale de 600 chevaux environ et qui emploient 860 ouvriers. Lors de ces deux dates la capitale concentre tout juste 9-10% des établissements industriels du pays. Nous ne pouvons donc certainement pas utiliser le terme de prolétariat pour la période étudiée, tout au moins pour la capitale. Nous jugeons plus judicieux d'utiliser le terme de couches populaires ou de couches pauvres d'Athènes.

Dans cette catégorie on a classé ceux qui ne sont pas propriétaires de quelque bien immobilier, ceux dont les revenus venant de l'exploitation de leurs biens sont très faibles, et enfin, ceux dont la profession exercée ne nécessite pas de connaissances spécifiques. Certaines de ces personnes ne savent même pas lire. Dans ces couches populaires sont donc rassemblés ouvriers spécialisés et ouvriers qualifiés. Il vaut la peine de noter ici que la société grecque est caractérisée par un profond rejet du travail manuel et par l'espoir de s'insérer dans la bourgeoisie des villes<sup>562</sup>. Nous rassemblons par ailleurs dans ce groupe les personnes employées dans les transports, les cochers, qui malgré le fait *qu'ils sont moins souvent confrontés aux machines et à la pression productiviste, subissent pourtant des contraintes aussi pénibles que les ouvriers d'industrie : station debout, travail de nuit dans les transports, journées interminables pour attendre une clientèle*<sup>563</sup>. Dans ce groupe nous trouvons les serviteurs de boutique, les jardiniers-agriculteurs, les colporteurs et ceux qui s'occupent du petit commerce et qui ont la rue en tant que « bureau ». Mais même les hommes de bas clergé, *qui sont insuffisamment payés par les fidèles* et qui sont obligés d'exercer un second métier pour subvenir à leurs besoins. Enfin, dans cette catégorie sont inclus les exclus de la société, les éléments marginaux : les mendiants et les condamnés-prisonniers.

Il est certain que les divertissements n'étaient pas absents de la vie de ces couches populaires. Leurs habitudes cependant, ainsi que les endroits où ils allaient, les différencient

industrielles à celle des pays qui le sont ». Pierre A. Moraitinis, 1877, p.293. Toutes les industries ont été fondées dans des grandes villes et la plupart d'entre elles concernent le domaine de la nourriture et des produits en coton et s'adressent presque uniquement au marché intérieur. Ces premières industries sont le plus souvent le fruit du travail de quelques hommes d'affaires locaux, anciens artisans, patrons de petites entreprises ou marchands spécialisés. C. Agriantoni, 1999, p.159. Lors de cette première période la main d'œuvre n'est pas abondante et il existe des sources qui témoignent des salaires journaliers élevés : pour cause des liens importants que la main d'œuvre tient avec le milieu agricole, l'activité au sein de l'industrie était souvent saisonnière. Le manque d'une main d'œuvre industrielle disciplinée est resté un problème majeur pour l'industrie grecque jusque dans les années 1910. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914, des nouvelles usines de coton sont créées, surtout dans des villes provinciales, ainsi que des premières usines de laine à Athènes et au Pirée, des usines de fabrication d'alcool, des petits ateliers de mécanique dans des centres industriels. Le domaine de la métallurgie a aussi noté une ascension considérable. Lors de cette période de nouvelles branches apparaissent, comme l'électricité (1903), les usines de matériaux de construction, de papier et de produits chimiques, surtout la région d'Athènes – Le Pirée mais aussi à Patras et à Volos. C. Agriantoni, 1999. p.173-174. Cependant selon G. Dertilis le décollage de l'industrie grec peut être observé après 1909 et surtout après 1920. Georges Dertilis, *Transformation sociale et intervention militaire 1880 – 1909*, Athènes, éditions Exantas, 1985 (c), p.90.

<sup>561</sup> *Guide commercial, géographique et historique des villes principales de la Grèce de l'année 1875 divisé en deux parties publié annuellement par M. Bouka*, Athènes, imprimerie Elliniki Anexartissia, 1875. Plus précisément ces usines étaient : 3 fabriques de vinification, 2 fabriques de farine, un fabrique d'huile, 1 chocolaterie, 1 forge, 1 menuiserie et 1 fabrique de soie. Deux des établissements de vinification se trouvent à la région campagnarde de Kifissia.

<sup>562</sup> Michalis Riginos, « L'industrie grecque. 1900-1940 », in V. Kremmydas (dir.), *Introduction à l'histoire néo-hellénique (XVIIIe – XXe siècle)*, Athènes, Tipothito, 1999, p.177-223.

<sup>563</sup> C. Charle, 1991, p.297.



des autres groupes. Les dimanches, avec leurs familles, ils vont à la campagne. L'été, ils côtoient les jardins *humides* et *pitoyables* près du fleuve Illissos, où ils contemplent des acrobaties et des clowns et des chanteuses *fausses*. Alors que le reste des couches se plaint du manque de théâtre, eux regardent de la *pantomime* ou des *spectacles comiques*. Voici comment décrit l'écrivain Michail Mitsakis<sup>564</sup> les habitudes et la manière de s'amuser de ces couches populaires, dans son œuvre en prose « l'Été » :

**« Le peuple ? Il s'est déjà habitué à boire de la bière au lieu de boire du vin résiné [ ] il a ses cafés particuliers, ses assommoirs particuliers, ses spectacles particuliers. Ses fêtes, ses foires. Mais comme ils sont différents des autres. [ ] Des brasseries surpeuplées lui offrent pour un prix très bas une bière acidulée à boire et une femme crasseuse, Italienne ou Grecque, à regarder. Il y a aussi assez de chambres d'hôtes, où tu peux boire du vin et de la bière et manger, de préférence du patsas (soupe de tripes)<sup>565</sup>. Dans les chambres d'hôtes, qui restent ouvertes toute la nuit, il y a des chambres particulières qui invitent à s'amuser jusqu'au matin ».**

## 2. Couches moyennes

Tout au long de la période étudiée, des nouvelles banques<sup>566</sup>, la Bourse et un nombre important d'entreprises sont fondés au sein de la capitale<sup>567</sup>. En 1860 la seule banque qui existe est la Banque Nationale. La décennie suivante se fondent la Banque de Crédit Industriel (1874), la société anonyme d'Eclairage à Gaz (1873) ainsi que deux sociétés métallurgiques : La Société Métallurgique de Laurion (1873) et la Société Métallurgique Française de Laurion (1876). C'est aussi lors de cette décennie qu'est créée la Bourse (1875). A partir des années 1880 et jusqu'à la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle 17 banques et plus de 30 nouvelles sociétés<sup>568</sup> sont fondées ou déménagent leurs bureaux dans la capitale<sup>569</sup>. Entre elles la Poudrière Grecque, (1882), la Société Electrique Grecque (1899) et la Compagnie d'Assurance « Mutuelle » (1902).

Mais lors de ces 50 dernières années nous voyons aussi le nombre de petits ateliers augmenter<sup>570</sup>. Les différentes boutiques commerciales se multiplient aussi, car elles sont

<sup>564</sup> Michail Mitsakis, « L'Été », *Narrations*, Athènes, Editions Nefeli, 1988, p.68-83. Cet article a été publié dans le journal *Estia* le 24/5/1887. Mitsakis est né à Mégare en 1863 et est décédé à Athènes en 1916. Ces articles ont été publiés dans la plupart des journaux athéniens, ainsi que dans beaucoup d'autres magazines. Avec Thémios et Mpampis Anninos ils ont fondé le satyrique journal *Asti*. Il a aussi été directeur du *Calendrier Grec* de P.D. Sakellariou.

<sup>565</sup> ***Soupe traditionnelle qui contient du porc, encore désiré par certaines personnes à 3 heures du matin, après les bars ; il est proposé dans les tavernes qui se situent à l'intérieur du marché de viande au centre d'Athènes sur la rue Athinas, par exemple.***

<sup>566</sup> Kostas Kostis, Vassias Tsokopoulos, *Les banques en Grèce 1898-1928*, Athènes, Union de banques grecques, Editions Papazissi, 1988.

<sup>567</sup> Christos Hadziiosif, *La vieille Lune. L'industrie au sein de l'économie grecque, 1830-1940*, Athènes, éditions Thémelio, 1993. voir surtout p.203-236.

<sup>568</sup> N. I. Iglessis, *Guide de Grèce*, 1<sup>ère</sup> année, 1905 – 1906.

<sup>569</sup> En 1896, en Grèce existaient 13 sociétés anonymes. En 1904 elles sont 20, en 1918 56 alors qu'en 1924 les sociétés anonymes atteignent les 130. X. ZOLOTAS, *La Grèce au stade de l'industrialisation*, Athènes, Banque de la Grèce, 1964 (b'), p.121.

<sup>570</sup> C. Agriantoni, 1999, p.173.

appelées à couvrir les besoins d'une population urbaine qui s'accroît continuellement. Entre 1860 et 1905 la population de la capitale est multipliée par quatre et nous comptons dix fois plus de boulangeries (de 26 au départ, elles sont 278), ce qui montre que les Athéniens s'éloignent de leurs habitudes d'autosubsistance. Le même phénomène est remarqué dans le domaine du vêtement et de la chaussure. (Les couturiers étaient 76 et sont devenus 236 et les cordonniers étaient 90 et sont passés à 254). Le nombre de boutiques commerciales a aussi augmenté : de 81 cafés et 85 marchands de vin en 1860, ils sont 45 ans plus tard 585 et 400. De 234 épiceries en 1879, il y en a 577 en 1905. La concentration de consommateurs, qui conduit à ces changements, entraîne aussi la croissance du taux de la population active dans le secteur tertiaire, donc entre autre des employés.

Pendant la période étudiée de nouvelles professions apparaissent aussi, comme celle du géomètre et du minéralogiste. En même temps il y a une augmentation des aubergistes, des maîtres et des professeurs. Le guide de 1860<sup>571</sup> mentionne tout juste 6 hôtels notables et note *qu'à part ceux qui sont mentionnés, il y en a d'autres, nombreux, petits et à bon marché*. Le Guide de Koromilas en 1874<sup>572</sup> en note 10 alors que le guide d'Igglessis, en 1905<sup>573</sup>, enregistre 55 hôtels.

L'augmentation du nombre des maîtres et des professeurs, ne concerne seulement les hommes qui travaillent au sein d'une école. En effet les habitudes urbaines conduisent à l'apparition des professeurs de danse, d'escrime, de musique et bien entendu des professeurs de français. Ces cours visent certainement l'élite de la société athénienne mais aussi les couches moyennes de la population. En 1905<sup>574</sup> G. Polihronopoulos propose des leçons d'équitation à la rue Pindarou dans le quartier de Kolonaki ; on compte par ailleurs 62 professeurs de musique (et 10 boutiques qui vendent des instruments de musique), 21 professeurs de langues et 6 salles où se déroulent des cours de danse.

Une des caractéristiques des couches moyennes, c'est leur complexité, qui résulte de leur polymorphisme<sup>575</sup>. Ce que les hommes de cette couche ont en commun, c'est le rejet du travail manuel. Leur polymorphie cependant implique une hiérarchie intérieure, difficile à définir. En tout cas nous avons inclus dans ces couches des personnes qui possèdent un bien foncier : 6 sur 10 d'entre elles jouissent de la location de biens immobiliers qui leur rapportent plus de 2£ par mois. 3 sur 10 d'entre elles en gagnent d'ailleurs plus de 4£, c'est-à-dire une somme équivalente au salaire de l'employé au poste le moins prestigieux de la Banque Nationale en 1891.

Au niveau le plus bas de ce groupe se trouvent les employés des boutiques commerciales. L'employé n'est pas un patron, puisqu'il n'est pas indépendant, mais il n'est pas ouvrier, moins parce que son travail n'est pas manuel que parce qu'il s'insère dans une division complexe des tâches d'organisation et de fonctionnement d'une entreprise sans prise sur la production. [ ] L'employé est le médiateur entre l'entreprise et le monde, entre le haut et le bas de la hiérarchie, entre la stratégie et le résultat final<sup>576</sup>. Leurs salaires ne sont pas élevés, au contraire. Mais ils ont un salaire qui leur permet, lorsqu'ils parviennent à l'économiser et à rassembler un capital initial, de monter leur propre affaire. Le contact

<sup>571</sup> *La nouvelle Athènes...*, 1860.

<sup>572</sup> D. A. Koromilas, *Guide d'Athènes de l'année 1874*, 1<sup>ère</sup> année, Editions A. Koromilas, 1873.

<sup>573</sup> N. I. Igglessis, *Guide de Grèce*, 1<sup>ère</sup> année, 1905 – 1906.

<sup>574</sup> N. I. Igglessis, *Guide de Grèce*, 1<sup>ère</sup> année, 1905 – 1906.

<sup>575</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.248.

<sup>576</sup> Christophe Charle, 1991, p.188.

avec la clientèle de la boutique étend leurs réseaux de connaissances et ils rassemblent ainsi une éventuelle future clientèle. Finalement, au plus bas niveau de la hiérarchie de cette couche nous trouvons les « aides », qui gagnent un faible salaire dans le secteur privé ou public, comme les concierges, par exemple.

Les employés de la banque à des positions « intermédiaires » appartiennent sûrement à l'autre extrémité, c'est-à-dire au sommet des couches moyennes. Leurs salaires font parti des plus importants de la capitale, ce qui leur permet d'investir dans des biens immobiliers, qui permettent, après leur location, de gagner pratiquement un deuxième salaire. Nous insérons par ailleurs dans ce groupe les fonctionnaires et les militaires de grade « moyen ». Il est certain que leurs salaires sont moins importants que ceux des employés de banque, mais leur salaire mensuel régulier les distingue du reste des personnes qui travaillent dans l'administration et la force publique dans de grades plus bas.

Entre ces deux extrémités nous avons choisi d'intégrer les fonctionnaires et les militaires « de bas grade »<sup>577</sup> ainsi que les artisans. Il est certain que certains artisans auraient pu appartenir au sommet des couches moyennes de la population. Mais les sources que nous utilisons ne nous permettent pas cette distinction. Nous savons cependant que la taille de ces manufactures est très limitée et le nombre des employés qui y sont employés est très petit lors de la période étudiée. Il est donc certain que ces personnes n'appartiennent pas au sommet de la pyramide sociale de la capitale.

Il est nécessaire de préciser un dernier point. Dans les pays de l'Occident les négociants et les propriétaires sont classés au sein de l'élite de la société urbaine<sup>578</sup>. Nous aurions fait de même pour la Grèce s'ils complétaient les mêmes critères. Cependant d'après nos sources nous ne pouvons pas faire cette distinction. Nous avons vu pour les *propriétaires* qu'il existe une grande fourchette en ce qui concerne leur fortune, mais aussi qu'ils proviennent de milieux sociaux différents. Il est certain que certains d'entre eux appartiennent à l'élite athénienne, comme Michail S. P., mentionné tellement de fois. Michail est un athénien autochtone et le fils de Spiridonas P., éphore et *démogéronte* athénien en 1822 et par la suite conseiller municipal et supporter du parti de Kallifronas. Michail possède (selon l'archive de notre notaire) 14 biens immobiliers, prête de l'argent et donne à sa fille l'une des dots les plus importantes rencontrées dans notre étude. Une partie de sa fortune qui lui vient de l'héritage paternel et qu'il a partagé avec sa sœur Efrossini, épouse d'un avocat, est évaluée en 1859 à 350£. (10.000 drachmes). Mais des personnes comme Michail font exception dans la société athénienne. Les grands négociants font aussi exception. Comme le note d'ailleurs G. Dertilis c'est les Grecs de l'étranger qui dominent le grand commerce extérieur et non les marchands de l'intérieur, qui doivent sans doute appartenir aux couches moyennes<sup>579</sup>. Nous avons donc décidé d'insérer ces deux groupes dans le sommet des couches moyennes de la société athénienne en sachant cependant que quelques personnes entre elles appartiennent à l'élite.

La tendance de la couche moyenne à embaucher un personnel domestique dans le but d'imiter les pratiques de l'élite de la société est confirmée par les contrats d'embauche de domestiques ou des règlements des salaires de domestiques qui existent dans le fond

<sup>577</sup> L'inventaire après décès du fonctionnaire G. S. témoigne de la situation difficile vécue par une partie de ces hommes. G. S. vivait à une chambre de l'étage du milieu d'une maison sur la rue Nikis, sur la place de Syntagma. Le fonctionnaire meurt en 1889. Selon l'inventaire après décès, la fortune de G. se consiste en quelques habits et livres et de 15 obligations. La valeur de ces biens est estimée à tout juste 11£, somme qui correspond à 5 mois de salaire d'un huissier employé dans l'administration publique.

<sup>578</sup> Jean-Luc Pinol, 1991, P. Guillaume, *La population de Bordeaux du XIXe*, Paris, A. Colin, 1972.

<sup>579</sup> Georges Dertilis, 1985 (c'), p.85-86.

d'archives de notre notaire. Les hommes qui embauchent des domestiques sont surtout les *propriétaires*, les commerçants et les fonctionnaires.

Michail Mitsakis rapporte les habitudes de la couche moyenne<sup>580</sup> vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son comportement ne diffère pas beaucoup de celui du reste des pays de l'occident. Il confirme que l'une de ses caractéristiques les plus marquées, c'est la démonstration, et l'angoisse du chef de famille qui gagne 300 drachmes par mois à *faire passer au sein de son cercle le sentiment qu'il porte l'image de la vie d'un riche*. Les jeunes filles doivent obligatoirement parler français et savoir jouer au piano. Le piano est toujours décoré et ne manque jamais de salle de la maison, même si les autres chambres *restent nues, comme des appartements d'un hôtel ignoble*. Des danses et des soirées se déroulent l'hiver alors que l'été, ils vont au Phalère<sup>581</sup>.

**« Puis vient la couche moyenne. La couche qui n'a aucune personnalité. Employés en basse position, professionnels, retraités, petits rentiers, étudiants. Si la vie de la couche sociale la plus élevée de Grèce est la copie de la vie des couches les plus élevées d'ailleurs, alors la vie de nos citoyens est la copie d'une copie, le duplicata d'un duplicata. Notre société actuelle tend à se baser et à former la nouvelle société en se fondant beaucoup à l'apparence extérieure. La bourgeoisie grecque est le représentant le plus caractéristique de cette tendance. Quel est le problème si le contenu d'un verre est modeste si son extérieur brille ? Quel est le problème si les vêtements, à l'intérieur, sont couverts de saletés et de boue s'ils semblent élégants ? [ ] Les jeunes de la famille font des promenades dans les rues et les places, se parent en achetant à crédit, font des promenades en voiture, jouent au billard dans les cafés et alignent des dettes ».**

### 3. Elite

Ce qui détermine l'appartenance à l'élite urbaine c'est la richesse et le pouvoir. Au sein du vieux continent les hommes d'affaires, les industriels et les banquiers se mélangent avec l'aristocratie<sup>582</sup>. Mais nous ne pouvons pas parler de noblesse en Grèce vu qu'il s'agit d'un Etat fondé au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous notons cependant parallèlement l'insertion des élites scientifiques (comme les ingénieurs par exemple en France), c'est-à-dire des individus qui ne viennent pas forcément d'une ancienne famille, mais qui arrivent, par leurs études universitaires et leurs stratégies de mariage, à se lier aux anciennes familles<sup>583</sup>.

<sup>580</sup> Michail Mitsakis, 1988, P.68-83.

<sup>581</sup> Région au bord de la mer, à proximité du Pirée, qui a commencé à se développer après 1874 lorsqu'elle est reliée à la capitale par le train. Son apogée a été noté après 1880, lorsqu'une estrade au bord de la mer a été construite pour se promener et une buvette, un petit théâtre en plein air et un grand hôtel comportant un restaurant, une pâtisserie et une salle de danse ont été édifiés. Le déclin de la région a commencé en 1917, lorsque la mer a été polluée par une usine chimique voisine. Après la fin de la première guerre mondiale, la région a été complètement désertée.

<sup>582</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.238.

<sup>583</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.238.

Pendant la période étudiée le nombre des écoles primaires et d'élèves augmente<sup>584</sup> mais le taux d'analphabétisme reste à des niveaux assez élevés<sup>585</sup>. Les études universitaires, juste après la fondation de l'Université Nationale en 1837 avec en tête l'école de Médecine et l'école de Droit, a pour conséquence un rassemblement important de jeunes. Dès le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle le pays se trouve à la première place à échelle européenne en ce qui concerne la relation entre le nombre d'étudiants et le total de la population, sans bien sûr tenir compte de la qualité des études. En 1875 le nombre d'étudiants était de 1.400 : 8 d'entre eux sur 10 étaient étudiants en Droit et en Médecine (et pharmaceutique), alors que les autres faisaient leurs études en faculté de lettres ou de théologie. En 1877-78, 189 individus ont fini leurs études (50 avocats et 105 médecins) alors qu'entre 1909-10, 541 individus ont fini leurs études (273 avocats et 160 médecins)<sup>586</sup>. En tout, lors de la période 1863 – 1907, 27.000 étudiants ont été inscrits à l'université et finalement 14.500 (54%) d'entre eux ont obtenu leur diplôme. 47% des diplômés sortent de l'école de Droit, 37% de Médecine, 6% de la Pharmaceutique, 9% de Philosophie et tout juste 2 % de la Théologie<sup>587</sup>. La faculté des ingénieurs civils a été fondée en 1887. Les premiers 13 ingénieurs ont sorti en 1890. En tout, pendant la période 1889-1907, 944 étudiants ont suivi les cours à la faculté tandis que 188 (20%) ont obtenu leur diplôme.

La richesse, donc, mais aussi le capital et les études universitaires sont ces caractéristiques qui forment l'élite athénienne lors de la période étudiée. En dehors des industriels, des rentiers et des banquiers, nous avons inclus dans l'élite les cadres supérieurs (ingénieurs, directeurs, etc.), les hauts fonctionnaires et les officiers supérieurs (professeur d'université<sup>588</sup>, député, procureur, colonel, amiral, etc.).

Enfin, nous avons classé dans l'élite athénienne les professions libérales : les avocats, les médecins, les pharmaciens et les architectes, mais aussi ceux qui ont été déclarés docteurs de droit ou de médecine.

<sup>584</sup> Mentionnons par exemple qu'en 1869 il y avait 1.023 écoles primaires en Grèce alors qu'en 1910 leur nombre a presque triplé (3.551). Lors de la même période le nombre des élèves qui sortent de ces écoles quadruple. De 64.000 en 1869 nous trouvons 241.000 en 1908. P. Moraitinis, 1877. C. Tsoukalas, 1992, p.392.

<sup>585</sup> Bien entendu le nombre d'analphabètes diminue tout au long de la période, mais il reste cependant à des niveaux élevés. En 1870 en Grèce, 71% des hommes sont analphabètes (82% sur le total de la population), alors qu'en 1907 ce taux est de 50% (66% sur le total du pays). Plus précisément, pour les hommes de plus de 5 ans, le taux d'analphabétisme était en Grèce en 1870 de 60% et en 1910 de 33%. En France ces taux sont respectivement de 62% et 33%. C. Tsoukalas, 1992, p.393. La situation est meilleure au sein de la capitale, mais pas de beaucoup. Selon le recensement de 1879 le taux des hommes illettrés sur le total du pays est de 69% alors qu'à Athènes ce taux est de 62%. Notons que dans 17 Dèmes, nous ne trouvons pas de femmes illettrées. En ce qui concerne l'éducation secondaire, le taux des élèves par rapport au reste de la population était en 1878 de 0.7%. En 1911 ce taux est monté à 1.3%. Selon C. Tsoukalas, il se peut que l'analogie des élèves (et non des personnes qui sortent des écoles) de l'éducation secondaire par rapport au nombre d'habitants soit plus élevée que celle trouvée dans d'autres pays, mais leur nombre reste faible cependant. Si faible qu'il constitue certainement un élément important de distinction par rapport au reste de la population. C. Tsoukalas, 1992, p.397.

<sup>586</sup> Ces données m'ont été communiquées par Eugénie Bournova et sont le produit de ses recherches personnelles. Je la remercie.

<sup>587</sup> G. V. Dertilis, Tome B, 2006, p.618-619.

<sup>588</sup> Selon P. Moraitinis, en 1845 34 professeurs exercent à l'Université Nationale alors qu'en 1875 leur nombre augmente, pour atteindre les 74. En 1899 et selon le Guide de C. Makridis, 55 professeurs exercent à l'Université Nationale. En 1875, il y a 18 professeurs à l'Ecole Polytechnique. Lorsqu'en 1887 a été fondée l'Ecole des Ingénieurs le nombre initial de professeurs était 20.

Dans l'historiographie française les médecins sont le plus souvent classés dans la couche moyenne<sup>589</sup> comme membres de l'administration de l'Etat. En Grèce, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle il y avait une grande divergence entre les médecins « scientifiques » et les thérapeutes « empiriques » mais aussi entre les pharmaciens et les marchands de médicaments<sup>590</sup>. Il est très possible qu'en province, à cause d'un manque d'éducation, les praticiens soient encore tolérés pour cause de leurs faibles honoraires par rapport aux scientifiques. Cependant, ils commencent à s'établir au sein de la capitale. Le fait que la plupart des médecins choisissent la capitale comme lieu de résidence n'est pas fruit du hasard : c'est là où se trouve la clientèle potentielle la plus importante. De nouveaux hôpitaux sont érigés lors de la période étudiée. (en 1850 ils sont 4 et en 1910 ils sont 21)<sup>591</sup>. Mais la plupart des médecins ne travaillent pas à l'hôpital. Ils exercent plutôt dans leur propre cabinet, qui se trouve le plus souvent dans la maison où ils résident. Certains d'eux peuvent parallèlement être professeurs à l'Université ou bien travailler au sein de l'hôpital. En tout cas à Réthymnon, en Crète, le corps médical qui a acquis ses diplômes dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle appartient au monde des notables et cumule la fonction soignante et les pouvoirs politique et économique<sup>592</sup>. Tous ces médecins, en plus de leur réussite économique, occupent donc une place importante dans la hiérarchie socio-économique de la ville : leur notabilité professionnelle allait souvent de pair avec une réelle notabilité politique locale<sup>593</sup>. Il se peut que ces professions n'appartiennent pas au sommet de l'élite et que leurs revenus ne soient pas élevés (surtout s'ils sont au début de leur carrière) mais nous pensons qu'ils commencent à être acceptés déjà dès la fin du XIX<sup>e</sup>. Nous observons par ailleurs que plusieurs médecins et avocats deviennent des députés.

D'ailleurs, ce sont les hommes qui exercent une profession libérale qui sont embauchés de domestiques. Les cadres supérieurs embauchent aussi une domestique chez eux<sup>594</sup>. En 1905 le Guide d'Iggleissis nous offre encore une information qui renforce nos hypothèses sur l'appartenance de tel ou tel professionnel au sein de l'élite athénienne. Le téléphone, une avancée technologique nouvelle et rarement rependu, n'était pas encore un produit de consommation de masse. Le forfait annuel pour la ville d'Athènes coûtait 250 drachmes (6.4£, presque autant qu'un salaire d'employé en basse position à la Banque Nationale de Grèce) en 1899, alors que pour la connexion de la capitale avec le Pirée, le

<sup>589</sup> Christophe Charle, 1991, p.219-222.

<sup>590</sup> La dispute continue aussi lors des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, comme il est prouvé par la décision numéro 9, 1904, qui est publiée dans *Thémis*, Tome B', 1905, p.370. Selon elle le marchand de médicaments a droit de « vendre des médicaments en grosse quantité et non confectionnés mais il n'a pas le droit de vendre des médicaments en petite quantité et qui sont déjà confectionnés et de suivre les recettes des médecins ». Le pharmacien se doit de posséder un diplôme universitaire et une autorisation du Conseil médical. Celui qui ne possède pas d'autorisation peut être retenu pour une durée de deux semaines et va devoir payer une amende de 50-100 drachmes.

<sup>591</sup> Voir chapitre VI, Tableau 41, p.147.

<sup>592</sup> Eugénie Bournova, « Santé publique et corps médical en transition: le cas de la Crète au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 1996, p.119-136.

<sup>593</sup> Eugénie Bournova, « La mortalité en transition dans une ville méditerranéenne. Rethymno au début du XX<sup>e</sup> siècle » in *Histoire Urbaine*, No 21, Avril 2008, p.5-30.

<sup>594</sup> Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis.

Phalère et Kifissia, l'abonné devait déboursier 150 drachmes de plus (3.8£)<sup>595</sup>. Selon donc le Guide d'Igglessis, en dehors des différents services publics et militaires, les abonnés étaient des banquiers, des boursiers, des industriels, des médecins et des avocats, des commerçants ainsi que des cadres supérieurs et des hauts officiers. Au total environ 170 personnes. Ce chiffre correspond au nombre équivalent des familles de la haute bourgeoisie locale et nous permet de se faire une idée de la taille de l'élite athénienne.

Les caractéristiques de l'élite sont enregistrées par Michail Mitsakis<sup>596</sup>. La maîtresse de maison a quelques jours par semaines où elle *reçoit [des visites] et d'autres où elle ne reçoit pas*. Par ailleurs, ce sont les maîtresses de maison qui organisent des *soirées, des matinées, des après midis ou des five o'clock*. Le piano n'est jamais absent des salons décorés. Des excursions sont souvent organisées et les régions préférées sont la Phalère et Kifissia. Ils s'assoient toujours sur les sièges de devant lorsque se joue une pièce de théâtre français, et s'il n'y en a pas de français, italien. Cependant ils ne vont presque jamais au théâtre grec. Les hommes discutent de politique alors que les femmes parlent des événements de la journée, ou des petits scandales, qui *obligatoirement, ne manquent pas de leur cercle*.

**« Et l'aristocratie, avec la définition qui est employée ailleurs, n'a pas été formée. Et il n'est pas possible qu'elle se forme. Bien entendu, personne ne peut abjurer la puissance et l'existence de la richesse. Ceux qui n'y croient pas peuvent aller dans un des salons athéniens. Le français est la langue qui y est parlée, le thé est la boisson qui y est offerte, et les rassemblements nocturnes festifs s'y déroulent souvent. La reproduction des valeurs européennes est totale. La seule différence, c'est qu'il s'agit d'une ... reproduction. [ ] La personne qui fréquente ces salons est diplomate, boursier, grec de la diaspora, banquier, ambassadeur, courtier, employé en haute position. Les salons où la compagnie est « select » sont rares cependant. Il n'y a presque pas de telle compagnie, qui soit comme on dit en France « triée sur le volet ».**

En 1916 Langalerie témoigne du gaspillage dans la vie des couches les plus hautes de la société athénienne lors de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle :

**« Voilà pour la classe ouvrière. Même adresse en face de difficultés d'un autre genre, dans la couche élevée. Grand nombre de ménages mondains, qui n'ont comme revenus réguliers que 200, 300 ou 400 francs par mois, vivent d'un bout de l'année à l'autre, toute leur vie durant, sur un pied de dépenses correspondant au triple, au quadruple de leurs moyens ! »<sup>597</sup>.**

## Chapitre XII. L'évolution des groupes socioprofessionnels

<sup>595</sup> C. Makridis, *Guide de Grèce, Commerce, Industrie, Administration, Voyages, Adresses*, Athènes, 1899. Les cafés, les restaurants, les « clubs » et les autres magasins de ce type, qui permettent à leur clientèle d'utiliser le téléphone doivent payer le double de l'abonnement et n'ont pas le droit de recevoir de l'argent des clients.

<sup>596</sup> Michail MITSAKIS, 1988, p.68-83.

<sup>597</sup> L. de Langalerie, 1916, p.605-608.

La source principale utilisée pour l'étude de la composition socioprofessionnelle de la capitale sont les actes de décès. Notre analyse concerne la population masculine de la capitale qui est âgée de plus de 15 ans<sup>598</sup>. Même si le travail des enfants était une réalité de la société athénienne de l'époque, la source que nous utilisons ne comporte pas d'informations importantes à leur sujet. Nous rencontrons le même phénomène en ce qui concerne l'activité féminine.

Bien entendu, cette source ne fait pas éviter le problème classique de l'histoire sociale : Elle ne nous donne pas de précisions exactes sur le statut de la personne dans la hiérarchie de sa profession. Cependant nous pouvons affirmer que les actes de décès du Service de l'Etat Civil, en combinaison avec les données respectives du guide d'Igglessis<sup>599</sup>, donnent une image bien plus claire de la composition socioprofessionnelle de la population athénienne. Cette image tente à apporter du nouveau dans l'historiographie athénienne jusqu'alors basée sur les tableaux des recensements.

C'est certain qu'un *Guide* économique et professionnel favorise les commerçants, les professions libérales et les membres des couches sociales supérieures de la ville. Le Guide d'Igglessis n'échappe pas de cette caractéristique. Comme attendu, les couches populaires et les ouvriers sont sous-enregistrés (sans qu'on puisse proposer une hypothèse probable sur les critères avec lesquelles ont été choisies les personnes qui y sont finalement enregistrées).

**Tableau 15 : 1859 – 1902. Dème d'Athènes. Structure socioprofessionnelle**

<sup>598</sup> Lors de la période 1859-1868 le nombre d'hommes qui meurent au sein du Dème d'Athènes s'élève à 6.696 et le nombre des hommes de plus de 15 ans est de 3.430. Lors de la période 1879-1884, 6.531 hommes décèdent au sein du Dème dont les 3.462 sont âgés de plus de 15 ans. Enfin, lors de la période 1899-1902, le nombre d'hommes qui décèdent au Dème d'Athènes est 6.584 dont les 4.059 ont plus de 15 ans. Par conséquent, notre échantillon concerne 77%, 95% et 98% des hommes qui meurent dans le Dème lors de ces périodes respectives.

<sup>599</sup> Voir une présentation plus analytique de cette source dans l'Introduction, p.26.



Profession	Actes de décès						Igglessis	
	1859-1868		1879-1884		1899-1902		1905	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Agriculteurs, pêcheurs, <i>propriétaires</i>	413	16	473	14	430	11	740	7
Transport	81	3	99	3	133	3	289	3
Ouvriers	280	11	477	15	675	17	592	6
Ambulants	31	1	39	1	63	2	76	1
Mendiants - Condamnés	18	1	30	1	50	1	0	0
Employés	211	8	242	7	312	8	1.609	15
Monde de l'artisanat et de la boutique	500	19	609	19	785	20	2.205	21
Commerçants	251	10	436	13	501	13	1.984	19
Administration publique	109	4	156	5	168	4	419	4
Force publique	248	9	220	7	234	6	472	4
Professions libérales	38	1	75	2	107	3	1.126	11
Manufacturiers, Banquiers, Rentiers	4	0	11	0	24	1	179	2
Hauts salaires	59	2	108	3	128	3	750	7
<i>Hauts fonctionnaires</i>	24	1	37	1	60	2	338	3
<i>Officiers supérieurs</i>	34	1	58	2	40	1	178	2
<i>Cadres supérieurs</i>	1	0	13	0	28	1	234	2
Clergé	53	2	36	1	62	2	54	1
<i>Bas clergé</i>	44	2	34	1	53	1	41	0
<i>Haut clergé</i>	9	0	2	0	9	0	13	0
Arts	14	1	20	1	27	1	115	1
Sans profession	331	13	242	7	263	7	114	1
<b>Total</b>	<b>2.641</b>	<b>100</b>	<b>3.273</b>	<b>100</b>	<b>3.962</b>	<b>100</b>	<b>10.711</b>	<b>100</b>

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

N. G. Igglessis, Guide de Grèce, 1<sup>ère</sup> année, 1906-1906.

Lors des trois périodes étudiées la plus grande partie de la population masculine s'occupe dans le monde de l'artisanat et de la boutique. Le pourcentage de cette branche sur l'ensemble de la population active reste presque stable. Parallèlement, le pourcentage des ouvriers augmente, ce qui correspond bien à l'ouverture de nouvelles usines et de nouveaux ateliers à la capitale lors cette période. D'ailleurs, le chiffre absolu des ouvriers enregistre l'une des augmentations les plus fortes : de 141% entre les deux périodes extrêmes. Nous savons que tous ceux qui ont été déclarés en tant qu'ouvriers ne travaillent pas forcément dans une industrie ou une manufacture. Nous avons déjà mentionné la probabilité de trouver des ouvriers agricoles dans cette catégorie. Cependant un fait important est que dans une capitale *parasitaire*, comme est caractérisée Athènes par quelques anciens chercheurs, le total de l'artisanat et des ouvriers représente 34% de la population économiquement active lors des années 1860, alors qu'à la fin du siècle il en représente les 39%<sup>600</sup>. Il est certain que ce taux semble faible si on le compare à celui d'autres villes, comme Londres en 1851<sup>601</sup> où il est de 45% ou Paris en 1891<sup>602</sup>, où il est de 48%. Mais par rapport au reste des capitales

<sup>600</sup> Notons que selon le recensement de 2001, l'industrie de transformation et le domaine de la construction occupent 31% de la population masculine active.

<sup>601</sup> François Bédarida, « Londres au milieu du XIXe siècle : une analyse de la structure sociale », in *Annales HSS*, Année 1968, Volume 23, Numéro 2, p.268-295.

<sup>602</sup> *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894.

méditerranées, le secteur secondaire à Athènes semble plus important. A Madrid en 1900<sup>603</sup> le taux est de 25% et à Rome en 1901<sup>604</sup> de 36%.

Lors de cette période les manufactures sont en fait des petits ateliers qui fonctionnent encore avec des techniques traditionnelles, avec un nombre limité d'employés et peut être même à un niveau familial<sup>605</sup>. Ces manufactures couvrent principalement la consommation de produits de base des habitants de la capitale, tout comme les industries qui étaient aussi d'une petite taille<sup>606</sup>. En ce qui concerne les artisans, nous pouvons dire que sur l'ensemble de la période, le domaine de l'habillement et de la nourriture occupent 46% des personnes exerçant dans la manufacture mais leur taux sur le total de la manufacture diminue. Ceci est peut être dû à l'ascension notée dans le domaine du bâtiment et de la menuiserie mais aussi dans le domaine de la presse. Il est certain que l'augmentation des professions qui concernent le bâtiment et l'ameublement est directement connectée avec la croissance démographique observée au sein de la capitale lors des années 1870 et 1880. Le seul domaine qui semble chuter est le textile mais il s'agit en réalité d'une branche où domine l'activité féminine<sup>607</sup>, et par conséquent nous ne pouvons pas l'observer par le biais de cette source. Le guide d'Igglessis, quoique avec des taux différents, semble confirmer les résultats tirés par les actes de décès.

**Tableau 16 : Hiérarchie des manufactures du dème d'Athènes, 1859-1902 (%)**

<sup>603</sup> Instituto Nacional de Estadística, *Censo de la población de 1900*, Madrid, Capital, Tomo IV. Clasificación de los habitantes por su profesión, p. 166-167.

<sup>604</sup> Anne-Marie Seronde – Babonaux, *De l'urbs à la ville. Rome croissance d'une capitale*, Edisud / Mondes Méditerranéens, 1980, Tableau 32, p.205.

<sup>605</sup> Nous pouvons observer le même phénomène à Londres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'écrit F. Bédarida, « Londres est resté à bien des égards, en plein milieu du XIXe siècle, en marge de la révolution industrielle. [ ] Dans le secteur de la production, les inventions techniques n'ont guère pénétré, et les méthodes de travail sont restées les mêmes. [ ] A Londres on n'entend ni les fracas des machines ni la rumeur des grosses usines. On y travaille principalement à la main. La capitale reste une ville de petites industries traditionnelles », François Bédarida, 1968. Aussi, à Londres le domaine de l'habillement et de la chaussure est le plus important et il rassemble 39% des employés. Le domaine du bâtiment et de la menuiserie/ameublement est le deuxième en importance (24%) alors que les produits alimentaires se trouvent encore à la 6<sup>ème</sup> place (5%). Mais à Rome aussi, nous ne rencontrons pas « une véritable industrie. L'activité principale était la branche textile, exercée dans de petites boutiques, dans des ateliers familiaux ou dans des instituts de charité. [ ] Les conditions techniques étaient très précaires, étant donné l'ancienneté de l'équipement, les capitaux manquaient », Anne-Marie Seronde – Babonaux, 1980, p. 63.

<sup>606</sup> X. ZOLOTAS, 1964 (b'), p.117.

<sup>607</sup> En 1875, dernière année de fonctionnement de la filature de soie à Athènes, 141 femmes et 3 hommes seulement y travaillaient. P. Moraitinis, 1877, p.298.

Branche d'industrie	1859-1868	1879-1884	1899-1902	Iglessis 1905
Textile	3	2	1	1
Pierre, céramique, verre	4	7	5	8
Travail des métaux	8	7	8	10
Cuirs et peaux	1	3	3	2
Bois et meuble	5	2	5	10
Bâtiment	23	25	27	19
Vêtement, étoffes, chaussures	33	31	29	30
Alimentation	16	15	14	11
Livre et papier, éditions	5	6	7	5
Luxe	2	2	1	4
Total	100	100	100	100

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

N. G. Iglessis, Guide de Grèce, 1<sup>ère</sup> année, 1906-1906.

Le commerce est la troisième activité la plus populaire pour les habitants du Dème. En effet, si nous prenons en compte le total des hommes qui travaillent en tant qu'employés de commerce et serviteurs, 16% de la population masculine active travaille dans le commerce. Ce pourcentage reste presque stable sur toute la période<sup>608</sup>. La plupart des commerçants travaillent dans le commerce de la nourriture (boucher, marchand de légumes, marchand de fruits, marchand de vin, etc.) et beaucoup moins dans le domaine de l'habillement –plus ou moins 1% des commerçants exercent dans cette branche. Les boutiques de vêtements prêt-à-porter sont rares à Athènes. En 1905 on en trouve tout juste 43, ce qui peut expliquer le grand nombre de couturiers et de couturières au sein de la capitale (224 et 102 respectivement en 1905, c'est à dire 1 pour 537 habitants).

Le nombre des employés de commerce peut être multiplié par 10, mais il reste à un niveau bas : seulement 3 employés de commerce meurent à Athènes en 1860 et à la fin du siècle il n'y en a que 31. Pendant la période étudiée, les boutiques commerciales à Athènes sont de petite taille. Les grands magasins qui occupent un grand nombre d'employés (en dehors de « Lambropoulos ») comme Minion, Katrantzos et Klaoudatos, apparaissent pendant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce qui semble important, c'est la diminution du nombre d'hommes qui se déclarent serviteurs. Cette diminution n'est pas due à l'extinction de ce type d'activité, puisque ceci n'est pas certifié par l'image sociale de la capitale. Il semble donc qu'il s'agisse en fait d'un changement du terme employé pour désigner cette profession.

L'augmentation du nombre de banques, la constitution d'ambassades et d'autres fondations, ainsi que l'ouverture de nouvelles entreprises qui embauchent des employés forment de nouvelles opportunités de travail et provoquent une augmentation du taux des employés appartenant à ce groupe. L'augmentation la plus importante est cependant notée chez les cadres supérieurs grâce à l'apparition du groupe des ingénieurs.

Le secteur primaire marque une chute pendant toute la période, ce qui est surtout la conséquence de la diminution des agriculteurs, mais non des *propriétaires* ou des jardiniers. Si on ne prend pas en compte les *propriétaires*, le secteur primaire occupe 11% de la

<sup>608</sup> Ce taux est très proche de celui de Madrid en 1900 (13%) et de Rome en 1901 (14%). A Paris en 1891 les hommes qui travaillent dans le commerce constituent 27% de la population active.

population masculine lors des années 1860. Deux décennies plus tard ce taux diminue pour atteindre les 7%, pour arriver à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les 6%. Cette chute indique l'urbanisation du paysage de la capitale<sup>609</sup>. Dans le reste des pays méditerranéens ces taux semblent plus importants : à Rome, en 1901<sup>610</sup>, l'agriculture occupe 13% de la population masculine alors qu'en 1900 à Madrid<sup>611</sup> ce taux atteint les 20%.

La part des militaires tend aussi à diminuer. Fait surprenant, vu que la Grèce est encore en situation belligérante pendant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>612</sup>. Si nous tenons en compte les officiers supérieurs, les militaires représentent lors des années 1860 10% de la population masculine économiquement active alors qu'à la fin du siècle ce taux diminue pour atteindre les 8%. Au contraire le taux des fonctionnaires (de tout grade) reste stable sur la totalité de la période de 1859-1902: ils représentent 6% du total de la population masculine économiquement active pour les trois périodes<sup>613</sup>. En comparaison avec le reste des capitales méditerranéennes et en ce qui concerne les fonctionnaires, on peut dire qu'Athènes se trouve en dernière place alors qu'en ce qui concerne les militaires elle tient la deuxième. A Madrid, les fonctionnaires constituent 7% du total de la population active et les officiers 12%<sup>614</sup> en 1900 alors qu'à Rome, en 1901, l'administration publique emploie 12% de la population masculine économiquement active et l'armée 6%. Ce qui est important, c'est que le nombre de hauts fonctionnaires et des officiers supérieurs vivant au sein de la capitale augmente avec un rythme plus rapide que celui des personnes de bas grade.

Lors de cette période la part des hommes qui exercent une profession libérale augmente de 1 à 3%. Mais il ne s'agit pas d'un phénomène grec. En France, ces professions connaissent leur âge d'or lors du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'écrit de manière caractéristique C. Charle<sup>615</sup>. C'est les avocats qui connaissent l'augmentation la plus importante. Et vu que la Grèce et Athènes ont été accusées<sup>616</sup> pour leur grand nombre d'avocats et de médecins (en 1879, on compte 5 avocats et 3 médecins pour 1.000 habitants), notons qu'à Madrid, nous comptons 4.5 avocats et 4 médecins pour 1.000 habitants en 1900. E.About, déjà au milieu des années 1850, écrivait impressionné :

<sup>609</sup> A Londres, en 1851, le pourcentage de la population travaillant dans le secteur primaire (1.4%) est caractérisé d'une part comme étonnant et d'autre part faible par le chercheur ; il attribue ce fait à la superficie non entièrement urbanisée incluse dans les limites administratives de la ville. François Bédarida, 1968. La réalité est qu'à Paris, selon le recensement de 1891, les 5.000 hommes environ qui travaillent dans l'agriculture représentent 0% de la population économiquement active. *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894.

<sup>610</sup> Anne-Marie Seronde – Babonaux, 1980, Tableau 32, p.205.

<sup>611</sup> Instituto Nacional de Estadística, *Censo de la población de 1900*, Madrid, Capital, Tomo IV. Clasificación de los habitantes por su profesión, p. 166-167. Ce taux est peut être surévalué pour cause de la présence des *propietarios* dans cette catégorie.

<sup>612</sup> Par exemple, en 1897, a eu lieu la guerre entre les Grecs et les Ottomans pour la Crète.

<sup>613</sup> Aujourd'hui, la catégorie « administration publique et défense. Assurance sociale obligatoire » représente 9% de la population masculine économiquement active dans le département d'Attique. Résultats statistiques du recensement de 2001.

<sup>614</sup> Ce taux est sûrement gonflé par le contexte politique qui régnait en Espagne à cette époque : révolution à Cuba en 1895, guerre entre l'Espagne et l'Amérique en 1898, lors de laquelle l'Espagne a perdu deux de ses dernières colonies, Cuba et les Philippines.

<sup>615</sup> Christophe Charle, 1991, p.215.

<sup>616</sup> C. Tsoukalas, 1992, p.210.

**« Lors des premières années qui ont suivi l'ouverture de l'Université, toute la jeunesse faisait des études de droit. Lorsque les tribunaux débordèrent, les jeunes se sont lancés dans la médecine. Aujourd'hui le royaume dispose d'une armée de juges et d'avocats et d'une armée de médecins, sans parler de l'armée des officiers. La seule chose que j'admire sur l'éducation publique en Grèce, c'est qu'elle est gratuite à tous les degrés... Cependant, ceci présente quelques dangers : ça encourage, bien au-delà de la mesure raisonnable, la tendance des jeunes à exercer des professions libérales »<sup>617</sup>.**

L'étude des couches sociales athéniennes met en valeur la stabilité de la structure socioprofessionnelle lors de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette stabilité est légèrement perturbée pour ces deux extrémités : les ouvriers d'un côté et les professions libérales de l'autre. Ces deux groupes, par leur croissance en effectif, témoignent les conséquences de la croissance démographique au sein de la capitale. Elle doit augmenter son effectif en cadres supérieurs mais aussi en ouvriers, afin de produire toujours plus de produits pour un nombre croissant de consommateurs.

Tableau 17 : 1859-1902, Les couches sociales athéniennes

Couches	1859-1868	1869-1884	1885-1902			
	N	N	N	%	%	%
Menu peuple	835	1.023	1.334	36	34	36
Couches moyennes	1.350	1.792	2.097	59	60	57
Elite	110	196	268 <sup>618</sup>	5	6	7
Total	2.295	3.011	3.699	100	100	100

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Les taux présentés dans le tableau ci-dessus ne sont pas définitifs. Les sources que nous disposons pour l'étude d'Athènes ne permettent pas de définir la partie de la population qui appartient à chaque couche sociale. Ces taux cependant sont révélateurs de la société athénienne. Le taux des couches populaires peut être sous estimé puisque les hommes que nous avons classés dans le monde de l'artisanat et de la boutique peuvent être aussi bien des ouvriers que des artisans. Cependant nous croyons que le taux de l'élite ne doit pas être beaucoup plus élevé, puisque les personnes déclarent avec précision leur position.

## Chapitre XIII. Le travail des femmes et des enfants

### A. L'activité féminine au XIX<sup>e</sup> siècle

Comme pour les autres pays, les données sur l'activité féminine sont rares. Les recensements grecs apportent des données en ce qui concerne les servantes, les ouvrières, les sages femmes et les institutrices, mais celles-ci sont assez douteuses. C'est un fait,

<sup>617</sup> E. About, p.172.

l'activité féminine salariée n'était pas rependue<sup>619</sup> dans le milieu urbain du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. Cette situation semble changer graduellement, ainsi que le rôle et la place de la femme. C'est caractéristique que les voyageurs qui rendent visite à la capitale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, notent que les femmes circulent rarement au bazar ou dans les rues. « *Les hommes ont gardé cet avantage du temps de l'empire ottoman ou plutôt depuis l'antiquité* »<sup>620</sup>. Cependant G. Deschamps, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se réfère aux athéniennes qui se promènent sur la rue Ermou où elles vont faire leurs courses mais aussi aux institutrices et aux gouvernantes qui accompagnent les enfants à la promenade sur la place de Syntagma ainsi qu'aux servantes qui désormais vont aux Halles pour qu'elles fassent les courses de la famille. « *Il y a quelques années, l'usage admettait qu'on allât, en personne, faire ses provisions de bouche. On voyait des ministres disputer à des députés de l'opposition, les rougets à bon marché, et même les octapodes [ ] Ces mœurs innocentes ont disparu. Les personnes qui croient appartenir à la « société » athénienne aiment mieux se priver d'un plat que d'aller le chercher elles-mêmes* »<sup>621</sup>.

Le textile, la branche des vêtements –comme l'industrie du tabac en province-, sont les branches qui réunissent les taux les plus importants de l'activité féminine et souvent juvénile. Par ailleurs le travail salarié féminin est considéré comme bon marché, plus discipliné et facilement supervisé<sup>622</sup>. En effet, les salaires journaliers des femmes au sein de l'industrie sont très faibles et atteignent la moitié du salaire journalier masculin<sup>623</sup>. Bien entendu l'usine et les ateliers ne sont pas les seules voies pour l'activité féminine professionnelle. La solution la plus adoptée par les femmes est de devenir servante (dans une famille ou dans diverses fondations de l'époque), -ou de se tourner vers d'autres travaux « d'aide » comme laveuse ou repasseuse. En général, les choix des femmes concerne principalement des professions de faible prestige social, manuelles, et qui ne nécessitent pas de connaissance spécifique.

D'ailleurs, le taux d'analphabétisme des femmes est très élevé. En 1879 93% des femmes sont illettrées alors qu'en 1907, quoique ce taux diminue, il reste tout de même à des niveaux élevés (83%). La conception générale que l'éducation était un moyen pour l'ascension sociale, concernait plutôt les garçons que les filles de la famille. La profession de l'institutrice donc, ou même de sage femme, est plus considérée par la société. Les salaires au Arsakio –école privée pour les filles- en 1862 sont indicatifs. La servante reçoit 25 drachmes par mois (0.9£), alors que le salaire de l'institutrice de la 5<sup>ème</sup> classe est de 270 drachmes (9.3£) et celui de la directrice de 744 drachmes (25.7£), un salaire plus haut

<sup>619</sup> Comme l'écrit dans deux articles Kalliroi Parren, éditrice du Journal de Femmes, en faisant la comparaison entre Paris et la Grèce, « les femmes en Grèce ne travaillent pas ni comme employées ni comme servantes dans les boutiques, ni comme commerçantes ni au petit commerce ». Kalliroi PARREN, « Les ouvrières parisiennes et les ouvrières grecques, A' », in *Journal de femmes*, 20 août 1889 et Kalliroi PARREN, « Les ouvrières parisiennes et les ouvrières grecques, B' », in *Journal de femmes*, 27 août 1889.

<sup>620</sup> Edmond About, p.260. Mais aussi Antoine Proust, note « Nous voyons rarement [les femmes] se promener. Elles sortent rarement de chez elles, où elles s'occupent des travaux domestiques et se livrent à la lecture de romans, la plupart traduit du français ». Antoine Proust, *Un hiver à Athènes de 1857*, Athènes, Editions Irmos, 1990, p.73.

<sup>621</sup> Gaston Deschamps, *La Grèce d'aujourd'hui* (1892), Paris, A. Colin, 1894, p.31, 36-37.

<sup>622</sup> Kostas Fountanopoulos, « Travail salarié », in Christos Hadziioissif (ed.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, 1900-1922, Les débuts, Athènes, Editions Vivliorama, 1999, p.96-97.

<sup>623</sup> En 1870, alors que le salaire moyen des hommes s'élève entre 2 et 3 drachmes, le salaire féminin va de 1 à 1.5 drachmes. C. Agriantoni, 1986, p.197.

que celui du président de l'Aréopage, qui est en 1861 de 600 drachmes (20.7£)<sup>624</sup>! Mais aussi à l'Hospice des enfants abandonnés en 1885, on observe que même si le niveau des salaires est bien moins élevé, les différences salariales sont très marquées. La servante reçoit 30 drachmes par mois (1.1£) alors que la couturière en reçoit 50 (1.9£) et la directrice reçoit un salaire allant jusqu'à 250 drachmes par mois (9.5£), somme moins importante que celle gagnée par un professeur dans le public en 1886 (250 drachmes ou 9.5£)<sup>625</sup>.

**Tableau 18 : 1862, Salaires féminins à Arsakio (Ecole privée des filles)**

Position	Salaire mensuel en drachmes	Salaire mensuel en £
Servante	25	0.9
Superviseuse des lavages	30	1.0
Surveillante d'hôpital	40	1.4
Surveillante	60	2.1
Institutrice de Phonétique	60	2.1
Institutrice de première classe	70	2.4
Femme de charge	100	3.4
Institutrice d'histoire	120	4.1
Institutrice de deuxième classe	170	5.9
Institutrice de piano	186	6.4
Institutrice de 4 <sup>ème</sup> classe	200	6.9
Institutrice de 3 <sup>ème</sup> classe	210	7.2
Sous directrice	250	8.6
Institutrice de 5 <sup>ème</sup> classe	270	9.3
Directrice	744	25.7

Source : Société des amis de l'instruction, Budget des recettes et des dépenses pour l'année 1862, Archives Générales d'Etat, Fond Vlahoyanni

**Tableau 19 : 1885, Salaires féminins à l'Hospice des enfants abandonnés**

<sup>624</sup> P. Pizanias, 1985, p.101.

<sup>625</sup> Voir, Tableau 7, p.200-201.

Position	Salaire mensuel en drachmes	Salaire mensuel en £
Puéricultrice	25	0.93
Servante	30	1.13
Nourrice interne	42	1.59
Couturière	50	1.89
Infirmière	60	2.27
Surveillante	80	3.02
Directrice	250	9.45

Source : Journal Ermis, No 52, 21 décembre 1886, p.417.

Bien entendu ces salaires élevés constituent des cas extrêmes. En général, la faible rémunération de la femme est considérée comme complément du revenu familial, alors que le fait qu'une femme travaille implique qu'il est impossible pour sa famille de l'entretenir et par conséquent, sa basse position sociale. Le plus souvent la carrière de la femme est courte et elle s'arrête après son mariage. Dans les actes de décès, 75% des femmes qui exercent une profession meurent célibataires. En tout cas les femmes actives sont minorité. Dans les différentes sources de l'époque, à la place de la profession de la femme, il est inscrit « sans », « tâches féminines » ou bien « ménagère ».

Les actes de décès limités en combinaison avec les actes notariés, surtout ceux qui concernent l'embauche d'une domestique ou le paiement de *salaires de domestiques*, ainsi que les données tirées du Guide d'Igglessis vont nous aider à approcher ces femmes et à comprendre leur réalité.

## 1. Les servantes, les laveuses, les repasseuses

Dans les actes de décès du Service de l'Etat civil 50 servantes ont été déclarées pour les années 1860, lors de la période 1879-1884 ce nombre augmente et elles sont 67, alors que pour la dernière période (1899-1902) on enregistre 49 servantes. Cette diminution est accompagnée par l'apparition de 7 femmes déclarées en tant que laveuses (6) et repasseuses (1) ; il s'agit de professions qui n'ont pas été observées lors de la période précédente.

La carrière de la servante débutait à un âge très jeune. La fille la plus jeune que nous avons rencontré dans nos contrats a 6 ans. Ces filles sont dans leur majorité originaires de la province et sont mises en location par leurs parents contre (le plus souvent) la constitution de la dot de la jeune fille par son patron, comme récompense finale – en liquide ou en espèces. Une récompense qui était donnée la plupart des fois après la fin du service de la jeune fille, qui parfois durait jusqu'à 15 ans.

Les actes de décès du Service de l'Etat Civil nous donnent quelques éléments démographiques sur ces femmes. Leur âge moyen au décès reste stable pour les trois périodes et il est assez faible : de 28 ans. Bien sûr, si nous croyons, selon les sources connues jusqu'à aujourd'hui<sup>626</sup>, que les servantes étaient des jeunes filles, le plus souvent mineures, âgées de 10 à 20 ans, l'âge moyen au décès semble important. Le taux de celles qui restent célibataires semble important lui aussi : lors des deux premières périodes leur taux est de 10% alors qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ce taux atteint le 15%. Peut être que finalement, le mariage ne signifie pas forcément l'arrêt du travail de la servante, surtout

<sup>626</sup> Ministère de l'Economie Nationale, Direction du Travail, *Rapports du personnel d'inspection du travail sur l'application des lois*, an 1921, Athènes 1923, p.19.



lorsque son mari appartient aux couches les plus pauvres de la société ou est servante lui-même. L'explication la plus plausible en ce qui concerne ce taux élevé, c'est les différents types de rapports de travail qui sont inclus à chaque fois. Nous avons vu qu'une *servante* peut travailler au sein de différentes fondations de l'époque, comme l'Hospice des enfants abandonnés ou l'Arsakio. Il y a aussi quelques servantes qui exercent au sein des hôpitaux.

Une femme peut devenir servante après la mort de son mari. Dans les archives de notre notaire 5 servantes sont veuves. Mais dans l'un des cas, le contrat est rédigé de façon à ce que la servante reçoive ses salaires après 3.5 années de service et dans un autre contrat nous voyons que la servante déclare avoir reçu tous ses salaires petit à petit lors de ses 9 ans de service. Nous ne savons donc pas si elles ont été embauchées célibataires ou non. En moyenne cependant, sur toute la période étudiée, 14% des servantes qui meurent à Athènes sont veuves.

Environ 7.5 servantes sur 10 qui meurent à Athènes entre 1859 – 1902 sont des immigrantes provenant des provinces. Pour les trois périodes c'est surtout les Cyclades qui approvisionnent la capitale en servantes : c'est Andros qui prédomine parmi le reste des îles.

Mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les servantes provenant d'Amorgos ou de Kea sont équivalentes en nombre à celles qui viennent d'Andros. Le Péloponnèse, et surtout l'Arcadie, est la deuxième source la plus importante de servantes pour la capitale ; les servantes originaires d'Eubée présentent une bonne partie de la population des servantes aussi. Mais soulignons qu'il ne s'agit pas que d'immigrées : 9% de ces femmes sont originaires de la capitale. Les mêmes résultats ressortent des actes notariés, même s'ils indiquent que les servantes provenant du Péloponnèse sont bien plus nombreuses alors qu'il semble que certains villages de la périphérie de l'Attique sont aussi pour le personnel domestique des points de départs importants vers Athènes.

Tableau 20 : 1859-1902, Dème d'Athènes. Lieu d'origine des domestiques

	Lieu d'origine	Actes de décès		Actes Notariés	
		N	%	N	%
Vielle Grèce	Athènes	13	9	9	33
	Attique	3	2	3	11
	Cyclades	58	39	4	15
	Péloponnèse	19	13	6	22
	Grèce Continentale	5	3	0	0
	Eubée	8	5	2	7
	Iles de N. Sporades	0	0	0	0
	Iles du golf Saronique	7	5	0	0
Annexion 1864	Iles ioniennes	8	5	0	0
Annexion 1881	Thessalie	2	1	1	4
Annexion 1913	Epire	2	1	0	0
Annexion 1913	Crète	7	5	1	4
Annexions après 1913	Iles d'Egée	2	1	0	0
Annexions après 1913	Macédoine	2	1	0	0
	Etranger	13	10	1	4
	Total	149	100	27	100

Sources : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel. Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis.

Ce qui caractérise surtout ces femmes, c'est l'endroit où elles meurent : 65% des servantes décèdent à l'hôpital. Ce taux atteint 82% lors de la période 1899-1902. Nous savons que l'hospitalisation des pauvres était gratuite. Une servante malade doit générer des dépenses pour le médecin ou les médicaments, que l'employeur n'est pas forcément motivé de payer, surtout à partir du moment où la femme n'est pas en mesure de travailler.

Quelles sont les conditions de travail et les salaires de la servante ? Lorsque la jeune fille est mineure, le contrat est rédigé entre son père, qui la donne en location, et le futur patron. La somme fixée, le mode de paiement et sa nature sont définis par le contrat, comme les obligations et les sanctions de la jeune fille. La plupart des fois le père reçoit une somme le jour de la signature du contrat, qui est d'ailleurs soustraite à la rémunération de la jeune fille. Parfois le parent –ou le frère, est présent lors de la signature du contrat du règlement du salaire afin de recevoir la somme lui-même. La durée moyenne de la mise en location de la servante est de 7 ans alors que son salaire mensuel varie beaucoup et se cumule entre 0.1 et 1£. Ces divergences sont sans doute dues à l'âge mais le manque de données suffisantes, ne nous permet pas de soutenir cette hypothèse. Un salaire moyen s'élève à 0.6£ entre 1886-1905, presque la moitié d'un serviteur de boutique. Le salaire annuel moyen d'une servante s'élève à 7.2£, c'est-à-dire presque la moitié du salaire des servantes en Grande Bretagne : à Berkshire en 1891 la rémunération de la « *fourth housemaid* » était de 14£<sup>627</sup>.

Bien entendu, la rémunération de la servante n'est jamais définie par mois, mais par an ou même se réfère à la somme totale que la fille va recevoir après la fin de son service. Quelquefois il est d'ailleurs précisé que pendant la première année, la servante doit travailler gratuitement ou avec une rémunération moins élevée que celle des années qui vont suivre. Parfois le paiement inclut des effets vestimentaires ou quelques ustensiles domestiques. Il s'agit du cas de Flora D. L., du village de Koropi d'Attique<sup>628</sup>. Après 5 ans de travail à la demeure de N. T., sa rémunération, reçue par son frère Panagis, est uniquement constituée de lingerie et de mobilier. Plus en détail il s'agit d'un coffret, de 6 chemises, 6 pantalons, 2 draps, 1 paire de coussinets, 1 manteau, une chemise de nuit, 6 mouchoirs pour les mains, 1 nappe en tricot, 2 cravates, un kilim, 1 couette, 1 marmite, un plat pour le four et 1 robe. La valeur de ces objets s'élève à 350 drachmes (13.2£).

Dans certains contrats il est mentionné que si la fille part plus tôt que le temps convenu ou que son maître n'est pas satisfait de son travail, elle ne sera pas payée pour ses services, mais elle va aussi devoir rembourser une somme à son patron. Une somme qui peut être équivalente au salaire d'une année de son travail, ou bien même du total de son service. Il est rare que le contraire soit mentionné dans le contrat. Cependant il semble de quelques cas de renouvellement de contrat que le salaire de la servante peut être augmenté.

**Tableau 21 : Les domestiques athéniennes. Salaire et durée du travail**

<sup>627</sup> Le salaire le plus élevé était de 65£ et concernait le salaire de la *housekeeper*. Pamela Horn, 2004, Tableau 4, p.211-212.

<sup>628</sup> Acte notarié n° 2.386 du 7 mars 1889.

**Deuxième partie : Les structures socioprofessionnelles**

Année	Etat matrimonial	Position	Signature	Age	Lieu d'origine	Durée en années	Salaire mensuel en dr.	Salaire annuel en dr.	Salaire mensuel en €	Salaire annuel en €
1887		Domestique	N	6	Eubée	15.00	3	33	0.1	1.2
1886		Domestique	-	9	Péloponnèse*	4.00	3	33	0.1	1.2
1879		Domestique	N	10	Athènes*	15.00	3	33	0.1	1.2
1887		Domestique	N		Attique	4.80	4	50	0.1	1.2
1880		Domestique	N		Attique*	5.00	6	72	0.2	2.4
1889		Domestique	N	16	Athènes	10.00	8	100	0.3	3.6
1909		Domestique	N	40	Athènes*	15.00	8	100	0.3	3.6
1889		Domestique	N		Attique*	1.60	8	100	0.3	3.6
1889		Domestique	N		Péloponnèse	8.00	9	110	0.3	3.6
1889		Domestique	N	23	Péloponnèse	12.00	10	125	0.3	3.6
1909		Domestique	N	Mineure	Crète*	2.00	13	150	0.5	6.0
1890		Domestique	N	13	Péloponnèse*	10.00	14	173	0.5	6.0
1890		Domestique	-		Attique	6.00	14	250	0.5	6.0
1909		Domestique	N		Crète*	2.30	18	220	0.7	8.4
1891		Domestique	N		Péloponnèse	12.00	18	217	0.6	7.2
1891	M	Domestique	N		Thessalie	1.00	18	211	0.5	6.0
1890		Domestique	N	13	Cyclades	0.22	19	223	0.6	7.2
1888		Domestique	N		Athènes	9.60	20	239	0.6	7.2
1908		Domestique	O		Eubée	5.00	20	240	0.7	8.4
1905		Domestique	N		Péloponnèse	13.00	22	269	0.7	8.4
1887		Domestique	N		Athènes	1.90	25	300	0.8	9.6
1889		Domestique	N		Athènes	6.60	25	300	0.8	9.6
1890	V	Domestique	N		Cyclades	8.70	25	300	0.8	9.6
1891		Domestique	N		Athènes	5.00	28	340	0.9	10.8
1889		Domestique	O	7	Athènes	3.60	30	360	1.0	12.0
1889	V	Domestique	O		Péloponnèse	3.60	30	360	1.0	12.0
Valeur moyenne/médiane						7.00			0.6	7.2
1890		Femme de charge	O		Athènes	1.6	111	1.332	3.6	43.2

*Suite du tableau de la page précédente*

Année	Etat matrimonial	Position	Signature	Age	Lieu d'origine	Durée en années	Salaire mensuel en dr.	Salaire annuel en dr.	Salaire mensuel en €	Salaire annuel en €
1909		Femme de charge	O		Constantinople	0.6	80	960	3.1	37.2
Valeur moyenne						1.1	95.5	1.146	3.35	40.2

*Les cas notés dans le tableau (\*) concernent le renouvellement du contrat de ces quatre filles.*

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis.

Un cas rencontré est celui de la mineure Diamanto<sup>629</sup> du village Dentro de Trikala de Corinthe, fille de l'agriculteur P. P. En 1886 le père donne en location sa fille Diamanto, 9

<sup>629</sup> Acte notarié n° 4.204 du 3 octobre 1890. Dans le tableau 22, Diamanto se situe au 2<sup>e</sup> et au 12<sup>e</sup> ligne.

ans, à Giorgos M., procureur à l'Aréopage, pour une durée de 4 ans. La fille se doit de travailler gratuitement pour la première année alors que pour les trois années qui suivent elle va recevoir 100 drachmes (donc 33 drachmes par an). 4 ans plus tard, en 1890, le père et le procureur de l'Aréopage rédigent un contrat par lequel l'agriculteur reçoit ces 100 drachmes. Parallèlement l'agriculteur accepte de laisser sa fille au service du procureur pour une durée de 10 ans supplémentaires, contre une rémunération de 2.000 drachmes (c'est-à-dire en moyenne 200 drachmes par an)<sup>630</sup>.

**« Le père n'aura le droit de toucher un seul centime de ce salaire, pour que cette somme serve pour la dot de la jeune fille. Le salaire annuel sera déposé par G. à la Banque Nationale avec un intérêt de 4% ; ou bien, il gardera cette somme lui-même[le patron] jusqu'à la fin de la décennie. Si D. part avant la fin de la décennie ou G. la renvoie, alors G. va quand même devoir payer les sommes convenues ».**

Les servantes ne considéraient pas leur arrivée et leur installation comme permanente au sein de la capitale. Comment expliquer autrement l'habitude de 7 servantes sur 10, après 8 ou 13 ans de travail à Athènes, à continuer de déclarer comme lieu de résidence leur pays natal. Il est certain que certaines d'entre elles restent à Athènes après leur temps de service, surtout si elles s'y marient.

Malgré le fait que les servantes sont présentées par la presse comme des personnes ayant une tendance à effectuer des actes immoraux<sup>631</sup>, c'est le mariage qu'elles ont derrière la tête à long terme<sup>632</sup>. Après le croisement des actes notariés et des actes de mariage du Service de l'Etat Civil, nous avons réussi à rassembler des informations sur la biographie de 4 servantes : trois d'entre elles sont originaires de l'île d'Andros et la 4<sup>ème</sup> est Athénienne. La mobilité de ces servantes était assez intense<sup>633</sup>. La servante ne finissait pas toujours sa carrière dans la maison où elle l'avait commencée. Nous ne pouvons pas savoir combien de maisons elle sert tout au long de sa carrière ou à quel point ce phénomène est généralisé<sup>634</sup>. Cependant Poulheria M. d'Andros, quand elle est embauchée par Ioannis K., ingénieur en 1888, a 13 ans. Deux ans plus tard, en 1890, elle quitte la demeure de l'ingénieur. Nous perdons ses traces jusqu'en 1899 où elle épouse le cordonnier D. D. de Messologi. Il semble qu'elle a travaillé pendant 9 ans dans une autre maison avant de se marier.

<sup>630</sup> Le salaire annuel de D. est défini à 120 drachmes pour les deux premières années, à 144 drachmes pour les deux années qui suivent, à 168 drachmes pour les deux années consécutives, puis à 192 pour deux autres années et à 240 drachmes pour les deux dernières années.

<sup>631</sup> « Hier, au milieu de la journée, l'agent de police, en descendant la rue Panepistimiou, a discerné des gouttes de sang sur le trottoir en face de la grande demeure Schliemann. En les suivant, il a trouvé au bord de la route, couvert de terre, un nouveau-né sans vie. L'agent réussit à découvrir que le nourrisson a été jeté par la servante de la demeure Schliemann. Le nourrisson était naturel ». *Journal Empros*, 7 décembre 1896, p.3.

<sup>632</sup> En France, à la fin du XIXe siècle, « la plupart des domestiques se marient et autour d'un tiers d'entre elles épousent des hommes dont la position est supérieure à celle de leur famille d'origine, en majorité des boutiquiers ou des artisans. Françoise Battagliola, « Mariage, concubinage, et relations entre les sexes. Paris 1880 – 1890 », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, Année 1995, Volume 18, Numéro 1, p.68-96.

<sup>633</sup> Comme le note Jean-Luc Pinol pour Lyon à la fin du XIXe et aux débuts du XXe siècle : Les domestiques ne restent pas longtemps en place dans la même maison. [ ] Les domestiques sont très mobiles et aucun lien familial, dans le cadre de leur activité professionnelle, ne contribue à les stabiliser. Jean-Luc Pinol, 1991, p.68.

<sup>634</sup> Dans un article du *Journal de Femmes*, il est noté qu'il y a une catégorie des domestiques qui « changent des maisons comme elles changent les chemises ». Kalliroi PAREN, « Une question familiale très importante. Les domestiques et la police », in *Journal de femmes*, 26 mars 1889.

Des actes d'achat et de vente disparates trouvés dans les archives de notre notaire, il en résulte que quelques servantes arrivaient à acheter un bien immobilier grâce à leur salaire, le plus souvent un petit terrain (en moyenne de 71m<sup>2</sup>) dans un quartier décentralisée de la ville ou dans un faubourg. La veuve Vassiliki K. en 1888 achète à un maçon une maison qui comporte un petit magasin au Nord Ouest de la ville, dans le nouveau quartier de Pinakota, pour 2.800 drachmes (88£), somme qui correspond à environ 13 ans de travail.

### 2. Couturières, modistes, ouvrières, tisserandes

Jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle il est considéré que les qualités de base d'une future mariée sont de savoir coudre ou de savoir réparer les vêtements de la famille. Même si les filles « *ont des parents assez riches, leur propre maison ou des terrains, leurs mères les envoient chez quelque bonne modiste pour devenir maîtresses de maison, apprendre à couper et à coudre...pour rajouter quelque chose à leur dot, devenir habiles, « se réveiller».* La boutique de couture est considérée comme une école pratique de la société »<sup>635</sup>. Les boutiques de vêtements déjà confectionnés sont rares. Jusqu'à ce que le prêt-à-porter se répande lors des années 1970 la mention d'un habit déjà confectionné porte une connotation péjorative vu qu'uniquement le milieu « populaire » de la société achète un vêtement qui n'a pas été fabriqué spécialement pour lui-même.

La bonne couturière est reconnue par son habilité technique mais aussi par les tissus dont elle dispose et les patrons qu'elle propose. Lors des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle quelques couturières voyagent 1 ou 2 fois par an à Paris pour observer les défilés de mode et pour copier des patrons à proposer à leurs clientes par la suite. Au début les deux couturières les plus connues à Athènes étaient deux françaises, Lizié et Delmelville, auprès desquelles toutes les futures couturières faisaient leur apprentissage. Les « maisons de mode » grecques, c'est-à-dire les ateliers de couture, font leur apparition et font des prouesses après 1900. Ces couturières occupaient, en dehors des élèves, des ouvrières qualifiées<sup>636</sup>. Mais les cours de couture se faisaient aussi dans des fondations philanthropiques de l'époque<sup>637</sup> ainsi que dans quelques pensionnats privés de jeunes filles<sup>638</sup>. Ces filles, lorsqu'elles considéraient qu'elles avaient appris « *à couper et à coudre, se retirent de leur quartier décentralisé, collent une figurine provenant de quelque magazine de mode et se proclament couturières pour les robes du quartier* »<sup>639</sup>. Leur apprentissage dans les ateliers de couture de robes féminines durait entre 4 et 6 ans et dans les ateliers de chapeaux féminins entre 3 et 5 ans<sup>640</sup>.

<sup>635</sup> A. Kourtidis, « Les ouvrières d'Athènes », *Journal Estia*, No. 405, 2-10-1883, p.632-633.

<sup>636</sup> Pendant les années 1920 la maison « Pelayia Tsopanelli » occupait entre 60-70 ouvrières alors qu'à l'école de cette maison 80-120 filles faisaient leurs apprentissages. « Haute couture et mode en Grèce du XX siècle », dossier du journal « *Kathimerini* », *Sept Jours*, dimanche 12 octobre 2003.

<sup>637</sup> L'atelier des femmes sans ressources est fondé en 1872, dans le but d'éduquer les femmes mais aussi de les faire travailler en échange d'une rémunération. Les ouvrières, âgées de 12 à 35 ans, apprennent tout d'abord à coudre, à tricoter et à tisser etc. puis travaillent à l'atelier, ou de chez elles, pour recevoir de 0.50 à 2 drachmes par jour.

<sup>638</sup> Le Pensionnat de jeunes filles Simopoulou fonde la classe de couture en 1887.

<sup>639</sup> A. Kourtidis, 1883.

<sup>640</sup> Maria Svolou, « L'ouvrière grecque », *Le combat de la femme*, No 7, février 1924.

Nous ne rencontrons pas beaucoup de femmes couturières dans les actes de décès. Ces femmes n'existent pas du tout dans les actes de la période 1859-1868. L'âge moyen au décès est assez bas : 24 ans. Il s'agit donc principalement de jeunes femmes qui meurent avant de se marier : 8 femmes sur 10 meurent célibataires. 9% de ces femmes sont mariées alors que 12% d'entre elles sont veuves. Il se peut que la mort du mari puisse obliger ces femmes à travailler afin de combler le trou dans les revenus de la famille.

De ces femmes, 4 sur 10 sont des immigrées des provinces et 3 sur 10 sont athéniennes ; il s'agit d'un taux beaucoup plus important que pour les servantes. Le reste d'entre elles provenait d'une île ou de l'étranger, principalement de l'Asie Mineure. Enfin, comme les servantes, la majorité de ces femmes meurent à l'hôpital (58% des cas). Même celles qui sont originaires d'Athènes s'adressent à l'hôpital pour leur dernier moment.

**Tableau 22 : 1879-1902, Dème d'Athènes. Lieu d'origine des modistes et couturiers**

	Lieu d'origine	Actes de décès	
		N	%
Vielle Grèce	Athènes	11	31
	Cyclades	5	14
	Péloponnèse	5	14
	Eubée	1	3
	Iles du golfe Saronique	2	6
Annexion 1864	Iles ioniennes	2	6
Annexion 1913	Crète	3	9
Annexions après 1913	Iles d'Egée	4	11
	Etranger	2	6
	Total	35	100

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Notre source archivistique ne nous permet pas de donner des informations sur les salaires journaliers. Nous ne sommes que témoins de la situation de la couturière de chapeaux féminins, Despina, épouse de G. M., qui est embauchée en 1909 pour une durée de 5 mois en tant que directrice de la boutique commerciale « Matheos Pan. & G. S. »<sup>641</sup>. Son salaire mensuel est défini à 175 drachmes par mois (5.8£), somme assez importante lorsqu'on la compare avec le salaire mensuel du couturier-directeur d'une boutique commerciale en 1908, qui était de 200 drachmes (7.4£) ou avec le salaire journalier moyen féminin qui était de 1.8 drachmes (0.07£)<sup>642</sup>.

Déjà dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'apparition de la machine à coudre permet aux femmes l'impossible conciliation entre tâches ménagères et salariat<sup>643</sup>. D'abord employée

<sup>641</sup> Acte notarié n° 24.042 du 30 juin 1909.

<sup>642</sup> Au début du XIX<sup>e</sup> siècle la rémunération d'une apprentie dans un atelier de couture de vêtements féminins allait de 50 centimes à 2 drachmes alors que le salaire journalier moyen d'une ouvrière se cumulait entre 3 et 4.47 drachmes. M. Riginos, 1995, p.101. En 1913, dans les ateliers de tissage et de tricot à Athènes, la journée de travail vaut entre 1.50 et 2.20 drachmes (0.06-0.09£). C. Agriantoni, 1999, p.178.

<sup>643</sup> Michelle Perrot, « Femmes et machines au XIXe siècle », *Romantisme*, Année 1983, Volume 13, Numéro 41. p.5-18.

dans les ateliers eux-mêmes, elle se diffuse au domicile même des ouvrières. Posséder sa machine à coudre, c'est pour une ouvrière d'abord un rêve, puis une nécessité, en raison de la concurrence. Dans l'archive de notre notaire, nous trouvons deux actes d'achat de machine à coudre, les deux datés de 1909. Les deux femmes qui achètent la machine à coudre (de deuxième main) de type Singer sont mariées. Celle qui est manuelle coûte 80 drachmes (3.1£) alors que celle qui porte une pédale 150 drachmes (5.8£). Ces sommes ne sont pas énormes mais elles ne sont pas négligeables non plus, si on pense qu'elles correspondent à 43 et 81 moyens salaires journaliers féminins respectivement.

En 1905, selon le Guide d'Iggleis, existent à Athènes 181 couturières, 10 chapelières et deux couturières. Bien sûr ceux chiffres sont beaucoup plus importants vu que selon le recensement de 1907 (pour l'éparchie d'Attique) on enregistre 4.000 *couturières* et 610 *chapelières*. D'ailleurs lors de la période étudiée l'usine de chapellerie de I. Pouloupoulos est aussi fondée dans le quartier du Thésio<sup>644</sup> (1896). Elle occupait environ 250 employés. Comme nous l'avons déjà mentionné cependant le but du Guide était surtout d'enregistrer et de faire la promotion des couches commerciales et non des couches populaires. La majorité des ateliers de couturières et des chapelières se trouvent au centre d'Athènes : la rue Ermou et les petites rues qui l'entrecoupent, très proches de la place de Syntagma, comme le quartier de Kolonaki, sont les quartiers où sont concentrés la plupart des ateliers.

Dans certains contrats de location de boutiques de couture la couturière elle-même est une des contractants. La couturière Vassiliki, mariée à G. G. apparaît dans le bureau du notaire pour louer tout l'étage du haut du bien immobilier qui se trouve au coin des rues Ermou et Kapnikareas, très près de la Cathédrale. Ce bien immobilier va servir en tant que maison à Vassiliki mais aussi en tant que boutique de couture de vêtements féminins. Le loyer mensuel qu'elle doit déboursier est de 340 drachmes, somme qui reste stable pendant toute la durée de la location. Nous ne savons pas exactement quand cette entreprise a commencé, ni quand elle a fermé. Cependant Vassiliki a sûrement habité dans le même bâtiment de 1883 à 1891. A la fin, elle apparaît sous son nom paternel. Se serait elle séparée de son mari ? Il semble qu'elle avait installé son atelier dans les deux chambres du fond près de la terrasse, après avoir obtenu l'autorisation de casser le mur qui les séparait. Depuis 1903 -au moins- une partie de l'étage du haut, c'est-à-dire 4 chambres, est louée par une couturière célibataire Marina, fille du cordonnier I. O. cette fois ci pour 120 drachmes. Marina reste à la même adresse de 1903 à 1909 au minimum.

Notons en tout cas que quelques couturières réussissaient à acheter quelque petite étendue dans les faubourgs agricoles du Dème.

### 3. Les institutrices

L'éducation des femmes n'est pas encore répandue au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est les connaissances pratiques qui sont appréciées comme qualités importantes chez la femme, comme coudre et cuisiner et non son niveau d'éducation. Terminer une école mais aussi recevoir un diplôme d'institutrice est rare au sein de la société grecque de l'époque et ce parcours offre alors une certaine distinction sociale.

---

<sup>644</sup> La première usine chapelière est fondée en 1885, porte le nom « Papaspiropoulos et Pouloupoulos » et produit une puissance de 70 chevaux. Guide de Koussoulinos, 1904.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle c'est grâce à l'initiative privée que les filles peuvent entreprendre des études à l'école secondaire et devenir institutrices à leur tour<sup>645</sup>. Pendant presque la totalité de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les institutrices ne peuvent recevoir d'éducation qu'au sein des hauts pensionnats de filles, de la Société des amis de l'instruction. Les frais de scolarité payés par les élèves n'étaient pas du tout négligeables et c'est pour cela que ces filles provenaient souvent des plus hautes couches, économiquement parlant, de la société<sup>646</sup>.

En 1881 par ordonnance royale, les écoles de la Société des amis de l'instruction à Athènes et à Corfou sont reconnues comme centres nationaux d'éducation, les cours pédagogiques qui doivent y être enseignés sont définis par l'Etat et il est décidé que les candidates qui souhaitent être institutrices doivent obligatoirement avoir accompli les deux dernières classes des pensionnats pour jeunes filles. Les examens ont lieu dorénavant devant des commissions mixtes. Parallèlement en 1893, le premier Programme Analytique des cours des pensionnats pour jeunes filles est publié ; il devait être suivi par tous les pensionnats privés pour jeunes filles, de façon à ce que les élèves qui en sortaient aient le droit de participer aux examens dans le but de l'obtention d'un diplôme<sup>647</sup>. Enfin en 1897 l'« Union des Femmes Grecques » fonde l'Institut de formation pour les enseignantes de maternelle. Toutes les institutrices diplômées qui souhaitaient un diplôme d'Etat pouvaient l'obtenir après une éducation de 3 ans et des examens.

Le nombre d'institutrices qui décèdent au sein de la capitale n'est pas très élevé pendant la période de 1859-1902. Il est de 35. Parmi elles nous trouvons aussi trois directrices de pensionnat pour jeunes filles dont Fanny Hill de N. York, fondatrice du pensionnat homonyme, et Aspasia Sourmeli, directrice de l'école Sourmeli au Pirée. Il s'agit surtout de jeunes femmes célibataires. L'institutrice la plus jeune décède à 16 ans alors que la plus âgée a 86 ans. L'âge moyen au décès s'élève à 34 ans alors que 7.5 des femmes sur 10 décèdent avant de se marier<sup>648</sup>.

Ces femmes viennent surtout d'Athènes (33%), de pays d'Europe occidentale (33%) et aussi des régions de la *Vieille Grèce*. Le taux d'Athènes ne surprend pas si l'on pense d'une part au fait que la capitale présente les taux les plus élevés de femmes lettrées et de l'autre que l'Institut de formation pédagogique du Arsakio se trouvait à Athènes. Mais il est

<sup>645</sup> En 1831, le couple Hill, évangélistes venant d'Amérique, vont fonder au rez-de-chaussée de leur maison à Plaka un pensionnat privé pour jeunes filles. Ainsi, lorsqu'en 1836 sont fondés les premières écoles publiques pour jeunes filles, le personnel est recruté parmi les élèves qui sortent du pensionnat des Hill. Le but de la Société des amis de l'instruction fondée en 1836 est de promouvoir l'éducation des femmes. C'est pour cette raison qu'un an plus tard elle ouvre le Pensionnat de Filles d'Athènes, nommé Arsakio par la suite. La section la plus élevée du pensionnat de filles de la Société des amis de l'instruction a fonctionné pour la première fois en 1842. Les études durent 4 ans et les élèves qui en sortent et qui souhaitent devenir institutrices sont examinées par la Commission de l'institut de formation des maîtres royale. En 1851 la durée des études était 5 ans.

<sup>646</sup> En 1851 le coût mensuel d'une élève au pensionnat était de 60 à 70 drachmes (2.1 – 2.8£). Eleni Varikas, « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, Année 1991, Volume 6, Numéro 1, p.29-51.

<sup>647</sup> Dimitris Kanellopoulos, « L'éducation des filles, l'action de la Société des amis de l'instruction dans la période après Othon et la création d'Arsakio à Patras ». <http://www.elededu.upatras.gr/eriande/synedrio3/synedrio3/praltika%2011/kanellopoulos.htm>

<sup>648</sup> Selon l'article du *Journal de femmes* de 1902 « Dans les couches moyennes, la mère s'occupe de l'avenir de sa fille, un avenir qui est identifié au mariage. Lorsque la mère ne peut pas assurer un dot, elle essaye de pourvoir ses filles d'un diplôme d'institutrice. Et cependant il est connu que les filles qui n'ont pas de dot ne peuvent pas espérer à se marier. ». Eleni GEORGIADOU, « Les femmes qui travaillent », in *Journal de femmes*, 13 janvier 1902.



aussi logique que les institutrices étrangères (France, Suisse, Allemagne, Italie) enseignant quelque langue étrangère ou le piano présentent un taux élevé.

Tableau 23 : 1859-1902, Dème d'Athènes. Lieu d'origine des institutrices

	Lieu d'origine	N	%
Vielle Grèce	Athènes	11	33
	Péloponnèse	4	12
	Grèce continentale	2	6
	Cyclades	1	3
Annexion 1864	Iles ioniennes	1	3
Annexion 1913	Epire	1	3
Annexion 1913	Crète	1	3
Annexions après 1913	Macédoine	1	3
	Etranger	11	33
	Total	33	100

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Les institutrices grecques résident surtout au centre ville (33%), près de la place d'Omonia (30%) et dans le quartier de Plaka (20%) alors que certaines d'entre elles habitent au quartier de Neapoli (13%). Les étrangères résident toutes au centre d'Athènes, surtout à côté de l'université ou de Arsakio.

Dans les archives notariales, nous trouvons par ailleurs deux institutrices qui louent chacune une maison au rez-de-chaussée avec 3 chambres, les deux à proximité de la place des Agioi Theodori au centre commercial d'Athènes. Le loyer qu'elles déboursent s'élève à 20 drachmes en 1888 et à 50 drachmes en 1908 respectivement (1.3 et 1.9£), somme plus ou moins équivalente au salaire de la surveillante de l'hôpital d'Arsakio en 1862 (40 drachmes-1.4£).

#### 4. Les sages-femmes

Avec le Décret Royal du 13 mai 1834 est institué le Conseil médical, composé par le Président et 6 membres : quatre médecins et deux pharmaciens. Ce Conseil est chargé entre autres d'examiner et de délivrer les autorisations d'exercer aux médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires et aux sages-femmes. Bien entendu, les sages-femmes n'ont pas de niveau d'études universitaires vu que d'une part il n'y avait pas d'école enseignant leur discipline et que de l'autre les femmes n'étaient pas acceptées à l'université. Cependant leur école était hébergée dans l'hôpital des accouchements (fondé en 1838<sup>649</sup> pour servir les femmes sans ressources). Les candidates étaient instruites pendant un an en vue d'obtenir le diplôme de sage femme, avec un semestre de pratique. Lors de la période 1872-1903, 768 élèves sont sorties de l'hôpital des accouchements et 631 (82%) d'entre elles ont reçu leur diplôme<sup>650</sup>.

Nous trouvons peu de sages femmes dans les actes de décès du Service de l'Etat Civil. Dans l'ensemble de notre période, seulement 11 meurent au sein de la capitale. Ce qui semble caractériser ces femmes, c'est un âge moyen au décès : 56 ans. Il semble que le niveau de vie de ces femmes ainsi que les cours d'hygiène qu'elles suivent à l'hôpital des

<sup>649</sup> Décret Royal de 26 février 1838.

<sup>650</sup> Ces chiffres proviennent de l'enquête personnelle d'Eugénie Bournova. Selon le *Guide* de Koussoulinos en 1904, 817 sages femmes avaient obtenu leur diplôme jusqu'à cette date.

accouchements ont contribué à une vie bien plus longue que le reste des femmes pratiquant un métier. 80% de ces femmes sont veuves quand elles décèdent.

Dans le guide d'Igglessis en 1905, sont enregistrées 87 sages femmes. La plupart d'entre elles (40%) résident dans des rues proches de la place d'Omonia, c'est-à-dire à proximité de l'hôpital des accouchements qui se trouve à cette époque sur la rue Sokratous au numéro 60. Les autres sont localisées surtout près de la place de Syntagma (16%), dans le quartier de Neapoli (16%) mais aussi dans le quartier de Plaka (18%).

Nous trouvons deux maisons près de la place d'Omonia qui sont louées par des sages femmes mais le montant du loyer qu'elles payent diffère assez. Il s'agit de Ekaterini K., veuve de Michail qui en 1891 loue un appartement en rez-de-chaussée à la place Eleftherias contre 1.7£ par mois et de Irini P. qui en 1909 loue d'un médecin un appartement sur la rue Deligeorgi pour une somme de 7£ par mois.

## B. Le travail des enfants

---

Malgré le fait que le travail des enfants soit un phénomène commun, chez les garçons comme chez les filles lors du XIX<sup>e</sup> siècle, les rares informations dénichées dans les actes de décès ne concernent que des garçons.

La famille encourageait l'enfant à travailler principalement pour raisons économiques : l'activité de l'enfant doit donc apporter des bénéfices économiques immédiats. C'est ainsi que les petits emplois saisonniers ou temporaires attiraient surtout les enfants du bas de la pyramide sociale (petits marchands, garçons, vendeur de billets de loterie, serveurs de boutiques)<sup>651</sup>. Bien entendu parfois les parents envoyaient leurs enfants en atelier afin qu'ils apprennent un métier qui pourrait garantir leur entrée dans la vie active. L'enfant, tout au long de son apprentissage, ne participe pas activement à la production mais se limite à quelques tâches d'aide<sup>652</sup> en échange de son apprentissage.

La plupart des fois les garçons qui viennent en ville, travaillent dans différentes boutiques de leurs compatriotes en tant que serveurs ou aides, avec comme rémunération de la nourriture et un toit, dans le but de succéder à leur maître ou de monter leur propre entreprise. Lors de la période 1872-1874, 3 élèves sur 10 de l'Ecole des Enfants sans Ressources<sup>653</sup>, travaillent dans le petit commerce, 3 sur dix d'entre eux dans le monde de l'artisanat (surtout dans la métallurgie et la menuiserie) et 4 sur 10 d'entre eux sont serveurs (au marché, dans des boutiques ou dans des maisons). Lors de la période 1886-1887<sup>654</sup> la moitié des élèves travaillent dans le petit commerce (cireurs et vendeurs de journaux), 3 sur 10 travaillent en tant que serveurs alors que 1.4 sur 10 travaillent dans le monde de l'artisanat. En dehors de la menuiserie, les enfants travaillent aussi en tant que cordonniers ou maçons.

<sup>651</sup> M. Riginos, 1995.

<sup>652</sup> Par exemple dans les boulangeries les apprentis avaient comme tâche de distribuer le pain aux clients.

<sup>653</sup> En 1872, L'Association Philologique Parnassos fonde l'école des enfants sans ressources, pour « développer la morale et les possibilités intellectuelles des enfants sans ressources. La lecture, l'écriture, l'arithmétique, des valeurs morales, l'histoire ancienne et nouvelle de la Grèce, la Géographie de la Grèce et de la Turquie et des éléments d'histoire naturelle et de chimie y étaient enseignés. En 1883 le nombre d'élèves de l'école est de 620, en 1901 2.149 élèves s'y inscrivent.

<sup>654</sup> M. P. Lambros, « Rapport sur l'Ecole des Enfants sans Ressources à Athènes, 1886-1887 », in *Parnassos*, Tome 13, Numéro 3, 1890, p. 193-209. Selon ce rapport, 53% des élèves sont âgés de 10 à 14 ans et 47% d'entre eux de 15 à 19 ans.

A. Mansolas<sup>655</sup> donne une première idée du nombre des garçons et des filles au sein de l'industrie –sans distinction d'âge- en 1875. Même si ces données ne concernent pas les petites manufactures, ce qui sous-évalue le nombre réel d'enfants, elles nous permettent déjà de comprendre les tendances qui ont commencé à se former au sein du marché du travail juvénile en plein développement. Les garçons sont surtout employés dans les filatures–37%- , les industries mécaniques–20%- et les tanneries -14%. Les filles apparaissent presque uniquement dans deux branches : les filatures de soie–58%- et les filatures–31%. En 1870, le salaire journalier d'un enfant est évalué entre 0.2 et 1 drachme<sup>656</sup>.

Les conditions de travail sont difficiles et les heures nombreuses. Même si ce problème avait été discuté auparavant et que des lois avaient déjà été proposées, la première loi (429) « Sur le travail des femmes et des mineurs » n'est votée qu'en 1912. 12 ans est désormais l'âge minimum pour travailler alors que le temps de travail ne doit pas dépasser les 6 heures pour les enfants de moins de 14 ans et 10 heures pour les enfants de moins de 18 ans. Enfin, la loi définit des pauses d'une demi-heure pour les enfants et de 2 heures pour les jeunes gens.

71 garçons de moins de 14 ans et dont la spécialité professionnelle a été enregistrée meurent dans la capitale lors de la période 1859-1902<sup>657</sup>. Ils proviennent de régions de la *Vieille Grèce* (60%), mais ceux qui sont nés à Athènes et qui apparemment appartiennent aux couches populaires enregistrent aussi un taux important (23%). Plus en détail, il s'agit surtout de garçons provenant du département montagnard d'Arcadie, de l'île de Naxos et de la Messénie qui viennent travailler à Athènes. L'Arcadie, est une région du Péloponnèse qui n'est pas reliée à la capitale, ni par voie maritime, ni par voie ferroviaire (comme il s'agit pour les deux autres régions). Ce qui nous donne conscience du fait qu'un enfant pour arriver jusqu'à Athènes devait supporter des conditions de vie et de déplacement difficiles.

Tableau 24 : 1859-1902, Lieu d'origine de garçons de moins de 14 ans décédés à Athènes

	Lieu d'origine	N	%
Vielle Grèce	Athènes	16	23
	Cyclades	12	17
	Péloponnèse	20	29
	Grèce	5	7
	Continentrale		
	Eubée	3	4
	Iles du Saronique	2	3
Annexion 1864	Iles ioniennes	4	6
Annexion 1881	Thessalie	2	3
Annexion 1913	Crète	2	3
Annexions après 1913	Iles d'Egée	1	1
	Etranger	3	4
	Total	70	100

<sup>655</sup> A. Mansolas, « Renseignements statistiques sur les établissements industriels grecs fonctionnant avec la vapeur », Athènes, 1876.

<sup>656</sup> C. Agriantoni, 1986, p.197.

<sup>657</sup> Plus analytiquement, lors de la période 1859-1868 il y en a 15 garçons qui meurent, la période 1879-1884 il y en a 28 alors que la dernière période (1899-1902) il y en a 28.

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Ces garçons sont souvent des serviteurs et des employés dans des boutiques commerciales, des (apprentis) artisans surtout dans des cordonneries ou encore des ouvriers. Les garçons qui sont nés à Athènes semblent travailler le plus souvent dans le monde de l'artisanat. Au contraire, les garçons provenant du Péloponnèse travaillent exclusivement en tant que serviteurs ou bien dans le petit commerce : cireurs, vendeurs de journaux, cireurs de chaussures, vendeurs de tabac. Il semble d'ailleurs que le petit frère suive quelquefois les pas de son grand frère. En 1880, Ilias D. de Corinthe, 21 ans, fabricant de sandales, va au Service de l'Etat Civil pour déclarer le décès pour cause de méningite de son petit frère, âgé de 14 ans, fabricant de sandales lui-même. Les deux garçons qui décèdent à l'âge le plus jeune à la capitale proviennent d'Italie. Le premier âgé de 5 ans est ébéniste et l'autre de 7 ans est tapissier.

Tableau 25 : 1859-1902, Profession de garçons de moins de 14 ans

Profession	N	%
Monde de l'artisanat	19	27
Agriculteurs	3	4
Transports	3	4
Ouvriers	10	14
« Garçons »	29	41
Ambulants	7	10
Total	71	100

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Nous observons le même phénomène que chez les femmes actives : ces enfants meurent en leur majorité dans les hôpitaux athéniens. Mais ce phénomène ne touche pas tellement les enfants nés à Athènes : à peine le quart d'entre eux meurt à l'hôpital. Au contraire il semble que ce soit courant chez les immigrés vu que 7 sur 10 d'entre eux meurent à l'hôpital, car ils se trouvent très probablement seuls au sein de la capitale, sans leur famille. Le fabricant de sandales, âgé de 14 ans, que nous avons mentionné plus haut, fait partie des rares cas où l'enfant ne meurt pas à l'hôpital.

Pour récapituler nous pouvons dire que l'activité des femmes et des mineurs était un fait existant au sein de la capitale, même si elle ne concerne pas la majorité de la population de la société athénienne de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La majorité des femmes et des enfants qui travaillent à la capitale sont des immigrants. Pourtant, la profession de la servante est par excellence celle des immigrantes : 91% des servantes sont nées hors de la capitale. Cependant, les couturières et encore plus les sages femmes Athéniennes représentent des taux importants au sein de leur profession (30 et 33% respectivement), toujours plus bas, bien entendu, que le taux que représentent les Athéniennes sur le total de la population (45%). Il se peut que cette prédominance d'immigrants explique les nombreux décès à l'hôpital de la plupart des femmes ou des enfants exerçant quelque profession.

Ce qui caractérise ces deux groupes, c'est d'une part les rémunérations très faibles et de l'autre le jeune âge au décès. L'âge moyen au décès des femmes de plus de 5 ans pour le total de la période étudiée s'élève à 48 ans alors que pour les femmes de plus de 15 ans elle est de 52 ans. L'âge moyen au décès de la plupart des femmes actives est beaucoup moins élevé. Celles qui semblent vivre la vie la plus dure sont les couturières vu

que l'âge moyen au décès pour cette population est de 24 ans. Puis suivent les servantes (28 ans) et les institutrices (34 ans). Les sages femmes semblent être l'exception à la règle précédente vu que l'âge moyen au décès pour cette catégorie professionnelle est un peu plus haut que la moyenne : 56 ans. Les sages femmes semblent aussi être les seules à ne pas abandonner leur travail pour cause de mariage. Pour l'exercice de cette profession, l'expérience était précieuse d'autant que la sage-femme était seule responsable du bon déroulement de l'accouchement.

## Chapitre XIV. Profession et lieu d'origine

Athènes, après sa proclamation en tant que capitale en 1834, est entièrement reconstruite. Ce ne sont pas seulement les bâtiments, les rues, les infrastructures qui sont édifiés en partant de zéro. C'est aussi le matériau vivant, les habitants de la nouvelle capitale. Lorsque la capitale déménage de Nauplie pour s'installer à Athènes, cette dernière ville ne comptait pas plus de 7.000 habitants. Même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les Athéniens constituent une minorité de la population de la ville : tout juste 24% des hommes et 35% des femmes sont nés au sein de la capitale. Mais étaient-ils, eux-mêmes, des enfants d'Athéniens ?

Pour parler d'intégration ou d'assimilation des immigrés dans la capitale il faut que les autochtones aient eux-mêmes créé une certaine identité ou qu'ils aient acquis une conscience qui les différencie des autres. La capitale est cependant trop jeune et les quelques décennies ne sont pas suffisantes pour laisser aux gens le temps de développer la sensation d'être un habitant de la capitale. Il est clair que vers la fin du siècle cette tendance commence à se développer. En tout cas c'est ce que l'on peut voir de la manière dont les autres villes se positionnent par rapport à la capitale. Les Piréotes, dans leurs journaux, écrivent des articles pour souligner les différences entre les Athéniennes *bourgeoises* et les ouvrières du Pirée pour « chanter les louanges » de ces dernières qui « *vivent de leur salaire journalier* » et ne sont pas des « *êtres vides et bêtes* » comme les Athéniennes qui ne travaillent pas<sup>658</sup> !

Mais nous pensons que lors de la période étudiée il n'y a pas de comportements communs qui pourraient définir une « athénaïssité » et donc repousser des immigrants.

Athènes, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, est une ville en plein développement et en plein mouvement, une ville qui offre de nombreuses et différentes possibilités aux citoyens qui ont en commun le fait qu'ils n'y sont pas nés. Ils diffèrent cependant en ce qui concerne les buts et les stratégies qu'ils suivent pour s'introduire dans une société en construction.

L'étude de l'activité professionnelle des immigrés peut nous décrire leur manière de s'intégrer dans la ville mais aussi de s'insérer dans la vie économique de la capitale. Cette étude va s'appuyer encore une fois sur les actes de décès de tous les hommes de plus de 15 ans pour lesquels nous avons des données sur leur profession et leur origine<sup>659</sup>. Bien

<sup>658</sup> « A travers la ville et le faubourg. La question des femmes », Journal *Sfera*, 3 octobre 1898.

<sup>659</sup> Entre 1859 et 1868 le nombre d'hommes de plus de 15 ans qui meurent au Dème d'Athènes s'élève à 3.430. Entre 1879 et 1884 ils sont 3.462 et enfin, lors de la période entre 1899 et 1902 le nombre d'hommes âgés de plus de 15 ans qui meurent au Dème d'Athènes est évalué à 1.059. Cependant, les informations sur le lieu d'origine, ainsi que sur la profession exercée concernent 1.780 individus pour la première période (1859-1868), 3.224 individus lors de la deuxième période (1879 – 1884) et 3.910 lors de

entendu, à cause de notre source étudiée, nous nous référons à la profession exercée par les hommes au moment de leur décès. Nous ne pouvons pas savoir quelle profession ils exerçaient à leur arrivée ni s'il s'agit de la profession qu'ils ont suivie pendant toute leur carrière. Par conséquent nous ne pouvons pas étudier leur mobilité professionnelle. Ce que nous examinerons en réalité, c'est la possibilité qu'il existe une spécialisation particulière aux immigrés pour certains types de profession, d'une part, et d'autre part l'hypothèse de réseaux professionnels ou géographiques. Nous pouvons creuser encore plus et voir si certains immigrés qui ne réussissent pas à s'insérer dans certains métiers sont finalement poussés à la marge.

Nous examinerons tout d'abord la relation entre les couches sociales athéniennes et le lieu d'origine (Tableau 27). Il semble que les immigrés grecs dominent dans les couches populaires, les Athéniens dans les couches moyennes alors que nous trouvons au sein de l'élite plutôt des hommes nés hors de la Grèce. Les Athéniens vont devoir « attendre » la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour faire partie de l'élite. Ce qui est cependant important, c'est la répartition des immigrés et des Athéniens dans toutes les couches sociales. L'immigration n'entraîne donc pas automatiquement l'évolution ou la marginalisation.

Tableau 26 : Couches sociales et origine géographique

Couches sociales	1859-1868					1879-1884					1899-1902				
	1	2	3	4	T	1	2	3	4	T	1	2	3	4	T
	660														
Couches populaires	20	43	28	9	100	22	47	21	10	100	17	55	21	7	100
Couches moyennes	24	38	24	14	100	27	42	21	10	100	27	47	20	6	100
Elite	12	37	35	16	100	11	45	30	14	100	26	46	16	12	100
Total	22	39	26	13	100	25	43	22	10	100	24	50	20	6	100

1 : Athènes. 2 : Vielle Grèce. 3 : Périphéries de la Grèce actuelle qui à l'époque était sous l'Empire ottoman ou sous une autre domination. 4 : étranger

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Les immigrés exercent des professions qui vont des plus humbles aux plus prestigieuses. Les *Roums* originaires de Constantinople ou de l'île de Chios sont un bon exemple. Le rôle joué par certains d'entre eux, comme A. Syggros, entraîne l'assimilation de celles-ci à la position sociale élevée de l'individu. C'est vrai que ces personnes, surtout vers la fin du siècle, s'investissent dans le domaine de la banque, où ils sont les plus nombreux à exercer. Cependant il existe aussi beaucoup d'hommes qui proviennent de ces régions et qui exercent dans le petit commerce, en tant que serviteurs en boutique, comme maçons, ouvriers métallurgistes, forgerons ou en tant que cuisiniers. Le domaine de la banque est peut être le seul à présenter des tendances « à monopoliser ». D'ailleurs, les riches grecs de l'étranger ne sont jamais intéressés à investir dans l'industrie ou l'agriculture. Ce qui les intéressait, était la monétisation facile et sûre ainsi que le transport du capital en cas de danger. C'est pour cela qu'ils se sont tournés principalement vers la fondation d'entreprises financières et de banques<sup>661</sup>.

la dernière période (1899-1902). Par conséquent notre échantillon concerne 52%, 93% et 96% des hommes de plus de 15 ans qui y meurent à ces périodes-là.

<sup>661</sup> G. B. Dertilis, Tome A', 2006, p.416.

Malheureusement nous ne disposons pour la première période de données que pour seulement 50% de l'échantillon. Cependant les résultats qui en sortent (même s'il faut rester prudent) présentent un certain intérêt car ils nous permettent de localiser le noyau initial d'Athènes au moment où la ville est devenue une capitale. Il s'agit d'hommes qui sont nés en moyenne en 1817, donc presque deux décennies avant le transfert de la capitale. Ces hommes travaillent dans l'artisanat (21%) et comme ouvriers (11%), ils sont *propriétaires* (21%) et agriculteurs (15%). 10% d'entre eux travaillent dans le commerce alors que 7% dans le corps militaire. Cette image est conservée lors des années 1880. A la fin du siècle, la part des *propriétaires* et des agriculteurs diminue considérablement alors que toutes les autres professions présentent une augmentation. Ceux qui sont actifs au sein de manufactures représentent 25% de la population masculine active et les ouvriers 15%. Donc presque 1 athénien sur 2 exerce dans le secteur secondaire. En comparant le poids dans la population des athéniens avec le poids de chaque profession lors des deux premières périodes les Athéniens dominent chez les *propriétaires* et les agriculteurs. Le changement se fera progressivement lors de la deuxième période, où nous commençons à remarquer leur forte présence chez les cochers. Donc à la fin du siècle, les autochtones dominent dans le domaine de la manufacture, l'administration publique et l'élite athénienne.

La présentation plus analytique des professions en relation avec le lieu d'origine nous permet de repérer les ressemblances possibles entre des comportements, donc de constater l'existence de réseaux. La présentation analytique de chaque région et de chaque profession dépasse les limites de notre étude. Nous avons choisi de présenter les régions et les professions qui, même peu nombreuses, indiquent clairement l'existence d'un réseau.

Tableau 27 : Lieu d'origine et participation dans les couches populaires

Lieu d'origine	1860	1880	1900
Athènes	-4	-3	-8
Attique	52	25	21
Péloponnèse	-6	-1	2
Cyclades	6	4	3
Crète	24	10	5
Macédoine	5	0	8

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

\* *Les chiffres concernent la différence entre le taux total de la population masculine de chaque région et le taux de participation de la région au sein des couches populaires.*

Nous observons donc que c'est principalement les régions de l'Attique et de la Crète qui dominent au sein des couches populaires pour toutes les périodes. La révolution avortée de la Crète en 1866 semble conduire à la capitale, en dehors des femmes et des enfants, une population masculine qui, pour survivre, va exercer des professions sans spécialisation ni connaissance particulière. Les habitants de la Macédoine et des Cyclades ainsi que ceux du Péloponnèse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle semblent aussi exercer des professions non spécialisées. Les Athéniens y participent très peu. Cependant les habitants de chaque région semblent exercer des professions différentes.

Tableau 28 : Lieu d'origine et participation dans des professions concrètes. Couches populaires

Lieu d'origine	Transport			Ouvriers			Ambulants			Serviteurs			Agriculteurs		
	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900
Athènes	1	21	17	-3	-4	-5	-13	4	-13	-17	-12	-17	6	10	-8
Attique	0	0	1	15	3	2	-3	6	-2	2	2	2	9	2	2
Péloponnèse	-3	-4	4	-3	-4	0	12	7	15	10	17	0	-9	-5	1
Cyclades	-2	-5	-9	4	4	3	-4	-11	-7	3	-3	3	4	5	3
Crète	-5	-2	0	0	5	2	-5	-1	-3	-1	1	-1	8	-2	0
Macédoine	1	-2	-1	3	0	1	6	2	-1	4	3	4	-2	-1	-1

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Les hommes qui proviennent de l'Attique, une périphérie qui en dehors de la capitale et du Pirée, est constituée de petits villages, travaillent en tant qu'ouvriers et agriculteurs. Lors de la deuxième période il semble que certains d'entre eux exercent dans le petit commerce, qu'ils abandonnent par la suite. Les personnes provenant des Cyclades présentent les mêmes caractéristiques. Les Crétois aussi préfèrent initialement les tâches agricoles. Au contraire, les crétois qui ont choisi d'habiter au Pirée travaillent surtout au sein de différentes industries<sup>662</sup>.

Les habitants du Péloponnèse présentent un comportement totalement différent. Il semble clairement que ces immigrés travaillent dans le commerce, dans le petit commerce, en tant que colporteurs ou encore en tant que serviteurs de boutique. Cependant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ils se tournent vers d'autres types d'activité et ce sont des gens originaires des Cyclades ou de la Macédoine qui prennent leur place.

Il semble enfin que les choix des Athéniens soient très précis. En dehors des tâches agricoles (qu'ils abandonnent vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) il apparaît qu'ils obtiennent le monopole du travail des cochers. Bien entendu dans le secteur des transports nous trouvons aussi des Maltais en tant que portefaix ou bien des personnes venant des îles en tant que marins. A Paris cependant, il n'y avait pas autant de cochers parisiens qu'il y avait d'Auvergnats<sup>663</sup>.

Tableau 29 : Lieu d'origine et participation dans l'élite

Lieu d'origine	1860	1880	1900
Athènes	-2	-3	1
Etranger	3	9	12
Iles ioniennes	11	6	0
Iles du Golfe Saronique	4	2	3
Grèce Continentale	-2	1	1
Péloponnèse	0	1	-1
Macédoine	4	3	-3
Iles d'Egée	1	5	-1

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

<sup>662</sup> C'est ce que sous-entend Vassias Tsokopoulos. *Le Pirée, 1835-1870. Introduction à l'histoire du Manchester grec*, Athènes, Editions Kastaniotis, 1984, p.242-243.

<sup>663</sup> Françoise Raison – Jourde, *La colonie Auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976.



Il est clair que les personnes qui proviennent de l'étranger et des Iles du Golfe Saronique notent une présence régulière au sein des couches sociales les plus élevées. Il y a beaucoup de personnes provenant des îles du Golfe Saronique dans l'élite athénienne car ils sont largement représentés aux officiers supérieurs de l'armée.

Les Grecs de l'Empire ottoman présentent des taux importants dans les trois catégories professionnelles qui constituent l'élite. Au cours du temps leur participation au sein des professions libérales diminue de manière importante, à partir du moment où les diplômés augmentent et ces professions s'ouvrent à plus d'hommes. Au contraire leur présence aux hauts fonctionnaires et aux officiers supérieurs reste stable. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le taux des originaires de Constantinople augmente tellement qu'ils semblent exercer un monopole de fait et chasser les banquiers de Chios ainsi que les changeurs et prêteurs Macédoniens.

Enfin, ceux qui proviennent des pays de l'Europe d'Ouest états participent aux couches les plus élevées en tant que hauts salariés : Comme officiers supérieurs lors de la première période, comme ingénieurs et directeurs au sein de différentes institutions et même par la suite comme *industriels*.

Tableau 30 : Lieu d'origine et participation dans des professions concrètes de l'élite

Lieu d'origine	Professions libérales			Manufacturiers, banquiers, industriels			Hauts salaires		
	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900
Athènes	-2	-11	1		-7	7	-14	-15	2
Grecs de l'Empire ottoman	4	1	-1		11	26	3	1	3
Pays d'Europe Ouest	-3	-3	2		-3	6	3	8	1
Iles ioniennes	1	4	2		-3	0	9	2	-1
Iles du Golfe Saronique	5	0	1		-3	-3	3	2	2
Grèce Continentale	-5	-2	1		-5	-6	1	3	3
Péloponnèse	2	9	0		-20	-6	-3	3	-4
Macédoine	7	0	-1		24	-2	1	0	0
Iles d'Egée	-4	1	-2		14	2	2	4	0

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Les personnes provenant du Péloponnèse ne semblent pas très présentes dans la haute société. Cependant lorsque c'est le cas, c'est principalement grâce à des études de Droit et en seconde place, grâce à des études de Médecine. Et lorsqu'ils font partie des hauts fonctionnaires, ils travaillent en tant que juges ou en tant que médecins de la Cour. Ils apparaissent lors de la première période comme ceux qui détiennent le monopole des pharmacies.

Au contraire, ceux qui proviennent des Iles ioniennes ont une présence plus forte. Leur forte représentation au sein du corps médical mais aussi leurs hautes positions au sein de l'armée, leur permettent de faire partie de l'élite athénienne. Ce sont aussi les hauts grades militaires que les personnes provenant de la Grèce continentale obtiennent qui font qu'ils entrent dans l'élite.

Les Athéniens réussiront à être acceptés au sein de l'élite à la fin du siècle, et c'est grâce à des investissements dans des usines et par leur fonction d'avocat ou de juge.

Tableau 31 : Lieu d'origine et participation dans les couches moyennes

Lieu d'origine	1860	1880	1900
Athènes	6	6	1
Epire	2	8	-1
Cyclades	-4	-2	-1
Péloponnèse	6	0	-1
Iles du Golfe Saronique	4	2	3
Grèce Continentale	-7	-7	1

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Comme nous l'avons mentionné auparavant les couches moyennes sont caractérisées par leur polymorphie et par la multitude des professions qu'elles comportent. Chaque groupe géographique a des stratégies différentes en ce qui concerne le choix de la profession exercée.

Il est clair que les habitants de la Grèce Continentale préfèrent les emplois stables : l'administration et la force publique sont leur but principal lorsqu'ils s'installent à la capitale.

Les hommes du Péloponnèse choisissent l'administration publique alors que les individus provenant des îles du Golfe Saronique dominent dans la force publique. La supériorité au sein du commerce change de mains très souvent. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il semble que les personnes provenant du Péloponnèse sont celles qui tiennent la première place. Parallèlement, pendant la même période, est enregistrée aussi l'augmentation de serviteurs péloponnésiens comme nous avons vu précédemment. L'appartenance commune à un lieu géographique du maître et de l'employé, prouve l'existence de réseaux entre le lieu d'origine et le lieu d'accueil.

Tableau 32 : Lieu d'origine et participation dans des professions concrètes des couches moyennes

Lieu d'origine	Administration Publique			Force Publique			Commerce			Employés			Monde de l'artisanat et de la boutique		
	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900	1860	1880	1900
Athènes	-6	-2	3	-6	-5	0	0	5	-2	-1	9	4	-2	0	5
Epire	3	0	-1	6	0	-1	2	0	0	-1	1	-2	-2	2	1
Cyclades	-5	-6	-6	-4	-7	-7	1	-5	-5	-2	-5	-5	3	6	6
Péloponnèse	7	12	6	1	2	3	-1	6	6	13	-2	1	2	-6	-7
Iles du G. Saronique	0	1	0	4	2	4	0	-1	0	-2	0	-1	1	1	0
Grèce Continentale	5	3	5	4	6	6	-2	-2	0	-3	2	-1	-2	-3	-3

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Cependant c'est le monde de l'artisanat et de la boutique qui davantage indique des spécialisations professionnelles géographiques. Les Athéniens semblent prédominer dans l'imprimerie, branche urbaine par excellence.

Les personnes provenant de l'Epire sont spécialisées dans la boulangerie depuis des siècles<sup>664</sup> mais aussi en tant que sculpteurs de bois et maçons<sup>665</sup>. Ceux qui décident

<sup>664</sup> Les Epirotes, qui s'étaient installés en Asie Mineure, au Aivali vers le XIX<sup>e</sup> siècle, s'occupaient aussi en tant que boulangers. Ils avaient même créé leur propre quartier. *Encyclopédie de communauté grecque majeure, Asie Mineure* (www.2.egiklopedia.gr).

cependant de s'installer à la capitale exercent surtout la première profession. D'ailleurs, même lorsqu'ils exercent dans le petit commerce, ils sont vendeurs de petits pains. A Athènes, dans le domaine du bâtiment, comme il paraît aussi dans le tableau 33, les protagonistes sont des hommes qui viennent de régions qui ont déjà une tradition avec cette technique : les Cyclades, la Macédoine et le Dodécannèse. Les réseaux sont d'ailleurs très précis et déterminés. Les Macédoniens sont plutôt originaires de la ville de Kastoria alors que les hommes de Dodécannèse viennent presque exclusivement de l'île de Karpathos<sup>666</sup>.

Les hommes venant des Cyclades et qui meurent à la capitale au XIX<sup>e</sup> siècle étaient spécialisés dans des métiers pour lesquelles leurs îles sont encore connues aujourd'hui. Les hommes venant d'Andros sont maçons et menuisiers : les artisans d'Andros avaient participé à l'édification de l'église d'Agios Nikolaos à Syros. Les hommes de Tinos, île encore renommée pour ses marbriers et ses sculpteurs<sup>667</sup>, sont tailleurs de pierre, charpentiers ou cordonniers. Les hommes de Kythnos, île connue pour ses céramiques, sont presque tous potiers. Enfin les hommes de Syros sont spécialisés surtout dans la menuiserie.

Les habitants de l'Arcadie étaient spécialisés pendant des années dans différents métiers : cordonniers, forgerons, couturiers, maçons, charbonniers. En effet les Arcadiens qui choisissent de travailler à la capitale exercent ces métiers. Mais ils semblent surtout travailler en tant que cordonniers, couturiers et forgerons. D'ailleurs l'arrivée à la capitale entraîne parfois l'orientation vers de nouvelles professions, apparemment nouvelles pour eux. Nous les rencontrons en effet souvent en tant que cuisiniers et hôteliers. Les hommes de Sifnos aussi sont souvent cuisiniers. Il s'agit de l'île d'origine du Chef Nikolaos Tselementes<sup>668</sup> (1878-1958), nom aujourd'hui encore synonyme des recettes de cuisine.

**Tableau 33 : Lieu d'origine et participation dans des professions concrètes de l'artisanat**

D'ailleurs le *Petit pain de Thessalonique*, que nous achetons encore aujourd'hui des marchands ambulants dans la rue, a été fabriqué par des Epirotes artisans à la ville de Thessalonique. Aujourd'hui, une des plus grandes entreprises de fabrication de pain est la compagnie Vossinakis. Une entreprise qui était au départ une boulangerie-pâtisserie à Patras lors des années 1920 et qui a été ouverte par l'Epirote Nikos Vossinakis.

<sup>665</sup> Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les maçons Epirotes étaient organisés en confréries. Lorsqu'elles connaîtront leur décadence au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Epirotes vont changer d'activité pour devenir artisans ambulants qui se déplaçaient à travers la Grèce mais aussi en Asie Mineure et dans les Balkans. La technique passait de père en fils et tous les membres de la famille restaient fidèles à la tradition. Ces « pelotons » démarraient d'habitudes au début du printemps pour revenir à la fin de l'automne. Il existe des témoignages sur l'installation des maçons Epirotes dans différentes régions de la Grèce continentale actuelle (Macédoine, Thessalie, Magnésie, Péloponnèse). Voir surtout G. P. Papageorgiou, *Les confréries à Yiannena au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>*, (Thèse), Société des études épirotes, 2<sup>ème</sup> édition, Ioannina 1988.

<sup>666</sup> Il s'agit d'une île d'où sont originaires beaucoup de maçons et de charpentiers, qui ont voyagé à travers toute la Méditerranée mais aussi jusqu'à la ville d'Ephèse en Asie Mineure.

<sup>667</sup> Yiannoulis Halepas, un des sculpteurs les plus reconnus de Grèce, provient de Tinos (1851-1938).

<sup>668</sup> Nikolaos Tselementes, Chef, provient de Sifnos et a grandi à Athènes, où il a fini le Gymnase. Il a tout d'abord travaillé en tant qu'employé de bureau chez un notaire, mais se passionne pour la cuisine en travaillant chez son père et son oncle. Il fait des études de gastronomie à Vienne et à son retour, exerce dans plusieurs ambassades. Il devient célèbre à travers ses publications dans le magazine « *Guide de Cuisine* » dès 1910, qui comportait –en dehors des recettes– des conseils diététiques, de la cuisine internationale, des nouvelles sur cet art, etc. En 1919 il devient directeur de l'hôtel « *Hermes* », l'année d'après il part en Amérique, où il travaille dans les meilleurs restaurants, en faisant parallèlement des études supérieures en cuisine, pâtisserie et diététique. Il rentre en Grèce en 1932 fonde une petite école de gastronomie et de pâtisserie et il publie son livre de recettes, très connu, le premier Guide Complet de Gastronomie. Source : WIKIPEDIA

Lieu d'origine	Boulangier			Typographe			Bâtiment			Forgeron			Cuisinier			Couturier			Charpentier		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Athènes	-12	-16	-17	46	50	36	-15	-3	3	-32	-23	-12	1	-3	-7	2	-5	-8	2	0	4
Épire	2	34	48	-2	-6	-4	-1	-2	0	-7	4	-1	5	-6	0	9	3	-1	-6	1	0
Cyclades	1	0	-8	-7	-15	-15	13	12	18	-3	5	11	-9	-1	-15	0	1	-5	8	3	20
Macédoine	7	-3	0	7	-12	-8	8	7	6	-7	0	-2	-19	-13	-2	6	0	4	-3	1	-3
Iles d'Égée	-4	-4	-1	-4	0	0	8	8	0	0	9	-2	-3	-16	-2	6	-9	2	-3	7	0
Péloponnèse	-5	-2	-11	-19	-8	1	-11	-13	-16	46	2	4	26	19	12	-36	1	7	2	-8	-14

1 : 1859-1868, 2 : 1879-1884, 3 : 1899-1902

Source : Actes de décès 1859-1868, 1879-1884, 1899-1902. Dépouillement personnel.

Athènes est au XIX<sup>e</sup> siècle une ville qui grandit grâce à l'important flux migratoire; les  $\frac{3}{4}$  de la population athénienne vient d'un autre endroit. Lors du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie de la capitale permet la répartition des immigrés dans presque toutes les professions et les couches sociales. Bien entendu, les actes de décès du Service de l'Etat Civil sont une source qui ne peut par répondre à des questionnements sur la mobilité professionnelle. Mais le taux important des mariages mixtes<sup>669</sup> (45% environ), c'est à dire entre les Athéniens et les immigrés, est encore un indicateur du fait que les immigrés étaient vite absorbés par la société athénienne. Il se peut que la participation des Athéniens dans les couches populaires semble plus faible que celle des immigrés, mais comme nous l'avons vu dans des domaines particuliers comme celui des transports et de l'agriculture les autochtones dominant. D'ailleurs, l'étude comparative de l'âge moyen au décès des Athéniens et des immigrés a confirmé que le lieu d'origine n'influe pas beaucoup sur le niveau de vie d'un individu. Bien sûr, chaque immigré a sa propre stratégie d'insertion dans l'environnement athénien. Une stratégie déterminée par les réseaux de parenté et de soutien mutuel des immigrés de chaque région, des spécialisations qui dominent dans le lieu d'origine mais aussi par les besoins de la capitale de se construire et de se nourrir.

L'existence de réseaux est confirmée par le choix du quartier de résidence, même si l'étendue de la capitale est encore petite. L'exemple le plus caractéristique est celui des personnes qui proviennent de l'île de Naxos. Les Naxiens qui meurent à la capitale, au début comme à la fin de la période étudiée, montrent une préférence prononcée pour le faubourg le plus éloigné d'Athènes, le faubourg agricole de Patissia. Cette préférence reste stable malgré le fait que le type de professions qu'ils choisissent change entre ces deux périodes<sup>670</sup>.

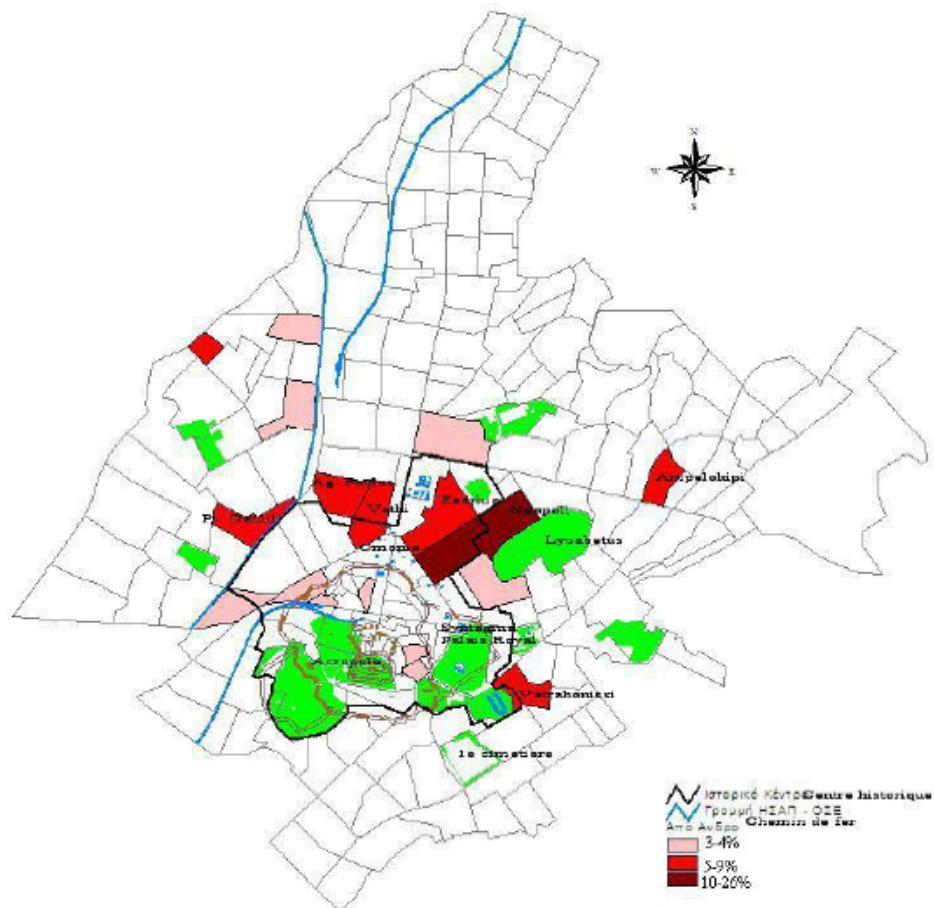
Le reste des immigrés choisit de s'installer dans divers autres quartiers, bien plus proches de la capitale. Cependant les individus provenant d'Andros se concentrent surtout dans le quartier de Neapoli alors que les Syriots choisissent des régions bien plus décentralisées, comme Pankrati à l'Est et Agios Pavlos au Nord.

En ce qui concerne les hommes venant du Péloponnèse, les hommes de la Laconie ou de l'Arcadie, semblent présenter une préférence marquée pour le quartier de Agios Konstantinos - Vathis, c'est-à-dire une région au voisinage immédiat de la place d'Omonia où sont rassemblés la plupart des hôtels et des gargotes, puis pour le quartier de

<sup>669</sup> A Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ce taux est de 37%. Christine Piette, Barrie M. Ratcliffe, « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Annales de démographie historique*, 1993, p.263-302.

<sup>670</sup> Entre 1859 et 1868, 61% de ces hommes travaillent en tant que jardiniers. Entre 1899 et 1902 ce taux diminue considérablement et atteint 13%.

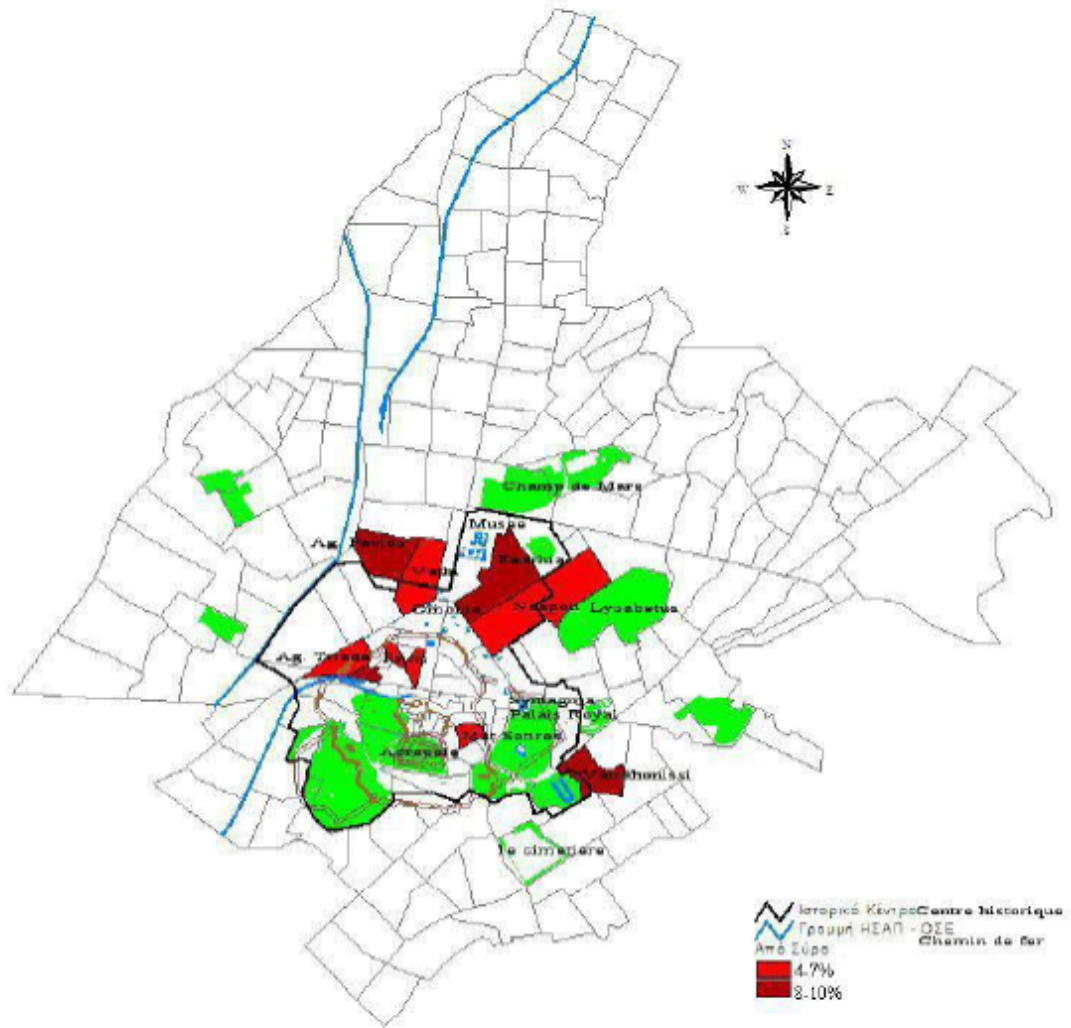
Metaxourgio où étaient réunis plusieurs manufactures. Au contraire, les immigrés provenant de l'Argolide ne se sont pas limités à un quartier et ils préfèrent s'installer dans des quartiers à proximité du réseau ferroviaire de la capitale.

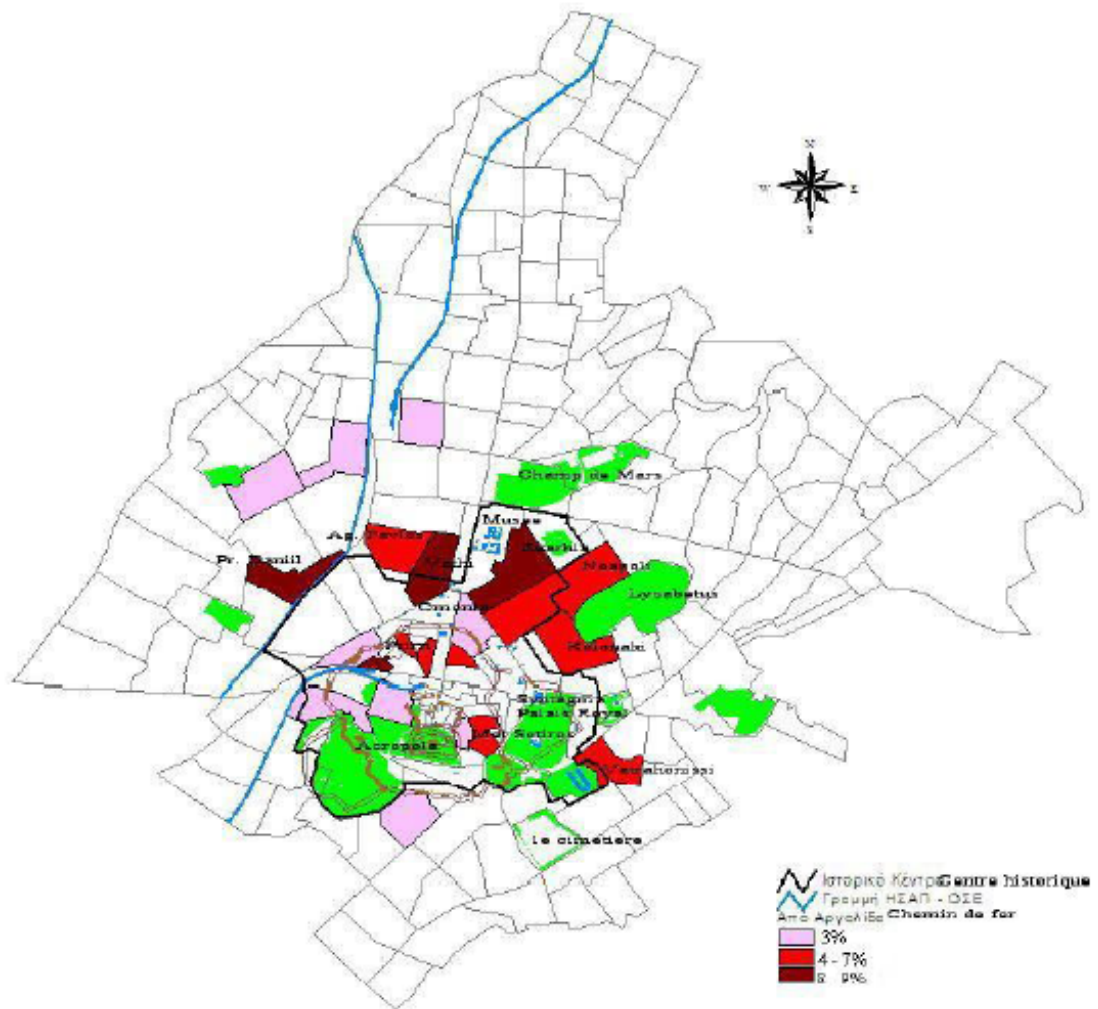


1899-1902. Lieu d'habitation des originaires de l'île d'Andros (Cyclades) Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1899-1902. Cartographie N. Tsigkas.





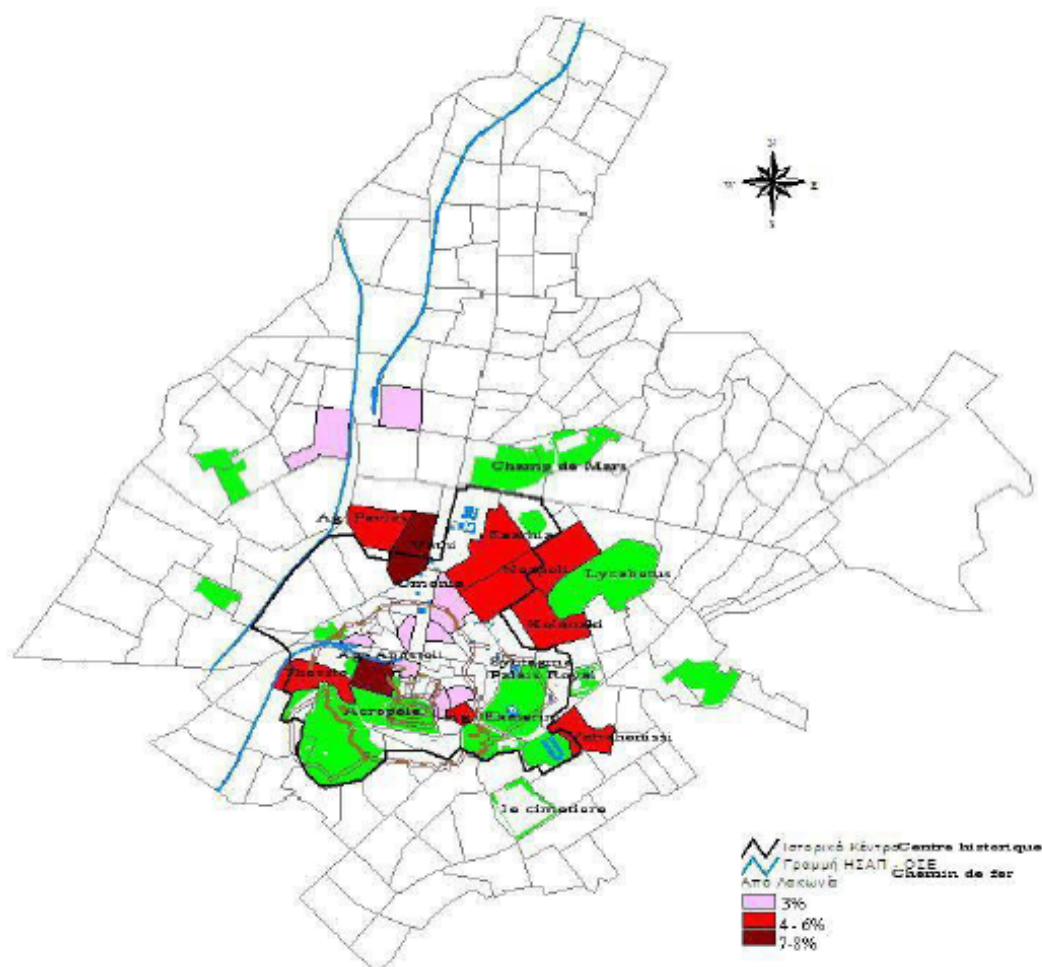


1899-1902. Lieu d'habitation des originaires du département d'Argolide (Péloponnèse) Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1899-1902. Cartographie N. Tsigkas.







1899-1902. Lieu d'habitation des originaires du département de Laconie (Péloponnèse) Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1899-1902. Cartographie N. Tsigkas.

## Chapitre XV. La répartition dans l'espace

Athènes reste pour la totalité du XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi au début du XX<sup>e</sup> siècle, géographiquement parlant, une petite, ville avec une faible densité de population. Même après les décennies de 1870 et de 1880 où l'explosion démographique a été enregistrée au sein de la capitale, les limites de la ville, en comparaison de celles de 1834, vont tout simplement doubler. La fin des années 1900 marque un premier grand changement, lorsque la surface de la ville atteint les 19km<sup>2</sup> et le deuxième changement se fait en 1940 quand

la surface de la capitale couvre une étendue de 38km<sup>2</sup>. La densité de la population lors de cette période reste faible : 171 personnes par hectare en 1879 et tout juste 75 personnes en 1907<sup>671</sup>.

Dans ce chapitre, nous étudierons le phénomène de la ségrégation dans cette petite capitale où la couche moyenne domine et où les immigrés constituent la plus grande partie de la population majeure. Notre étude va se baser sur deux sources. D'un côté les actes de décès, qui grâce à l'enregistrement du lieu de résidence de l'individu, nous permettront d'esquisser la ségrégation entre les différentes couches sociales. De l'autre côté, les baux de location<sup>672</sup> des maisons nous aideront à pointer du doigt les différentes distinctions notées entre les différents quartiers de la capitale.

Jusqu'à présent l'opinion qui domine pour le XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi pour le début du XX<sup>e</sup> en ce qui concerne la structure sociale et l'organisation urbaine de la capitale, est que les couches inférieures étaient installées dans les quartiers du sud et du sud-ouest, dans l'ancienne ville ottomane et plus tard dans les quartiers limitrophes vers l'ouest, tandis que les couches moyennes et supérieures sont domiciliées dans le centre ville actuel et à l'axe de l'avenue Vassilissis Sofias<sup>673</sup>. Cette perception, bien qu'exacte, constitue seulement un pan de la réalité athénienne.

## A. La maison athénienne

Malheureusement les données que nous avons sous la main en ce qui concerne le nombre de maisons de la capitale ne touchent que les années de recensement de la population : 1861, 1870, 1879. A partir de 1890, nous disposons de données, non sur le nombre de maisons, mais sur le nombre annuel des permis de construction qui ont été publiés.

Selon les données des recensements, donc, le rythme de la construction connaît une certaine augmentation lors de la période 1861-1879. Pourtant, la construction a augmenté avec des rythmes un peu plus rapides (1.9) que celui de la population de la capitale (1.6), ce qui transparaît aussi de la diminution des personnes qui résident dans chaque demeure. En tout cas, lors de la totalité de cette période, nous comptons environ deux ménages pour chaque maison.

**Tableau 34 : 1861-1879, Nombre de maisons dans le dème et la ville d'Athènes**

<sup>671</sup> La réduction de la densité de la population est la conséquence du fait qu'entre les deux dates la population double, mais l'étendue de la ville est multipliée par cinq, avec l'insertion des régions agricoles peu habitées en son sein.

<sup>672</sup> On a déjà écrit qu'en Grèce même pendant le XX<sup>e</sup> siècle, les personnes font des accords sur parole sans passer devant le notaire. On se demande alors pourquoi il y a un nombre important de baux de location dans le fond d'archives de Vouzakis. On ne peut faire que des hypothèses. Je pense qu'il s'agit d'une question d'assurance pour le propriétaire. Vu que les maisons athéniennes sont d'une petite dimension, c'est assez probable que le propriétaire n'habite pas dans le même immeuble que le locataire ou dans le même quartier pour qu'il puisse le contrôler.

<sup>673</sup> C. Biris, 1995 (b).

Année	personnes/ménages		personnes/ménages/			
	N de maisons	maison	N de maisons	maison		
Dème d'Athènes			Ville d'Athènes			
1861	4.242	10.22	2.23	3.831	10.78	2.34
1870	6.146	7.83	1.95	5.437	8.19	2.04
1879	9.271	7.41	1.76	7.316	9.14	2.08

Source : Résultats statistiques des recensements des années 1861, 1870 et 1879.

Malheureusement il n'y a aucune donnée officielle en ce qui concerne le nombre de maisons lors des années 1880, lorsque se déroule la grande explosion démographique d'Athènes. Nous pouvons cependant calculer que lors des années 1880-1889 au moins 2.150 nouvelles maisons ont été rajoutées au tissu urbain de la capitale<sup>674</sup>. Si l'on compare le taux moyen annuel d'accroissement des maisons et de la population, nous voyons qu'il existe pour les deux dernières périodes une relation positive directe. Lors de ces deux périodes, le taux moyen annuel d'accroissement des maisons est toujours plus élevé que celui de la population. C'est peut être la raison pour laquelle il y a un nombre important de maisons qui restent sans locataires en 1905<sup>675</sup>.

Le ralentissement du rythme de la construction lors de la période 1880-1889 alors que le rythme de l'accroissement de la population est à son apogée, pose des questions. Il se peut qu'il soit lié au développement de l'activité de la construction de la période qui précède, qui est de loin plus importante que celui enregistré pour la population. Vers 1879 le journal *Estia* notait que 7.5% des maisons restaient sans locataires. Selon la personne qui signe l'article, il aurait fallu que la construction de nouvelles maisons s'arrête, et puis, que la population de la ville augmente de 12%<sup>676</sup>.

Le nombre de permis de construction ne suit pas le même rythme sur la totalité de la période<sup>677</sup>, surtout lors de la décennie 1890-99<sup>678</sup>.

**Tableau 35 : 1861-1909. Taux moyen annuel d'accroissement des maisons à Athènes**

<sup>674</sup> Selon l'étude de G. Bechmann sur l'approvisionnement en eau de la capitale, en 1899 le nombre de maisons était de 12.217. On sait que le nombre de maisons en 1879 était de 7.316 et que le nombre de permis de construction publiés lors des années 1890-1899 était de 2.750. On peut donc en déduire que le nombre de nouvelles maisons pour les années 1880-89 doit être au moins de 2.150. Les 272 permis de construction de 1899 n'ont pas tous donné lieu à des maisons achevées de toutes pièces, nous pensons donc alors que le nombre de nouvelles demeures doit être un peu plus élevé. G. Bechmann, *Alimentation d'eau et assainissement des villes d'Athènes et du Pirée*, Athènes, 1900, p.261. (Bibliothèque Gennadios).

<sup>675</sup> Journal *Estia*, 2 septembre 1905.

<sup>676</sup> C. Biris, 1995, p. 180

<sup>677</sup> Pour le tableau analytique, voir annexes, tableau 10, p.353.

<sup>678</sup> Il s'agit d'une période très troublée et difficile pour la Grèce : apogée de la crise des raisins secs, appauvrissement de l'Etat grec en 1893, guerre entre les Grecs et les Ottomans en 1897. Un résultat immédiat de ces événements est la diminution du nombre de permis de construction pendant les années où ils se déroulent, ou autour d'elles : 1891, 1894, 1895, 1897, 1899.

Période	N de nouvelles constructions	Taux moyen annuel d'accroissement des maisons	Taux moyen annuel d'accroissement de la population
1861-70	1.904		1.2
1870-79	3.125	1.7	3.9
1880-89	2.151	1.3	5
1890-99	2.758	2.5	1.7
1900-09	4.213	4.2	2.8

Sources : Résultats des recensements de 1861, 1870, 1879. Grande encyclopédie Hellénique Pirsos. G. Bechmann, Alimentation d'eau et assainissement des villes d'Athènes et du Pirée, Athènes, 1900, p.261.

Malheureusement, nous n'avons pas de données sur la surface moyenne des maisons<sup>679</sup> à Athènes, ni sur le nombre des chambres qu'elles abritent. Manos Biris<sup>680</sup> note que ce qui caractérise les terrains à bâtir, c'est leur petite taille et leur profondeur assez importante. Les plus petits terrains, dans les régions densément habitées, atteignaient au plus les 90m<sup>2</sup>. Quelques contrats de locations donnent des détails sur le nombre de chambres. Cependant ce nombre n'est pas utilisable car les chambres peuvent se trouver à des étages différents sans constituer des appartements autonomes. Par exemple, lorsqu'il est noté *qu'il loue 2 chambres de l'étage du haut ou en haut et au fond ou 4 chambres de l'étage intermédiaire et une chambre de l'étage du bas*, nous ne pouvons pas savoir combien de chambres en tout existent par étage, ni au total.

Ce dont nous sommes certains c'est que les maisons de la capitale avaient une hauteur limitée. D'un côté les restrictions concernant le taux d'occupation du sol et de l'autre la qualité des matériaux ne permettaient pas l'édification de maisons de haute taille. Selon le recensement de 1879, 92% des maisons de la capitale sont en pierre, 7% d'entre elles en briques non cuites, en boue et pailles alors qu'1% étaient en bois. D'ailleurs, les structures métalliques en double T d'une hauteur suffisante vont faire leur apparition à Athènes après 1890 alors que le béton armé va faire son apparition lors des années 1920. Le besoin immédiat et urgent en maisons n'avait pas encore fait son apparition, comme après 1922 avec l'arrivée des réfugiés de l'Asie Mineure.

**Tableau 36 : Hauteur des maisons à Athènes**

<sup>679</sup> Cette information n'est jamais mentionnée dans les contrats. Il vaut bien de souligner qu'Athènes est une ville où l'on détruit pour reconstruire. Nous ne conservons pas les vieux bâtiments. Le « contact » avec le passé est donc difficile, même si un siècle seulement a passé !

<sup>680</sup> Manos G. Biris, 2003 (b'), p.35.

Nombre d'étages	1879	1890-99	1900-09	1879	1890-99	1900-09
				%	%	%
Rez-de-chaussée	2.643	1.966	2.996	40	71	71
2 étages	768	556	852	12	20	20
3 étages	2.504	207	328	38	8	8
4 étages	694	29	37	10	1	1
5 étages	21	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>6.630</b>	<b>2.758</b>	<b>4.213</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : Résultats du recensement de 1879. Grande encyclopédie Hellénique Pirsos.

Le grand nombre de maisons à trois étages (c'est-à-dire le rez-de-chaussée plus deux étages) en 1879 (38%) semble problématique<sup>681</sup>. Surtout si on le compare avec les nombres des périodes suivantes, qui sont nettement moins importants. La différence est trop forte pour être due à une faute de typographie. Peut être que la réponse se trouve au contenu que donnaient les contemporains à la catégorie de ces bâtiments. Une réponse plausible pourrait être que le sous-sol est compté comme un étage et avec le rez-de-chaussée, cela fait déjà deux étages. D'ailleurs, la mention de l'existence de 21 bâtiments de 5 étages en 1879 est tout aussi problématique vu que nous n'avons pas réussi à localiser des édifices aussi haut lors de cette période. Par ailleurs le premier permis de construction de ce type de bâtiment a été délivré en 1917, alors qu'au total, pour la période de 1910-1921, le nombre de ces permis est de 9. Nous savons par ailleurs que les premiers immeubles apparaissent après 1925. Comme le note M. S. Anastassakis, la hauteur des maisons athéniennes va rester stable jusqu'à la deuxième Guerre Mondiale : même en 1939, 96% des permis concernaient des petits bâtiments, c'est-à-dire d'un ou deux étages (un rez-de-chaussée et un premier étage)<sup>682</sup>.

Le tableau qui enregistre le nombre des maisons imposables ou non imposables et leur valeur locative pour l'année 1899, donne des informations supplémentaires en ce qui concerne la qualité des maisons athéniennes. Selon donc les données de ce tableau, 8% des bâtiments athéniens ont une valeur locative annuelle de moins de 240 drachmes (6.2£) et donc n'étaient pas imposables. C'est-à-dire que le loyer mensuel qu'ils rapportaient était de moins de 20 drachmes (0.5£). La moitié (52%) des maisons au sein de la capitale appartenaient à la classe la moins imposable, c'est-à-dire qu'ils rapportaient un loyer mensuel de 0.5 à 2£. Cette somme (2£) est équivalente au salaire moyen d'un ouvrier qualifié dans l'artisanat. Si 6 maisons sur 10 avaient une valeur locative plus ou moins égale au salaire d'un serviteur de boutique (1£), nous pouvons affirmer que les maisons athéniennes sont de petites dimensions et que leur loyer est élevé.

**Tableau 37 : 1899, Les maisons taxées à Athènes et leur valeur locative**

<sup>681</sup> A Paris, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les maisons qui ont plus de deux étages constituent 75% des maisons. A Berlin en 1885 85% alors qu'à Vienne en 1880 49%. *Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894.

<sup>682</sup> M. S. Anastassakis, « Athènes avant la deuxième guerre mondiale : la construction d'une ville en formation », in *Revue Technika Chronika A*, 1990, Tome 10, No 1, p.45-71.

Valeur locative	N	%
Non taxées	1.038	8
De 6.2 à 25.6£	6.339	52
De 25.7 à 76.8£	3.494	29
De 76.9 à 205.0£	1.077	9
De 205.1£ et plus	269	2
<b>Total</b>	<b>12.217</b>	<b>100</b>

Source : G. Bechmann, Alimentation d'eau et assainissement des villes d'Athènes et du Pirée, Athènes, 1900, p. 261.

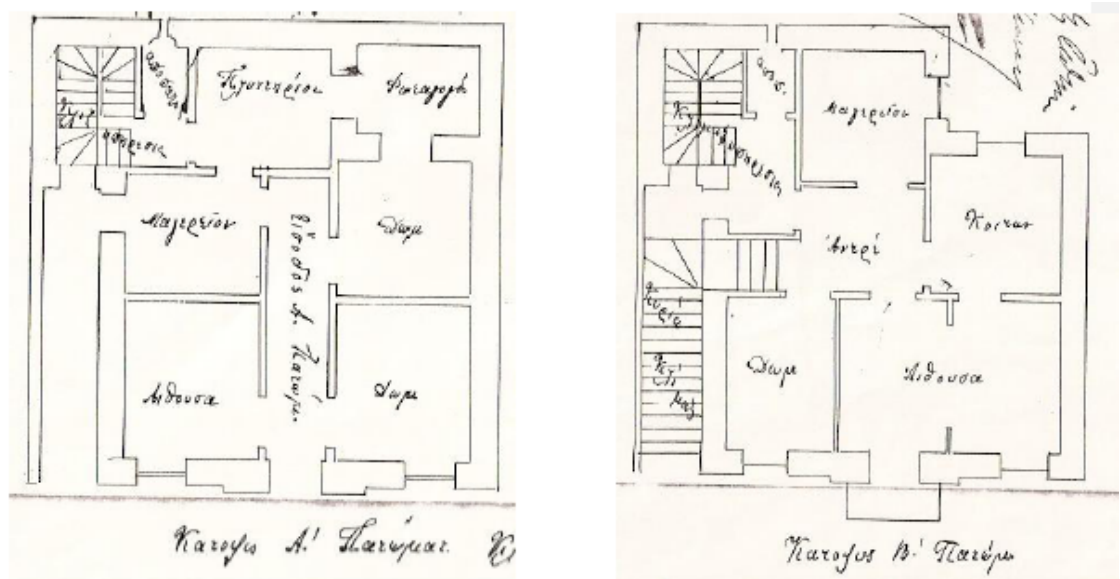
La moitié des contrats de location offrent des informations sur le confort de chaque maison. Presque la moitié des maisons incluent une cuisine (54%). Dans 6 cas cependant, le locataire doit la partager avec le reste des locataires, alors que dans 6 autres cas la cuisine est une pièce séparée qui se trouve dans la cour. La buanderie est présente dans 32% des maisons louées et la plupart des fois elle est commune à tous les locataires. Cette habitude ne concerne pas uniquement les couches sociales populaires mais la totalité des habitations. La maison sur la rue Agias Irinis –au centre de la ville- que loue le couturier Nikolaos B. pour un loyer mensuel de tout juste 25 drachmes par mois (1£), a une buanderie commune. Dimitrios K., chimiste, loue aussi une maison avec une buanderie commune, sur le croisement des rues Halkokondili et Kaniggos très près de l'Ecole Polytechnique mais il paie 200 drachmes par mois (7.5£). Tout juste 34% des maisons louées avaient de l'eau, et dans le cas où elles en auraient, elle n'était pas courante. Dans quelques cas il est mentionné que le locataire peut puiser de l'eau au puits ou à une fontaine ou à une citerne dans la cour. Très rarement les maisons ont des lieux d'aisances : on les trouve dans 3% des maisons, alors que nous trouvons des salles de bain dans seulement 1% des maisons. Quelques maisons en location comportent une cave (18%). Enfin, la terrasse de la maison est toujours commune pour tous les habitants et il est noté que le locataire peut s'en servir pour étendre son linge. Souvent, les appartements ne sont pas autonomes, vu que dans certaines d'entre elles il est prévu une entrée commune avec le reste des étages. Dans l'un des cas d'ailleurs il est mentionné qu'alors que l'appartement loué possède une entrée autonome, il communique avec l'étage du haut à cause de l'escalier de service commun intérieur.

En octobre 1890, l'ex-procureur de première instance Aristidis K. achète de Spilios T., employé de la Banque Mavrou Valaoritou un terrain à bâtir dans le quartier de Kolonaki<sup>683</sup>. Le terrain a une étendue de 63m<sup>2</sup> et une façade de 4 mètres sur une impasse de la rue Kapsali. La valeur du terrain est de 5.400 drachmes (174£) et l'ex-procureur paie le vendeur en argent liquide devant le notaire. Par l'acte notarié qui suit, le nouveau propriétaire du terrain donne au vendeur le chantier de la construction de la maison, et le plan d'une maison dessinée par l'architecte Antonios A. Le but est d'édifier une maison à deux étages en 4 mois. Les deux contractants se sont mis d'accord sur une rémunération de 10.600 drachmes pour que l'« entrepreneur » édifie le bâtiment (342£). Ce prix n'inclut pas le coût de l'installation de l'eau municipale ni des tuyaux. La maison est finalement livrée à son propriétaire le 27 mai 1891.

Malheureusement le plan de la maison ne définit pas de mesures. Il nous aide cependant à voir à quoi ressemblait l'intérieur de la maison d'une personne appartenant à

<sup>683</sup> Acte notarié n<sup>o</sup> 4.221 du 12 octobre 1890.

l'élite de la société athénienne. Le rez-de-chaussée est composé d'une chambre et d'une salle qui se trouvent sur le devant de la maison. Derrière ces pièces se trouvent la cuisine et une autre chambre. Enfin, dans le fond, la buanderie est installée, ainsi que le lieu d'aisances. Près de ce dernier se trouvent les escaliers de *service* qui relient de l'intérieur les deux étages. Le deuxième étage, a une chambre et une grande salle avec des fenêtres qui donnent sur la rue. A l'arrière, avec une fenêtre sur un puits de lumière, un dortoir, une cuisine et le cabinet d'aisance. Ce deuxième étage compte aussi une entrée séparée qui est desservie par des escaliers sur le côté de la maison. Nous pouvons donc supposer que l'étage du haut aurait pu être mis en location par son propriétaire (comme le cas mentionné plus haut).



Plan de la maison de A. Kouroussopoulos. Quartier Kolonaki

Source : Acte notarié n° 4.222 du 12 octobre 1890. Fond d'archives D. G. Vouzakis.

Bien sûr nous n'avons pas autant d'information en ce qui concerne les maisons populaires. Al. Papadiamantis cependant, dans son récit « le voisin avec le luth », écrit en 1900, nous donne l'image d'une maison qui se trouve dans un quartier pauvre, le quartier commercial de Psirri.

**« Les autres appartements, six ou sept chambres basses, en ligne, toutes très vieilles, des taudis, quelques uns sans fenêtres, presque tous avec de la pourriture sur les murs, étaient habités par de différentes personnes. Il y avait deux ou trois célibataires, une famille avec cinq ou six enfants, une nouvelle divorcée, Katerinio de Constantinople, femme de ménage, qui vivait toute seule. Et la chambre intérieure, au fond de la cour, c'est la logeuse, madame Yiannena, veuve qui l'avait avec sa fille Dimitroula. L'enclos et les maigres maisons se trouvait sur une petite rue, entre le quartier de Psirri et le quartier de Tatsi»<sup>684</sup>.**

## B. Le lieu de résidence

<sup>684</sup> Alexandros Papadiamantis, « Le voisin avec le luth », in *Œuvres complètes*, Tome C', Athènes, Editions Chr. Yiovanis, p.453-461.



Dans les actes de décès nous trouvons la paroisse à laquelle appartenait le trépassé et non l'adresse exacte. Nous partons du principe que cette paroisse est celle aussi où l'individu résidait. Nous disposons de données pour la période de 1859-1868, sur le métier mais aussi sur le lieu de décès de 1.769 hommes de plus de 15 ans. Pour la période de 1879-1884 nous disposons des données pour 2.389 hommes alors que pour la dernière période nous avons des données sur 2.318 hommes. Lors de la dernière période nous avons aussi ajouté à notre échantillon ceux qui déclarent le décès, quand il s'agit des parents ou des époux des décédés, vu qu'il est certain qu'ils résident dans la même paroisse.

Nous avons décidé de présenter les résultats à une échelle de quartiers. En effet d'un côté les limites de chaque paroisse ne sont pas clairement délimitées au XIX<sup>e</sup> siècle. De l'autre, le nombre de paroisses, enregistrées dans les tomes du Service de l'Etat Civil d'Athènes, est trop grand : 107 ! La cartographie des résultats n'aurait donc aucun sens statistique.

### 1. Les années 1860

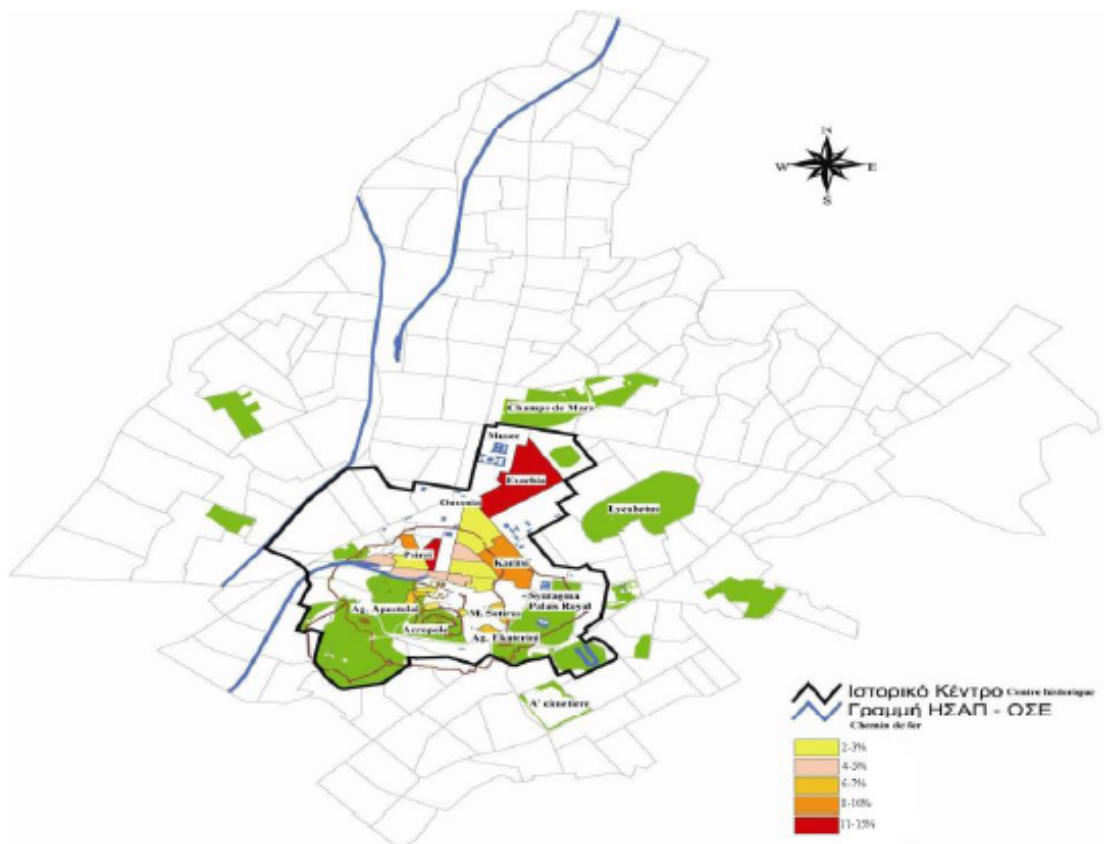
En 1860, la petite capitale est constituée des quartiers de Plaka, de Monastiraki et d'une part du quartier de Psirri. Vers le Nord, la frontière est presque la place d'Omonia alors qu'à l'Est la ville s'étend jusqu'à la rue Skoufa. Entre ces limites très restreintes, la ségrégation des couches sociales n'est pas très forte.



Les limites de la ville d'Athènes en 1862. (Régions en bleu et marron)

Source : Détail de la carte « Evolution d'Athènes depuis 1833 (sur le plan au 1/10.000 du Ministère des Travaux Publics) », dans Lya et Raymond Matton, Athènes et ses monuments du XVIIe siècle à nos jours, Athènes, IFA, 1963.

Les couches populaires de la population semblent surtout habiter aux frontières de la nouvelle ville : dans le quartier de Exarhia (paroisse Z. Pigis) mais aussi dans une partie du quartier de Psirri, surtout dans la paroisse de Agios Dimitrios mais aussi dans la paroisse des Agioi Anargiri. Elles se concentrent aussi dans 7 autres quartiers, qui font tous partie du noyau d'origine de la capitale. Cinq d'entre elles<sup>685</sup> constituent d'ailleurs les limites de la vieille ville (les quartiers en marron sur la carte) alors que 3 se trouvent au pied de l'Acropole. Si nous observons ces paroisses sur le plan, nous pouvons remarquer que c'est comme si elles encerclaient le Bazaar (les vieilles Halles) sur la rue Eolou.

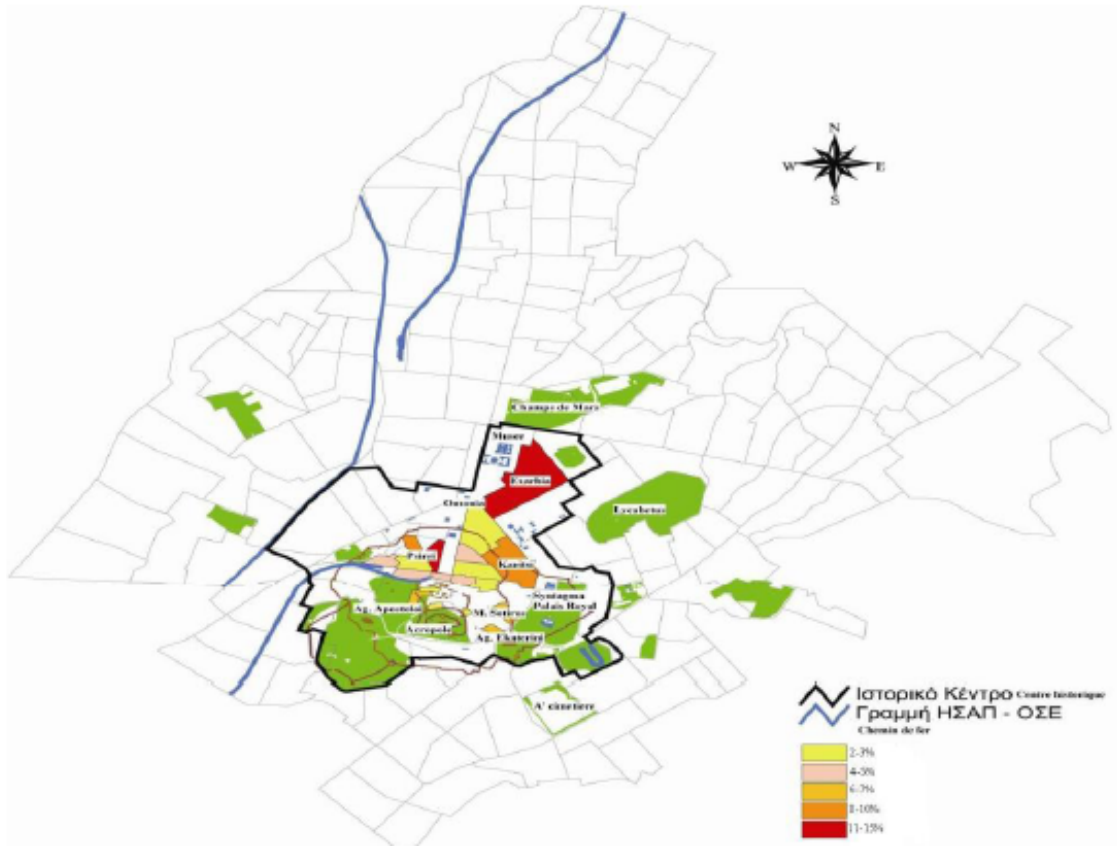


Source : Actes de décès 1859-1868. Cartographie N. Tsigkas.

Les couches plus aisées habitent surtout dans la paroisse de Agios Georgios Karitsis, dans la paroisse de la Metamorfosis Sotiros mais aussi au quartier d'Exarhia, un quartier qui rassemble aussi la plus grande partie des couches populaires de la population. Les deux premières paroisses se trouvent aux limites de la vieille ville. La première se trouve en voisinage immédiat avec l'Université, le tribunal de première instance, la banque nationale, et a comme limite à l'Est le boulevard de la ville, la rue Panepistimiou. La deuxième est très proche du palais royal, du jardin royal et de la place de Syntagma. La présence importante de l'élite est observée dans d'autres quartiers de la vieille ville aussi : dans la paroisse de

<sup>685</sup> Il s'agit des paroisses : Karitsi, Agios Filippos, Metamorfossi, Agia Ekaterini et Agioi Apostoli. Les deux autres paroisses sont celles de Romvi et de Monastiraki.

Romvi (près de la Cathédrale et du Ministère de l'Education), la paroisse des Agioi Theodori (c'est-à-dire dans le quartier qui encercle le premier palais, la banque nationale et d'autres institutions de l'époque et qui est délimitée par deux grands axes : l'avenue Panepistimiou et la rue Athinas mais aussi par la place d'Omonia) et dans le quartier de Psirri (Agioi Anargiri et Agios Dimitrios).



1859-1868. Elite. Lieu d'habitation. Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1859-1868. Cartographie N. Tsigkas.

Les paroisses où réside l'élite athénienne sont les mêmes que celles où résident les couches populaires de la population ; nous observons donc une coexistence des deux couches sociales extrêmes. Il n'y a pas de paroisses où résident uniquement les couches sociales aisées. Au contraire, les paroisses qui se trouvent dans la partie ouest de la rue Ermou et celles qui se trouvent au pied de l'Acropole sont habitées par les couches populaires uniquement. Aussi, nous remarquons que les couches populaires, qui comptent plus de personnes que l'élite, sont plus dispersées dans le territoire, ce qui est visible même si nous appliquons nos résultats, non à l'échelle de la paroisse mais à l'échelle du quartier. Il semble donc qu'il y a coexistence dans les quatre quartiers les plus importants de la ville, que les couches aisées sont beaucoup plus présentes dans le centre commercial de la capitale alors que les couches populaires sont plus nombreuses dans le quartier de Monastiraki - Plaka.

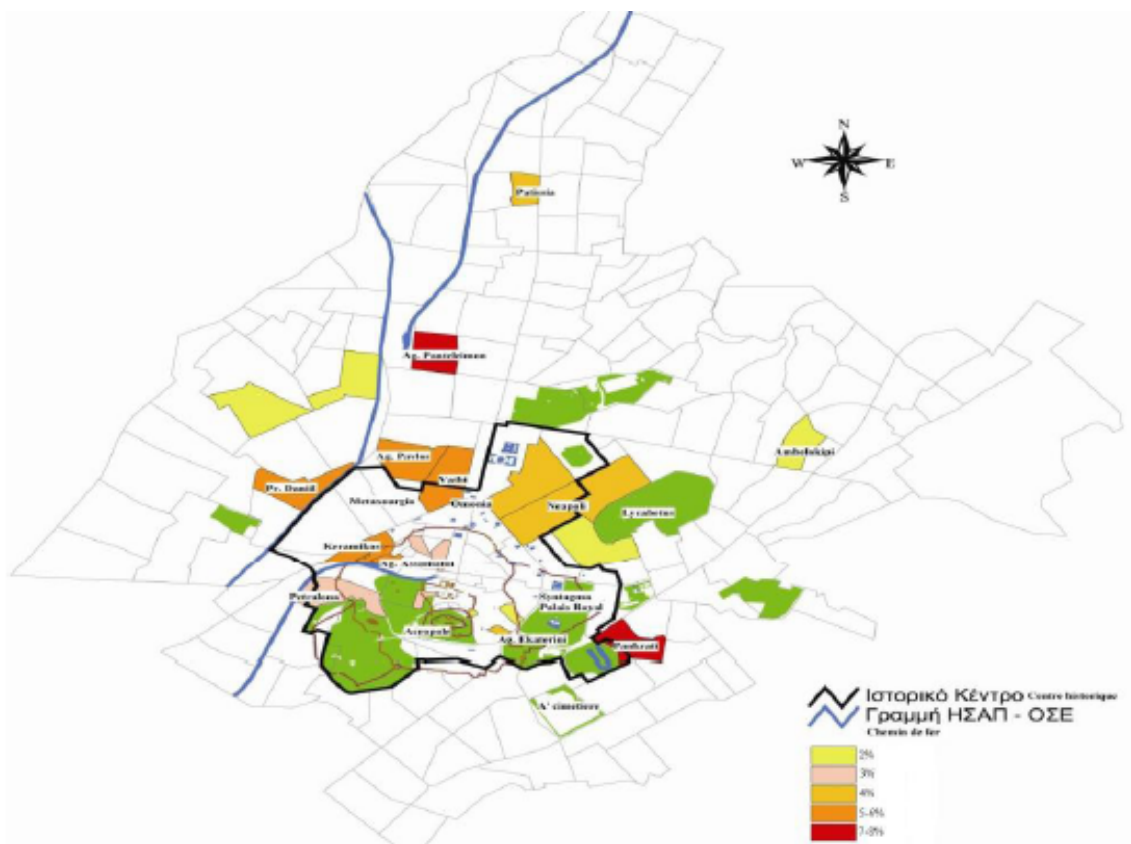
Tableau 38 : 1859-1868. La présence des couches sociales dans divers quartiers de la ville (%)

Quartiers	Couches populaires	Elite
Centre commercial	14	34
Monastiraki - Plaka	43	37
Psirri - Koumoundourou	20	16
Exarhia	13	13
Patissia	3	0
Divers	7	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

## 2. Les années 1900

En 1900 la surface de la ville est multipliée par cinq alors que sa population est quatre fois plus importante. Les couches populaires semblent commencer à abandonner le centre historique de la ville pour se répandre vers toutes les directions et préférer des faubourgs qui se trouvent en dehors de la ville. Tous les quartiers/ faubourgs qui enregistrent un taux important de couches populaires lors de cette période, n'étaient pas dessinées sur la carte de la période d'avant. La seule paroisse où ils continuent à résider est la paroisse de Agia Ekaterini où habitent assez de cochers et d'employés du tramway. Les lignes du tram vers la Phalère bordaient l'avenue Amalias avec laquelle voisine cette paroisse. Le Zappio, terminus du tram d'Omonia était aussi très proche.



1899-1902. Couches populaires. Lieu d'habitation. Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1899-1902. Cartographie N. Tsigkas.

Les couches populaires dominent tout d'abord dans la paroisse éloignée de Agios Spiridonas, dans le quartier actuel de Pankrati, dont le premier plan a été dessiné en 1886. Il s'agit d'un quartier clairement coupé du reste de la ville vu qu'il y a le jardin du Palais et le Zappio qui les sépare, et que sa frontière naturelle était le fleuve Illissos. Lorsqu'en novembre 1896<sup>686</sup> une inondation frappe la capitale, dans ce quartier (Vatrahonissi), est notée une des plus grandes catastrophes. Le fleuve déborde, les maisons sont détruites et il y a plusieurs noyés. Ce quartier se trouve en voisinage immédiat avec le cimetière de la ville. Le traitement du *Guide* d'Igglessis montre que ce quartier connaît surtout des activités commerciales (66%). Cependant ces boutiques commerciales sont surtout des cafés, des marchands de vin et des épiceries. En tout cas, selon les actes de décès du Service de l'Etat Civil, beaucoup de conducteurs et d'ouvriers résident dans ce quartier.

Un deuxième pôle d'attraction des couches populaires se trouve dans la partie ouest de la ville. Tout d'abord le quartier de Keramikos. Un quartier qui se trouve entre la station de chemin de fer de Théssio (terminal de la ligne Athènes – le Pirée jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) et sur la rue Pireos à la hauteur de l'usine du Gaz. La paroisse voisine des Agioi Assomati semble aussi être préférée par ces couches. En suite, encore plus à l'ouest, le faubourg agricole de Prophitis Daniil, en voisinage immédiat avec le chemin de fer Athènes-Péloponnèse, concentre aussi un nombre important de ces individus.

Le troisième pôle d'attraction se trouve au Nord de la ville ; Il s'agit surtout du quartier d'Agios Pavlos et du quartier d'Agios Konstantinos –Pl. Vathis. Des quartiers qui sont bordés d'une part par la station ferroviaire Athènes-Péloponnèse et de l'autre par la station ferroviaire d'Omonia, qui a commencé à fonctionner à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur voisinage immédiat avec le quartier de Metaxourgio, une zone productive de la capitale, qui regroupe d'importants ateliers, est certainement un fait important. Surtout à partir du moment que dans les actes du Service de l'Etat Civil, il n'y a pas d'Eglise Paroissiale dans ce quartier. Par conséquent, les habitants du quartier de Metaxourgio ont été enregistrés dans des quartiers voisins. Sinon, encore plus au Nord, le faubourg agricole de Patissia rassemble un nombre important de jardiniers et d'ouvriers.

A partir de cette période, un regroupement de couches populaires (mais pas aussi important) est observé dans deux autres endroits : dans le faubourg éloigné d'Ambelokipi et dans le quartier de Petralona. La fondation de l'usine de chapeaux de Pouloupoulos (1896) ainsi que le déménagement de la chocolaterie de Pavlidis sur la rue Pireos en 1884, semblent influencer sur la constitution de ce quartier. Enfin, le quartier à côté de la colline du Lycabette (Neapoli) concentre aussi une petite partie de cette population. Il s'agit d'une partie de la ville où il semble déjà dès 1873 qu'un noyau d'habitations populaires c'est formé. Un journaliste anonyme écrit dans *l'Inspection économique* : « les ouvriers ont la tendance tribale d'obtenir un bien immobilier, un phénomène économique très développé en Grèce, comme en témoignent les maisons, surtout ouvrières autour d'Athènes, au fleuve d'Illissos et entre le Lycabette et le quartier de Pinakota »<sup>687</sup>.

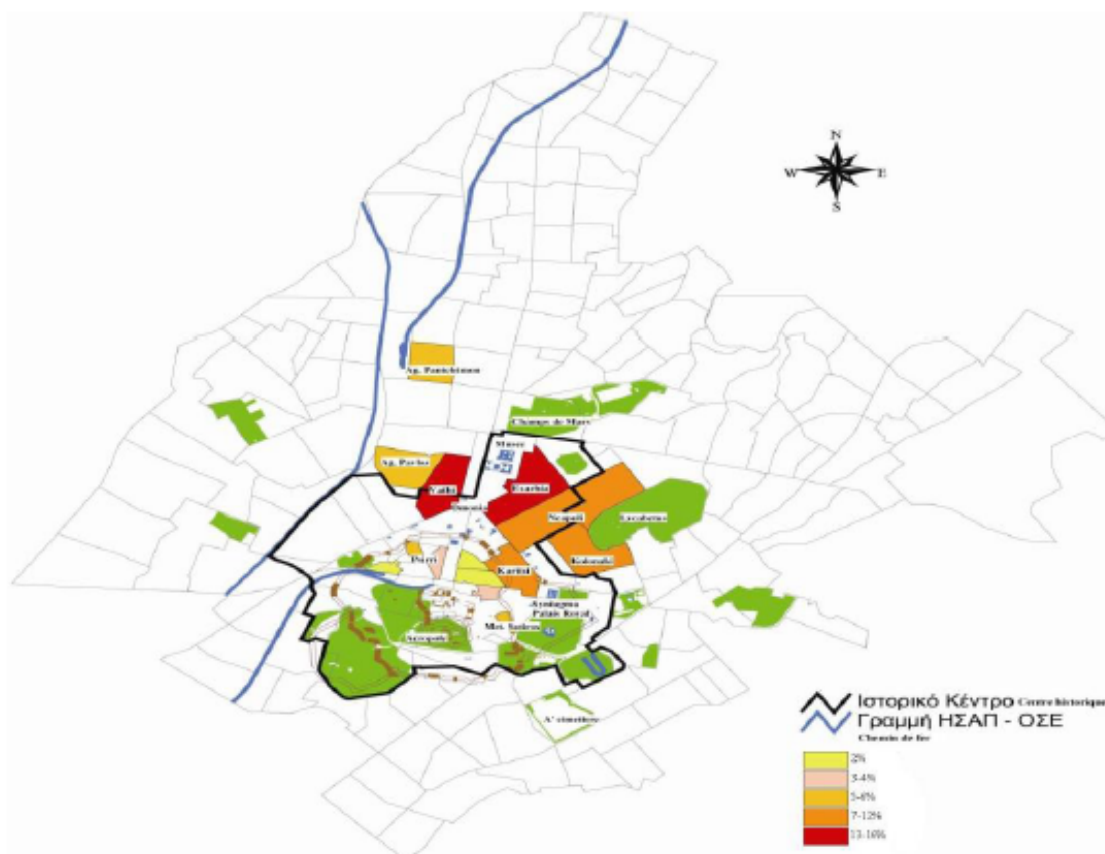
Même si lors de cette période le phénomène de coexistence des couches populaires avec les couches sociales aisées continue, il semble que l'élite aussi s'éloigne du centre commercial de la capitale en direction du Nord et du Nord-Est, en restant cependant dans les limites de la ville. L'élite athénienne habite tout d'abord dans le quartier d'Agios Konstantinos

<sup>686</sup> Journal *Empros*, 16 novembre 1896.

<sup>687</sup> « Quartiers ouvriers » in la revue *Economiki Epitheorissis*, 1<sup>e</sup> année, Feuille Z', septembre 1873. (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches).

–Pl. Vathis, un quartier qui, comme nous l'avons vu, regroupe un taux important des couches populaires. Le second de leurs choix semble être le quartier voisin d'Exarhia. Il s'agit de deux nouveaux quartiers, en voisinage immédiat avec la place d'Omonia et l'Ecole Polytechnique, mais aussi avec le centre économique et administratif de la capitale. Aussi, l'élite se regroupe dans les quartiers de Kolonaki – un quartier qui se développera lors des prochaines décennies comme « beau quartier » de la capitale- et de Neapoli. La vérité est que ces trois derniers quartiers (Exarhia, Kolonaki, Neapoli) couvrent une surface bien plus importante que les autres. L'étude des îlots ou d'une rue serait beaucoup plus révélatrice des comportements sociaux. La source utilisée ne nous permet pas cependant de telle micro-analyse.

Enfin, l'élite athénienne, comme dans la période précédente, continue de montrer sa préférence pour les trois quartiers névralgiques du centre ville : Le quartier de Karitsis, (Banques, ministères, bourse), la paroisse des Agioi Anargiri dans le quartier commercial de Psirri et la paroisse la proche du Palais, Metamorfossi Sotiros.



1899-1902. Elite. Lieu d'habitation. Echelle 1 : 50.000

Source : Actes de décès 1899-1902. Cartographie N. Tsigkas.

On s'arrêtera sur deux exemples caractéristiques de la coexistence des deux couches. En 1905<sup>688</sup>, Sp. et K. Koumoundouros, fils du premier ministre Alexandre, habitent au numéro 9, de la place de la Liberté (aujourd'hui Koumoundourou). Spiridonas est ministre alors que Konstantinos est député et officier. Au numéro 2 de la place habite en autres un tanneur, au numéro 4 un épicier et au numéro 12 un vendeur de farine. Lors de la même

<sup>688</sup> N. G. Igglessis, *Guide de Grèce*, 1<sup>ère</sup> année, 1906-1906.

année le ministre des affaires de l'Eglise et de l'éducation Ch. Kallifronas réside au numéro 29 de la rue Halkokondili. Au numéro 27 réside un vendeur de bois et au 28 un cocher.

Le tableau 40 confirme l'abandon progressif des quartiers centraux de la part des deux couches sociales pour se disperser dans plus de paroisses que la période précédente. En dehors du quartier de Plaka et de Monastiraki, et malgré la coexistence, la présence de l'élite est claire dans les quartiers les plus centraux. Comme à Marseille et à Londres<sup>689</sup>, il semble que dans la plupart des quartiers, lorsque nous notons une forte présence de la couche populaire, il y a peu d'individus appartenant à l'élite et inversement. Sans que cela signifie l'absence de l'élite.

Ce qui est intéressant à Athènes, c'est l'éloignement marqué des couches populaires du centre. Les exemples rencontrés en Europe de l'Ouest montrent le contraire<sup>690</sup> : Le ticket du train cher, la perte de temps dans les transports, l'éloignement des Halles moins chères, « obligent » les couches populaires à rester dans des quartiers centraux. La périphérie et la banlieue sont plutôt habitées par l'élite. L'élite athénienne cependant préfère rester au centre ville où sont rassemblées toutes les activités économiques et administratives de la ville. D'ailleurs, la première banlieue aux normes anglaises des *garden cities* a été créée aux années 1930. Il s'agit de la banlieue de Psichiko au Nord d'Athènes, mais très proche d'elle. Psichiko, dès le départ attira des individus avec des revenus importants et elle garde encore ce caractère. C'est une des banlieues les plus chères de la capitale<sup>691</sup>.

Tableau 39 : 1905-1909. La présence des couches sociales dans divers quartiers de la ville (%)

Quartiers	Couches populaires	Elite
Centre commercial	2	12
Monastiraki - Plaka	16	13
Psirri - Koumoundourou	7	8
Kolonaki	3	10
Exarhia	4	13
Neapoli	3	8
Agios Konstantinos – Pl. Vathi	6	14
Agios Pavlos	6	6
Agios Panteleimon	4	6
Patissia - Kypseli	8	3
Faubourgs	41	7
Total	100	100

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

### C. Les baux de locations athéniens

Selon le recensement de 1879, 3.661 des 7.233 maisons de la ville sont habitées par leurs propriétaires alors que 3.572 sont habitées par des locataires. La moitié des maisons de la capitale sont donc en location. L'étude statistique de 609 baux de location, relevés dans

<sup>689</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.236-237.

<sup>690</sup> Jean-Luc Pinol, 2000, p.240-242.

<sup>691</sup> P. Balomenos et Th. Palaskas, *Le rôle du Real Estate au sein de l'Economie du Pays et conditions de son développement*,

Athènes, Fondation pour la recherche économique et industrielle, Code 16/06.

les archives notariales, nous aide à étudier le loyer moyen payé par chaque catégorie professionnelle ainsi que le montant moyen des loyers par quartier. Le loyer moyen au sein du Dème d'Athènes lors de la période 1886-1891 est de 2.51£ alors que lors de la période 1905 – 1909 il est de 2.74£. Une augmentation de 9% est donc notée.

**Tableau 40 : Répartition des baux de location selon le niveau du loyer**

Prix du loyer	1886-1891		1905-1909		1886-1909	
	N	%	N	%	N	%
0.1 – 2£	114	48	140	38	254	42
2.01 – 3£	59	25	93	25	152	25
3.01 – 4£	27	11	61	16	88	14
4.1£ et plus	39	16	76	21	115	19
Total	239	100	370	100	609	100

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Les loyers qui ont un prix inférieur à 2£, alors qu'elles représentent presque la moitié du total des locations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se réduisent lors de la période qui suit. Au contraire, entre les deux périodes, le taux des maisons à loyer bien plus élevé (plus de 3£) augmente. En 1905<sup>692</sup>, le salaire d'un employé en basse position de la Banque nationale de Grèce (parmi les employés les plus bien rémunérés) était de 5.6£ alors que celui d'un employé à une position « intermédiaire » était de 11£. Il semble donc que les loyers soient assez chers au sein de la capitale. La répartition des trois couches sociales selon le loyer mensuel que ses membres déboursent confirme leur situation économique. Lors des deux périodes, les couches populaires et les couches moyennes dominent dans les tranches des loyers les moins chers alors que l'élite paye les loyers les plus chers.

**Tableau 41 : Couches sociales et prix du loyer**

Couches sociales	1886-1891					1905-1909				
	0.1 – 2£	2.1 – 3£	3.1 – 4£	4.1£ et plus	Total	0.1 – 2£	2.1 – 3£	3.1 – 4£	4.1£ et plus	Total
Couches populaires	65	15	8	4	100	67	22	7	4	100
Couches moyennes	53	27	7	13	100	43	27	13	17	100
Elite	22	24	22	31	100	21	23	29	27	100
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>100</b>

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

**Tableau 42 : Prix extrêmes et moyens de loyer par catégorie socioprofessionnelle**

<sup>692</sup> P. Pizaniyas, 1985, Tableau A.2, p.239.



Profession	1886-1891		1905-1909	
	N contrats	Loyer moyen	N contrats	Loyer moyen
<b>Couches populaires</b>				
Agriculteurs	5	0.8	1	0.9
Transport	3	1.2	10	2.6
Ouvriers	8	2.1	9	1.1
Ambulants	2	2.3	4	1.8
Clergé	6	2.1	2	1.3
<b>Couches moyennes</b>				
Artisans	21	2.0	45	2.1
Adm. publique	30	2.7	46	2.9
Propriétaires	11	3.8	10	3.0
Force publique	17	2.1	27	2.9
Commerce	51	2.4	67	2.7
Employés	19	2.0	61	2.7
<b>Elite</b>				
Professions libérales	25	3.0	32	3.4
Banquiers, Industriels	3	1.8	11	3.2
Hauts salaires	26	3.7	23	3.8
<b>Inactifs</b>				
Art	4	1.7	8	2.2
Sans	5	1.6	2	2.9
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>2.5</b>	<b>358</b>	<b>2.7</b>

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Pour les deux périodes le loyer moyen que déboursent les hommes appartenant aux couches populaires est toujours inférieur au prix moyen des loyers. D'ailleurs, ce sont les agriculteurs qui paient le loyer le moins cher. Au sein des couches moyennes c'est les artisans qui paient le loyer le moins élevé (il s'agit d'un loyer d'ailleurs moins cher que le loyer moyen athénien). Au contraire le prix du loyer payé par les *propriétaires*, les fonctionnaires et les militaires est bien plus élevé. L'élite athénienne est celle qui dépense le plus d'argent pour se loger. Et même si pour l'élite ou les *propriétaires* le montant du loyer est plus ou moins attendu, le loyer coûteux déboursé par les fonctionnaires nous interpelle. Lors des années 1880 le salaire moyen d'un fonctionnaire<sup>693</sup> est de 3.9£. Le loyer moyen de 2.7£ semble donc particulièrement élevé. Il est de même pour les militaires. Il semble donc que la tendance de la couche moyenne à imiter l'élite, comme l'a d'ailleurs mentionné Mitsakis, est assez marquée chez la classe des fonctionnaires et des militaires.

### Prix du loyer et ségrégation sociale

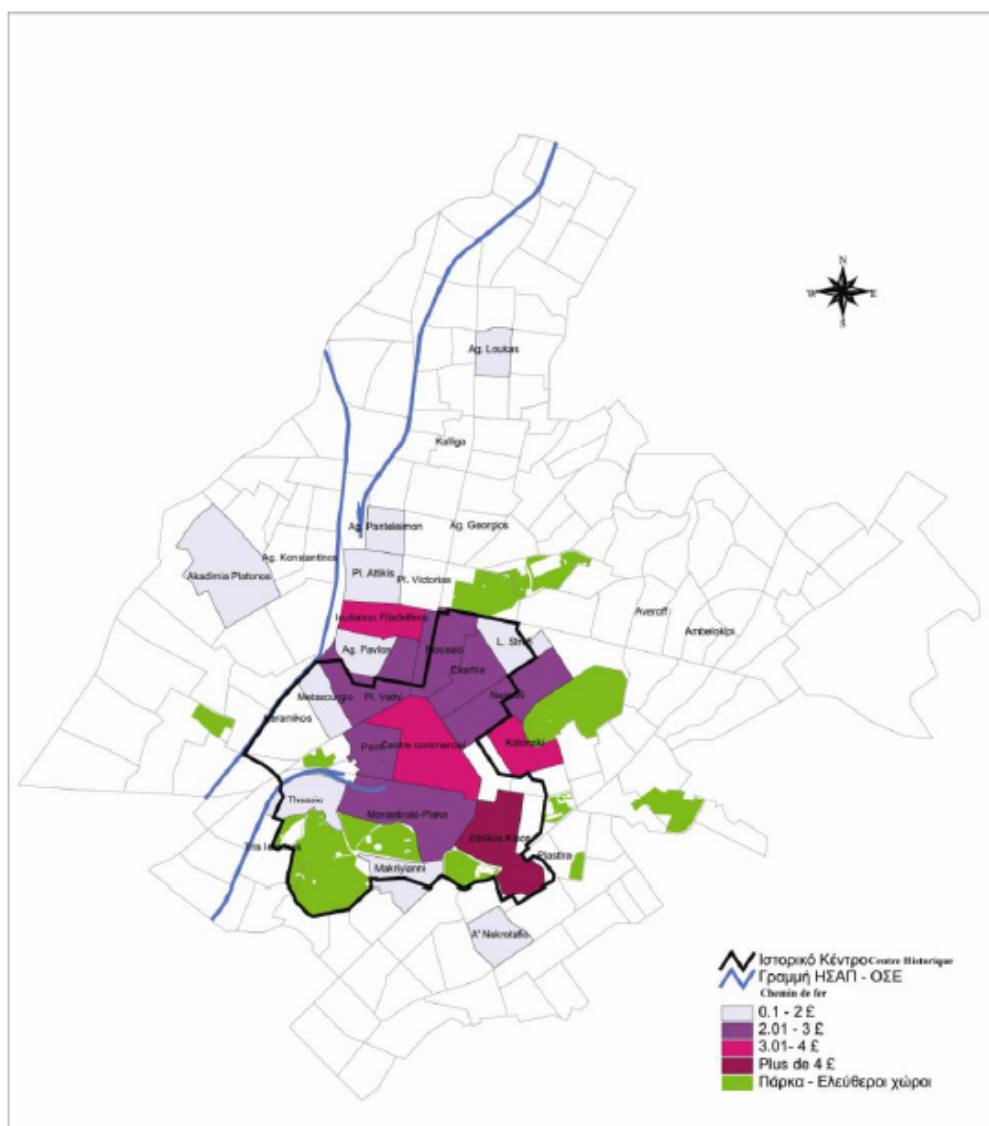
Les prix des loyers par quartiers tirés des baux de location, semblent confirmer les résultats des actes de décès du Service de l'Etat Civil. Entre 1886-1891, les loyers les moins chers

<sup>693</sup> Qui selon notre classement sont inclus dans la couche moyenne et non dans les hauts fonctionnaires. Voir Tableau 7, p.200-201.

(c'est-à-dire entre 0.1 et 2£)<sup>694</sup> sont notés dans les faubourgs qui se trouvent en dehors des limites strictes de la ville et dans des quartiers qui constituent les limites de la capitale. Il s'agit du quartier de Thésio où se trouve aussi le terminus du chemin de fer qui relie Athènes avec le Pirée et le quartier de Makriyianni, un quartier avec un faible développement urbain où se trouvent l'hôpital militaire mais aussi les lignes du tram. Le quartier de Metaxourgio, aussi propose des loyers bon marché. Il s'agit d'un quartier productif, couvert de petits ateliers et d'unités productives (comme l'huilerie et la boulangerie de l'ex Filature de soie et des ateliers de sidérurgie de l'Orphelinat Hatzikonsta).

Au contraire les quartiers les plus chers sont le centre commercial de la capitale et le quartier de Kolonaki, où, comme nous l'avons vu, dès les années 1860 le pourcentage de l'élite qui y réside est plus important que celui des couches sociales modérées. Le quartier de Ioulianiou - Filadelfeos présente un loyer élevé aussi ; il s'agit d'un quartier en dehors du centre historique, au Nord de la Place d'Omonia. Un petit quartier (constitué de 4 rues parallèles) qui se trouve entre deux quartiers qui enregistrent des loyers très bas. Le voisinage immédiat avec l'Ecole Polytechnique et le Musée Archéologique, mais aussi avec les Champs de Mars où se trouvait l'école militaire semble conduire les membres de la haute société à choisir ce quartier en tant que quartier de résidence.

<sup>694</sup> Nous rappelons que lors de cette période le salaire moyen mensuel d'un serviteur de boutique est de 1£ et celui d'un ouvrier qualifié dans l'artisanat ou d'un employé de commerce est de 2£.



1886-1891. Prix de loyers. Echelle 1 : 50.000

Source : Actes notariés 1886-1891. Cartographie N. Tsigkas.

Le fait que dans les baux de location soient enregistrées les adresses précises des maisons est important<sup>695</sup>. Il s'agit d'une information qui nous aide –dans certains cas– à étudier de grandes paroisses « au microscope ». Ainsi nous pouvons clarifier la réalité du quartier d'Exarhia, qui regroupait des taux importants des deux couches sociales. Les couches populaires sont rassemblées dans la partie nord du quartier, c'est-à-dire à une distance plus éloignée du centre ville. L'avenue Alexandras qui voisine avec la partie nord de ce quartier, une artère importante même aujourd'hui, elle a été tout juste ouverte en 1878. La liaison entre cette avenue et la rue importante Ippokratous n'a été effectuée qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre des travaux entrepris pour les Jeux Olympiques de 1896. Il s'agit donc d'un quartier limitrophe de la capitale.

Deux décennies plus tard, entre 1905-1909, les loyers des faubourgs agricoles à proximité du Dème d'Athènes restent bon marché et surtout fréquentées par les couches

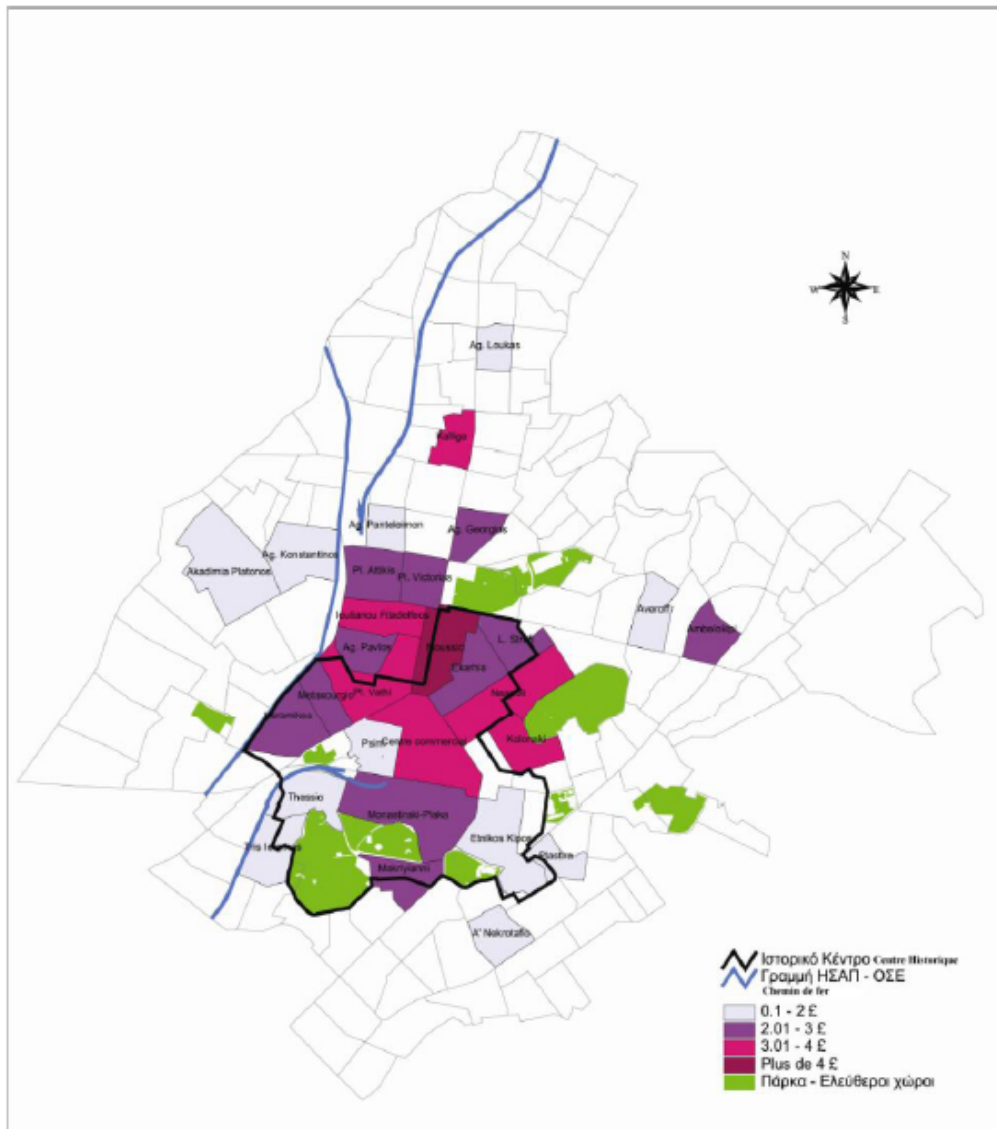
<sup>695</sup> Tout au moins la rue. Les numéros n'y sont pas toujours inscrits.

populaires. Il semble que le chemin de fer Athènes-Péloponnèse forme un phénomène « atypique » de *rive gauche-rive droite*, ce qui n'est pas observé pour les deux grandes artères, la rue Pireos et la rue Patission.

Les loyers des quartiers les plus centraux et les plus importants valent dorénavant 2£ et plus. Le seul quartier où le loyer est moins cher est le quartier de Psirri. Fait qui nous surprend, lorsque le loyer moyen de ce quartier était bien plus élevé pendant la période précédente. Encore une fois, l'étude à une petite échelle des rues nous montre que les loyers les plus bas se trouvent à proximité de l'église d'Agioi Assomati et donc près de la station ferroviaire et près de la place des Agioi Anargiri. Il est clair que la qualité et le volume de la maison qui est mise en location diffèrent beaucoup à chaque fois.

En tout cas ce quartier et le quartier de Kolonaki sont les seuls où le prix moyen du loyer note une baisse<sup>696</sup>. Dans les 16 autres quartiers le prix moyen du loyer augmente. Pour 8 d'entre elles, l'augmentation est tellement importante que ce quartier soit classé dans une autre tranche du classement général. Les faubourgs éloignés restent bon marché alors que les augmentations des loyers les plus importantes sont notées dans des quartiers qui appartiennent au centre historique de la capitale.

<sup>696</sup> La baisse observée dans le quartier de Psirri (-6%) est bien moins importante que celle notée à Kolonaki (-18%). Mais le loyer déjà élevé de la période précédente à Kolonaki ne laisse pas apparaître cette diminution. Ce n'est pas le cas à Psirri. Le petit nombre de baux de location pour le quartier du Jardin National (Ethnikos Kipos) (d'1 pour chaque période), ne nous permet pas d'arriver à des conclusions valables sur la forte diminution (-88%) du prix moyen du loyer pour ce quartier. C'est la même chose pour le quartier du cimetière (A' Nekrotafio).



1905-1909. Prix des loyers. Echelle 1 : 50.000

Source : Actes notariés 1886-1891. Cartographie N. Tsigkas.

Tableau 43 : 1886-1909. Prix moyen du loyer selon les quartiers de la ville

Quartiers	1886-1891		1905-1909	
	N de contrats	Loyer moyen	N de contrats	Loyer moyen
A' Nekrotafio	2	0.92	2	0.68
Averoff			1	1.30
Agios Georgios			12	2.51
Agios Konstantinos – Pl. Vathi			1	1.62
Agios Loukas	5	0.72	7	1.16
Agios Panteleimon	1	0.97	1	1.46
Agios Pavlos	1	1.46	4	2.39
Acadimia Platonos	1	0.65	6	1.12
Ampélokipi			1	2.13
Ethnikos Kipos Kallimarmaro	1	11.39	1	1.30
Exarhia	14	2.18	5	2.85
Théssio	1	1.23	5	1.72
Ioulianou Filadelfeos	5	3.67	18	3.90
Kalliga			6	3.20
Keramikos			24	2.08
Kolonaki	24	3.73	20	3.06
Lofos Strefi	6	1.48	38	2.86
Makriyianni	1	0.95	17	2.33
Metaxourgio	18	1.73	22	2.10
Monastiraki - Plaka	14	2.21	21	2.36
Moussio	7	2.63	17	5.23
Neapoli	34	2.99	32	3.37
Platia Attikis	1	1.41	5	2.36
Platia Vathi – Agios Constantinos	23	2.23	37	3.96
Platia Victoria			8	2.77
Plastira			1	0.49
Emporiko kentro	41	3.08	36	3.15
Tris Ierarhes			2	1.37
Psirri - Koumoundourou	39	2.05	20	1.94
	239	1.89	370	2.33

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Le quartier qui présente le loyer moyen le plus élevé est le quartier de Moussio, quartier qui n'existe pas dans les actes de décès du Service de l'Etat Civil. La raison est simple : le quartier du Moussio n'inclut pas d'église paroissiale dans ses limites. Nous avons vu auparavant que le quartier voisin d'Exarhia (paroisse de Z. Pigis) est plutôt préféré par l'élite athénienne qui en fait, réside dans le quartier du Moussio. Notre échantillon pour cette période est petit : à peine 5 maisons qui hébergent pourtant plusieurs appartements. Un médecin, Antonios K., décide d'habiter en 1907 dans l'une d'elle, rue Kaniggos et Halkokondili (propriété M. P.) et il débourse 6.5£ par mois. En 1908 un entrepreneur décide de résider à l'étage du *dessous* pendant 5 mois en payant 6.7 £. Puis par la suite un chimiste le loue pour 7.5£. Un commerçant s'installe à l'étage du *milieu* (Theodoros G.). Enfin, en 1909, Umberto L., fonctionnaire, loue la moitié de l'étage (5 chambres) du bas pour une somme de 4.6£ par mois. Dans ce quartier, sur la rue Tzortz, le couturier M. met en location l'étage supérieur de sa maison, qui abrite 4 chambres, une cuisine et une buanderie. En

1906 une veuve sans emploi particulier le loue pour 2.7£ par mois. En 1908 une couturière le loue pour 2.8£ par mois. Le traitement des données du *Guide* d'Iggleissis nous montre que 40% des habitants de la rue Kaniggos, 50% des résidents de la rue Tzortz et 60% des habitants de la rue Halkokondili appartiennent à l'élite athénienne. La différence entre le prix des loyers de ces deux maisons est claire, et sous-entend le caractère social mélangé de ce quartier.

La différence notable entre le prix du loyer le plus important et le moins important est aussi observé dans d'autres quartiers, surtout lorsqu'il s'agit des quartiers centraux. Lors des deux périodes, les régions où le loyer le plus élevé est enregistré<sup>697</sup> sont aussi celles qui présentent les différences les plus importantes entre le loyer le moins cher et le loyer le plus coûteux.

Tableau 44 : 1886-1909. Prix extrêmes du loyer selon les quartiers de la ville

Quartiers	1886-1891			1905-1909		
	Prix minimal	Prix maximal	Ecart	Prix minimal	Prix maximal	Ecart
A' Nekrotafio	0.86	0.97	0.11	0.55	0.81	0.26
Averoff	-			1.3		
Agios Georgios	-			0.56	4.06	3.5
Agios Konstantinos – Pl. Vathi	-			1.62		
Agios Loukas	0.26	0.97	0.71	0.91	1.55	0.64
Agios Panteleimon	0.97			1.46		
Agios Pavlos	1.46			0.98	3.48	2.5
Acadimia Platonos	0.65			0.82	1.36	0.54
Ampelokipi	-			2.13		
Ethnikos Kipos Kallimarmaro	11.4			1.3		
Exarhia	1.08	4.32	3.24	1.47	4.89	3.42
Théssio	1.23			0.98	2.54	1.56
Ioulianou Filadelfeos	2.47	7.12	4.65	1.3	7.93	6.63
Kalliga	-			1.86	5.21	3.35
Keramikos	-			0.39	3.26	2.87
Kolonaki	0.97	7.07	6.1	0.77	4.45	3.68
Lofos Strefi	0.93	2.16	1.23	0.72	4.55	3.83
Makriyianni	0.95			0.29	3.98	3.69
Metaxourgio	1.02	2.78	1.76	1.3	3.62	2.32
Monastiraki - Plaka	1.12	5.82	4.7	0.58	7.74	7.16
Moussio	0.93	4.32	3.39	1.95	7.45	5.5
Neapoli	0.63	8.72	8.09	0.49	7.01	6.52
Platia Attikis	1.41			1.95	3.26	1.31
Platia Vathi – Agios Constantinos	0.26	5.34	5.08	0.58	8.15	7.57
Platia Victoria	-			1.47	3.69	2.22
Plastira	-			0.49		
Emporiko kentro	0.94	8.62	7.68	0.56	8.51	7.95
Tris Ierarhes	-			1.19	1.55	0.36
Psirri - Koumoundourou	0.63	4.75	4.12	0.72	3.68	2.96

<sup>697</sup> Lors de la première période le phénomène est observé dans les quartiers de Neapoli et du Centre Commercial alors que lors de la deuxième période dans le quartier du Centre Commercial et le quartier de Agios Konstantinos - Pl. Vathis.

Source : Fond d'archives du notaire D. G. Vouzikis. Dépouillement personnel.

Nos deux sources confirment la faible ségrégation sociale. Le phénomène de la coexistence est beaucoup plus marqué au milieu du siècle, lorsque l'étendue de la capitale est très limitée et les différentes exploitations du territoire ne sont pas différenciées. Seule l'ancienne ville ottomane, où le montant des loyers est de toute évidence moins élevé, présentait un caractère populaire certain. Dans les autres quartiers l'élite coexistait avec les couches populaires.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le phénomène de la coexistence perdure. Cependant l'augmentation du prix des loyers dans les quartiers centraux « forcent » les couches populaires à s'en éloigner encore plus, pour s'installer dans des quartiers décentralisées ou même en banlieue. Lors de cette période l'élite commence à montrer sa tendance à préférer les quartiers du Nord (aujourd'hui, les quartiers chics sont au Nord), sans trop s'éloigner du centre cependant. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle donc, sans que le centre soit fermé pour les couches populaires, la tendance de l'élite à résider au centre de la capitale, où sont rassemblées les banques, les ministères, le Palais et l'Université transparaît. Quelques décennies plus tard la généralisation de l'emploi des moyens de transports communs et/ou de la voiture, le « ghetto » qui se forme autour des stations ferroviaires, l'habitation des banlieues vont peut être changer cette image. Peut être que simplement ils vont la faire perpétuer, si l'on tient compte du fait que le centre historique rassemble même aujourd'hui encore les activités économiques, administratives mais aussi culturelles de la ville. Il va falloir attendre les réponses des historiens des villes du XX<sup>e</sup> siècle pour le savoir.



---

# Conclusion

Il est vrai que dans l'historiographie grecque, l'histoire sociale et la démographie historique ne sont pas très présentes. Même si quelques rares tentatives ont été notées, elles ne touchent pas au sujet de la capitale au XIX<sup>e</sup> siècle. Les tableaux des recensements ont plusieurs fois été utilisés. Cependant les données exploitées ne concernent que la taille de la population et l'activité professionnelle des habitants. Il est donc bien connu que l'explosion de la jeune capitale est enregistrée entre 1856 et 1861. Lors de la période suivante (les années 1860), le taux moyen annuel de la croissance de la population chute soudainement. Le rythme annuel du taux moyen annuel de la croissance de la population va noter ensuite une poussée importante lors des années 1870 et restera à des niveaux élevés pour deux décennies, pour arriver à son zénith à la fin des années 1880.

Lors de la période étudiée la population d'Athènes est en pleine expansion. C'est cette explosion démographique que j'ai essayé d'examiner : Repérer tout d'abord à quel point cette explosion est due à la baisse de la mortalité et à une hausse de la nuptialité, de la fécondité et des naissances. Puis étudier l'autre facteur important de cette explosion, l'important flux migratoire vers la capitale. En général, l'étude des actes de naissances, de mariages et de décès permet d'appréhender et d'expliquer ce type de changements. Mais l'absence des actes de naissances du Service de l'Etat Civil et les lacunes observées dans l'archive des actes de mariage du Service de l'Etat Civil ne me permettent pas de donner des réponses définitives. Malheureusement, à partir du moment où il n'y a pas de telles archives, l'histoire démographique d'Athènes –mais aussi de la Grèce- au XIX<sup>e</sup> siècle ne peut pas être écrite. Cependant, l'étude attentive des actes de décès du Service de l'Etat Civil peut nous offrir quelques réponses et nous conduire vers quelques hypothèses.

Selon donc les tableaux des recensements, la population athénienne lors de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est surtout masculine, jeune et célibataire. Il semble de la base relativement étroite de la pyramide des âges en 1879 et de celle de 1907 que la part de la population jeune est assez limitée à Athènes. Fait assez notoire lorsque nous comparons la ville d'Athènes avec le reste du pays. Cependant, là où clairement domine la population de la capitale, est aux âges de 15 à 34, c'est-à-dire aux âges qui correspondent à la population économiquement active. Un fait qui est certainement dû au grand flux migratoire.

Les articles scientifiques de l'époque soutiennent que la mortalité infantile relativement élevée notée au sein des villes grecques n'est pas due à la *mauvaise hygiène des nourrissons* mais à la grande mortalité des nourrissons abandonnés. Ils notent par ailleurs que l'hygiène des enfants est bien plus déplorable que celle des nourrissons. Selon les études les plus récentes, la mortalité infantile présente des tendances à la baisse déjà à partir des années 1860. Bien sûr, faute du manque de sources sur les naissances, nous ne pouvons pas étudier l'évolution de la mortalité infantile. Mais l'analyse statistique des actes de décès montre que l'analogie du nombre des décès infantiles et du nombre total des décès reste stable -à des niveaux élevés (26%)- pendant toute la période étudiée. Il se passe la même chose pour les nourrissons abandonnés (7%). Notre source ne semble donc pas confirmer les affirmations précédentes, selon lesquelles la mortalité infantile diminue. Bien

entendu ce fait est le modèle dans les pays d'Europe occidentale vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Mais dans ces pays des systèmes d'égouts ont été construits, le système de distribution des eaux a été amélioré et les pratiques de Pasteur ont été appliquées. Par ailleurs, dans des pays comme la France, ils envoyaient les nourrissons chez des nourrices à la campagne, ce qui fait que les décès sont plutôt enregistrés dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Rien de tel n'est noté à Athènes. Les infrastructures vont être largement améliorées vers les années 1920, alors que les pratiques de Pasteur seront lentement appliquées. De plus, même au début du XX<sup>e</sup> siècle, des articles dans la presse continuent à essayer de convaincre les mères de nourrir elles mêmes leur nourrissons, et c'est les nourrices qui viennent s'installer à la capitale.

Au contraire le changement important concerne, la diminution du pourcentage des décès des enfants et l'augmentation du pourcentage des personnes qui meurent après 45 ans. Il semble donc qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle il y a un début d'amélioration de l'hygiène publique. Ce qui est par ailleurs confirmé par l'augmentation de l'âge moyen au décès, de 23 ans lors des années 1860 à 28 ans à la fin du siècle.

La population continue à augmenter à un rythme rapide malgré la haute mortalité infantile et la fécondité (probablement) faible de la capitale. Derrière cette augmentation se trouve e la capitale. Il est caractéristique que sur le total de la période étudiée, tout juste 23% des hommes et 37% des femmes de plus de 15 ans sont nés à Athènes.

Bien entendu, nos sources ne sont pas suffisantes pour étudier de manière exhaustive les caractéristiques des immigrés. Malheureusement, à ma connaissance, il n'existe pas une source similaire au *Aufenthaltskontrolle* qui existe à Bâle<sup>698</sup>. Nous ne pouvons pas connaître la taille de la population mobile ou flottante ni la durée de séjour à Athènes. Et ceci est un obstacle à notre recherche. Mais l'étude de nos sources nous permet toutefois d'éclairer certaines caractéristiques du flux migratoire vers la capitale.

Les hommes sont ceux qui arrivent principalement à Athènes, pour tenter leur chance et améliorer leur destin. Il semble que, comme à Paris, les jeunes ne viennent pas en ville pour se regrouper avec des natifs de leur région et pour vivre une vie de provincial transplanté mais bien pour tenter une aventure nouvelle. Le nombre important de mariages mixtes (45%) le prouve. La société athénienne est présentée comme une société ouverte, qui permet une installation facile et la réhabilitation des nouveaux venus. L'âge moyen au décès plus ou moins identique pour les personnes de plus de 15 ans, qu'ils soient immigrés ou athéniens, confirme cette hypothèse.

Une capitale constitue avant tout le centre administratif, militaire, culturel et banquier d'un Etat. Elle n'a pas besoin d'être « productive » pour se développer. C'est d'ailleurs ce qui est observé dans la plupart des capitales<sup>699</sup>. Par ailleurs, l'activité féminine salariée n'est pas encore répandue en Grèce<sup>700</sup> ; il n'y a pas d'usine importante de filature de soie ou de filature à Athènes ; deux branches où l'activité féminine domine. Nous en déduisons donc que c'est principalement des hommes qui constituent le courant migratoire. C'est d'eux dont à besoin la capitale pour combler les nouveaux postes.

<sup>698</sup> René Lorenceau, *Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jean-Luc Pinol, Université François Rabelais Tours, mai 2001.

<sup>699</sup> Par exemple à Londres, capitale d'un pays industriel à l'origine.

<sup>700</sup> Les tâches d'office féminines comme dactylographes, opératrices, n'existent pas encore au sein de la société grecque.

Les taux de célibat élevés qui sont notés au sein de la capitale sont indicateurs du fait que le courant migratoire vers Athènes est surtout constitué de célibataires. Cependant l'analyse des actes de décès du Service de l'Etat Civil montre que le phénomène touche tout aussi bien les Athéniens que les immigrés. Ce n'est donc pas les immigrés qui poussent le taux des célibataires vers le haut. Peut être que ces taux sont entraînés par la (difficile) réalité économique vécue par les habitants de la capitale. Nous ne savons pas si, lorsqu'ils viennent en ville, ils sont célibataires ou mariés. En tout cas, même s'ils ont des enfants, ils arrivent seuls. D'ailleurs il semble qu'avec le temps les immigrés décident de venir à Athènes de plus en plus jeunes. Ce qui est intéressant c'est que vers la fin du siècle le taux des immigrées augmente considérablement, ce qui indique que de plus en plus de femmes vont tenter leur chance à la capitale. En même temps, le taux des personnes mariées (hommes ou femmes) commence à augmenter. Nous supposons donc que vers la fin de notre période les immigrés qui arrivent à la capitale sont mariés.

C'est les régions de la *Vieille Grèce* qui apportent principalement des nouveaux habitants à la capitale. Les femmes viennent d'ailleurs surtout des îles (donc voyagent en bateau) alors que les hommes proviennent de départements plus éloignés. De départements qui ne sont pas toujours directement reliés à la capitale.

Les départements du Péloponnèse qui ont été touchés par la crise des raisins secs (Achaïe, Iliia) n'envoient pas beaucoup d'individus vers Athènes. La plupart des individus du Péloponnèse viennent de villes comme Tripoli et Argos. Mais les personnes venant des Iles ioniennes, malgré le fait que leurs régions ont été touchées aussi par la crise, ne rappellent en rien par leur profession un passé agricole une fois installés au sein de la capitale. Nous ne connaissons pas les mécanismes qui conduisent les immigrés à la capitale. Cependant il semble que des réseaux familiaux ou d'entraide déterminent la stratégie « d'insertion » dans l'environnement athénien.

Mais quelle est cette société de la capitale et pourquoi tellement de personnes y sont attirées ? Jusqu'au jour d'aujourd'hui, les analyses de la composition professionnelle de la capitale étaient effectuées à partir des tableaux des recensements. Même si ces tableaux donnent une idée de l'image de la société athénienne, ils ne sont pas dispensés des problèmes entraînés par l'utilisation de ce type de source et qui sont rencontrés aussi dans d'autres pays occidentaux. Pour la première fois, nous utilisons donc deux sources originales pour étudier la réalité sociale de la capitale lors de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> : les actes de décès du Service de l'Etat Civil et le fond d'archive du notaire d'Athènes D. G. Vouzikis.

Dans la troisième partie, le centre de la recherche est la société athénienne. En exploitant tout d'abord les deux sources mentionnées j'ai défini 15 grands groupes socioprofessionnels pour les hommes de plus de 15 ans et j'ai essayé d'esquisser la composition sociale de la capitale. Bien entendu, l'utilisation de sources supplémentaires (registres d'impôts et listes nominatives des recensements) aurait pu aider à apporter des réponses plus définitives. Mais selon mes connaissances il n'y a pas de telles archives pour Athènes. Peut être que la mise en catalogue des archives du ministère de l'Intérieur (et donc des archives de la police) par les Archives Générales de l'Etat éclaireront ces sources. Nous sommes en attente.

Le fait le plus important qui ressort de ces sources, c'est que Athènes, à l'échelle d'une capitale méditerranéenne, est une ville productive. Bien entendu, il n'y a pas de grands établissements de production en son sein (d'ailleurs celles-ci vont apparaître après 1920). Pourtant, c'est le destin des capitales, ou plus correctement leur rôle. La « productivité »

de la capitale s'appuie sur des petites unités artisanales et de petites usines, qui couvrent tout d'abord les besoins de consommation de base d'une population en développement. La manufacture (artisans et ouvriers) occupe une bonne part de la population masculine athénienne. Une part qui a tendance à augmenter tout au long de la période qui cadre ma recherche : de 34% au début de la période, ce pourcentage touche finalement 39% au changement du siècle. Le taux des agriculteurs/jardiniers est aussi élevé. Bien entendu, la part des fonctionnaires et des militaires est notable. Mais il vaut bien de noter que la part des fonctionnaires reste stable alors que celui des officiers diminue. Par ailleurs, en comparaison avec le reste des capitales méditerranéennes, ce n'est pas Athènes qui détient la première place dans ces deux domaines. C'est les fonctionnaires et les militaires, comme les commerçants et les employés, qui se trouvent derrière la part importante que constituent les couches moyennes à Athènes : presque 3 habitants sur 5 de la capitale en font partie.

Athènes reste cependant la capitale d'un pays pauvre. L'argent liquide est rare. Les dots trouvées dans les archives de notre notaire le confirment. Ce qui fait la différence en ce qui concerne la valeur de la dot, ce n'est pas le bien immobilier<sup>701</sup>, mais l'argent liquide.

Les salaires de la capitale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle sont faibles. C'est tout au moins ce qui ressort des contrats d'embauche ou de paiement d'ouvriers qualifiés dans l'artisanat, de jardiniers, d'employés et de serviteurs qui se trouvent dans les archives de Vouzakis. Les inégalités des salaires sont notables et, bien entendu, les salaires élevés représentent une minorité. Malheureusement, le petit nombre de testaments et d'*inventaires après décès* ainsi que l'absence de registres des impôts ne nous permet pas d'étudier des fortunes athéniennes. Cependant, par les baux de location surtout, j'ai réussi à former une idée sur les possibles revenus supplémentaires des travailleurs. La possession de quelque bien immobilier –même par les couches les plus populaires de la société athénienne- et les revenus qu'il peut rapporter à son propriétaire par son location semblent être assez utiles pour les Athéniens, car ils leur permettent de payer leurs dépenses journalières.

J'ai essayé de construire un exemple de la diététique athénienne pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans totalement le réussir. Je n'ai pas trouvé de source qui puisse m'aider et je garde mes précautions en ce qui concerne ce menu. Il semble que beaucoup d'Athéniens, comme l'écrit de manière caractéristique Roïdis, sont obligés de se plier à une *vie ascétique*. Cependant, ce n'est apparemment pas les dépenses pour se nourrir qui représentent la plus grande partie des dépenses des Athéniens, comme c'est le cas dans le reste des villes que nous connaissons. Au contraire, c'est le coût du loyer qui est très élevé. Selon les archives de notre notaire un loyer moyen lors de la période 1886 - 1891 est de 2.5£ alors que pendant la période 1905-1909 il est évalué à 2.7£. Si nous tenons en compte du fait qu'un salaire moyen d'un ouvrier qualifié dans l'artisanat lors du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est de 2£, on conclut que le coût des loyers à Athènes est assez élevé. Bien entendu, il faut que ces chiffres soient validés. Je reviendrai sur ce point.

Les prix élevés des loyers semblent être l'une des raisons principales qui conduisent les couches populaires à abandonner le centre de la ville. Dans le dernier chapitre de ma recherche, j'ai essayé d'étudier le phénomène de la ségrégation au sein de la capitale. Dans cette jeune capitale qui couvre une surface limitée, la ségrégation n'est pas encore très marquée. Pourtant quelques tendances commencent à apparaître. D'une part, nous observons l'éloignement du centre ville des couches populaires et leur installation dans des

---

<sup>701</sup> Comme à Milan.

faubourgs, dans des quartiers décentralisés ou dans des quartiers se trouvant à proximité des réseaux ferroviaires de la ville. D'autre part, nous remarquons le fait que l'élite préfère résider près du centre historique –et donc à proximité des services élémentaires de la ville– mais aussi sa tendance à se tourner vers des quartiers du Nord.

Malheureusement dans les sources que j'ai utilisé l'activité féminine n'est pas enregistrée de manière exhaustive. Malgré ça nous avons réussi à apprendre certaines choses, surtout en ce qui concerne les servantes, mais aussi sur le reste des femmes actives.

Certes, l'histoire d'une ville ne peut pas être faite dans le cadre d'un doctorat, par une seule personne ou même par une seule équipe de recherche. Le matériel archivistique inexploité sur la ville d'Athènes est abondant et les questions qui restent sans réponses restent nombreuses. Je sais que quelquefois, ce travail n'a pas réussi à offrir de réponses définitives. J'espère cependant qu'il a réussi à couvrir certaines lacunes dans l'histoire sociale d'Athènes de façon à ce que les futures recherches n'aient pas besoin de commencer une nouvelle fois à zéro. Soutenir une thèse de doctorat, d'ailleurs, ne signifie pas la fin, mais au contraire, le début d'un voyage.

# Annexes

Tableau 1 : Population des chefs-lieux des départements et des villes ayant 5.000 habitants, au moins, en 1907, pour la période 1853-1907

Villes	1853	1856	1861	1870	1879	1889	1896	1907
<b>Grèce continentale</b>								
<b>Attique</b>								
Athènes	30.590	30.969	41.298	44.510	65.499	110.262	123.001	167.479
Pirée	5.484	6.057	6.452	10.963	21.618	34.327	50.200	73.579
Laurium	-	-	-	-	4.706	3.802	7.926	10.007
Mégare	2.916	3.208	3.460	4.023	5.348	6.249	6.409	7.926
Egine	2.716	2.791	2.859	1.773	2.917	4.232	4.851	5.412
<b>Béotie</b>								
Lévadie	3.347	2.841	3.149	4.067	4.524	4.990	6.271	7.089
<b>Phtiotide</b>								
Lamie	3.001	3.376	4.685	4.873	5.506	6.888	7.414	9.685
<b>Phocide</b>								
Amphissa	4.160	3.953	4.394	4.463	4.667	5.180	5.416	5.677
<b>Acarnanie et Etolie</b>								
Missolonghi	5.067	4.890	6.059	5.714	6.324	9.476	8.394	7.718
Agrinion	4.081	266	3.886	4.273	5.218	7.430	6.733	8.039
<b>Eurytanie</b>								
Karpénissi	1.508	1.443	1.409	1.437	1.727	1.923	2.017	2.895
<b>Péloponnèse</b>								
<b>Achaïe</b>								
Patras	15.854	15.131	18.342	19.641	25.494	33.529	37.985	37.724
Aegio	2.690	2.581	3.525	3.936	5.311	7.001	7.853	7.880
<b>Elie</b>								
Pyrgos	3.502	3.875	4.520	6.140	8.788	12.647	12.708	13.690
Amaliade	-	-	-	-	2.833	4.285	6.189	8.498
Gargaliani	-	-	1.959	2.251	3.397	5.528	5.670	6.060
<b>Argolide</b>								
Nauplie	3.435	4.260	6.024	3.958	4.598	5.459	5.955	5.404

*Suite du tableau de la page précédente*

<b>Villes</b>	<b>1853</b>	<b>1856</b>	<b>1861</b>	<b>1870</b>	<b>1879</b>	<b>1889</b>	<b>1896</b>	<b>1907</b>
Argos	9.275	10.351	9.157	8.981	9.861	9.814	9.980	8.828
Kranidi	7.689	6.574	6.639	7.185	5.628	5.500	6.954	6.033
Hydra	12.572	13.008	9.592	7.380	6.446	6.413	7.057	5.542
<b>Corinthie</b>								
Corinthe	-	-	1.636	1.862	2.619	4.124	4.188	5.340
<b>Arcadie</b>								
Tripolis	6.600	7.271	7.292	7.020	10.057	10.698	10.465	10.789
<b>Messénie</b>								
Kalamata	3.942	4.526	6.292	6.327	8.109	11.132	15.200	15.939
Messène	3.597	3.692	4.790	5.397	5.853	6.325	6.175	6.039
Philiatra	2.652	2.701	3.720	4.183	5.632	8.973	9.700	7.097
Kyparissie	2.269	2.708	3.212	2.959	3.754	4.707	6.529	5.792
<b>Triphylie</b>								
<b>Lacédémone</b>								
Sparte	1.129	1.634	2.024	2.699	3.595	3.982	4.175	4.456
<b>Laconique</b>								
Gytheion	1.422	1.594	1.681	1.991	2.720	3.686	4.306	5.430
<b>Eubée</b>								
Chalcis	5.317	4.086	4.585	6.447	6.877	9.919	8.661	10.958
<b>Cyclades</b>								
Hermoupolis	19.981	16.830	18.511	20.996	21.540	22.104	18.760	18.132
<b>Iles ioniennes</b>								
<b>Corfou</b>								
Corfou	-	-	-	-	24.420	27.633	28.371	28.254
<b>Leucade</b>								
Sainte-Maure	-	-	-	2.065	3.434	5.539	5.868	5.419
<b>Céphalonie</b>								
Argostoli	-	-	-	8.106	7.871	9.085	9.241	9.301
<b>Zante</b>								
Zante	-	-	-	17.516	16.250	16.644	14.906	13.580

*Suite du tableau de la page précédente*

Villes	1853	1856	1861	1870	1879	1889	1896	1907
<b>Thessalie et Arta</b>								
<b>Arta</b>								
Arta	-	-	-	-	-	7.048	7.582	6.860
<b>Larissa</b>								
Larissa	-	-	-	-	-	13.610	15.373	18.001
Tyrnavos	-	-	-	-	-	5.305	5.528	6.253
<b>Magnésie</b>								
Volo	-	-	-	-	-	11.029	16.788	23.563
Almyros	-	-	-	-	-	3.859	4.883	6.373
<b>Trikala</b>								
Trikala	-	-	-	-	-	14.820	21.149	17.809
<b>Karditsa</b>								
Karditsa	-	-	-	-	-	6.798	9.446	9.664

Source : Office National Statistique de Grèce, Résultats statistiques du recensement général de la population le 27 octobre 1907, tableau 14, p.104–105.

Tableau 2 : L'effectif total de la population urbaine

Année	Villes	Population urbaine totale	2.000 – 5.000 hab.			5.001 – 10.000 hab.			10.001 – 20.000 hab.		
			Villes	Pop	%	Villes	Pop	%	Villes	Pop	%
1856	56	277.748	44	139.030	50,1	6	41.469	14,9	5	66.280	23,9
1861	52	279.139	39	126.956	45,5	10	74.032	26,5	2	36.853	13,2
1870	52	288.344	37	120.169	41,7	11	75.065	26,0	3	48.600	16,8
1879	62	367.494	43	136.118	37,0	14	90.151	24,6	1	10.057	2,7
1899	68	486.915	45	142.238	29,2	16	113.425	23,3	3	34.041	7,0

Source : Loukos Christos, « Les petites villes en Grèce (1830 – 1912). Problèmes de définition et de hiérarchie », in Cahiers d'Histoire, tome 43, No 3–4, 1998, p.588-589.

## Etat civil et législation

### Le décret royal de 1836

Le décret du 20 octobre/ 1er novembre 1836<sup>702</sup> précise que le maire (dèmarque) a les fonctions d'officier de l'état civil (léxiarque). Il doit inscrire les naissances, les mariages et les décès de son dème dans un livre divisé en trois parties ou en trois livres distincts tenus en double, le premier étant conservé à la mairie et le second envoyé au tribunal de première instance. Dans les villages du dème, les déclarations relatives à l'état civil des personnes doivent être faites au curé de la paroisse et au parèdre. Celles-ci sont ensuite insérées dans les livres de l'état civil. Les actes doivent se présenter sous la forme d'un texte avec en marge le numéro d'ordre ainsi que le prénom et le nom de ceux que l'acte concerne.

<sup>702</sup> Journal Officiel n° 59, 28 octobre 1836.



Ce dernier doit être signé par l'officier de l'état civil, par les déclarants et par les témoins s'ils savent signer. Pourtant, il semble que la législation n'a pas été appliquée à l'époque à la mairie d'Athènes.

## La nouvelle loi de 1856

Une nouvelle loi de 29 octobre/10 novembre de 1856<sup>703</sup> semble définir les dispositions réglementaires pour appliquer la tenue de l'état civil. Cette loi est en effet divisée en trois sections : sur la jouissance et la privation des droits civils, sur les actes de l'état civil et sur le domicile. Selon, la deuxième section alors, dans les cas où les maires ne savent pas écrire, d'autres officiers sont désignés. Le *léxiarque* soit l'officier d'état civil devait enregistrer dans les livres spécifiques (dans un livre divisé en trois parties ou dans trois livres différents, selon le nombre des habitants) et d'après les notes des curés de villages paroissiens, les naissances (ainsi que les changements des noms et les adoptions), les mariages (ainsi que les divorces) et les décès. Ces livres devaient être tenus en double : l'un étant conservé dans les archives municipales et l'autre envoyé au tribunal de première instance.

Pourtant, « l'expérience a démontré que le système de l'état civil... est tout à fait inapplicable »<sup>704</sup> car ni la majorité des maires, ni les adjoints chargés des fonctions d'officier d'état-civil « n'avaient l'aptitude nécessaire ou ils méconnaissaient l'importance de ces fonctions. Dans quelques communes, on n'a fait aucun usage des registres<sup>705</sup> et dans d'autres on a commencé l'enregistrement des actes sans aucun ordre, et cela même pour quelque temps »<sup>706</sup>. En effet, même si la loi avait permis, le cas échéant, de nommer des *léxiarques* en dehors des maires et des adjoints municipaux si ceux-ci ne savaient pas écrire, il y avait de nombreux cas où même les personnes nommées ne possédaient pas les connaissances grammaticales voulues pour la rédaction des actes d'état civil.

Malgré l'édition de plusieurs circulaires explicatives, qui avaient comme but de persuader les maires de collaborer avec les curés sur le registre de la population, la situation est restée la même pour la plupart des communes grecques pendant plusieurs années. La loi 2430 du 29 juin 1920 certifie que les actes de l'état civil ne sont pas encore régulièrement remplis par les autorités municipales. Comme Bournova Eugénie le note, en général on peut dire que les communes et les communautés disposent des livres de l'état-civil après 1930<sup>707</sup>. Il reste encore la question de savoir pourquoi le fond d'actes de décès de la ville d'Athènes date de 1859, de même que pour la ville du Pirée. La réponse serait liée probablement aux efforts municipaux relatifs à la surveillance des épidémies et de l'hygiène publique.

<sup>703</sup> Journal Officiel, n° 75, 15 novembre 1856, p.401.

<sup>704</sup> Ministère de l'Intérieur, Statistique de la Grèce, *Mouvement de la population pendant les années 1865, 1866, 1867*, Athènes, Imprimerie nationale, 1869, p.1

<sup>705</sup> Une preuve sur le fait que seule une partie des maires avait respecté la législation est la circulaire 107 du 31 juillet 1868 qui insiste sur le fait que les maires ont l'obligation de tenir les livres et qui rappelle à leur devoir les réfractaires en annonçant que des poursuites seront engagées selon les peines prévues par le Code civil ainsi que par l'article 644 du Code pénal.

<sup>706</sup> Ministère de l'Intérieur, 1869, p.1-2.

<sup>707</sup> Eugénie Bournova, *De Nouvelles Kidonies à la ville d'Egaleo. La construction d'une ville au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Ville d'Egaleo et Pléthron, 2002, p.15.

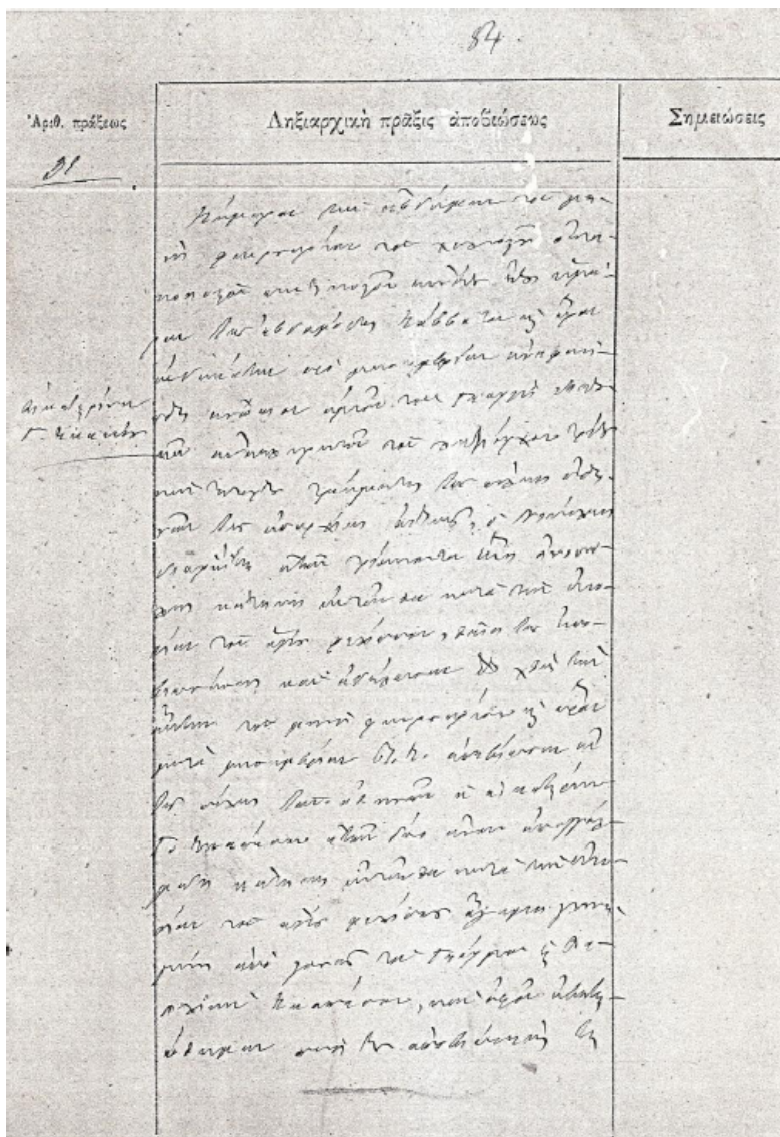
## Les actes de décès

---

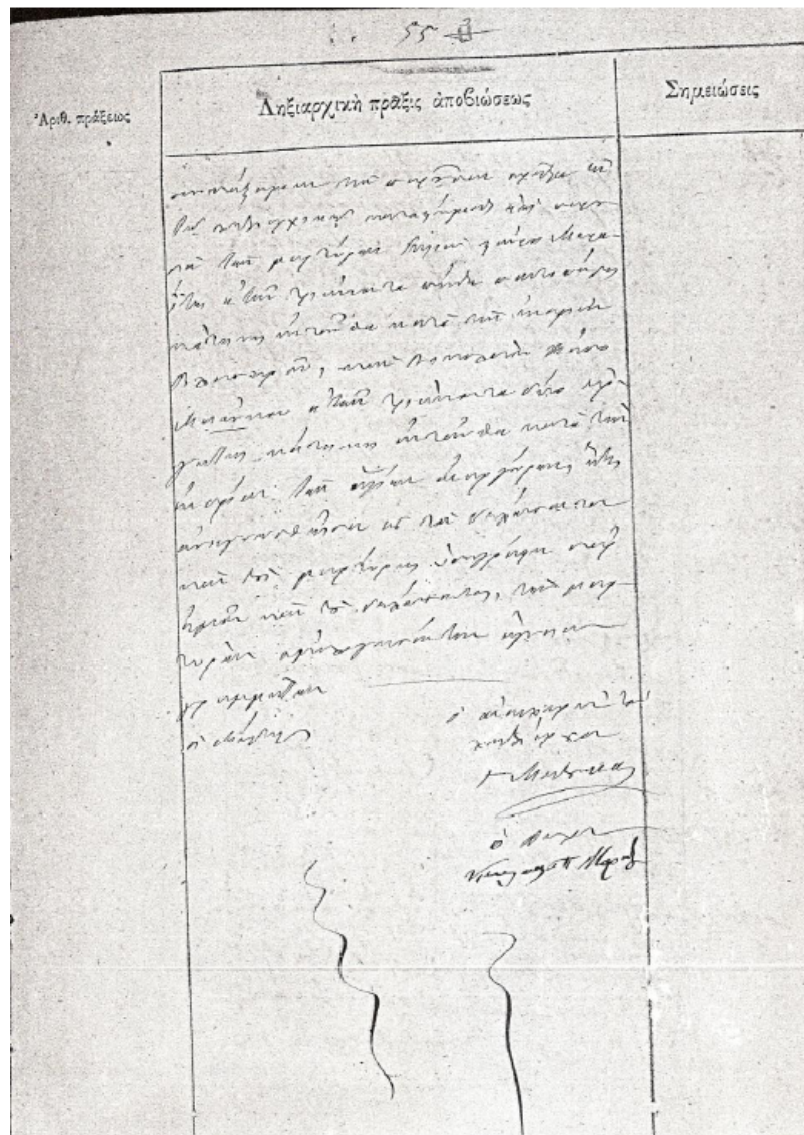
Il faut préciser que ce fond d'archives n'est pas accessible au public.

De 1859 jusqu'à 1865, les actes de décès sont manuscrits et dès 1867, ils sont remplis sur des imprimés. Les décès ayant eu lieu dans les hôpitaux ou les hospices pour les petits enfants sont inclus. Pour chaque année, deux volumes au moins sont tenus en même temps mais chacun correspond à différentes paroisses de la ville. Chaque acte couvre une page et contient :

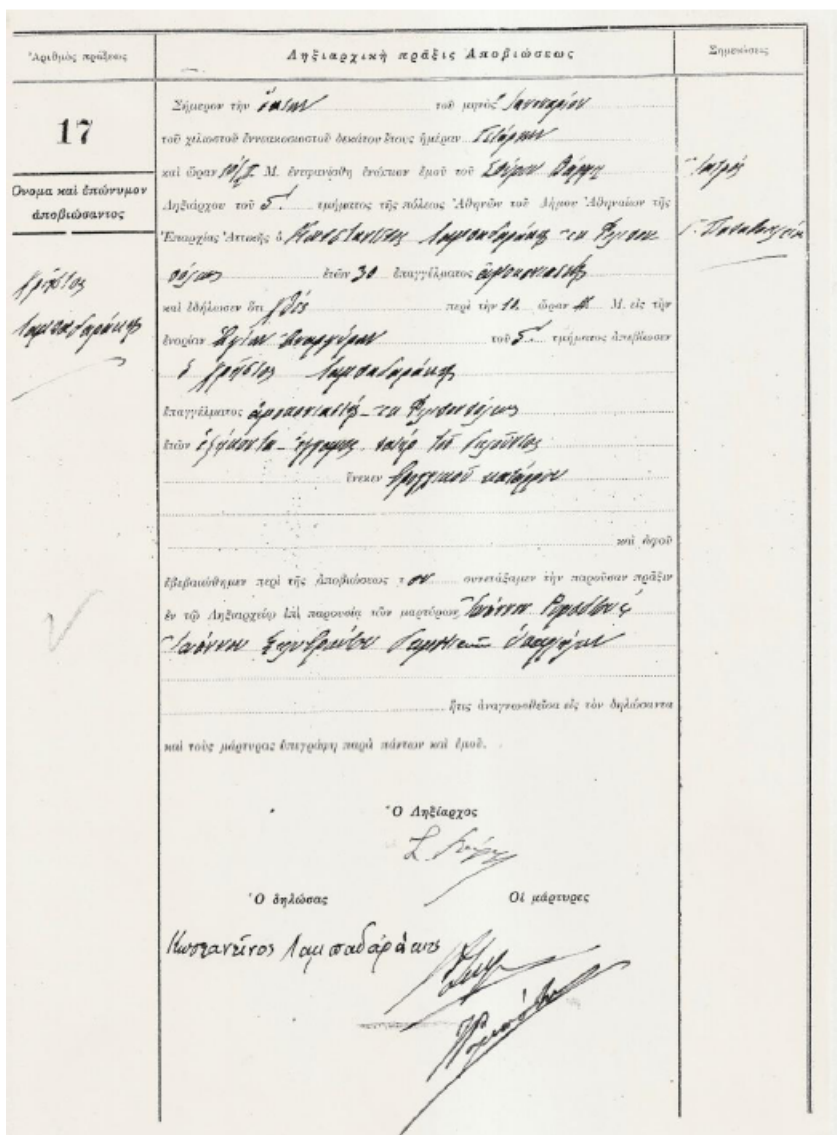
- L'année, le mois, le jour et le jour de la semaine de sa rédaction ;
- Le prénom et le nom de l'officier de l'état civil ;
- Le prénom, le nom, la profession et le lieu d'habitation de la personne qui déclare le décès (et le lien de parenté, si ceci est mentionné) ;
- Le jour, le mois, le jour de la semaine et l'heure du décès ;
- Le prénom, le nom, l'âge, l'état matrimonial, la profession, le lieu d'origine, le lieu du décès et la cause du décès (après 1866) de la personne défunte. Il faut noter que sur la rubrique du lieu du décès, on ne trouve pas l'adresse précise mais en général la paroisse où la personne défunte habitait ;
- Si la personne défunte est mariée ou veuve, le nom de son conjoint est noté. Si elle est célibataire, c'est le nom de ses parents qui est noté ;
- Enfin, dernières indications, le prénom et le nom du médecin et le prénom et le nom, l'âge et la profession des deux témoins (après 1866). Il faut préciser que les témoins, selon la loi de 1856, sont toujours des hommes. Chaque acte est signé par l'officier de l'état civil, le déclarant et les témoins.



Un acte de décès de 1859



Un acte de décès de 1910



Un acte de décès de 1910

**Les actes de mariages**

Le fond d'archives des actes de mariage date de 1862. De 1862 jusqu'à 1870, les actes sont manuscrits et chaque acte couvre deux ou trois pages. Dès 1871, les informations sont remplies sur des pages déjà imprimées et chaque acte couvre une seule page. De 1862 jusqu'à 1900, à chaque année correspondent 2 volumes : la ville étant divisée jusqu'en 1901 en quatre secteurs et 20 paroisses, le premier volume concerne les mariages des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secteurs et le deuxième volume les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secteurs. En plus, dès 1885 ces deux volumes sont tenus en double. A partir de 1901 et jusqu'en 1911, Athènes est divisée en 6 secteurs et les actes de mariages sont tenus dans six volumes différents, chacun concernant un des six secteurs différents de la ville.

Les actes de mariage contiennent :

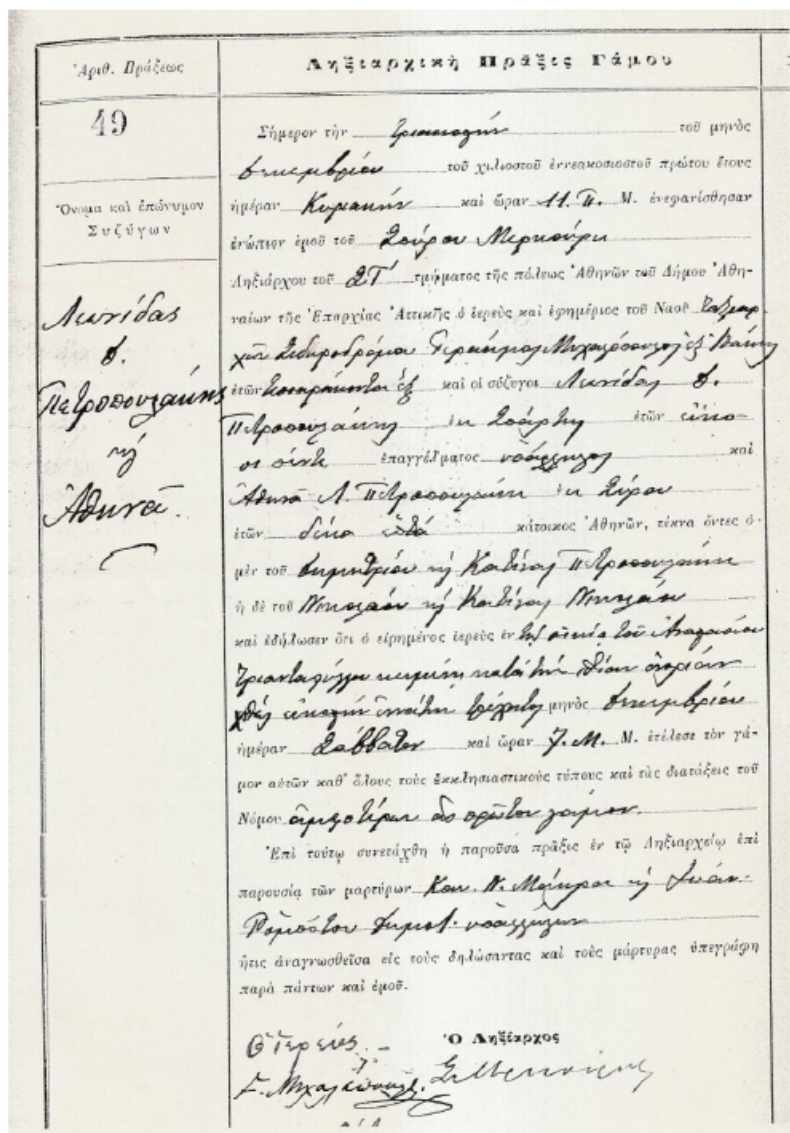
- La date en toutes lettres (mois, année, jour, jour de la semaine, heure) de la rédaction de l'acte ;
- Le prénom et le nom de l'officier de l'état civil ;
- Le prénom, le nom et l'âge du curé qui a procédé à la cérémonie ainsi que le nom de l'église à laquelle il est attaché.
- Le prénom et le nom des époux, leur âge, leur profession, leur lieu de naissance et leur domicile ;
- Les prénoms et noms des parents des époux avec la mention de leur domicile. Il faut noter ici, que dès 1871 quand les actes commencent à être remplis sur des imprimés, il y a deux informations qui disparaissent : celle de la profession de la conjointe (il n'y a même pas la rubrique) et celle du domicile des parents ;
- La date et l'heure de la cérémonie ainsi que l'endroit où elle a eu lieu. Le plus souvent, la cérémonie n'a pas lieu dans l'église mais dans la maison des parents de la mariée ou même chez un oncle ou chez un ami ;
- Après 1901, il y a mention s'il s'agit d'un premier mariage ou d'un remariage ;
- Enfin, dernières indications, le prénom, le nom, l'âge, la profession et le domicile de chacun de deux (nombre fixé par la loi) témoins. Chaque acte est signé par l'officier de l'état civil, les époux et les témoins.

Quelques remarques sont nécessaires : D'abord deux volumes manquent : ceux des premier et deuxième secteurs de l'année 1866 et ceux des troisième et quatrième secteurs de 1867. Par ailleurs jusqu'en 1901, on trouve plusieurs actes qui correspondent aux mariages ayant eu lieu auparavant. Deuxième point très important : les actes de mariage conservés aux archives municipales ne sont pas représentatifs du nombre réel de mariages célébrés à l'époque. Aux archives, il existe seulement pour l'année 1891, un registre avec les mariages célébrés à l'église. Selon ce répertoire, 393 cérémonies de mariage ont eu lieu dans les différentes églises de la ville, tandis que je n'ai relevé dans l'état civil athénien, que 71 actes de mariages pour cette même année (18%). Pour l'année 1864, selon la publication sur le mouvement de la population, à Athènes ont eu lieu 294 cérémonies. J'en ai trouvé que 24 (8%) inventoriées aux archives municipales.









Un acte de mariage de 1901

## Dénombrements, mouvements et résultats statistiques de recensements de la population

Le premier dénombrement de la population grecque date de la période de Capodistria et il a été effectué à Athènes en 1824. L'inventaire de la population qui suit, cette fois du total du pays tel qu'il est délimité à l'époque, est effectué quelques années plus tard, en 1828. Il se trouve, selon la correspondance de Capodistria, que le Gouverneur procède à ce dénombrement dans le but de déposer les données qui en résultent entre les mains des représentants des Puissances Protectrices. Il ne s'agit pas d'un recensement mais d'un simple dénombrement pour compter le nombre d'habitants des régions libérées, c'est-à-dire de la Grèce Continentale, d'Eubée, du Péloponnèse et des Cyclades. Parallèlement il tente

de rassembler des données pour calculer rétrospectivement la population du Pays en 1821. La méthode suivie pour ce premier dénombrement n'est pas connue. D'ailleurs les données numériques obtenues ne sont pas précises à cause des conditions sous lesquelles vivait la Grèce à cette époque. D'ailleurs, dans ce dénombrement sont incluses des régions qui après le traité de Constantinople sont passés à la domination ottomane alors qu'il manque des régions qui plus tard font partie de la Grèce libérée –par exemple la Grèce Continentale ou les îles).

C'est vers cette période (1829 – 1830), c'est-à-dire bien avant que la Grèce soit proclamée pays indépendant, qu'une autre recherche sur la population est menée par la mission scientifique française qui suit l'armée du général Maison lors de son expédition au Péloponnèse. Les données numériques de cette recherche se trouvent dans l'ouvrage de nature plutôt géographique de Bory de Saint-Vincent « Expédition Scientifique de la Morée », Paris, Strasbourg, 1831-1839<sup>708</sup>. Cet enregistrement est effectué sous la surveillance directe de statisticiens qui cadrent la mission militaire. Ils se sont rendus dans les régions habitées du Péloponnèse et ils ont rassemblé les données statistiques<sup>709</sup>.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire à la fin de l'année 1832, une nouvelle étude sur la population est réalisée mais nous ne connaissons d'elle que ses données numériques.

### Les années du roi Othon

---

Deux ans après l'assassinat de Capodistria (1831), le roi bavarois Othon arrive en Grèce. La Régence –qui gouvernera jusqu'aux 18 ans de Othon, voulant organiser la statistique officielle de Grèce, forme en 1834<sup>710</sup> le Bureau de l'Economie Publique pour (entre autres) la rédaction « ... de tableaux commodes du nombre de la population »<sup>711</sup> et « ... de listes précises des habitants de toutes les villes, bourgs, villages, monastères etc. »<sup>712</sup>. Avec l'aide de ce Bureau (qui relève du Ministère de l'Intérieur et qui se compose de trois conseillers, d'un ingénieur, de deux secrétaires et d'un greffier), l'administration grecque effectue des dénombrements de la population chaque année, de 1836 jusqu'en 1845, à un rythme irrégulier et ensuite en 1848, en 1853 et en 1856<sup>713</sup>.

<sup>708</sup> Michel Sivignon, « Les enseignements de la Carte de Grèce à l'échelle de 1/200.000, publié en 1852 », in *Mani, Témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifique (XV<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> s.)*, Actes de colloque. Limeni, Areopolis, 4 – 7 novembre 1993, Athènes, Institut de Recherches Néohelléniques, 1996, p.434-444.

<sup>709</sup> Michail Chouliarakis, *Evolution géographique, administrative et démographique en Grèce 1821 – 1971*, Athènes, Centre national sur la recherche sociale, 1974.

<sup>710</sup> Décret royal de 29 avril / 11 mai 1843, Journal Officiel, n<sup>o</sup> 18, 22 mai 1834.

<sup>711</sup> Michail Chouliarakis, 1974.

<sup>712</sup> Michail Chouliarakis, 1974.

<sup>713</sup> Ces dénombrements, ne s'effectuaient pas en même temps dans toutes les régions et duraient pendant des mois. Les responsables étaient les maires, les fonctionnaires municipaux et les prêtres. Le Ministère de l'Intérieur publiait des circulaires pour ordonner les dénombrements, des instructions et des imprimés spécifiques que les responsables devaient remplir. Dans ces imprimés, étaient notés le nom et le prénom, le sexe, l'âge, l'état civil, le niveau de l'éducation, la profession et la fortune foncière de chaque habitant. Les imprimés remplis étaient rassemblés par commune et de cette façon, chaque commune rédigeait son propre tableau de recensement. Ensuite, ces tableaux étaient envoyés aux sous-préfets qui rédigeaient les tableaux de chaque sous-préfecture et les transmettaient aux préfets pour qu'ils rédigent les tableaux préfectoraux. Finalement, ces derniers étaient réunis au Ministère de l'Intérieur où, avec le soin du Bureau, étaient formés les tableaux de l'état entier.

Jusqu'en 1845, les résultats des dénombrements n'étaient pas publiés. C'est en 1846, que pour la première fois le *Journal Officiel* publie les résultats mais seulement ceux concernant le total de la population. Dans ce *Journal Officiel* ont été publiées toutes les données des dénombrements de 1839 jusqu'en 1844, groupées par préfecture et sous-préfecture et pas par commune, ville et village, ni par sexe ou âge. Pour les dénombrements de 1836, 1837 et de 1838, il n'y a pas de publications officielles. Les données sur la population suite au dénombrement de 1845 ont été publiées dans le J.O. 17 du 2 juin 1847.

Dans le J.O. 22 du 5 août 1850 ont été publiés des tableaux sur la population de 1848, groupés par préfectures, sous-préfectures et communes qui ont été basés sur des tableaux préfectoraux. Pour les années 1849, 1850, 1851 et 1852, on dispose des données du mouvement de la population. Les résultats sont fournis à partir de la population du dénombrement de 1848.

La rédaction des tableaux de la population de 1853 est basée, encore une fois, sur des tableaux préfectoraux. Dans le J.O. 57 du 31 décembre 1854, ces données se présentent groupées par préfectures, sous-préfectures et communes. La population de 1854 et 1855 est calculée à partir du mouvement naturel et sur la base de la population de 1853. Finalement, en 1856, le Bureau a effectué son dernier dénombrement de la population grecque.

Avec le décret du 26 juillet 1861, le Bureau de l'Économie Publique, se divise en quatre départements : Statistique, Agriculture et industrie, Commerce, Télégraphie. Le département chargé de la statistique reprend toutes les « opérations relatives aux recensements des habitants de l'état »<sup>714</sup>. Il doit rassembler les informations recueillies lors du recensement de la population et décider de la fréquence et des techniques des opérations. Ce nouveau bureau effectue le 12 mars 1861, le premier « vrai » recensement. C'est suite à ce recensement, qui a duré 60 jours, qu'on a calculé la population réelle.

Pour les habitants d'Athènes et du Pirée a été utilisé pour la première fois le bulletin familial que les habitants devaient eux-mêmes remplir tandis que 60% de la population étaient illettrés. Les personnes qui restaient dans des hôtels, monastères, prisons, casernes ont été recensés par des fonctionnaires spéciaux. Les pêcheurs et les marins ont été recensés ou par leurs familles ou par les autorités du port. Pour la première fois on a ordonné aux consulats de recenser les citoyens grecs résidant à l'étranger. Les résultats du Recensement de la population de 1861 (publiés en 1862 par le Ministère de l'Intérieur) sont présentés par sexe, âge, état civil, commune, religion et profession et on trouve aussi le nombre de familles et de bâtiments.

## Les années du roi Georges I<sup>er</sup>

La circulaire publiée par le Ministère de l'Intérieur en 1870 (22/3.3.1870) déterminait que le 2 mai 1870 commencerait un nouveau recensement qui durerait 15 jours. De ce recensement ont été exclus les soldats, les hommes de la marine militaire et d'arsenal, les prisons, les monastères, les hôtels, l'asile des incurables etc. qui ont été recensés par leurs commandants, patrons ou directeurs, et aussi les hommes de la marine commerciale qui ont été recensés par les autorités du port.

À l'exception des hommes de la marine commerciale, encore une fois le recensement est basé sur la population réelle. Les éléments demandés étaient le nom et le prénom, le

<sup>714</sup> Michail Chouliarakis, 1974.

sexe, l'âge, l'état civil, le niveau d'instruction, la profession, la langue parlée, la religion, la commune et la nationalité des étrangers. En plus, est noté le nombre des constructions, des bâtiments et des maisons.

Le recensement suivant a eu lieu neuf années plus tard, le 15 avril 1879, et a duré sept jours. Pour les habitants d'Athènes et du Pirée, pour la deuxième fois on a utilisé le bulletin familial, mais cette fois il est rempli par une commission. Les militaires ont été recensés par leurs supérieurs, les marins et les pêcheurs par les autorités du port, les marins qui au moment du recensement voyageaient à l'étranger par les autorités du port duquel ils étaient partis et les collectivités par leurs patrons. Pour la première fois, l'exploitation statistique des données a été faite par le Ministère.

Dix ans plus tard, le 16 avril 1889, un recensement est encore effectué, qui inclut les régions de la Thessalie et d'Epire, annexées en 1881. C'est la première fois que le recensement dure un seul jour et que le bulletin familial est utilisé dans toutes les régions (rempli par les familles cette fois). Mais l'exploitation statistique des données n'a pas été achevée. Ainsi, on dispose seulement des résultats concernant le total de la population légale et réelle.

En 1896, il y a eu un nouvel effort pour recenser les habitants du pays mais aussi des Grecs résidant à l'étranger. Pour la première fois on décide d'utiliser des bulletins individuels. Les éléments demandés étaient le nom et le prénom, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la citoyenneté, la commune, la religion et la profession. Mais un incendie a détruit toutes les données avant que le traitement ne soit fini. Ainsi on dispose seulement des tableaux de la population réelle groupée par sous-préfectures, communes, villes et villages parce que ces résultats ont été publiés avant l'incident.

Le 27 octobre 1907, le recensement est réalisé avec des bulletins individuels. Les renseignements demandés étaient nom et prénom, âge, état civil, niveau d'instruction, religion, langue. Les villes et villages du pays ont été regroupés par départements spécialement pour le recensement et des ingénieurs ont rédigé des croquis de chaque département pour faciliter le travail des fonctionnaires.

Ce recensement de 1907 est le premier à être considéré comme scientifique et moderne. En plus, c'est la première fois que les autorités ont utilisé de la publicité pour convaincre la population sur l'utilité du recensement en disant que le succès du recensement était un projet d'importance nationale.

Pour la période étudiée, on dispose donc des résultats de recensements publiés suivants :

- 1861 : brochure conservée à la bibliothèque de la Banque de Grèce (ΛΔ/19, 1861).
- 1870 : brochure conservée à la bibliothèque de la Banque de Grèce (ΛΔ/19, 1870).
- 1879 : brochure conservée à la bibliothèque de la Banque de Grèce (ΛΔ/20, 1879).
- 1889 : brochure conservée à la bibliothèque de la Banque de Grèce (ΛΔ/20, 1889) et à la bibliothèque de l'Office National de Statistique de Grèce.
- 1896 : brochure conservée à la bibliothèque à la Bibliothèque du Parlement.
- 1907 : brochure conservée à la bibliothèque de l'Office National de Statistique de Grèce.

L'article 41 du décret royal définit en 1836 que tous les mois de janvier les maires doivent constituer des tableaux avec les naissances, les mariages et les décès de l'année précédente afin de les envoyer à la circonscription administrative à laquelle ils appartenaient. Les gouverneurs à leur tour doivent transmettre ces tableaux au ministère de

---

l'Intérieur. Logiquement, cet article semble constituer le début de la publication de tableaux sur les mouvements de population<sup>715</sup>. Selon les premières circulaires, les informations de ces tableaux sont puisées des livres du Service de l'Etat civil. En réalité ils sont réalisés selon les enregistrements des naissances, des mariages et des décès effectués par les prêtres au sein de leur paroisse. En 1860 environ, pour homogénéiser ces notes, le ministère de l'Intérieur envoie des catalogues afin que l'enregistrement des informations se fasse systématiquement. Tous les trois mois les prêtres doivent communiquer aux maires le nombre de naissances, de mariages et de décès dans leur paroisse. Ceux-ci à leur tour font des tableaux en se basant sur ces données et les envoient aux évêques. Ces derniers constituent un tableau pour leur évêché et l'envoient à leur tour aux Nomarques. Enfin, le bureau de l'Economie Nationale, où sont rassemblés les tableaux, construit des tableaux pour le total du pays. Ces tableaux commencent à être publiés dans des tomes spéciaux en 1860, par nomarchies, évêchés et diocèses jusqu'en 1885, sauf en 1862 et en 1863. Dans ces publications il y a aussi des tableaux avec le mouvement annuel des naissances, des mariages et des décès. Par ailleurs il y a des tableaux avec le mouvement mensuel des naissances et des décès (malheureusement pas des mariages), avec la distribution des sexes dans les naissances, ainsi qu'avec l'âge et le sexe des personnes décédées.

**Tableau 3 : Institutions où on peut trouver les publications des recensements et du mouvement de la population**

<sup>715</sup> Sébastien Marre, *Le dème du Pirée (1835 – 1912) : une approche démographique et anthropologique*, DEA Histoire, Université Michel De Montaigne – Bordeaux III, Juin 2000.

Recensement	Office National Statistique de Grèce	Banque de Grèce	Bibliothèque Gennadios	Bibliothèque centrale du Parlement	Bibliothèque Nationale de Grèce
1824				√	
1839 -56, 1884				√	Incomplet
1859		√			
1861		√		√	√
1870		√			√
1879		√			
1889	√	√		√	√
1896				√	
1907	√				√
<b>Mouvement</b>					
1860		√	√	√	
1861			√		
1862			√		
1863		√	√	√	
1864		√	√	√	
1865		√	√	√	
1866		√	√	√	
1867		√	√	√	
1868		√	√	√	
1869		√	√	√	
1870		√	√	√	
1871		√	√	√	
1872		√	√	√	
1873		√	√	√	
1874				√	
1875				√	
1876				√	
1877				√	
1878			√	√	
1879			√	√	
1880			√	√	
1881			√	√	
1882			√	√	
1883			√	√	
1884				√	
1885				√	
<sup>716</sup> 1886					√

Tableau 4 : Trajets et prix des billets du chemin de fer

Distance		Billets simples			Aller et retour		
		1er	2e	3e	1er	2e	3e
-	Athènes	-	-	-	-	-	-
-	Patisia d'en haut	-	-	-	-	-	-
3.190	Patisia d'en bas	0.70	0.50	0.35	1.00	0.75	0.50
7.190	Hérakléion	1.00	0.75	0.50	1.60	1.20	0.80
11.340	Amarousion	1.40	1.05	0.70	2.20	1.65	1.10
13.640	Képhisia	1.50	1.05	0.75	2.40	1.80	1.20

Source : Athènes et ses environs, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1890 (Bibliothèque municipale de Lyon).

## Le recensement de 1879 pour la ville d'Athènes

**ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΑΘΗΝΩΝ** 851

καὶ τὴν ἀπόρρητον ἐλευθέρων ὑπερ καὶ κατώρθωσεν, καὶ οὕτως μετέβη: καὶ τὸν ἀπελευθέρωσεν καὶ τὸν ἐπέβη μόνος μου εἰς τὴν οἰκίαν του.  
Α. Γεωργιανὸς ἱεροδότης.

**ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΑΘΗΝΩΝ**

Πρῶτον ἦδη κατὰ τὴν ἀπογραφὴν τοῦ 1879 εὐλόγη τὸ μέτρον νὰ γίνῃ ἰδιαιτέρη ἀπογραφὴ τῶν κατοίκων τῆς πόλεως Ἀθηνῶν. Αἱ πραγματικαὶ τῶν Κρητῶν μεγάλων ἢ μικρῶν, ἀρχαίων ἢ νέων, εἰ καὶ θεωροῦνται ὡς περικλείουσι τὴν ἐντελειστέρην ἐκφρασὴν τοῦ ἔθνικου φρονήματος· καὶ ὅτι ἐν αὐταῖς κατοπιρρῶνται οὕτως εἰπεῖν τὰ προτερήματα ἢ ἐλαττώματα, τὰ ἦθη καὶ ὁ χαρακτήρ τοῦ ἕλου Κράτους, οὐχ ἥττον ἔχουσι καὶ ὅπως ἔθιον βίον διακλιόμενον διὰ πρόξενον ἢ γεγονότων ἰδίων. Ἡ ἐξέτασις ἐπομένως τῆς κατιστάσεως τοῦ πληθυσμοῦ κούτων παρέχει ὑπ' ἀμεροτέρας τὰς ἀπόψεις τῆς ἐνδικέρου ἰδιότητος.

Πανταχοῦ σχεδὸν περικτηρεῖται ὅτι ὁ πληθυσμὸς τῆς πρωτεύουσος αὐτῆς ἐστὶν ταχύτερον τοῦ πληθυσμοῦ τοῦ Κράτους εἰ καὶ ἡ μὲν ὀνηματικὴ αὐτῆς εἶναι ἀνωτέρα, ἢ ἡ δὲ σχέσις τῶν γεννήσεων πρὸς τὰς κατῳκίας, καὶ τοὺς γάμους μικρότερα· τοῦτο δὲ διότι ἀπ' ἑνὸς μὲν ἢ ἐν τῇ πρωτεύουσῃ ἐγκαταστάσις νέων κατῳκίων εἶναι ἀνωτέρα, ἀπ' ἑτέρου δὲ ὁ πῦν ἀνωτῆς τῶν κατῳκίων καθιστᾷ τὸν βίον δικτηνότερον ὑπερ περιστάλλαι τὴν γενιμότητα.

Ἡ ἀπογραφὴ τῆς πόλεως Ἀθηνῶν διεξήχθη ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ καὶ διὰ δελτιῶν διανεμηθέντων κατ' οἰκογενείας. Τῆς διὰ δελτιῶν ἀπογραφῆς ἐξήρθησαν τὰ φιλανθρωπικὰ κατιστήματα, τὰ ἐκπαιδευτήρια ἐν οἷς δικτηνῶνται ὑπότροφοι, τὰ ἔνομοχαιτα καὶ αἱ φυλακαί.

Κατὰ τὰ παρίοματα τῆς ἀπογραφῆς ταύτης, ὁ ἀριθμὸς τῶν κατοίκων τῆς πόλεως Ἀθηνῶν, μὴ περιλαμβανομένων τῶν ἐν ἐνεργείᾳ στρατιωτικῶν (3,460), ἐξικριβάθη εἰς 63,374.

Ὁ ἀριθμὸς τῶν ἐπὶ δελτιῶν ἀπογραφέντων ἀνέρχεται εἰς 61,198, διανεμημένος ὡς ἑξῆς μεταξὺ τῶν ἐξ ἑκτονομικῶν τμημάτων εἰς ἀδικραταὶ ἀπόλλαι

Τμήμα	Ἀρρομας	Φηλαίς	τὸ ὅλον
Α'	5,342	5,307	11,149
Β'	3,922	3,186	7,108
Γ'	6,540	5,412	14,952
Δ'	4,073	3,048	7,121
Ε'	6,433	5,788	12,221
ΣΤ'	5,866	5,630	11,496
Προσθήκαι εἰς ἀπαντα τὰ τμήματα	73	78	151
τὸ ὅλον	32,749	28,449	61,198



852

## ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ

## "Απεγράφουσαν προσέτι"

	Άρρνες	Θήλειαι	Τὰ πᾶσι
α) Εἰς τὰ Φιλανθρ. Κατεστήματα	337	271	608
β) Εἰς τὰ Ἐκπαιδευτήρια . . . .	204	305	509
γ) Εἰς τὰ Συναθροίσματα . . . .	487	136	623
δ) Εἰς τὰς Φυλακὰς . . . . .	428	8	436
Τὸ Ἔθνος	1,456	720	2,176
Ὅλ. ἀρ. Κατοίκων	34,205	29,169	63,374

Ἐπομένως κατὰ τὰ διδόμενα ταῦτα, οἱ κάτοικοι τῆς πόλεως Ἀθηνῶν ὑπὸ τὴν ἐπιφάν τοῦ φύλου διακρίονται

Εἰς ἄρρνας	34,205
Εἰς θήλειαι	29,169

ἤτοι ἐπὶ 100 κατοίκων 54 εἰσὶν ἄρρνες καὶ 46 θήλειαι, ἐν ᾧ δι' ἕθλον τὸ Κράτος ὑπελογίσθησαν ἐπὶ τοῖς 100, ἄρρνες μὲν 52.45, θήλειαι δὲ 47.55.

Ὁ πληθυσμὸς οὗτος τῆς ἡμετέρας πρωτεύουσος ἀνολογεῖ πρὸς τὸν ἕθλον πληθυσμὸν τοῦ Κράτους ὡς 3.83 ἐπὶ τοῖς 100.

Ἡ ἀναλογία αὕτη εἶναι διὰ τὴν Βιέννην 1.25 τοῖς 100, Βερολίον 2.96, Πεκρίνιον 4.54, Λονδίον 13.97 Ἐπομένως ὁ πληθυσμὸς τῶν Ἀθηνῶν εὐρίσκειται εἰς ἀνωτέρην ἀναλογίαν ἐκείνων τῆς Βιέννης καὶ τοῦ Βερολίνου.

Κατὰ τὰς πινάκας ἀπογραφῆς ὑπάρχοντα ἐν τοῖς ἀρχαῖοις τοῦ Ὑπουργείου τῶν Ἐσωτερικῶν ἐπιλεξιμῶν κατὰ τοῦ τότε διοικητοῦ Ἀττικῆς Κ. Ἀξιότου, ἐν ἔτει 1836 ὁ δῆμος τῶν Ἀθηναίων, ἀποτελούμενος κατὰ τὴν ἐπαχθὴν ἐκείνην ἐκ μέρους τῆς πόλεως καὶ τῶν περιγύρων αὐτῆς, περιελάμβανε κατὰ τὸν 14,092. Ἐπομένως, ἐν λάθωμεν τὸν ἀριθμὸν τοῦτον, κλίπερ μὴ περιττόνως μόνως τῆς πόλεως τὸν πληθυσμὸν, ὡς ἔρον συγκρίσεως ὁ ἀριθμὸς τῶν ἐν Ἀθήναις κατοίκων ἠβξήσεν ἀπὸ τοῦ 1836 μέχρι τῆς ἀπογραφῆς τοῦ 1879, ἐν διαστήματι δηλαδὴ 43 ἐτησίου ἐτῶν, κατὰ 450 περίπου τοῖς 100, ἤτοι εἰς 10 τοῖς 100 κατ' ἔτος.

Ἡ αὐξήσις αὕτη φυσικὴ ἀποτελέσασκε τῆς μετὰ πολυεταῖς καταστρεφῆς καὶ συμφορῆς ἰδρυθείσης νέας πόλεως καὶ τοῦ ἀναγεννηθέντος ἐθνικοῦ βίου, δὲν δύναται βεβήτως γὰρ ὑποστηρικθῆ ὡς ἡ κανονικὴ τοῦ πληθυσμοῦ τῆς πρωτεύουσος τοῦ ἑλληνικοῦ κράτους αὐξήσις καὶ ὡς τοιαύτη γὰρ παραβλήθῃ πρὸς τὴν αὐξήσιν τοῦ πληθυσμοῦ τῶν πρωτεύουσων ἄλλων κρατῶν. Οὐχ ἦτοον χάριν ἀπλῆς πληροφορικῆς σημειῶ ὅτι ἡ ἑτησία αὐξήσις ὑπελογισθεῖσα ἐπὶ περιόδῳ 30 ἐτῶν, ἐπὶ τοῖς 100 εἶναι διὰ τὸν πληθυσμὸν τῶν Παρισίων 3.23, διὰ τὸν τοῦ Λονδίνου 2.31, τοῦ Βερολίνου 3.96, τῆς Βιέννης (ἐπὶ περιόδῳ 26 ἐτῶν) 1.89.

Οἱ 63,374 κάτοικοι τῆς πόλεως Ἀθηνῶν ἀποτελοῦσιν 15,209 οἰκογεν-

**ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΑΘΗΝΩΝ** 853

νείας, ἔπερ ὁποδεικνύει ὅτι ἐκάστη κούτων ἀποτελεῖται ἀπὸ 4.17 ἄτομα, ἢ καὶ 1.62 ἄτομα εἰς ἕνα ἕκαστος ἕως τῶν ἀτόμων τῶν ἀποτελούντων τὴν οἰκογένειαν ἐν Ἑλλάδι.

**Κοινωνικὴ κατάσταση καὶ ἡλικία.**—Οἱ κάτοικοι τῆς πόλεως Ἀθηνῶν, κατὰ μὲν τὴν κοινωνικὴν αὐτῶν κατὰστασιν διανέμονται ὡς ἑξῆς:

	Ἄρρενες		Θηλες		Ἄμφω τῶν φύλων	
	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100	Ὅλ. ἀριθ. Ἐκί τοις 100
Ἐγγαμοί	9,092	28.58	8,856	30.36	17,408	28.32
Ἄγαμοί	24,290	71.01	16,047	55.01	40,337	63.65
Ἐν χρεῖαι	759	2.22	4,258	14.59	5,015	7.91
Μὴ ἐξοικιστῶν	64	0.19	10	0.04	74	0.12
<b>Ὅλον</b>	<b>34,205</b>	<b>—</b>	<b>29,169</b>	<b>—</b>	<b>63,374</b>	<b>—</b>

Ἐκ τῶν δεδωμένων τούτων προκύπτει ὅτι ἡ σχέση τῆς κοινωνικῆς καταστάσεως τῶν ἐν Ἀθήναις κατοίκων εἶναι διάφορος τῆς τοῦ ὅλου κράτους. Οἱ ἐγγαμοί ἀμφοτέρων τῶν φύλων εἶναι ὀλιγώτεροι ἐν Ἀθήναις ἢ ἀλλοῦ τοῦ κράτους. Ἐπίσης ἀφ' ἑτέρου οἱ ἐγγαμοί εἶναι περισσότεροι, ἰδίως οἱ ἄρρενες, καθόσον ἐπὶ τῶν θηλέων ἡ διαφορά εἶναι ἐλαχίστη. Ἡ χρεῖαι ἕμεις, εἰ καὶ δι' ἀμφοτέρων τῶν φύλων εὐρίσκεται εἰς ἀναλογίαν κατὰ τι ἀνωτέρων τῶν διὰ τὸ λοιπὸν κράτος, διὰ μὲν τὸ ἄρρεν φύλον ὁποδεικνύει ἀναλογίαν κατωτέρων, διὰ δὲ τὸ θῆλυ κατὰ πολὺ ἀνωτέρων ἐκείνης τοῦ ὅλου κράτους.

Κατὰ δὲ τὴν ἡλικίαν αὐτῶν τάσσονται ὡς ἑξῆς:

Ὑψίαι	Ὅλοι ἀριθμοί			Ἐκί τοις 100		
	Ἄρρενων	Θηλέων	Ἄμφω τῶν φύλων	Ἄρρενες	Θῆλαι	Ἄμφω τῶν φύλων
6—12 μνησῶν	611	578	1189	1.79	1.98	1.88
1—5 ἐτών	3094	2867	5961	9.05	9.83	9.44
5—10 »	3222	3102	6324	9.62	10.63	10.09
10—15 »	3920	3338	7258	11.46	11.44	11.45
15—20 »	4171	3951	8122	12.19	13.55	12.81
20—25 »	3270	2921	6191	9.56	10.01	9.77
25—30 »	3695	2849	6544	10.81	9.77	10.33
30—35 »	2598	1930	4528	7.60	6.62	7.14
35—40 »	2503	1995	4498	7.32	6.84	7.10
40—45 »	1935	1159	3094	5.65	3.97	4.88
45—50 »	1052	1216	2748	4.39	4.27	4.34
50—55 »	933	724	1657	2.73	2.48	2.62
<b>Ἐξ μετακινήσων</b>	<b>31074</b>	<b>26660</b>	<b>58184</b>	<b>92.35</b>	<b>91.39</b>	<b>91.73</b>

854

## ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ

Ήλικία	Όλιος αριθμός			Έκτ. τοί. 100		
	Άρρέτων	Θηλέων	Άρρετ. των φύλων	Άρρετες	Θήλειες	Άρρετ. των φύλων
Έκ ματρ. 31074	26600	58184	92.35	91.39	91.73	
55—60 »	898	840	1738	2.63	2.88	2.74
60—65 »	596	550	1146	1.74	1.89	1.81
65—70 »	446	482	928	1.30	1.65	1.46
70—75 »	323	270	593	0.94	0.93	0.94
75—80 »	202	190	392	0.59	0.65	0.62
80—85 »	80	83	163	0.23	0.29	0.25
85—90 »	43	46	89	0.13	0.16	0.14
90—95 »	14	20	34	0.04	0.07	0.05
95—100 »	11	11	22	0.03	0.04	0.03
100 και άνω	4	7	11	0.01	0.02	0.02
	34144	29159	63300	99.81	99.97	99.88
Μη εξακριβωθέντες	64	10	74	0.19	0.03	0.12
Τό όλον	34205	29169	63374	100.00	100.00	100.00

**Έκτασεις και οικοδομαί.**— Κατά την περί του κ. Α. Κορδέλλα γενομένη καταμέτρηση επί των εν τῷ Δημοκρείῳ διαχωρισμάτων τῆς πόλεως καὶ ἐπὶ τοῦ χωρίου τοῦ κ. Γ. Α. Καυρελί, ἡ πόλις τῶν Ἀθηνῶν καταλαμβάνει ἐπιπέδων 4,000,000 Τ. Μ. ἢτοι τεσσάρων τετραγωνικῶν χιλιομέτρων, ἐξ ὧν αἱ μὲν οἰκίαι καὶ τὰ ἐν τῷ μεταξύ αὐτῶν κείμενα κενὰ οἰκίπτεδα κατέχουσι ἕκτασιν 2,576,485 Τ. Μ. περίου, αἱ δὲ οἰκίαι 615,995 Τ. Μ. καὶ αἱ ἐν τῇ πόλει πλατῆαι 113,520 μέτρα<sup>1</sup>.

Ἐπὶ τῆς ἐκτάσεως ταύτης τῶν τεσσάρων τετραγωνικῶν χιλιομέτρων ὑπάρχουσι κατὰ τὴν ἐνεργηθεῖσαν εἰδικὴν ἀπαρίθμησην 8,080 οἰκοδομαί. Ἐκ τούτων 7316 εἰσὶν οἰκίαι χρεωμενύσαι πρὸς κατοίκους, αἱ δὲ λοιπαὶ 764 χρεωμενύσαι ἀποκλειστικῶς εἰς διάφορα καταστήματα. Τὰ περιεπιχειρούμενα οἰκίπτεδα ἀνέρχονται εἰς 502, ἐξ ὧν 98 κατοικοῦνται, 130 χρεωμενύσαι ὡς ἀποθήκαι, μακροσκοπεῖα κτλ. 274 δ' εἰσὶν ἀκατοίκητα. Ἐκ τῶν 8080 οἰκοδομῶν 7405 εἰσὶ λιθόκτιστοι, 608 πλινθόκτιστοι καὶ 67 ξύλινοι.

<sup>1</sup> Ὁ ὁλότοις πίναξ διαιρέεται ὡς ἑξῆς:

Ἀνατορικὸς αἰετός	192,000 μ.
Τὸ Ζάπτεον μέγαρον καὶ οἱ περὶ αὐτὸ κήποι καὶ ἀγοαὶ	144,000
Τὸ Ὀλυμπεῖον καὶ τὰ περὶ τὴν αἴλην Ἀθροῦσος κενὰ	105,000
Ἡ Ἀκρόπολις καὶ τὰ περὶ αὐτὴν ἕλκεα τοῦ Ἡρώδου, τὸ Θέατρον τοῦ Διονύσου καὶ Ἄρρετες Πύλαι	206,000
Τὸ Θραῖον καὶ τὰ περὶ αὐτὸ κενὰ	47,000
(Αἱ Ἀθήναι ἠνεκχόμεναι ἐπὶ ἰσραηλιτῶν ἐπιπέδ. 1870 σελ. 16).	

**ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΑΘΗΝΩΝ** 655

Ἐκ τῶν 7316 οἰκῶν 3661 καταμετροῦται κατὰ τῶν ὑποκαταγμάτων αὐτῶν, 3672 παρ' ἐπιμετροῦ καὶ 83 εἰσέκοιτα ὑπὸ οἰκοδομῆν.

Κατὰ τὴν ἀπογραφὴν τῶν οἰκοδομῶν ἐπελήθη προσέτι καὶ ἡ ἐξακριβωσις τῆς χωρητικότητος τῶν οἰκῶν, ἀλλὰ αἱ σχετικαὶ πληροφορίαι δὲν ἐλήφθησαν οὕτω πλήρως, οὕτω δ' ὅπως τὰς οἰκίας. Ἐν τούτοις ἐπὶ 6630 οἰκῶν δι' ἃς ἐλήφθησαν πληροφορίαι εἶσι

Ἰσόγειοι . . . . .	2643
μὲ 2 ὀροφὰς . . . . .	768
3   "   . . . . .	2504
4   "   . . . . .	694
5   "   . . . . .	21
	6630
Δι' ἐλήφθη πληροφορίαι ἐπὶ οἰκῶν	685
	7316

Ἐπὶ τῆς ἐκτίσεως τῆς πόλεως Ἀθηνῶν ἀναλογῶσαι κατὰ Τ. Χιλ. κἀ τοικοὶ μὲν 16,843, οἰκογένεαι 3,802 καὶ οἰκοδομαὶ 2,020, ἐνῶ δ' ὅλον τὸ Κράτος ἀναλογῶσαι κατὰ Τ. Χιλ. κἀ τοικοὶ 32.34, οἰκογένεαι 7.12 καὶ οἰκοδομαὶ 6.67. Οὕτω δὲ ἡ ἀναλογία αὐτῆ τῶν κατοίκων τῆς πρωτεύουσας κατὰ Τ. Χιλ. εἶναι 181 φορὰς ἀνωτέρω τῆς τοῦ ὅλου πληθυσμοῦ.

Συγκρίνοντας τὸν ἀριθμὸν τούτων τῶν οἰκῶν πρὸς τὸν ἀριθμὸν τῶν κατοίκων καὶ τῶν οἰκοδομῶν, εἰσέκοιμεν ὅτι ἐκάστη οἰκία περιλαμβάνει κατὰ μέσον ὄρον ἄτομα μὲν 8.66, οἰκογενεὶς δὲ 2.08, ἐνῶ ὁ μέσος ὄρος τοῦ ὅλου Κράτους δι' ἐκάστην οἰκίαν εἶναι ἄτομα 5.23, οἰκογένεαι 1.13.

Αἱ 7316 οἰκίαι διανεμονται, ὡς εἴρηκε μεταξὺ τῶν 8 ἑστυνομικῶν τμημάτων

	Οἰκίαι	Κάτοικοι	Κάτοικοι δι' ἐκάστην οἰκίαν
Τμήμα Α'	1,650	11,149	6.76
» Β'	798	7,108	9.02
» Γ'	1,358	11,952	8.80
» Δ'	844	7,121	8.50
» Ε'	1,344	12,221	9.09
» ΣΤ'	1,332	11,496	8.63
	7,316	61,047	8.34

Ἐκ τῶν παρατεθέντων ἀριθμῶν τῶν οἰκοδομῶν καὶ τῶν κατοίκων κατ' ἑστυνομικῶν τμήμα προκύπτει ὅτι τὸν πυκνότερον πληθυσμὸν ἔχει τὸ Γ' ἢτοι 9.09 κατοίκους δι' ἐκάστην οἰκίαν. Τούτω ἔπονται τὸ Β', 9.02, τὸ Γ', 8.80, τὸ ΣΤ', 8.63, τὸ Δ', 8.50, τὸ Α', 6.76, ὅπου ἐπομένως ἔχει καὶ τὸν ἀραιότερον πληθυσμὸν.

656

## ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ

Αι τίσσερες μεγάλας ευρωπαϊκάς πρωτεύουσας, περί ὧν περιεβήσαντες καὶ ἀνωτέρω πληροφορίας ἐν ἑλλείψει τοιούτων περὶ Ἑλλήνων πρωτευουσῶν πρὸς αὐτὴς ἢ σύγκριστις ἠδύνασται ὡς καὶ ἔχει ἀναλογικῶν μετῶν ἐνδικαίως φέρουσιν, ἔχουσι τὴν ἑξῆς ἔκτασιν·

Αὐδῶνον	Τ. Χιλ.	316
Παρίσις	"	78
Βιέννη	"	56,25
Βερολίον	"	22,224

Ἐπὶ τῆς ἐκτάσεως ταύτης ἀναλογῶσι κατὰ Τ. Χιλ. κάτοικοι ἐν Λονδῶν 8,900, ἢτοι 67 φορές περισσότεροι τῆς ἑλλῆς Ἀγγλίας, ἐν Παρίσις 21,740 ἢ 315 φορές περισσότεροι τῆς Γαλλίας, ἐν Βερολίῳ 15,405 ἢτοι 233 φορές περισσότεροι τοῦ ὅλου πρῶτου κράτους, ἐν Βιέννῃ 8400 ἢ 150 φορές περισσότεροι τοῦ ὅλου κράτους.

Ἀπὸ τοῦ ἔτους 1870 μεγάλην ἔλασεν ἐν τῇ πόλει τῶν Ἀθηνῶν ἐπίτασιν ἢ ἀνάγερσιν νέων οἰκοδομῶν, διότι κατὰ τῆς πληροφορίας τῆς ἀπτανεμίας ἀπὸ τοῦ ἔτους τούτου μέχρι τοῦ 1879 ἐχορηγήθησαν περὶ αὐτῆς 1121 ἀδελφαὶ οἰκοδομαί.

**Ἐπαγγελλομακτα.**—Ἐκ τῶν 63,374 κατοίκων ἐξηκριβώθη τὸ ἐπάγγελμα 34,278. Κατὰ τὴν ἐξακρίβωσιν ταύτην ἐν Ἀθήναις ὑπάρχουσι·

Βιομήχανοι	5552
Ἐμποροὶ	3815
Ἐργάται (2602)	3258
Ἐργάται (656)	
Γραφεῖται (3829)	6594
Γραφεῖται (2965)	
Κτημακταί	1167
Γεωργοὶ	603
Ποιμένες	155
Ἴατροι	203
Φαρμακοποιοὶ	73
Μακταί	82
Δικηγόροι	348
Κληρικοὶ	163
Δημοσιεγγράφοι	54
Γράλληλοι δημοτικοὶ	1327
" δημοτικοὶ	65
Στρατιωτικοὶ ἐν ἀργίᾳ	305
Πολιτικοὶ συνταξιούχοι	114
Διδάσκαλοι	318
Διδασκάλισσαι	299
Διαφόρων ἑλλῶν ἐπαγγελλομακταί	877

## ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΑΘΗΝΩΝ

857

Προκειμένου περί τῶν ἐπαγγελματιῶν τῶν κατοίκων τῆς πόλεως Ἀθηνῶν δὲν εἶναι ὅπως εἴπω ἐνδικείμενος καὶ ἡ πληροφορία περὶ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ἐν αὐτῇ διαφόρων βιομηχανικῶν, ἐμπορικῶν καὶ λοιπῶν καταστημάτων. Κατὰ τὰς ληθβαίους πληροφορίας, ὑπέχουσαν ἐν Ἀθῆναις ἐργαστήρια ἐξωκίμων 599 εἰς ὧν 234 παντοπωλεῖα, ἦτοι 1 παντοπωλεῖον ἐπὶ ἐτόμων 271. Ἐμπορικὰ καταστήματα διάφορα 350. Βιομηχανικὰ ἐργαστήρια 598, εἰς ὧν κλιβάνοι 52, ἀποποιεῖα 46. Ἐργαστήρια ἐνδομακίαις 399, εἰς ὧν ὑποδηματοποιεῖα 143 ἦτοι 1 ἐπὶ 150 ἀτόμων. Καταστήματα γραμμικῶν 60 (ἦτοι τυπογραφεῖα, βιβλιοπωλεῖα, βιβλιοδετεῖα, κτλ.). Οἰνοπωλεῖα 288 ἢ 1 ἐπὶ 220 ἀτόμων. Καρνεῖα 161 ἢ 1 ἐπὶ 394 ἀτόμων. Ξενοδοχεῖα καὶ μαγειρεῖα 126. Καπνοπωλεῖα 112. Κουρεῖα 77. Φαρμακεία 30. Συμβολαιογραφεῖα 24.

**Ἐκπαίδευσις.**—Ἐκ τῶν κατοίκων τῆς πόλεως 32,761 εἶσιν ἐγγράμματοι καὶ 30,345 ἀγράμματοι, διανεμημένοι ὡς ἐξῆς κατὰ φύλον

	Ἄνδρες	Γυναῖκες
Ἐγγράμματοι	21,330	11,431
Ἀγράμματοι	12,734	17,614
Δὲν ἐξηκριβώθησκον	141	127

ἦτοι ἀναλογοῦσιν ἐπὶ 100 μὲν ἀρρένων κατοίκων, ἐγγράμματοι ἄρρηνες 62, ἐπὶ 100 δὲ θηλέων κατοίκων ἐγγράμματοι θήλειαι 39.

Κατὰ τὰς πληροφορίας τοῦ ὑπουργείου τῆς Ἐκπαίδευσις ὑπέχουσαι ἐν Ἀθῆναις 62 δημοτικὰ σχολεῖα, εἰς ὧν ἀρρένων 25, θηλέων 37. Ἐκ τούτων δημοσίων 3 ἀρρένων καὶ 4 θηλέων. Ἄσκαντα τὰ σχολεῖα ταῦτα ἔχουσι μαθητὰς 5,698 διανεμομένους ὡς ἐξῆς

	Μαθηταὶ	Μαθητρίαι
Δημοσίων	815	1,040
Ἰδιωτικῶν	1,845	1,998

Εἰς τὰ δημοσίων σχολεῖα διδάσκουσιν, εἰς μὲν τὰ τῶν ἀρρένων διδάσκαλοι 9 εἰς δὲ τὰ τῶν θηλέων διδάσκαλίσσαι 20. Ἐπομένως ἀναλογεῖται διδάσκαλος ἐπὶ 90 μαθητῶν καὶ 1 διδάσκαλίσσα ἐπὶ 52 μαθητρίων.

Ἐν τῇ πόλει τῶν Ἀθηνῶν ὑπέχουσι παιδίαι τῆς ἡλικίης τῶν δημοτικῶν σχολείων 7,679, ἦτοι ἄρρηναι 3,979, θήλειαι 3,700.

Ἐπομένως ἐκ τῶν παιδίων τούτων φετώσιν εἰς τὰ δημοτικὰ σχολεῖα, τὰ τε δημοσίων καὶ τὰ ἰδιωτικῶν, 74 τοῖς 100, ἢ, ἄρρηναι μὲν 67 τοῖς 100, θήλειαι δὲ 82 τοῖς 100.

858 ΗΑΡΝΑΣΣΟΣ

**Ἰστορικὴ κατάσταση.**—Κατὰ τὸν χρόνον τῆς ἀπογραφῆς ἐν τῇ πόλει τῶν Ἀθηνῶν εὐρέθησαν παρόντες:

Δημόται Ἀθηναίων . . . . .	29,634
Ἑτεροδημόται . . . . .	24,148
Ἀλλοδαποὶ . . . . .	7,423
Ἀγνώστου δημοτικότητος . . . . .	2,169
Ἐκ τῶν ἀλλοδαπῶν ἦσαν	
Ἕλληνες ἐκ διαφόρων μερῶν τῆς Τουρκίας (ὀπάκοι Ὀθωμανοὶ)	2788
Ἴτακοὶ . . . . .	457
Ἀγγλοὶ . . . . .	372
Γάλλοι . . . . .	235
Γερμανοὶ . . . . .	175
Ἀυστριακοὶ . . . . .	103
Ῥώσοι . . . . .	89
Διαφόρων ἄλλων ἐθνικότητων . . . . .	3202
Ἐκ τῶν ἀλλοδαπῶν τούτων 1,068 δὲν ἀκλοῦσι τὴν ἐλληνικὴν γλῶσσαν. <sup>1</sup>	

A. Μανσόλης.

Tableau 5 : État matrimonial de la population de la ville d'Athènes : 1861, 1879 et 1907

Tableau 5 : État matrimonial de la population de la ville d'Athènes : 1861, 1879 et 1907

	1861						1879						1907
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total		Hommes
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Mariés	6047	28	5634	33	11681	30	9092	27	8856	30	17948	28	27160
Célibataires	15278	70	8975	52	24253	62	24290	71	16047	55	40337	64	64547
Veuf(ve)	413	2	2580	15	2993	8	759	2	4256	15	5015	8	2045
Inconnue		0		0	0	0	64	0	10	0	74	0	232
Total	21738	100	17189	100	38927	100	34205	100	29169	100	63374	100	93984

Les données du tableau de 1861 ne se réfèrent pas à l'ensemble de la population puisqu'il manque environ 2.000 personnes par rapport à la population du recensement (38.927 au lieu de 41.298)

Tableau 6 : 1879, La population d'Athènes par sexe et par groupe d'âges

Groupes d'âges	Nombre total			%		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-12 mois	611	578	1189	1,8	2,0	1,9
1-5	3094	2867	5961	9,2	9,8	9,5
5-10	3292	3102	6394	9,8	10,6	10,2
10-15	3920	3338	7258	11,6	11,4	11,5
15-20	4171	3951	8122	12,4	13,5	12,9
20-25	3270	2921	6191	9,7	10,0	9,8
25-30	3695	2849	6544	10,9	9,8	10,4
30-35	2598	1939	4537	7,7	6,6	7,2
35-40	2503	1995	4498	7,4	6,8	7,1
40-45	1935	1159	3094	5,7	4,0	4,9
45-50	1052	1246	2298	3,1	4,3	3,7
50-55	933	724	1657	2,8	2,5	2,6
55-60	898	840	1738	2,7	2,9	2,8
60-65	596	550	1146	1,8	1,9	1,8
65-70	446	482	928	1,3	1,7	1,5
70-75	323	270	593	1,0	0,9	0,9
75-80	202	190	392	0,6	0,7	0,6
80-85	80	83	163	0,2	0,3	0,3
85-90	43	46	89	0,1	0,2	0,1
90-95	14	20	34	0,0	0,1	0,1
95-100	11	11	22	0,0	0,0	0,0
100+	4	7	11	0,0	0,0	0,0
	33691	29168	62859			
Inconnue	64	10	74	0,2	0,0	0,1
Total	33755	29178	62933	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Intérieur, Statistique de Grèce, Population de l'année 1879, Athènes, Imp. Nationale, 1881

Tableau 7 : 1907, La population du Dème d'Athènes par sexe et par groupe d'âges



Groupes d'âges	Nombre total			%		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-1	2281	2076	4357	2.4	2.5	2.5
2	1747	1675	3422	1.9	2.1	2.0
3	1631	1569	3200	1.7	1.9	1.8
4	1645	1638	3283	1.8	2.0	1.9
5	1583	1533	3116	1.7	1.9	1.8
6	1554	1463	3017	1.7	1.8	1.7
7	1706	1686	3392	1.8	2.1	1.9
8	1695	1692	3387	1.8	2.1	1.9
9	1343	1303	2646	1.4	1.6	1.5
10	1784	1724	3508	1.9	2.1	2.0
11	1234	1218	2452	1.3	1.5	1.4
12	2136	1977	4113	2.3	2.4	2.3
13	1820	1614	3434	1.9	2.0	2.0
14	2026	2037	4063	2.2	2.5	2.3
15	2272	2115	4387	2.4	2.6	2.5
16	2158	2006	4164	2.3	2.5	2.4
17	2263	2133	4396	2.4	2.6	2.5
18	2729	2417	5146	2.9	3.0	2.9
19	2265	1620	3885	2.4	2.0	2.2
20	2392	2738	5130	2.5	3.4	2.9
21	2888	845	3733	3.1	1.0	2.1
22	3875	1913	5788	4.1	2.3	3.3
23	2030	1400	3430	2.2	1.7	2.0
24	1723	1335	3058	1.8	1.6	1.7
25	2545	2638	5183	2.7	3.2	3.0
26	1540	1129	2669	1.6	1.4	1.5

*Suite du tableau de la page précédente*

Groupes d'âges	Nombre total			%		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
27	1647	1162	2809	1.8	1.4	1.6
28	2001	1599	3600	2.1	2.0	2.1
29	1107	761	1868	1.2	0.9	1.1
30	3078	3431	6509	3.3	4.2	3.7
31	770	570	1340	0.8	0.7	0.8
32	1613	1066	2679	1.7	1.3	1.5
33	1098	767	1865	1.2	0.9	1.1
34	885	632	1517	0.9	0.8	0.9
35-40	8535	8555	17090	9.1	10.5	9.7
41-45	4781	3667	8448	5.1	4.5	4.8
46-50	4675	4097	8772	5.0	5.0	5.0
51-55	3191	2309	5500	3.4	2.8	3.1
56-60	2859	2788	5647	3.0	3.4	3.2
61-65	1866	1595	3461	2.0	2.0	2.0
66-70	1514	1483	2997	1.6	1.8	1.7
71-75	680	609	1289	0.7	0.7	0.7
76-80	464	498	962	0.5	0.6	0.5
81-85	143	162	305	0.2	0.2	0.2
86-90	103	91	194	0.1	0.1	0.1
91-95	24	34	58	0.0	0.0	0.0
96-100	10	25	35	0.0	0.0	0.0
100+	5	14	19	0.0	0.0	0.0
inconnue	70	37	107	0.1	0.0	0.1
<b>Total</b>	<b>93984</b>	<b>81446</b>	<b>175430</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : Ministère de l'Intérieur, Statistique de Grèce, Population de l'année 1907, Athènes, Imp. Nationale, 1908. Le Code civil et la dot

En 1822, un an après la révolution, l'Assemblée Nationale se trouve à Epidaure. Elle décide que la Grèce se basera sur le système de lois des empereurs byzantins. En 1828, après le 19<sup>ème</sup> décret, elle détermine que les lois appliquées proviendront des Six Livres d'Armenopoulos. Cet ordre a d'ailleurs été relancé par le décret royal du 23 février-7 mars 1835<sup>717</sup>. Le droit civil appliqué en Grèce pendant toute la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi lors des premières décennies du XX<sup>e</sup> était romain ; parallèlement existaient trois codes locaux : le code Ionien, le code Crétois et le code de Samos. Des efforts sont effectués lors du XIX<sup>e</sup> siècle pour rédiger un Code Civil. Le décret Royal du 3-6 mai 1891 « sur la composition d'une commission pour la rédaction d'un plan du Code Civil »<sup>718</sup> désigne une commission de six membres devant rendre le projet dans 6 mois. Le salaire de chacun des membres de cette commission s'élève à 2.500 drachmes (environ 77€) !

<sup>717</sup> Agis P. Tampakopoulos, *Préambule au Code Civil devant sa Majesté le Roi*, 23 février 1940. Journal Officiel, No 91, 15 mars 1940.

<sup>718</sup> *Thémis*, Tome 1891-1892, p. 14. La commission de 6 membres était composée de : Xénophon Psarras, Alkiviadis Krassas, Ioannis Eftaxias, Dionissios Stephanou, Achilleas Agathonikos et Ioannis A. Valaoritis ; ce dernier était par ailleurs le secrétaire de la commission.

Ces travaux n'ont apparemment pas abouti car en 1930 une nouvelle commission est constituée par la loi 4.680. Elle comptait cette fois 5 membres<sup>719</sup>. Elle a le même objectif que la précédente et elle publie son plan en 1933-1936. Deux ans plus tard, en 1938, le gouvernement décide la révision de ce plan. Giorgos Balis est désigné pour la rédaction du Code Civil<sup>720</sup>. Il est membre de la commission de 1930, professeur à l'Université d'Athènes et Académicien. Le code qu'il soumet en 1939 est en fait une évolution du Code Civil existant depuis l'indépendance ; il comporte 5 chapitres (notions générales de droit et dispositions sur les droits des personnes, le droit des obligations, le droit réel, le droit de la famille et le droit de l'héritage) ainsi que 2.035 articles.

**Tableau 8 : Valeur de change entre la drachme et la livre sterling**

Année	£		Année	£
1860	28.40		1886	30.81
1861	29.00		1887	31.58
1862	29.00		1888	31.83
1863	28.37		1889	30.74
1864	28.40		1890	30.87
1865	28.50		1891	32.46
1866	28.60		1892	35.91
1867	28.50		1893	39.96
1868	28.70		1894	43.73
1869	29.40		1895	45.06
1870	29.40		1896	43.43
1871	28.50		1897	42.75
1872	28.80		1898	36.89
1873	29.00		1899	39.12
1874	29.12		1900	41.08
1875	29.25		1901	41.45
1876	28.96		1902	40.68
1877	28.83		1903	39.24
1878	30.99		1904	33.80
1879	29.33		1905	27.38
1880	28.71		1906	27.45
1881	29.33		1907	27.19
1882	30.21		1908	27.08
1883	28.54		1909	25.79
1884	26.19		1910	24.98
1885	26.45			

Source : M. RIGINOS, Le mouvement des devises et des monnaies aux marchés grecs (1856-1912), Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1997.

**Tableau 9 : Prix moyen annuel de quelques produits au marché du Pirée. Prix d'achat en lires par kilo**

<sup>719</sup> Les membres de ce comité étaient: Constantinos Demertzis, Giorgos Balis, Constantinos Triantafillopoulos, Georgios Maridakis (professeurs de la Faculté de Droit de l'Université d'Athènes) et Petros Thiveos (avocat). A. P. Tampakopoulos, 1940.

<sup>720</sup> Loi 1.487 de 1938 « sur la commission préparatoire des lois et la direction des études du Ministère de la Justice » et Décision 139027 du 23 décembre 1938. A. P. Tampakopoulos, 1940.

Année	Orge	Mais	Viande de bœuf	Viande de chèvre	Viande de mouton	Charbon	Riz	Sucre	Café	Haricots	Poids chiche	Fève
1885	0.006	0.006	0.047	0.041	0.047	0.005	0.025	0.041	0.130	0.012	0.018	0.018
1886	0.006	0.005	0.041	0.035	0.041	0.005	0.025	0.035	0.112	0.012	0.015	0.015
1887	0.005	0.006	0.040	0.035	0.040	0.004	0.025	0.040	0.109	0.011	0.015	0.015
1888	0.005	0.006	0.044	0.034	0.039	0.004	0.025	0.044	0.118	0.011	0.015	0.015
1889	0.006	0.006	0.046	0.036	0.041	0.005	0.022	0.046	0.137	0.014	0.015	0.015
1890	0.006	0.006	0.045	0.035	0.040	0.005	0.022	0.045	0.136	0.013	0.015	0.015
1891	0.006	0.006	0.048	0.034	0.039	0.004	0.022	0.043	0.130	0.012	0.014	0.014
1892	0.006	0.006	0.043	0.030	0.034	0.004	0.017	0.038	0.111	0.011	0.013	0.013
1893	0.006	0.006	0.039	0.028	0.031	0.004	0.017	0.035	0.134	0.009	0.012	0.012
1894	0.006	0.006	0.036	0.025	0.029	0.003	0.017	0.042	0.123	0.010	0.011	0.011
1895	0.005	0.005	0.035	0.025	0.028	0.003	0.021	0.039	0.117	0.012	0.011	0.011
1896	0.005	0.005	0.036	0.025	0.029	0.003	0.021	0.036	0.101	0.011	0.011	0.011
1897	0.005	0.005	0.037	0.034	0.034	0.003	0.021	0.034	0.101	0.012	0.011	0.011
1898	0.007	0.004	0.042	0.038	0.038	0.004	0.021	0.038	0.102	0.011	0.013	0.013
1899	0.004	0.004	0.040	0.036	0.036	0.004	0.021	0.034	0.092	0.010	0.012	0.012
1900	0.005	0.005	0.038	0.034	0.034	0.003	0.020	0.034	0.084	0.010	0.011	0.011
1901	0.005	0.005	0.038	0.034	0.034	0.003	0.018	0.032	0.083	0.009	0.011	0.011
1902	0.004	0.005	0.038	0.035	0.035	0.003	0.018	0.031	0.085	0.009	0.012	0.012
1903	0.004	0.005	0.040	0.036	0.036	0.004	0.018	0.034	0.087	0.010	0.012	0.012

*Suite du tableau de la page précédente*

Année	Fromage grec	Vin grec	Morue	Beurre	Caviar	Alcool	Ouzo	Mastic	Cognac	Œuf	Pomme de terre	Signe
1885	0.059	0.018	0.030	0.108	0.035	0.077	0.047	0.059	0.083	0.003	0.006	0.007
1886	0.049	0.015	0.025	0.096	0.030	0.066	0.041	0.051	0.071	0.003	0.005	0.006
1887	0.035	0.015	0.030	0.077	0.035	0.069	0.040	0.049	0.069	0.002	0.005	0.006
1888	0.043	0.015	0.034	0.086	0.034	0.066	0.039	0.044	0.069	0.002	0.005	0.006
1889	0.046	0.015	0.038	0.107	0.046	0.076	0.043	0.056	0.081	0.003	0.006	0.006
1890	0.050	0.015	0.035	0.101	0.045	0.081	0.045	0.056	0.081	0.003	0.006	0.006
1891	0.046	0.014	0.034	0.094	0.043	0.058	0.039	0.043	0.063	0.002	0.005	0.006
1892	0.046	0.013	0.032	0.085	0.038	0.036	0.030	0.036	0.051	0.002	0.004	0.005
1893	0.032	0.012	0.028	0.063	0.039	0.033	0.028	0.031	0.047	0.002	0.004	0.005
1894	0.032	0.011	0.024	0.071	0.047	0.033	0.027	0.033	0.040	0.002	0.003	0.005
1895	0.034	0.011	0.025	0.095	0.046	0.032	0.027	0.032	0.039	0.002	0.003	0.004
1896	0.034	0.011	0.023	0.072	0.047	0.029	0.023	0.029	0.040	0.002	0.003	0.005
1897	0.035	0.011	0.024	0.071	0.048	0.037	0.030	0.034	0.045	0.002	0.004	0.005
1898	0.036	0.013	0.030	0.110	0.059	0.042	0.034	0.038	0.051	0.003	0.004	0.005
1899	0.031	0.012	0.028	0.096	0.048	0.030	0.028	0.032	0.040	0.002	0.004	0.005
1900	0.031	0.011	0.029	0.075	0.053	0.027	0.023	0.029	0.034	0.002	0.004	0.005
1901	0.030	0.011	0.032	0.072	0.064	0.038	0.030	0.030	0.038	0.002	0.004	0.005
1902	0.029	0.012	0.033	0.091	0.065	0.038	0.031	0.031	0.035	0.002	0.004	0.005
1903	0.030	0.012	0.034	0.079	0.079	0.030	0.028	0.038	0.036	0.002	0.004	0.005

*Suite du tableau de la page précédente*

Année	Raisins	Pommes	Châtaignes	Amandes	Pêches	Abricots	Briques (1.000)	Tuiles (1.000)	Houille	Cordes
1885	0.009	0.018	0.024	0.021	0.025		1.059	1.210	1.059	0.050
1886	0.008	0.015	0.020	0.018			0.909	1.039	0.860	0.043
1887	0.007	0.015	0.020	0.017			0.887	1.013	0.918	0.045
1888	0.007	0.015	0.020	0.017			0.911	1.037	0.880	0.044
1889	0.008	0.015	0.020	0.018			0.943	1.074	1.139	0.043
1890	0.008	0.013	0.020	0.018			0.937	1.099	1.131	0.043
1891	0.007	0.012	0.019	0.017			0.925	1.049	0.925	0.046
1892	0.006	0.011	0.017	0.015			0.820	0.929	0.902	0.041
1893	0.006	0.010	0.016	0.014			0.755	0.855	0.918	0.035
1894	0.005	0.009	0.014	0.013			0.696	0.788	0.858	0.033
1895	0.005	0.009	0.014	0.012			0.679	0.769	0.814	0.034
1896	0.005	0.009	0.014	0.013			0.691	0.807	0.864	0.034
1897	0.006	0.011	0.015	0.013			0.739	0.834	0.905	0.033
1898	0.006	0.013	0.017	0.015			0.840	0.948	1.246	0.036
1899	0.006	0.012	0.016	0.014			0.795	0.897	1.013	0.034
1900	0.006	0.011	0.015	0.013			0.758	0.856	1.590	0.031
1901	0.006	0.011	0.015	0.013	0.011	0.010	0.750	0.846	1.076	0.030
1902	0.006	0.012	0.015	0.013	0.012	0.012	0.738	0.861	0.984	0.031
1903	0.006	0.012	0.016	0.014	0.012	0.018	0.760	0.861	0.988	0.000

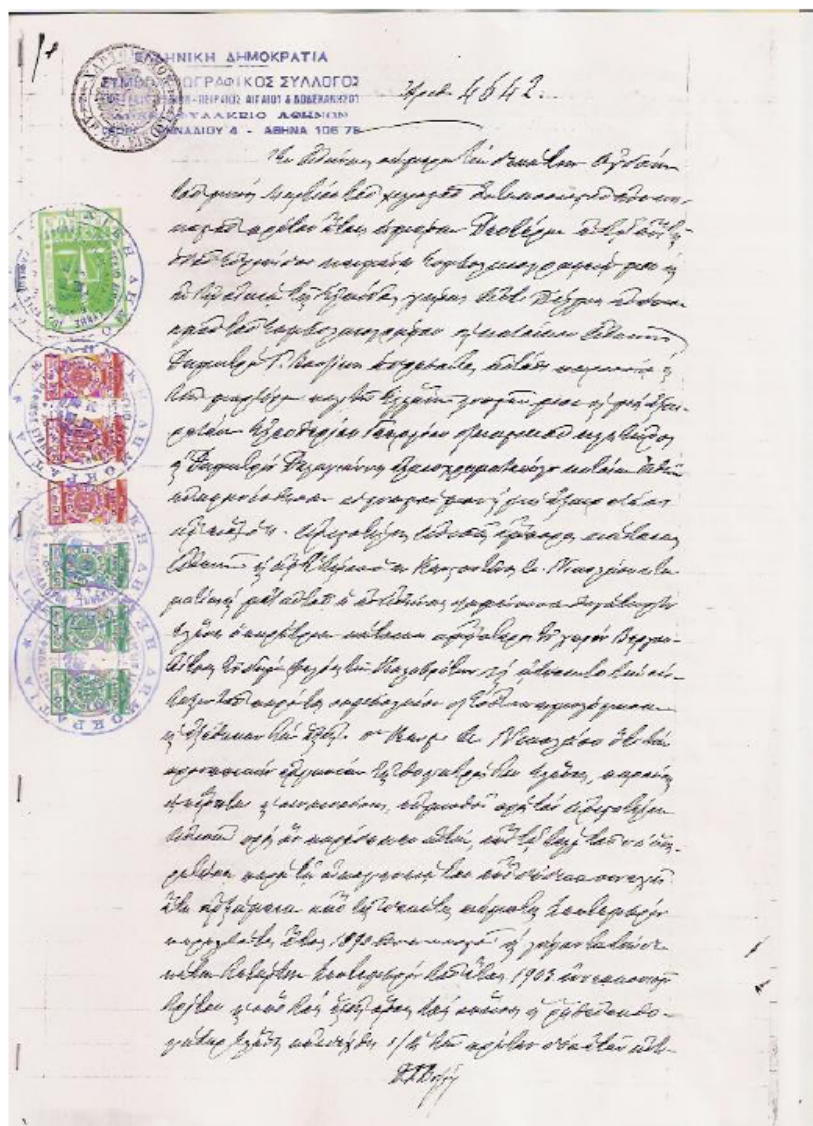
Source: Ioannis K. Simantiras, La question du cours forcé, Athènes, Imprimerie de Droit L. Ch. Veryianitou, 1905, Tableau 24, p.189-192.

Tableau 10 : Le nombre de permis de construction par an

## Athènes au XIXe siècle : de la bourgade à la capitale

Année	1 étage	2 étages	3 étages	4 étages	5 étages	Total
1890	231	66	3	3	0	303
1891	174	50	20	2	0	246
1892	199	56	23	3	0	281
1893	245	69	28	4	0	346
1894	207	58	24	3	0	292
1895	186	52	22	3	0	263
1896	186	53	23	3	0	265
1897	115	33	13	2	0	163
1898	230	65	25	3	0	323
1899	193	54	22	3	0	272
1900	229	64	24	3	0	320
1901	232	67	26	4	0	329
1902	237	67	27	4	0	335
1903	315	88	34	4	0	441
1904	351	99	41	4	0	495
1905	364	103	42	4	0	513
1906	345	97	34	4	0	480
1907	350	100	36	4	0	490
1908	286	82	32	3	0	403
1909	287	82	32	3	0	404
1910	298	94	37	5	0	434
1911	351	116	52	1	0	520
1912	324	108	21	0	0	453
1913	294	74	30	3	0	401
1914	499	67	44	6	0	616
1915	471	51	37	4	0	563
1916	319	108	49	2	0	478
1917	170	45	20	4	1	240
1918	62	31	1	0	0	94
1919	218	39	23	5	1	286
1920	632	191	39	4	2	868
1921	727	185	52	6	5	975
<b>Total</b>	<b>9327</b>	<b>2514</b>	<b>936</b>	<b>106</b>	<b>9</b>	<b>12892</b>

Source : Grande encyclopédie Hellénique Pirsos.



La première page d'un contrat d'embauchement d'une domestique. 18 mars 1891

Tableau 11 : Les métiers inclus dans la catégorie « Le monde de l'artisanat et de la boutique »

<b>Profession</b>	<b>1860</b>	<b>1880</b>	<b>1900</b>
armurier	1	6	2
boulangier	38	47	55
brasseur	0	1	2
carrier	1	0	2
carrossier	7	7	10
céramiste	2	2	3
chapelier	2	3	13
charpentier	47	73	94
chaudronnier	4	1	1
coiffeur	26	24	22
conducteur des travaux	0	0	1
cordonnier	50	110	128
cuisinier	35	39	43
ébéniste	0	2	10
électricien	0	0	1
entrepreneur	0	0	1
entrepreneur de marbres	0	0	1
entrepreneur des constructions	0	1	3
fabriquant d'alcool	0	1	12
fabricant de boîtes	0	2	2
fabricant de bougies	0	1	0
fabricant de cadres	0	0	2
fabricant de charbon	0	1	1
fabricant de chaux	1	0	0
fabricant de cordes	8	2	1
fabricant de couettes	2	6	4
fabricant de couleurs	9	21	4
fabricant de <i>fessi</i>	2	2	0
fabricant de halva	2	3	0
fabricant de lanternes	9	11	19
fabricant de miroirs	0	2	1

*Suite du tableau de la page précédente*



<b>Profession</b>	<b>1860</b>	<b>1880</b>	<b>1900</b>
fabricant de poudre	1	0	0
fabricant de sandales	27	23	13
fabricant de <i>tsarouch</i>	3	0	3
fabricant d'instruments musicaux	0	0	1
fondeur en caractères	0	0	2
forgeron	24	25	36
fourreur	0	1	0
graveur	0	0	1
horloger	1	2	6
illustrateur	0	1	0
imprimeur	17	35	42
lithographe	0	2	2
marbrier	2	3	9
maréchal-ferrant	3	1	2
mécanicien	0	0	5
menuisier	21	1	12
meunier	4	3	1
orfèvre	10	9	9
pâtissier	8	13	11
peintre décorateur	1	5	9
plombier	0	0	8
potier	1	3	7
relieur	7	5	11
rémoleur	0	0	2
vétameur	0	1	0
savonnier	0	1	1
sellier	9	11	5
serrurier	1	0	0
tailleur	48	67	90
tailleur de manteaux	2	1	0
tailleur de vêtements européens	14	1	1
tanneur	9	18	16

*Suite du tableau de la page précédente*

<b>Profession</b>	<b>1860</b>	<b>1880</b>	<b>1890</b>
teinturier	6	6	6
tonnelier	7	4	4
tourneur	0	1	2
illisible	16	4	3
<b>Total</b>	<b>488</b>	<b>615</b>	<b>758</b>

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

**Tableau 12 : Les métiers inclus dans la catégorie « Ouvriers »**

<b>Profession</b>	<b>1860</b>	<b>1880</b>	<b>1900</b>
bûcheron	6	2	7
chauffeur	0	1	8
fondeur	0	0	2
maçon	63	94	112
marbrier	2	0	1
mineur	0	2	4
ouvrier	181	317	480
ouvrier a la Filature de Soie	6	4	3
ouvrier à la Manufacture de Tabac	0	9	23
ouvrier à la Poudrerie	0	1	0
ouvrier de Gaz	0	0	1
ouvrier de mines	0	1	3
ouvrier qui crépit	0	0	3
puisatier	4	3	0
tailleur de pierre	12	34	21
tisserand	3	4	1
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>472</b>	<b>669</b>

Source : Actes de décès de la Mairie d'Athènes. Dépouillement personnel.

# Bibliographie et sources publiées

Bibliographie indicative qui ne prétend en rien couvrir la méthodologie de l'histoire urbaine et sociale. Le poids a été mis sur les travaux qui concernent la Grèce et la ville d'Athènes.

## Ouvrages antérieurs à 1950

### Récits des voyageurs et guides de l'époque

- , *Athènes et ses environs. Manuel du voyageur avec une carte et un plan de la ville* , 5e éd., Editeur Karl Wilberg, L'imprimerie L'union, Athènes, 1886. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- , *Athènes et ses environs: renseignements pratiques sur la Grèce* , Librairie Hachette et Cie, Paris, 1890. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- , *La nouvelle Athènes. Description résumée de la capitale grecque avec le départ des bateaux à vapeur, l'analogie des monnaies grecques vers celles qui sont étrangères e.t.c., Athènes*, éditions #. Sakellariou, 1860. Re-publié par le service culturel de la mairie d'Athènes en 2001 (en grec).
- ABOUT Edmond, *La Grèce contemporaine* , Athènes, Editions Tolidi.
- ANDERSEN Hans Christian, *Voyage en Grèce* , Librairie d'Estia, Athènes, 1999 (en grec).
- BRITCH Amédée, *La jeune Athènes*, Paris, 1834.
- CABROL Elie, *Voyage en Grèce : 1889 : notes et impressions* , Librairie des bibliophiles, Paris, 1890. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- CHENAVARD Antoine-Marie, *Voyage en Grèce et dans le Levant : 1843-1844* , L. Boitel, Lyon, 1849. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- CHESTON Charles, *Greece in 1887*, Londres, 1887.
- DESCHAMPS Gaston, *La Grèce d'aujourd'hui* , Armand Colin et Cie, Paris, 1892. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- FLAUBERT Gustave, *Le voyage en Grèce. Décembre 1850 - février 1851* , éditions Olkos, Athènes, 2000 (en grec).
- FOUGERES Gustave, *Athènes*, Paris, 1931 (en grec).
- HINSTIN Gustave, *Souvenir d'Athènes...*, Imprimerie de L. Danel, Lille, 1865. (Bibliothèque municipale de Lyon).
- LANGALERIE L. de, « Athènes et son peuple », in *Revue politique et littéraire, Revue Bleue*, 96, Paris, 1916, p. 605-608. (Bibliothèque municipale de Lyon).

LARROUMET Gustave, *Vers Athènes et Jérusalem : journal de voyage en Grèce et en Syrie*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1898. (Bibliothèque municipale de Lyon).

LOVINESCO Eugène, *Les voyageurs français en Grèce au XIXe siècle (1800-1900)*, Librairie ancienne, Honoré Champion, Paris, 1909. (Bibliothèque municipale de Lyon).

MAURRAS Charles, *Anthinéa: d'Athènes à Florence*, 5e éd, Librairie Honore et Edouard Champion, Paris, 1912. (Bibliothèque municipale de Lyon).

OUKHTOMSKY E.E., Prince, *Voyage en Orient, Grèce, Egypte, Inde, 1890-1891, de son Altesse impériale le tsarévitch*, Vol. I, Librairie Charles Delagrave, Paris, 1893. (Bibliothèque municipale de Lyon).

PROUST Antoine, *Un hiver à Athènes de 1857*, éditions Irmos, Athènes, 1990 (*en grec*).

REYNAUD Charles, *D'Athènes à Baalbeck : 1844*, Furne et Cie, Imprimerie de H. Fournier et Cie, Paris, 1846. (Bibliothèque municipale de Lyon).

## Encyclopédies

---

« Athènes », Grande Encyclopédie Hellénique (sous la direction de Pavlos Drandakis), Tome B, Athènes, éditions Pirsos, 1926 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

« Athènes », Encyclopédie moderne Eleftheroudakis, Athènes, éditions #. Nikas & Cie, 1927 (*en grec*).

## Guides commerciales

---

Guide commercial, géographique et historique des villes principales de la Grèce de l'année 1875 divisé en deux parties publié annuellement par M. Bouka, Athènes, imprimerie Elliniki Anexartissia, 1875 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

D. A. Koromilas, Guide d'Athènes de l'année 1874, 1<sup>ère</sup> année, Editions A. Koromilas, 1873 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

Ch. Makridis, Guide du commerce et de l'industrie de la Grèce, Athènes, 1891 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

C. Makridis, Guide de Grèce, Commerce, Industrie, Administration, Voyages, Adresses, Athènes, 1899 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

N. G. Igglessis, Guide de Grèce, 1<sup>ère</sup> année, 1905-1906 (Chambre de commerce et d'industrie d'Athènes) (*en grec*).

N. G. Igglessis, Guide de Grèce, 1910 (Chambre de commerce et d'industrie d'Athènes) (*en grec*).

S. Koussoulinos, Guide de Grèce, 1904, Athènes, Imprimerie Sp. Koussoulinos, Tome D', 1904 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

---

## Publications officielles

---

### Mouvement de la population

- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population de l'année 1860*, Athènes, Imprimerie National, 1861 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population des années 1861-1863*, Athènes, Imprimerie National, 1864 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population de l'année 1864*, Athènes, Imprimerie National, 1865 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population des années 1865-1867*, Athènes, Imprimerie National, 1868 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population des années 1868-1869*, Athènes, Imprimerie National, 1870 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population des années 1870-1873*, Athènes, Imprimerie National, 1874 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur – Division de l'Economie Publique, *Mouvement de la population des années 1878-1883*, Athènes, Imprimerie National, 1884 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).

### Recensements

- Ministère de l'Intérieur, *Statistique de la Grèce, Population de l'année 1861*, Athènes, Imprimerie Royal, 1862 (Banque de la Grèce) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur, *Statistique de la Grèce, Population de la Grèce de l'année 1870*, Athènes, Imprimerie National, 1871 (Banque de la Grèce) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur, *Statistique de la Grèce, Population de l'année 1879*, Athènes, Imprimerie National, 1881 (Banque de la Grèce) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur, *Statistique de la Grèce, Population du recensement de 15-16 avril 1889*, Athènes, Imprimerie National, 1890 (Banque de la Grèce) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur, *Résultats statistiques du recensement de 5-6 octobre 1896*, Athènes, Imprimerie National, 1897 (Bibliothèque centrale du Parlement) (*en grec*).
- Ministère de l'Intérieur, *Résultats statistiques du recensement de la population de 27 octobre 1907*, Athènes, Imprimerie National, 1908 (Office National Statistique de Grèce) (*en grec*).
- Office National Statistique de Grèce, *Recensement de la population de 2001*, ([www.statistics.gr](http://www.statistics.gr)) (*en grec*).

### Autres publications

<http://www.cch.kcl.ac.uk/legacy/teaching/av1000/numerical/problems/london/london-pop-table.html>

-, « Dénombrement de la population d'Athènes en 1824 », in *Journal d'Athènes*, numéro 21, 12 novembre 1824, (Bibliothèque centrale du parlement) (en grec).

-, « Recensement de la ville d'Athènes en 1884 », in *Journal Ermis*, 1 avril 1884, p.115 (en grec).

-, « Recensement de la ville d'Athènes en 1884 », in *Journal Ermis*, 8 juillet 1884, p.227 (en grec).

Instituto Nacional de Estadística, *Censo de la población de 1900*, Madrid, Capital, Tomo IV. Clasificación de los habitantes por su profesión.

Mansolas A., *Renseignements statistiques sur la Grèce*, Athènes, Imprimerie National, 1867 (en grec).

MANSOLAS A., *Rapport sur l'état de la statistique en Grèce, présenté au Congrès International de Statistique de St Petersburg en 1872*, Athènes, Imprimerie Perris Frères, 1872 (Bibliothèque Gennadios) (en grec).

Mansolas A., *Renseignements statistiques sur les établissements industriels à vapeur en Grèce*, Athènes, Imprimerie Perris Freres, 1876 (Bibliothèque Gennadios) (en grec).

*Résultats statistiques du dénombrement de 1891 pour la ville de Paris et le département de la Seine*, Paris, 1894.

*Statistique Annuelle de la Grèce pour 1930* (en grec).

### Textes législatifs

---

-, « Discours introductif sur le Code Civil, devant sa majesté le roi », 17 décembre 1939, *Journal Officiel*, numéro 91, tome #', 15 mars 1940 (en grec).

-, « Héritage conjugal », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 7, Feuille 73, 1879, p.28-33 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (en grec).

*Economique ou collection de tous les lois organiques, les impôts, la logistique et le reste des lois économiques en cours des décrets royaux et règlements de la fortune de l'Etat ou de l'Eglise*, Athènes, imprimerie Royale, 1859 (en grec).

*Thémis, Inspection de la politique grecque, de la législation commerciale et administrative, en dépit de divers légistes*, Tomes des années 1890-1905 (en grec).

Ministère de guerre, *Lois No 3165 Sur la police d'état*, Athènes, Imprimerie Min. de guerre, 1906 (en grec).

Ministère de la Justice, *Code Civil*, Athènes, Imprimerie National, 1940 (en grec).

Tampakopoulos Agis P., *Préambule au Code Civil devant sa Majesté le Roi*, 23 février 1940, *Journal Officiel*, No 91, 15 mars 1940 (en grec).

## Autres publications et articles

- , « A travers la ville et le faubourg. La question des femmes », Journal *Sfera*, 3 octobre 1898 (*en grec*).
- , « Appartements non loués », in Journal *Estia*, 2 septembre 1905 (*en grec*).
- , « Dépenses de l'éducation supérieure, moyenne et principale », in Journal *Ermis*, 21 décembre 1886, p.417 (*en grec*).
- , « Ecrits sur la cité », *Calendrier de la région d'Attique de 1869*, Athènes, 1868, p.351 (*en grec*).
- , « Hospice des enfants abandonnés », in Journal *Ermis*, 17 août 1886, p.272 (*en grec*).
- , « Impressions par le recensement », in *Nea Efimeris*, 18 avril 1889, p.108 et 109 (*en grec*).
- , « Maisons ouvrières », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 7, Feuille 74, février 1879, p.49-53 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « L'eau d'Athènes », in Journal *Empros*, du 29 novembre 1896 (*en grec*).
- , « L'industrie des domestiques », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 4, Feuille 37, 1876, p.11-20 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « L'industrie des dots », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 3, Feuille 32, 1875, p.337-341 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « L'industrie des mendiants », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 6, Feuille 63, 1878, p.110-113 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « La mortalité à Athènes », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 11, Feuille 125, 1885, p.177-178 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « La mortalité à Athènes », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 11, 1885, p.359-360 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « La mortalité à Athènes », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 16, Feuille 159, 1890, p.60-62 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- , « La mortalité à Athènes de Mars à Avril 1891 », dans *Panellinos Sintrofos, Calendrier Politique, Economique et statistique de l'année 1892*, Athènes, 1891, p.464-465 (*en grec*).
- , « Le déluge à Athènes et au Pirée », in Journal *Empros*, 16 novembre 1896 (*en grec*).
- , « Les enfants ouvriers », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 2, Feuille 17, février 1874, p.193-201 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).

- , « Les établissements scolaires et les élèves », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 8, Feuille 87, 1880, p.93-96 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
  - , « Les marchands ambulants », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 4, Feuille 37, 1876, p.47-78 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
  - , « Les notaires en Grèce », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 3, 1875, p.91-93 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
  - , « Les quartiers populaires », in Journal *To Asti*, janvier 1896 (*en grec*).
  - , « Nourrisson mort », Journal *Empros*, 7 décembre 1896 (*en grec*).
  - , « Renseignements statistiques », in Journal *Ermoupolis*, 13 mars 1876, p.581 (*en grec*).
  - , « Salaires journaliers dans le milieu urbain », in la Revue *Economiki Epitheorissis*, Année 7, Feuille 84, février 1880, p.529-532 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
  - , « Quartiers ouvriers » in la Revue *Economiki Epitheorissis*, 1<sup>e</sup> année, Feuille #', septembre 1873, p.305-312 (Bibliothèque Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherches) (*en grec*).
- ANASTASOPOULOS G. A., *Histoire de l'industrie en Grèce 1840 – 1940*, 3 Tomes, Athènes, Société d'édition Grecque, 1947 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Bechmann G., *Alimentation d'eau et assainissement des villes d'Athènes et du Pirée*, Athènes, 1900, p. 261. (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Clon Stéphanos, « La Grèce au point de vue naturel, ethnologique, anthropologique, démographique et médical », Extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, G. Masson, 1884, p.363-582.
- GEORGIADOU Eleni, « Les femmes qui travaillent », in *Journal de femmes*, 13 janvier 1902 (*en grec*).
- Kabouroglou D. Gr., *La Vieille Athènes*, Librairie G. Vassiliou, Athènes, 1922 (réimpression Athènes, Librairie D. N. Karavia, 1998) (*en grec*).
- Kinzer K., *Consultation sur le problème de l'alimentation d'eau des villes d'Athènes et du Pirée*, Athènes, 1912 (Bibliothèque Gennadios) (*en grec*).
- Kourtidis A., « Les ouvrières d'Athènes », in Journal *Estia*, No. 405, 2-10-1883, p.632-633 (*en grec*).
- LAHANA Irini, « Sur la question de domestiques », *Journal de femmes*, 24 juillet 1888 (*en grec*).
- Lambros#. P., « Rapport sur l'Ecole des Enfants sans Ressources à Athènes, 1886-1887 », in la Revue *Parnassos*, Tome 13, Numéro 3, 1890, p.193-209 (*en grec*).
- MITSAKIS Michail (1868-1916), *Proses*, Athènes, 1988 (*en grec*).
- Moraitinis Pierre A., *La Grèce telle qu'elle est*, Paris, 1877. (Re-édition, Athènes, 1986).



- PAPADIAMANDIS Alexandros (1851-1911), *Oeuvres complètes*, Athènes, éditions Chr. Yiovanis (*en grec*).
- PAPAPANAGIOTOU Alkiviadis, « La mortalité juvénile à Athènes », *Calendrier du Journal des Femmes de 1891*, Athènes, 1890 (*en grec*).
- Paraskevopoulos G. P., *Les démarques d'Athènes (1835-1907)*, Athènes, 1907 (réimpression photographique, 2001) (*en grec*).
- PARREN Kalliroi, « Une question familiale très importante. Les domestiques et la police », in *Journal de femmes*, 26 mars 1889 (*en grec*).
- PARREN Kalliroi, « Les ouvrières parisiennes et les ouvrières grecques, A' », in *Journal de femmes*, 20 août 1889 (*en grec*).
- PARREN Kalliroi, « Les ouvrières parisiennes et les ouvrières grecques, B' », in *Journal de femmes*, 27 août 1889 (*en grec*).
- PARREN Kalliroi, « Pauvres ouvrières », in *Journal de femmes*, 9 décembre 1890 (*en grec*).
- ROIDIS Emmanouil (1836-1904), *Oeuvres complètes*, Athènes, éditions Ermis, 1978 (*en grec*).
- Savvas C., « La mortalité des douze villes principales de la Vieille Grèce », in *Bulletin sanitaire du congrès de médecine*, No 2, Avril, 1917, p.161-190 (*en grec*).
- Société des amis de l'instruction, *Budget des recettes et des dépenses pour l'année 1862*, Archives Générales d'Etat, Fond Vlahoyanni (*en grec*).
- Svolou Maria, « L'ouvrière grecque », in *Le combat de la femme*, No 7, février 1924 (*en grec*).
- VALAORITIS I. A., *Histoire de la Banque Nationale de Grèce, 1842-1902*, Athènes, 1902, (ré-impression Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1980) (*en grec*).
- VAFAS Georgios, *Athènes sous point de vue médicale*, Athènes, 1878 (Bibliothèque Institut de recherches neohelléniques) (*en grec*).
- XENOPOULOS Grigorios (1867-1951), *Œuvres complètes*, Athènes, éditions Biris, 1959 (*en grec*).
- ZINNIS A., *De la mortalité chez les enfants à la mamelle à Athènes*, Athènes, Imprimerie Philadelphen, 1877 (Bibliothèque Gennadios).
- Zinnis #., *La mortalité infantile à Athènes*, Athènes, Imprimerie Philadelphen, 1877 (Bibliothèque Gennadios).
- Zinnis #., *Etude sur les principales causes léthifères chez les enfants au-dessous de cinq ans et plus spécialement chez ceux de 0-1 an à Athènes*, Athènes, Imprimerie Perris Pierre, 1880 (Bibliothèque Gennadios).
- ZINNIS A., *Principale cause de l'excessive mortalité chez les enfants - trouvés, et moyens d'y remédier*, Athènes, Imprimerie Philadelphen, 1881 (Bibliothèque Gennadios).
- ZOLOTAS X., *La Grèce au stade de l'industrialisation*, Athènes, Eleftheroudakis, 1926 (2<sup>e</sup> édition : Athènes, Banque de la Grèce, 1964) (*en grec*).

## Ouvrages contemporains

### Ouvrages sur la Grèce

---

- , *Espace urbain grec*, Colloque scientifique, Société d'études de culture grecque moderne et d'éducation générale, Athènes, 2004 (*en grec*).
- , *La ville néohellénique*, Athènes, Association des études néohelléniques, 1985 (*en grec*).
- , *La ville à l'époque moderne, Dimensions méditerranéennes et balkaniques (XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, Association des études néohelléniques, 1997 (*en grec*).
- Agriantoni Christina, *Les débuts de l'industrialisation en Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Banque Commerciale de Grèce, 1986 (*en grec*).
- Agriantoni Christina, « Economie et industrialisation dans la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle », in Vassilis Kremmydas, (dir.), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.145-176. (*en grec*)
- Agriantoni Christina, « Industrie », in Chr. Hadziiossif (dir.), *Histoire de Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, Les débuts, 1900-1922, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.173-221 (*en grec*).
- ALEXAKIS Eleftherios P., *Le prix de la fiancée*, Athènes, 1985 (*en grec*).
- AnastasSiadou Meropi, *Salonique, 1830-1912. Une ville ottomane à l'age des Reformes*, Leyde - New York – Cologne, Brill, 1997.
- Antonou Yannis, *Les ingénieurs grecs. Institutions et idées, 1900-1940*, Athènes, Editions Vivliorama, 2006 (*en grec*).
- BAFOUNIS Yannis, « Les mariages à Hérmoupolis (1845-1853) ». Les phénomènes démographiques d'une ville moderne pendant le grec XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue Mnimon* 1983-1984, Vol. 9, p.217 (*en grec*).
- Bafounis Yannis, *La formation d'une ville nouvelle : le Pirée au XIX<sup>e</sup> siècle, 1835 – 1879*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, 1985.
- Bafounis Yannis, *La statistique grecque au XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Association des études néohelléniques, 2006 (*en grec*).
- Bakounakis Nikos, *Patras 1828 – 1860, Une capitale grecque au XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Kastaniotis, 1988 (*en grec*).
- Balomenos P. ; Palaskas Th., *Le rôle du Real Estate au sein de l'Economie du Pays et conditions de son développement*, Athènes, Fondation pour la recherche économique et industrielle, Code 16/06 (*en grec*).
- BEOPOULOU I., « Trajets du patrimoine dans une société maritime grecque : lieux masculins et féminins dans l'acquisition et la circulation des biens », in RAVIS-

- GIORDANNI G. (éd), *Femmes et patrimoine dans les sociétés rurales de l'Europe méditerranéenne*, Paris, 1987.
- BEOPOULOU I., « Dot, propriété et économie marchande dans un village grec », in PERITIANY J. ; HANDMAN M. E. (éd), *Le prix de l'alliance en Méditerranée. Actes du colloque de Marseille (avril 1981) sur les prestations matrimoniales en Méditerranée*, Paris, 1989.
- Bournova Eugénie, *Rapsani dans la première moitié du XXe siècle. Essai d'économie sociale d'un village grec*. Thèse présentée pour le Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de M. le Professeur M. Garden. Université Lyon II, 1986.
- Bournova Eugénie, *Démographie historique et histoire du quotidien. A Rapsani de 1900 à 1950*, Athènes, éditions Plethron, 1995 (*en grec*).
- Bournova Eugénie, « Santé publique et corps médical en transition: le cas de la Crète au début du XXe siècle », in *Annales de démographie historique*, 1996, p.119-136.
- Bournova Eugénie, « Systèmes et marché immobilier en Méditerranée : le cas de la Crète (fin XIX<sup>e</sup> – milieu XX<sup>e</sup> siècle) », in L. Fontaine, G. Postel – Vinay, J. – L. Rosenthal et P. Servais (ed.), *Des personnes aux institutions. Actes du colloque international « Centenaire des FUCAM »*, Mons, 14–16 novembre 1996, p.385-407.
- Bournova Eugénie ; Progoulakis Georges, « Le monde rural, 1830-1940 », in Vassilis Kremmydas (dir.), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.45-104 (*en grec*).
- Bournova Eugénie ; Progoulakis Georges, « Le monde rural grec, 1830-1912 », in *Ruralia*, n 8-2001, p.13-35.
- Bournova Eugénie, « La mortalité en transition dans une ville méditerranéenne. Rethymno au début du XX<sup>e</sup> siècle » in *Histoire Urbaine*, No 21, Avril 2008, p.5-30.
- CAFTANZOGLU Roxane, « Domestic organization and property devolution in a mountain community of Epirus during the late 19th century », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p.181-186.
- CAMPBELL John K., *Honour, family and patronage : a study of institutions and moral values in a Greek mountain community*, Oxford, Oxford University Press, 1964.
- CARAVIDAS Constantin, *Agrotika*, Athènes, 1977 (*en grec*).
- Chouliarakis Michail, *Etudes statistiques 1821-1971*, Athènes, 1972 (*en grec*).
- Chouliarakis Michail, *Evolution géographique, administrative et démographique en Grèce, 1821-1971*, Athènes, 1974 (*en grec*).
- Chouliarakis Michail, *Aspects de l'histoire des recensements en Grèce, 1900-1971*, Athènes, 1975 (*en grec*).
- COUROUCLI Maria, « Structures familiales et normes de séjour à Corfou du XIX<sup>e</sup> siècle », in PAPATAXIARCHIS E. ; PARADELLIS Th., *L'anthropologie et le passé. Contributions à l'histoire sociale de la Grèce moderne*, Athènes, éditions Alexandria, 1993, p.265-290 (*en grec*).

- Darques Régis, *Salonique au XX<sup>e</sup> siècle : de la cité ottomane à la métropole grecque*, Paris, C.N.R.S., 1999.
- Daskalopoulou - Kapetanaki Sofia, « Installation, dot, héritage. Différenciations par sexes », in PAPATAXIARCHIS E. ; PARADELLIS Th., *L'anthropologie et le passé. Contributions à l'histoire sociale de la Grèce moderne*, Athènes, éditions Alexandria, 1993, p.291-306 (en grec).
- Dertilis Georges, *Transformation sociale et intervention militaire 1880 – 1909*, Athènes, Editions Exantas, 1985 (c) (en grec).
- Dertilis G. B., *Histoire de l'Etat grecque, 1830-1920*, Tome A & B, Athènes, Librairie Estia, 2006 (en grec).
- FILIPPIDIS Dimitris, *Architecture grecque moderne. Théorie architecturale et action (1830 - 1980) comme réflexe des choix idéologiques de la culture grecque moderne*, Athènes, Editions Melissa, 1984 (en grec).
- FILIPPIDIS Dimitris, *Villes néoclassiques en Grèce 1830-1920*, Athènes, Editions Melissa, 2007 (en grec).
- FRIEDL Ernestine, *Vasilika : a village in modern Greece*, New York, Holt, Rinehart and Winston 1962.
- Fountanopoulos Kostas, « Travail salarié », in Chr. Hadziiosif (dir.), *Histoire de Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, Les débuts, 1900-1922, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.87-121 (en grec).
- Fragkos Dionysios, *La population économiquement active de Grèce*, Athènes, 1980 (en grec).
- Garden Maurice ;Bournova Eugénie, « Compter les Crétois ou avoir vingt ans en Crète en 1900 » in *L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale. Parcours d'un historien. Mélanges offerts à Pierre Ponsot*, Madrid, Casa de Velázquez et PUL, 1994, p.389-404.
- GAVALAS Vasilis S., « Family formation and dissolution in an Aegean island », in *Journal biosoc. Sci.*, 2004, p.2-3.
- Hadziiosif Christos, *La vieille Lune. L'industrie au sein de l'économie grecque, 1830-1940*, Athènes, Publications Themelio, 1993 (en grec).
- Handman Marie-Elisabeth, *La violence et la ruse : hommes et femmes dans un village grec*, Aix-en-Provence, Edisud, 1983.
- HASTAOGLOU Vilma, *Volos, portrait de la ville au XIXe et XXe siècle*, Volos, éditions Volos, 2002 (en grec).
- HIONIDOU Violetta, « Démographie », in Kostis Kostas ; PETMEZAS Socratis, *La croissance de l'économie grecque pendant le XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1914)*, Athènes, Alpha Bank Fond Historique, Athènes, 2006, p.81-102 (en grec).
- Kalafati Eleni, *Les bâtiments scolaires de l'éducation du premier degré, 1821-1929. Des prescriptions à la planification*, Athènes, Archives Historiques de la jeunesse grecque, 1988 (en grec).

- KALPOURZI Eva, « Honneur, femmes et dévolution du patrimoine », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p.201-203.
- Kanellopoulos Dimitris, « L'éducation des filles, l'action de la Société des amis de l'instruction dans la période après Othon et la création d'Arsakio à Patras », <http://www.elemedu.upatras.gr/eriande/synedria/synedrio3/praltika%2011/kanellopoulos.htm> (en grec).
- Karadimou -Gerolymou Aleka, « Villes et urbanisme », in Chr. Hadziiosif (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle*, Tome A1, 1900-1922, Les débuts, Athènes, éditions Vivliorama, 1999, p.223-253 (en grec).
- Karadimou -Gerolymou Aleka, *Entre l'Est et l'Ouest. Thessalonique et villes de la Grèce du nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thessalonique, University Studio Press, 2004 (b') (en grec).
- Kardasis V., *Syra, carrefour de la Méditerranée orientale (1832 – 1857)*, Athènes, 1987 (en grec).
- KASDAGLI Aglaia E., « Dowry and inheritance in 17th century Naxos », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p.211-216.
- Kenna Margaret E., *Family and economic life in a Greek island community*, Cardiff, University of Wales Press, 1990.
- Kenna Margaret E., *Making a world : political exiles in 1930's Greece*, Cambridge, Faculty of Modern and Mediaeval Languages, University of Cambridge, 1994.
- Korassidou Maria, *Lorsque la maladie menace*, Athènes, Editions Tipothito, 2002 (en grec).
- Kostis Kostas ; Tsokopoulos Vassias, *Les banques en Grèce 1898-1928*, Athènes, Union de banques grecques, Editions Papazissi, 1988 (en grec).
- Kostis Kostas ; PETMEZAS Socratis, *La croissance de l'économie grecque pendant le XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1914)*, Athènes, Alpha Bank Fond Historique, Athènes, 2006 (en grec).
- KOTEA Marianthi G. A., *Administration locale et urbanisation. La modernisation de l'administration municipale en Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Dionikos, 2007 (en grec).
- Koulouris Christina, « Le maître comme fonctionnaire », in *Journal To Vima*, 21/06/1998, p.B08 (en grec).
- Kremmydas Vassilis, « Commerce et navigation », in Vassilis Kremmydas (dir.), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.13-43 (en grec).
- Liakos Antonis, *Travail et politique en Grèce de l'entre-deux-guerres. Le bureau international de travail et l'émersion des institutions sociales*, Athènes, Institution de recherche et d'éducation de la Banque Commerciale de la Grèce, 1993 (en grec).
- Loukos Christos, « Les petites villes en Grèce (1830-1912). Problèmes de définition et de hiérarchie », in *Cahiers d'histoire*, tome 43, n<sup>o</sup> 3-4, 1998, p.587-602 (en grec).

- Loukos Christos, *Mourir à Syros pendant le XIX<sup>e</sup> siècle. Les témoignages des testaments*, Héraclio, Presse Universitaire de Crète, 2000 (en grec).
- Makris Evangelos, *La population économiquement active de Grèce et son occupation 1821 - 1971*, Athènes, 1972 (en grec).
- MALIKOUTI Stamatina G., *Le Pirée, 1834-1912*, Institution culturelle de l'association du Pirée, 2004 (en grec).
- MALOUTAS Thomas (dir.), *Atlas social et économique de la Grèce*, Volume I : Les villes, Athènes – Volos, Centre National de Recherche Sociale - Ecole Française d'Athènes, 2000 (en grec).
- Marre Sébastien, *Le dème du Pirée (1835 – 1912) : une approche démographique et anthropologique*, DEA Histoire, Université Michel De Montaigne – Bordeaux III, Juin 2000.
- Marre Sébastien, *Les enfants du Pirée. Mobilités, trajectoires individuelles, et identité nationale dans un dème de la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse du 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de Pierre Guillaume, Université Michel de Montaigne -Bordeaux III, mai 2005.
- Mazower Mark, *Thessalonique. Ville des fantômes. Chrétiens, Musulmans et Juifs, 1430-1950*, Athènes, Editions Alexandria, 2004 (en grec).
- MOUSTANI Ntina, « Les livres paroissiaux et les paroissiens de Agios Konstantinos de Volos : Essai de reconstitution des familles (1913-1922) », Intervention dans le Congrès international d'histoire économique et sociale. *Quêtes théoriques et enquêtes empiriques*. Rethymnon décembre 2008. <http://www.hdoisto.gr/synedrio/contributions.asp?l=2> . (en grec).
- Pantelakis Nicos S., *L'électricité en Grèce. De l'initiative privée au monopole de l'Etat : 1899-1956*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1991 (en grec).
- Papageorgiou G. P., *Les confréries à Yiannena au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>*, (Thèse), Société des études épirotes, 2<sup>ème</sup> édition, Ioannina 1988 (en grec).
- PAPAGEORGIU-VENETAS Alexandros, *Athènes. Une vision du classicisme*, Athènes, Editions Kapon (en grec).
- PAPAGEORGIU-VENETAS Alexandros, *Edouard Schaubert 1804-1860. Collecte de preuves pour la planification d'Athènes et du Pirée*, Athènes, Editions Odisseas, 1999 (en grec).
- PAPAGEORGIU-VENETAS Alexandros, *Leon Von Klenze en Grèce*, Athènes, Editions Odisseas, 2000 (en grec).
- Papagiannakis Lefteris, *Les chemins de fer grecs, 1882 – 1910*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle 1982 (en grec).
- PAPATAXIARCHIS E. ; PETMEZAS S. D., « The devolution of property and kinship in late and post ottoman ethnic Greek societies. Some demo-economic factors of 19<sup>th</sup> and 20<sup>th</sup> century transformations », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p. 217-241.

- PETMEZAS Socrates D., « Recherches sur le système de dévolution du patrimoine familial à Zagora, une commune proto-industrielle du mont Pélion oriental (ca 1750-1850) », in *MEFRIM*, No 110, 1998-1, p.243-253.
- Piault Colette, *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, Paris, Editions L'Harmattan, 1985.
- Politis #., *Les années Romantiques : idéologies et mentalités en Grèce 1830-1880*, Athènes 1993 (en grec).
- PROGOULAKIS Georges, *Entre le prix et l'argent. Corfou aux ans de la souveraineté anglaise (1814-1864)*, Athènes, Archive historique. Contribution culturelle de la Banque Commerciale de la Grèce, 2003 (en grec).
- Psyhoyos Dimitris K., « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue des recherches sociales*, No 63, 1986, p.133-200 (en grec).
- PsyhoYos Dimitris K., *Economie et famille dans la Grèce agricole du XIXe siècle*, Athènes, Centre national des recherches sociales, 1987 (en grec).
- Riginos Michalis, *Structures productives et salaires journaliers des ouvriers en Grèce 1909-1936. Industrie-Manufacture*, Athènes, Fondation de la recherche et de l'éducation de la banque Commerciale de Grèce, 1987 (en grec).
- Riginos Michalis, *Formes de travail infantile dans l'industrie et l'artisanat, 1870-1940*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques - Centre National de Recherches, 1995 (en grec).
- Riginos Michalis, *Le mouvement des devises et des monnaies aux marchés grecs (1856-1912)*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1997 (en grec).
- Riginos Michalis, « L'industrie grecque. 1900-1940 », in Vassilis Kremmydas, (dir.), *Introduction à l'histoire économique de la Grèce moderne et contemporaine (XVII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Athènes, éditions Tipothito, 1999, p.177-223 (en grec).
- Pizanias Petros, *Salaires et revenus en Grèce 1842-1923. L'exemple de la Banque Nationale*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1985 (en grec).
- Sapounakis – Dracaki Lydia, *La Grèce urbaine et rurale (1835 – 1875) : consommations et revenus*, Thèse de doctorat sous la direction de M. S. Asdrachas, Doctorat de l'Université de Paris I, 1989.
- Sapounakis – Dracaki Lydia, « Prix et qualité du pain : Intervention de l'Etat et politique municipale dans les centres urbains de Grèce, (1835-1900) », in « *Notre pain ...* ». *Du blé au pain*, Athènes, Fondation Culturelle Technologique de la Banque Hellénique de croissance industrielle, 1992, p.278-291 (en grec).
- Sapounakis – Dracaki Lydia, *Croissance économique et protection sociale. La naissance des services de santé au Pirée et l'hôpital Tzanio*, Athènes, éditions Dionikos, 2005 (en grec).
- Sapounakis – Dracaki Lydia (dir.), *La ville grecque à perspective historique*, Athènes, éditions Dionikos – European Association for Urban History, 2005 (en grec).

- Saulnier-Thiercelin Françoise, « Principes et pratiques du partage des biens l'exemple crétois », in Piault Colette, *Familles et biens en Grèce et à Chypre*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 47-66.
- Serelée G., « Regards sur la nuptialité et la fécondité en Grèce pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue de Recherches Sociales*, No 32, 1978, p. 42-50.
- Siampos G. S., *Evolution démographique de la Grèce, 1821 – 1985*, Athènes, 1973 (en grec).
- Sivignon Michel, « Les enseignements de la Carte de Grèce à l'échelle de 1/200.000, publié en 1852 », in *Mani, Témoignages sur l'espace et la société. Voyageurs et expéditions scientifique (XV<sup>e</sup> -XIX<sup>e</sup> s.)*, Actes de colloque. Limeni, Areopolis, 4 – 7 novembre 1993, Athènes, Institut de Recherches Néohelléniques, 1996, p.434-444.
- Svoronos Nikos, *Histoire de la Grèce moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
- Svoronos Nikos, *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956.
- THEODOROU Vaso, « Philanthropie et ville. Orphelins et enfants sans-abri au Pirée aux alentours de 1875 », in la *Revue Mnimon*, 14, 1992, p.71-90 (en grec).
- Tsokopoulos Vassias, *Le Pirée, 1835-1870. Introduction à l'histoire du Manchester grec*, Athènes, Editions Kastaniotis, 1984 (en grec).
- TOMARA-SIDERI Matoula ; SIDERIS Nikos, *Constitution et succession de générations en Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle. La chance démographique de la jeunesse*, Athènes, Secrétariat général de nouvelle génération, 1986 (en grec).
- Tsoukalas C., *Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce*, Athènes, éditions Themelio, 1992 (en grec).
- VALAORAS Vasilios G., « A reconstruction of the demographic history of modern Greece », in *The Milbank Fund Quarterly*, April 1960, Vol. XXXVIII, No. 2, p.115-139.
- Varikas Eleni, « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIXe siècle », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, Année 1991, Volume 6, Numéro 1, p.29-51.
- Vernier Bernard, *La genèse sociale des sentiments : aînés et cadets à Karpathos*, Athènes, Editions Alexandria, 2001 (en grec).
- Yiannitsiotis Yiannis, *L'histoire sociale du Pirée. La constitution de la classe urbaine. 1860-1910*, Athènes, éditions Nefeli, 2006 (en grec).

## Ouvrages sur Athènes

---

- , Athènes Capitale Européenne de la Culture 1985, *Athènes ville capitale*, Athènes, Ministère de la culture. Fonds de ressources archéologiques, 1985 (en grec).
- , *Architecture et urbanisme de l'antiquité jusqu'à aujourd'hui. Le cas d'Athènes*, Actes de Colloque, Musée Vourou – Eftaxia, 15-18 février 1996, Athènes, publications Arsenidi, 1997 (en grec).



- , « Taux d'habitation principale élevé en Grèce », in *Journal Kathimerini*, 1 février 2006 (en grec).
- AGGELOMATI – TSOUGARAKI E. ; TSOUKLIDOU – PENNA D., *Registre du A' cimetièrre d'Athènes. A'zone – 1<sup>ère</sup> partie*, Athènes, Dème d'Athènes, 1972 (en grec).
- Agriantoni Christina; Chatziioannou Maria Christina, *La filature de soie d'Athènes*, Athènes, Institut de recherches néohelléniques – Centre National de Recherche, 1995 (en grec).
- Agriantoni Christina, « Athènes au XIX<sup>e</sup> siècle. Le quartier Metaxourgio », in *Archéologie de la ville d'Athènes. Conférences scientifiques janvier – mars 1994*, Athènes, 1996, p.197-210 (en grec).
- Agriantoni Christina, « Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La genèse d'une grande ville » in Aliki Solomou - Prokopiou et Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers Jeux Olympiques Internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.109-129 (en grec).
- Anastassakis M. S., « Athènes avant la deuxième guerre mondiale : la construction d'une ville en formation », in *Revue Technika Chronika* #, 1990, Tome 10, No 1, p.45-71 (en grec).
- BASTEIA Eleni, *The Creation of Modern Athens. Planning the Myth*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- Biris C., *Les premiers plans d'Athènes*, Athènes, 1933 (en grec).
- Biris C., *Athènes du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Melissa, 1995 (b') (en grec).
- Biris Manos G., *L'architecture athénienne 1875-1925*, Athènes, Editions Melissa, 2003 (b) (en grec).
- Bournova #., *De Nouvelles Kidonies à la ville d'Egaleo. La construction d'une ville au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Editions Ville d'Egaleo et Pléthron, 2002 (en grec).
- Burgel Guy, *Athènes: étude de la croissance d'une capitale méditerranéenne*, Athènes, Editions Exantas, 1978 (en grec).
- Dimaras Alexis, « Un instituteur à Athènes de 1885 », in *Un jour... Quinze histoires de quotidienneté de l'antiquité à notre époque*, Société d'études de culture grecque moderne et d'éducation générale, Ecole Moraiti, Athènes, 1988, p.299-338 (en grec).
- DRITSA Margarita, *Lycabetus et Dexameni. Écoulements humains*, Athènes, Editions Fereniki, 2004 (en grec).
- Garden Maurice ; Bournova Eugénie, « La population d'Athènes et de sa région dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in la revue *Ta Istorika*, n. 43, 2005, p.373-396 (en grec).
- GERONTAS Dimitrios A., *Histoire du Dème d'Athènes*, Athènes, Dème d'Athènes, 1972 (en grec).

- Gerontas Dimitrios A., *Histoire d'Athènes sous l'Empire ottoman. Deuxième période 1687-1821*, Tome D', Athènes, éditions Palmos, 1995 (en grec).
- HEIDENREICH Elisabeth ; HTOURIS Sotiris ; IPSEN Detlev, *Athènes. La création sociale d'une métropole méditerranéenne*, Athènes, Editions Kritiki, 2007 (en grec).
- Kallibretakis Leonidas, « Athènes du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Archéologie de la ville d'Athènes. Conférences scientifiques janvier – mars 1994*, Athènes, 1996, p.173-196 (en grec).
- Karavas Spyridon, *Evolution du comportement électoral dans l'agglomération d'Athènes 1926 - 1964*, doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université Lumière Lyon II, 1989.
- Kardamitsi – Adami Maro, *Lorsque Athènes était construite. Les bâtiments publics du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Libro, 1999 (en grec).
- Kardamitsi-Adami Maro, « Athènes et les Athéniens », in Aliki Solomou-Prokopiou et Ifigenia Voyiatzi (dir.), *Athènes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers jeux Olympiques internationaux*, Athènes, Association Historique et Ethnologique de Grèce, 2004, p.132-169 (en grec).
- KOKKOU A., « Les premières maisons d'Athènes », in *Revue Archaiologia*, No 2, Athènes, février 1982, p.50-64 (en grec).
- KONSTANTINIDIS Aris, *Les vieilles maisons d'Athènes*, Athènes, 1950 (en grec).
- Koumarianou Ekaterini, *Athènes. La ville-les hommes. Récits et témoignages. XII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, éditions Potamos, 2005 (en grec).
- Leontidou Lila, *Les villes de silence, Athènes-Pirée, 1909-1940*, Athènes, éditions Banque Hellénique de Croissance Industrielle – Fondation culturelle et technologique, 1989 (en grec).
- Liata Eftihia D., *Prix et marchandises à Athènes (1839-1846). Un témoignage provenant du registre du commerçant Christodoulou Efthimiou*, Athènes, éditions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1984 (en grec).
- Loukopoulou S. ; Maniati K. ; Andreou N. ; Stiga A. ; Mexi P. ; Galiaki B. ; Tsoukalas G. ; Tsoukalas I., *History of the Pediatric Clinic of the University of Athens during the Public Nursery's period (1879-1915)*, (Ann Clin Pediatr Univ Atheniensis 2004, 51(1): 78-90) (en grec).
- Maloutas Thomas *Athènes, Résidence, Famille*, Athènes, Editions Exantas, 1990 (en grec).
- Marmaras Manolis #., *L'immeuble à plusieurs étages d'Athènes. Le début de l'exploitation des terrains de la ville*, Athènes, éditions Banque Hellénique de Croissance Industrielle – Fondation Culturelle et Technologique, 1991 (en grec).
- Matton Lya ; Matton Raymond, *Athènes et ses monuments du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Athènes, Institut Français d'Athènes, 1963.
- Melios #. ; Mpafoynis #., « *Elpis* ». *Hôpital général d'Athènes, 1842-2002*, Pirée, Institut de Recherche de l'Histoire Locale et de l'Histoire des Entreprises, 2002 (en grec).

- Nestoridou Eftihia, « Le problème d'approvisionnement en eau et les premières études », in *Journal Kathimerini, Sept Jours, L'approvisionnement en eau d'Athènes*, 24 mars 2002 (en grec).
- Papageorgiou Stephanos P. ; Pepelasi Minoglou Ioanna, *Prix et marchandises à Athènes (1834). Comportement social et raisonnement économique de la famille Vassou Mavrovounioti*, Athènes, Editions Banque Nationale de Grèce Fondation Culturelle, 1988 (en grec).
- Pappas Anastasios, « A Athènes des temps modernes », in *Journal Kathimerini, Sept Jours, L'approvisionnement en eau d'Athènes*, 24 mars 2002 (en grec).
- PARADISIS Nikolaos, « Vieux bâtiments dans le quartier d'Ambelokipi », in *Journal Mikros Romios*, période D', Année 17<sup>e</sup>, No 83, février 2003 (en grec).
- Sant Cassia Paul ; Bada Constantina, *The making of the modern Greek family : Marriage and exchange in nineteenth - century Athens*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- Sardelis Kostas, « Les impressions d'un étranger pour la vieille Athènes » dans *Journal d'Athènes de 2000*, Athènes, Editions Filippotis, 2000, p.120-127 (en grec).
- Skarpalezos A. (dir.), *D'après l'histoire de l'université d'Athènes*, Athènes, 1964 (en grec).
- Skiadas E. G., *Les quartiers d'Athènes. La première division officielle (1908)*, Athènes, éditions du Dème d'Athènes, 2001 (en grec).
- Skiadas Eleftherios G., « Athènes en 1896 », in *Le petit Romios, Journal pour Athènes*, Période D', Année 18<sup>ème</sup>, Feuille 100, juillet 2004, p.4-12 (en grec).
- SPYROPOULOU Aiki, *Les espaces de commerce et la ville : le cas d'Athènes (XIX<sup>e</sup> –début XX<sup>e</sup>)*, Thèse, Ecole Polytechnique, 2000 (en grec).
- STASINOPOULOS Epameinondas K., *Athènes du siècle passé. 1830 - 1900*, Athènes, 1963 (en grec).
- Thomadakis Stavros V.; Bournova Eugénie, « Subsistance à l'avant guerre et survie pendant l'Occupation à Athènes : Histoire de la vie quotidienne », in *Revue Ta Istorika*, 41, décembre 2004, p.455-470 (en grec).
- Travlos Ioannis, *Evolution de l'urbanisme d'Athènes de l'époque préhistorique au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, 1960 (en grec).
- Travlos Jean, *Athènes au fil du temps: atlas historique d'urbanisme et d'architecture*, Boulogne, Editions Joel Cuenot, 1972.
- VOUYIOUKA Maro ; MEGARIDIS Vassilis, *Odonymika : L'importance des noms des rues d'Athènes*, 3 volumes, Athènes, Dème d'Athéniens, 1997 (en grec).

## Bibliographie générale

-, Atlas historique de la France, 1800-1965, Paris, Armand Colin, 1966.

- Agulhon Maurice (dir), La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien, Editions du Seuil, 1998.
- ANDERSON Michael, Population change in North-western Europe, 1750-1850, Palgrave Macmillan, 1988.
- AUBRUN Juliette, La ville des élites locales : pouvoir, gestion et représentations en banlieue parisienne, 1860-1914, Thèse de Doctorat sous la direction de Yves Lequin, Université Lumière Lyon 2, décembre 2004.
- Bairoch Paul, De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire, Paris, Gallimard, 1985.
- Bédarida François, « Londres au milieu du XIXe siècle : une analyse de la structure sociale », in AnnalesHSS, Année 1968, Volume 23, Numéro 2, p.268-295.
- Bédarida François, L'Angleterre triomphante, 1832-1914, Paris, Hatoer, 1974.
- Bardet Jean-Pierre, Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1983.
- Bardet Jean-Pierre ;Dupâquier Jacques (sous la direction de), Histoire des populations de l'Europe, II - La révolution démographique, 1750-1914, Paris, Fayard, 1998.
- Barry Jonathan, « Identité urbaine et classes moyennes dans l'Angleterre moderne », in Annales ESC 4 (juillet -août 1993), p.853-883.
- Barry Jonathan, « The making of the middle class ? », in Past and Present 145, (nov 1994), p.194-208.
- Battagliola Françoise, « Mariage, concubinage, et relations entre les sexes. Paris 1880 – 1890 », in Genèses. Sciences sociales et histoire, Année 1995, Volume 18, Numéro 1, p.68-96.
- Bennassar Bartolomé, Joseph Goy, « Contribution à l'histoire de la consommation alimentaire du XIVE au XIXe siècle », in Annales, Année 1975, Volume 30, Numéro 2, p.402-430.
- Bergeron Louis ;Roncayolo Marcel, De la ville pré-industrielle à la ville industrielle, essai sur l'historiographie française, Athènes, Mnimon, 1984 (en grec).
- Blackbourn David ; Evans Richard J. (dir.), The German bourgeoisie. Essays on the social history of the German middle class from the late 18<sup>th</sup> to the early 20<sup>th</sup> century, Routledge, London, 1991.
- Bouchard Gérard. « L'utilisation des données socioprofessionnelles en histoire : le problème de la diachronie », in Histoire sociale/ Social History, Vol. XVI, no. 32, nov dec 1983, p.429-442.
- Bourdelaï P., « Vieillir en famille dans la France des ménages complexes (l'exemple de Prayssas 1836-1911) », in Annales de démographie historique, 1985, p.21-38.
- Bourdelaï Patrice, L'âge de la vieillesse, Paris, 1993.
- Bourdelaï Patrice, « Pour un renouvellement de la démographie historique », in Annales de Démographie Historique, 1996, p.9-11.
- BOURDELAIS Patrice, Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques, Paris, éditions Belin, 2001.

- BOURDELAIS Patrice, « Improving public health in France. The local political mobilization in the 19th century », in *Hygiea Internationalis*, vol 4, no 1, 2004, p.229-253.
- Bourdieu Pierre, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », in *Annales ESC*, numéro spécial : Famille et société, 1972, p.1105-1127.
- BRANDSTROM Anders ; EDVINSSON Soren ; ROGERS John, « Illegitimacy, infant feeding practices and infant survival in Sweden 1750 – 1950. A regional analysis », in *Hygiea Internationalis*, vol 3, no 1, 2002, p.13-52.
- Braudel Fernand ; Labrousse Ernest (sous la direction de), *Histoire économique et sociale de la France*, t. 3 1789 - années 1880 & t. 4 Siècle 1880-1980, Paris, Presses universitaires de France, 1976.
- Brun Jacques ; Grafmeyer Yves, *Etudes sur la mobilité dans la société française*, Paris, Laboratoire des Sciences Sociales de l'École Normale Supérieure, 1991.
- Brun Jacques ; Rhein Catherine (sous la direction de), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Brunet Jean-Paul, *Saint-Denis la ville rouge, 1890-1930*, Paris, Hachette, 1981.
- CASELLI Graziella ; VALLIN Jacques ; WUNSCH Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse. I. La dynamique des populations*, Paris, INED, 2001.
- Charle Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991.
- Chastagnaret Gérard, *L'Espagne, puissance minière dans l'Europe du XIX<sup>e</sup>*, Madrid, Casa de Velazquez, 2000.
- Chevalier Louis, *La formation de la population parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1950.
- Chevalier Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses*, Paris, 1958.
- Clark Peter, *Small towns in early modern Europe*, Cambridge, Cambridge university press, 1995.
- Corsini Carlo A. ; Viazzo Pier Paolo (ed.), *The decline of infant and child mortality. The european experience : 1750-1990*, Hague, Martinus Nijhoff Publishers/Kluwer Law International, 1997.
- Costa Leite Joaquim da, « Health and living standards in Portugal in the early twentieth century », in Laurinda Abreu (ed.), *European health and social welfare policies*, VUTIUM Press, 2004, p.183-199.
- Crossick Geoffrey, Haupt Heinz – Gerhard, *The petite bourgeoisie in Europe 1780 – 1914. Enterprise, family and independence*, Londres et New York, Routledge, 1984.
- Crossick Geoffrey, *The artisan and the European town, 1500 – 1900*, Ashgate, 1997.
- Daumard Adeline et Furet François, « Les archives notariales et la mécanographie », in *Annales E.S.C.*, n 3, 1959, p.676-693.
- Daumard Adeline, « Structures sociales et classement socio - professionnel. L'apport des archives notariales au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue Historique*, Janvier – Mars 1962, Tome CCXXVII, p.139 – 154.

- Daumard Adeline, Les bourgeois de Paris au XIXe siècle, Paris, Flammarion, 1970.
- Daumard Adeline (ed.), Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse, d'après l'enregistrement des déclarations de succession, Paris, La Haye : Mouton, 1973.
- Daunton M J, Housing the workers, a comparative history 1850-1944, London, Leicester university press, 1990.
- Delumeau Jean ; Lequin Yves, Les malheurs des temps : histoire des fléaux et des calamités en France, Paris, Larousse, 1987.
- Derouet B., « Le partage des frères. Héritage masculin et reproduction sociale en France-Comté aux XVIIIe et XIXe siècles », in Annales ESC 48, 2, 1993, p.453-474.
- Desrosières Alain ;Thévenot Laurent, Les catégories socioprofessionnelles, Paris, Editions La Découverte, 1988.
- Duby Georges (sous la direction de), Histoire de la France urbaine, volume 4 : La ville de l'âge industriel, Paris, Le Seuil, 1983.
- Dupâquier Jacques ; Dupâquier Michel, Histoire de la démographie, Perrin, Paris, 1985.
- Dupâquier Jacques, Kessler Denis, La société française au XIXe siècle: tradition, transition, transformations, Paris, Fayard, 1992.
- Edvinsson Soren ; Nilsson Hans, « Migration and Mortality. Swedish Towns during Industrialisation », in Annales de Démographie Historique, 1999, No 2, p.63-96.
- Faron Olivier, La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1860), Rome, 1997.
- Faron Olivier, « Projet d'étude des archives notariales milanaises pour la période moderne et contemporaine », in Mélanges de l'école française de Rome, Italie et Méditerranée-112-2000-1, p.209-226.
- Faure Alain, Les premiers banlieusards, aux origines des banlieues de Paris, 1860-1940, Paris, Creaphis, 1991.
- Faure Alain, « A l'aube des transports de masse : les trains ouvriers de la banlieue de Paris », in Revue d'histoire moderne et contemporaine, Avril – juin, 1993, p.228-255.
- FAURE Alain, « Urbanisation et exclusion dans le passé parisien (1850-1950), in XX<sup>e</sup> siècle, Revue d'histoire, Année 1995, Vol. 47, No1, p.58-69.
- Feldbauer Peter, « Le marché du logement à Vienne 1848-1914 », in Urbi 4, 1980, p.46-61.
- Frey Michel, « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris 1846-1847 », in Annales ESC, 1978, Volume 33, No 4, p.803-829.
- Fourcaut Annie (dir.), La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIIIe - XXe siècle, Grane, Creaphis, 1996.
- GAILLARD Jeanne, Paris, La ville (1852-1870), Paris, L'Harmattan, 1997.
- Garden Maurice, Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1970.

- Garden Maurice ;Lequin Yves (sous la direction de), Construire la ville XVIIIe-XXe siècles, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983.
- Garden Maurice ;Lequin Yves (sous la direction de), Habiter la ville, XVe-XXe siècle, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984.
- Garden Maurice, « Mortalité », in Yves Lequin (dir.), Histoire des Français XIXe-XXe siècles, un peuple et son pays, Paris, A. Colin, 1984, p.289-365.
- Garden Maurice, « Paris », in J. L. Pinol (dir), Atlas historique des villes de France, Hachette, Centre de Cultura Contamporània de Barcelona, 1996.
- Garden Maurice, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle : une micro – analyse quantitative », in Annales de Démographie Historique, 1998, p.111 – 133.
- GARDEN Maurice, Un historien dans la ville, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 2008.
- Gribaudo Maurizio, Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1987.
- Guillaume Pierre, La population de Bordeaux au XIXe siècle, Paris, A. Colin, 1972.
- Halpern Pereira Miriam, « Niveaux de consommation, niveaux de vie au Portugal (1874-1922) », in Annales, Année 1975, Volume 30, Numéro 2, p.610- 631.
- Higgs Edwars, « Domestic service and household production », in Social History 8/2, mai 1983, p.201-210.
- Hobsbawm E. J., Histoire économique et sociale de la Grande Bretagne, Tome 2. De la révolution industrielle à nos jours, Paris, Seuil, 1990.
- Hohenberg M. Paul ;LeesHollen Lynn, La formation de l'Europe urbaine, 1000 – 1950, Paris, Imprimerie des Presses Universitaires de France, 1992.
- Horn Pamela, The rise and fall of the Victorian servant, Sutton Publishing Limited, 2004 (1975).
- Houdaille Jacques, « Histoire de la fécondité en Italie », in Population, 33e année, No. 4/5 (Jul – Oct, 1978), p.1019 – 1025.
- Jaquemet Gérard, « Belleville aux XIXe et XXe siècles : une méthode d'analyse de la croissance urbaine à Paris », in Annales E.S.C., vol. XXX, 1975, p.819-844.
- Kocka Jurgen, « The middle-classes in Europe », in Journal of Modern History 67, dec 1995, p.783-896.
- Kocka Jurgen (ed), Les bourgeoisies européennes au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Belin, 1996.
- Laroche - Gisserot Florence, « Pratiques de la dot en France au XIXe siècle », in Annales ESC, novembre-décembre 1988, no 6, p.1433-1452.
- Lees Andrew, Cities perceived : Urban society in European and American thought, 1820-1940, New York, Columbia University Press, 1985.
- Léon Pierre, Géographie de la fortune et structures sociales à Lyon au XIXe siècle (1815-1914), Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1974.
- Lequin Yves, Les ouvriers de la région lyonnaise, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Tome 2 (Les intérêts de classe et la République), 1977.

- Lequin Yves, « Les citadins, les classes et les luttes sociales », in Maurice Agulhon (dir.), La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien, Paris, Editions Le Seuil, 1998, p.287-370.
- LIAUZU Claude, Histoire des migrations en Méditerranée occidentale, Paris, éditions Complexe, 1996.
- Lorenceau René, Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines, Thèse de Doctorat sous la direction de Jean-Luc Pinol, Université François Rabelais Tours, mai 2001.
- Loyer François, Paris XIX<sup>e</sup> siècle, l'immeuble et la rue, Paris, Hazan, 1987.
- MARCHAND Olivier ; THELOT Claude, Le travail en France, 1800-2000, Paris, Nathan, 1997.
- MENJOT Denis ; PINOL Jean-Luc, Les immigrants et la ville. Insertion, intégration, discrimination (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), Paris, L'Harmattan, 1996.
- MERRIMAN John M., Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870, Paris, éditions du Seuil, 1994.
- Monnier Alain, « L'Italie, l'Espagne et le Portugal : situation démographique » in Population, 35<sup>e</sup> année, No 4/5 (Juil-Oct) 1980, p.927-957.
- Morris Robert J, Class, power and social structure in British 19<sup>th</sup> century towns, Leicester, Leicester university press, 1986.
- Murard Lion ; Zylberman Patrick, « L'haleine des faubourgs. Villes, habitat et santé au XIX<sup>e</sup> siècle », in Recherches 29, 1978.
- Navailles Jean Pierre, La famille ouvrière dans l'Angleterre victorienne, Paris, Champ Vallon, 1983.
- Perrot Jean-Claude, Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle. Genèse d'une ville moderne, Paris, Mouton-La Haye, 1975.
- Perrot Michelle, « Femmes et machines au XIX<sup>e</sup> siècle », in Romantisme, Année 1983, Volume 13, Numéro 41. p.5-18.
- Piette Christine ; Ratcliffe Barrie M., « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », in Annales de Démographie Historique, 1993, p.263-302.
- Pinol Jean-Luc, Les mobilités de la grande ville. Lyon fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991.
- Pinol Jean-Luc (sous la direction de), Atlas historique des villes de France, Paris, Hachette, 1996.
- Pinol Jean-Luc, « La mobilité dans la ville. Révélateur des sociétés urbaines? », in Annales de démographie historique, 1999, p.7-15.
- Pinol Jean-Luc, Le monde des villes au XIX<sup>e</sup> siècle, Athènes, éditions Plethron, 2000 (en grec).
- Pinol Jean-Luc ; Walter François, La ville contemporaine en Europe, Tome I Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, Athènes, éditions Plethron, 2007 (en grec).



- Poisson Jean-Paul, « Le rôle socioéconomique du notariat au XVIIIe siècle : Quatre offices parisiens en 1749 », in *Annales Economies Sociétés Civilisations*, mai-juin 1972, p.758 – 775.
- Raison – Jourde Françoise, *La colonie Auvergnate de Paris au XIXe siècle*, Paris, Ville de Paris, Commission des travaux historiques, 1976.
- Roche Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVIIe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- Rodger Richard, *Housing in Urban Britain, 1780-1914*, London, Mc Millan, 1989.
- Rodrigues Veiga#eresa ; Guardado Moereira Maria Joao, « Lisbon in the last two centuries: an example of the difficult relations between urban growth, migration and death », in Laurinda Abreu (ed.), *European health and social welfare policies*, Czech Republic, 2004, p.169-182.
- Rollet Catherine, « Nourrices et nourrissons dans le département de la Seine et en France de 1880 à 1940 », in *Population* 1982, Volume 37, No 3, p.573-604.
- Rosental Paul-André, « La rue mode d'emploi. Les univers sociaux d'une rue industrielle », in *Enquête*, 4, 1997, p.113-133.
- Seronde – Babonax Anne-Marie, *De l'urbs à la ville. Rome croissance d'une capitale*, Edisud / Mondes Méditerranéens, 1980.
- Shubert Adrian, *A social history of modern Spain*, London, Unwin Hyman, 1990.
- Sundin Jan ; Willner Sam, *Social change and health in Sweden - 250 years of politics and practice*, Swedish National Institute of Public Health, 2008.
- SZRETER Simon, « Health, economy, state and society in modern Britain. The long-run perspective », in *Hygiea Internationalis*, vol 4, no 1, 2004, p.205-227.
- SZRETER Simon ; MOONEY G., « Urbanisation, mortality and the standard of living debate : new estimates of the expectation of life at birth in 19th century British cities :, in *Economic History Review*, 50, 1998, p.84-112.
- Thompson E. P., *The making of the English working class*, Londres, Victor Gollancz LTD, 1965.
- Thompson Victoria E, « Telling spatial stories : urban space and bourgeois identity in early 19<sup>th</sup> century Paris », in *Journal of Modern History* 75, sep 2003, p.523-556.
- Zunz Olivier, « Detroit en 1880 : espace et ségrégation », in *Annales ESC*, 1, 1977, p.106-136.
- Todorov Nikolai, *La ville balkanique, XVe – XIXe siècle*, Tome B, Editions Themelio, 1995. (en grec)
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, éditions Gallimard, 1979.
- VOGLER Beranard (dir.), *Les actes notariés. Source de l'histoire sociale XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Strasbourg, Librairie Istra – Strasbourg, 1979.
- WILLIGAN Dennis J. ; LYNCH Katherine A., *Sources and methods of historical demography*, New York, Academic Press, 1982.